Alexandra Locquet

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris 1 en Géographie

Sous la direction de Laurent SIMON (Professeur, Université Paris 1, Ladyss) **et de Stéphane HÉRITIER** (Professeur, Université Grenoble Alpes, Pacte)

Présentée et soutenue publiquement : le 7 juillet 2021



BORN TO BE wild ?

Représentations du sauvage et stratégies de protection de la Wilderness en Europe

Membres du jury

Xavier ARNAULD DE SARTRE, Directeur de Recherche CNRS, TREE **(rapporteur)**
Toby AYKROYD, Coordinator Wild Europe **(examinateur)**
Céline CHADENAS, Maître de conférences HDR - Université de Nantes **(examinatrice)**
Christine FARCY, Professeur, Université Catholique de Louvain **(rapportrice)**
Stéphane HÉRITIER, Professeur, Université Grenoble Alpes, Pacte **(directeur)**
Nathalie PETTORELLI, Senior scientist, Institute of Zoology, Zoological Society of London **(examinatrice)**
Laurent SIMON, Professeur, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ladyss **(directeur)**

UNIVERSITE PARIS I PANTHEON-SORBONNE U.F.R. DE GEOGRAPHIE ECOLE DOCTORALE DE GEOGRAPHIE DE PARIS U.M.R. 7533 LADYSS

Alexandra LOCQUET

Born to be wild ?
Représentations du sauvage et stratégies de protection de la wilderness en Europe

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris 1 en Géographie

Présentée et soutenue publiquement le 7 juillet 2021

Sous la direction de Laurent SIMON (Professeur, Université Paris 1, Ladyss) et de Stéphane HÉRITIER (Professeur, Université Grenoble Alpes, Pacte)

Membres du jury

Xavier ARNAULD DE SARTRE, Directeur de Recherche CNRS, TREE (rapporteur)
Toby AYKROYD, Coordinator Wild Europe (examinateur)
Céline CHADENAS, Maître de conférences HDR - Université de Nantes (examinatrice)
Christine FARCY, Professeur, Université Catholique de Louvain (rapportrice)
Stéphane HÉRITIER, Professeur, Université Grenoble Alpes, Pacte (directeur)
Nathalie PETTORELLI, Senior scientist, Institute of Zoology, Zoological Society of London (examinatrice)
Laurent SIMON, Professeur, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ladyss (directeur)

Dessins de couvertures : Alexandra LOCQUET, 2020.
Référence dans le titre : Steppenwolf, *Born to be wild*, 1968

Remerciements

L'exercice de la thèse est, par bien des aspects, comparable à la *wilderness.* C'est à la fois une occasion unique d'ouverture à la réflexion, mais aussi une confrontation aux idées, à soi, à un terrain inconnu qu'il faut découvrir. C'est en soi, un parcours initiatique. Cette expérience, menée en solitaire, n'est pourtant rendue possible que par l'accompagnement et l'encouragement reçu tout au long de cette aventure. Finalement, la réalisation d'une thèse s'appuie sur une équipe, discrète, dont les membres ne se connaissent pas nécessairement, mais qui contribuent tous, à leur manière, à la réalisation de ce travail. Je tiens donc à remercier tout(te)s celles et ceux qui ont su, d'une manière ou d'une autre, m'épauler tout au long de ces années.

À commencer par mes directeurs, Laurent Simon et Stéphane Héritier, pour leur confiance, leur encadrement et leurs éclairages toujours pertinents. Nos échanges ont su faire mûrir mon questionnement et ma réflexion tout au long de ces années. Ils ont su m'accompagner dans mes recherches, tout en me laissant une grande liberté.

Cette recherche n'aurait pas pu aboutir sans l'aide et l'éclairage de Steve Carver, que je remercie infiniment. Merci de m'avoir accueillie au sein de l'Université de Leeds et de m'avoir permis de rencontrer de nombreux acteurs.

Je tiens ensuite à exprimer ma gratitude à l'ensemble des membres de mon jury de thèse pour avoir accepté d'évaluer et de commenter ce travail. Merci également aux membres de mon comité de thèse pour leur disponibilité et leurs éclairages méthodologiques.

Je souhaite également remercier le groupe de travail UICN *wilderness et nature férale,* et plus particulièrement Thierry Lefebvre, pour m'avoir permis de suivre toutes ces années les évolutions du groupe et assister à de riches échanges.

Cette thèse n'aurait pu être possible sans le concours de toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à tous les acteurs qui ont pris du temps pour partager avec moi de leur métier, leurs convictions et passions quant au sauvage, autour d'une tasse de thé ou même par téléphone. Je garde un souvenir marquant de chacune de ces rencontres qui ont contribué à maintenir ma motivation pour mon travail et m'ont aidé à construire ma pensée.

Merci également à Éric et Flora pour leur compréhension et leurs encouragements dans la phase finale de ce travail.

Il y a bien sûr aussi l'équipe du Ladyss à qui je tiens à exprimer toute ma gratitude pour m'avoir permis de vivre une expérience intellectuelle, scientifique et humaine des plus enrichissante ! Mes pensées vont évidemment à Pierre Pech et Catherine Carré, que je remercie pour leur bienveillance, leur amitié et leurs commentaires pertinents, mais surtout pour leur bonne humeur à toute épreuve. Mon expérience de doctorante n'aurait pas été aussi riche sans l'énergie de tou.te.s les doctorant.e.s., post-docs, ingénieur.e.s : Laura, Mary, Mathilde, Delphine, Hélène, Simon, Florent, Faustine, Alizé, Cécile, Pierre-Emmanuel, Jean-Marc. Merci infiniment pour tous les riches échanges et conseils avisés, pour le réconfort et le soutien apportés au quotidien, et en toute circonstance tout au long de ces années, et enfin pour ces belles amitiés.

Du traitement de données à la finalisation du manuscrit, j'ai pu compter sur l'aide inestimable de bon nombre de personnes. Un grand merci à Jérémy et Éric, respectivement pour leurs conseils informatiques et SIG si précieux, qui bien que ne m'ayant pas transformée en crack du clavier, ont réussi à me faire progresser et assurer les principales productions de cette thèse. Merci également à ceux et celles qui ont relu ce manuscrit ou aider à sa mise en page (Benjamin, Laura, Hélène, Marion, Othilie, Alexandre, Mary, Bérengère, Faustine, Simon, Stéphanie, Thibault et Rémy) et qui ont évitées quleqeus daségrménets de luctere, léis à un ciertan norbme de fuaets d'ortohgarhpe qui bein que légrères restnet tuoteofis daiplésanets !

Je ne saurai suffisamment remercier mes proches, qui ont su m'épauler et me supporter dans cette aventure. Mes pensées vont évidement à ma famille pour son soutien tout au long de mon parcours, qui, aussi surprenant que cela puisse paraître, aboutit en cette thèse. Je les remercie également pour leur patience et en réponse à l'une de leurs interrogations quant à l'intérêt de la géographie, je souhaite ici faire appel à la citation du livre *Le Petit Prince (*Antoine de Saint-Exupéry, 1946)[1] à laquelle je suis particulièrement sensible *:*

"- *Qu'est-ce qu'un géographe ?*
- *C'est un savant qui connaît où se trouvent les mers, les fleuves, les villes, les montagnes et les déserts.*
- *Ça, c'est bien intéressant, dit le petit prince ! Ça, c'est enfin un véritable métier !"*

[1] Il faut toutefois rappeler que cette citation ne recouvre en rien toute l'épistémologie et l'évolution de la discipline qu'est la géographie, évidemment bien plus étendue que ce que fait dire A. de Saint-Exupéry à son personnage.

Merci à Jean-Paul, Patricia, Laurie et Dénali pour tous les moments partagés et les longues discussions qui ont aidé à construire ma pensée.

Milles merci aux "*Biopotes*" (groupe d'individues culotté(e)s) et plus particulièrement à Laura, Marine, Bérengère, Othilie, Marion, pour leur soutien, pour avoir refait le monde un milliard de fois et vouloir faire bouger les choses, mais surtout pour leur infaillible optimisme et leur folie légendaire ! Un grand merci à Éric pour les longs débats à l'ombre d'un bar ou autour d'un café, merci pour tous les conseils culinaires et moments partagés.
Merci aux Vieux Potes : Leila, Manon et tout particulièrement à Jérémy et Jérôme pour avoir su m'accompagner et me supporter dans tout ce que j'entreprends depuis tant d'années. Mes pensées vont également à Aude et Marie.
Je remercie aussi Aurélia, Julien et Louis pour tous les moments et innombrables tisanes partagées, ainsi que pour m'avoir appris à devenir une As (…ou pas) de la console et autres jeux de société. Un grand merci à Alexandre pour sa bienveillance, sa patience et son soutien pendant la dernière ligne droite. Merci également de m'avoir fait découvrir la dimension cinématographique (voir *zombiesque* de mon objet d'étude), je sais maintenant que la *wilderness* se trouve aussi le long de la "*Fury Road".*

Je remercie Benjamin, pour son soutien à toute épreuve, pour avoir cru en moi et pour m'avoir supporté tout au long de ces années. Mais aussi, pour m'avoir accompagné au plus près de la nature qui m'a donné envie de faire cette recherche. Merci d'avoir su encourager mes projets et lubies les plus variées.

Enfin, merci également à Müsher[2], et Osmose, d'une part de ne pas avoir mangé ni piétiné mon ordinateur et mes livres, et d'autre part pour leur présence apaisante, les pauses de lancers de bâtons et autres jouets (qui ont l'avantage de mêler activité sportive de haut niveau et déconnexion cérébrale). Dans la même idée, une petite pensée pour Charlotte merci pour…euh…son caractère si…euh…particulier.

Je vous remercie donc, vous "mon" équipe. Comme le disait Robert Louis Stevenson: "*We are all travelers in the wilderness of this world, and the best we can find in our travels is an honest friend"*. Merci à vous d'avoir su être cet ami, de m'avoir soutenue.

[2] Le plus beau.

Liste des abréviations

AFB : Agence Française pour la Biodiversité

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

APPG : Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope

ASPAS : Association pour la Protection des Animaux Sauvages

ASGE : Analyse Stratégique de Gestion Environnementale

CBD : *Convention on Biological Diversity*

CEN : Conservatoire d'Espace Naturel

EEA : *European Environment Agency*

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

ONF : Office National des Forêts

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORE : Obligation Réelle Environnementale

MAB : *Man And Biosphère*

NNH : *Nature Needs Half*

PN : Parc National

PNR : Parc Naturel Régional

PRELE : Programme Régional d'Espace en Libre Evolution

RBD : Réserve Biologique forestière Dirigée

RBI : Réserve Biologique Intégrale

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

RNC : Réserve Naturelle de Corse

RSPB : *Royal Society for the Protection of Birds*

SIG : Système d'Information Géographique

UE : Union Européenne

UMS : Unité Mixte de Service

UICN : Union International pour la Conservation de la Nature

UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

WWF : *World Wide Fund for Nature*

WQI : *Wilderness Quality Index*

Table des matières

Remerciements 1
Liste des abréviations 5
Table des matières 6
Introduction générale 11
Partie I - Quel cadre théorique pour appréhender la wilderness en Europe ? 20
Chapitre 1- Une wilderness en Europe ? La construction d'un concept nomade et polysémique 22
Introduction 23
1. La wilderness, le retour d'une vieille idée en Europe 25
1.1. La construction d'une notion culturelle 25
1.2. L'internationalisation et l'écologisation du concept de wilderness 28
2. La wilderness européenne : une inégale prise en compte scientifique et juridique 32
2.1. La wilderness comme objet de recherche 32
2.2. Les limites sémantiques dans la traduction d'une notion polysémique 42
2.3. Les transpositions réglementaires et juridique de la wilderness 44
3. Les raisons avancées en faveur de la protection de la wilderness 52
3.1. La wilderness : une question d'utilité 52
3.2. La wilderness une question d'éthiques 55
3.3. Wilderness versus biodiversité 60
Conclusion 65
Chapitre 2 - Promouvoir et protéger la wilderness en Europe : une dimension de la nature à considérer au regard des rapports au sauvage. 67
Introduction 68
1. Les représentations de la nature à travers le prisme de la wilderness 70
1.1. La wilderness : un modèle d'exclusion ou de cohabitation entre humain et non-humain ?. 70
1.2. La protection de la wilderness : entre conservationnisme et préservationnisme 72
1.3. La wilderness : de la nature à la naturalité 74
2. La wilderness comme cloisonnement spatial entre humain et non-humain 81
2.1. La wilderness comme enjeu spatial 81
2.2. Le critère spatial dans la définition des zones de wilderness européenne : de la zone géographique au continuum de naturalité 83
3. La wilderness, une "idée" et ses déclinaisons 86
3.1. La wilderness européenne : de l'intégration d'un passé anthropisé à la libre évolution 87
3.2. Le rewilding comme modèle de retour du sauvage 90
Conclusion 93
Chapitre 3 - Terrains et méthodes 95
Introduction 96
1. Comment appréhender les représentations et stratégies d'acteurs 98
1.1. Les représentations sociales 98
1.2. De la construction de modèles mentaux à l'émergence de motifs environnementaux 101
1.3. De la pratique à l'émergence de stratégies 104
2. Identification des ressources inhérentes à la recherche et caractérisation de l'objet d'étude. 107
2.1. Une approche multiscalaire 107

2.2. Collecte de données sur les différents terrains 118
2.3. Hypothèses et enjeux scientifiques de la recherche doctorale : rewilding/wilderness ou l'émergence d'un nouveau paradigme environnemental d'action publique 122
3. Outils et méthodes 125
3.1. Méthodes de recueils d'informations 125
3.2. La préparation des données brutes 129
3.3. Analyse des données 130
Conclusion 132
Conclusion partie I 135
Partie II –"It's a wild world"? Promouvoir, identifier et désigner les espaces de la wilderness en Europe 137
Chapitre 4- L'Europe : un espace propice à l'émergence d'un mouvement en faveur de la wilderness ? 139
Introduction 140
1. Quels facteurs de réappropriation de la notion de wilderness en Europe ? 141
1.1. Contexte de prise en charge de la notion par le Parlement européen 141
1.2. La wilderness : un outil conceptuel saisi par les acteurs non institutionnels 144
1.3. Quels facteurs de motivations pour justifier la mobilisation des acteurs en faveur de la wilderness ? 151
2. Le rôle du contexte socioculturel dans la construction des représentations "des" *wilderness(s)* européennes. 154
2.1. L'influence culturelle dans la construction des représentations individuelles et collectives de la nature sauvage 154
2.2. Des représentations variées de la wilderness à l'émergence de notions de substitutions .. 157
2.3. Quels leviers pour susciter l'intérêt des acteurs en faveur des aires de wilderness ? 164
Conclusion 169
Chapitre 5 - Reste-t-il des espaces pour la wilderness en Europe ? 171
Introduction 172
1. L'organisation spatiale européenne comme déterminant de la répartition des aires de wilderness . 173
1.1. Le rôle de l'évolution des usages et des paysages européens dans la création d'opportunité pour la nature sauvage 173
1.2. Disparités territoriales comme déterminant de l'organisation spatiale du sauvage européen;… 177
2. Identification et cartographie de la wilderness européenne 183
2.1. La cartographie comme méthode de délimitation de zones de wilderness 183
2.2. Les marges comme principal horizon pour une wilderness européenne 186
2.3. Le zonage des aires de wilderness : du cadre théorique à l'impossible mise en pratique .. 189
3. Quels écosystèmes les acteurs considèrent-ils comme représentatifs de la *wilderness* en Europe ? …. 196
3.1.Les extrêmes du sauvage européen comme modèle 196
3.2.Quels états de références mobilisés ? 199
Conclusion 203
Chapitre 6 – Quelles stratégies pour favoriser le retour de dynamiques naturelles en Europe ? 205
Introduction 206
1. Quelles stratégies disponibles pour quelle(s) wilderness ? 207
1.1. Les stratégies de gestion des milieux 207
1.2.Les stratégies de recherches et médiations 213

1.3. La labellisation comme moyen de diffusion des modèles 219
2. Les stratégies de rewilding pour favoriser le retour de la faune sauvage en Europe 223
2.1. Entre crocs et cornes : quelle place pour l'animal sauvage en Europe ? 223
2.2. Les prédateurs : symbole du sauvage indésirable ? 225
2.3. L'herbivore comme nouvelle figure de l'animal sauvage en Europe ? 228
3. Les effets d'une *wilderness* européenne 232
3.1. Les problématiques induites par le retour de la grande faune 232
3.2. Conflits et acceptabilité 236
Conclusion 239
Conclusion partie II 241
Partie III – La wilderness une nouvelle manière paradoxale d'aborder le sauvage en Europe 243
Chapitre 7 – Questionner la pertinence des espaces naturels protégés en tant que dispositifs adaptés à la protection de la wilderness 243
Introduction 245
1.Les dispositifs de gestion préconisés par les instances européennes 246
1.1. Les dispositifs européens de protection de la nature 246
1.2. Des dispositifs nationaux de protections de la nature inégaux 252
1.3. Le recours à des outils de gestion classique 257
2. La *wilderness* comme questionnement des pratiques de gestion 259
2.1. Remise en cause des modèles classiques 259
2.2. Rewilding versus restauration 262
2.3. Redéfinition du rôle des gestionnaires et de la place de l'humain 264
3. Des outils au service de la pérennisation des actions : Maîtrise foncière, éducation, contractualisation 266
3.1. La maitrise foncière comme outil de protection de la wilderness 266
3.2. Inscrire les projets dans le temps et favoriser leur pérennisation 268
Conclusion 270
Chapitre 8 – La wilderness comme nouvelle opportunité pour les territoires 272
Introduction 273
1. La *wilderness* comme moyen de revalorisation d'un territoire 274
1.1. La wilderness comme modèle économique 274
1.2. La wilderness comme moyen de réappropriation d'espace 279
2.Les aires de wilderness comme réponse à un besoin de nature renouvelé 282
2.1. La wilderness : une préoccupation portée par l'imaginaire citadin ? 282
2.2. La wilderness, une "nouvelle frontière" des pratiques "*wellbeing*" (bien-être) ? 286
2.3. L'humain au milieu du sauvage 290
Conclusion 294
Conclusion partie III 296
Conclusion générale 298
Bibliographie 311
Sitographie 345
Annexes 352
Liste des figures 381
Liste des tableaux 383

"I am glad I will not be young in a future without wilderness."

Aldo Leopold, *A Sand County Almanac*, 1949

Introduction générale

La *wilderness,* symbole du sauvage par excellence est, depuis la fin des années 2000, redevenue une dimension de la conservation de l'environnement en Europe. Ce que les anglophones désignent par le terme de *wilderness* est généralement compris comme de grands espaces, caractérisés par leurs dimensions spatiales, philosophiques, écologiques, spirituelles, et dont les représentations sont empreintes de contradictions. Peuplée de créatures réelles ou imaginaires parfois extravagantes, la *wilderness* est polymorphe, associée à des aspects religieux et mythologiques (Nash 2014). D'une extrême complexité, elle peut être perçue dans sa dimension physique à travers les cinq sens, génératrice de sons, de sensations ou d'odeurs. Lieu de l'expérience de la nature et de la solitude, elle est associée à une forte dimension émotionnelle. Perçue par certains comme immuable, et résiliente, elle n'en est pas moins fragile. Politisée, écologisée et médiatisée, elle est devenue un objet aux multiples facettes. Une part d'elle est réelle, tangible, le reste n'est que construction, que projection de visions. La *wilderness* est une histoire de culture. Elle existe donc à travers des représentations collectives mais aussi personnelles, ce qui explique sans doute la multiplicité des lectures qu'elle suscite. Car finalement, sa caractéristique première est d'être l'altérité[3] dans toute sa splendeur. Elle est l'Autre radical, autrement dit : le non-humain. Celle dont des générations ont cherché à se démarquer, se différencier, bien que certains se sentent liés à elle.

Mais de quoi parlons-nous concrètement ? où est-elle aujourd'hui en Europe ? Existe-t-elle encore ? N'est-ce qu'une chimère ? Sauvage par essence, la *wilderness* est extrêmement compliquée à saisir. Mais alors, comment la qualifier ? Là encore, l'indétermination semble dominer ; un peu comme un sentiment que tout un chacun ressent, mais que personne n'exprime de la même manière. Pour la qualifier convenablement, il faudrait en borner les limites, quelles qu'elles soient (théoriques et spatiales). Cela ne se fait pas sans soulever un grand nombre de questions : quelles surfaces ? Quelles composantes ? En outre, qui pour la juger, la définir, et redéfinir ? La conceptualiser et la transformer en outil de protection de la nature, en politique ?

> En Occident en général et en Europe en particulier, les constructions culturelles ont conduit les sociétés humaines à penser la nature et le sauvage presque exclusivement en termes de contrôle, de normes. Les séparations domestiques/sauvages et sauvage

[3] L'altérité désigne ce qui est autre au regard de soi (CNRTL 2012; J Lévy et Lussault 2003a). La wilderness en tant qu'entité représentative du non-humain et de l'opposition aux sociétés humaines constitue une altérité.

acceptable/sauvage indésirable ou nuisible rendent compte, d'exploitation au service des sociétés humaines, pour la force de travail, les ressources alimentaires ou les services que la nature fournit en termes d'images de pouvoir (héraldique), d'entraînement militaire en temps de paix (les chasses seigneuriales) ou de récréation (chasse). Au XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe siècle au moins, les initiatives de conservation de la nature sont pétries d'ambivalences en ce qui concerne la faune sauvage. Son contrôle passe notamment par la maîtrise du paysage et de l'organisation spatiale en proposant une séparation dualiste entre l'espace humain et non-humain. En dépit des appels à la réconciliation (Fleury et Prévot-Julliard 2013) ou au retour du sauvage, prôné par des écologues ou des associations écologistes (Cochet et Durand 2018), une partie de l'opinion publique demeure très craintive dans de nombreux pays, ce qui atteste de la difficulté d'une partie des Européens à cohabiter avec une grande nature sauvage, souvent qualifiée de *wilderness*. Cette notion, surtout associée au monde anglophone, est un concept nomade qui a évolué de l'Europe aux États-Unis, "*pour revenir chargé d'une aura nouvelle et d'une signification difficile à cerner*" (Arnould et Glon 2006)[4].

Le retour d'une wilderness européenne

Le 3 février 2009, le Parlement européen a adopté à la quasi-unanimité (538 voix pour, 19 voix contre et 12 abstentions(Parlement européen 2009b)) une résolution invitant la commission à élaborer une stratégie visant à développer les "*wilderness areas*", c'est-à-dire, dans la traduction française officielle, "*les zones de nature vierge*". La proposition favorable à l'identification d'une wilderness européenne conduit, la même année à Prague, à l'organisation d'une conférence qui regroupe des représentants de gouvernements, d'institutions académiques et d'ONG, majoritairement d'Europe centrale et orientale, afin d'élaborer une définition se voulant consensuelle des espaces à haute naturalité dans le contexte

[4] Les éléments marqués d'une bordure sont issus de l'article légèrement modifié : Locquet A., et Heritier S., 2020, European Wilderness Areas – Interrogation autour de la nature et du sauvage en Europe à propos du projet d'établissement d'aires de "nature vierge" en Europe, *Cybergeo : European Journal of Geography*

européen (Coleman et Aykroyd 2009). Un document postérieur signale que la conférence a été l'occasion de désigner les zones de wilderness en Europe comme étant "*un espace à haute naturalité (…), gouvernée par des processus naturels. Il est composé d'espèces et d'habitats indigènes et suffisamment grands pour le fonctionnement écologique effectif des processus naturels et sans activité humaine intrusive ou extractive, habitat permanent, infrastructure ou perturbation visuelles*" (Wild Europe, 2012).

L'introduction de la notion de wilderness dans une résolution (Basteimjer 2016), même si elle s'avère sans portée réglementaire[5], constitue pour le moins une curiosité dans un espace européen à propos duquel, quarante ans plus tôt, Harold K. Eidsvik, spécialiste des questions de conservation, écrivait que "*les pays d'Europe du Nord protègent de vastes zones de wilderness" tandis qu'au "Royaume-Uni [au] Danemark et [dans] la plupart du Sud de l'Europe (…) la vraie wilderness est inexistante*" (Eidsvik 1989). Pour autant, la wilderness qu'évoque le canadien H. K. Eidsvik ne renvoie pas nécessairement au même univers de sens que celle à laquelle fait référence le texte du Parlement européen.

Depuis la fin des années 2000, l'engouement pour la *wilderness* en Europe a conduit au déploiement d'initiatives variées principalement portées par des acteurs associatifs (*Wild Europe Initiative, European Wilderness Society, Rewilding Europe)* qui se mobilisent sur des sujets aussi différents que la médiatisation du concept, la gestion d'espaces, la création de nouveaux modèles économiques ou encore la réintroduction d'espèces. La multiplicité des actions menées est associée à une diversité de concepts et d'approches plus ou moins rattachés au concept central de *wilderness* qui semble alors apparaître de nouveau comme un idéal à atteindre, entre mythe et réalité. On peut ainsi voir émerger les notions de *wild land,* libre évolution, ou encore de *rewilding*, qui se traduisent par des approches techniques variées (gestion passive, réintroduction, restauration de milieux). La diversité des concepts mobilisés conduit à l'apparition de débats tant conceptuels qu'opérationnels sur ce que recouvrent ces notions, sur leurs définitions, sur les modalités de leur mise en œuvre, ou encore sur la place

[5] Même si elle s'avère sans portée réglementaire, la résolution constitue une rupture dans la terminologie utilisée en Europe : elle fait passer la question de la wilderness d'une arène de discussion réunissant des acteurs associatifs de la protection de la nature ou de la faune sauvage, à une résolution faisant entrer la question de la wilderness dans le champ des possibles de l'action publique à l'échelle de l'Union européenne.

que l'humain doit y tenir. La *wilderness* constitue donc un objet d'étude complexe qui peut être abordé à travers plusieurs disciplines.

La wilderness : un objet géographique

La *wilderness* est un concept polymorphe, éminemment plastique qui peut être étudiée à travers le prisme de plusieurs disciplines allant de l'histoire, de la géographie à l'écologie en passant par la philosophie. Ce concept est largement mobilisé dans les sciences sociales, en raison de ses dimensions culturelles et du rôle que la protection de cette catégorie d'espace peut jouer pour contribuer à atténuer la crise environnementale (par exemple par les possibilités de séquestration du carbone). Ce champ disciplinaire s'intéresse aux rapports entre l'être humain et la nature en questionnant à la fois les systèmes de valeurs et de représentations, mais aussi les enjeux environnementaux, les processus et les acteurs de gestion (Gendron et Vaillancourt 2007).

Dans le cadre de cette thèse, la *wilderness* est abordée selon une approche géographique. La géographie appréhende la *wilderness* comme un objet social, culturellement construit et comme un espace physique réel, un milieu spatialisé et un support de biodiversité. L'entrée disciplinaire ici choisie permet de relier les aspects immatériels (représentations) et matériels (pratique de gestion et de protection) de la *wilderness.* Plus spécifiquement, cette recherche s'inscrit dans le courant de la géographie environnementale, conçu comme une science des relations entre nature et sociétés (Chartier et Rodary 2007), située "*au croisement des données physiques dites "naturelles" et des données sociales, économiques et politiques*", et permet de considérer la nature "*en tant qu'espace produit, représenté par les sociétés et interagissant avec ces dernières*" (De Bélizal *et al.* 2017).

La géographie environnementale offre ainsi la possibilité de comprendre un système socio-environnemental en analysant les rapports aux écosystèmes et la gestion de la biodiversité en l'ancrant dans des espaces à haute naturalité.

La présente recherche pourrait également s'inscrire dans une géographie de la conservation qu'appellent à fonder Mathevet et Godet (2015). Cette dernière a pour ambition de s'appuyer sur une approche pluridisciplinaire et de faire converger des connaissances issues de la biologie, de l'écologie et des sciences sociales, notamment par l'étude du lien entre les acteurs et les stratégies de conservation mises en œuvre. Pour cela, Mathevet et Marty (2015) proposent tout d'abord d'avoir recours à l'écologie du paysage, c'est-à-dire à l'étude du degré d'hétérogénéité spatio-temporelle d'un paysage (la connectivité paysagère). Il a en effet été

démontré qu'une des raisons majeures de la perte d'habitat est due à leur fragmentation et que la conservation de la biodiversité passe entre autres par l'assurance d'une connectivité entre les habitats pour permettre d'assurer le cycle de vie des espèces (Locquet et Clauzel, 2018). Au sein d'un réseau écologique viable pour les espèces, les auteurs distinguent d'une part les réservoirs de biodiversité et d'autre part les corridors (Burel et Baudry 1999; Bennett 1991). Les premiers constituent les espaces dans lesquels la biodiversité est la mieux représentée et à l'intérieur desquels les espèces peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction) (Arnould *et al.* 2011; Linglart *et al.* 2016). Les corridors, pour leur part, correspondent aux "liaisons fonctionnelles", qui assurent la circulation des espèces entre les différents réservoirs et habitats (Arnould, *et al.*, 2011)[6].

Cette question est particulièrement importante dans le contexte de l'étude de la *wilderness*, puisque ces espaces sont supposés abriter –soit naturellement, soit à la suite des réintroductions – des grands mammifères présentant des domaines vitaux conséquents et ayant des besoins de déplacement importants. Dans cette optique, les corridors et moyens de connectivités sont pris en compte dans les stratégies en faveur des zones de *wilderness* (Carver et Fritz 2016) et plus particulièrement dans les projets de *rewilding* (Pettorelli, *et al.*, 2019).

Ces travaux (Carver et Fritz 2016 ; Pettorelli, *et al.*, 2019) montrent que la géographie constitue un apport intéressant à travers l'évaluation des pressions anthropiques sur l'environnement et de leurs répartitions spatiales. C'est notamment ce que propose et applique Guetté (2018) dans sa méthodologie de détermination et de cartographie de la naturalité et qui se retrouve dans la plupart des travaux de cartographie des zones de *wilderness* (Carver et Fritz 2016). La question de la délimitation spatiale et du zonage des aires de *wilderness* est particulièrement centrale dans les réflexions visant à établir un cadre théorique et méthodologique pour définir ces espaces. Envisager de laisser de la place à la *wilderness* suppose de réfléchir également à la manière donc les sociétés modernes peuvent cohabiter avec ces espaces, et donc à interroger le rapport au sauvage.

Interroger le rapport au sauvage en Europe

Le développement d'initiative en faveur de la *wilderness* en Europe amène à étudier les possibilités de déployer et protéger des espaces de nature sauvage dans un contexte d'hyper anthropisation. L'objectif central de cette thèse est de réfléchir à quel type de *wilderness* l'Europe peut prétendre et quel référentiel de *wilderness* (d'un point de vue spatial, temporel,

[6] Paragraphe adapté de l'article de Locquet et Clauzel 2018.

ou en termes d'espèces) peut être mobilisé. Cela amène à étudier le type de mesures que promeuvent les acteurs politiques, scientifiques et gestionnaires (associatifs et privés) en guise de stratégie écologique. Les réflexions ici induites conduisent également à questionner le rapport qu'entretiennent les sociétés européennes avec le non-humain et plus particulièrement la nature sauvage.

Ces interrogations ont conduit à formuler la question de recherche suivante qui anime l'ensemble de ce travail doctoral :

La wilderness est-elle un objectif à atteindre (celui d'une véritable altérité) ou doit-elle être considérée principalement comme une référence mobilisatrice pour de nouveaux rapports à la nature en Europe ?

Pour y répondre, le projet de thèse s'articule autour de trois axes de réflexion :

(1) Le **premier** s'intéresse à la manière dont la notion de *wilderness* a imprégné la stratégie européenne et en quoi la (ou les) représentation(s) de la *wilderness* se traduisent par des préconisations différentes en matière de localisation, d'étendue et de " gestion ".

Le but est de comprendre le processus par lequel cette idée, principalement portée par des ONG, a finalement été reprise par le Parlement européen, ce qui amène à se demander si la *wilderness* n'est qu'un simple outil de politique publique. L'analyse portera également sur la manière dont les acteurs intègrent cette notion dans les actions et projets de gestion développés sur leurs territoires, tout en prenant en compte leur contexte socioculturel local. Cela amènera également à s'interroger sur la place des êtres humains dans ce dispositif, à savoir s'ils y sont intégrés, s'il y est juste de passage ou s'ils en sont totalement exclus.

(2) Le **deuxième axe** a pour objectif de comprendre *si* et *dans quelle mesure* ces préconisations et dispositifs d'acceptation et leurs références à la nature sauvage favorisent l'adhésion ou les conflictualités dans les territoires concernés.

Il s'agit d'étudier comment les acteurs engagés dans des actions en faveur du retour de la wilderness en Europe promeuvent ces espaces et quels sont leurs leviers pour les faire accepter sur les territoires concernés, étant donné que ces projets peuvent être source de tension dans la mesure où ils modifient le patrimoine paysager, foncier, culturel local et peuvent entrainer des conflits d'usage. L'objectif est d'identifier les référentiels

(spatiaux, écologiques, temporels) utilisés à l'échelle nationale pour déterminer qu'une zone est susceptible ou non de devenir un espace de *wilderness*.

(3) Le **dernier axe** vise quant à lui à comprendre dans quelle mesure la notion de *wilderness* contribue à reconfigurer les principes de gestion de la nature en Europe.

Cet axe s'interroge sur la pertinence des projets de *wilderness* à participer à la conservation de la biodiversité ainsi que sur l'apport de ces projets par rapport aux pratiques de gestion et de conservation utilisées jusqu'alors. La majorité des programmes de *wilderness* en Europe étant surtout fondée soit sur la réintroduction d'espèces, soit sur le principe de libre évolution, il faut se demander quel est l'impact de ces pratiques sur les habitats et espèces. Enfin, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont les gestionnaires espèrent pérenniser ces espaces, alors que les dynamiques naturelles se développent sur des pas de temps longs qui se comptent en dizaines, voire en centaines d'années pour les milieux forestiers.

Cette thèse se concentre sur trois terrains qui nous ont paru refléter la diversité conceptions de la *wilderness* européenne et de son intégration au niveau national et local. Le choix a ici été fait de se concentrer essentiellement sur l'Europe de l'Ouest, d'une part par ce qu'il s'agit de la portion du territoire européen la plus densément occupé (ce qui a priori laisse peu de place pour des espaces sauvages de grande envergure) et d'autre part, car la plupart des initiatives en faveur de la wilderness émanent principalement de cette région. Chacun des terrains est abordé selon une approche multiscalaire qui s'intéresse à la fois aux initiatives développées aux niveaux nationaux et à celles mises en œuvre localement. Le premier terrain d'étude est le Royaume-Uni, qui a été retenu pour le développement d'initiatives en faveur de la *wilderness* dès le début des années 2000 aussi bien aux échelles européennes (à travers la mobilisation du *Wild Europe Initiative,* et du *Wildland Researche Institute*), qu'aux échelles locales. Il s'agit également du pays dans lequel a été développé et mis en place le concept de *wild land* (Fritz 2001; Boyle et Wheeler 2016).

Le deuxième terrain d'étude retenu est les Pays-Bas qui ont la particularité de présenter un territoire très modifié par les activités anthropiques et parmi les densités de population les plus élevées d'Europe. C'est également l'un des premiers pays à développer des expérimentations de *rewilding,* notamment dans le cadre de la réserve de *Oostvaardersplassen.*

Le troisième et dernier terrain est la France. Je l'ai choisi pour sa position de carrefour écologique entre différentes régions biogéographiques et pour la faune qui s'y trouve,

particulièrement en termes de prédateurs. Le pays a également été retenu pour la variété des initiatives qui commencent à s'y développer notamment en termes de libre évolution.
Enfin, une analyse a également été menée à l'échelle européenne à travers l'étude des principales organisations ayant des projets et une influence à l'échelle de l'ensemble de l'Union européenne. Afin de saisir les représentations qu'ont les acteurs des concepts attachés à la *wilderness* et qu'ils mobilisent, ainsi que pour saisir quelles sont les stratégies mises en place pour protéger ces espaces de nature sauvage, le choix a ici était fait de s'appuyer sur des enquêtes de terrains. Les discours d'acteurs constituent le matériau principal de cette thèse, ils ont été recueillis à l'aide d'entretiens semi-directifs menés auprès d'enquêtés agissant en faveur de la *wilderness*. Le recours à des entretiens a été privilégié dans le cadre de cette recherche, car cette méthode qualitative permet d'appréhender d'une part les stratégies et jeux d'acteurs, et d'autre part le sens et système de valeur que les personnes rencontrées donnent à leurs pratiques. Il est ainsi possible d'analyser la construction d'un processus décisionnel menant au développement d'actions (Bréchon, 2015, Blanchet et Gotman, 2010).

La première partie de ce travail vise à replacer la question de recherche dans le cadre théorique et conceptuel attaché à la notion de *wilderness.* Le **chapitre 1** présente ainsi dans un premier temps l'historique et l'évolution de la notion de son émergence, à son déploiement international et jusqu' à son retour en Europe. Ce chapitre s'intéresse ensuite à la prise en compte scientifique et juridique de la notion dans le contexte européen, tout en abordant également les limites sémantiques de la traduction du concept dans différents idiomes. Enfin, ce chapitre présente les principaux arguments philosophiques et scientifiques avancés pour justifier la prise en considération de la *wilderness* et la nécessité de protéger ces espaces. Le **chapitre 2** étudie les représentations de la nature à travers le prisme de la *wilderness* en s'intéressant notamment à la dimension dualiste de la notion qui oppose humain et non-humain. Ce chapitre présente également les différents concepts développés par les acteurs en Europe pour se saisir de la notion de *wilderness* dans des contextes variés. Dans le **chapitre 3** sont présentés les terrains et méthodes utilisés dans le cadre de ce travail de thèse, ainsi que le cadre théorique ayant permis de mener à bien cette réflexion.

La deuxième partie cherche à appréhender les déterminants des représentations de la *wilderness* par les acteurs rencontrés et d'étudier comment cela se traduit par la mise en œuvre de pratiques. Le **chapitre 4** s'intéresse aux conditions de la réémergence du concept de *wilderness* en Europe. Il est ici question d'identifier à la fois les types d'acteurs qui prennent en charge les questions relatives à la *wilderness* et les facteurs de leurs motivations que ce soit aux

échelles européennes ou nationales. Le **chapitre 5** vise à comprendre les facteurs de répartition spatiale des zones de *wilderness* en Europe, ainsi que d'étudier les méthodes d'identifications de ces espaces afin d'évaluer leur localisation potentielle. Le **chapitre 6** quant à lui analyse les stratégies déployées en faveur de la nature sauvage en Europe, qu'elles soient ou non spatialisées. Il s'agit ici d'identifier s'il existe des spécificités propres à *wilderness* européenne.

La troisième partie de cette thèse a pour objectif de replacer les pratiques et représentations attachées à la *wilderness* dans le contexte européen par rapport aux pratiques de gestion classique de la nature. À cette fin, le **chapitre 7** met en perspective les outils de gestion classiques de l'environnement en Europe et dans les terrains étudiés par rapport aux objectifs attachés à la *wilderness* et au regard des stratégies déployées par les acteurs rencontrés. Enfin, le **chapitre 8** vise à identifier dans quelle mesure le développement d'initiatives en faveur de la *wilderness* en Europe peut constituer un modèle de développement local.

Clés de lecture de la thèse

Le terme de *wilderness* est utilisé tout au long de cette thèse par priorité, en raison des difficultés de traductions qu'il représente[7]. Toutefois, afin de faciliter la lecture, le terme est parfois remplacé par le syntagme *nature sauvage*. Il faut ici noter qu'il ne s'agit pas d'une traduction du terme de *wilderness*, l'expression est ici envisagée comme un substitut convenable permettant la compréhension des idées développées.

Par ailleurs, tout au long de ce travail de recherche, malgré les difficultés d'établir une définition commune de la *wilderness* en Europe, c'est la définition proposée par le Parlement européen qui servira de texte de référence.
La notion de définition commune, suppose ici une définition acceptée, comprise et mobilisée par l'ensemble des acteurs européens (institutionnels, associatifs, privés) agissant en faveur de la *wilderness* en Europe.

[7] Les contours et la construction de la notion de *wilderness* sont développés dans la première partie du présent texte.

Partie I - Quel cadre théorique pour appréhender la wilderness en Europe ?

La montée de préoccupation en faveur de la nature sauvage en Europe a pris de plus en plus d'ampleur depuis la fin des années 2000. Présentée comme un moyen de lutte contre les problèmes environnementaux actuels, elle est petit à petit devenue un objet central de réflexion dans le domaine de la protection de l'environnement. Cependant, la *wilderness* est un concept complexe, attachée à la culture étatsunienne, difficile à saisir tant dans les sphères philosophiques, politiques qu'écologiques. Comment ce concept a donc pu prendre une place centrale dans les réflexions relatives à la protection de l'environnement en Europe ? Comment se caractérise et se définit la *wilderness* dans le contexte européen ?
L'objectif de cette partie est de présenter comment la notion de *wilderness* peut être appréhendée dans le contexte européen et à travers quels cadres théoriques.

Dans un premier temps (**chapitre 1**), il s'agit de s'intéresser aux origines mêmes du concept à travers une revue de la littérature. L'analyse proposée vise également à comprendre quels sont les facteurs qui ont contribué à construire et faire évoluer la notion tout en participant à sa diffusion aussi bien à l'échelle mondiale qu'européenne. L'approche historique permet également d'aborder la manière dont le concept s'est vu petit à petit internationalisé et comment elle a été saisie par l'écologie scientifique pour devenir un objet central dans la conservation de l'environnement en occident.

Il est ensuite question, dans le **chapitre 2**, de comprendre comment la *wilderness* conduit à interroger les rapports entre humains et non-humains et ouvre ainsi le débat sur la place de l'humain dans la nature sauvage. Le chapitre s'intéresse notamment ici à la manière dont le concept se veut représentatif d'un certain état de nature, et comment il est possible spatialement d'appréhender de tels espaces. La prise en charge des questions relative à la *wilderness* ouvre également la réflexion sur les motivations et arguments en faveur de ces espaces, et sur la manière dont le concept s'est inscrit dans les mouvements de protection de la nature dans le monde. Enfin, ce chapitre s'intéresse aux différents concepts développés en Europe pour appréhender au mieux les questions de *wilderness.*

Le **chapitre 3** pour sa part, entend définir le cadre théorique de cette thèse, choisi pour étudier la *wilderness* en Europe. Il s'agit ici de présenter les terrains d'études investigués durant cette recherche ainsi que les outils et méthodes retenus. Le choix a été fait de s'intéresser

prioritairement aux représentations des acteurs qui conduisent aux développements de pratiques et d'initiatives. À cette fin, la méthode de collecte de discours via des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs préalablement identifiés a été retenue. Il s'agit donc essentiellement d'analyses qualitatives.

Chapitre 1- Une wilderness en Europe ? La construction d'un concept nomade et polysémique

> Les éléments marqués d'une bordure sont issus de l'article légèrement modifié :
>
> Locquet A., et Heritier S., 2020, European Wilderness Areas – Interrogation autour de la nature et du sauvage en Europe à propos du projet d'établissement d'aires de "nature vierge" en Europe, *Cybergeo : European Journal of Geography*

"There is a love of wild Nature in everybody,
an ancient mother-love ever showing itself whether recognised or no,
and, however, covered by cares and duties."

John Muir, *John of the Mountains*, 1938

Introduction

Depuis quelques années, le concept de *wilderness*, principalement issu de la culture anglo-saxonne, a émergé comme approche de conservation de la nature en Europe, comme l'atteste l'adoption de la résolution relative aux "*wilderness areas"* par le Parlement européen en 2009 (annexe I) (Parlement européen 2009a). Il s'agit d'un "*concept nomade*" qui a évolué de l'Europe aux États-Unis, "*pour revenir chargé d'une aura nouvelle et d'une signification difficile à cerner*" (Arnould et Glon 2006). La *wilderness* est communément associée à des espaces sauvages où l'influence humaine est quasiment inexistante. Son évolution et sa construction sont fortement dépendantes des cultures dans lesquelles elle est développée, mais également des perceptions qu'ont les hommes du reste du monde vivant et des relations entre humains et non-humains (Kirchhoff et Vicenzotti 2014). Le concept en lui-même est multidimensionnel et complexe (Ceauşu *et al.* 2015). Il apparait comme un objet socialement construit, chargé de symbolisme (Meyer 2013). D'abord mystique puis philosophique, la *wilderness* était utilisée pour désigner des espaces protégés, en devenant un concept central dans le vocabulaire de la conservation de la nature au XIXe siècle. En raison de sa complexité, la *wilderness* n'est pas clairement définie (Carver, *et la.,* 2002; Jones-Walters et Čivić 2010) et est ainsi devenue l'objet de débat tant d'un point de vue conceptuel qu'en matière de pratiques de protection.

> Ce chapitre examine la manière dont l'utilisation de la notion de *wilderness* jusqu'alors peu présente chez les acteurs européens est saisie par des promoteurs de la protection de la nature. Ces derniers ont incité la Commission européenne à voter une résolution susceptible de stimuler les réflexions en matière d'actions territoriales ou réglementaires et de recherche scientifique. Ainsi, s'agit-il d'une nouvelle manière de désigner la nature ? Le terme renvoie-t-il à des modalités d'actions sur des milieux à protéger pour leurs qualités intrinsèques ou pour les services qu'ils rendent ? Et comment cette notion fréquemment utilisée en écologie - au moins dans les écrits anglophones - et en géographie de la conservation est-elle comprise dans les différents champs linguistiques qui constituent l'espace européen ? Au-delà, qu'en sera-t-il de la traduction par des décisions collectives (publiques ou privées), des choix de maintenir des écosystèmes dynamiques (avec

ou sans les humains ?) et de l'établissement des critères susceptibles d'être transférés dans d'autres contextes géographiques, culturels ou linguistiques ? Autrement dit, la résolution du Parlement européen introduit l'idée d'un horizon nouveau en Europe qui relève autant du scientifique que du politique.

Ce chapitre concentre ce faisceau d'interrogations croisées dans un unique fil problématique : quelle *wilderness* pour l'Europe ?

Le texte rappelle d'abord les contours, les usages et les limites de la notion de *wilderness*. Le deuxième temps sera consacré à l'analyse l'évolution de la recherche avant d'aborder les enjeux sémantiques, et de transposition réglementaire en Europe de la notion. La troisième partie s'intéresse aux motivations et facteurs justifiant la prise en considération des espaces de *wilderness* en Europe, allant des considérations en termes de services écosystémiques, aux réflexions éthiques et enjeux de protection de la biodiversité.

Clés de lecture du chapitre 1

Objectifs :

- Comprendre les origines du concept de *wilderness* et l'importance des contextes culturels dans sa détermination.
- Comprendre comment la notion de *wilderness* a évolué et s'est diffusée dans le monde et en Europe.
- Comprendre comment la notion de *wilderness* s'est chargée d'une dimension écologique.
- Comprendre comment la *wilderness* est intégrée et comprise d'un point de vue réglementaire en Europe.
- Identifier les arguments mis en avant pour justifier la prise en considération des espaces de *wilderness* en Europe

Questionnements :

- Quels sont les facteurs contextuels et culturels qui ont conduit à la construction de la notion de *wilderness* ?
- Comment cette notion culturelle a-t-elle pu devenir un objet politique et réglementaire en faveur de la protection de l'environnement ?
- Quels sont les facteurs qui justifient la protection et la prise en charge des zones de *wilderness* en Europe ?

Méthodologie utilisée :

- Recherches bibliographiques et revue de littérature

1. La wilderness, le retour d'une vieille idée en Europe

La *wilderness* est une notion ancienne complexe à appréhender. Les représentations qu'en ont les acteurs et auteurs varient en fonction des époques et contextes culturels. Cette notion est d'autant plus difficile à définir qu'elle est devenue un outil de désignation d'espaces naturels. Dans cette partie il est question de s'intéresser aux origines de ce concept et d'étudier, en s'appuyant sur la littérature, comment la notion de *wilderness* s'est internationalisée et écologisée.

1.1. La construction d'une notion culturelle

> La notion de *wilderness* est souvent associée à la culture américaine (Arnould et Glon 2006) et plus largement au monde anglophone produit par la colonisation britannique en application de la doctrine de la *terra nullius* (Washington 2007). Elle trouve son origine étymologique dans les langues teutoniques et nordiques. R. Nash (2014) rapporte que le terme est issu des deux racines "*wild*" et "*dẽor*", desquelles découle "*wild-dẽor*-ness" qui fait référence au lieu des bêtes sauvages, à un espace hors du contrôle de l'Homme, pouvant être compris en anglais, comme "*self-willed land*" (Foreman 2008). Dans la mythologie, la *wilderness* délimite le "monde" civilisé du monde sauvage et se situe à la limite entre le naturel et l'imaginaire (Feldt 2012). La notion de *wilderness* se charge à la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne de connotations imaginaires, religieuses et morales, lesquelles contribuent à la fois à sa caractérisation et à sa construction.
>
> Dans la traduction de la bible en langue vernaculaire par J. Wycliff, la *wilderness* apparait à la fois comme moyen de description et comme concept symbolique renvoyant au *Désert* biblique (Nash 2014). Le glissement entre les dimensions matérielles, spirituelles et fantastiques de la *wilderness* est permanent (Feldt 2012). Elle revêt tour à tour des caractéristiques négatives et positives, servant à désigner à la fois les espaces désertiques, hostiles, des territoires d'errance, du mal, abandonnés de Dieu (en opposition à l'Éden) (Cronon 1996; Nash 2014; Larrère et Larrère 2015b).
>
> La notion de *wilderness* prend une nouvelle dimension en étant importée et associée aux États-Unis. Façonnée par la culture des

colons européens qui la transposent dans de nouveaux territoires, la *wilderness* désigne alors des espaces sauvages, inhabités ou abritant des populations jugées primitives, qui s'opposent à la civilisation et qu'il est nécessaire de civiliser (Arnould et Glon 2006; Lewis 2007; Merchant 2003). Le terme de *wilderness* participe ainsi à la construction d'un imaginaire colonial en étant notamment associé au mythe de la conquête de l'Ouest et de la *frontier* définie en 1893 par F.J. Turner comme "*une zone en perpétuelle progression où les pionniers américains entraient en contact avec une sauvagerie indienne et établissaient la civilisation, façonnant la spécificité américaine*" (Rossignol 1997). Les espaces sauvages jouent un rôle important dans la construction de la nation américaine, et, selon W. Cronon, la protection de la *wilderness* revient ainsi à protéger le mythe sacré de la nation (Cronon, 1996)[8].

Au XIXe siècle, les romantiques puis les transcendantalistes vont faire perdre à la *wilderness* nord-américaine une partie de sa dimension repoussante. La *wilderness* évolue sous l'influence de courants artistiques ou philosophiques tel que le transcendantalisme aux États-Unis, porté par R.W. Emerson et H.D. Thoreau (Callicott 2010). Pour les romantiques, la relation avec le monde naturel n'est plus fondée sur la foi, la raison ou la logique, mais plutôt sur la sensibilité et l'affect (Oelschlaeger 1991). La *wilderness,* alors chargée d'une dimension esthétique et spirituelle, devient un espace où il est possible de vivre une expérience profonde de solitude, de spiritualité et du sublime, qui permet de s'extraire de la société (Beau 2013; Nash 2014). Elle devient un refuge, propice à la méditation et à la rédemption, dans un contexte où les dimensions spirituelles et hygiénistes se rejoignent partiellement (Nash 2014; Kirchhoff et Vicenzotti 2014; Larrère et Larrère 2015).

La wilderness : un objet critiqué et déconstruit

Les réflexions et les représentations qui émergent autour de la *wilderness* vont contribuer à structurer les débats, aussi bien

[8] En Amérique du Nord, la *wilderness* a servi à la fois de notion culturelle et de catégorie d'espace dès le XIX[e] siècle. En cela, elle s'inscrit dans une histoire politique qui fait de la wilderness un outil de marginalisation sociale des Premières Nations. L'idée d'un espace du sauvage, renvoyant à celle du Désert biblique s'est retrouvée intégrée aux politiques conservationnistes, l'Occident transposant partout où s'exerçait son influence politique, idéologique, économique ou militaire, les concepts qu'il avait formalisés. Guha (1989) rappelle notamment combien la conception de la wilderness comme nature sans humains a été délétère dans les pays du Tiers Monde. L'évolution des paradigmes de l'UICN (Union International de Conservation de la Nature) depuis les années 1990 montre que cette critique a été partiellement entendue par les institutions internationales, même si de nombreuses situations sont encore empreintes d'une forme de néo-colonialisme.

> philosophiques que scientifiques, autour de la notion et favoriser sa diffusion. Selon Washington (2007), elles conduisent également à des critiques et des remises en cause de la pertinence même du concept de *wilderness* et sur la signification du terme. Les reproches principaux résident dans l'artificialité de la notion culturellement construite qui décrit une "*fausse nature*" - pour reprendre les mots de Cronon (1996), puisqu'elle part du présupposé que certains écosystèmes n'ont pas été modifiés par les activités humaines, une position qui est un héritage d'une conception occidentalo-centrée du monde, construite parallèlement à la colonisation européenne(Nelson et Callicott 2008; Cronon 1996; Larrère et Larrère 2015b). Cette acception revient d'une part à nier l'influence des autochtones et des premières sociétés humaines, et d'autre part à justifier ou faire oublier l'exclusion de populations humaines en dehors de zones à préserver. Nash (2014) relève une sorte d'hypocrisie dans le concept de *wilderness* : selon lui une société doit d'abord se développer d'un point de vue technologique et urbain avant d'exprimer un besoin pour la nature sauvage. Finalement le concept même de *wilderness* serait porté, d'après l'auteur, depuis les romantiques, par une élite urbaine[9] romantique. La *wilderness* est alors envisagée du point de vue d'un vacancier plutôt que de celui d'un conquérant (Nash 2014).

La *wilderness* est également critiquée pour ses dimensions genrées, étant souvent comprise comme un espace où l'homme pourrait exercer sa masculinité. En ce sens, les activités récréatives associées à la *wilderness* sont qualifiées par les promoteurs de ces espaces comme étant "*éminemment viril*" (Larrère et Larrère 2015b). Pour les auteurs écoféministes, c'est en se confrontant à cette nature "*vierge*" que les hommes peuvent éprouver et développer les qualités attachées à leur genre (Moutel 2018). Ces espaces de nature sont quant à eux décrits par des symboles féminins (le plus représentatif étant celui de "*virginité*" (Moutel 2018). Selon Larrère (2015), ces symboles contribuent autant à protéger la nature qu'à l'exposer, comme le montrent les métaphores d'assaut sexuel portées par l'idée même d'une nature vierge à laquelle il faut se confronter, ou qu'il faut "*pénétrer*" pour en percer le secret et prouver sa virilité. En réaction,

[9] Cette notion pourrait presque apparaître comme une forme de repentir, très occidentalo-centrée dans laquelle les Occidentaux sont à la fois les destructeurs de nature sauvage (puisque considérant uniquement les empreintes des activités humaines des populations européennes et leurs pratiques coloniales) et les héros (étant donné qu'ils développent volontés et actions pour protéger ces espaces).

le mouvement écoféministe[10] cherche à déconstruire cet imaginaire genré, et ainsi à s'affranchir de la domination patriarcale qui le sous-tend en œuvrant pour la libération des femmes et de tout subordonné soumis à la domination masculine (Gaard 1997).

La *wilderness* est un concept attaché à de fortes représentations culturelles et imaginaires. En dépit des difficultés à délimiter une définition claire de ce concept, celui-ci a été petit à petit mobilisé à l'échelle internationale et est devenu une notion clé dans le domaine de l'écologie et de la conservation de l'environnement.

1.2. L'internationalisation et l'écologisation du concept de wilderness

1.2.1. L'écologisation de la notion

> Dans la continuité des mouvements intellectuels de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, la *wilderness* – d'abord mystique puis philosophique – se voit attribuer une dimension esthétique renvoyant à la beauté remarquable des espaces sauvages, qui conduit à la volonté de les protéger (Beau 2013). Cette ambition vient également de la prise de conscience de l'ancienneté des impacts anthropiques sur la *wilderness,* comme le disait Aldo Leopold (1925), "*dès les premiers temps, l'un des principaux critères de civilisation a été la capacité à conquérir le désert et de le convertir à un usage économique. Nier la validité de ce critère reviendrait à nier l'histoire*[11]"
>
> Les premiers débats écologistes, au sens moderne du terme, émergent à ce sujet. Ils opposent le préservationisme porté par J. Muir, qui vise à préserver la *wilderness* intacte, au conservationnisme, proposé par G. Pinchot, que la culture d'ingénieur forestier incline à privilégier une approche plus utilitariste de la nature (Lewis,

[10] L'écoféminisme est apparu en France dans les années 70, le terme a ensuite été repris dans les pays anglophones pour désigner un mouvement à l'intersection les aspirations féministes et la lutte écologiques (Larrère 2017) visant à faire entendre la voix féminine dans les éthiques de l'environnement. Ce mouvement s'appuie sur la critique de la domination exercée par les hommes aussi bien sur la nature que sur les femmes (Maris 2009).

[11] Traduction de l'anglais: "*From the earliest times one of the principal criteria of civilization has been the ability to conquer the wilderness and convert it to economic use. To deny the validity of this criterion would be to deny history",*

2007). Quelques décennies plus tard, Aldo Leopold, notamment dans *A Sand County Almanach*, publié en 1949, propose pour sa part une approche écologique inédite : il s'agit de préserver l'intégrité des écosystèmes et de leurs fonctionnalités (Callicott, 2010), conduisant à l'affirmation des positions écocentristes (Delord 2005). Ces mouvements vont participer à l'apparition, dans les années 1970, des éthiques environnementales qui s'intéressent à la valeur morale attribuée à la nature et à la *wilderness* (Larrère 2006). Les différents débats autour de ces sujets conduisent à l'émergence des préoccupations et actions en faveur de la protection de la nature. Plus spécifiquement, ils introduisent l'idée d'une possible gestion de la *wilderness* (Hendee, Stankey, et Lucas 1978). Ils contribuent à renforcer l'écologisation de la notion en recomposant les représentations sociales de la nature, et en participant à une formalisation du concept dans des politiques publiques et les organisations de l'environnement (Kalaora 2001; Mormont 2013; Régis Barraud et Périgord 2013).

Ce processus se traduit aux États-Unis dans la politique de parcs et réserves de nature, ainsi que par l'adoption du *Wilderness Act* de 1964, l'un des premiers documents législatifs à prendre en considération de tels espaces (Mittermeier *et al.* 2003). Dans cette loi, la *wilderness* s'inscrit dans une logique dualiste où les Humains sont temporairement tolérés dans un espace préservé des activités et intrusions humaines. La protection de ces espaces est justifiée par leurs qualités spirituelles et leurs fonctions récréatives. La reconnaissance de ces espaces suppose de restaurer leur *naturalness* (Cole 2000), *soit la qualité écologique d'un milieu exempt de toutes influences anthropiques* (Siipi 2004; Ridder 2007b), sans altérer la *wildness*, conçue comme un sentiment de liberté et d'absence d'action humaine (Landres *et al.* 2000 ; Ridder 2007a); autrement dit, la *wildness* renvoie davantage à la sensation de nature qu'à un espace répondant à des critères écologiques stricts. Dans les années 1980, la prise de conscience croissante de l'impact des sociétés humaines sur l'environnement et l'émergence de la biologie de la conservation comme nouveau champ disciplinaire achèvent de faire évoluer la

protection de la *wilderness* des aspects esthétiques vers des enjeux plus vastes supportés par la notion de biodiversité (Foreman 1995; Grumbline 1995; Mittermeier *et al.* 2003 ; Larrère et Larrère 2015).

1.2.2. La diffusion internationale de la notion

Les débats autour de la notion de *wilderness* et la création des premiers parcs nationaux contribuent à la diffusion du concept dans le monde. En 1952, le *National Park Act* de Nouvelle-Zélande consacre une section aux "Wilderness Areas (…) qui doivent être maintenues à l'état de nature[12]", sans routes, stations de ski ou aménagement ; rien de plus que des sentiers pédestres. Toutefois, la littérature retient comme événement clé le *Wilderness Act* de 1964 aux États-Unis d'Amérique, en tant que véritable loi sur la protection des espaces de nature (Carver 2016). Depuis la fin du XIXe siècle, les États-Unis développent plusieurs outils de protection des espaces naturels ou des réserves de chasse, intimement liés aux pratiques récréatives ou au tourisme sportif (chasse et pêche notamment). Dans les colonies européennes, l'internationalisation des échanges et l'affirmation, des politiques coloniales à partir des années 1880 favorisent la diffusion des parcs et réserves de nature, qui servent les intérêts d'une élite occidentale pratiquant notamment la chasse récréative (Kalamandeen et Gillson 2007; Nash 2014). Le modèle des parcs nationaux se développe dans plusieurs pays occidentaux et en Europe (Raffin 2005) – dès 1909 la Suède crée neufs parcs nationaux – (Parcs nationaux 2020). L'intérêt pour la protection de l'environnement est alors corrélé avec la prise de conscience progressive, chez certains acteurs, que certaines activités humaines peuvent affecter l'environnement, mais les actions demeurent ponctuelles (création de parcs ou réserves) et sectorielles (ententes concernant une certaine faune).

Ces questions vont progressivement être prises en charge à l'échelle internationale, dans le cadre d'échanges internationaux (qui

[12] Gouvernement de Nouvelle-Zélande, National Park Act, 1952, (1952 No 54), disponible sur, http://www.nzlii.org/nz/legis/hist_act/npa19521952n54186/ (dernière consultation 15.03.2019).

culmineront lors des Sommets de la Terre de 1972 et 1992) et de créations d'instances internationales de protection de la nature telle que l'UIPN en 1948, dont le nom est transformé en 1956 en UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et ses ressources naturelles). La *wilderness* n'est pas centrale dans ces premiers échanges, la faune recueillant plus d'attention. En 1984, l'UICN adopte une résolution (n° 16/34) portant sur les zones de *wilderness* et reconnaît leur rôle dans la protection de la biodiversité (Bastmeijer 2016b). Ce processus a également été encouragé par des associations telles que *Wild Foundation*, créée en 1974, qui s'intéresse à la *wilderness* au niveau mondial, à l'origine des *World Wilderness Congress* depuis 1977. Cette organisation contribue ainsi à la création d'un groupe de travail sur la *wilderness* au sein de la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN (Martin 2017). L'imaginaire associé à la *wilderness* a également été véhiculé dans le monde à travers le développement du tourisme (Talbot 1998) , et des nouvelles technologies de communication et d'information qui contribuent à la construction de l'image d'espaces sauvages comme destination de voyage.

À l'échelle européenne, la wilderness - ou ce qui y renvoie - a commencé à être prise en compte dans certains pays à partir des années 1990 (Bastmeijer, 2016). Les premières initiatives associatives datent de la même époque : *Mountain Wilderness* est fondée en 1987 et *PanPark* en 1998 (Barraud et Périgord 2013 ; Vancura, K, *et al.* 2008). Cependant, la *wilderness* émerge véritablement en tant que notion fédératrice des initiatives européennes dans les années 2000 (Bastmeijer, 2016). Elle a été importée dans le débat sous l'influence de plusieurs associations, telles que l'ONG *Wild Europe Initiative* créée en 2005 qui promeut et encourage les stratégies de protection et de restauration des zones des *wilderness* en Europe[13] (Wild Europe 2012).

[13] Les conditions de la prise en charge de la notion de wilderness par les instances européennes sont abordées dans le chapitre 4.

La prise en considération de la *wilderness* comme catégorie d'espace naturel et des volontés croissantes de conserver ces espaces, il apparait dans la littérature que le concept est pris en compte aussi bien par les sphères scientifiques que juridiques.

2. La wilderness européenne : une inégale prise en compte scientifique et juridique

L'internationalisation du concept de *wilderness* a été encouragée par les recherches dont il est l'objet. Les travaux scientifiques participent ainsi à la diffusion de la notion, ce mouvement est également renforcé par les réflexions quant à la transposition juridique des principes attachés à la *wilderness.* Il est ici question de s'intéresser à l'évolution de la prise en compte de la notion aussi bien d'un point de vue scientifique que juridique.

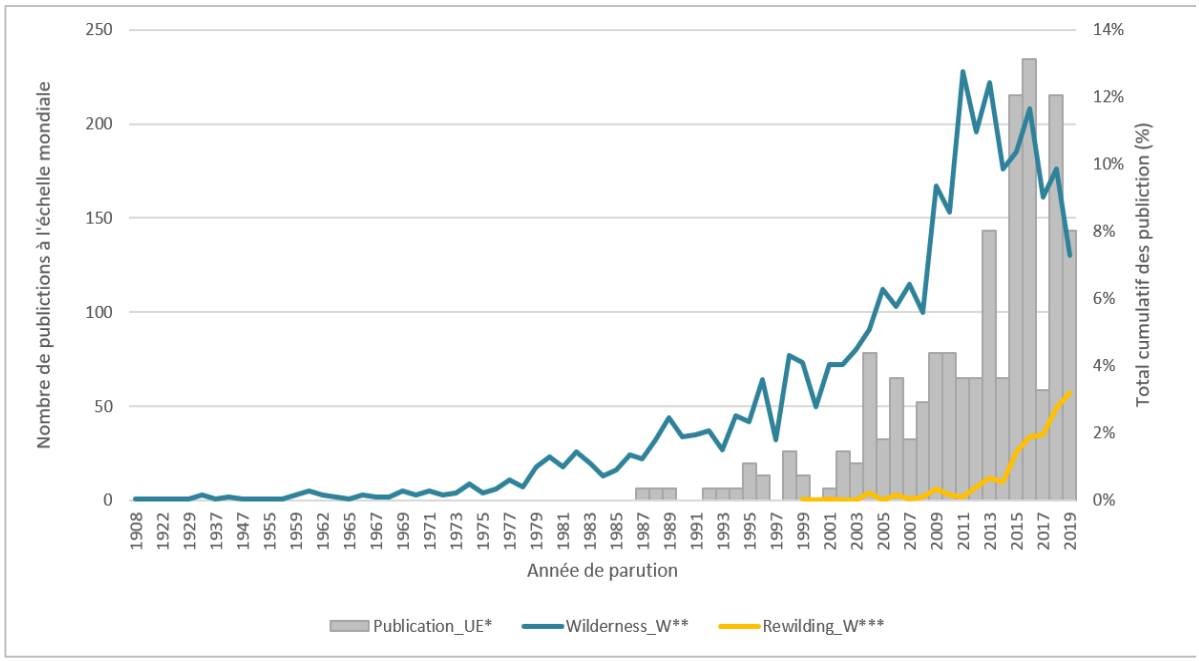
2.1. La wilderness comme objet de recherche

> La *wilderness* occupe une place importante dans les stratégies de certaines instances internationales telles que l'UICN. L'examen des publications scientifiques permet également d'observer une évolution et une internationalisation progressives sur ce sujet depuis le début du XXe siècle. La mobilisation de la base de données Scopus, communément utilisée dans le cadre de recherche de littérature scientifique (Guz et Rushchitsky 2009), permet ainsi d'évaluer l'évolution de l'intérêt scientifique pour la *wilderness* - et pour le *rewilding* - depuis le début du XXe siècle. Bien que Scopus propose un ensemble d'outils d'analyse bibliométriques, les méthodes de bibliométries fondées sur une approche descriptive et thématique des données ont été préférées aux méthodes complexes qui s'appuient sur des indices. En partant du plus général pour aller au plus restrictif, il était question de s'intéresser aux publications portant sur la *wilderness* et aux concepts qui lui sont associés à l'échelle mondiale, avant d'affiner la recherche pour étudier les publications parues et réalisées en Europe. En s'inspirant des méthodes utilisées dans le cadre des revues systématiques (Sordello *et al.* 2017), les équations de recherches – dont les mots clés ont

été sélectionnés à la suite de plusieurs tests – (Locquet & Héritier, 2020) (Annexe III ont permis de borner les recherches par la sélection d'un nombre choisi de variables (années de publication, sujets/domaines de recherche, type de documents – articles, chapitres de livres et livres – et pays de publication).

Précisons que les périodes de publication retenues ont été déterminées par la disponibilité des données sur Scopus, et des éléments les plus appropriés dans le cadre de la présente analyse. Concernant la notion de *wilderness* à l'échelle mondiale, la recherche a été bornée aux années 1900 - 2019, puisque la bibliographie permet de considérer que l'écologisation de la notion s'opère au cours du XXe siècle.

La figure 1 montre que le terme de wilderness n'est présent que dans les publications qui abordent le sujet à l'échelle mondiale et concerne rarement l'Europe avant 1980. La plupart des publications portant sur la wilderness à l'échelle mondiale sont alors issues majoritairement des États-Unis (46% contre seulement 26% émanant de pays européens), et plus largement du monde anglophone – États-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Irlande – à l'origine de 80% des parutions mondiales. À partir des années 1990, les publications augmentent avec la croissance des débats critiques que la notion suscite dans les sciences sociales et les sciences de l'environnement (voir les premières sections de ce chapitre).



* ensemble des publications portant sur le *rewilding*, à l'échelle mondiale (n=253)
** ensemble des publications portant sur la *wilderness*, à l'échelle mondiale (n= 3612)
*** ensemble des publications portant sur la *wilderness*, le *rewilding*, les *wild-land*, à l'échelle européenne (n=274)

Figure 1, Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés. Source : Scopus 2019 (Locquet et Héritier 2020).

À partir des années 1990, de nouveaux concepts[14] pouvant être associés à la wilderness émergent. C'est le cas du *rewilding* qui émerge d'abord à l'échelle internationale à partir de publications dans les années 1990, quelques années avant la publication d'articles portant sur l'Europe (figure 1 et figure 2) (Barraud *et al.* 2019).

Les premières discussions sont menées aux États-Unis par des militants environnementalistes tels que D. Foreman[15] (Foreman, 1995 et Foreman *et al.*, 1992, *in* Johns 2019). La définition du concept de *rewilding* est ensuite affinée en 1998 par Soulé et Noss (1998), qui le présentent comme un moyen de restaurer la wilderness aux États-Unis via la mobilisation du rôle clé joué par les prédateurs. À travers leurs travaux, Lorimer *et al.* (2015) ont montré que, dans les années 2000, les publications relatives au *rewilding* n'ont pas cessé de croître dans les sphères scientifiques et opérationnelles alors même que les recherches empiriques étaient rares. D'un point de vue opérationnel, selon eux, le *rewilding* reste une approche marginale de la conservation pratiquée dans quelques

sites pilotes (*Yellowstone, Oostvardersplassen*). D'après la recherche effectuée (figure 2), la notion de *rewilding* ne prend place dans le monde européen qu'en 2004, période à laquelle se constituent les premiers groupes d'acteurs défendant la *wilderness* (*Wild Europe Initiative*). Ceux-ci émergent notamment en réponse au constat selon lequel la réalisation des dispositifs actuels de protection ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs de conservation (Lorimer *et al.* 2015).

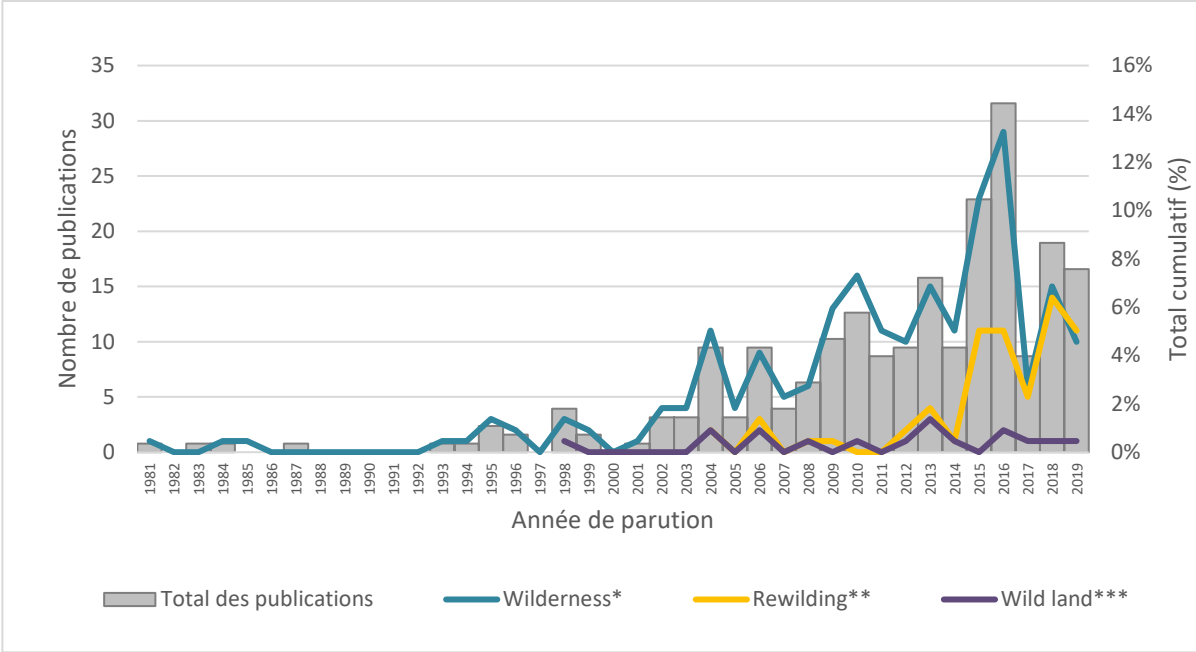
À l'échelle européenne, Scopus ne recense aucune publication avant les années 1980 (figure 2). Leur nombre croît globalement dans les années 2000 avec un premier pic en 2010 (13 publications), et augmente depuis lors. Les figures 2 et 3 montrent clairement la montée en puissance des publications sur ce thème en Europe. En valeur relative, plus de 71% des publications sont postérieures à 2009 (figure 3), l'année 2016 présentant un pic lié à la parution de deux ouvrages, l'un faisant notamment état de l'intégration de la *wilderness* dans les réglementations internationales, européennes et dans plusieurs pays européens (Basteimjer, 2016), l'autre s'intéressant aux méthodes de cartographie des zones de *wilderness* (Carver et Fritz 2016)[16].

Dans les années 1990, les premières réflexions sur la définition et les représentations de ces espaces en Écosse conduit à faire émerger le concept de *wild land* (Harbon 1998). Ces réflexions, de même que les publications afférentes, sont restées particulièrement attachées au cadre écossais et n'ont pas été transférées à d'autres contextes. Tout comme au niveau mondial, les travaux concernant la *wilderness* dominent sur l'ensemble de la période étudiée (figure 3).

[14] Les concepts de *rewilding* et *wild land* seront présentés plus en détail dans le chapitre 2

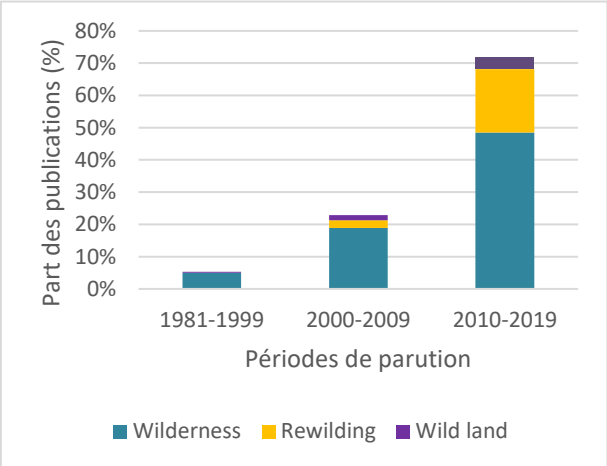
[15] D. Foreman est co-fondateur du mouvement *Earth* First ! et fondateur du Rewilding Institute. Foreman a depuis lors pris des positions controversées dans le débat américain (Cagle 2019).

[16] À titre de précision méthodologique, il existe un grand nombre de publications à l'échelle européenne, issues de la littérature grise, correspondant notamment aux stratégies d'actions développées par les acteurs, mais elles ne sont ici pas prises en compte, car la focale se concentre sur l'intérêt que la sphère scientifique porte à ces questions.



* ensemble des publications portant sur la *wilderness*, à l'échelle européenne (n=187)
** ensemble des publications portant sur le *rewilding*, à l'échelle européenne (n= 72)
*** ensemble des publications portant sur les *wild-land*, à l'échelle européenne (n=15)

Figure 2 Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés à l'échelle européenne. Source : Scopus 2019, (Locquet et Héritier 2020).



Nombre de publication par période :
- 1981-1999 : n= 17
- 2000-2009 : n= 60
- 2010-2019 : n= 197

Figure 3 Évolution de la répartition des publications entre 1981 et 2019. Source : Scopus 2019 (Locquet et Héritier 2020).

Outre l'augmentation du nombre de publication dans le temps, l'origine géographique de ces derniers traduit des évolutions intéressantes. Les données recueillies via Scopus ont ainsi permis

d'établir une cartographie dans l'optique d'observer la répartition spatiale des publications en fonction des thématiques étudiées.

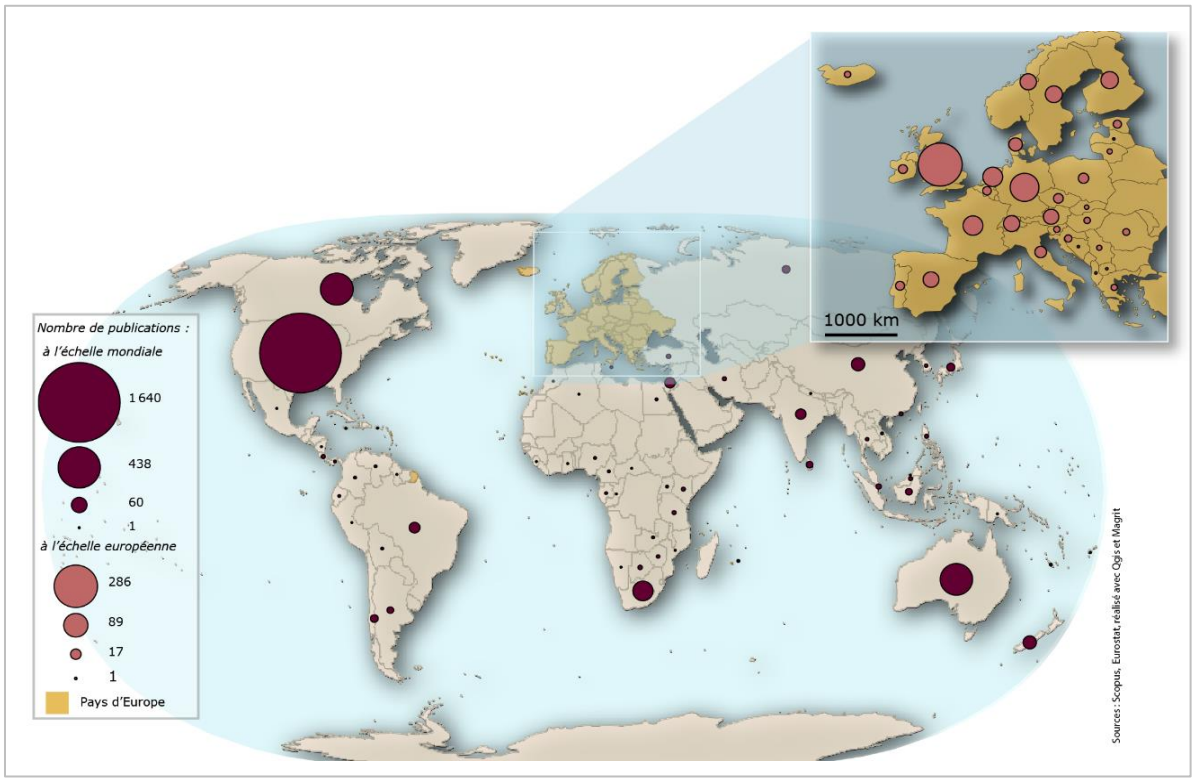


Figure 4 Répartition des publications relatives à la wilderness à l'échelle mondiale sur la période 1908-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

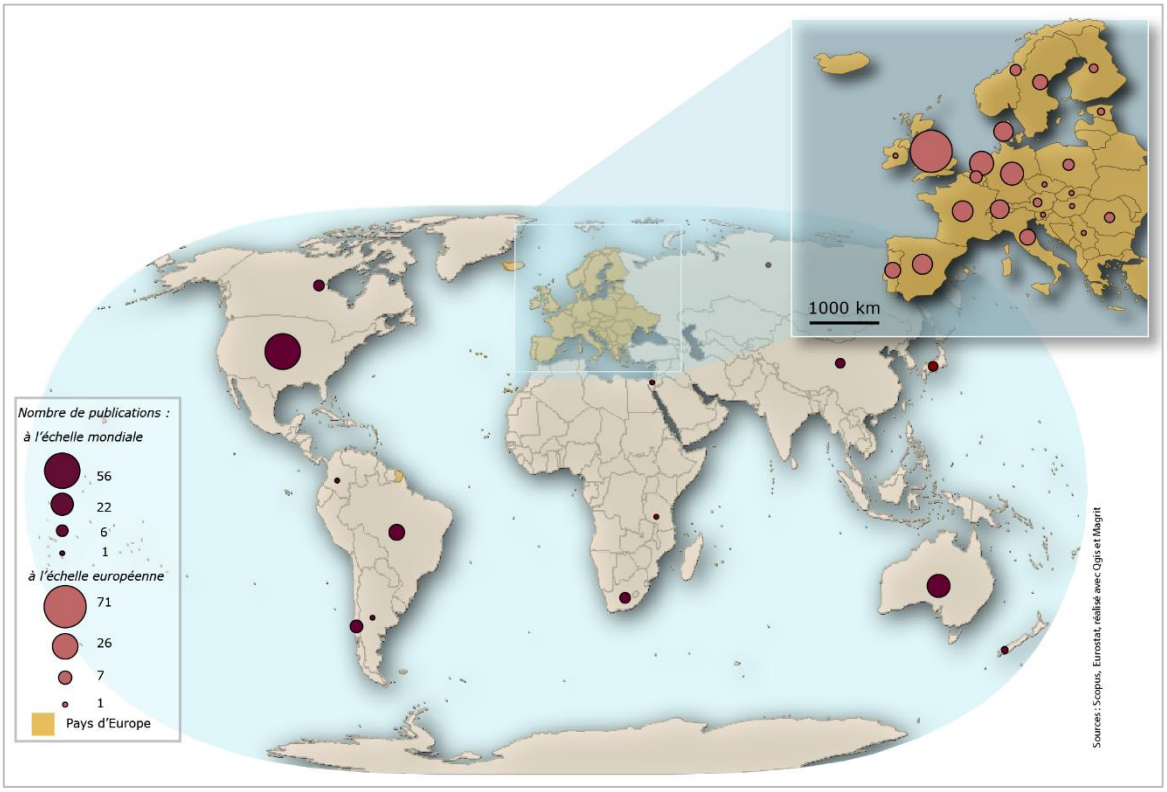


Figure 5 Répartition des publications relatives au rewilding à l'échelle mondiale sur la période 1999-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

La majorité des travaux portant sur la *wilderness* et le *rewilding* à l'échelle mondiale émane principalement du monde anglophone – États-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Irlande – (figure 4 et figure 6) à l'origine de 80% des parutions mondiales. Les États-Unis dominent particulièrement, en étant les principaux à publier sur les deux concepts et les premiers à théoriser ces notions. La question de la *wilderness* comme nous l'avons vu est plus ancienne et plus étudiée que celle du *rewilding*.

Que ce soit dans le cadre de l'étude de la *wilderness* ou du *rewilding*, à l'échelle européenne, les recherches semblent surtout être menées en Europe de l'Ouest et plus particulièrement au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas (figure 6 et figure 7).

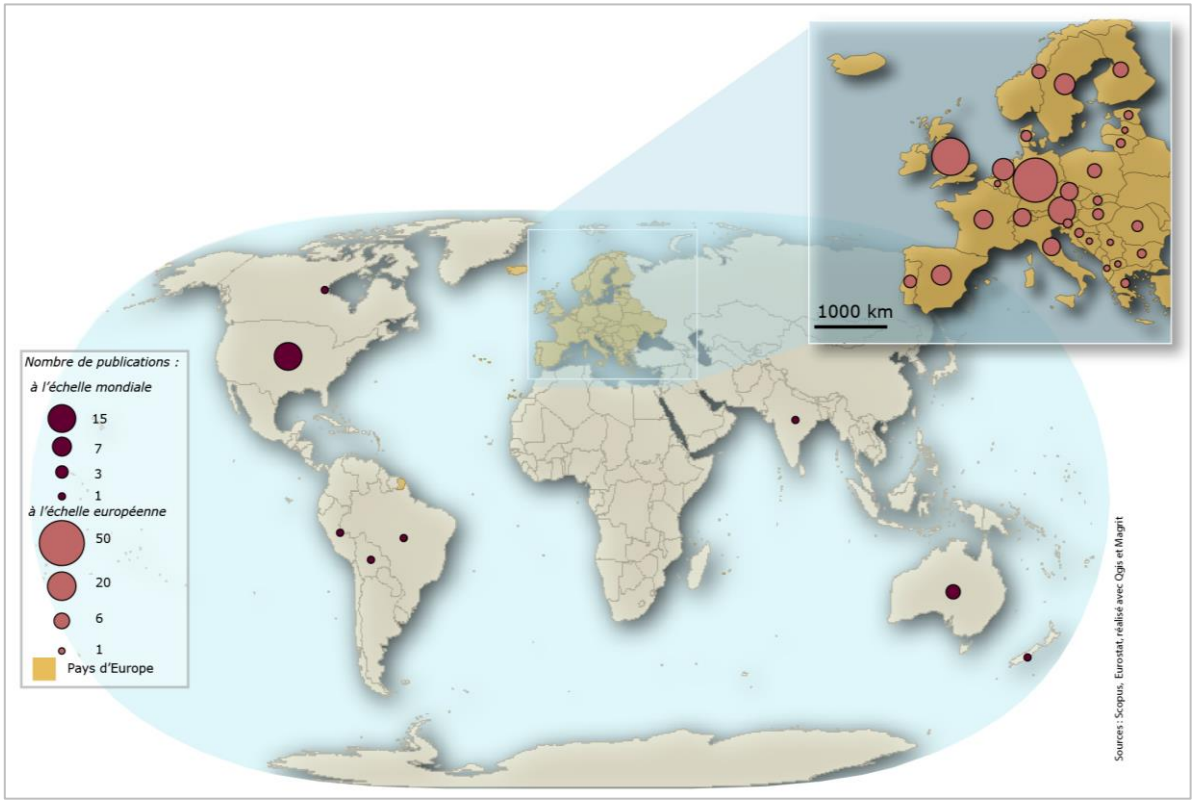


Figure 6, Répartition mondiale des publications relatives à la wilderness portant sur des pays européens sur la période 1980-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

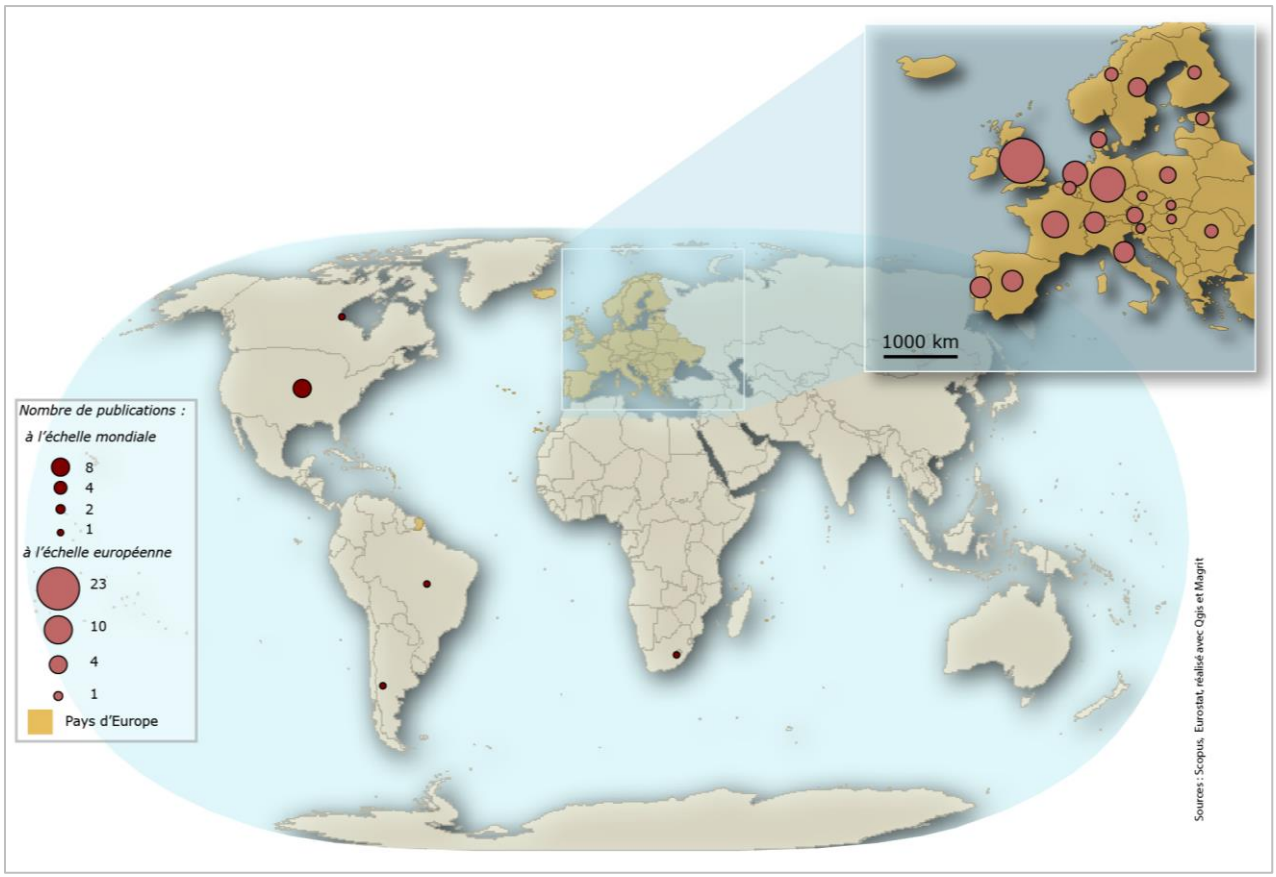


Figure 7 Répartition mondiale des publications relatives au rewilding portant sur des pays européens sur la période 2004-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

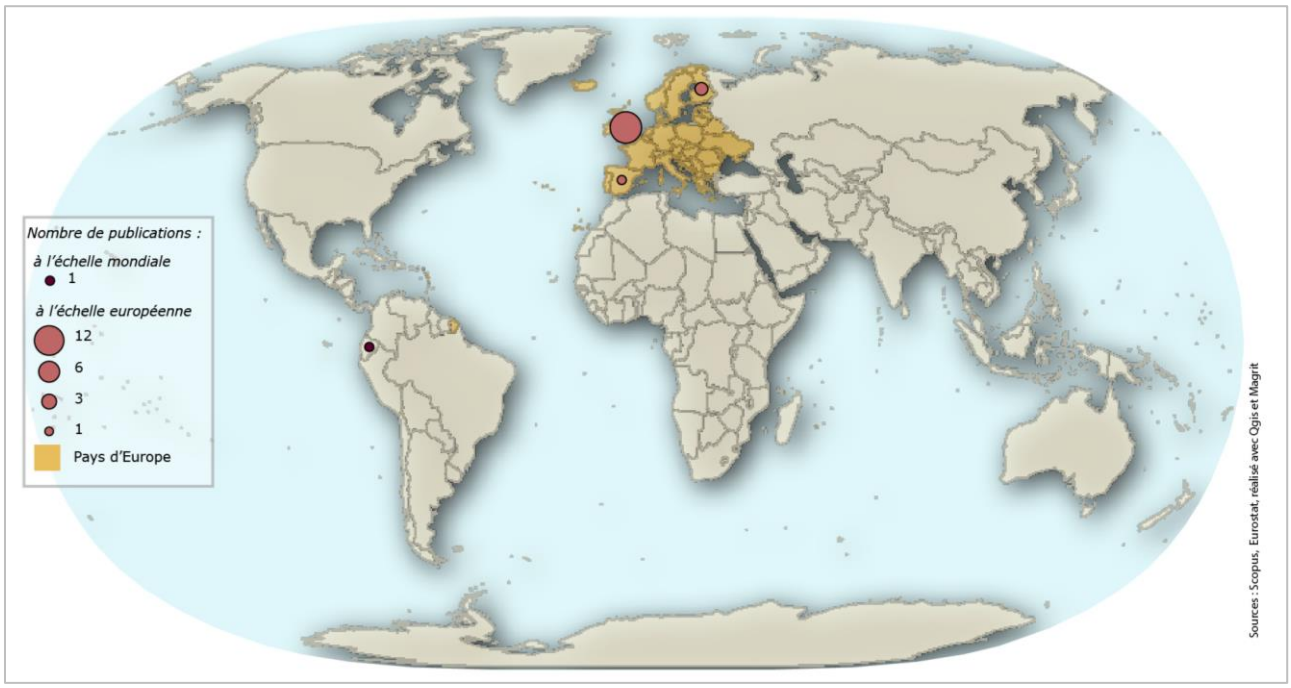


Figure 8 Répartition mondiale des publications relatives au wild land portant sur des pays européens sur la période 1998-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

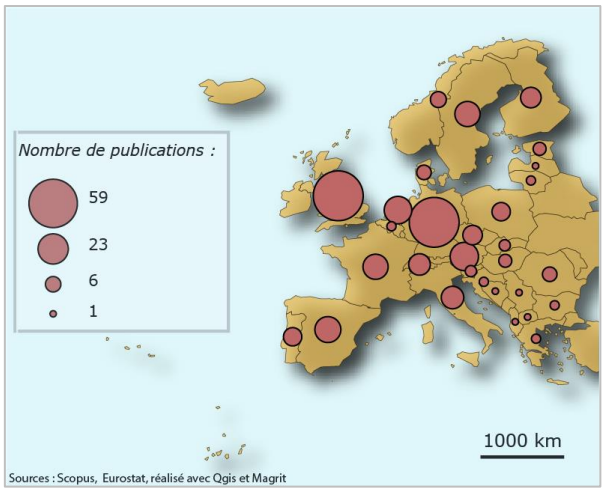


Figure 9, Répartition à l'échelle européenne des publications relative aux trois termes portant sur des pays européens sur la période 1955-2019. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

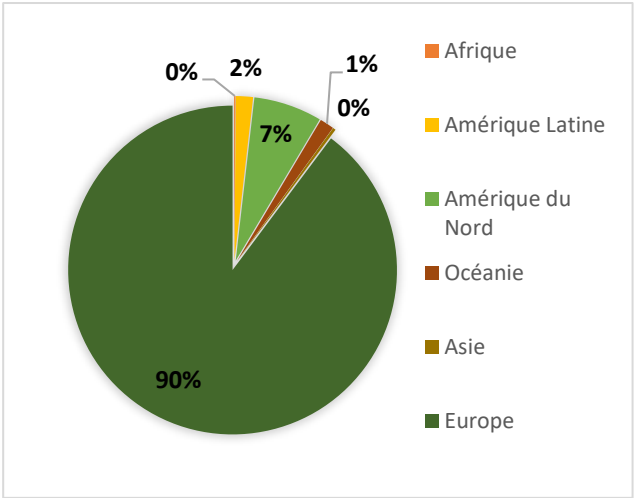


Figure 10, Répartition par zone géographique des publications relatives à l'ensemble des termes étudiés* portant sur les pays européens sur la période 1955-2019, Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet 2019)

[La figure 10 est une synthèse des données recueillies à l'aide des quatre équations testées pour identifier les publications portant sur les pays européens.]

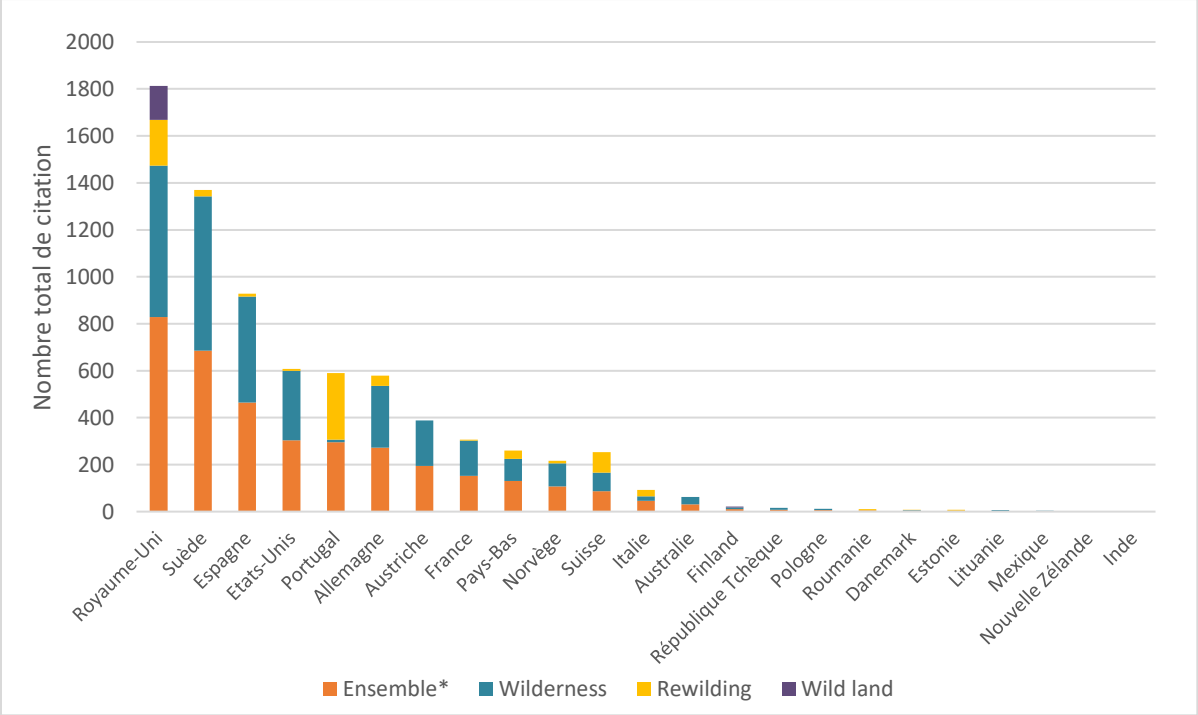
En affinant les recherches sur les travaux étudiant des cas européens, il apparait que les parutions émanent principalement des pays anglophones et de l'Allemagne (figure 9).

La question européenne est relativement peu traitée à l'échelle du globe. Ce sont majoritairement les pays européens (figure 10) qui s'en sont prioritairement saisis. Quel que soit le concept étudié, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les pays qui y consacrent le plus grand nombre de publications. Cette situation montre que dans ces pays se trouvent des promoteurs et des porteurs de projets qui concernent ces pays et plus largement l'espace européen. L'intérêt allemand pour ces questions pourrait s'expliquer par le fait que le terme allemand *wildniss* soit proche du terme *wilderness* d'un point de vue sémantique, mais aussi par l'attachement culturel au milieu forestier – auquel est largement attaché la notion de *wilderness* –, et qui constitue le paysage esthétique de référence pour ce "*peuple de la forêt*" (Chilla 2007). Le paysage forestier typiquement allemand a été présenté de manière exagérée pour distinguer et mettre en avant la supériorité allemande par rapport à ses voisins français et anglais amateurs de parcs artificiels (Lehmann 2001). L'Allemagne, encouragée par des ONG, (Europarc Deutschland) a intégré dans sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité en 2007 l'objectif d'atteindre 2% du territoire désigné comme *wilderness*[17] à l'horizon 2020 (Meyer 2010; Schumacher *et al.* 2018 ; BMUB/BfN 2017). Dans le cadre de *l'International Academy*

[17] Il s'agit ici de la définition allemande de la notion.

for Nature Conservation, un groupe de travail a été mis en place pour définir la *wilderness* dans le contexte allemand (Finck, *et al.* 2013), c'est-à-dire des zones : "*suffisamment grande, non fragmentée[s], libre[s] de toutes activités humaines intrusives ou extractives. Ils servent à assurer en permanence le fonctionnement écologique des processus naturels sans intervention humaine*.[18]" (BMUB/BfN 2017). Les travaux dans le contexte allemand qui apparaissent ici dans la recherche effectuée sur Scopus, ne concernent pas uniquement des recherches sur la *wilderness* au sens de grands espaces naturels ; mais s'intéressent également aux perspectives de développement d'une "*urban wilderness"* dans le cadre de la revalorisation des zones de friches urbaines ou industrielles (Henne 2005; Rink 2009).

Globalement, la plupart des pays européens ont publié sur l'une des thématiques étudiées en dehors du concept de *wild land*, étudié principalement au Royaume-Uni et qui n'a pas été réapproprié dans d'autres contextes jusqu'à présent (figure 8 et figure 11) Il est toutefois intéressant d'observer que les pays les plus actifs en termes de publication ne sont pas nécessairement ceux qui présentent le plus haut potentiel de *wilderness* d'après la cartographie européenne actuellement établie (laquelle est présentée dans le chapitre 5) (Carver 2016).



*Ensemble : Recherche Scopus de titres et abstracts comptant les trois termes

Figure 11, Pays les plus cités dans les articles étudiés portant sur l'Europe ou un pays européen. Source : Scopus 2019 (réalisation : A. Locquet, 2019)

[18] Traduit de l'anglais : "*sufficiently large, (predominantly) non-fragmented areas free of intrusive or extractive human activity. They serve to permanently provide for the ecological functioning of natural processes without human interference".*

Lorsque l'on s'intéresse aux pays les plus cités dans les articles, on remarque ainsi que, quel que soit le concept étudié, le Royaume-Uni occupe une position dominante (figure 11). Les pays les plus cités sont ceux qui ont développé des projets en faveur de la protection des espaces sauvages, en s'appuyant sur l'un des concepts étudiés, ce qui explique en partie la surreprésentation des pays de l'Europe de l'Ouest par rapport à ceux de l'Europe de l'Est. À titre de remarque complémentaire, ajoutons que ces pays s'avèrent ainsi les plus actifs sur cette question et que les États-Unis demeurent une référence sur le sujet.
La prise en considération des questions relatives à la *wilderness* semble ainsi dépendante de la compréhension qu'en ont les acteurs. Le concept ici étudié est culturellement construit ce qui le rend très difficilement saisissable dans d'autres univers de représentation de la nature.

2.2. Les limites sémantiques dans la traduction d'une notion polysémique

> La notion de *wilderness* en elle-même est multidimensionnelle et complexe dans le monde anglophone, mais la situation se complique lors de la transposition de la notion dans d'autres langues (Ceauşu *et al.* 2015). Elle apparait comme un objet socialement construit, chargé de symbolisme (Meyer 2013) et les conceptions ou les imaginaires de la *wilderness* ne peuvent se réduire à une définition commune (Carver, *et al.*, 2002; Jones-Walters et Čivić 2010) (Annexe IV). Le terme de *wilderness* dépend d'univers mentaux différents et n'a pas d'équivalent ou de traduction dans la plupart des langues en dehors des idiomes scandinaves (Washington 2007; Callicott 2008). En suédois, "*vildmark*" désigne une contrée inculte et inhabitée, sauvage. Lorsque le mot est associé au milieu forestier, il désigne une forêt vierge, un lieu désolé et repoussant. En finnois, ces zones sont désignées par le mot "*erämaa*", pouvant décrire un espace qui, à pied, se traverse en moins d'un ou deux jours et où il y a des ressources (Myllyntaus 2001).
>
> La traduction du terme anglais est plus compliquée dans les langues latines. Barragan Paladines (2019) indique qu'en espagnol, aucun nom commun n'est approprié pour décrire la *wilderness*. Seuls des adjectifs permettent de la décrire :

salvaje, *silvestre*, *inhóspito*, *prístino*, *intocado* alors que dans la Résolution du Parlement, la traduction employée *Espacios naturales* (annexe II), s'avère plus neutre. En français, plusieurs syntagmes servent à traduire le terme *wilderness*. Les expressions *nature sauvage* ou *nature vierge* sont les plus utilisées (Barthod 2010) sans pour autant assurer une concordance satisfaisante des significations. Pour Vallauri *et al.* (2010), le terme qui semble être le plus approprié serait *naturalité*, lequel désigne un état naturel ou spontané et se base sur une conception d'ensauvagement du territoire (Laslaz 2009), ce qui ne résout alors pas la question de la traduction du terme *naturalness*, que l'on aurait tendance à traduire par naturalité. Un examen des termes utilisés par les traducteurs du Parlement européen transposant la résolution dans les différentes langues de l'Union est éclairant (annexe II). Il illustre l'absence d'appréhension commune de la notion autant que la difficulté de trouver un terme générique renvoyant à une conception univoque. Généralement ce sont des expressions composées de deux à trois mots qui sont utilisés et qui portent au moins deux significations ou connotations. La plupart se rapportent au sauvage et à la nature. La majorité des expressions souligne la dimension spatiale de la *wilderness* qui n'est pas forcément induite par l'usage des termes "*sauvage*" et "*nature*" (voir article complet Locquet et Héritier 2020). La plupart des travaux cherchant à définir la notion de *wilderness* font premièrement référence au fait qu'il doit s'agir d'espaces de grandes surfaces (BMUB/BfN 2017; Kuiters *et al.* 2013 ; Carver 2016; Parlement européen 2009) avant d'évoquer d'autres critères. La *wilderness* est donc avant tout une portion d'un territoire, un espace compris comme une unité spatiale.

Si la question de l'intraductibilité des concepts est un thème connu des études littéraires et des sciences sociales, elle trouve avec la *wilderness* une application pratique : ici, l'inconvénient d'un certain nombre de traductions réside dans le fait qu'elles la réduisent à un état de nature intrinsèque

> alors que le propre de cette notion réside dans la variété de ses connotations, résultant de la sédimentation d'expériences spatiales et d'ajustement culturels dans les pays de langue anglophone (Washington, 2007).
>
> La notion anglophone de *wilderness* s'avère ainsi difficile à transposer dans les différents contextes européens. La dimension culturelle attachée à la notion de *wilderness* de même que sa difficile transposition dans d'autres langues rendent la définition et l'explication des termes particulièrement délicate. Le texte du Parlement européen apporte une définition commune ; celle-ci a été établie par des institutions internationales, des gouvernements, des institutions académiques et des ONG (Coleman et Aykroyd 2009) lors de la conférence de Prague en 2009. La définition proposée par *Wild Europe Initiative*[19] (cf : introduction) ne tranche pas véritablement avec un certain nombre de critères, par ailleurs utilisés dans les catégories Ia (réserve naturelle intégrale) et Ib (zone de nature sauvage) de l'UICN. Elle n'est pas plus univoque dans les publications du Parlement, qui la contredit en partie en considérant dans l'un de ses rapports que "*le territoire de l'Europe est trop petit pour qu'existent des zones interdites aux citoyens*" (Parlement européen 2009a). La place de l'homme dans ces espaces est donc considérée comme problématique et non souhaitable, ce qui est d'autant plus étonnant car le Parlement européen prévoit de développer des activités de tourisme dans ces espaces.

En l'absence de vision commune de la notion de wilderness, aucune définition commune ne prévaut en Europe. Le flou qui persiste autour du concept de wilderness complique son intégration dans les dispositifs réglementaires et juridiques de protection de l'environnement.

2.3. Les transpositions réglementaires et juridiques de la wilderness

[19] La définition proposée par Wild Europe Initiative est néanmoins partagée par un certain nombre d'acteurs européens. Elle apparaît ainsi dans les "Lignes directrices concernant la nature vierge dans Natura 2000" publiées par la Commission européenne (2013). Cette définition a également servi de base pour la désignation des aires de wilderness des parcs nationaux autrichiens Kalkalpen et Hohe (WEI, 2021). Enfin, elle est également reconnue par les organisations European Wilderness Society et Coordination Libre Evolution (European Wilderness Society, 2021 ; Coordination Libre Evolution, 2021).

L'engouement pour la notion de *wilderness*, devenue une catégorie d'action concernant des territoires a conduit le droit à se saisir de cette notion. Dans *Wilderness protection in Europe, The role of international, european and national law*, Bastmeijer (2016) recense les textes réglementaires de protection prenant en compte tout ou partie des aspects de la *wilderness* à différentes échelles. Il ressort de ces travaux que la protection de la *wilderness* est à envisager à trois échelles : les réglementations relevant du droit international, celles issues du droit communautaire (européen) et celles provenant du droit interne (national). Dans les tableaux suivants (Tableau 1 et Tableau 2) sont répertoriés les textes internationaux et communautaires offrant un cadre à la possible protection d'espace de *wilderness* en Europe. Cependant, ces règles de droit n'ont pas les mêmes portées et ne sont pas toutes contraignantes, il faut distinguer celles inscrites dans le *hard law,* c'est-à-dire traduisant une obligation d'application, et celles issues de la *soft law,* non-obligatoires.

Au niveau international, la *wilderness* est prise en compte par deux textes juridiques (Tableau 2) au rayonnement mondial et reconnus par l'ensemble des pays de l'Union européenne. Le principal, bien que n'étant pas contraignant, est la résolution de l'UICN. Elle se traduit par la détermination de la catégorie Ib, et s'applique exclusivement à une catégorie d'espaces protégés au sein des États. L'objectif premier de la catégorisation des aires protégées est de créer une compréhension commune de ces dispositifs entre les pays (Dudley 2008b) en s'appuyant sur des critères internationaux et afin d'obtenir des éléments de comparaison indépendamment des différentes dénominations de protection de la nature utilisées en interne par les États.

Le second est la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Tableau 2). Bien que le terme de *wilderness* ne soit pas explicitement utilisé dans ce texte, il y est fait référence en creux dans la mesure où cette convention assigne aux États signataires un devoir d'identification et de protection de sites patrimoniaux, y compris des espaces naturels. Le recours à ce dispositif peut entraîner des conflits liés à la reconnaissance des différents types de patrimoines en présence sur un territoire, bien que cette convention ait pour vocation de considérer aussi bien le patrimoine naturel que culturel. À titre d'exemple, suite à la signature de cette convention par la Suède, une région de 9400 km², située dans le nord du pays, est présentée à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Le site est constitué de 4 parcs nationaux et de 2 réserves naturelles, comprise dans la catégorie II (parc national) de l'UICN à l'exception de la

réserve de Stubbá[20], catégorisée comme Ib (aire de *wilderness*). L'initiative, en partie portée par le gouvernement suédois, visait à faire reconnaître cet espace naturel pour sa grande valeur écologique, mais le projet initial ne prenait pas en compte le rôle des populations locales dans la modification des milieux. En réponse à cette absence de prise en considération des associations et acteurs locaux, les Samis se sont mobilisés pour légitimer leurs liens au territoire (Roué 2007). L'exemple qui cristallise la nature même du conflit est celui portant sur le choix du nom de la zone qui devait initialement être "*The Laponia Wilderness Area"* une désignation inappropriée pour les membres du Parlement Sami car elle ne prenait pas en compte l'ancienneté de l'occupation Sami sur ce territoire. En réponse, le nom a été changé pour simplement devenir "*The Laponian area"* (Green 2009). Le site est finalement inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, en prenant en compte les aspects culturels et écologiques qui lui sont attachés (Revelin 2013; Dalhstöm 2003).

À l'échelle européenne, plusieurs textes juridiques peuvent contribuer à la protection de la *wilderness* (Tableau 2), de manière indirecte, en ayant pour objectif premier de lutter contre l'érosion de la biodiversité. Les pays européens ont ainsi recours à des textes de droit international applicables exclusivement dans les zones géographiques des pays signataires, tels que des conventions. C'est notamment le cas de la Convention de Berne, ratifiée en 1979, dans le but de protéger les milieux naturels et la vie sauvage. Pour répondre aux exigences de cette dernière, le Conseil de l'Europe a lancé en 1989 le réseau Emeraude (Conseil de l'Europe 1989). Sans portée réglementaire stricte, ce dispositif encourage les États signataires à "*prendre les mesures législatives et réglementaires appropriées et nécessaires pour protéger les habitats des espèces sauvages de la flore et de la faune"* (Conseil de l'Europe 2013). D'autres conventions sont signées après les années 1990, à la suite de Convention sur la Diversité Biologique (1992), telles que les deux conventions relatives aux chaînes de montagnes que sont les Alpes et les Carpates, qui d'après Mauerhofer, *et al.*, et Egerer *et al.* (2016) contribuent à la protection de la *wilderness* de manière indirecte.

L'Union européenne a également adopté des textes réglementaires qui peuvent être mobilisés en faveur de la *wilderness,* à l'image des Directives "Oiseaux" et "Habitats" qui ont conduit à la création du réseau Natura 2000. Ce dispositif, fondé sur le même principe que le réseau Emeraude (EEA 2020), apparaît comme l'outil phare de la protection et la gestion de la biodiversité en Europe. C'est ce dispositif qui est prescrit pour la prise en charge des espaces

[20] https://www.protectedplanet.net/30789

de *wilderness* par la Commission Européenne (2013) et le Parlement européen (2009) qui *"invite[nt] la Commission à concevoir une stratégie communautaire relative aux zones de nature vierge, qui soit cohérente avec les directives Oiseaux et Habitats, qui se fonde sur une démarche écosystémique, qui identifie les espèces et biotopes menacés et qui fixe des priorités"*. Bien que ces directives se focalisent particulièrement sur certaines espèces et habitats menacés ou présentant un fort intérêt communautaire (Locquet 2016), elles peuvent contribuer à protéger des qualités appartenant à la *wilderness*. D'une part en intégrant aux listes d'habitats et d'espèces des directives des espaces naturels non soumis aux pressions anthropiques, et d'autre part en permettant de mettre en place des mesures de restriction voire d'interdiction de certains usages (extraction de ressources, chasse…).

Source du droit	Année d'entrée en vigueur	Type de texte	Caractère contraignant		Sujet de droit	Objectif de protection de la *wilderness*		Articles
			Hard Law	***Soft Law***		**Direct**	**Indirect**	
International	1984	Resolution 16/34 "protection des ressources et valeurs de la *wilderness"*		X		X		Catégorie 1b : Zone de nature sauvage (protection de ressources sauvages)
	1972	Convention du patrimoine mondial	X		193 pays signataires, dont tous les États membres de l'UE*	X		• (vii) représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles • (viii) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification • (ix)être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ; • (x) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation. [1]
	1982	Convention de Berne	X		51 pays signataires, dont tous les États membres de l'UE * et l'UE		X	Les parties s'engagent à : • mettre en œuvre des politiques nationales de conservation de la flore et de la faune sauvages, et des habitats naturels; • intégrer la conservation de la faune et de la flore sauvages dans les politiques nationales d'aménagement, de développement et de l'environnement; • encourager l'éducation et promouvoir la diffusion d'informations sur la nécessité de conserver les espèces et leurs habitats. Les espèces de la faune sauvage, figurant à l'annexe II doivent également faire l'objet de dispositions législatives ou règlementaires appropriées, en vue d'assurer leur conservation. Sont prohibés : • toutes les formes de capture, de détention ou de mise à mort intentionnelles; • la détérioration ou la destruction intentionnelle des sites de reproduction ou des aires de repos; • la perturbation intentionnelle de la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction, de dépendance et d'hibernation. [2]

[1] UNESCO, Convention du patrimoine mondial, *Les critères de sélection*, **[en ligne]**. Disponible sur : < https://whc.unesco.org/fr/criteres/ >

[2] Eur-Lex, Summaries of EU legislation, Convention de Berne Convention du patrimoine mondial, Les critères de sélection, [en ligne]. Disponible sur : < https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Al28050 >

Tableau 1 Textes juridiques mobilisés en Europe offrant un cadre à la possible protection d'espaces de wilderness en Europe (réalisation : A. Locquet 2020).

Source du droit	Année d'entrée en vigueur	Type de texte	Caractère contraignant		Sujet de droit	Objectif de protection de la *wilderness*		Articles
			Hard Law	*Soft Law*		Direct	Indirect	
International	1995	Convention Alpine	X		Autriche, Suisse, Allemagne, France, Liechtenstein, Italie, Monaco, Slovénie et l'UE		X	Article 2 : f) protection de la nature et entretien des paysages - en vue d'assurer la protection, la gestion et, si nécessaire, la restauration de la nature et des paysages de manière à garantir durablement le fonctionnement des écosystèmes, la préservation de la faune et de la flore ainsi que de leurs habitats, le pouvoir de régénération et de production à long terme du patrimoine naturel ainsi que la diversité, l'originalité et la beauté de la nature et des paysages dans leur ensemble, h) forêts de montagne - en vue d'assurer la préservation, le renforcement et le rétablissement des fonctions forestières, notamment la fonction protectrice, en améliorant la résistance des écosystèmes forestiers en particulier par une gestion respectant la nature, en évitant toute utilisation préjudiciable à la forêt et en tenant compte des contraintes économiques dans l'espace alpin. i) tourisme et loisirs - en vue d'assurer l'harmonisation des activités touristiques et de loisir avec les exigences écologiques et sociales, tout en limitant les activités touristiques et de loisir qui sont préjudiciables à l'environnement, notamment par la délimitation de zones déclarées non aménageables, j) transports - en vue de réduire les nuisances et les risques dans le secteur du transport interalpin et transalpin, de telle sorte qu'ils soient supportables pour les hommes, la faune et la flore ainsi que pour leur cadre de vie et leurs habitats. [3]
	2006	Convention-cadre pour la protection et le développement durable des Carpates	X		République Tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Ukraine		X	Article 4 5. Les parties coopèrent pour développer un réseau écologique dans les Carpates, en tant que partie constitutive du réseau écologique paneuropéen, pour établir et soutenir un réseau d'aires protégées dans les Carpates, ainsi que pour améliorer la conservation et la gestion durable à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées. Article 7 5. Les parties poursuivent des politiques visant à désigner des zones protégées dans les forêts naturelles, en particulier les forêts vierges, en taille et en nombre suffisants, dans le but de restreindre ou d'adapter leur utilisation en fonction des objectifs de conservation à atteindre. [4]

[3] Convention Alpine, Convention-cadre [en ligne]. Disponible sur < https://www.alpconv.org/fr/home/convention/convention-cadre/ >

[4] Carphathian Convention, Text of the convention, [en ligne]. Disponible sur < http://www.carpathianconvention.org/text-of-the-convention.html>

Tableau 2, Textes juridiques mobilisés en Europe offrant un cadre à la possible protection d'espaces de wilderness en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020)

Source du droit	Entité juridique	Année d'entrée en vigueur	Type de texte	Caractère contraignant		Sujet de droit	Objectif de protection de la *wilderness*		Articles
				Hard Law	*Soft Law*		Direct	Indirect	
Européen, Communautaire dérivé	Union Européenne	DO 1981 et DH 1994	Natura 2000 : Directive oiseau (DO); Directive habitats (DH)	X		Tous les États membres de l'UE *		X	<u>Article premier de la Directive Oiseaux</u> 1. La présente directive concerne la conservation de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des États membres auquel le traité est applicable. Elle a pour objet la protection, la gestion et la régulation de ces espèces et en réglemente l'exploitation. 2. La présente directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats. <u>Article 2 de la Directive Habitats</u> 1. La présente directive a pour objet de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen des États membres où le traité s'applique. 2. Les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. 3. Les mesures prises en vertu de la présente directive tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales. [1]
	Parlement européen	2009	Résolution du Parlement européen du 3 février 2009 sur les zones de nature vierge en Europe (2008/2210(INI))		X		X		• invite la Commission et les États membres à attacher une attention spéciale à la protection efficace des zones de nature vierge; • invite la Commission à déterminer les menaces immédiates auxquelles sont confrontées les zones de nature vierge; • invite la Commission à formuler des recommandations adéquates qui serviraient de lignes directrices pour les États membres quant aux meilleures façons de protéger les habitats naturels; [2]

[1] Union Européenne. 1992. Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. L 206.

———. 2009. Directive 2009/147/CE du Parlement Européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages. L 20/7.

[2] Parlement européen. 2009. " Rapport sur les zones vierge en Europe ". Bruxelles.

Tableau 3 Textes juridiques mobilisés en Europe pour la protection de la wilderness (réalisation : A. Locquet, 2020)

*en comptant le Royaume-Uni

[Tableaux réalisés d'après Bastmeijer 2016; Bastmeijer 2016; Marsden 2016; Trouwborst 2016; Mauerhofer,*et al.*, 2016; Egerer *et al.* 2016]

En droit interne, la protection de la *wilderness* est entendue principalement à travers la mobilisation des textes réglementaires nationaux existants. Seuls deux pays de l'espace Schengen disposent véritablement de règles de droit faisant référence à la *wilderness* : l'Islande, et la Finlande (seuls pays membres de l'Union européenne à avoir un texte juridique évoquant explicitement la *wilderness*). En Islande, le terme de "*virgin wilderness*" est défini comme un concept légal dans l'Act No 44/1999 du "*Nature Conservation Act*" (Jóhannsdóttir 2016). Reformulé en 2013 dans l'Act No 60/2013, la wilderness est définie comme étant :

- "*d'une superficie d'au moins 25 km^2, ou telle que l'on puisse profiter de la solitude et du paysage naturel sans perturbation des structures humaines ou de la circulation résultante des véhicules mécanisés.*
- *situé à une distance d'au moins 5 km des structures humaines et d'autres traces techniques, telles que les lignes électriques, les centrales électriques, les barrages et les routes construites"*[21] (Ólafsdóttir et Sæþórsdóttir 2020).

En Finlande, le texte juridique intitulé "*Act on Wilderness Reserves",* adopté en 1991, stipule que toutes les aires de *wilderness* qu'il mentionne relèvent de la propriété de l'État (Kokko et Oksanen 2016). Douze réserves ont ainsi été constituées. Elles ont pour objectif de préserver leur caractère de *wilderness* (*erämaluonne)* (Kokko et Oksanen 2016), et de "*sécuriser la culture Sami et [de] développer une utilisation polyvalente de la nature"*[22].

Dans le reste de l'Union européenne, la plupart des États ne disposent pas de règlementation spécifique concernant la *wilderness* (seuls 2% de la surface terrestre totale de l'ensemble des pays européens listés en annexe V sont catégorisé Ib, zone de *wilderness*) et protègent la nature sauvage présente sur le territoire à travers la mobilisation de textes juridiques dont l'objectif premier est la protection de la biodiversité ou la réglementation de certaines activités (textes forestiers, textes d'aménagements du territoire) (Bastmeijer 2016). Les États s'appuient également sur les textes européens existants, principalement sur les Directives Oiseaux et Habitats qu'ils ont transposées en droit interne (Makowiak 2005), mais aussi sur leur système propre d'aires protégées (parcs nationaux, réserves) (Bastmeijer 2016). Ces systèmes ne répondent pas toujours aux critères et catégories de gestion proposés par l'UICN. Par

[21] Traduit de l'anglais : " - *that is at least 25 km^2 in size, or such that one can enjoy solitude and the natural landscape without disturbance from human structures or traffic resulting from mechanised vehicles. That is situated at a distance of at least 5 km from human structures and other technical traces, such as power lines, power plants, dams, and constructed roads".*

[22] Traduit de l'anglais : "*Wilderness areas are established to preserve their character, securing the Sami culture, and developing a multi-purpose utilization of nature."* Wilderness Act (62/1991). 1991. https://www.ecolex.org/details/legislation/wilderness-act-621991-lex-faoc143332/

exemple, en Angleterre, les parcs nationaux correspondent à la catégorie V : "paysage terrestre ou marin protégé".
Dans le rapport établi par le *Wildland Research Insitute,* qui étudie entre autres les systèmes de protection des *wildland* en Europe, Fisher *et al.* (2010) montrent que sur 45 pays étudiés seuls 29 disposent d'une réglementation de protection de la nature correspondant à l'une des catégories d'aires protégées de l'UICN.

Comme le montre Bastmeijer, (2016) dans la conclusion de son ouvrage, bien qu'il y ait en Europe des tentatives de prise en compte de la *wilderness* d'un point de vue réglementaire, la protection effective de cette dernière s'avère compliquée. En effet, la plupart des législations mobilisées sont initialement conçues pour la protection de la biodiversité. L'absence de définition d'objectifs clairs en termes de protection de la *wilderness,* que ce soit aux échelles internationales, européenne ou nationale, ainsi que le caractère facultatif en Europe de protéger de tels espaces ne contribuent pas à faire émerger de nouvelles réglementations (Bastmeijer, 2016).

3. Les raisons avancées en faveur de la protection de la wilderness

De nombreux arguments sont mis en avant par les promoteurs de la *wilderness* en Europe pour encourager une meilleure prise en charge de ces espaces et assurer ainsi leur protection. Les principales raisons évoquées sont associées aux dimensions écologiques de la *wilderness*, présentée comme un moyen de répondre aux enjeux environnementaux actuels. Il est ici question d'étudier les arguments mis en avant pour justifier et encourager la protection de la nature sauvage en Europe.

3.1. La wilderness : une question d'utilité

La protection de la *wilderness* est défendue et justifiée à travers les intérêts environnementaux qu'elle offre. L'argument majeur, notamment avancé par la résolution du Parlement européen relatif à la *wilderness*[23], réside dans le fait que ces espaces pourraient

[23] European Parliament, 2009, European Parliament resolution of 3 February 2009 on Wilderness in Europe (2008/2210(INI))

fournir des services écosystémiques[24] (Carver 2016). Ce concept constitue un modèle important pour souligner le lien entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain (Fisher *et al.*, 2009). Développé dans les années 1970, il a connu un essor par sa médiatisation à la suite du *Millennium Ecosystem Assessment* (Reid *et al.* 2005), qui regroupait des experts internationaux autour des questions de dégradations des écosystèmes (Méral et Pesche 2016). Le MAE distingue quatre types de services : services d'approvisionnement ou de prélèvement, de régulation, de support ou d'auto-entretien, et culturels (figure 12). Ces différents services contribuent au bien-être humain en assurant la sécurité, la santé, et des relations sociales.

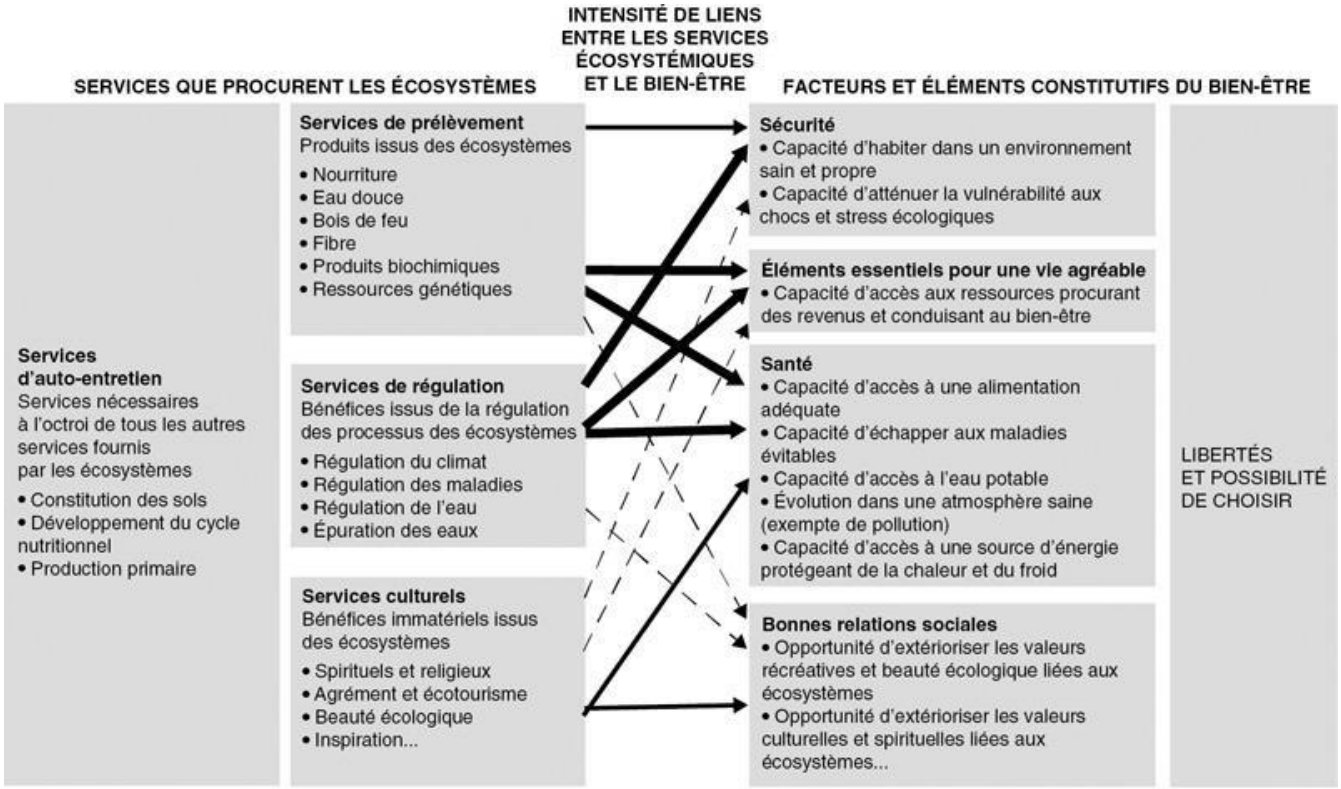


Figure 12 Typologie des services et bénéfices tirés des écosystèmes et leurs liens avec le bien-être de l'être humain. Schéma adapté du MEA (WRI 2003), repris dans (Méral 2012).

Les services écosystémiques sont utiles pour catégoriser les impacts de politiques publiques et les actions privées de protection de la nature sur l'environnement. Ils sont largement utilisés pour décrire l'intérêt et les effets que présentent les zones de *wilderness*. Ces

[24] La notion de services écosystémiques est largement débattue, du fait des incertitudes scientifiques (déficit de connaissances, imperceptibilité du système, diversité des processus considérés, complexité des écosystèmes) et sociétales (ambiguïtés, diversité des perceptions, voire contradictions) qui l'entourent (Rives *et al.* 2016; Barnaud *et al.*, 2011; Robert 2018). Le concept. est également critiqué pour sa dimension anthropocentrée, l'attribution de valeur économique à la nature qu'il implique, ainsi que pour les méthodes d'évaluations déployées (Fisher *et al.* 2009; Maris 2014).

espaces sont reconnus pour fournir des services écosystémiques variés, aussi bien dans la littérature scientifique, que par les instances européennes (Commission européenne, 2013) ou de protection de la nature (Tableau 4).

Catégorie de services	Extractive	Non extractive
Support		Cycles naturels, habitats, système climatique
Approvisionnement	Bois, nourriture, minéraux, énergie renouvelable	Approvisionnement en : eau, air, nourriture Préservation : des habitats, de la biodiversité, de la nature.
Régulation	Granulats, carrières, digues	Régulation des inondations, des nutriments, contrôle de l'érosion, séquestration de carbone, de la pollution
Culturel	Chasse, pêche, conduite de troupeau, collecte de bois, cueillette	Récréatif, paysages esthétiques, observation de la faune, inspiration artistique, santé et bien-être humain, social, pédagogique et scientifique, préservation d'un patrimoine pour les générations futures

Tableau 4, Typologie des services écosystémiques fournis par la wilderness (réalisation : A. Locquet, 2020) (modifié d'après Carver 2016; Casson *et al.* 2016; Fisher 2016; Bauer 2016; Lienhoop et Hansjürgens 2016; Cerqueira *et al.* 2015; Ceauşu, *et al.*, 2015; Carver et Fritz 2016)

Les principaux arguments mobilisés concernent la capacité des espaces de *wilderness* à contribuer à la lutte contre l'érosion de la biodiversité (Di Marco *et al.* 2019, Fisher 2016) et contre le changement climatique. Il a été démontré que les changements d'usage des sols contribuent aux émissions de CO2 – à titre d'exemple la sylviculture et l'agriculture sont responsables d'un quart des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (IPCC 2014) – et accentuent les risques naturels (risque d'inondation avec l'imperméabilisation des sols, érosions des sols… (Montoroi 2012). Selon certains auteurs les zones de nature sauvage et les milieux non perturbés, comme les forêts, les tourbières, les zones humides ou la toundra, ont une plus grande capacité de stockage de dioxyde de carbone (Schils *et al.* 2008 ; Robert et Saugier 2003), et de régulation des risques naturels et climatiques (tempêtes, inondations, maladie, incendie…) (Reed *et al.* 2013 ; FAO 2020). En ce sens, la protection et la restauration d'écosystèmes sont encouragées dans le développement de "*solutions fondées sur la nature*" (UICN 2018).

La protection de la *wilderness* contribue, en outre, au bien-être humain et présente ainsi des intérêts d'un point de vue sociétal. Les bienfaits de la *wilderness* sur la santé mentale ont été

reconnus (Ewert *et al.* 2011) et plusieurs programmes et expériences ont montré l'effet positif de thérapies basées sur la nature sauvage pour aider des jeunes en difficulté et contribuer à leur développement et insertion sociale (Hill 2007; Bowen *et al.*,2016). La *wilderness* est également présentée comme un moyen de protection pour la santé humaine, soit par les ressources pharmaceutiques qu'elle abrite (Morand et Lajaunie 2018), soit par son effet barrière face à des maladies. Certains auteurs établissent un lien entre la dégradation des écosystèmes et la dispersion de virus – qui pousse à la rechercher de nouveaux hôtes – (Quammen 2012; Saluzzo, Vidal, et Gonzalez 2013) ou entre la pollution et le développement de maladies (Belpomme 2013). Enfin, d'un point de vue socio-culturel, la protection de la *wilderness* contribue au maintien de pratiques et de savoirs locaux, notamment dans les zones abritant des populations autochtones, et contribue ainsi à la préservation d'un patrimoine culturel (Watson, *et al.* 2003).

3.2. La wilderness une question d'éthiques

3.2.1. Les éthiques environnementales

Outre les raisons liées aux services écosystémiques pouvant être perçues comme anthropocentrées, la protection de la *wilderness* est encouragée par des motivations d'ordre éthique[25]. Les préoccupations éthiques attachées à l'environnement ont émergé au début du XXe siècle, à la suite des débats entre préservationnistes et conservationnistes, ainsi que sous l'impulsion de l'écologue et forestier Aldo Leopold, qui, dans son ouvrage publié en 1949, *A Sand County Almanach,* propose une approche écologique inédite : préserver l'intégrité des écosystèmes et de leurs fonctionnalités (Callicott 2010). Leopold propose ainsi une critique des morales dominantes, car selon lui, "*les hommes n'ont aucun scrupule moral à interférer avec la nature sauvage, à maltraiter la terre",* il prône donc un "*changement au sein de l'éthique, un changement d'attitudes, de valeurs et d'évaluation"* (Routley 2007).

Ces réflexions autour de l'environnement donnent naissance, dans les années 1970, aux éthiques environnementales – inscrites dans la philosophie de l'environnement – qui interrogent à la fois le rapport moral et la valeur attribuée à la nature et donc à la *wilderness* (Larrère 2006). Les

[25] L'éthique, en philosophie, à la différence de la morale, interroge la norme, elle renvoie aux devoirs qu'ont les individus envers eux-mêmes, mais qui n'émanent pas des lois. L'éthique vise donc à définir "ce qui est bien à partir d'une réflexion sur les effets de nos actes" (Russ et Leguil 2012) confronte donc l'individu à ses propres choix. L'éthique se distingue de la morale, " qui renvoie au corps constitué de [règles et de] normes " de comportement relative au juste et à l'injuste (Russ et Leguil 2012).

débats autour de la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature sont centraux, et vont au-delà de la critique des dommages causés par l'exploitation des ressources, en s'appuyant sur l'intuition que "*la destruction de la nature a en soi quelque chose d'inadmissible*" (Devictor 2015). Les éthiques environnementales s'appuyant sur la valeur intrinsèque visent généralement à diminuer voire supprimer les interventions humaines dans la nature, ce qui s'inscrit dans la tradition de la défense de la *wilderness* (Zummo 2016).

Les éthiques ont deux principaux objectifs. D'une part, déconstruire l'anthropocentrisme qui accorde une dignité morale aux seuls humains et confère une valeur instrumentale à la nature, en la considérant comme un ensemble de ressources (Larrère 2006; Nguyen 1998). D'autre part, les éthiques environnementales entendent montrer que la nature dispose d'une dignité morale, et de lui donner les "*fondations théoriques à la considérabilité morale de la nature*" (Beau 2013). Elles se traduisent d'un point de vue écologique par une limitation d'actions dans la lutte pour la vie, et philosophiquement c'est une "*différenciation entre un comportement social et antisocial"* (Leopold 2019).

Larrère (1997) distingue les éthiques extensives des éthiques inclusives. Les premières sont dites individualistes et attribuent une valeur morale intrinsèque à chaque être vivant (biocentrisme), alors que les secondes, holistes, considèrent qu'humains et non-humains appartiennent à une même communauté, créant une obligation morale envers les autres membres de ce groupe (Beau 2013) (l'écocentrisme) (Tableau 5). En s'inscrivant dans cette dernière catégorie d'éthiques, Callicott considère qu'il n'existe pas de valeur intrinsèque puisque toute valeur attribuée à un objet émane d'un sujet évaluateur. Il parle de valeur *"anthropogénique*", c'est-à-dire attribuée par l'homme par intérêt ou affection pour l'objet considéré et pas uniquement pour des raisons instrumentales (Larrère 1997).

Caractéristiques philosophiques	Éthiques		
	Biocentrée	**Écocentrée**	**Anthropocentrée***
Type d'éthiques	Extensives	Inclusives	
Rapport Homme-Nature	Considération individualiste de chaque entité vivante	Humain et non-humain appartiennent à une même communauté	Séparation Homme-nature
Valeurs	Valeur attribuée à chaque entité vivante. Les éléments physiques ont une valeur utilitaire pour les êtres vivants	Accorde une valeur à l'ensemble de la communauté biotique	Seul l'Homme a une valeur intrinsèque. La nature peut avoir une valeur instrumentale.

Tableau 5, Synthèse des éthiques environnementales d'après Depraz 2014; Dussault 2010; Beau 2013; Larrère 2006; 1997b (réalisation : A. Locquet, 2020)

[*d'après Depraz, ce n'est pas une éthique environnementale à proprement parler, mais une *"une éthique de gestion de la nature, entendue comme ressource*".]

L'éthique la plus représentative de l'écocentrisme est le *land ethic* développée par Callicott, depuis les années 1980, à la suite de Leopold (Beau 2013; Delord 2005), dont le mot d'ordre est "*une chose est juste quand elle tend à favoriser l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse*"[26] (Callicott 1999). Selon les principes de cette philosophie, les communautés d'espèces et d'êtres vivants sont les éléments qu'il est nécessaire de protéger dans la nature.

Les éthiques biocentristes et écocentristes sont souvent associées au mouvement de *Deep ecology* (écologie profonde)[27], bien que cela suscite des désaccords (Delord 2019; Larrère 2010). Cette confusion est due selon Delord (2019) aux objectifs et à l'analyse des problèmes écologiques que propose la *deep ecology*, qui ne relève pas directement des éthiques, mais constitue plutôt un mouvement social et politique. Cherchant à s'affranchir de l'écologie scientifique, l'écologie profonde s'appuie sur la valeur intrinsèque des êtres vivants et de la

[26] Traduit de l'anglais : "*a thing is right when it tends to preserve the integrity, stability, and beauty of the biotic community; it is wrong when it tends otherwise*." (Callicott 1999)

[27] Cette écophilosophie ou écosophie (Antonioli 2015), développée par le norvégien Arne Naess (1973), est construite en opposition à ce qu'il qualifie de *shallow ecolgy* (superficielle) qui porte l'attention sur la santé des populations des pays développés en luttant contre les pollutions et la diminution des ressources.

nature, et va plus loin que l'écocentrisme en développant une critique de la société industrielle (Oelschlaeger 1991). Ce mouvement se base sur l'idée fondamentale que l'être humain est lié aux autres êtres vivants et à la nature (Naess 1973; Nguyen 1998). Pour parvenir à s'identifier à ces derniers, Naess s'appuie sur la "*réalisation de soi*"[28], non autocentrée, accordée à tous les êtres humains et non humains (Naess 2005; Antonioli 2015).

Pour certains auteurs, la protection et la valorisation de la *wilderness* peut s'inscrire dans la *deep ecology,* en autorisant notamment l'intégration des humains au modèle (Oelschlaeger 1991). Toutefois, le mouvement de la *deep ecology* dénonce la politique étasunienne en faveur de la *wilderness* en avançant que cette dernière ne doit pas exister pour ces aspects récréatifs, muséologiques, ou du fait de ses ressources, mais plutôt comme un lieu où les écosystèmes et les êtres les composant peuvent évoluer librement (Vance 1997).

Le sociologue A. Caillé (2019), enjoint quant à lui, de s'appuyer sur l'éthique Maussienne du don[29], pour reconnaître à la nature elle-même et à certaines de ces composantes une capacité à donner. L'auteur propose de "*faire […], comme si la nature nous donnait effectivement quelque chose afin de pouvoir entrer avec elle dans une relation de reconnaissance et de gratitude*" (Caillé 2019), s'inscrivant ainsi dans une coopération porteuse de paix. La prise en considération de cette capacité à donner permet de faire valoir la valeur intrinsèque de la nature, au-delà de sa dimension instrumentale (Chanial 2013). Aussi, Caillé (2019) en vient à affirmer que "*faire le pari du don, ce pari paradoxal selon lequel l'homme n'assurera durablement son séjour et son bonheur sur terre, en profitant des fruits de la nature, que s'il la respecte inconditionnellement, sincèrement et sans calcul*".

Le positionnement de la *wilderness* au sein d'éthiques, amène à favoriser la prise en considération de ces espaces. Ce nouveau regard donne aux sociétés humaines une responsabilité vis-à-vis de ces zones, qui ont pour la plupart été altérées par les activités humaines, et enjoint à la protection de ces espaces.

[28] D'après Naess, la maturité du soi (maturité comprise dans le cadre des relations aux autres et à soi) ne considère pas la nature et l'environnement immédiat auquel nous appartenons. Il introduit le concept de " soi écologique " selon lequel nous faisons partie de la nature (en l'habitant et en en étant issu). Le rapport à soit doit donc être construit en rapport au reste de la communauté du vivant (Naess 2005).

[29] Selon le principe établi par Mauss, le don s'inscrit dans un système continu de réciprocité, dans les sociétés qu'il décrit, les individus reçoivent des dons qu'ils sont amenés à rendre, en s'inscrivant dans un cycle don et de contre-don (Mayade-Claustre 2002).

3.2.2. La wilderness et l'écoféminisme

Selon certains auteurs, la *wilderness* pourrait également se retrouver dans les éthiques féministes, et notamment l'*écoféminisme,* dont principes - basé sur la critique de la domination exercée par les hommes aussi bien sur la nature que sur les femmes (Maris 2009) - rejoignent ceux de l'écocentrisme ou de la *deep ecology* (Oelschlaeger 1991). L'une des ambitions de l'écoféminisme est de développer une éthique du *care,* laquelle repose sur le souci d'autrui et l'attention portée à l'autre, en mêlant responsabilité, sensibilité et implication du pourvoyeur (Petit 2014). L'éthique du *care* présente des caractéristiques communes avec le *land ethic,* telles que l'importance accordée aux sentiments, la reconnaissance d'une interdépendance, le principe de communauté et la vision relationnelle (Laugier 2015). L'éthique du *care*, aussi dite éthique de l'attention, invite à porter "*notre attention sur ce qui est juste sous nos yeux, mais que nous ne voyons pas, par manque d'attention"* (Laugier 2015).

En faisant le parallèle entre les principes de l'écoféminisme et de la protection de la *wilderness,* Gaard (1997) argumente en faveur d'une prise en considération de la *wilderness* par le mouvement. Selon elle, l'un des principes centraux de l'écoféminisme est le rapport à l'autre. Elle montre que la libération de la femme ne peut être atteinte sans la libération des autres subordonnées. Gaard préconise de prendre en compte l'autre que constitue la *wilderness* et assure ainsi que l'écoféminisme doit viser à la libération des zones de *wilderness.* En effet, d'après Vance (1997) il y a des similitudes entre les fondations conceptuelles de la *wilderness,* et les systèmes de contrôle des femmes. Pour certains écoféministes, il est donc nécessaire de changer de paradigme de manière positive, en considérant la *wilderness* de façon plus active, comme la *présence* de la nature en opposition à une lecture plus passive comprise comme une absence d'humains (Woods 2017).

Toutefois, certains auteurs tels que Beau (2013), et Larrère (2012) soulignent une incompatibilité entre écoféminisme et *wilderness.* D'une part, parce que le *care* considère surtout les relations entre humain et nature ordinaire (Beau 2013). Ainsi pour parler de *care* il faudrait abandonner la *wilderness* et son dualisme rigide entre nature et artificiel (Larrère 2012, citée par Petit 2014). D'autre part, avec le développement de l'écoféminisme, ces auteur(e)s cherchent à montrer une opposition aux pratiques de protection traditionnelles de la nature excluante et masculine que constitue la *wilderness* (Larrère 2012b).

La *wilderness* est ainsi prise en compte au sein de plusieurs courants de pensée qui contribuent à discuter sa nature et justifier sa protection. Comme le montre Depraz (2014)

(figure 13), en fonction des éthiques environnementales mobilisées, différentes idées de la protection de la nature sont déclinées. La prise en considération de ces relations peut aider à une meilleure compréhension de l'évolution historique de la protection de la *wilderness,* et des facteurs ayant conduit au choix de certaines stratégies protections.

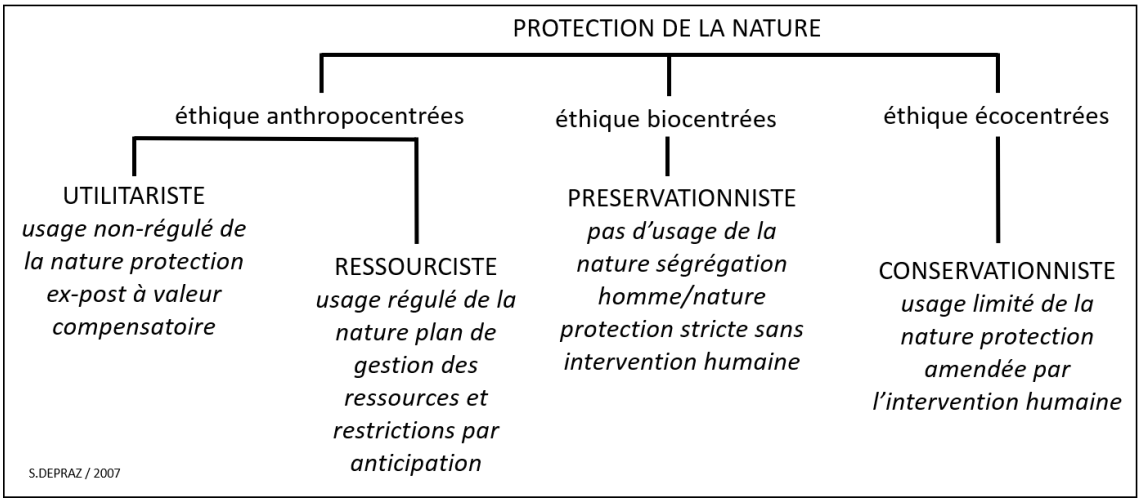


Figure 13 Les différentes déclinaisons de l'idée de protection de la nature en fonction des éthiques environnementales auxquelles elles se rapportent (Depraz 2014)

La *wilderness* est ainsi comprise comme un espace dédié à la protection de la nature considérée comme sauvage. Du fait de sa dimension écologique, elle est promue par ses défenseurs comme un moyen de répondre aux enjeux de l'érosion actuelle de la biodiversité. Cependant, attribuer une telle fonction à la *wilderness* soulève un certain nombre de questions, car les notions mêmes de *wilderness* et biodiversité peuvent présenter des contradictions.

3.3. Wilderness versus biodiversité

À partir des années 1980, la *wilderness* commence à être associée aux enjeux supportés par la notion de biodiversité (Foreman 1995; Grumbline 1995; Mittermeier *et al.* 2003 ; Larrère et Larrère 2015). Ce nouveau concept se répand dans le monde scientifique et dans celui de la conservation de la nature avant d'être repris par la sphère politico-médiatique à partir de 1992, à la suite de l'adoption à Rio de Janeiro de la Convention sur la Diversité Biologique (Blandin 2014).

La biodiversité, généralement présentée comme le synonyme de "vivant" (Aubertin, *et al., 1998),* est définie comme la "*variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et*

entre espèces ainsi que celle des écosystèmes" (Nations Unies 1992). Cette définition aux contours imprécis permet de prendre en compte plusieurs niveaux de diversité (génétiques, spécifiques, voire fonctionnelles). Elle s'intéresse également aux "*assemblages dans les communautés*" (Huneman 2014) et souligne ainsi les constantes interrelations entre les organismes de la biosphère.

La biodiversité est devenue, depuis les années 1990, le fer de lance des grandes ONG de la conservation (WWF, UICN…), le terme étant particulièrement adapté pour décrire une préoccupation sociale croissante vis-à-vis de l'érosion de la diversité biologique (Lévêque 2014). La biodiversité constitue ainsi un "*catalyseur pour penser les problèmes écologiques*" et "*le moteur du déploiement de l'écologie scientifique, une notion clé de l'agenda politique, et assimilé par le monde académique et différentes sphères publiques*" (Devictor 2015). Alors que la *wilderness* comme stratégie de protection de l'environnement est restée jusque récemment principalement connue et mobilisée dans la sphère de la conservation de l'environnement, la notion de biodiversité est quant à elle utilisée au-delà de ces milieux, auprès d'un public plus large (le terme est largement repris par les décideurs politiques, militants écologiques, le grand public et les médias) (Huneman 2014). La notion de biodiversité a peu à peu supplanté le concept de *wilderness* comme approche de la protection de l'environnement, car elle est plus communicante et moins excluante en prenant en compte les activités humaines (Sarkar 1999). Le concept de biodiversité permet également d'établir une évaluation quantitative du vivant, et revêt ainsi une dimension opérationnelle (Blandin 2013).

Cependant, les stratégies de communication déployées en faveur de la *wilderness* et de la biodiversité présentent des points communs qui accentuent les dimensions exceptionnelles des éléments que visent à protéger ces deux concepts. Les deux approches peuvent ainsi mettre en avant tout un pan de la biodiversité dite emblématique pour justifier des actions. C'est ainsi le caractère remarquable des espèces et espaces qui a permis de délimiter le périmètre des aires de *wilderness* (Devictor 2015). En ce qui concerne la protection de la biodiversité, les ONG (moteur dans ce domaine) et autres acteurs de la protection de la nature développent notamment des stratégies fondées sur des discours mobilisateurs centrés sur des espèces emblématiques (Lévêque 2008; Ruysschaert 2013; Beau 2013) tels que des mammifères charismatiques. L'idée d'espèces emblématiques se retrouve notamment dans la notion de *hot spot* de biodiversité qui participe à une priorisation des actions développées (Gaidet et Fouilleux 2018).

La *wilderness* et la biodiversité ne sont pourtant pas équivalentes. Blandin (2010) envisage la différence sous la forme d'une dissociation entre des logiques spatiales et des logiques comptables dans un contexte dans lequel l'impératif de préservation s'appuie sur les dynamiques du vivant. Dans son acception actuelle et notamment dans son utilisation par les écologues ou les naturalistes, la *wilderness* est fortement caractérisée par des délimitations surfaciques et un ancrage spatial se traduisant par la détermination de zones de protection (Larrère et Larrère 2015; Carver 2016; Barraud et Périgord 2013). À l'inverse, la biodiversité n'est pas réduite à des périmètres spatiaux bien que, la dimension spatiale peut être prise en compte dans l'évaluation de l'érosion de la biodiversité - par exemple en s'appuyant sur la perte de surface des habitats – (Devictor 2015). Des travaux en écologie du paysage ont souligné le rôle des organisations et des structures spatiales sur la diversité biologique (Burel et Baudry 1999; Simon 2006). Par sa structure et la diversité de sa composition, un élément de biodiversité peut être envisagé indépendamment de tout zonage.

La notion de biodiversité partage cependant un certain nombre de valeurs avec celle de *wilderness* (Cronon 2009). Les dispositifs visant à favoriser les zones de *wilderness*, en réduisant la pression anthropique, peuvent avoir des fonctions de réservoirs de biodiversité en raison des caractéristiques qu'on leur prête – grands espaces aux fonctionnalités écologiques et chaînes trophiques complètes – (Larrère 1997; Noss 1990; Johns 2019). Les aires de *wilderness* contribuent à préserver une certaine biodiversité menacée par les activités humaines, et comme le montrent Di Marco *et al.* (2019) la réduction des zones de *wilderness* peut être reliée avec la disparition de certaines espèces étant donné qu'elles abritent des habitats et communautés biologiques particulières.

Les réflexions portant sur l'existence d'une relation entre *wilderness* et biodiversité seraient, d'après Johns (2019), une spécificité européenne. Sur ce continent, la vision de la *wilderness* combine les attributs identifiés par la conception américaine – grands espaces avec pas ou très peu d'infrastructures et faible pression humaine – avec ceux de la conservation de la biodiversité – processus écologiques fonctionnels, présences d'espèces natives ou possibilité de les restaurer. Dans le contexte européen, la *wilderness* est présentée comme un moyen de préserver la biodiversité (Cerqueira *et al.* 2015). C'est notamment l'argument avancé par la résolution portant sur les aires de *wilderness* adoptée par Parlement européen (Mittermeier *et al.* 2003 ; Bastmeijer 2016).

> Le lien entre ces deux concepts ne fait pourtant pas l'unanimité, les objectifs de conservation qui leur sont attachés ne se recouvrant que partiellement (Mittermeier *et al.* 2003). En effet, la *wilderness* oriente les actions en insistant davantage sur des aspects qualitatifs en privilégiant les processus naturels tandis que protection de la biodiversité s'opère *via* une approche quantitative qui comptabilise le nombre de taxons présents au sein des écosystèmes (Vallauri *et al.* 2010 ; Simon 2006).

En effet, la biodiversité dépend de systèmes d'évaluations (quantitatifs, économiques, sociaux, écologiques, fonctionnels…) (Macron 2015; Salles 2010; Blondel 2012) utilisés dans une approche gestionnaire de l'environnement. Les stratégies de protection de la *wilderness* s'appuient principalement sur des représentations culturelles et les dimensions fonctionnelles des écosystèmes sans mettre en avant aucune méthodologie d'évaluation particulière. Les stratégies de protection des zones de *wilderness* n'entraînent pas forcément une augmentation du nombre et de la richesse spécifique. Appréhender la fonction de ces espaces comme refuge pour la biodiversité dépend grandement de l'échelle temporelle, spatiale, paysagère, mais aussi du type de milieu considéré. En milieu forestier, par exemple, il apparaît ainsi qu'il existe une plus grande biodiversité dans les peuplements matures et anciens (Janssen 2016) que dans les jeunes forêts. Toutefois, cela se vérifie surtout sur des surfaces assez grandes pour que puissent se développer des régimes de perturbations biotiques et abiotiques qui permettent le maintien d'une mosaïque de milieux. Ce principe est lié au concept "*d'hétérogénéité de l'habitat*" selon lequel la diversité des habitats entraîne une augmentation de la biodiversité (Tews *et al.* 2004). L'échelle paysagère apparaît donc comme particulièrement déterminante dans la répartition et l'évolution de la biodiversité comme le montrent les différents travaux en écologie du paysage (Blandin 2009; Burel et Baudry 1999).

Par ailleurs, les successions végétales conduisant à la fermeture et à l'homogénéisation des milieux (Arnould 2006) peuvent engendrer une diminution de la diversité spécifique (Lepart, *et al.*, 2007). Il a par exemple été démontré, notamment dans le contexte bioclimatique européen, que la biodiversité est plus importante dans les milieux ouverts de types prairiaux, que dans des milieux fermés tels que les forêts (Simon 2006; Lupp 2012). Ainsi, selon les milieux considérés, les aspects quantitatifs privilégiés par la biodiversité vont avoir tendance à être plus significatifs dans des espaces ayant été anthropisés (Simon 2006). C'est pourquoi des écologues préconisent le recours à des activités humaines (Arnould 2006) ce qui s'oppose avec le principe même de *wilderness* (Cronon 2009).

La notion de biodiversité reconnaît le rôle des sociétés humaines dans la création et le maintien de certains habitats permettant l'épanouissement d'une faune et d'une flore spécifiques (Sarkar 1999) et permet de s'intéresser à la biodiversité ordinaire, laquelle désignerait "*l'ensemble des territoires qui se situent entre les villes et la nature vierge de toute présence humaine*" (Beau 2013).

La protection des aires de *wilderness* entraîne sur le temps long une disparition des stades pionniers, se traduisant par une diversité spécifique plus faible (Mittermeier *et al.* 2003) Ces fonctionnalités retrouvées peuvent ainsi amener à reconsidérer le caractère "*remarquable*" généralement attaché aux zones de nature sauvage, puisqu'une telle homogénéisation pourrait plutôt conduire à la préservation d'une nature ordinaire (Schnitzler, *et al.* 2008). Dans son acception écologique, cette expression qualifierait "*les milieux peuplés d'espèces communes, par contraste avec la nature que la présence d'espèces rares et protégées rend extraordinaire*" (Beau 2013). Toutefois, il est nécessaire de souligner que le retour de fonctionnalités spontanées et naturelles suppose la libre évolution de régime de perturbations, qu'elles soient abiotiques (climatiques), ou biotiques – tel que l'herbivorie. Celles-ci contribuent à la diversification des milieux, mais également à leur renouvellement. La *wilderness*, en encourageant les fonctionnements évolutifs et adaptatifs des écosystèmes, s'appuie sur une écologie des perturbations et s'inscrit ainsi dans les mouvements de remise en cause du principe de *climax* – "*l'état d'équilibre atteint par la végétation spontanée dans un milieu donné excluant l'action humaine*" (Veyret et Simon 2006) ayant valeur de norme – (Zummo 2016).

Dans certains cas, poussés à l'extrême, favoriser les processus naturels pourrait amener à un retournement de situation : la biodiversité des espaces anthropisés étant maintenant considérée comme patrimoniale et préservée par des outils tels que Natura 2000, se voyant conférer une dimension remarquable, tandis que certains espaces de nature sauvage initialement reconnus pour leur caractère exceptionnel pourraient abriter une biodiversité ordinaire. Tout cela est bien entendu variable en fonction des localisations, des objets de protection et des échelles temporelles, puisque la fermeture et l'homogénéisation de milieux ouverts ne peut se faire que sur un pas de temps assez long.

Conclusion

> La *wilderness* prend les atours d'une "*nouvelle*" approche de la gestion et de la protection de l'environnement en Europe, présentée par le Parlement européen comme une stratégie se voulant paneuropéenne et cherchant à répondre aux enjeux environnementaux actuels. Cependant, la *wilderness* reste marquée par les connotations culturelles qui ont pénétré le vocabulaire de la conservation de la nature. La notion de *wilderness* sur laquelle s'appuie le Parlement européen ne fait pas consensus. La complexité de sa définition dans le contexte européen réside à la fois dans sa dépendance aux dimensions culturelles ainsi qu'aux contextes territoriaux et environnementaux distincts. Les hésitations qui résident quant à la délimitation du concept de *wilderness* sont observables dans les sphères opérationnelles et scientifiques ; les débats pourraient expliquer l'attentisme des acteurs publics.

Les réglementations ou les préconisations en matière de *wilderness* demeurent très inégales, aussi bien aux échelles européennes qu'aux échelles nationales. La prise en compte des zones de nature sauvage s'effectue la plupart du temps en fonction des outils existants. Les textes juridiques ainsi mobilisés considèrent majoritairement la *wilderness* de manière indirecte. Le flou de la définition même du concept et la diversité des législations pouvant la considérer de près ou de loin, rendent l'appréciation et la comparaison d'actions en faveur de *wilderness* très compliquées. Seule la catégorisation proposée par l'UICN permet d'avoir un moyen de comparaison et une idée du niveau de protection de ces espaces en Europe. Par ailleurs, la résolution européenne de 2009 ne semble pas avoir eu d'effets significatifs en termes de protection de la nature en Europe, puisque seuls deux pour cent supplémentaires ont été inscrits dans l'une des trois catégories les plus strictes de l'UICN (Annexe IV).

Pourtant, les arguments justifiant la nécessité de protéger les zones de *wilderness* sont nombreux, allant des services écosystémiques que rendent ces espaces jusqu'à la préservation de la biodiversité. Toutefois, il paraît difficile de conclure que ces zones contribuent à la conservation de la biodiversité. Pour affirmer cela, il faudrait être en mesure de cibler le type de biodiversité visée et le type de processus naturels considérés. Ici encore il s'agit d'une question de subjectivité et de détermination d'objectif de gestion. Il est néanmoins possible

d'avancer que, selon les cas, la *wilderness* peut contribuer à la conservation d'un certain pan de la biodiversité.

La *wilderness* est un objet paradoxal, bien que les défenseurs des éthiques environnementales arguent qu'elle nécessite d'être protégée pour sa valeur intrinsèque et par respect de l'humain et le non-humain, les principaux arguments mobilisés pour la préserver restent relativement anthropocentrés. Ce sont finalement les services que ces espaces peuvent rendre aux sociétés humaines qui sont retenus, qu'il s'agisse du simple aspect esthétique, en passant par le bien-être et la capacité de fournir des ressources.

Bien que largement discutés, ces arguments sont mis en avant dans la littérature scientifique ainsi que par les instances porteuses de projets en faveur de la nature sauvage en Europe.

L'émergence de préoccupations relatives aux espaces sauvages questionne le regard porté sur la nature non anthropisée. La *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés amènent à repenser les imaginaires et les rapports à la nature en remodelant les paysages culturels, en interrogeant la place de l'humain dans les milieux naturels et en donnant/réinventant les relations au monde non-humain.

Chapitre 2 - Promouvoir et protéger la wilderness en Europe : une dimension de la nature à considérer au regard des rapports au sauvage.

Les éléments marqués d'une bordure sont issus de l'article légèrement modifié :

Locquet A., et Heritier S., 2020, European Wilderness Areas – Interrogation autour de la nature et du sauvage en Europe à propos du projet d'établissement d'aires de "nature vierge" en Europe, *Cybergeo : European Journal of Geography*

"In Wildness is the preservation of the world."

Henry David Thoreau, *Walden*, 1854

Introduction

La *wilderness* est un concept devenu central dans le domaine de la conservation de l'environnement. La notion a ainsi, au cours du XXe siècle, été reprise par les instances de protection de la nature comme unité de gestion, de spatialisation et protection délimitant la nature sauvage. La *wilderness* reste pourtant une construction culturelle, comme le soulignait Aldo Leopold, "*la faculté de reconnaître la valeur culturelle de la wilderness revient, en dernière analyse, à une question d'humilité intellectuelle"* (Leopold 2000). *La wilderness est chargée de plusieurs dimensions (religieuse, philosophique, écologique) en fonction des époques et des acteurs qui la mobilisent.* Communément, elle est associée à la nature dont elle constituerait un extrême sauvage qu'il est nécessaire de protéger. Le type de stratégie de protection à adapter pour protéger ces espaces a fait l'objet de débats depuis la fin du XIXe siècle (Bergandi et Blandin 2012) et ont été à l'origine de l'émergence des premiers dispositifs de protection de l'environnement dans le monde.

Cependant, afin de pouvoir la protéger au mieux la *wilderness,* il est nécessaire d'être en mesure de la définir. Elle est ainsi généralement caractérisée par son opposition au monde humain et par le haut degré d'intégrité qu'elle dégage tant écologique, qu'émotionnel. Définies de manière dualiste, les zones de *wilderness* sont, dans l'acception juridique états-unienne du concept, des espaces où "*l'homme lui-même n'est qu'un visiteur qui ne reste pas*[30]" (Larrère et Larrère 2015b). Dans cette lecture, la *wilderness* est comprise comme une portion de l'espace dédié uniquement à la nature sauvage, reconnaissable par sa grande naturalité. Pour de nombreux acteurs, ces espaces peuvent s'inscrire le long d'un continuum de *wilderness* défini par son degré d'intégrité écologique et d'absence d'anthropisation (Carver et Fritz 2016). Le long de ce gradient, il est possible de catégoriser les différents concepts développés en Europe pour pallier au manque de clarté et d'aspect opérationnel de la notion de *wilderness.* Ces concepts présentent l'originalité pour la plupart de s'éloigner de la vision dualiste opposant l'humain et le sauvage pour prendre en considération l'historique des activités humaines sur les milieux et proposer des actions permettant de retrouver une certaine intégrité écologique.

Ce chapitre a pour objectif de montrer d'une part comment la *wilderness* est inscrite comme un moyen de protection de la nature et d'autre part d'étudier les articulations entre la *wilderness*

[30] Traduit de l'anglais: *" man himself is a visitor who does not remain*". (The Wilderness Act, Public Law 88-577 (16 U.S.C. 1131-1136) 88th Congress, Second Session September 3, 1964 (WildernessNet 2019).

et les différents concepts qui lui sont attachés et comment ceux-ci peuvent constituer une spécificité européenne.

Ce chapitre sera consacré dans un premier temps à l'analyse des représentations de la nature à travers le prisme de la *wilderness.* Il est ici question de s'intéresser à la place de l'humain dans les acceptations du concept, avant de s'intéresser à l'émergence de la *wilderness* comme approche de protection de la nature. Il sera enfin question d'étudier le rapport entre la *wilderness* et les concepts de nature et naturalité auxquels elle est associée.

Dans un second temps ce chapitre traitera de la dimension spatiale dualiste de la *wilderness* en s'intéressant à la place laissée à la nature dans la compréhension européenne de la *wilderness,* notamment à travers la mobilisation du concept de continuum.

Enfin, dans le troisième temps, il sera question d'étudier les concepts attachés à la notion de *wilderness* et développés par les acteurs dans le contexte européen.

Clés de lecture du chapitre 2

Objectifs :

- Comprendre la place respective de l'humain et du non-humain implicite dans le concept de *wilderness*.
- Comprendre comment le concept de *wilderness* s'est inscrit dans les mouvements de protection de la nature et quelles sont ses caractéristiques majeures.
- Comprendre comment la notion de *wilderness* s'inscrit par rapport aux concepts de nature et naturalité.
- Comprendre quelle place, d'un point de vue spatial, est laissée à la nature par les principes de la *wilderness.*
- Identifier les principaux concepts développés par les acteurs pour pallier au manque de lisibilité de la notion de *wilderness.*

Questionnements :

- Dans quelle mesure le concept de *wilderness* est-il dualiste et excluant pour les sociétés humaines ?
- Dans quelle mesure la *wilderness* peut-elle être comprise comme une dimension de la nature ? Et comment s'inscrit-elle par rapport à la notion de naturalité ?
- Comment, spatialement, la *wilderness* conditionne les rapports entre humain et non-humain ?
- Quels concepts sont déployés par les acteurs pour essayer de retrouver des états proches de la *wilderness ?*

Méthodologie utilisée :

- Recherches bibliographiques

1. Les représentations de la nature à travers le prisme de la wilderness

Communément comprise comme un moyen de désignation d'un état de nature sauvage, la *wilderness* est souvent envisagée en opposition aux sociétés humaines. Ce concept interroge donc à la fois la notion même de nature, puisqu'il s'agit de comprendre à quelle nature il fait référence, ainsi que la place qu'y occupe l'humain. Attachée aux premiers principes de prise en considération de la nature depuis le XIXe siècle, la *wilderness* a ainsi été étroitement associée aux débats entre préservationnistes et conservationnistes, accompagnant les premières actions de protection de l'environnement. Il est ici question de s'intéresser aux représentations de la nature induites par la notion de *wilderness*, afin de comprendre comment elle interroge le rapport entre humain et non-humain, ainsi que la façon dont elle est envisagée comme approche de protection de la nature.

1.1. La wilderness : un modèle d'exclusion ou de cohabitation entre humain et non-humain ?

Dans un contexte d'écologisation de la notion de wilderness, la question de l'incidence des activités humaines sur ses composantes devient une question centrale. Le propre de la *wilderness* comme le montrent la plupart des définitions est de s'affranchir de toutes traces d'activité humaine pouvant impacter l'environnement (annexe IV). Cette vision excluante de la nature sans l'Homme est notamment critiquée, car elle présuppose que des espaces de nature aient pu être, au cours du temps, soustraits à toute influence humaine, ce qui paraît discutable alors que pour de nombreux auteurs nous sommes dans "*l'anthropocène*" (Wallenhorst 2019; Lorius et Carpentier 2013; Maris 2018). Cette nouvelle ère géologique, qui débuterait à la fin du XVIIIe siècle (Lorius et Carpentier 2013) fait référence à l'âge de l'Homme : *"l'empreinte humaine sur l'environnement planétaire est devenue si vaste et intense qu'elle rivalise avec certaines des grandes forces de la nature en termes d'impact sur le système Terre"* (Steffen *et al.* 2011, cité par Fressoz et Bonneuil 2013). L'impact des sociétés humaines est ainsi présent partout sur la planète, les activités humaines ayant modifié jusqu'aux constitutions chimiques des océans et de l'atmosphère, influençant ainsi l'organisation de la vie sur la Terre (Wallenhorst 2019). Il resterait à la surface du globe seulement 23.2% de terres (hors Antarctique, régions rocheuses, glacières et lacustres) peu impactées par les activités humaines (Watson *et al.* 2016).

La protection de la *wilderness* peut donc à bien des égards apparaitre comme un moyen de protéger les derniers espaces libres de l'emprise humaine. La mobilisation du concept de *wilderness* à travers la construction des parcs nationaux a entrainé l'exclusion de certaines catégories de population humaine pour préserver le caractère sauvage des espaces (Cronon 2009; Héritier 2011; Brockington et Schmidt-Soltau 2004). Ce modèle de parcs nationaux est repris et appliqué dans d'autres parties du monde et notamment en Afrique et en Asie (Odiara Kihima 2010; Maris 2006) où il a pu être considéré comme un impérialisme environnemental (Guha 1989). D'après Larrère (1997) la *wilderness* est alors critiquée pour la "*cécité sociale"* qu'elle suggère, car, selon l'auteure, elle ne prend pas en compte les inégalités sociales qu'elles soient internes à un pays ou encore les oppositions Nord/Sud, faisant ainsi apparaître la protection de l'environnement comme un luxe de pays riches.

Dans le contexte européen, la place laissée aux activités humaines dans ces espaces est ambiguë. Ainsi, lors de la conférence de Prague en 2009, il est précisé que les zones de *wilderness* ne doivent être soumises à aucune "*activités humaines intrusives ou extractives, habitat permanent, infrastructure ou perturbation visuelle"* (Wild Europe 2012), alors que le rapport du Parlement européen concernant la résolution sur les zones de *wilderness* remarque que "*le territoire de l'Europe est trop petit pour qu'existent des zones interdites aux citoyens*" (Parlement européen 2009a). Ainsi, la question de la place de l'Homme dans les zones de nature sauvage ne donne pas lieu à consensus. Quelles que soient les limites identifiées par les auteurs, la tendance dominante demeure celle d'une mise à l'écart des populations humaines.

Le paradoxe est d'autant plus grand que certains usages sont reconnus dans les espaces de *wilderness*. Depuis l'émergence du "*paradigme intégrateur*" (Depraz 2014), l'UICN reconnaît dans son dernier guide de gestion relatif à la *wilderness* que des sociétés indigènes vivent à proximité direct ou à l'intérieur de ces espaces (Casson *et al.* 2016). De plus, les espaces de nature sauvage sont également associés à des activités récréatives. C'est notamment le cas des activités sportives de plein air, couramment pratiquées dans ce type d'espace, telles que la randonnée, l'observation de la faune, la pêche ou encore le camping (Lienhoop et Hansjürgens 2016; Nash 2014; Roggenbuck et Lucas 1995).

En Europe, l'association des espaces de nature sauvage à certaines activités économiques est envisagée. La Commission européenne (2013) explique ainsi dans son rapport sur les *Lignes directrices concernant la nature vierge dans Natura 2000,* que ces espaces de nature peuvent permettre le développement d'activités écotouristiques et constituer un revenu pour les populations locales. Ce discours est également porté par différents acteurs, notamment lors de

la conférence de Prague, par certaines organisations comme Rewilding Europe (Rewilding Europe 2019b), ou par certains auteurs (WEI 2009; Pereira et Navarro 2015b; Barraud et Périgord 2013).

Ce type d'activités suppose donc une circulation humaine dans ces espaces et la proximité avec certaines infrastructures anthropiques (villages, réseau routier, infrastructures touristiques), alors même que l'absence d'infrastructures anthropiques ou l'éloignement à ces dernières est considéré comme un critère de détermination des zones de nature sauvage – en particulier l'un de ceux retenus pour réaliser le zonage et la cartographie de ces espaces – (Carver et Fritz 2016; Guetté 2018).

D'autres pratiques sont par ailleurs envisagées dans les espaces de nature sauvage, telles que des mesures de gestion prescrites notamment dans le cadre de Natura 2000 dans l'objectif de retrouver un état de conservation satisfaisant (Commission européenne 2013).Les projets s'inscrivant dans le courant du *rewilding* s'appuient communément sur le principe de reconstitution d'une chaîne trophique, laquelle suppose la réintroduction de certaines espèces par le biais d'interventions et de contrôle humain.

L'intervention anthropique se retrouve également à des degrés variés dans les projets qui prévoient la restauration de milieux. Ainsi, même si les définitions attachées à la *wilderness* envisagent l'absence d'activités humaines dans ces espaces, les acteurs ne semblent pas mobiliser nécessairement les mêmes conceptions de la notion. En Europe, la difficulté réside également dans le fait que les espaces totalement exclus de toute présence ou pression anthropique ne correspondent qu'exceptionnellement aux superficies existant en Amérique du Nord, intensifiant de fait les débats entre les modalités de la protection.

1.2. La protection de la wilderness : entre conservationnisme et préservationnisme

La nécessité de protéger la *wilderness* des activités anthropiques a commencé à être formalisée dès la fin du XIXe siècle aux États-Unis. La notion de *wilderness* a notamment été construite comme approche de protection de la nature à travers les débats opposant préservationnistes et conservationnistes, lesquels ont abouti au développement des premiers outils de protection, et notamment de l'une des formes les plus connues : les aires protégées. L'objet central de ces débats est notamment la valeur attribuée à la nature et a la *wilderness* afin de justifier les modalités de protection voire d'usage.

Les préservationnistes, portés par J. Muir, promeuvent une vision non utilitariste de la nature, libre de toute influence humaine. Elle n'est alors pas perçue comme un réservoir de ressource pour les besoins humains (Begandi et Galangau-Quérat 2008), mais se voit plutôt conférer une valeur intrinsèque justifiant une protection stricte et radicale (Depraz 2013). C'est dans cette approche que s'inscrivent les principes de *wilderness.*

Les conservationnistes, s'appuient sur une conception plus utilitariste de la nature, provenant du monde des forestiers et promue par Gifford Pinchot alors qu'il occupait la *Division of Forestry* puis le *Forest Service* américain entre 1898 et 1910 (Lewis 2007). Le conservationnisme se fonde sur un usage raisonnable des ressources en n'excluant pas les activités anthropiques, et en envisageant une gestion de la nature qui prend en compte les équilibres naturels et le respect du rythme des milieux (Depraz 2013). Cela suppose donc la mise en œuvre d'actions de gestion permettant de protéger la nature, mais également d'en utiliser les ressources. Les visions protectionnistes et conservationnistes, bien qu'opposées, ont contribué à la construction de politiques, pratiques et stratégies de "*protection"* de la nature.

Therville (2013) dans sa catégorisation des approches de protection, distingue les approches dites "ségrégatives", telles que le préservationnisme, surtout fondé sur les modèles de protection forte, ayant une dimension excluante des sociétés, de celles dites "intégratives", dans lesquels les sociétés et les enjeux plus larges que ceux de la conservation sont pris en compte. La construction des premiers parcs nationaux est en grande partie inscrite dans un modèle préservationniste, conduisant à une soi-disant "*mise sous cloche*", qui se cristallise dans le *Wilderness Act* (Larrère 1997).

Il faut attendre les années 60 pour commencer à voir évoluer le paradigme, en passant d'un modèle ségrégatif à un modèle intégratif, reconnu à partir des années 1980, à travers la prise en compte progressive d'enjeux socioéconomiques et des questions autochtones (Therville, 2013; McNeely et Mainka 2009). Ce changement de paradigme s'accélère à partir des années 1980 et s'inscrit dans le contexte de l'émergence du concept de développement durable et des pratiques de gestion participative, qui encouragent l'intégration des savoirs et populations locales. Dorénavant, les aires protégées doivent être intégrées à des territoires occupés par des sociétés, comme l'encouragent certains programmes tels que *Man and biosphère* de l'UNESCO[31] (Cibien

[31] Le programme MAB lancé dans les années 1970 vise à " établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental " (UNESCO 2019). En d'autres termes, l'objectif de MAB est d'étudier les

2006). Ce nouveau modèle d'aires protégées qui prévoit d'allier protection des diversités biologiques et culturelles tout en assurant un moyen de subsistance aux populations locales, fait néanmoins l'objet de critiques (Therville 2013; Aubertin et Rodary 2011).

D'une part, d'un point de vue socioéconomique, des études remettent en doute les potentiels impacts positifs pour les communautés locales (Adams et Hutton 2007). D'autre part, pour certains auteurs, ces systèmes de conservation ne sont pas adaptés à la protection de la biodiversité et décrédibilisent le modèle strict des aires protégées (Locke et Dearden 2005).

À la fin du XXe siècle, face au constat que l'érosion de la biodiversité n'a pas été enrayée par les pratiques de conservation, ces critiques vont prendre de l'ampleur et des ONG de conservation s'en saisissent pour réaffirmer leur intérêt pour la nature remarquable (Aubertin et Rodary 2011).

Le retour de ce type de préoccupation sur le devant de la scène participe à la réimportation de l'idée de *wilderness*, notamment dans le contexte européen où peu d'espaces sont soustraits aux activités humaines. Au total, seule 1,9% de la surface européenne est protégée au titre d'une des catégories d'aire protégée les plus strictes de l'UICN (réserve intégrale, zone de nature sauvage, parc national et monument naturel) (Fisher *et al.* 2010).

La considération croissante portée à la *wilderness* en Europe rouvre le débat entre préservation et conservation en réinterrogeant les modèles et stratégies de protection de la nature déployés aux échelles nationales, mais aussi européennes. Les systèmes de protection stricts de la biodiversité se voient ainsi reconsidérés.

1.3. La wilderness : de la nature à la naturalité

Les préoccupations en faveur de la *wilderness* conduisent également à réinterroger la notion même de nature. La *wilderness* est associée aux termes anglais de *wildness* et *naturalness,* ce dernier renvoie en français aux notions de nature et naturalité. Bien qu'étant reliées, ces notions sont toutefois distinctes les unes des autres, d'où la nécessité de les expliciter[32].

interrelations entre l'Homme et son environnement et de permettre à l'Homme d'assurer sa survie à travers une gestion rationnelle et durable de la biosphère (Salvat 1974).

[32] Ces distinctions sont d'une part issue des variations linguistiques et culturelles entre l'anglais et les Français et d'autre part des différences que recouvrent les concepts évoqués.

1.3.1. La nature

La nature, objet central de débats et de préoccupations sociales, considérée comme un élément à préserver est, à l'instar de la *wilderness*, une notion difficilement définissable et polysémique. Dans la biologie de la conservation, l'ambiguïté sémantique du terme est souvent soulignée, mais aucune définition standardisée n'émerge[33].

La notion de nature, tout comme celle de *wilderness* n'a pas de traduction ou de mot équivalent dans de nombreuses langues, le concept même de nature étant parfois étranger à certaines sociétés (Ducarme 2019; Ducarme et Couvet 2020; Descola 2005)[34]. De plus, la nature est aujourd'hui considérée dans les sciences sociales comme un objet socialement construit ; les humains en produisent et en élaborent l'image (Raffestin 1995; Escobar 2016; Lévy et Lussault 2003a). Elle relève donc d'une certaine subjectivité comme l'expliquent Arnould et Glon (2006) "*la nature des uns n'est jamais vraiment celle des autres"*. Enfin, en occident, la nature est caractérisée par de nombreuses dualités et ambivalences, considérée à la fois comme ordre et chaos, généreuse ou terrifiante, sublime et ordinaire (Marris, 2018; Merchant 1980; Fossier 2006). Elle est souvent caractérisée en opposition à ce qui est relatif à l'humain et à ses activités (le domestique, l'artificiel, la culture), "*souvent en position d'ennemi face à l'homme"* (Mill 1999). L'Homme est alors considéré comme extérieur à la nature, et ses pratiques peuvent être perçues comme menaçantes pour la dite nature (Milanovic, 2018). Cependant, comme l'indiquent Brunet, *et al.* (2005), les humains peuvent parfois être considérés comme appartenant au grand ensemble que constitue la nature *"dans la mesure où ils sont vus sous l'angle biologique, comme éléments de la zoosphère"*.

Marris V. (2018) distingue trois acceptions du terme de nature :

- La nature-totalité se réfère au monde dans son ensemble sans distinction entre ce qui relève du monde humain et ce qui en est indépendant. Cette notion est à l'origine de la philosophie naturelle et des sciences de la nature ;

[33] La plupart des travaux sur la nature dans ce domaine se focalisent sur les moyens de l'évaluer et de la protéger, dans une approche pragmatique, les écologues, en s'appuyant sur une vision analytique de la nature, la divisent en unités et systèmes de relation, rendant ainsi la conception holistique de nature moins utile (Ducarme et Couvet 2020).

[34] Descola (2005) montre cependant que bien que le mot soit "nature" soit inexistant pour certaines populations, il existe une sorte d'universalité, puisque toutes les cultures se construisent à partir du rapport qu'elles perçoivent entre humain et non-humain

- La nature-normalité, renvoie à ce qui est "naturel", c'est-à-dire le fonctionnement normal des choses. Cela comprend à la fois ce qui est statistiquement quantifiable (commun, que l'on rencontre souvent) et ce qui est d'ordre fonctionnel (fonctionnement normal, sans perturbation) ;
- La nature-altérité fait référence à ce qui n'a pas été créé par l'Homme.

Ces différents types de nature peuvent toutefois être mis en relation et constituer un cadre conceptuel pour la compréhension de la place de la nature sauvage. Normalité et altérité sont ainsi parfois associées, puisque les activités humaines sont considérées comme des perturbations de la normalité (Marris 2018). De même, toujours selon l'auteure, la nature sauvage serait comprise à la fois comme nature-normalité et nature-totalité (figure 14).

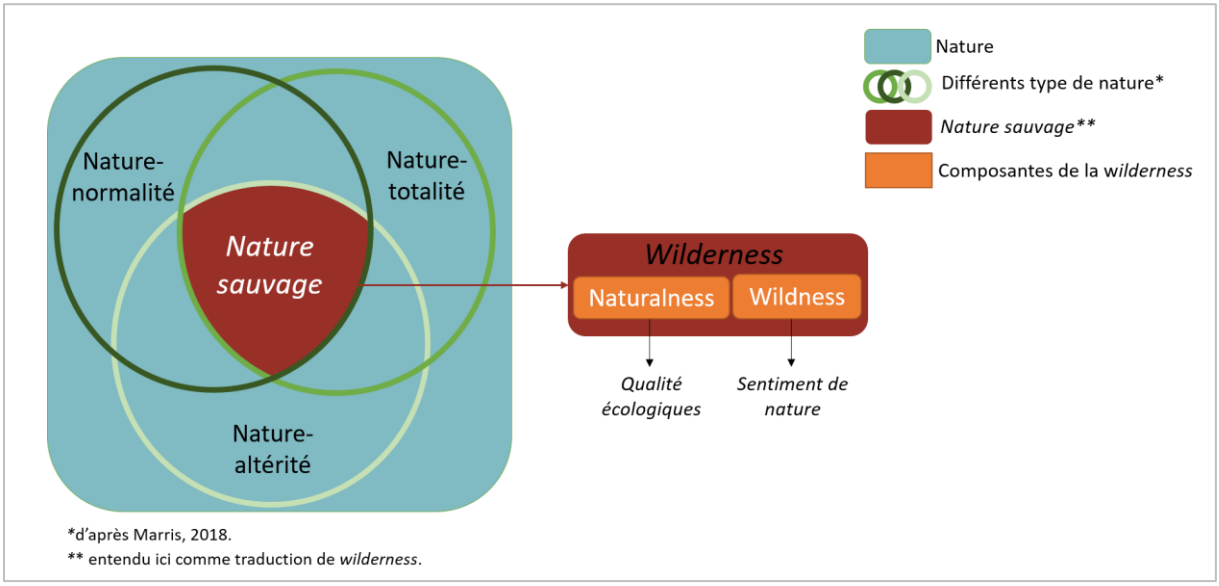


Figure 14, Représentation de la nature retenue dans le cadre de cette thèse (réalisation : A., Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur la littérature et notamment sur les travaux de Maris (2018). La figure montre ici que la nature sauvage est composée des trois acceptations de la notion de nature. En dehors des aspects tangibles, la wilderness se fonde sur deux qualités premières que sont la naturalness et la wildness.]

La nature, quoique non définie, constitue un vaste ensemble et représente une certaine globalité qui serait composée d'éléments physiques, biophysiques, esthétiques, fonctionnant de manière autonome.

Bien qu'associée à la "*quintessence du naturel*" (Larrère et Larrère 2015), et considérée aux États-Unis comme "*la plus ancienne et la plus populaire variante américaine de l'idée de nature*" (Marx 2008) la *wilderness* n'est pourtant pas la nature elle-même, mais une construction sociale et culturelle (Cronon 2009; Bourgeois 2016; Larrère et Larrère 2015). La *wilderness* est ici considérée comme une représentation (Bourgeois 2016) d'un pan de la nature, située au

carrefour entre les trois types de nature définies ci-dessus (figure 14). En effet, la *wilderness*, comme cela a été démontré dans le chapitre précédent, se caractérise par son altérité, en opposition à l'être humain, ses dimensions de sauvage et la spontanéité des dynamiques qui s'y déploient.

1.2.3. La naturalité

Dans une de ses tentatives de traduction en français, la *wilderness* est assimilée par certains auteurs à la notion de naturalité (Lecomte 1999; Génot 2008; Vallauri *et al.* 2010), cette traduction ne fait pourtant pas consensus puisqu'elle ne rend pas compte "*de la complexité et de la multiplicité de sens attribuées*" à la *wilderness* (Arnould et Glon 2006). En outre, le recours à ce terme fait débat puisque certains y voient une justification d'une gestion visant à préserver les écosystèmes et la biodiversité, et d'autres une qualité intrinsèque à la dynamique naturelle des habitats, dont l'optimum serait les habitats non gérés (Guetté *et al.* 2018).

La naturalité présentée (ou représentée) par certains auteurs est principalement considérée le long d'un continuum aussi bien conceptuel, spatial, temporel, que qualitatif (Carver et Fritz 2016; Guetté 2018; Woods 2017; Landres *et al.* 2000). Selon Laslaz (2009), la naturalité désigne un état naturel ou spontané et se base sur une conception d'ensauvagement du territoire. Comme les notions de nature et de *wilderness*, la naturalité est comprise en opposition à ce qui est anthropique (figure 15), elle est définie par le dictionnaire Littré (2020), comme "*l'état naturel ou spontané, par rapport à l'état civilisé ou réfléchi".* Pour Guetté *et al.* (2018), la naturalité représenterait ainsi "l'antimonde", soit le domaine qui n'a pas été influencé par les sociétés. Cette dualité serait, selon les auteurs, à l'origine du "*rejet du concept*" d'une partie de la communauté scientifique francophone. Considérer la naturalité comme "antimonde" est cependant discutable, d'une part parce que cette notion suppose une forme d'appropriation alternative du monde. D'autre part, cette représentation suppose de considérer l'humain comme extérieur à la naturalité et comme diamétralement différent du non-humain.

En s'appuyant sur la bibliographie et les travaux de cartographie relatifs aux espaces de *wilderness* (Carver et Fritz 2016), Guetté *et al.* (2018) ont identifié trois facettes majeures de la naturalité :

- La naturalité biophysique ou l'approche biologique de la naturalité : elle s'appuie sur des principes de nativité, d'endémisme et d'indigénat des cortèges faunistiques et floristiques considérés (Guetté *et al.* 2018). Nécessitant une connaissance fine de ces

espèces, cette approche ne peut être appliquée que sur de petites surfaces. Selon les auteurs, dès qu'il est question d'étudier des échelles plus larges, il est nécessaire d'avoir recours à deux autres approches. La première, s'intéresse à la "*naturalité de l'occupation des sols*" (*naturalness of land cover),* laquelle est définie par l'absence d'infrastructures humaine moderne, par l'éloignement à ces dernières et par le caractère accidenté du terrain (Carver et Fritz 2016). La seconde, est la "*naturalité biophysique*" (*biophysical naturalness) qui correspond au degré de liberté dont bénéficie un espace par rapport à toute influence biophysique issue des activités humaines (agriculture, épandage, sylviculture)* (Plutzar *et al.* 2016).

- *La naturalité spontanée reconnaît les qualités des espaces soumis à des processus naturels indépendants des activités humaines. Ceux-ci peuvent être considérés dans des milieux ayant subi par le passé des modifications d'origine anthropique. Il s'agit ici d'une acceptation de nouvelles trajectoires guidées par les dynamiques naturelles* (Annik Schnitzler *et al.* 2008). *Pour* Génot (2008)*, la naturalité* "*qualifie la nature libre, quelles que soient les trajectoires qu'elle peut prendre et quelles que soient les activités humaines qui l'ont influencée*".
- Les continuités spatio-temporelles caractérisent une certaine cohésion et stabilité d'un habitat dans le temps et l'espace. Les continuités spatiales, en s'appuyant sur les principes d'écologie du paysage, considèrent qu'un vaste espace, continu et connecté à d'autres habitats présente un plus grand potentiel de naturalité qu'un habitat de petite surface, fragmenté et isolé. La continuité temporelle, quant à elle, fait référence à l'ancienneté (Guetté *et al.* 2018) et à l'intégrité d'un milieu, autrement dit, cela revient à se demander depuis combien de temps il existe et dans quelle mesure il a été modifié. Grimm et Wissel (1997) parlent alors de "*constance*" pour qualifier des milieux présents sans interruption, de persistance pour ceux présents globalement sur l'ensemble d'une période donnée (mais ayant disparus ou régressé par phases), de résilience pour désigner la capacité d'un milieu à retrouver son état initial à la suite d'une perturbation, et enfin de résistance pour souligner la conservation de ses caractéristiques au cours d'une perturbation.

Dans sa thèse, Guetté (2018) considère que le concept de naturalité constitue une traduction française de celui de *wilderness*. La naturalité n'est pourtant pas toujours perçue comme le pendant de la *wilderness*. En effet, dans son sens anglophone, la *naturalness* est entendue comme une composante de la *wilderness* au même titre que la *wildness* (Landres *et al.* 2000 ;

Oelschlaeger 1991) (figure 15). Bien que ces deux notions soient également l'objet de débats (Ridder 2007b), il ressort que la *naturalness* est comprise comme la qualité écologique d'un milieu exempt de toute action humaine (Siipi 2004; Ridder 2007b). Il s'agit donc d'un état de nature auquel une certaine valeur est attribuée, laquelle peut se caractériser par des qualités écologiques ou fonctionnelles (Woods 2017).

> La *wildness* pour sa part est une qualité vitale[35]. Il s'agit d'un concept central de la pensée de Thoreau, exposé dans son ouvrage *Walden* publié en 1854, qui arguait que dans la "*wildness* était la préservation du monde"[36], il associait cette notion au sentiment de liberté et d'absence d'action humaine (Landres *et al.* 1999; Ridder 2007, Beau 2013).

Autrement dit, la *wildness* est très subjective et renvoie davantage à la sensation de nature qu'à un espace répondant à des critères écologiques stricts (Beau 2013). Elle exerce une certaine pression qui enjoint à lutter contre les activités anthropiques (Woods 2017). D'après Ward (2019), la *wildness* reconnait les relations entre humain et non-humain d'une manière non dualiste, à la différence de la *wilderness.* L'auteur avance que la *wildness* est composée de trois dimensions :

- La *wildness* comme concept relationnel : elle suppose une reconnaissance d'échanges relationnels entre humains et non-humains plutôt qu'une mise à distance entre les deux sphères,
- La *wildness* comme frontière : la *wildness* n'est pas quelque chose d'éloigné et d'inaccessible, mais plutôt un concept qui peut être envisagé dans une proximité immédiate. La *wildness* est à concevoir en dehors de contraintes et limites spatiales.
- La *wildness* comme autonomie : la *wildness* suppose l'autonomie du monde non humain bien au-delà des zones de nature *pristine.*

De plus, pour Ridder (2007), une zone de *wilderness* est considérée comme un espace présentant une qualité élevée de *naturalness* et *wildness.* La protection de la *wilderness* n'est

[35] Pour Howard Zahniser, l'un des rédacteurs du *Wilderness Act* de 1964, *Wilderness* et *Wildness* ne sont pas synonymes. Wildness est une "qualité", wilderness "une zone dotée d'une certaine personnalité". Wildness est "l'essence de la wilderness", "la qualité de ce qui est (…) vital, non domestiqué, non contrôlé, quand bien même est-il proche ou enfermé par la civilisation humaine", ce que l'on appelle aussi des "wildlands" (traduction libre de l'anglais de Zahniser, 1963, "*Wildlands*: A Part of Man's Environment", publié dans *The Yearbook of Agriculture*. Reproduit in Harvey (2014). En France, le philosophe Julien Delord (2005) propose de le traduire par " sauvageté ".

[36] Traduit de l'anglais : " *In Wildness is the preservation of the world*".

donc possible qu'à travers celle de ces deux composantes, contribuant de ce fait à la libre évolution des processus et éléments non humains (Woods 2017).

À travers l'adoption du *Wilderness Act*, dans les années 1960, la *naturalness* est devenue un concept pour guider à la fois le choix des espaces à protéger et leur intendance (Cole et Yung 2012).

La relation entre *naturalness* et *wildness* est cependant mise à mal par de récents travaux, du fait de la prise de conscience de l'interrelation entre humain et non-humain. L'humain est alors considéré à la fois comme un élément de la nature, mais également comme exerçant une influence sur cette dernière. En suivant ce raisonnement, *naturalness* et *wildness* deviennent incompatibles (Clayton 2019) étant donné que l'humain n'est plus considéré comme extérieur à la nature.

Alors que la littérature et les arguments présentés ci-dessous tendent à montrer une certaine interrelation et imbrication des différents concepts présentés, il est ici question de chercher à les distinguer en identifiant les caractéristiques qui leur sont propres (figure 15).

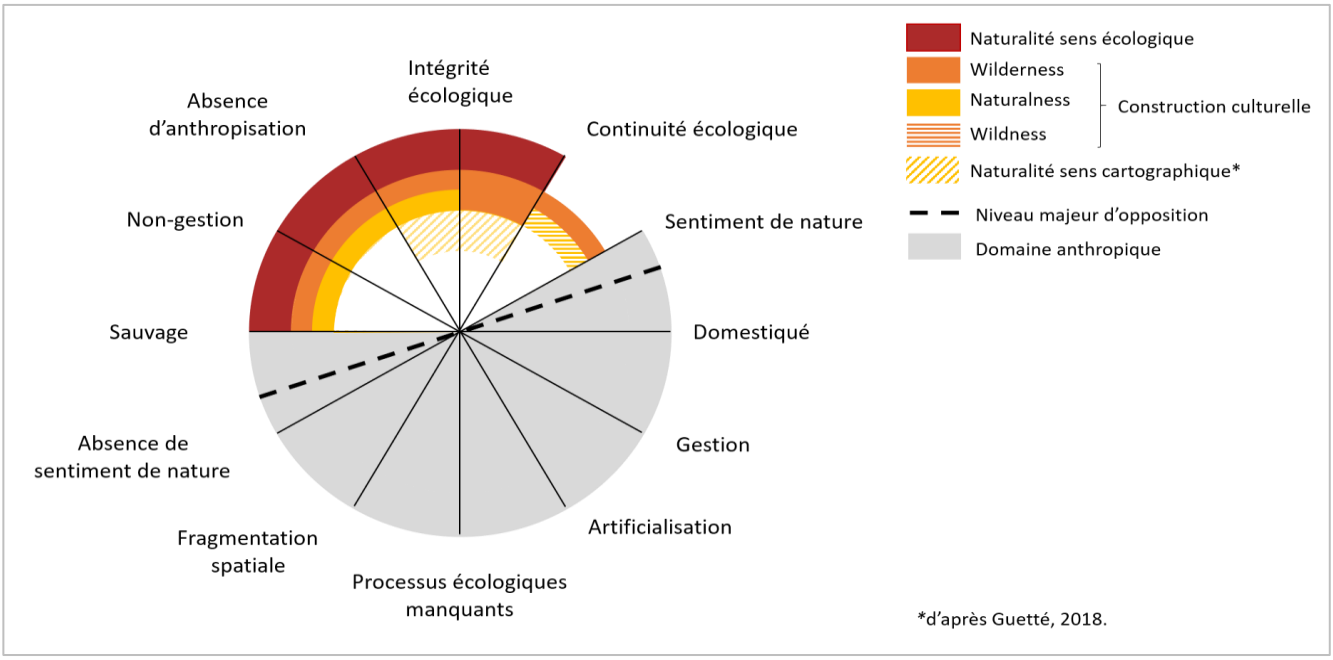


Figure 15, Représentation des différentes dimensions de la naturalité (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure de synthèse a été réalisée en s'appuyant sur les définitions des différents concepts proposées dans la littérature. L'objectif est ici de distinguer les principales caractéristiques de chacune de ces notions et de comprendre quels éléments composent la wilderness.]

Trois niveaux de lecture de la naturalité sont ici retenus en considérant les différents domaines de définition du concept (écologique, culturel, ou cartographique). Il en ressort que la naturalité au sens écologique et la *naturalness* (culturelle) recouvrent des réalités similaires, alors que la naturalité cartographique s'appuie sur un segment de critères plus restreint. La *wildness* pour sa part, apparait comme une dimension spirituelle et émotionnelle qui constitue un élément déterminant permettant de distinguer la naturalité de la *wilderness* et de mieux identifier la place des critères spatiaux dans l'identification des aires de nature sauvage.

2. La wilderness comme cloisonnement spatial entre humain et non-humain

La *wilderness* est une portion de nature caractérisée par son haut niveau d'intégrité écologique et son éloignement par rapport aux activités humaines. Il s'agit donc d'une notion spatialisée. Cependant, la délimitation et détermination de ces espaces, soulève un certain nombre de questions du fait des critères pressentis pour caractériser ces aires de nature sauvage. Il est ici question d'étudier comment la *wilderness* est appréhendée en tant qu'objet spatial et quels sont les critères proposés par la littérature scientifique pour délimiter ces aires.

2.1. La wilderness comme enjeu spatial

La *wilderness* est un concept profondément associé à une emprise spatiale. Les travaux menés afin de déterminer les critères pour délimiter et cartographier les espaces de *wilderness*, dans le monde et en Europe sont particulièrement nombreux depuis le début des années 2010 (Carver et Fritz 2016, Guetté 2018; Carver *et al.* 2012; Ceaușu *et al.* 2015; Kuiters *et al.* 2013). L'importance de la dimension spatiale du concept contribue à l'ancrer encore davantage dans le champ de la géographie comprise comme la science de l'espace et de l'analyse spatiale (Denis 2016; Bavoux 2016). L'espace protégé, quelle que soit sa nature, est un objet spatial : outre sa délimitation physique, c'est une étendue socialement investie de valeur (Laslaz, *et al.*, 2013). La géographie interroge donc le rapport entre cet espace, les acteurs qui le délimitent ou qui en assurent la gestion, mais également la société, dont les acteurs sont à la fois parties prenantes et porteurs d'enjeux.

La question de la place que l'on doit laisser à la nature est devenue très prégnante, qu'il s'agisse de nature ordinaire en ville (Arnould *et al.* 2011; Mathieu 2000) ou de la nature sauvage

(Beau 2013; Maris 2018; Larrère et Larrère 2015b). En partant de cette préoccupation, le mouvement *Nature Needs Half* (NNH)[37] a émergé. Bien qu'attaché à la figure du biologiste américain E.O. Wilson qui a contribué à le populariser avec son ouvrage *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life* (2016), le concept a été initialement proposé dans les années 1990 par d'autres auteurs américains (Noss et Cooperrider 1994; Foreman et Davis 1992)[38]. Ce mouvement vise à lutter contre l'érosion de la biodiversité en proposant de protéger la moitié de la planète, il s'appuie pour cela sur deux principes. Le premier, éthique, argue que toutes les espèces ont le droit d'exister et que par conséquent il est immoral que l'être humain cause leur disparition. Le second est le principe écologique, selon lequel la dégradation et la perte d'habitat sont responsables du déclin de la biodiversité (Kopnina *et al.* 2018).

Selon le NNH, plus la superficie d'un espace protégé est grande, plus la diversité d'habitats sera importante et favorisera ainsi la survie des espèces qu'il abrite (Kopnina et al, 2018). Laisser la moitié de la surface à la nature permettrait ainsi de protéger 80% des espèces (Wilson 2016). Pour ce faire, le NNH indique qu'il est possible de s'appuyer sur un réseau d'aires protégées (réserves intégrales, zones de *wilderness*, parcs nationaux, protections des paysages et du patrimoine naturels), mais aussi sur les dispositifs autorisant un usage raisonné et soutenable des ressources (Kopnina *et al.* 2018). Pour promouvoir ce projet, Wilson a notamment créé au sein de sa fondation *E.O. Wilson Biodiversity Foundation* un programme *"half-earth project"* principalement basé sur la sensibilisation d'acteurs et la recherche[39]. La volonté de protéger une partie conséquente du globe gagne également les instances politiques puisque l'ONU, dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique et de "*L'avant-projet du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020"* enjoint à protéger 30% des zones terrestres et marine avec au moins 10% sous protection stricte (CBD 24-29 février 2020).

La vision proposée par le NNH pourrait s'inscrire dans le cadre du *land sparing*. Cette stratégie a été développée par Green *et al.* (2005) dans l'optique de répondre au double défi qui va s'accentuer dans les années à venir : nourrir une population mondiale croissante et protéger

[37] Ce mouvement est encouragé et supporté par une coalition internationale de scientifiques, de conservationnistes et d'ONG (Woodley *et al.* 2019).

[38] L'idée de protéger 50% de la planète n'est pas nouvelle, elle a été exprimée pour la première fois en 1972 par les frères Odum, écologistes qui soutenaient qu'il "serait prudent pour les aménageurs monde entier s'efforcent de préserver 50% de l'environnement total en tant qu'environnement naturel" (traduit de l'anglais :"It would be prudent for planners everywhere to strive to preserve 50 per cent of the total environment as natural environment") (Woodley *et al.* 2019)

[39]https://www.half-earthproject.org/

la vie sauvage. Le *land sparing* propose une séparation et un zonage strict avec d'un côté des espaces dédiés à la conservation et de l'autre des zones agricoles. Cette stratégie s'oppose à l'autre solution proposée par Green *et al.* (2005) dite de *land sharing* selon laquelle moins de zones sont mises de côté, mais des pratiques agricoles moins intensives sont utilisées pour maintenir une certaine biodiversité (Fischer *et al.* 2014).

Cependant, ces deux stratégies soulèvent certaines critiques. D'abord, elles posent de nouveau la question de l'exclusion socio-spatiale – des usagers des ressources –, qui est reprochée aux catégories d'aires protégées en réorganisant l'occupation des sols. Ensuite, ces stratégies ne prennent pas en compte l'interdépendance existant entre la biodiversité et les sociétés humaines (Fischer *et al.* 2014). Enfin, la séparation entre nature et sociétés entrainerait une déconnexion entre ces deux entités (Phalan 2018), ce qui pourrait s'avérer contreproductif en termes de conservation puisque, selon certains scientifiques, ce phénomène serait à l'origine de l'érosion de la biodiversité (Folke *et al.* 2011 ; Miller 2005).

2.2. Le critère spatial dans la définition des zones de wilderness européenne : de la zone géographique au continuum de naturalité

> Outre les questions relatives à la répartition spatiale entre humain et non-humain, la *wilderness* doit répondre à un certain nombre de critères permettant de définir la localisation de ces aires. Depuis la conférence de Prague en 2009, les recherches ont porté sur l'identification des indicateurs et des critères de définition de la wilderness en Europe, l'objectif étant d'identifier des zones pouvant y répondre et de définir les modalités de gestion de ces espaces (Coleman et Aykroyd 2009; Bastmeijer 2016b; Fischer *et al.* 2010; Kuiters *et al.* 2013 ; Commission Européenne 2013). Les différences de représentation de la wilderness, de même que l'absence d'indication précise quant aux milieux naturels concernés, aux modalités techniques et spatiales de mise en œuvre et de protection de ces espaces, permettent d'envisager des conceptions et des possibilités de mise en œuvre assez flexibles (Bastmeijer, 2016).
>
> En Australie, Lesslie et Taylor (1985) ont montré l'intérêt de réfléchir à partir d'un "*continuum de wilderness*[40]" (figure 16), qui

[40] Cette notion fut notamment développée par Helburn (1977) dans une réflexion sur les pratiques récréatives de nature (wilderness *recreation*).

> permet de se libérer du "*problème de la définition du point précis [ou du seuil] à partir duquel [elle] commence et se termine*" (Lesslie et Taylor, 1985). Séparant l'espace habité de l'espace non aménagé (*undeveloped*), le continuum permet d'identifier un gradient d'intensité d'éloignement - par rapport aux espaces aménagés - et de naturalité (*remoteness and primitiveness*) (Lesslie et Taylor, 1985).

Le concept de continuum permet de reconnaitre d'une part, la dimension relative des qualités propres à la *wilderness*, étant donné qu'il n'existe aucun espace du globe qui n'ait pas été soumis aux pressions anthropiques, et d'autre part, que les aires de *wilderness* peuvent changer en fonction des évolutions temporelles et des changements du contexte environnemental (Carver et Fritz 2016). D'après Carver et Fritz (2016), ce concept constitue une base de discussion pour identifier des zones de *wilderness.* Plusieurs acteurs s'en sont ainsi saisis pour essayer de situer leurs actions le long de ce continuum (*IUCN Rewilding Thematic Group* (IUCN 2017), *Wilderness Society* (Vancura 2016)).

Le concept de continuum de *wilderness* est cependant discutable. Tout comme les concepts de naturalité, *naturalness* et *wilderness,* il s'appuie sur une opposition avec le domaine des sociétés humaines. Cette lecture encre le postulat selon lequel l'Homme est extérieur à la nature, ce qui interroge sur la place de certaines populations autochtones dans ce continuum. De plus, cette séparation entre le domaine du sauvage et de l'anthropique ne semble pas laisser de place à de la perméabilité entre les deux univers. Les éléments de vie sauvage (faune, flore, habitat) pouvant être observés à proximité des milieux humains ne sont ici pas considérés.

> Dans le contexte européen, identifier et cartographier ces espaces s'avère un enjeu majeur. Cette approche distingue plusieurs "types" de wilderness selon un gradient de naturalité, des zones les plus sauvages aux plus anthropisées (Carver, *et al.* 2002). La cartographie de ces espaces rencontre le défi majeur d'adapter la notion de continuum de wilderness à la variété des situations européennes, en cherchant à identifier les espaces à préserver en fonction de leur état et de leur qualité (Kuiters *et al.* 2013; Carver et Fritz 2016). L'état de naturalité le plus avancé correspond donc à la wilderness, mais le long du continuum, des espaces peuvent être remarquables sans pour autant atteindre strictement les critères d'éloignement ou de naturalité, ce qui conduit à une déclinaison de notion le long du continuum. Ces différents types dépendent de l'impact de l'homme et du degré de modification de l'habitat. Le

modèle du continuum distingue ainsi les zones de *pristine wilderness* - *pristine* renvoyant au latin *pristinus*, a, um, c'est-à-dire dans le cas présent, primitif ou à l'état premier -, caractérisé par leur haut degré de naturalité, leur taille, l'absence de développement ou de nuisance (Commission européenne, 2013), des wild lands, espaces plus petits et fragmentés, marqués par des modifications dues aux activités humaines (The Wilderness Working Group 2012).

Si les différents types d'espaces situés le long du continuum de wilderness contribuent à faciliter l'applicabilité du concept en Europe, les questions spatiales demeurent problématiques, car les modalités de désignations ne sont pas explicitées par le Parlement européen. Ce dernier se contente de préciser qu'il doit s'agir de vastes étendues permettant d'assurer le développement de processus naturels. Les objectifs qui leur sont assignés, dans cette phase préliminaire, font écho à des dispositifs de protection déjà existants, qu'ils soient réglementaires, contractuels ou conventionnels, ouvrant la question de l'intérêt opérationnel de ces zones de wilderness. À titre d'illustration, la définition de la wilderness est très proche de la manière dont l'UICN définissait les parcs nationaux (catégorie II) jusqu'au début des années 1980 (Richez 1992). Elle semble en partie porter la même contradiction fondamentale : établir des périmètres de protection pour des espaces de haute naturalité, sans habitants humains, tout en soutenant l'habiter temporaire sous la forme du tourisme. Autrement dit, l'idée d'espaces ou d'aires de wilderness en Europe ne constitue-t-elle pas une nouvelle dénomination au service d'une vieille idée considérée par ailleurs comme dépassée ?

En fonction des contextes locaux, d'autres critères peuvent être pris en compte selon les pays. La distance aux infrastructures anthropiques apparait ainsi comme un critère dominant, notamment pour privilégier la sensation de solitude (Ceauşu *et al.*, 2015 ; Pereira et Navarro 2015a; Guetté 2018). Toutefois pour l'instant, aucun consensus ne semble atteint entre les acteurs.

Cependant, penser un espace écologique par la limite ou la superficie est-il une option pertinente ? Dans les parcs nationaux nord-américains dont la superficie dépasse plusieurs milliers et parfois plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés (ex. Yellowstone, Banff, Wood Buffalo), les scientifiques ont observé que

> les mobilités animales ne peuvent être analysées à l'aune de la superficie protégée, de nombreuses espèces ayant établi leur territoire de part et d'autre de la limite des parcs.

3. La wilderness, une "idée" et ses déclinaisons

> Des zones de *wilderness* sont déjà identifiées à l'échelle internationale. Elles correspondent à la catégorie Ib de l'UICN, excluant tout usage touristique de l'espace. Celles-ci sont ainsi à distinguer des *wilderness areas* que promeuvent leurs défenseurs européens, dont la stratégie de conservation est justifiée par les services écosystémiques qui leur sont attachés.

L'absence de définition commune et la multiplicité des contextes socio-culturels et écologiques différents à travers l'Europe contribuent à faire émerger divers concepts pouvant être rattachés à celui de *wilderness*. Ces déclinaisons sont développées et déployées par les acteurs à tous les niveaux (scientifiques, associatifs, acteurs privés) dans l'optique de définir des stratégies d'actions. Ces différentes approches peuvent notamment se retrouver le long du continuum de *wilderness* évoqué précédemment, la *wilderness* apparait alors comme l'idéal à atteindre (figure 16).

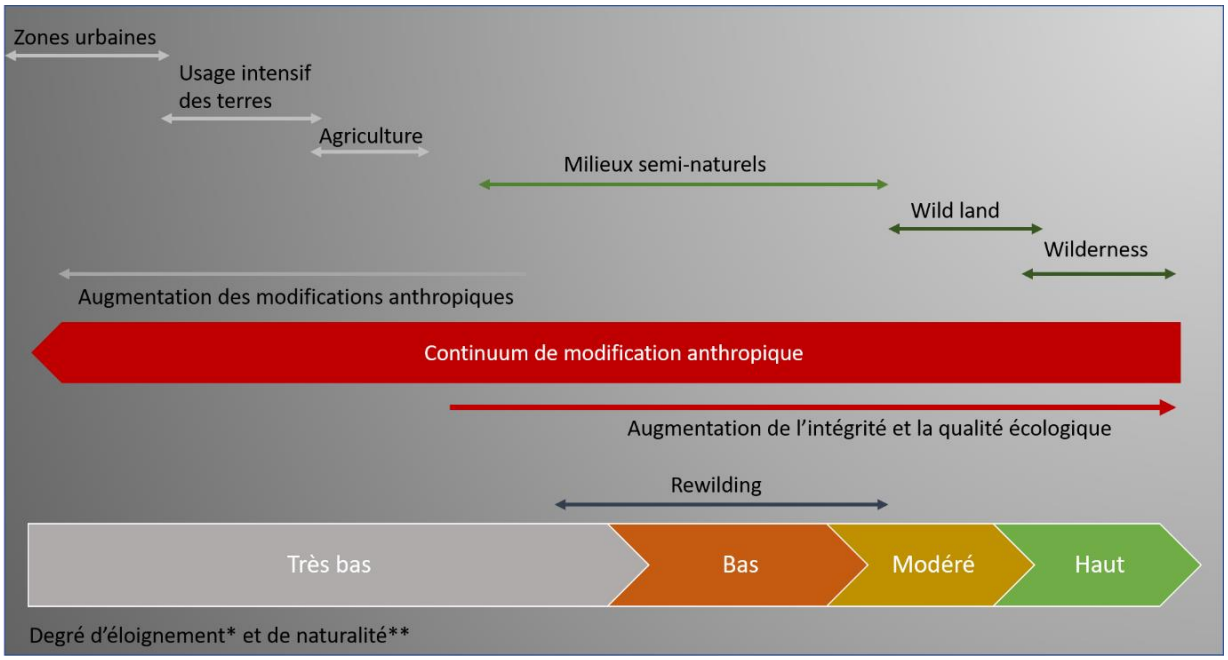


Figure 16, Représentation du continuum de wilderness et des concepts qui lui sont attachés, adaptée de Lesslie et Taylor (1985) et de Vancura (2016) (réalisation : A. Locquet, 2020)

*Éloignement par rapport aux infrastructures et activités humaines.
** Naturalité entendue comme intégrité écologique.

3.1. La wilderness européenne : de l'intégration d'un passé anthropisé à la libre évolution

Identifier des aires de *wilderness* ne se limite pas à la question des espèces ou à celle des processus, mais également aux états écologiques des milieux, inégalement transformés par l'activité humaine. Forts du constat de l'ancienneté de l'anthropisation à laquelle la majorité du territoire européen a été soumise, plusieurs concepts ont émergé en Europe. À la différence des lectures de la *wilderness* américaine et du début du XXe siècle, ces concepts se démarquent en se voulant plus inclusifs de l'histoire anthropique passée et ne cherchent pas nécessairement à l'ignorer. Fisher (2016) parle pour sa part, dans le contexte européen, de *"secondary wilderness"*, c'est-à-dire une *wilderness* qui a subi des modifications en lien avec les activités humaines et qui est retrouvée, "*après une période de restauration écologique, assurée dans le cadre un système de protection strict*[41]".

> Les notions de *wild land* ou de *wild areas* (Fritz 2001; Boyle et Wheeler 2016), développées principalement au Royaume-Uni, permettent de prendre en compte des espaces qui ont été historiquement modifiés par des activités anthropiques, les plaçant dans la catégorie des milieux dont la naturalité est modérée (Fritz 2001; Fritz, *et al.* 2000) (figure 16). Le concept est plus particulièrement rattaché à la culture écossaise, les *wild land* le terme étant souvent utilisé pour parler des Highlands écossais (Harbon 1998) reconnus comme la zone la moins peuplée et la plus sauvage de l'île (Fritz 2001). Ces espaces sont reconnus pour leurs caractères semi-naturels marqués par l'anthropisation, mais difficilement accessibles (McMorran, *et al.*, 2006; Fenton 2017), où il est possible de mettre en place des pratiques de restauration écologique.

Ces zones, comme dans d'autres parties du monde, sont le résultat du dépeuplement rural massif qui a commencé avec l'ère industrielle (Fritz 2001). C'est également en Écosse qu'existe un plus grand nombre d'approches basées sur ce concept[42]. La notion de *wild land* y est surtout attachée à des dimensions paysagères (figure 17). L'objectif est surtout de préserver l'intégrité du

[41] Traduit de l'anglais : "*after a period of ecological restoration under strict protection*".

[42] L'intérêt scientifique pour les terres sauvages est assez ancien et assez avancé au Royaume-Uni. Si dans la plupart des pays européens, ces questions ont vraiment pris de l'ampleur dans les années 2000, on voit émerger des travaux sur le sujet dans le pays à partir des années 1970, avec notamment plusieurs thèses sur les questions de cartographie et de nature sauvage en Écosse (Aitken 1977; Harbon 1998; Fritz 2001). Dans l'ensemble, l'essentiel des travaux menés porte notamment sur la cartographie des wild lands, présentant le potentiel le plus intéressant.

paysage plutôt que d'utiliser des critères écologiques. Selon Deary et Warren (2017), dans les années 1990, la volonté de protéger les wild land a connu une impulsion significative face au développement des installations éoliennes (Marsden 2018; McDade 2014), notamment à travers la mobilisation des associations (Boyle et Wheeler 2016; Deary et Warren 2017) comme le Scottish Wild Land Group. Le concept de *wild land* a été intégré dans les politiques d'aménagements écossaises en 2014 (The Scottish Government 2014). Ces zones sont définies par le gouvernement écossais comme des "*paysages semi-naturels qui montrent des signes minimes d'influence humaine. Il peut s'agir de montagnes et de landes, de côtes non aménagées ou de tourbières*[43]". L'objectif premier affiché par le gouvernement écossais est de protéger ces espaces d'un aménagement trop intrusif.

À l'échelle européenne, l'organisation Wild Europe Initiative propose également une définition des *wild areas* comprises comme présentant "*un haut niveau de prédominance des processus naturels et de l'habitat naturel. Elles sont généralement plus petites et plus fragmentées [que les aires de wilderness], même si elles sont souvent assez étendues. L'état de leurs habitats naturels, de leurs processus et des espèces qui y vivent est néanmoins souvent ou substantiellement modifié par des activités humaines telles que le pastoralisme, la chasse, la foresterie, les activités sportives ou l'empreinte globale des artefacts humains*" (Wild Europe, 2012). Cette définition permet de prendre en compte les modifications des milieux naturels résultants des activités humaines. L'organisation préconise d'améliorer la dimension de nature sauvage de ces milieux en ayant recours à des pratiques de restauration et de *rewilding*, ainsi qu'en développant des connexions entre les différentes *wild areas*, via des corridors écologiques (Wild Europe, 2012). D'après cette organisation, le terme de *wild areas* serait plus approprié que celui de wilderness pour désigner les espaces de nature sauvage existants, tout particulièrement en Europe de l'Ouest.

> Au Royaume-Uni et en France, la prise en compte des activités agricoles et sylvicoles, qui ont façonné les paysages, sont devenues dans de nombreuses situations des zones de déprise agricole et de recrûs forestiers. Ces formes de retour spontané de la végétation sont qualifiées de "férales[44]" (figure 17), terme de nouveau utilisé en

[43] Traduit de l'anglais: " *semi-natural landscapes that show minimal signs of human influence. These may be mountains and moorlands, undeveloped coastline or peat* bogs" (NatureScot 2020).

[44] D'origine latine – "fera, ae", selon le dictionnaire Latin-Français Gaffiot, n. f. signifiant bête sauvage ; en tant qu'adjectif, le terme peut être traduit par 'farouche' –. Le terme féral, employé comme adjectif, il est encore en usage en Moyen français, désignant un animal ou une plante sauvage. Il est alors utilisé par analogie pour

> français, depuis une période assez récente. Alors que ce terme demeure très mobilisé dans certains contextes[45], celui-ci est de nouveau employé pour désigner des espaces abandonnés par les activités humaines et qui évoluent généralement vers une régénération végétale (ligneuse ou non ligneuse) spontanée (Schnitzler et Genot, 2012). Cependant, pour Schnitzler et Génot (2012) la nature férale se distingue de la nature rurale et de la wilderness : *"cette nature ne reviendra pas à celle qui prévaudrait si l'homme n'avait pas détruit les écosystèmes originels. Mais si ces espaces ne sont pas utilisés durant des siècles et s'ils sont bien protégés, ils pourront acquérir un état de maturité fonctionnelle sans l'aide de personne, par les voies universelles de la sylvigenèse, en intégrant d'autres plantes et d'autres espèces que celles des forêts anciennes bien réservées".* Comprise dans ce sens, la notion de féral constitue une sorte de reconquête de la nature dans des espaces anciennement anthropisés (Beau 2013).
> D'autres auteurs militants, tels que G.Monbiot (2013) au Royaume-Uni, l'envisagent comme une sorte de projet politique accompagnant le renouvellement d'une éthique de la relation entre les humains et le monde sauvage et plus largement l'espace terrestre.

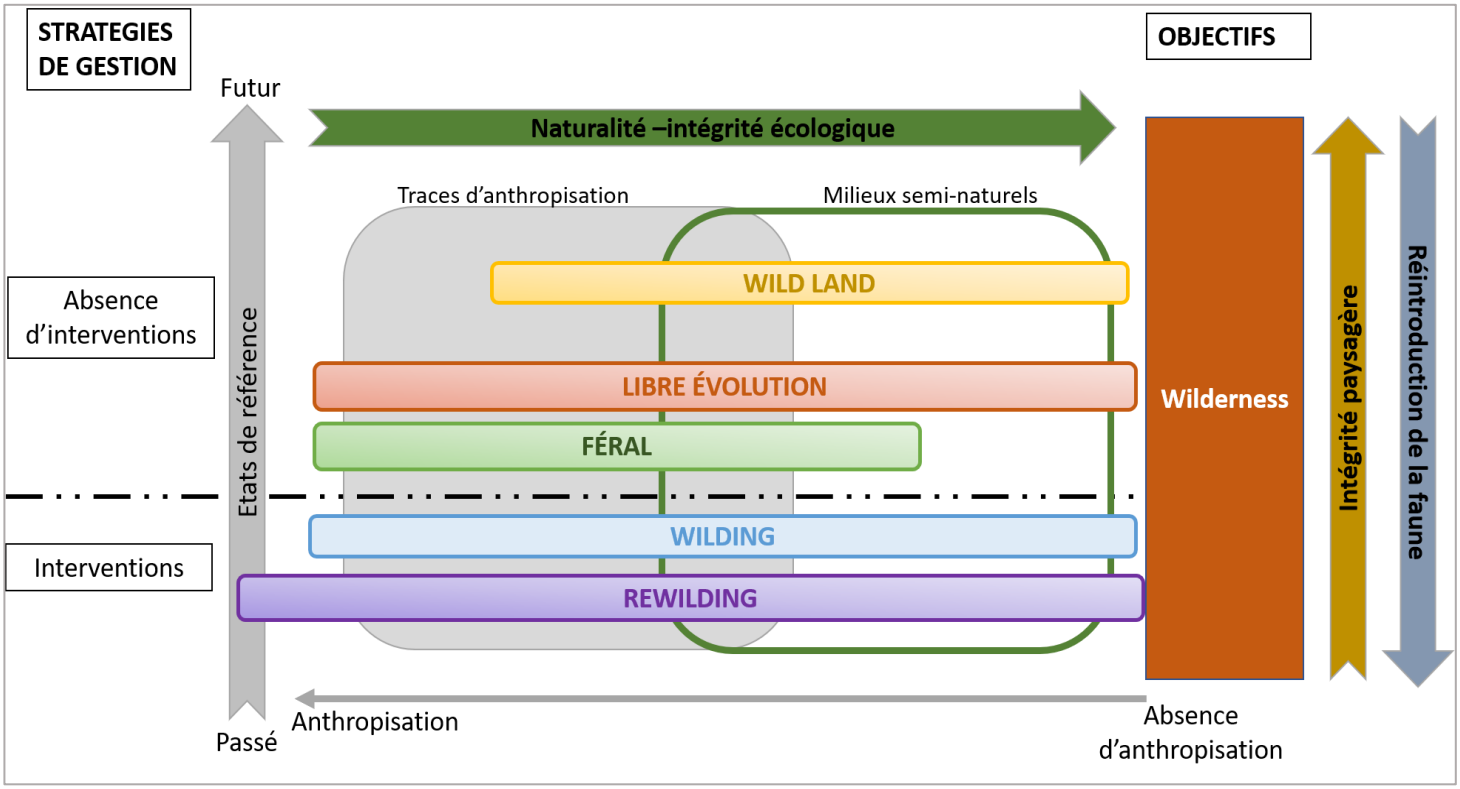
Enfin, d'autres auteurs et acteurs, notamment en France, préfèrent la notion de "*libre évolution"* (figure 17) qui privilégie le laisser-faire tout en s'affranchissant de tout état de référence. Ce principe est proposé comme une approche de gestion des espaces naturels par J-C. Génot (2008) en critique de la dérive gestionnaire qui depuis les années 1970 défend des pratiques interventionnistes. La libre évolution est "*un espace-temps où on laisse la diversité s'installer spontanément : celle des individus (âge, conformation), des espèces […], des formes (lianes, sous-bois, strates), des dynamiques de création du paysage et de successions […]"* (Morizot 2020b). Selon Morizot (2020), les pratiques visant à encourager les dynamiques spontanées des milieux, tel que le principe de libre évolution, contribuent à remettre en cause

désigner un homme peu fiable avant de tomber en désuétude à la fin de l'époque moderne – le dictionnaire Littré n'en présente plus l'occurrence.

[45] Le terme *feral* est utilisé dans le monde anglophone par exemple en Australie ou en Namibie, où les enjeux liés au retour à la vie sauvage de chevaux ou de chameaux – pour l'Australie – introduits notamment lors de la colonisation. Leur prolifération constitue dans certains pays une pression sur l'équilibre de l'écosystème, conduisant à des actions de gestion ou de régulation. La notion de féralité est également utilisée en zoologie pour désigner des animaux domestiques retournés à l'état sauvage. De même, pour les botanistes, il décrit les plantes issues de cultures qui se "naturalisent" (Beau 2013).

ces modèles culturellement ancrés de représentations de la nature et les actions qui en découlent. Les pratiques développées en faveur des dynamiques naturelles peuvent donc s'opposer aux principes de protection de la nature répondants à "*une conception paternaliste de nos rapports au vivant*" selon laquelle il est nécessaire de protéger ce qui est "*plus faible que nous*" (Morizot 2020b).

La libre évolution, qui est particulièrement attachée aux milieux forestiers, reconnaît l'histoire des activités humaines dans ces milieux. Le principe de libre évolution est notamment déployé par le Conservatoire d'Espace Naturel de Normandie qui s'en est saisi comme approche de gestion dans le cadre du programme PRELE (Programme Régional d'Espace en Libre Évolution). Ce dernier promeut la mise en valeur écologique et sociologique de parcelles



délaissées (Doisy 2017).

Figure 17. Schéma de synthèse des différents concepts attachés à la *wilderness* (réalisation : A. Locquet, 2020)

3.2. Le rewilding comme modèle de retour du sauvage

> Une gestion plus active des zones de *wilderness* peut également être envisagée à travers des opérations de restauration écologique ou de réintroduction d'espèces (European Commission, 2013). Cette dernière a notamment pour objectif de reconstituer des dynamiques écologiques dans des milieux fortement transformés par l'activité

humaine, en assurant une bonne cohérence de la chaine trophique, les prédateurs y occupant une position majeure (Hegyi 2008; Fischer, 2016). En fonction des sites et des degrés de naturalité, les modalités d'intervention humaine varient entre la réintroduction d'espèces clés de voûte - le *rewilding* (figure 17), dont il existe plusieurs déclinaisons à l'échelle mondiale (Jørgensen 2015) - et la non-intervention pour favoriser les processus naturels - ce qui correspond à la notion de "*libre évolution*" -. Dans le contexte européen, elles vont de la gestion passive (Norgués-Bravo *et al.* 2016), qui permet un retour spontané des processus naturels, sans objectifs fixés, à des actions de réintroduction d'espèces, parfois non natives (Fernandez, *et al.* 2017). L'une des dimensions du *rewilding* s'intéresse à comprendre comment les écosystèmes fonctionnaient par le passé sans ou sous l'effet d'une faible présence humaine. L'association de cette notion à celle de *wilderness* déplace la réflexion vers les modalités de fonctionnement des écosystèmes avant leur transformation (incidences de la chasse sur la mégafaune ou de l'agriculture sur la transformation des milieux). Elle conduit également à questionner les points de référence et les pratiques utilisées dans la conservation contemporaine (Lorimer *et al.* 2015) telles quel le rewilding.

Certains acteurs promouvant le *rewilding* considèrent des états de référence anciens, tel que le pléistocène en arguant que la mégafaune de l'époque jouait un rôle fondamental sur les processus écologiques (Du Toit 2019). Ces grands mammifères constituaient alors un pan plus important et diversifié de la biodiversité qu'aujourd'hui, ces espèces ayant largement disparu et diminué en taille du fait de l'intervention humaine. Les principales actions de ces animaux sur l'environnement s'observent de manière directe sur la structure de la végétation via l'herbivorie, les perturbations de milieux ou encore la dispersion des graines (Svenning, Munk, et Schweiger 2019).

Le rewilding conduit également à une réflexion sur le fonctionnement des écosystèmes et des paysages européens, en remettant notamment en cause la notion de climax[46] selon laquelle la forêt constituait

[46] La notion de climax est ancienne, initialement définie par Clements en 1916 comme "la formation végétale vers laquelle tend la végétation d'un lieu en fonction des conditions naturelles, hors intervention de l'homme" (Alexandre et Génin 2012). Cette notion a été un concept majeur tout au long du XXe siècle, avant d'être remis en

la végétation prédominante et "naturelle" en Europe (Vera 2000). D'autres auteurs sont moins attachés à un état de référence spécifique, laissant le milieu évoluer librement, ce qui leur permet d'identifier sous le syntagme de "*novel ecosystem*" des écosystèmes altérés par les activités humaines ne connaissant plus de gestion active (Marris 2011). Ces derniers présentent un bon état de fonctionnement en termes de structures et d'espèces, de même qu'ils connaissent des changements de composition par rapport à l'écosystème passé (Morse *et al.* 2014), ce qui suppose, comme l'explique Evers *et al.* (2018), de savoir par rapport à "quoi" et "en quoi" ces écosystèmes sont nouveaux. La question des états de référence choisis reste centrale dans les projets menés en faveur des espaces de nature sauvage, et sont l'objet de débats, ralentissant l'élaboration de recommandations pratiques. Les notions de *wild land* et *rewilding* renvoient donc à des contextes de milieux ayant été modifiés par l'être humain. Les stratégies qui en découlent consistent donc à accompagner ces milieux vers une forme de résilience avec des formes d'intervention inégales en fonction d'objectifs distincts[47] (Jepson 2016).

Enfin, le *rewilding* pourrait apparaître comme une approche conciliant une partie des dimensions portées par les concepts de *wilderness* et biodiversité. En effet, cette stratégie s'appuie majoritairement sur la réhabilitation de chaînes trophiques, via notamment le retour de grands herbivores en Europe. Ces derniers, en ayant des effets sur la végétation, contribuent à créer des variations de structure et donc une mosaïque d'habitats, composée de milieux ouverts, riches en biodiversité (Svenning, *et al.*, 2019; Tree 2018). Ces animaux remplaceraient donc en partie les activités et les mesures de gestion anthropique. Toutefois, Navarro et Pereira (2012) montrent que les conséquences du *rewilding* sur la biodiversité dépendant du contexte géographique, qui influe sur le risque de disparition ou de développement des espèces.

cause à partir des années 1970 par le constat que les écosystèmes sont loin de l'équilibre (Lepart, Fonderflick, et Marty 2010) et qu'ils sont soumis aux régimes de perturbations.

[47] Selon Jepson (2016) les approches actuelles en biologie de la conservation et conservation de la nature "*génèrent un nouveau programme 'fonctionnaliste' pour la conservation de la nature (…) qui met en lumière le paradigme 'compositionnaliste' (conserver un exemple de chaque unité) qui sous-tend les institutions contemporaines de conservations de la nature*" (p.17) complétée par une réflexion sur les états de référence et les temporalités.

Partant du constat que le terme *rewilding* est un concept complexe et contraignant, certains auteurs proposent un nouveau concept alternatif, le *wilding* (Tree 2018; Lorimer 2015) (figure 17). L'ablation du préfixe "*re*" permet selon eux de s'affranchir de contraintes temporelles de conservation, les pratiques de conservation feraient référence aussi bien à des états futurs que passés (Lorimer, *2015).* De plus, dans son ouvrage *Wilding,* I.Tree (2018) démontre que ce concept autorise la prise en compte du passé anthropisé des espaces. C'est donc volontairement qu'elle et son mari C.Burrell ont décidé de ne pas accoler de "*re*" à leur projet "*Wildland"* situé au sud de l'Angleterre. Dans la continuité de cette idée, Lorimer (2018) en citant Burno Latour (2010; 2011) indique que "*ce modèle se tourne vers l'avenir, apprenant à vivre avec et à aimer le monstre qui caractérise l'anthropocène*[48]."

Conclusion

La *wilderness*, étant donné la variété des aspects qu'elle recouvre (dimensions culturelles, écologiques, spatiales, et politiques) permet d'étudier les relations qu'entretiennent les humains vis-à-vis du non-humain et du monde qui les entoure. En cela, la *wilderness* trouve parfaitement sa place dans une thèse de géographie.

La *wilderness,* bien qu'étant polymorphe, est comprise dans cette thèse comme une représentation d'un état de nature qui se caractérise par un haut degré d'intégrité écologique. Elle ne constitue donc pas la nature par excellence, mais uniquement une partie de ce grand ensemble. Cependant, la *wilderness* n'est pas une entité pouvant être appréciée indépendamment du prisme social et culturel. Bien qu'elle représente l'Altérité, et qu'elle est souvent décrite comme extérieure à l'Homme, il n'en demeure pas moins qu'elle ne peut être définie qu'à travers lui. Ainsi, la *wilderness* est à la fois caractérisée par le degré de naturalité d'un écosystème et par le sentiment de nature qu'un tel espace peut procurer.

De nombreux acteurs envisagent la *wilderness* le long d'un continuum, la nature sauvage y étant un extrême en opposition aux traces d'anthropisation. Cette lecture, bien que discutable, constitue une base de réflexion et permet de situer les différents concepts mobilisés le long d'un axe autorisant plus ou moins d'interventions et d'activités humaines. Du fait de l'absence de définition commune et de la diversité des contextes en Europe, plusieurs concepts attachés à celui de *wilderness* ont émergé (*wild land, rewilding,* libre évolution). Ceux-ci peuvent être compris comme des processus et moyens pour retrouver des états écologiques et paysagers

[48] Traduction de l'anglais: "*this model turns to face future, learning to live with and love the monster that characterize the anthropocene*" Lorimer 2015, p.191.

proches de la *wilderness*, laquelle apparait comme l'objectif à atteindre. La diversité de ces concepts remet en cause l'existence d'une *wilderness*, mais présuppose la possibilité de voir émerger différents types de nature sauvage en Europe.

La *wilderness* est également paradoxale, car souvent figurée comme un espace dans lequel les hommes seraient absents. Elle est pourtant définie comme pouvant abriter de nombreuses activités récréatives, supposant une certaine fréquentation. Ainsi, dans le contexte européen, il est presque impossible d'imaginer une *wilderness* excluante, et plutôt de s'orienter vers des modèles limitant l'impact anthropique.

Chapitre 3- Terrains et méthodes

"Les artistes le savent : le sauvage vous regarde sans que vous le perceviez.

Il disparaît quand le regard de l'homme l'a saisi."

Sylvain Tesson, *La panthère des neiges*, 2019.

Introduction

La géographie s'intéresse notamment à la manière dont les sociétés organisent et habitent leur territoire à travers l'étude des relations entre les sociétés et les milieux. Les recherches bibliographiques permettent de recueillir un certain nombre d'informations sur ce rapport, mais n'offrent pas la possibilité d'appréhender les réalités de terrain. Ce dernier est défini comme "*une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique d'un chercheur dans sa tentative d'établissement d'un fait scientifique*" (Volvey 2003). Le terrain constitue un élément central des recherches en géographie, profondément attaché à l'imaginaire associé à cette discipline. À l'image de la *wilderness*, qui peut être entendue comme un lieu d'expérience unique, presque un passage rituel, le terrain peut lui aussi être vécu comme une expérience (Volvey 2003) qui " *suscite un puissant investissement émotionnel* " (Vieillard-Baron 2005).

La confrontation *in situ* est indispensable au bon exercice de la recherche en apportant une vue globale de l'objet d'étude (Claval 2013) tout en permettant de vérifier à la fois des hypothèses envisagées en amont et de recueillir des données sur le site laboratoire choisi. Celles-ci peuvent s'obtenir notamment de deux manières dans le cadre d'une approche qualitative : l'observation (analyse du terrain, discussions avec les acteurs locaux, exploration du territoire) ou la réalisation d'entretiens (Calberac 2010).

Les observations permettent de comprendre dans quel type de territoire s'inscrivent ici les questions de préservation et promotion de la *wilderness.* Les observations offrent ainsi la possibilité d'appréhender le contexte local ainsi que les enjeux territoriaux et économiques qui peuvent avoir une influence aussi bien sur la prise de décision et la mise en œuvre d'actions en faveur des zones de *wilderness* que sur les sources potentielles de conflits entre les différents usagers du territoire.
La confrontation au terrain et la découverte du contexte socioculturel permettent d'appréhender un certain nombre de phénomènes et de répondre à des interrogations précises, ce que Labussière et Aldhuy (2012), appellent la "*résistance*" du terrain ; elle constitue un processus nécessitant d'apprivoiser une réalité complexe qui peut conduire à refonder la démarche de recherche. Enfin, la compréhension des enjeux et stratégies à l'œuvre sur un terrain nécessite de s'imprégner de la réalité et du contexte qu'il faut ensuite décrire et analyser (Calberac, 2010). Ce processus, intrinsèquement lié à la démarche du géographe, amène à réfléchir, avec un regard critique, sur l'ensemble du sujet et à repenser certaines hypothèses. Ce passage est particulièrement important dans le cadre d'une thèse puisque cela conduit à ajuster le choix des outils et méthodes utilisés ainsi que les modes de traitement des résultats.

Les observations offrent une première lecture de la zone d'étude, mais ne constituent pas à elles seules le matériau principal de la recherche. En effet, lorsque l'on s'intéresse aux conceptions et aux stratégies d'acteurs, il est primordial de recueillir directement les discours par la réalisation d'entretiens. Ces derniers peuvent être réalisés auprès d'acteurs clés, spécialisés, ayant une certaine connaissance de l'objet d'étude et du territoire, mais également en discutant avec des acteurs non spécialistes, qui ont partagé leur connaissance et leur vision du contexte local lors de rencontres informelles au cours de la phase de terrain. Ce type d'échanges suppose de s'appuyer sur une méthodologie préalablement établie. Le présent travail doctoral s'appuie ainsi sur des enquêtes réalisées auprès d'acteurs travaillant à la promotion ou préservation des espaces dits de *wilderness,* de *wild land* ou *rewilding* afin de répondre à la question de recherche et de vérifier les hypothèses émises. Cet outil (enquêtes) a permis de tester des hypothèses préalablement construites et de recueillir des données objectivées, quantitatives ou qualitatives (Berthier 2010; Bréchon 2015). Ce chapitre a pour objectif d'expliciter la manière dont les méthodes d'enquête ont été mobilisées : l'une qualitative, l'entretien semi-directif, afin de comprendre représentations et logiques d'actions des acteurs, et l'autre quantitative, sous la forme d'un questionnaire permettant de recueillir des informations normalisées en vue d'obtenir une mesure des pratiques et une typologie des espaces étudiées.

Ce chapitre aura pour but de définir le cadre théorique et méthodologique de la recherche menée. Dans un premier temps le texte explore les moyens d'appréhender les représentations et stratégies d'acteurs à travers les systèmes de représentations sociales, ainsi que la construction de modèles mentaux et motifs environnementaux. Le chapitre s'intéresse ensuite à la délimitation des terrains d'étude de cette thèse à travers une approche multiscalaire. Il présente ainsi les moyens de collectes de données et les objectifs et enjeux de cette recherche doctorale. Enfin, le texte présente les outils et méthodes mobilisés pour mener à bien ce travail de thèse.

Clés de lecture du chapitre 3

Objectifs :

- Définir le cadre théorique de la recherche menée.
- Délimiter les territoires d'étude se voulant représentatifs des pratiques en faveur des zones de *wilderness* en Europe.
- Présenter le dispositif méthodologique retenu pour appréhender, à travers les discours d'acteurs, les représentations qu'ils ont de la nature sauvage et les stratégies développées en sa faveur.

Questionnements :

- Comment est-il possible de saisir les représentations et stratégies des acteurs en faveur de la *wilderness* ?
- Quelles zones (en Europe) semblent les plus représentatives et pertinentes pour constituer les terrains d'étude de cette recherche ?

Méthodologie utilisée :

- Recherches bibliographiques,
- Recherches de terrains et collectes de données,
- Entretiens semi-directifs,
- Questionnaire.

1. Comment appréhender les représentations et stratégies d'acteurs

1.1. Les représentations sociales

Le rapport que toute société humaine entretient avec son environnement est conditionné par la représentation et l'image que les hommes s'en font. Comme cela a été montré dans les chapitres précédents, la *wilderness* est un objet complexe, culturellement et socialement construit, mais aussi éminemment subjectif, qui renvoie à des imaginaires variés. C'est une altérité plurielle, celle des sociétés humaines, du monde moderne d'une part, et d'autre part celle perçue par chaque individu en fonction de son vécu personnel. En ceci, il y aurait de ce fait autant de conceptions de la *wilderness* que d'individus, véhiculés par les représentations individuelles. Celles-ci permettent à chacun, en fonction des interactions sociales et expériences vécues, de donner un sens et d'appréhender les éléments qui nous entourent (Jones *et al.* 2014). Comme le montre Vouillot (2015), "*chaque individu se forge et utilise des représentations internes du monde qui l'entoure afin de maîtriser son environnement, d'interagir avec lui et avec les autres individus à son propos ainsi que de guider son comportement et ses actions*". Bonnemaison, (2004) le disait de manière plus lapidaire : "*la réalité n'existe que dans la représentation que l'on se fait d'elle*". Dans le cas de la thèse, j'ai voulu m'attacher à

comprendre, à travers les discours des acteurs choisis, leurs représentations individuelles ou collectives de la *wilderness*.

L'étude des *représentations* est initialement issue de la psychologie sociale et de la sociologie, avant d'être appliqué à la géographie (Roussiau et Bonardi, 2001). Mannoni (2016) définit les représentations sociales comme "*des schèmes cognitifs élaborés et partagés par un groupe qui permettent à ses membres de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements*". La théorie des représentations sociales, développée dans les années 1960 par Moscovici (1961), s'inspire directement des travaux de Durkheim (1898) sur les représentations collectives, qui s'est intéressé à ce qui "*fait société"* et à la manière dont la "*conscience collective"* gouverne la société en orientant les manières d'agir et de penser des individus (Vouillot, 2015), ce qui uniformise ces pratiques. Selon Durkheim, il y a des représentations partagées par tous du fait de l'appartenance à une société donnée (elles peuvent donc différer d'une société à l'autre), ceci étant valable pour tous les phénomènes idéels (mythes, temps, sciences, espaces) (Lo Manoco, *et al.*, 2016).

À la suite des travaux de Durkheim, Moscovici introduit le concept de représentation sociale, se rapportant toujours à un objet (réel ou imaginaire), et donne aux représentations une dimension dynamique, cognitive et évolutive (Mannoni, 2016). Elles sont produites et diffusées dans des groupes sociaux plus restreints que les représentations collectives[49]. Elles se construisent au cours d'échanges sociaux et se traduisent par des pratiques pouvant varier en fonction des groupes (figure 18). L'individu prend ici une place importante, puisque ce sont les interactions constantes et influences mutuelles entre société et individu qui participent à la convergence des idées et au développement de représentations communes (Roussiau et Bonardi, 2001). Les représentations individuelles sont alors influencées par l'expérience vécue et contribuent à la construction de la réalité en fonction de formes et de catégories socialement définies (Jodelet, 2006) (figure 18).

[49] Les représentations collectives sont des représentations homogènes, partagées par l'ensemble des membres d'un groupe. Elles perdurent à travers les générations et permettent de préserver le lien entre ces membres et de favoriser des actions uniformes (Moscovici, 2003).

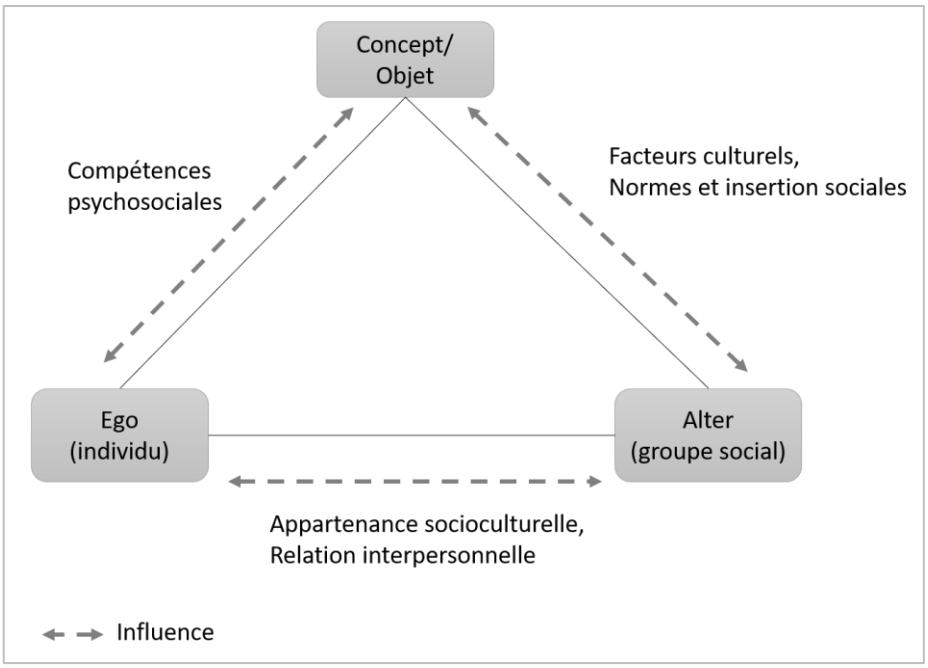


Figure 18, Construction des représentations sociale d'après Fonte, A., et Lagouanelle-Simeoni 2014.

La construction des représentations sociales est comprise comme un processus dynamique. Moliner (2001) identifie une chronologie dans l'élaboration de ces dernières, à travers trois phases (Vouillot 2015) :

- L'émergence, durant laquelle s'observent une faible structuration des représentations individuelles et une grande variabilité ;
- La phase de stabilité, qui se caractérise par une représentation sociale consensuelle ;
- La phase de transformation, qui se caractérise par une cohabitation entre des éléments nouveaux et des consensus anciens, pouvant être contradictoires.

La construction d'une représentation de la *wilderness* européenne pourrait s'inscrire dans cette dernière phase, étant donné qu'elle redéfinit les caractéristiques et limites de la notion de *wilderness* comme entendues en Amérique du Nord, en y soustrayant une partie de la dimension culturelle. La *wilderness* est caractérisée en fonction de représentations sociales, lesquelles intègrent également les dimensions spatiales attachées au concept. Pour les géographes, l'espace est un objet soumis à des processus cognitifs conduisant à l'élaboration de représentations mentales (Lévy et Lussault 2003b). Les représentations spatiales résultent de système de valeurs et des pratiques, ainsi que de l'interaction avec les autres agents (Lévy et Lussault 2003, Roussiau et Bonardi 2001). Ainsi "*les notions propres à la géographie (espace de vie, espace représenté, territoire) ramènent chaque individu à l'aire de ses pratiques spatiales*" (Roussiau et Bonardi 2001). Dans ce contexte, la matérialisation de l'espace en territoire dépend de deux paramètres selon Di Méo (1991) :

- La production des représentations et idées, modelée par un ensemble de rapports et pratiques sociospatiales
- Ledit rapport sociospatial qui est composé de représentations et d'idéologie.

L'étude des représentations sociales de la *wilderness* permet de comprendre comment un modèle de *wilderness* européenne peut émerger et évoluer à chaque échelle d'analyse (européenne et nationale). Les représentations peuvent ainsi apporter des informations sur la signification et les dimensions associées à ce concept par les acteurs qui le défendent. Toutefois, elles n'informent pas sur la manière dont la *wilderness* est perçue par les différents acteurs individuellement, alors même que leurs visions contribuent à la construction et à l'émergence de la représentation sociale de la notion. C'est pourquoi il est apparu pertinent de s'intéresser aux structures cognitives individuelles et à la manière dont les individus appréhendent et influencent la *wilderness,* à travers le concept des modèles mentaux.

1.2. De la construction de modèles mentaux à l'émergence de motifs environnementaux

La théorie des modèles mentaux, développée par Johnson-Laird, repose sur l'hypothèse élaborée en 1943 par le psychologue Kenneth Craik selon laquelle *"pour comprendre et anticiper le réel, l'esprit humain en élaborerait des représentations mentales miniatures qui lui permettent d'en simuler le fonctionnement*" (Thevenot et Perret 2009). Selon Johnson-Laird (1993), un modèle mental est "*une représentation interne d'un état de choses […] du monde extérieur"*. Il s'agit donc de la manière dont l'esprit construit un modèle de situations réelles ou imaginaires, en s'appuyant sur ses perceptions et vérifie des hypothèses, c'est une représentation interne des situations possibles, et des relations entre les éléments (Ballé 2001; Johnson-Laird 1993; Thevenot et Perret 2009). Les individus basent leurs actions et raisonnements sur ces modèles (Lynam et Brown 2012) qu'ils construisent en s'appuyant sur des analogies. Ainsi s'ils se voient présenter un sujet avec lequel ils ne sont pas familiers, les personnes vont chercher à le relier à quelque chose de familier (Jones *et al.* 2014).

Ces modèles sont des représentations simplifiées propres à chacun et sont influencés par les interactions sociales et expériences. Ils peuvent ensuite être remobilisés dans le cadre d'autres interactions sociales, de diffusions d'idées ou encore de prises de décisions. Ils participent ainsi à un système d'apprentissage pouvant entrainer la modification de modèles mentaux individuels (Argyris et Schön 1997; Mathevet *et al.* 2011). Carley et Palmquist (1992) affirment que (figure 19) :

- Les modèles mentaux peuvent être compris à l'aide du langage, la linguistique peut être utilisée pour les représenter sous la forme de réseau de concepts,
- La compréhension d'un concept pour un individu dépend des relations aux autres concepts du modèle mental de l'individu.
- La signification sociale du concept n'est pas définie de manière universelle, mais plutôt à travers le croisement de modèles mentaux individuels.

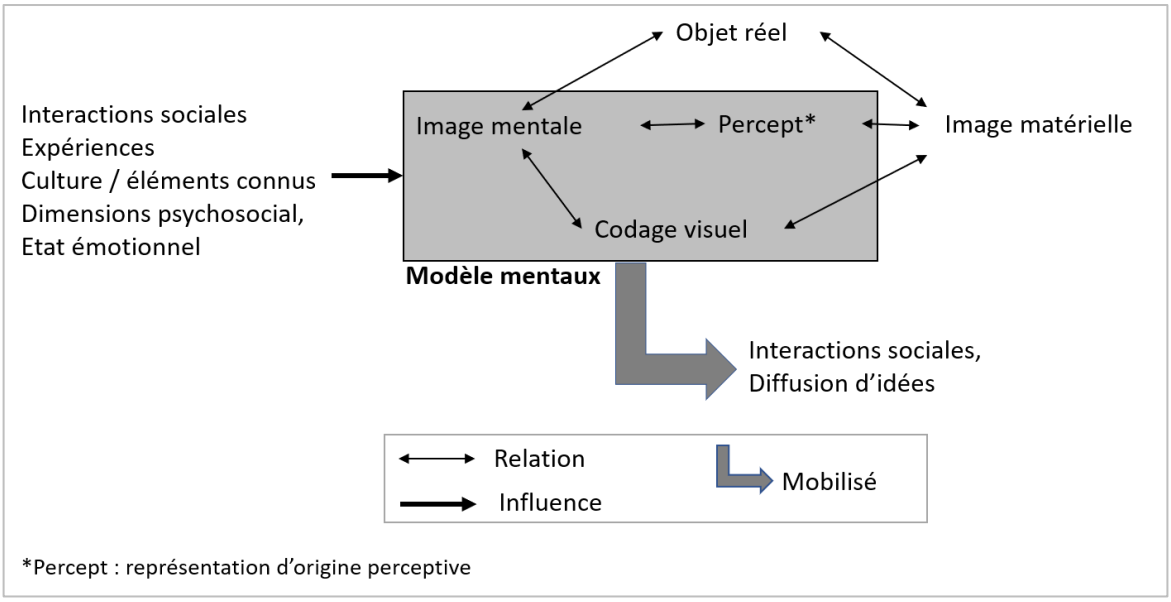


Figure 19, Construction des modèles mentaux, d'après Peraya et Nyssen 1995.

Les modèles mentaux sont de plus en plus utilisés dans le cadre des recherches portant sur les relations entre humain et environnement, pour comprendre les différences de perceptions et leviers d'actions relatifs à la gestion des ressources naturelles (Biggs *et al.* 2011 ; Jones *et al.* 2011; Mathevet *et al.* 2011 ; Vouillot 2015). Les gestionnaires de l'environnement échangent et confrontent leurs modèles mentaux (Mathevet *et al.* 2011). Jones *et al.* (2011) montrent que l'étude de ces modèles permet de comprendre quels concepts sont privilégiés par les gestionnaires, mais également comment ils sont reliés entre eux et interagissent d'un point de vue cognitif. Dans un contexte où les acteurs sont issus d'univers différents, les modèles mentaux peuvent varier, mais peuvent également être un moyen d'établir des connexions et échanges entre les acteurs (Abel, Ross, et Walker 1998). Le recours à ces modèles mentaux peut ainsi conduire à la construction d'un modèle culturel (une forme partagée de modèle mental) et ainsi de comprendre une partie des représentations sociales (Vouillot, 2015).

Ces dernières peuvent ensuite évoluer en ce que Bouleau (2017) qualifie de "motif " compris comme "*une représentation sociale qui s'appuie sur des perceptions et qui acquiert une forme de reconnaissance publique par sa mise en politique*". Il s'agit de catégories perçues de manière

sensorielle (ouïe, vue, toucher) du réel, contribuant à la mise en place d'actions et pouvant être transmises socialement par le biais du langage. Lorsque les individus s'intéressent aux relations entre le monde biophysique et des motifs qualifiés d'institutionnels (référentiels, territoire) ou matériels (éléments de discours, sentiment), Bouleau (2017) parle alors de "*motif environnemental*", défini comme représentant "*une prise sensorielle et cognitive sur une réalité spatiale et historique à laquelle il est légitime, dans un contexte sociopolitique particulier, d'imputer une cause ou un effet environnemental".* Les motifs environnementaux sont caractérisés par une causalité écologique qui contribue à leur plasticité, laquelle résulte des potentiels changements des milieux pouvant déstabiliser le motif et à la dimension interprétative sous-jacente. Ces motifs socialement construits peuvent faire l'objet d'une mise en politique et doivent être inscrits dans des procédures ou actions publiques pour se stabiliser (Bouleau 2017). La mise en politique apparait ainsi comme un processus important dans la création d'un motif, il s'agit de la transformation d'un sujet technique ou social non politique en objet politique (Garcier *et al.,* 2017) via la production, circulation et appropriation de l'objet.

La *wilderness* peut être considérée comme un motif environnemental apprécié par l'individu à travers ses prismes sensoriels et cognitifs. La construction de l'idée de *wilderness* est influencée par les contextes socioculturels dans lesquels elle est considérée. En important sur la scène publique (et notamment européenne) les préoccupations relatives à la *wilderness,* les acteurs défendant ce concept ont favorisé sa mise en politique, contribuant ainsi à créer un motif environnemental. Grâce à la mobilisation des acteurs à différentes échelles, ce processus s'est traduit par le développement d'actions qui, à leur tour, influencent les représentations sociales de la *wilderness*.

Ce motif environnemental, issu de représentations sociales, elles-mêmes élaborées à partir de modèles mentaux individuels n'est pas encore stabilisé. Les motifs environnementaux sont sujets à des variations constantes, de par les interactions avec les différentes sphères du système de représentations (figure 20), mais également du fait de l'ensemble des expérimentations menées, dont une partie sera ici étudiée.

1.3. De la pratique à l'émergence de stratégies

Les représentations sociales, modèles mentaux et motifs environnementaux contribuent à comprendre le processus par lequel un concept se construit et peut ensuite aboutir à la mise en œuvre de pratiques, lesquelles sont définies par Abric (1994) comme des *"systèmes complexes d'action socialement investis et soumis à des enjeux socialement et historiquement déterminés"* (Morlot et Salès-Wuillemin, 2009). Plusieurs travaux ont démontré que les pratiques et représentations peuvent s'influencer mutuellement, ces dernières participant notamment à l'orientation d'actions ou à leur justification (Roussiau et Bonardi 2001; Flament 1987; Guimelli 1989).

La mise en pratique de représentations sociales est à l'origine même du développement de stratégies, lesquelles sont entendues comme *"une activité socialement accomplie, construite par les actions, les interactions et les négociations de multiples acteurs et les pratiques situées sur lesquelles ils s'appuient"* (Jarzabkowski, *et al.*, 2007). L'étude des stratégies, appliquée au domaine de l'environnement, a donné lieu au cadre analytique "l'Analyse Stratégique de Gestion Environnementale" (ASGE) théorisé par Mermet *et al.* (2005). Celle-ci vise à analyser la cohérence et l'efficacité des actions de gestion de l'environnement. Elle s'appuie sur quatre principes (Mermet *et al.*, 2005) :

(1) Appuyer l'analyse du système d'action sur la définition en termes écologiques de l'objet environnemental considéré ;
(2) Prendre en compte la "gestion effective" de l'objet environnemental c'est-à-dire l'ensemble des actions anthropiques qui ont une influence sur ses qualités ;
(3) Prendre en compte les "acteurs de l'environnement" compris comme les acteurs devant être responsables de la "gestion intentionnelle" et devant apporter des changements appropriés à la gestion effective ;
(4) Placer ces analyses dans une perspective dynamique d'un système de gestion qui évolue en fonction des conflits et préoccupations qui finissent par être partiellement intégrés.

Cela suppose donc d'aborder le système de gestion à partir de l'objet écologique considéré et de l'état de référence à atteindre. Ce cadre d'analyse n'est pas applicable en l'état pour étudier la stratégie de gestion mise en œuvre en faveur de la *wilderness*. Les concepts utilisés par les acteurs ne constituant pas un objet écologique clairement défini, il sera ici question de prendre comme point de départ les représentations qu'ont les acteurs.

En se basant sur le cadre analytique proposé par l'ASGE et dans l'optique de comprendre comment, les pratiques développées par les acteurs en faveur de la *wilderness* peuvent contribuer à l'émergence de stratégies, il est ici proposé de s'appuyer sur les travaux issus du courant de la "stratégie en pratique" (empruntés aux sciences de la gestion).

D'après certains auteurs, ce courant, notamment utilisé comme cadre d'analyse des outils de gestion (Goy 2009), postule, que l'activité stratégique (*strategizing)* se trouve au carrefour entre trois déclinaisons de la notion de pratique (Jarzabkowski, *et al.*, 2007; Goy 2009; Chanal 2008) :

- *La pratique*, plutôt au niveau local et individuel, elle correspond à l'action commune développée par un groupe d'individus, qui contribue via des échanges à l'apprentissage collectif de cette même pratique
- *Les pratiques*, qui relèvent quant à elles du structurel et fournissent à la pratique des règles et ressources telles que des normes de comportement, des manières de faire, un idiome.
- *Les praticiens*, ce sont les acteurs qui font le lien entre la pratique et les pratiques, ils influencent la pratique à travers leurs actions et les ressources qu'ils mobilisent.

Il convient ici de s'intéresser à ces différents "niveaux" de pratique appliqués à la *wilderness* pour mieux comprendre l'émergence de stratégies aux différentes échelles d'étude (locale, nationale, européenne).

Afin d'appréhender aux mieux les constructions des représentations de la *wilderness* en Europe ainsi que de saisir les systèmes de pratiques qui en découlent, il est ici question de s'intéresser directement aux actions et discours d'acteurs développant des initiatives en faveur de la nature sauvage.

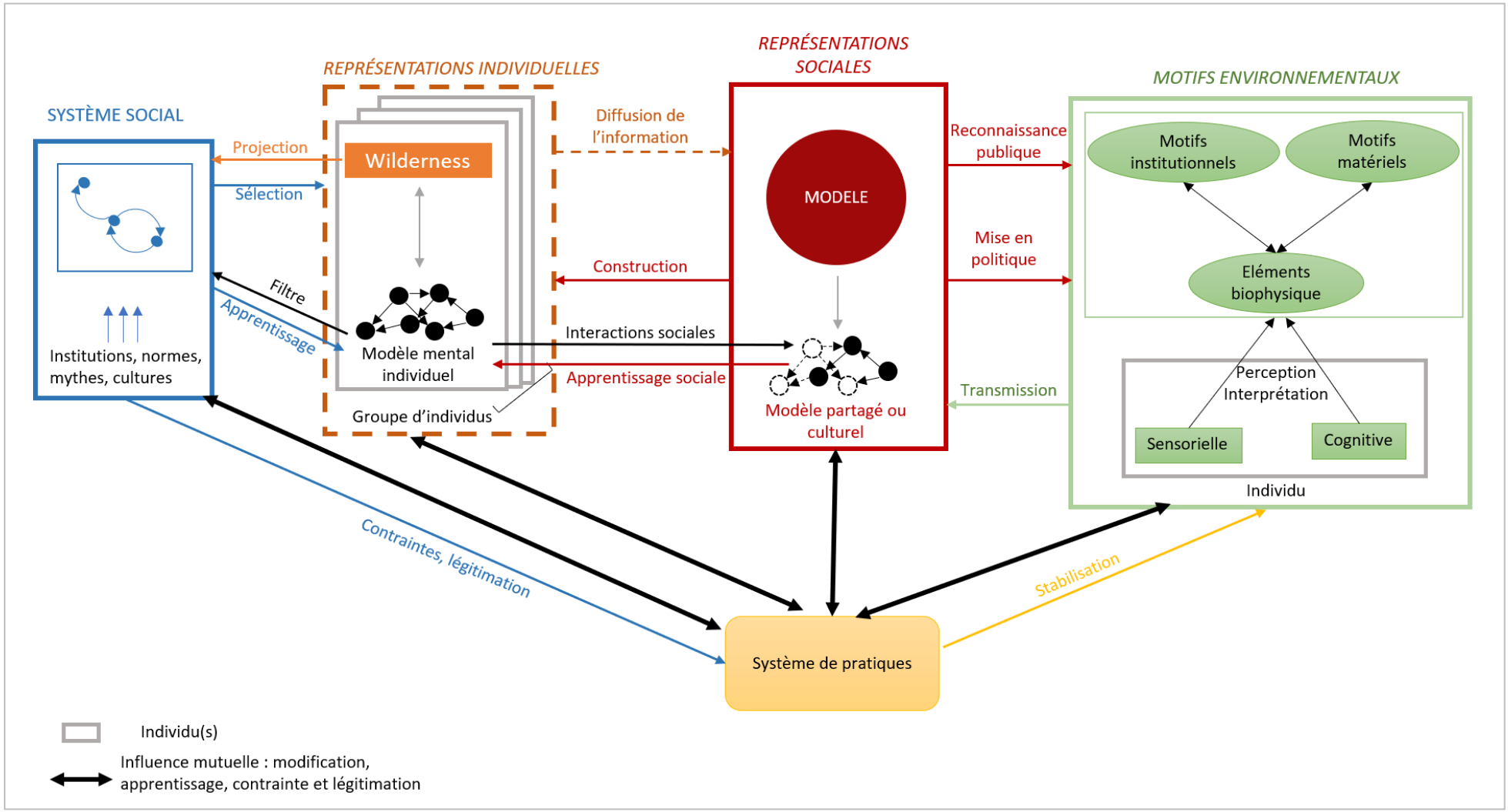


Figure 20, Schéma de synthèse des articulations des cadres conceptuels de la représentation (d'après Vouillot, (2015), modifié pour les besoins de cette thèse) (réalisation : A. Locquet, 2020)

[La Figure 20 montre les processus de construction de représentation sociale de la wilderness. Celle-ci est influencée d'une part par le système social dans lequel elle est considérée et par les représentations individuelles. Les deux systèmes contribuent à créer une représentation sociale de l'objet étudié, qui une fois mis en politique et reconnu publiquement, devient un motif environnemental. L'ensemble de ces paramètres influence ensuite le type de pratiques mises en œuvre. Il faut toutefois souligner qu'il ne faut pas concevoir la construction des représentations sociales comme une succession linéaire, mais plutôt comme un système au sein duquel tous les paramètres sont en interrelation constante.]

2. Identification des ressources inhérentes à la recherche et caractérisation de l'objet d'étude.

2.1. Une approche multiscalaire

2.1.1. L'échelle européenne

Comme cela a été abordé dans les chapitres précédents, l'Europe est constituée d'une grande diversité culturelle, linguistique, socio-économique et environnementale (Encadré 1), conduisant à des représentations et considérations variées de la nature, ne permettant pas d'arrêter une définition ou conception unique de la *wilderness.*

Encadré 1- Limites de l'Europe considérées dans le présent travail doctoral :

Dans le cadre de cette recherche lorsque l'Union Européenne (UE) est comprise comme comprenant le Royaume-Uni. Lorsque ces recherches doctorales ont débuté en 2016, le pays était encore membre de l'Union et considéré de ce fait comme un objet d'étude, bien que depuis les évènements politiques récents ont conduit au Brexit.

Par ailleurs, dans le manuscrit lorsque l'UE est évoquée selon un découpage régional (Nord, Sud, Est, Ouest) cela fait référence à la répartition suivante (issue de la classification des Nations Unies* (Unsats 2020)) :

- Europe du Nord : Danemark, Estonie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Suède, Finlande
- Europe du Sud : Chypre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne
- Europe de l'Ouest : Autriche, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni
- Europe de l'Est et Centrale (Insee 2020) : Croatie, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie,

(*) À l'exception du Royaume-Uni, ici considéré comme faisant partie de l'Europe de l'Ouest, et de la Croatie et la Slovénie, intégrés à l'Europe de l'Est et Centrale du fait des ressemblances écologiques et culturelles.

Afin de comprendre les stratégies d'acteurs relatives à l'implantation de projets en faveur de tels espaces, il est nécessaire d'avoir recours à une approche multiscalaire. Du fait de la résolution du Parlement européen qui encourage l'ensemble des États membres à prendre des actions en faveur des zones de *wilderness*, il est apparu comme nécessaire de considérer comme première échelle d'analyse le niveau européen. Il s'agit ici d'avoir une vision transversale des actions et possibilités existantes à cette échelle, d'autant plus qu'un certain nombre d'initiatives relèvent d'une approche transnationale.

Le périmètre d'étude a notamment été conditionné par certaines contraintes. Le premier facteur limitant pour recueillir des données a été la barrière linguistique étant donné que le matériau de cette recherche est principalement issu d'entretiens. Il a ainsi fallu choisir des régions d'Europe où les acteurs parlent relativement bien le français et l'anglais, les deux

langues ici maitrisées. À cela s'ajoutent bien entendu les contraintes temporelles et financières pour réaliser les déplacements pour se rendre sur les terrains d'études. L'obtention de deux bourses de mobilité (la bourse Jean Walter Zellidja et celle du Collège des écoles doctorales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a permis d'assurer la plupart des séjours réalisés au cours de ces quatre années de recherche. En raison des contraintes propres à la réalisation de la thèse dans le cadre du contrat doctoral – celui-ci étant accompagné d'obligation d'enseignements –, je n'ai pas pu investiguer l'ensemble des initiatives européennes dans ce laps de temps, aussi ai-je trouvé plus pertinent de concentrer le travail sur un nombre délimité de terrains. Leur choix a fait l'objet de réorientation au cours de la construction de cette thèse puisque dans le projet de recherche initiale il était question d'étudier le cas de la Laponie Suédoise. Ce projet avait pour ambition de s'inscrire dans une ANR[50] qui devait permettre le financement des enquêtes de terrain. Toutefois, l'étude de la wilderness n'ayant pas été considérée comme prioritaire par ANR française – à une période où les recherches sur le sujet se multipliaient dans de nombreux pays de l'UE –, le projet n'a pas pu se déployer comme prévu initialement. En plus de ces contraintes de financement, les premières recherches ayant montré des disparités de rapport à la nature au sein l'UE, le choix des terrains a été réorienté et certaines zones exclues.

Au Nord du continent européen, la Scandinavie pourrait donner lieu à un travail spécifique, mais cet espace n'a pas été retenu pour plusieurs raisons. Les représentations de la nature sauvage comme réalité géographique et écologique sont fondées sur un imaginaire et des pratiques voisines de celles que l'on retrouve dans les pays où la notion de *wilderness* s'est structurée, la notion *wilderness* faisant partie de la mythologie et de la culture scandinave (Feldt, 2012). En Scandinavie, le principe de "*friluftsliv*"[51] (littéralement "*vie au grand air*") (Sandell 2012), présente ainsi une certaine analogie avec l'expérience ou la conception de la *wilderness* américaine, puisqu'il décrit un mode de vie fondé sur l'expérience de la liberté dans la nature et une grande connectivité avec cette dernière (Gelter 2000). Cette tradition se retrouve dans toutes les déclinaisons nationales du droit au libre accès à la nature (*allemansrätten* en Suède, *jokamiehenoikeus* en Finlande, *allemannsretten* en Norvège, *almannaréttur* en Islande,

[50] Projet d'ANR E-WILD - Europe ensauvagée, une nature en libre évolution ? Analyse des effets socio-spatiaux et culturels de nouveaux modes de valorisation et de protection de la nature en Europe. Projet porté par Régis Barraud, Université de Poitiers.

[51] Ce principe surtout étudié en Suède existe également en Norvège et au Danemark. En Finlande il existe également une importante tradition d'activités récréatives en extérieur (Beery 2011).

igaüheõigus en Estonie ou encore *allemandsretten* au Danemark) (Girault 2018). Ce qui pourrait expliquer que ces pays font partie des pionniers en Europe à avoir développé des actions de protection en faveur de la nature sauvage (Bastmeijer 2016b). De plus, ces pays n'ont pas été retenus, car, avec en moyenne 16,9hab/km² (Eurostat 2021a), ils présentent les densités des populations parmi les plus faibles de l'Union européenne (exception faite du Danemark). Les problématiques et possibilités de mises en œuvre d'aires de *wilderness* sont donc très différentes de celles d'Europe de l'Ouest. En Europe, l'inscription de tels espaces apparait compliquée dans des zones à fortes densités de population et semble présenter d'autres enjeux par la présence d'écosystèmes fortement anthropisés, d'une conception de la "nature" plus utilitariste et de conditions d'acceptabilité sociale variée[52]. Enfin, dans la mesure où la présente étude se borne à l'Union européenne, la Norvège et l'Islande n'en faisant pas partie ont de fait été exclues.

Au Sud, le choix a été fait de ne pas retenir les pays dits méditerranéens au motif qu'ils présentent un certain nombre de spécificités écologiques et sociales[53] qui auraient entrainé une trop grande complexité des paramètres à prendre en considération. Par ailleurs, ce choix a également été motivé par des contraintes liées aux difficultés d'accès aux données, ainsi qu'à des limites financières et linguistiques.
Toutefois, bien que les zones géographiques précédemment citées n'aient pas été retenues dans le cadre de cette recherche, elles pourront être évoquées dans le cadre de l'analyse à l'échelle européenne et notamment de certaines initiatives se voulant transnationales. Par ailleurs, chacune de ces deux catégories nécessiterait une étude spécifique qu'il semblait difficile de mener de front avec celle retenue dans le cadre de ce travail doctoral.

Le choix a ici été fait de se concentrer sur l'Europe de l'Ouest, dont le choix se justifie parce qu'au démarrage de la thèse, la plupart des initiatives en faveur des zones de *wilderness* en émanaient (figure 21 et 22). Dans le cadre de l'analyse à l'échelle européenne, il a été décidé de surtout s'intéresser aux initiatives et acteurs qui contribuent, à travers un rayonnement

[52] Cela sera discuté dans les chapitres 4 et 5.

[53] Une particularité de cette région tient à ce que les caractéristiques de populations ne répondaient pas aux critères retenus dans le cadre de cette recherche. Il s'agit en effet de zones moins densément peuplées que l'Europe de l'Ouest. De plus, les pays méditerranéens sont particulièrement sujets à des phénomènes d'exode rural, participant à l'abandon de zones agricoles au profit d'un potentiel retour de dynamiques naturelles (Van Der Sluis, *et al.*, 2015; San Roman Sanz *et al.* 2013). Enfin, cette zone a également été exclue, car elle composé majoritairement d'une seule bio-région.

européen, au développement et à la promotion des idées et projets. À cette fin, j'ai ainsi rencontré 10 personnes au sein des principales organisations qui développent et encouragent des projets à travers l'Europe (Tableau 6). Les six structures étudiées sont les seules à travailler à l'échelle de plusieurs pays en UE.

Objectif	Type de structure	Organisme	Nombre d'acteurs rencontrés par structure	Code entretien
Approche transversale	Association	*Wild Europe Initiative*	1	I-T-WEI
	Partenariat	*Endangered Landscapes*	1	I-ER-EL
S'appuie sur le concept de *wilderness*	Association	*European Wilderness Society*	1	I-W-EWS
Rewilding	Association	*True nature Fondation*	2	I-R-TNF 1 I-R-TNF 2
	Fondation	*Rewilding Europe*	1	I-RE-RE
Chercheurs	Académique	*Wildland Research Institute*	2	I-R-WLRI 1 I-R-WLRI 2
Institution européenne	Instance politique	*Commission Européenne*	2	I-PB-CE 1 I-PB-CE 2
Nombre total de personnes rencontrées		--	10	

Tableau 6, Liste des acteurs rencontrés à l'échelle européenne (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Il est important de souligner ici que certains acteurs ont été rencontrés dans le cadre de l'analyse des actions et initiatives qu'ils mènent à une double échelle, européenne et nationale. Ces derniers seront indiqués, dans les tableaux suivants, à l'aide d'un astérisque accolé au nom de leur organisme.]

Ces échanges ont permis de s'interroger sur les contextes ayant favorisé le développement de tels projets, mais également sur leurs conditions de faisabilité, notamment en Europe de l'Ouest, c'est-à-dire dans la partie la plus densément peuplée de l'Union européenne : 49,6% (Eurostat 2020) de la population européenne s'y trouve rassemblée et la densité moyenne atteint 262 hab/km² contre 197hab/km² dans l'ensemble de l'UE en 2018 (Eurostat 2021). Même si ces densités s'accompagnent de fortes variations spatiales à grande échelle, l'une des questions demeure de savoir quelle place est laissée – ou peut être laissée – au sauvage. Cet espace européen apparaît également comme une interface aussi bien écologique que culturelle. En effet, l'Europe de l'Ouest est composée par l'ensemble des bio-régions identifiées au sein de l'Union européenne, permettant ainsi de s'intéresser aux différentes approches envisagées en fonction des habitats et espèces visés.

Ainsi dans le cadre de cette thèse il a été décidé de mener des investigations à l'échelle nationale en se concentrant sur trois pays représentatifs de l'Europe de l'Ouest, mais présentant des contextes socioculturels et spatiaux différents.

2.1.2. L'échelle nationale

Cette thèse s'articule autour de trois terrains, a priori représentatifs de la diversité des conceptions de la *wilderness* européenne. Ils serviront d'espace laboratoire à la réflexion sur les conceptions et applications de ce qui pourrait être appelé une *Wilderness Policy* en Europe. Pour ce faire, il est question de mettre en regard trois contextes socioculturels, politiques, historiques et naturels différents en Europe de l'Ouest. Chacun de ces terrains est abordé par une double échelle, d'abord via l'étude des actions et dynamiques de projet à l'échelle nationale, puis par l'étude de cas concrets en faveur des aires de nature sauvage à un niveau plus local.
Dans chacun des terrains étudiés, des acteurs travaillant en faveur des zones de natures sauvages ont été répertoriés et contactés afin de pouvoir les rencontrer et les interviewer.

- Le Royaume-Uni

Le premier terrain retenu est le Royaume-Uni, lequel présente des caractéristiques variées qui amènent à considérer les stratégies développées par les acteurs le long d'un "*continuum de naturalité*" (Carver et Fritz 2016) allant des espaces sauvages (*wild land*) à des espaces anthropisés. Ce terrain est apparu comme particulièrement intéressant étant donné que certains concepts clés tels que la notion de *wild land* y ont été développés à partir des années 1990. De plus, l'absence de certains maillons des chaînes trophiques[54] entraine le développement de plusieurs plans de réintroduction d'espèces. Ces initiatives sont essentiellement portées par des associations telles que le *The Lynx Trust* (Lynx UK Trust 2020) *(*projet de réintroduction du Lynx) ou encore du *Wildcat Haven* (soutient des populations de Chats sauvages) (Wild Cat Haven 2021).
Enfin, la mobilisation en faveur de la *wilderness* de la part d'acteurs aussi bien associatifs que scientifiques, privés ou institutionnels au niveau national et local s'avère particulièrement importante. Cette mobilisation est également présente sur la scène internationale par le biais de deux organismes majeurs que sont l'association *Wild Europe Initiative*, moteur de la promotion du concept de wilderness, et le *Wildland Research Institute*, l'unique groupe de recherche international spécialisé dans la recherche et le développement des politiques relatives à la wilderness et aux wild land.

[54] Les populations de loups, lynx et ours ont disparu du Royaume-Uni depuis le XVIe siècle comme cela est expliqué dans le chapitre 5.

Les recherches au Royaume-Uni ont principalement été menées lors d'un séjour de trois mois durant l'été 2018. Durant cette période j'ai été accueillie par le directeur Steve Carver, au sein du *Wildland Research Institute* de l'université de Leeds, lequel a grandement contribué à identifier les acteurs pertinents à rencontrer. Au total, j'ai fait des entretiens avec 37 personnes à travers l'ensemble du Royaume-Uni (Tableau 7).

Objectif	Type de structure	Nation d'origine	Organisme	Nombre d'acteurs rencontrés par structure	Code entretien
Organisation qui mobilise le concept de "*Wild land*"	Organisme public	Écosse	***The Scottish Natural Heritage***	2	I-WL-SHN 1 I-WL-SHN 2
		Écosse	***Cairngorms National Park***	3	I-WL-CNP 1 I-WL-CNP 2 I-WL-CNP 3
	Association	Écosse	***Scottish Wild Land***	1	I-WL-SWL
		Écosse	***John Muir Trust (Scotland)***	1	I-WL-JMT
		Écosse	***The National Trust for Scotland***	1	I-WL-NTS
		Angleterre	***The National Trust (England)***	1	I-WL-NTE
Organisation membre du "*Rewilding Europe network*"	Association/partenariat	Angleterre	***Wild Ennerdale***	1 *(National Trust)*	I-REN-WE(NT)
	Privée/partenariat			1 *(United Utilities)*	I-REN-WE(UT)
	Organisme public/partenariat			1 *(Forestry commission)*	I-RE-KE 1
	Indépendant/privé	Angleterre	***Knepp Wild land***	2	I-RE-KE 1 I-RE-KE 2
		Écosse	***Scotland the Big Picture***	1	I-REN-SBP
	Partenariat	Écosse	***Coigach Assynt living landscape***	1	I-REN-CAL
	Association	Écosse	***Tree for Life***	1	I-REN-TFL
Organisation ayant une stratégie de *rewilding*	Indépendant/privé	Écosse	***Highland titles***	1	I-RS-HT
	Association	Angleterre	***Rewilding Britain***	1	I-RS-RB
Wilderness* et bien-être**	Association	Angleterre	***Wilderness Foundation	1	I-WB-WF
Parcs nationaux et organismes publics	Organisme public	Écosse	***Loch Lomond National Park***	1	I-LLNP
		Angleterre	***Lake District National Park***	1	I-LDNP
		Angleterre	***Natural England***	1	I-PB-NE
		Pays de Galles	***Nature Ressources Wales***	1	I-PB-NRW
Chercheurs	Académique	Écosse	***SRUC***	1	I-R-SRUC
		Écosse	***Center for mountain studies***	2	I-R-CMS 1 I-R-CMS 2
		Angleterre	***Leeds University***	1	I-R-LU
		Pays de Galles	***Cardiff University***	1	I-R-CU
		Angleterre	***Wildland Research Institute (1)****	2	I-R-WLRI 1 I-R-WLRI 2
Principales organisations travaillant dans la restauration de l'environnement	Association/partenariat	Écosse	***Assynt Foudation***	1	I-ER-AS
	Association	Angleterre	***The wildlife trust***	1	I-ER-WT
	Académique	Écosse	***Cambrian Wildwood***	1	I-ER-CB
	Association/académique	Pays de Galles	***Carrifran Wildwood***	1	I-ER-EL
	Programme	Angleterre	***Endangered landscape****	1	I-ER-EL
Approche transversale	Association	Angleterre	***Wild europe initiative****	1	I-T-WEI
Nombre total de personnes rencontrées	--			37	

*Organisme ayant également une influence à l'échelle européenne.

(1) Membres du groupe de travail de l'UICN *Rewilding Task Force*

Tableau 7, Liste des acteurs rencontrés au Royaume-Uni (réalisation : A. Locquet 2020)

- Les Pays-Bas

Les Pays-Bas constituent le deuxième cas d'étude, bien que regroupant peu d'acteurs, il est mobilisé ici comme référence en termes de *rewilding.* Le pays est très intéressant pour son contexte spatial particulier, c'est-à-dire un territoire de petite taille très anthropisé et dont les densités de peuplement comptent parmi les plus importantes d'Europe.

Ce pays abrite des initiatives pionnières en matière de revitalisation d'espaces sauvages. D'une part, il s'agit d'un des premiers pays à avoir développé des actions de *Rewilding* dans un contexte très anthropisé avec la réserve de *Oostvaardersplassen.* Cette dernière, sert de modèle pour de nombreux projets à travers l'Europe, notamment en termes de gestion par le biais de la réintroduction de grands herbivores. D'autre part, plusieurs organisations ayant un rayonnement et des projets dans d'autres pays européens ont vu le jour aux Pays-Bas, contribuant ainsi à l'élaboration et la diffusion d'un modèle d'action, c'est pourquoi les 4 acteurs présentés ci-dessous ont été rencontrés aussi bien dans l'optique de l'analyse à l'échelle nationale qu'européenne (Tableau 8).

Objectif	Type de structure	Organisme	Nombre d'acteurs rencontrés par structure	Code entretien
Rewilding	Association	***True nature Fondation****	2	I-R-TNF 1 I-R-TNF 2
	Fondation	***Rewilding Europe****	1	I-RE-RE
Usage de grands herbivores	Organisme public	***Oostvaarderplassen***	1	I-R-SO
Nombre total de personnes rencontrées		--	4	

*Organisme ayant également une influence à l'échelle européenne.

Tableau 8, Liste des acteurs rencontrés aux Pays-Bas (réalisation : A. Locquet, 2020)

- La France

La France s'appuie surtout sur le réseau d'outils de protection développé au niveau national (tel que les réserves et parcs naturels). La communication sur le sujet s'avère faible notamment parce que le vocabulaire ayant trait au sauvage est très peu utilisé dans le cadre de projets en France, ce qui n'empêche pas l'émergence d'initiatives intéressantes en faveur des espaces sauvages. La France constitue un terrain d'étude d'autant plus intéressant qu'elle est le seul pays d'Europe de l'Ouest à disposer des quatre grands types d'habitats Natura 2000, définis par bio-région (atlantique, continentale, méditerranéenne, alpine) (EEA 2012). Autre élément intéressant, bien que les populations ne soient pas toujours importantes, la France abrite les trois

principaux carnivores d'Europe, symbole par excellence du sauvage (le loup, l'ours et le lynx). De plus, les Alpes – par ailleurs répertoriées comme espaces sauvages selon certaines cartographies des zones de *wilderness*[55] (*Wilderness Quality Index*, de l'Agence Européenne de l'Environnement)(EEA 2011) – sont intégrées dans des projets de réseau écologique de zones sauvages avec le projet de *Green Belt*. Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives commencent à émerger, preuve de l'intérêt pour cette question : c'est notamment le cas de l'UICN France, à l'initiative du premier groupe de travail en Europe consacré à *" Wilderness et nature férale "*. En France, j'ai, obtenu des entretiens avec 20 personnes intervenant dans ce domaine (Tableau 9).

Objectif	Type de structure	Organisme	Nombre d'acteurs rencontrés par structure	Code entretien
Libre évolution	Association	**ASPAS**	3	I-LE-ASPAS I-LE-ASPAS 1 I-LE-ASPAS 2
		Rivières sauvages	1	I-ER-RS
		CEN Normandie	1	I-LE-CEN
		Forêts sauvages	1	I-LE-PNRV
		CEN Auvergne	1	I-LE-CENA
		Association Francis Hallé pour les forêts primaires	1	I-LE-AFH
	Organisme public	**PNR des Vosges du Nord**	1	I-LE-PNRV
	Association	**WWF France**	1	I-C-WWF
Usage de grands herbivores	Association	**ARTHEN**	1	I-R-ART
		Réserve naturelle, marais du Vernier	1	I-R-RNCB
	Privé	**Réserve Biologique des Monts d'Azur**	1	I-R-MA
Réduction de l'impact des infrastructures	Association	**Mountain wilderness**	1	I-ER-MW
Gestions d'espaces protégés	Organisme public	**RNN (PNR) du Vercors**	1	I-C-PNRVER
		RBI (ONF) du Vercors	1	I-C-RBIONF
		PatriNat -AFB- MNHN	1	I-N-INPN
		PN des Écrins	1	I-LE-PNE
	Association	**Alparc**	1	I-I-ALP
Stratégie *de rewilding*	Bureau d'étude	**Biotope**	1	I-RE-B
Nombre total de personnes rencontrées		--	20	

Tableau 9, Liste des acteurs rencontrés en France (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Les entretiens menés sont soumis à une clause de confidentialité visant notamment à assurer l'anonymat des acteurs rencontrés. De ce fait, des codes ont été utilisés pour faire référence aux différents enquêtés. Ces codes, indiqués dans les différents tableaux présentant les acteurs rencontrés sont les codes qui seront utilisés tout au long de cette thèse pour faire référence aux discours recueillis. Le volume d'entretien n'est par ailleurs pas joint en annexe, car ils ne peuvent pas être rendus publics du fait de la clause de confidentialité.]

[55] Cette cartographie est présentée dans le chapitre 5 de cette thèse.

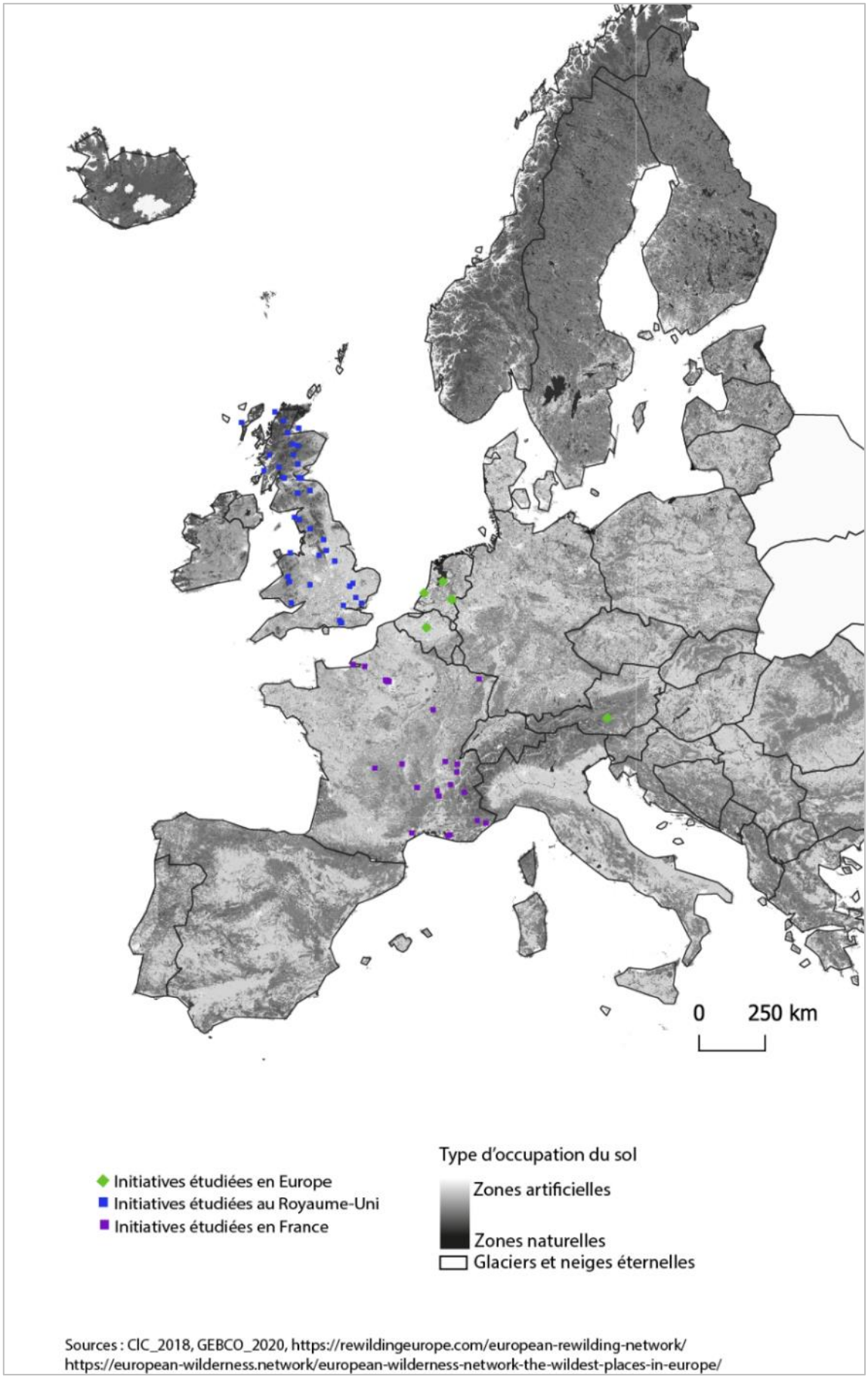


Figure 21 Répartition des initiatives étudiées (réalisation : A. Locquet 2020)

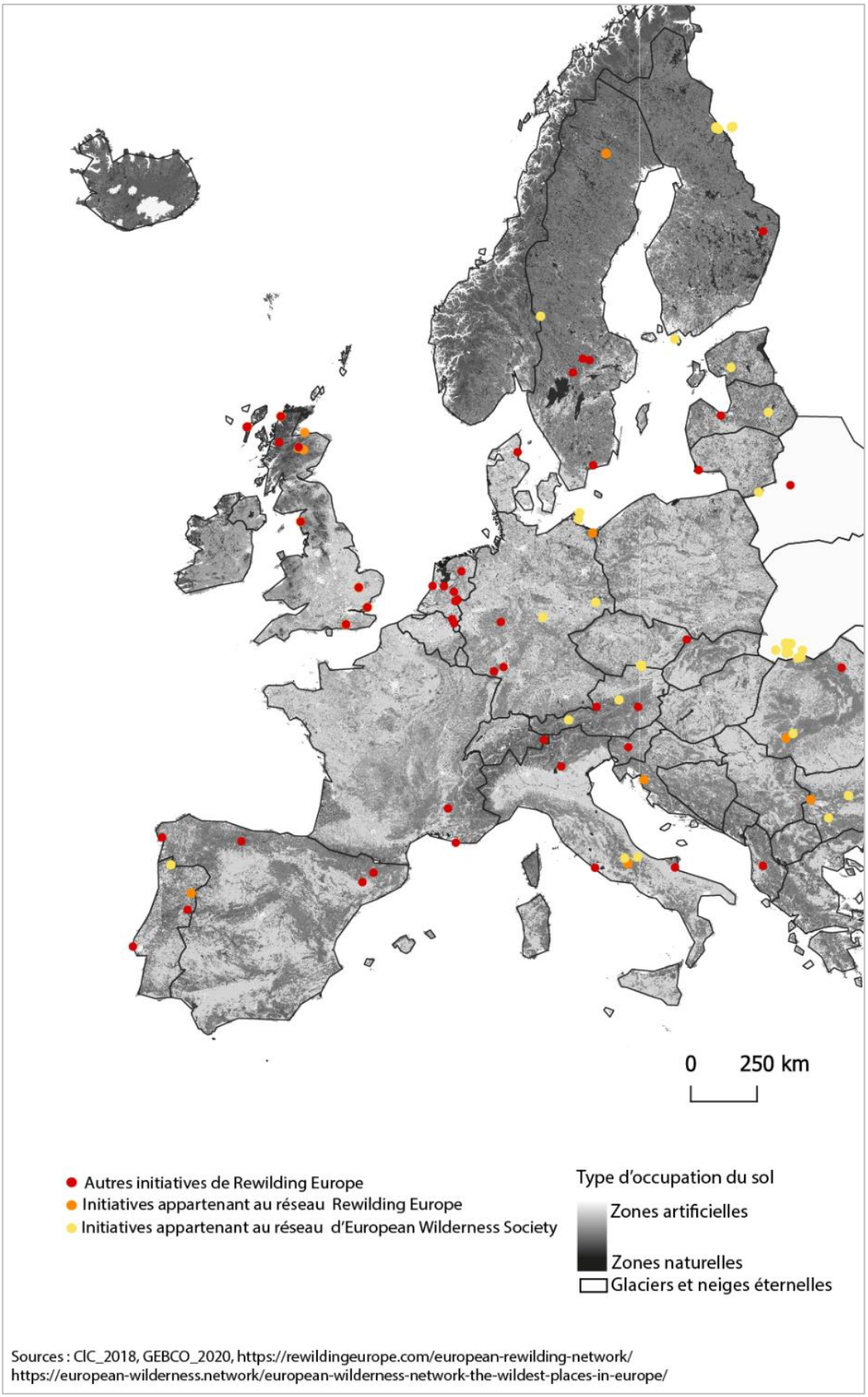


Figure 22, Répartition des initiatives en lien avec rewilding Europe (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Les **figures 21** et **22.** présentées sur la page suivante ont été réalisées à partir des données de localisations disponibles sur les sites internet des initiatives répertoriées. Il s'agit ici d'une carte de localisation des principaux projets menés en Europe, ainsi que des initiatives étudiées dans le cadre de cette thèse. Cependant, des informations manquent pour établir une analyse plus précise. En effet, il n'y a pas de données relatives au nombre de projets existants en Europe ou concernant la surface des aires concernées.]

2.2. *Collecte de données sur les différents terrains*

L'analyse des conceptions et stratégies autour des notions de *wilderness, wild land* et *rewilding* nécessite de s'intéresser aux discours des acteurs. Un acteur est ici entendu comme un individu porteur de discours, ayant des compétences intentionnelles, stratégiques, la capacité d'agir. Qu'il soit individuel ou collectif, l'acteur occupe une place prépondérante en géographie sociale, car il fait partie d'un système d'actions aux concrétisations spatiales (Di Méo et Buléon 2005). Le recours aux techniques d'enquête suppose d'avoir préalablement établi un échantillon représentatif[56] d'acteurs auprès desquels seront menées les enquêtes. Afin de comprendre les rouages des projets et actions développés en faveur des concepts étudiés, il est apparu pertinent de se concentrer essentiellement sur les acteurs travaillant sur ces sujets dans les différentes zones d'études. L'échantillonnage a été établi non pas selon une approche quantitative, mais plutôt qualitative, avec l'objectif de rencontrer "*l'acteur social compétent*" (Savoie-Zajc 2007). Identifier cet acteur suppose d'avoir, à l'amont, établi des critères permettant d'identifier les acteurs jugés pertinents. La principale caractéristique retenue ici a été le type d'arguments et d'actions mis en avant par les acteurs. Le choix a été fait de se concentrer essentiellement sur les personnes travaillant en faveur[57] de la *wilderness* et des concepts qui lui sont attachés. Pour cela, des recherches ont été effectuées sur internet afin de repérer les projets développés sur chacun des terrains. Une fois les premiers contacts établis, un "effet boule de neige" s'en est suivi (Sauvayre 2013), la personne rencontrée devenant ainsi un intermédiaire pour contacter ou identifier un nouvel acteur.

Les acteurs à interroger sur chacun des terrains ont été répertoriés selon deux entrées : la première s'est centrée sur les organismes et structures qui travaillent sur les questions de

[56] Un ensemble parfaitement représentatif d'acteurs constitue l'échantillon idéal. Toutefois, quels que soient les efforts entrepris, certains acteurs ne peuvent ou ne souhaitent pas se rendre disponibles : l'échantillon constitué est alors considéré comme optimal dans le cadre de la recherche.

[57] Il s'agit des acteurs qui contribuent à la promotion de la notion soit par des activités de communication, de lobbying ou de recherche ou encore par le déploiement d'actions ou d'opérations en faveur de la *wilderness* sur des espaces donnés.

wilderness, wild land, et *rewilding,* alors que la seconde ciblait des individus précis connus, notamment par les acteurs rencontrés, pour travailler sur ces thématiques.

Dans le cas des recherches en France, étant donné que les termes précédemment évoqués ne sont pas utilisés par les acteurs, ont été recherchés les acteurs et structures travaillant sur la naturalité, la libre évolution ou encore la gestion d'espaces sauvages sans intervention ou avec peu d'intervention humaine.

L'intérêt étant porté ici aussi bien aux aspects conceptuels qu'aux dimensions opérationnelles, des acteurs aux profils professionnels et aux champs d'action divers ont été contactés.

Du fait de la grande diversité de concepts et d'actions développés, il a été décidé de catégoriser les acteurs en s'appuyant sur les critères définis par Bakker *et al.* (1999) et repris par Hare et Pahl-Wostl (2002). Les acteurs sont répartis en fonction de critères qui sont affinés par la détermination de catégories. Les acteurs sont ainsi classés en fonction de leur échelle d'action, du type de structure dont ils dépendent (association, gouvernement, privés…), et des concepts et notions qu'ils mobilisent principalement (Tableau 10). Ce dernier critère varie d'un pays à l'autre en fonction notamment du vocabulaire et des représentations sur lesquels s'appuient les acteurs. Cette première classification s'est basée sur des recherches sur les activités et discours des organismes étudiés.

Critère	Explication	Catégorie
Échelle	Sphère d'influence de l'acteur	- Internationale, - Européenne, - Transnationale (Royaume-Uni), - Nationale, - Locale
Rôle de l'acteur	Rôle de planification ou de mises en œuvre	- Stratégie, - Opérationnel, - Recherche
Fonction	Définition de politiques, de réglementation ou gestion d'espace	- Politique, - Initiateur, - Chargé de projet - Gestionnaire, - Chercheur
Type d'acteur	Type de structure portant l'initiative	- ONG, association, - Académique, - Indépendant/privé, - Gouvernement, - Organisme public, - Partenariat (regroupement de différents types d'organisations)
Thématique	Concepts et notions principalement mobilisées par les acteurs	- Organisations mobilisant le concept de *wild land*, - Organisations faisant partie du réseau *Rewilding Europe*, - Organisations mobilisant les stratégies de *Rewilding*, - Organisations travaillant en faveur de la restauration de l'environnement, - Organisations mobilisant le concept de *wilderness*, - Organisations ayant une approche transversale - Organisation promouvant l'usage de grands herbivores - Organisation mobilisant le concept de libre évolution - Organisation gérant des espaces naturels, - Organisation visant à réduire l'impact d'infrastructures

Tableau 10, Catégorisation des acteurs (adaptée d'après Hare et Pahl-Wostl (2002)) (A. Locquet, 2020).

Il est ici considéré que chaque "type d'acteur" fait partie de plusieurs groupes contribuant à la structuration de modèles mentaux et représentations sociales. En effet, chaque acteur évolue dans un contexte culturel particulier, au sein duquel il appartient à un groupe d'acteurs (ex : ONG), et travaille dans un domaine précis dans lequel il échange avec d'autres acteurs de même groupe et nationalité ou issus d'autres nationalités et types de structure.

Au sein de ces différents groupes, des personnes occupant différents postes et ayant des approches variées de la *wilderness* ont pu être rencontrées. Il est ainsi possible de distinguer les acteurs appelés selon trois catégories :

- les **initiateurs de projet**, c'est-à-dire qui ont décidé et qui pilotent la mise en œuvre de projet en faveur de la *wilderness*,
- les **chargés de proje**ts qui s'occupent de la mise en place du projet et
- enfin les **gestionnaires de terrain** qui appliquent les actions et réalisent les suivis.

Ces entretiens ne se sont pas déroulés sans difficultés. Certains acteurs (décideurs, chercheurs…), pouvant être qualifiés de "dominants" (Chamboredon *et al.* 1994; Weber et Beaud 2010) ont tendance à contrôler plus facilement l'entretien et à réorienter la discussion. Ceux-ci peuvent ainsi détourner les questions délicates, valoriser leur approche et structure ou encore, du fait de leur connaissance du sujet, apporter une réponse soit très normée soit au contraire très large. Il peut être difficile de canaliser et réorienter l'entretien avec ce type d'acteurs. Dans la mesure du possible, ces discours ont été confrontés à d'autres entretiens et à des recherches bibliographiques afin de les objectiver ou de les remettre en perspective.

Sur l'ensemble des terrains étudiés, les entretiens ont été menés de manière relativement similaire, avec toutefois quelques divergences ponctuelles. Les acteurs ont globalement été rencontrés individuellement, mais dans certains cas, j'ai effectué des entretiens groupés avec deux acteurs, notamment lorsque ceux-ci travaillaient conjointement sur la thématique ou pour la même structure. La majorité des entretiens ont été réalisés en se rendant directement sur le lieu de travail des enquêtés, ce qui a engendré de nombreux déplacements, mais permet de faciliter l'échange et le recueil d'informations. Dans le cas de rencontres avec des acteurs gérant des sites précis, se rendre sur place permettait d'observer le site voire parfois de le visiter avec le gestionnaire. Lorsque dans certains cas, les déplacements n'étaient pas possibles du fait de contraintes liées à l'organisation des différents échanges ou aux limites budgétaires, ils ont été menés via vidéoconférence ou par téléphone.

Tous les entretiens menés auprès d'interlocuteurs non francophones ont été réalisés en anglais. Le travail de traduction et d'interprétation qui suit doit donc tenir compte des différences culturelles. Celles-ci ont pu se retrouver aussi bien dans la conduite des entretiens, le chercheur pouvant être perçu à travers les prismes des stéréotypes attachés à sa nationalité (Monjaret et Pugeault, 2015), *que d'éventuelles difficultés de compréhension de sens attachés à certains mots ou subtilités de langage. Ainsi, j'ai été particulièrement attentive à ces aspects afin d'éliminer, autant que faire se peut, les erreurs d'interprétation.*

Une grande partie des entretiens ont été enregistrés, avec l'accord des personnes interrogées, pour permettre de fluidifier la conversation et de faciliter la retranscription. De plus, les enregistrements se sont avérés particulièrement utiles dans les cas des échanges en anglais, car ils permettent de recueillir l'intégralité du discours et limitent ainsi les biais et difficultés résultant de la barrière linguistique tout en offrant la possibilité d'une double vérification auprès d'un locuteur parfaitement bilingue. Seuls quelques entretiens en anglais

n'ont pas pu être enregistrés, car le contexte ne s'y prêtait pas. Ils ont alors donné lieu à une prise de notes manuscrites au moment de l'entretien.

La prise de note a également été utilisée dans le contexte francophone, de manière plus régulière que lors des échanges en anglais. Ce changement de méthode s'explique par des différences liées aux conditions d'échanges qui se prêtaient moins à la mise en place d'un enregistrement de l'entretien, aux conversations ayant tendance à s'amorcer de manière moins formelle, ainsi qu'à l'usage du français qui fait disparaitre les difficultés de compréhension liée à la barrière de la langue. Toutefois, lorsque les circonstances le permettaient, les entretiens en France ont tout de même été enregistrés.

2.3. Hypothèses et enjeux scientifiques de la recherche doctorale : rewilding/wilderness ou l'émergence d'un nouveau paradigme environnemental d'action publique

La notion de *wilderness* mobilise des conceptions multiples de la nature. L'objectif de cette thèse est de comprendre les liens entre ces représentations de la nature sauvage et des préconisations en matière de mise en place et de gestion des aires de *wilderness* en Europe chez les acteurs clés (associations et institutions) à trois niveaux : européen, national et local. Toutefois, depuis le début de la thèse et le premier comité de thèse, le projet de recherche a évolué. Initialement, il s'organisait autour de la question de recherche suivante "*en quoi la notion de wilderness dans le contexte européen peut-elle constituer un projet de territoire ?"*

Il était alors question de comprendre comment le sauvage peut ou non devenir un projet de territoire. Il s'agissait d'étudier les mécanismes mobilisés pour tenter d'ancrer des projets de wilderness dans des territoires et de s'intéresser à la nature des acteurs qui y travaillent, mais également aux outils utilisés.

Les recherches de terrain et les rencontres avec différents acteurs ont conduit à sérieusement réorienter la réflexion. En effet, il s'avère que les actions développées en faveur de zones de *wilderness* ne constituent pas des projets de territoire, mais plutôt des initiatives ponctuelles propres aux gestionnaires et aux structures. En outre, il ne semble pas y avoir de volonté particulière de prise en charge du concept et des pratiques de gestion qui en découlent de la part des pouvoirs publics, que ce soit aux échelles nationales ou internationales.

C'est pourquoi la question de recherche a été modifiée et est maintenant la suivante :

La wilderness est-elle un objectif à atteindre (celui d'une véritable altérité) ou doit-elle être considérée principalement comme une référence mobilisatrice pour de nouveaux rapports à la nature en Europe ?

En s'appuyant sur cette interrogation, ainsi que sur les recherches bibliographiques effectuées il est possible de développer les sous-hypothèses suivantes qui vont rythmer ce travail :

- (**H1**) Le territoire influence l'élaboration même du concept et son développement.

La représentation dominante des concepts utilisés par les acteurs ne serait pas le déterminant principal dans l'élaboration des actions à l'échelle locale. Celles-ci résulteraient surtout des ressources dont disposent les acteurs. Celles-ci peuvent être, d'une part, comprises comme étant aussi bien les moyens financiers, que techniques, réglementaires ou encore moyens d'accès et sécurisation du foncier. D'autre part, les ressources sont entendues comme les "moyens écologiques" disponibles, c'est-à-dire l'état écologique du site aussi bien en termes d'habitat que d'espèces présentes, cet état pouvant fortement varier d'une région à l'autre. D'autre part, les ressources sont également comprises comme l'ensemble des moyens (politiques, économiques, territoriaux, décisionnels…) dont disposent les acteurs.
Selon ce postulat, les projets seraient secondairement influencés par les représentations qu'ont les acteurs du concept qu'ils mobilisent, lesquelles seraient influencées davantage par le contexte socioculturel local que par des définitions se voulant supranationales.

- (**H2**) Les actions en faveur de la *wilderness* sont principalement développées par des acteurs associatifs ou privés, une telle structuration s'inscrit-elle dans un système de diffusion d'idées principalement ascendante (*bottom-up*) plutôt que descendante (*top-down) ?*

D'après l'analyse documentaire des littératures grises, scientifiques et de la sitographie, il semble que les acteurs se mobilisant le plus en faveur des espaces de *wilderness* sont principalement issus du monde associatif ou émanent d'initiatives privées. Ceci s'observe à toutes les échelles d'analyse et présuppose que les pouvoirs publics se saisissent très peu de ces questions. Sans pour autant être désintéressés, ils ne peuvent toutefois pas apparaître comme moteur aussi bien pour la délimitation des concepts, que pour fournir des outils techniques et réglementaires en faveur des espaces de nature sauvage. Ce qui amène à s'interroger sur le rôle joué par les acteurs publics dans la prise en charge de la *wilderness* en Europe.

Les initiatives développées par les différents acteurs associatifs et privés pourraient ainsi apparaitre comme des espaces laboratoires, permettant d'expérimenter des concepts et pratiques, qui pourraient par la suite être exportés ou généralisés.
Enfin, cela suppose également que tout ou partie de ces mêmes acteurs seraient actifs auprès des instances gouvernementales, mais aussi auprès du grand public pour encourager une mobilisation et susciter un intérêt, via notamment des pratiques de communication ou encore de lobbying notamment à l'échelle européenne.

- (**H3**) La *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés (*wild land*, *rewilding*, libre évolution) remettent en cause ou s'appuient sur une évolution du rapport entre humain et non-humain, ainsi que les pratiques actuelles de gestion de l'environnement en marquant un décalage avec le principe de protection de la biodiversité.

Cette hypothèse induit que les actions en faveur des zones de *wilderness* constitueraient un changement de paradigme dans le domaine de la gestion de l'environnement. Les premières recherches bibliographiques (littératures grise et scientifique confondues) semblent montrer que les actions en faveur de la nature sauvage sont développées en réponse au constat de la trop faible efficacité des approches actuelles de gestion de l'environnement. Couramment, les outils de protection et gestion de l'environnement s'intéressent surtout aux espèces et espaces patrimoniaux, lesquels sont évalués de manière quantitative et gérés de manière interventionniste. Les approches issues de la *wilderness* amèneraient ainsi à considérer ou reconsidérer certaines espèces, habitats, et dynamiques naturelles, via une approche plus qualitative, ce qui amènerait à repenser la place de l'Homme par rapport au monde naturel, en changeant l'accès et la répartition spatiale, mais aussi en redonnant une place significative à des animaux pouvant être envisagés comme "*non conviviaux*" par (Morizot, 2020), tels que les carnivores ou encore des espèces peu prises en compte comme les grands herbivores.

Par ailleurs, la *wilderness* peut être comprise comme un concept très anthropocentré qui, bien que souhaitant laisser une plus grande autonomie à la nature, demeure basée sur une idée d'altérité et sur l'envie – ou le besoin – de conserver ces espaces afin de pouvoir en bénéficier à travers notamment les différents services écosystémiques qu'ils peuvent fournir. Le postulat est ici que le concept de *wilderness* pourrait apparaitre comme étant plus "*biocentré*" qu'écocentré, c'est-à-dire reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature et du vivant, et s'inscrivant dans une approche préservationniste. Cependant, les premières recherches semblent montrer que certains arguments défendant les actions en faveur de la nature sauvage ont une certaine portée utilitariste en mettant en avant les bienfaits que celle-ci fournit aux sociétés

humaines. Bien qu'une partie de ces arguments puisse être utilisée de manière anthropocentré dans le cadre de stratégies de communication visant à inciter des prises de position et actions en faveur de ces espaces, les acteurs semblent mettre en avant des arguments éthiques.

Pour vérifier ces hypothèses, des recherches documentaires et sitographiques ont été réalisées afin d'étudier les actions et discours mis en avant par les organisations des acteurs rencontrés. Ces informations ont ensuite été complétées par la réalisation d'enquête par entretien afin de recueillir les discours des acteurs et d'étudier leurs systèmes de représentations et pratiques.

3. Outils et méthodes

3.1. Méthodes de recueils d'informations

3.1.1. L'entretien semi-directif

Les principaux objectifs de cette thèse sont de comprendre les représentations qu'ont les acteurs de la *wilderness* et quelles stratégies ils développent en faveur de ces espaces. A ce titre, il est apparu pertinent de recueillir des informations émanant directement des acteurs défendant ou agissant en faveur des espaces de *wilderness*. Les représentations sociales et modèles mentaux sont difficilement saisissables. Il existe plusieurs approches pour les étudier (Vouillot, 2015), parmi lesquelles il est possible de distinguer les méthodes directes et indirectes (Jones *et al.*, 2011). Les premières consistent à demander à l'enquêté de former lui-même une représentation de sa façon de concevoir l'objet étudié. Les secondes visent, dans le cas de l'étude des modèles mentaux, à amener le chercheur à extraire le modèle mental à partir des discours recueillis et retranscrits (Carley et Palmquist 1992; Becu *et al.* 2003). Généralement il s'agit de méthodes qualitatives qui s'appuient sur des entretiens ou des questionnaires (Abric 2005). Dans le cadre de l'analyse de représentations sociales, l'association de mots proposés (Doise, *et al.*1992) est privilégiée, même si cette méthode contraint l'enquêté qui ne peut pas choisir lui-même le vocabulaire et les dimensions qui lui paraissent les plus pertinents pour qualifier l'objet (Kaufmann 2000). Afin d'éviter ou à tout le moins de limiter ce biais, j'ai préféré avoir recours aux questions ouvertes. En fonction des objectifs de recherche, il est possible d'avoir recours à plusieurs techniques d'entretien (directif, semi-directif, non directif) qui se distingue par "*le degré de liberté d'expression laissée au sujet*" (Barbillon et Roy, 2012).

Cette méthode qualitative est mise en place lors d'une analyse scientifique dans le but d'obtenir un nombre important de données précises sur un sujet (Romelaer, 2005). L'entretien permet de comprendre les processus décisionnels, stratégies et jeux d'acteurs (Bréchon, 2015), mais également d'analyser le système de valeurs et le sens que donnent les personnes rencontrées à leurs pratiques (Blanchet et Gotman, 2010). Les données sont ici recueillies à l'aide d'entretiens oraux pouvant être réalisés auprès d'acteurs préalablement sélectionnés (Imbert, 2010).

Dans le cadre des présentes recherches, les entretiens semi-directifs ont été privilégiés dans la mesure où ils permettent d'aborder des thèmes préalablement déterminés tout en laissant une liberté de discours importante à l'enquêté. Cette méthode se caractérise par un échange durant lequel l'enquêteur pose des questions auxquelles il laisse librement répondre l'enquêté qui peut développer son point de vue de façon spontanée avec son propre langage. L'enquêteur a alors pour rôle de réorienter l'entretien à l'aide de reformulations et en effectuant des relances en utilisant le vocabulaire de l'enquêté (Romelaer, 2005). Ces relances peuvent s'appuyer sur des questions préparées en amont ou spontanées. Ces dernières sont improvisées et ajustées au discours de l'enquêté, ce qui permet d'éclaircir ou de préciser certains éléments (Salès-Wuillemin, 2006).

Bien que cette méthode ne soit pas figée et puisse évoluer en fonction des besoins, l'entretien se base sur une grille de thèmes préétablie, qui peut se décliner en questions (Sauvayre, 2013) que l'enquêteur peut poser dans l'ordre qu'il souhaite, en s'adaptant à son interlocuteur. Il est paru particulièrement utile de mobiliser cette méthode, car elle permet d'obtenir des points de comparaison entre les différents discours produits et d'ajuster les questions en fonction du profil de l'enquêté (Barbillon et Roy, 2012; Bréchon, 2015). Ce point s'avère important ici étant donné que les personnes rencontrées présentent des profils différents, même s'ils travaillent sur des thématiques semblables.

Les entretiens ont été réalisés en suivant une grille préétablie constituée d'une vingtaine de questions qui constituent la trame de l'entretien de manière à éviter les risques de dispersion (Salès-Wuillemin 2006). Les vingt questions standardisées sont réparties selon cinq thèmes majeurs (annexe VI) :

- Présentation de l'acteur,
- Projets et modalités de mise en œuvre,
- Organisation des acteurs
- Intérêts environnementaux des actions,

- Perceptions et définition des termes.

La grille d'entretien et les questions ont été établies dans l'optique d'obtenir des informations précises pour répondre à notre question de recherche. Chacun des thèmes présentés ci-dessous permet de recueillir des données que l'on peut répartir, en fonction de la nature de l'information, selon trois dimensions :

- Sociale, permet d'obtenir des informations sur les interactions entre les acteurs, sur leur parcours professionnel et parfois personnel, sur les éléments qui influencent leurs approches et perceptions.
- Conceptuelle, permet de comprendre comment les acteurs conçoivent les différentes notions étudiées et les actions qu'ils mettent en œuvre ou qui sont mises en œuvre par d'autres acteurs.
- Managériale, permet de cibler les pratiques de gestion mobilisées ou envisagées par les acteurs, ce qui induit de s'intéresser aussi bien à l'ingénierie environnementale qu'à l'accès au foncier ou encore aux outils réglementaires.

Les questions ouvertes ont ainsi été privilégiées, car bien qu'elles nécessitent un travail de codage plus important, elles permettent, en considérant directement le *verbatim* de l'enquêté, de saisir une grande variabilité d'appréciation (Berthier 2019).

Les questions réparties dans les différents thèmes ont ainsi pour objectif de recueillir des informations ciblées en amont des entretiens. Celles-ci sont détaillées dans le tableau suivant.

Thèmes	Objectifs	Informations recueillies
Présentation	Permet d'analyser le parcours des acteurs et place dans le territoire	Permet de comprendre : - les parcours professionnels des acteurs et les facteurs qui les ont amenés à travailler sur les questions de *wilderness.* - L'origine des acteurs, à savoir s'ils viennent du territoire qu'ils gèrent ou d'une autre région.
Projets et modalités de mise en œuvre	L'objectif est d'obtenir des informations sur la nature des actions menées ainsi que sur les modalités techniques de leur mise en œuvre.	Permet de comprendre : - dans quels projets s'inscrivent les actions menées, - à quelles échelles elles sont mises en œuvre, et ainsi de savoir si elles sont isolées ou non, - si des outils et réglementations particuliers sont mobilisés, - la perception et la position des acteurs sur les outils utilisés ainsi que par rapport à leur zone d'intervention.
Organisation des acteurs	Permet d'identifier le type d'acteurs mobilisé. S'intéresse à la relation entre les acteurs et la capacité de construction d'un réseau autour de ces thématiques.	Permet de comprendre : - quels sont les acteurs impliqués dans ces projets, - comment s'organise le réseau d'acteurs, - les enjeux et débats soulevés par ces projets à différentes échelles, - comment émerge et évolue, au niveau national, l'idée de préservation de la *wilderness*,
Intérêts environnementaux	S'intéresse à la pertinence et l'innovation des projets de wilderness pour l'environnement	Permet de comprendre : - en quoi ces projets sont intéressants pour la préservation de l'environnement, - la plus-value de ces approches de gestion et de conservation de l'environnement par rapport aux approches "classiques", - les arguments pour légitimer ces actions, - les objectifs de gestion sur le territoire, - la conceptualisation qu'ont les acteurs des actions qu'ils mènent.
Perception	S'intéresse à la perception qu'ont les acteurs des différents concepts.	Permet de comprendre : - comment les acteurs définissent et perçoivent les différents termes et concepts que sont : la *wilderness*, les *wild lands*, le *rewilding* et la restauration, - comment ils se situent par rapport aux définitions d'autres acteurs, et celles issues de la littérature scientifique, - quels sont les espaces représentatifs de la *wilderness* à travers l'Europe et le monde, d'après les acteurs.

Tableau 11, Classification des informations recueillies grâce aux questions (réalisation : A. Locquet, 2020)

Afin de pouvoir adapter la grille aux différents acteurs rencontrés, des questions de relance ou permettant d'approfondir certains points ont également été mobilisés. Cette grille est particulièrement centrée sur la conceptualisation et le discours des acteurs plus que sur des données de gestion propres aux sites étudiés. Du fait de la diversité des profils d'acteurs enquêtés, il n'a pas été possible de prévoir dans l'entretien des questions permettant de recouvrir les aspects techniques des sites gérés, d'autant que certains acteurs ne gèrent aucun site spécifique. Les entretiens menés se sont par ailleurs avérés relativement longs, raison pour

laquelle je n'ai pas ajouté de questions supplémentaires afin de ne pas abuser du temps d'acteurs fort occupés par ailleurs. Afin de compléter les informations recueillies lors des interviews, j'ai donc décidé d'avoir recours à un questionnaire.

3.1.2. Questionnaire

Les projets de préservation et de valorisation des zones de *wilderness, wild land* et *rewilding* dépendent d'une part des conceptions, volontés et stratégies d'acteurs et d'autre part d'un ancrage et d'une organisation spatiale. L'une des questions soulevées par la littérature scientifique concerne la dimension des zones de *wilderness* – garantissant leur viabilité écologique –, leur relation par rapport aux infrastructures et activités humaines, ainsi que le type d'écosystèmes qu'ils recouvrent.

Ces différents éléments font l'objet de débats et de tentatives de définitions théoriques qu'il est utile de confronter aux réalités de terrain et aux conceptions des acteurs. J'ai souhaité récolter des données relatives à la nature même des espaces étudiés en ayant recours à une enquête par questionnaire. Ces questionnaires ont été soumis aux acteurs développant un projet sur un espace donné, en complément des entretiens. Toutefois, du fait du nombre relativement faible de réponses (18), voire de l'absence de réponse, les données recueillies n'ont pas pu être exploitées.

3.2. La préparation des données brutes

À l'image des représentations sociales et modèles mentaux, la présente recherche se situe à l'interface entre les échelons individuels et collectifs. Les entretiens ont, dans un premier temps, été analysés de manière individuelle afin de faire émerger les modèles mentaux et pratiques des acteurs. Dans un deuxième temps, l'intérêt a été porté au niveau collectif, en étudiant les pratiques et représentations sociales via une comparaison des similitudes à l'échelle d'un groupe. Enfin, dans un dernier temps, la focale est mise sur les représentations et pratiques partagées entre différents groupes pouvant contribuer à l'émergence de motifs environnementaux.

Les discours recueillis ont subi plusieurs traitements avant de pouvoir être analysés, suivant la logique des étapes d'analyse de données qualitatives, communes en sciences sociales : réduction, condensation et présentation des données (Miles et Huberman 2003). Cela passe

notamment par les opérations de codage qui correspondent à un découpage des données en unités d'analyse réparties dans des catégories prédéfinies (Allard-Poesi 2003). Pour cela, tous les entretiens enregistrés ont été retranscrits dans un premier temps à l'aide du logiciel Sonal, spécialement conçu pour la collecte de matériaux audios regroupés au sein d'un corpus de données renseigné (Barbier et Juston 2019). Ce logiciel vise à stocker, coder et analyser les enregistrements, et ainsi à valoriser ce matériau souvent délaissé au profit du texte (Alber 2010). La retranscription est facilitée par une possibilité de simultanément gérer une bande-son, le texte associé tout en réalisant un premier codage thématique. Ici, c'est plus de 64 heures d'entretiens qui ont été retranscrites et séquencées en 1905 extraits. Cela permet d'analyser les thématiques abordées par les acteurs via une analyse chronométrique, mais également de réaliser une analyse lexicométrique. L'analyse textuelle est définie par Charbonnier, Bonnin, et Le Roux (2011) comme *"une analyse statistique de la distribution des mots et des relations entre eux dans les différentes parties d'un énoncé (propos tenus lors d'un entretien, déclaration, communiqué, etc.) permettant de visualiser, représenter les références qui sous-tendent les propos de l'énonciateur".* Elle permet de faire ressortir les groupes de mots employés (s'associant ou s'opposant) et la fréquence de leur mobilisation, offrant ainsi la possibilité d'approfondir l'analyse des discours (Reinert 1983; 1990; Ratinaud et Marchand 2015).

Les retranscriptions ainsi obtenues ont ensuite été insérées au sein d'une base de données Access comportant déjà les entretiens manuscrits. Une première table a été consacrée à la présentation de l'entretien avant d'être liée à une seconde table dans laquelle, à l'image de Sonal, les discours ont été répartis dans des catégories (lesquels sont identiques dans les deux logiciels) (annexe VII). Au sein de chaque catégorie, les données sont ensuite réparties dans des sous-catégories plus fines via un nouveau codage, permettant de ne conserver des discours que les informations intéressantes dans le cadre de cette recherche et ainsi de permettre d'analyser les résultats.

Étant donné le faible échantillon d'acteurs interrogés (37 au Royaume-Uni, 20 en France, 4 Pays-Bas), il n'est pas apparu pertinent d'avoir recours à une analyse statistique multivariée sous logiciel, une analyse simple sous Excel s'avérant suffisante pour assurer une analyse pertinente des données.

3.3. Analyse des données

Une double analyse des entretiens a été déployée : l'analyse de contenu et la construction théorique. La première s'intéresse aux mots comme unité d'analyse, elle s'attache soit à évaluer la fréquence d'apparition d'un mot dans un texte (lexicométrie), soit à analyser de la sémantique.

Ici l'objectif visait à comprendre quels étaient les termes les plus mobilisés par les acteurs et le sens qu'ils leur associaient (Voynnet Fourboul 2012). La seconde consiste à se focaliser sur ce que le chercheur perçoit comme essentiel pour construire un modèle analytique en relation avec les interrogations qu'il se pose (Dumez 2016). Il s'agit de coder les données pour progressivement créer des catégories et faire émerger des éléments conceptuels (Voynnet Fourboul 2012; Point 2018).

L'analyse des discours des acteurs enquêtés a été réalisée à l'aide de l'analyse inductive générale, définie comme un ensemble de procédures systématiques, essentiellement guidées par les objectifs de recherches, qui permettent de traiter des données qualitatives (Blais et Martineau 2006). Cette analyse s'appuie principalement sur la lecture détaillée des données faisant ainsi apparaître des catégories et thèmes à partir de l'interprétation du chercheur (Thomas, 2006). Thomas, montre que cette approche permet :

- de condenser les données brutes en un format résumé,
- d'établir des liens entre les objectifs de recherche et les catégories issues des données,
- de développer un cadre de référence à partir des nouvelles catégories émergentes.

L'analyse par induction peut être comprise comme un raisonnement qui consiste à passer du spécifique au général, à partir des données recueillies (dires d'acteurs, observations), le chercheur aboutit à une idée par généralisation et non par vérification d'un cadre théorique préétabli (Blais et Martineau, 2006). Cette approche suppose de lire et relire plusieurs fois le corpus de données (à chaque processus de catégorisation et de codage) ce qui permet au chercheur de se familiariser avec le contenu, d'en avoir une connaissance assez fine et une vue d'ensemble qui facilite l'exploitation du matériau.
Ici, la relecture multiple des entretiens s'est faite à travers des différentes phases de codage des données.

3.3.1. Le choix d'une stratégie d'écriture

Une recherche portant sur plusieurs terrains amène à développer des choix d'analyse et de stratégie d'écriture. Comme le montre Fleury (2008), "*la dimension comparative est aujourd'hui pleinement intégrée dans les sciences sociales"*. L'étude de plusieurs terrains, notamment en géographie, conduit souvent le chercheur à développer une approche comparative de ses données. Detienne (2000) propose de construire des "comparables" non pas pour "*trouver ou imposer des lois générales"*, mais *"pour construire des comparables, analyser*

des microsystèmes de pensée" (Fleury 2008). Cette approche permet de réorienter l'attention du chercheur par rapport à la société dont il est issu (Fleury 2008.).

Hassenteufel (2005) propose deux options pour organiser le travail de rédaction : la "*structuration par terrain*" ou la "*structuration par des entrées analytiques*". La première privilégie une description approfondie de chaque terrain national. C'est alors le terrain plus que la comparabilité de l'objet qui guide l'écriture la comparaison étant amenée de manière conclusive. La seconde option s'appuie sur des hypothèses comparatives pour guider la rédaction. Concrètement, il s'agit de développer un point d'entrée analytique ne renvoyant jamais à un cas national particulier. Le risque est alors de "*déformer les cas nationaux en ne prenant en compte que ce qui rentre dans le cadre de la comparaison*" (*op. cit*.). La question de l'influence nationale est donc toute particulière et nécessite d'être considérée. Toutefois, comme le souligne De Verdalle, *et al.,* (2012) dans un contexte de globalisation, l'impact important des circulations entraine des "transferts" entre pays, lesquels sont largement utilisés pour "*justifier le dépassement du cadre national"*.

Dans le cadre de la présente recherche, il a été décidé d'avoir recours à une structuration par entrées analytiques. Les terrains et résultats des entretiens sont abordés de manière transversale dans le manuscrit. Toutefois, afin de ne pas exclure le rôle du cadre national dans la représentation de la nature sauvage et son impact sur la typologie des projets développés, il est apparu nécessaire de souligner et présenter des informations relatives au contexte national propre à chaque terrain.

Conclusion

La *wilderness* et les actions déployées en sa faveur dépendent grandement des systèmes de représentation qu'en ont les acteurs. Ces actions, influencées par les systèmes sociaux et les représentations individuelles, participent à la construction de motifs environnementaux et influencent le déploiement de stratégies. Pour saisir la construction de ces processus et comprendre ce qui les influence, il est nécessaire de s'appuyer sur les discours des acteurs.

Dans le cadre de cette thèse, le recours aux entretiens semi-directifs a été privilégié, mobilisé auprès d'un panel de soixante acteurs. Ces derniers ont été identifiés pour leur implication dans l'élaboration d'initiatives en faveur d'aires de nature sauvage en Europe. Du fait des diversités culturelles et des contextes nationaux variés rencontrés au sein de l'Union européenne, il a été décidé de circonscrire les terrains en se concentrant sur trois cas d'étude représentatifs de la situation en Europe de l'Ouest (le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France).

Ces recherches ont été complétées par une analyse des initiatives transversales développées en Europe.

Toutefois, comme le montre Fleury (2008), il est difficile dans une thèse d'étudier les différents terrains avec la même intensité. Mener des investigations et se familiariser avec chaque terrain demande du temps et les contraintes linguistiques, temporelles et financières constituent un obstacle non négligeable.

Le parti a ici été pris de se concentrer principalement sur le terrain anglosaxon du fait du nombre important d'initiatives en faveur de la *wilderness* qu'il concentre.

Les résultats issus des entretiens dans les différents terrains font ici l'objet d'une analyse inductive et d'une approche analytique autorisant la comparaison entre certains éléments, sans toutefois exclure les particularités nationales.

Ces analyses doivent permettre de répondre à la question de recherche et de vérifier les hypothèses de recherche préalablement établies et récapitulées dans le tableau 12.

Axes		Hypothèses	Sous-Hypothèses
I	**Comment la notion de *wilderness* a imprégné la stratégie européenne et en quoi la (ou les) représentation(s) de la *wilderness* se traduisent par des préconisations différentes en matière de localisation, d'étendue et de " gestion ".**	H1 Le territoire influence l'élaboration même du concept et son développement	*H1[a] : La représentation dominante des concepts utilisés par les acteurs ne serait pas le déterminant principal dans l'élaboration des actions à l'échelle locale*
			H1[b] : Les actions résulteraient surtout des ressources dont disposent les acteurs (moyens financiers, techniques, réglementaires, moyens d'accès et sécurisation du foncier, contexte écologique).
			H1[c] : Les projets seraient également influencés par les représentations qu'ont les acteurs du concept qu'ils mobilisent, lesquelles seraient modelées surtout par le contexte socioculturel local plus que par des définitions se voulant supranationales
II	**Dans quelle mesure ces préconisations et dispositifs d'acceptation et leurs références à la nature sauvage favorisent l'adhésion ou les conflictualités dans les territoires concernés**	H2 Les actions en faveur de la *wilderness* sont principalement développées par des acteurs associatifs ou privés, une telle structuration s'inscrit-elle dans un système de diffusion d'idées principalement ascendante (*bottom-up*) plutôt que descendante (*top-down) ?*	*H2[a] : Les acteurs se mobilisant le plus en faveur des espaces de wilderness sont principalement issus du monde associatif ou émanent d'initiatives privées, ce qui présuppose que les pouvoirs publics se saisissent très peu de ces questions.*
			H2[b] : Les initiatives développées par les différents acteurs associatifs et privés apparaissent comme des espaces laboratoires, permettant d'expérimenter des concepts et pratiques, qui pourraient par la suite être exportés ou généralisés
			H2[c] : Cela suppose également que tout ou partie de ces mêmes acteurs seraient actifs auprès des instances gouvernementales, mais aussi auprès du grand public pour encourager une mobilisation et susciter un intérêt, via notamment des pratiques de communication ou encore de lobbying, notamment à l'échelle européenne
III	**Dans quelle mesure la notion de *wilderness* contribue à reconfigurer les principes de gestion de la nature en Europe**	H3 La *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés (*wild land*, *rewilding*, libre évolution) remettent en cause ou s'appuient sur une évolution du rapport entre humain et non-humain, ainsi que les pratiques actuelles de gestion de l'environnement en marquant une opposition avec le principe de protection de la biodiversité.	*H3[a] : Les actions en faveur des zones de wilderness constitueraient un changement de paradigme dans le domaine de la gestion de l'environnement*
			H3[b] : Les approches issues de la wilderness amèneraient donc à considérer ou reconsidérer certaines espèces, habitats et dynamiques naturelles, via une approche plus qualitative.
			H3[c] : Ce qui amènerait à repenser la place de l'Homme par rapport au monde naturel, en changeant l'accès et la répartition spatiale, mais aussi en redonnant une place significative à des espèces pouvant être envisagées comme "non conviviaux" par (Morizot, 2020) tel que les carnivores, ou encore des espèces peu prises en compte comme les grands herbivores.
			H4[a] : Le concept de wilderness pourrait apparaitre comme étant "biocentré", c'est-à-dire reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature et du vivant, et s'inscrivant dans une approche préservationniste
			H4[b] : Certains arguments défendant les actions en faveur de la nature sauvage ont une certaine portée utilitariste en mettant en avant les bienfaits pour les sociétés humaines, et parle évoque la nature comme une réponse à un besoin. Bien qu'une partie de ces arguments peuvent être utilisés de manière anthropocentrée dans le cadre de stratégies de communication visant à inciter des prises de position et actions en faveur de ces espaces.

Tableau 12, Récapitulatif des axes et hypothèses de recherche (réalisation : A. Locquet, 2020)

Conclusion partie I

La partie I visait à proposer un cadre conceptuel et théorique pour ce travail. Elle a d'abord présenté le sujet d'étude et la complexité de la notion de *wilderness* qui peuvent être abordé par bien des entrées disciplinaires. La première partie s'est attachée à présenter les caractéristiques et évolutions historiques et philosophiques du concept. Les recherches bibliographiques ont permis de montrer comment la *wilderness* a été écologisée, évoluant de conceptions spirituelles ou culturelles (jusque dans la première moitié du XXe siècle) pour finalement être envisagée comme une notion servant d'outil de catégorisation et de protection d'un pan de la nature. Le concept a connu au cours de l'histoire un glissement entre les dimensions philosophiques qui lui sont attachées et ses dimensions réelles, écologiques tangibles, sans que ces dimensions ne cessent de se côtoyer. Les débats qui émergent autour de la notion demeurent caractérisés par des réflexions d'ordre éthiques, conduisant à réfléchir à la place de l'humain dans le monde vivant et à son rôle quant à la dégradation ou à la protection du non-humain. De plus, comme cela a été démontré, la dimension socioculturelle de la *wilderness* est largement influencée par les représentations individuelles et collectives. Ainsi, la *wilderness* ne peut être perçue et exister qu'à travers le regard humain. Les différentes recherches bibliographiques montrent cependant que la particularité de ce concept est de ne pas être uniquement une représentation intellectualisée de la nature, mais d'être également appréhendé à travers le prisme des émotions et sensations. Comme le cristallise la notion de *wildness*, composante importante de la *wilderness,* une zone est dite sauvage que si on peut y ressentir un sentiment de sauvage, de solitude, et y vivre des expériences de nature.

Ici analysée sous l'angle géographique, la *wilderness* est comprise comme un objet culturellement construit à l'interface entre les représentations socioculturelles d'un pan de la nature, de zones spatialisées et d'écosystèmes dynamiques (figure 23). Ainsi, le concept reste toujours au XXIe siècle une altérité qui n'existerait qu'en opposition aux sociétés humaines.

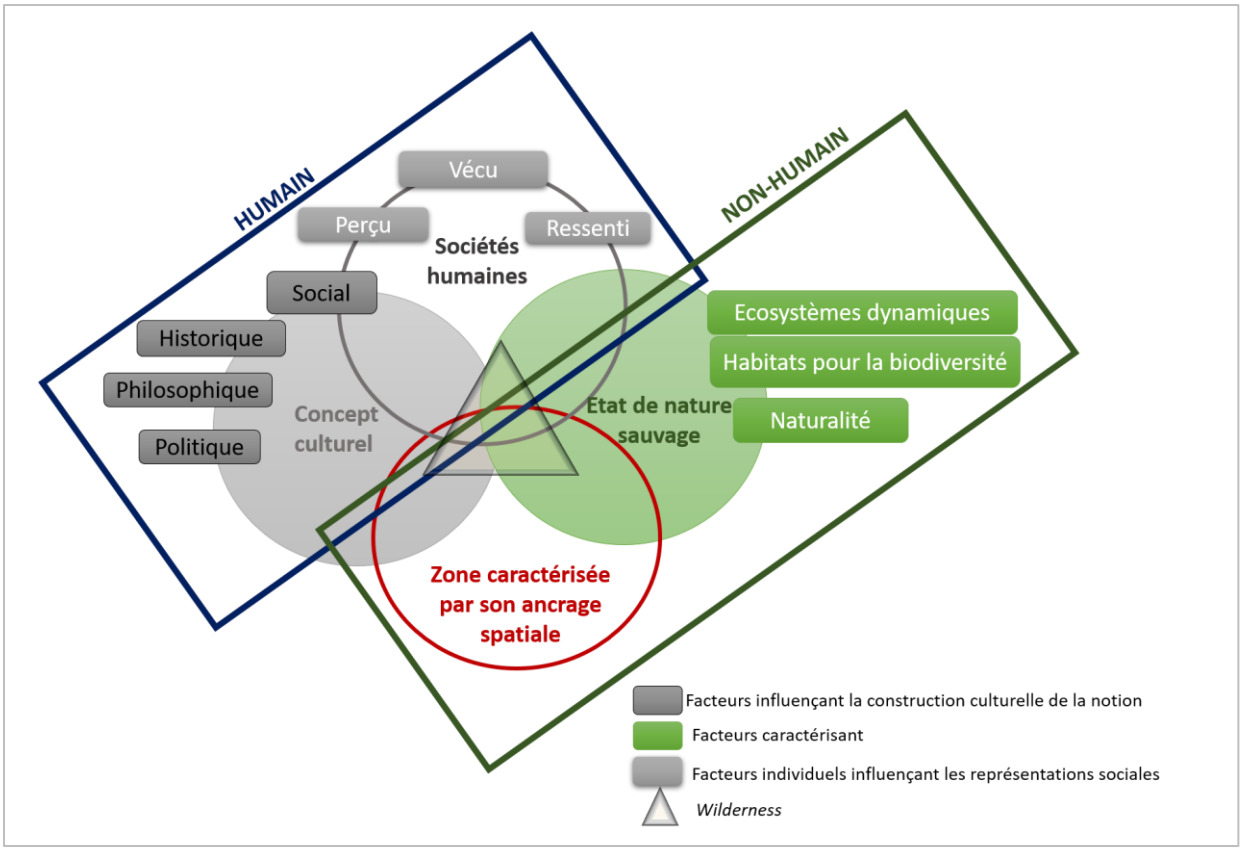


Figure 23. Schéma de synthèse des moyens de compréhension de la *wilderness* (réalisation : A. Locquet, 2020)

Comme cela a été démontré, la difficulté de délimiter et définir le concept de *wilderness* à conduit à l'émergence de notions de substitutions (*wild land*, *rewilding*, libre évolution) se voulant plus adaptées aux réalités de terrains en Europe et plus facilement mobilisables comme levier d'action.

Enfin, la partie I a présenté les méthodes et outils qui ont été mobilisés dans le cadre de ce travail doctoral pour appréhender, toujours selon une approche géographique, la *wilderness* européenne. Le choix a ici été fait de s'appuyer sur l'analyse des discours des acteurs considérés comme représentatifs des mouvements en faveur de la *wilderness* en Europe et dans les terrains d'études retenus. L'analyse s'est surtout focalisée sur le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas, trois pays représentatifs de la diversité des contextes écologiques et culturels européens, dans lesquels de nombreuses initiatives ont émergé.
La partie suivante présente les résultats des enquêtes menées sur les différents terrains de ces analyses.

Partie II –*"It's a wild world[58]"? Promouvoir, identifier et désigner les espaces de la wilderness en Europe*

Le développement de préoccupations en faveur de la *wilderness* en Europe s'est traduit par la mobilisation d'acteurs à diverses échelles européennes et nationales ainsi que par l'émergence d'initiatives. Des actions variées visant à promouvoir, protéger ou encore reconstituer des aires de *wilderness* ont été mises en œuvre dans des contextes socioculturels variés à travers l'Europe. Dans le cadre de cette recherche doctorale, la résolution relative à la *wilderness* adoptée par le Parlement européen en 2009 est considérée comme ayant cristallisé l'intérêt pour ce sujet dans le contexte européen. La résolution est ici retenue comme le point de départ des réflexions portant sur la nature sauvage en Europe. L'objectif de cette partie est de comprendre quels sont les facteurs qui ont participé à la prise en charge des questions relatives à la *wilderness* et quelles sont les conditions qui favorisent ou au contraire limitent le développement d'initiatives en faveur de ces espaces. L'analyse est ici menée en s'appuyant sur les discours des acteurs rencontrés.

Dans un premier temps (**chapitre 4**), il est question d'étudier les facteurs de réémergence du concept de *wilderness* en Europe. Il s'agit de s'intéresser ici à la fois aux éléments contextuels qui ont contribué à la montée de l'intérêt pour ce sujet, mais aussi d'identifier les acteurs moteurs et actifs dans le développement d'initiative aussi bien aux échelles nationales qu'européennes.

Le **chapitre 5** pour sa part porte sur les conditions et facteurs de répartition des aires de *wilderness* en Europe. Il s'agit de comprendre quels sont les éléments qui justifient la localisation des espaces de nature sauvage en Europe, mais surtout d'identifier où ils se situent. Pour cela, il est notamment question de s'intéresser aux méthodes d'identification, de caractérisation et de délimitations cartographiques des aires de *wilderness* préconisées et développées en Europe.

Enfin, le **chapitre 6**, d'étudier les stratégies développées et mises en place par les acteurs à différentes échelles pour contribuer à la prise en considération et à la protection de la *wilderness* en Europe. Pour cela, il est question de s'intéresser aux facteurs qui influencent les choix des stratégies des acteurs rencontrés et par extension les mises en pratique. Il s'agit également de comprendre quelles actions sont attachées aux différents concepts (*wild land,*

[58]Cat Stevens, Wild World, 1971

rewilding et libre évolution) qu'utilisent les acteurs. Enfin, ce chapitre analyse la manière dont les stratégies en faveur de la *wilderness* peuvent impacter les territoires et être source de potentielles tensions.

Chapitre 4- L'Europe : un espace propice à l'émergence d'un mouvement en faveur de la wilderness ?

Note de lecture : lorsque dans le texte le discours des acteurs est évoqué, ceux-ci sont référencés à l'aide d'un code de type I-XX-XX – listés dans le chapitre 3

"*Wilderness is not a luxury but a necessity of the human spirit, and as vital to our lives as water and good bread. A civilization which destroys what little remains of the wild, the spare, the original, is cutting itself off from its origins and betraying the principle of civilization itself*."

Edward Abbey, *Desert Solitaire*, 1968.

Introduction

Bien que très ancien et largement attaché à la culture anglophone, le concept de *wilderness* est resté relativement absent du paysage européen non anglophone jusqu'à la fin du XXe siècle. La montée des préoccupations pour ce sujet en Europe est largement corrélée avec l'évolution de préoccupations environnementales et la prise de conscience en matière d'enjeux écologiques depuis les années 1990.

Depuis le début des années 2000, comme le rappellent les deux premiers chapitres, les questions relatives à la nature sauvage en Europe commencent à mobiliser les chercheurs de même que certaines ONG. La notion de *wilderness* s'est vue petit à petit réappropriée et adaptée dans le contexte européen, en s'appuyant notamment sur les concepts présentés précédemment de *rewilding, wild land,* et libre évolution.

Majoritairement portée par des acteurs issus du monde associatif, et assez peu prise en charge par les pouvoirs publics, cette thématique a néanmoins réussi à se hisser sur la scène du Parlement européen. Sans pour autant se traduire par le développement d'orientations politiques précises, ou d'obligations réglementaires, la résolution du Parlement européen sur la *wilderness* souligne l'intérêt que suscite la thématique au sein de l'UE. L'adoption de ce texte interroge d'une part sur les raisons et motivations qui ont poussé à vouloir se saisir d'un concept mal défini et difficilement transposable dans tous les contextes.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre les mécanismes et facteurs ayant permis une prise en compte croissante de la nature sauvage en Europe. Dans un premier temps, il est ici question de s'intéresser aux facteurs de réappropriation du concept de *wilderness* dans le contexte européen, il s'agit d'étudier aussi bien les éléments de contexte que les motivations des acteurs. Dans un second temps ce chapitre analysera les conditions de déploiement d'une stratégie se voulant transnationale à travers notamment le rôle clé joué par les acteurs tant dans le développement des concepts que dans la diffusion des idées.

Clés de lecture du chapitre 4 :

***Objectif* :**

- Comprendre les facteurs de la réémergence du concept de *wilderness* en Europe.
- Identifier les éléments contextuels ayant favorisé la montée de l'intérêt pour cette thématique.
- Identifier la nature des acteurs ayant contribué à cette croissance.
- Identifier les éléments ayant permis la diffusion du concept à travers l'Europe.

Questionnements :

- Y a-t-il un mouvement en faveur de la *wilderness* en Europe ?
- Quels sont les facteurs contextuels qui justifient l'émergence du concept *wilderness* en Europe où les fortes densités de population laissent vraisemblablement peu de place pour la nature sauvage ?
- Comment les acteurs promoteurs de cette idée ont-ils réussi à porter le concept jusqu'à l'adoption d'une résolution par le parlement européen ?
- Quels sont les acteurs qui se saisissent de la question de la nature sauvage en Europe et comment les idées sont-elles diffusées à travers le continent ?

1. Quels facteurs de réappropriation de la notion de wilderness en Europe ?

Depuis la fin des années 2000, le concept de *wilderness* est devenu un objet de réflexion et de discussion dans le domaine de la conservation. La prise en considération de cette thématique par les acteurs à travers l'Europe, a été d'une part favorisée par des éléments de contextes politiques, sociaux et écologiques, et d'autre part par l'action de certains acteurs clés. Nous verrons ainsi que les actions qui ont permis de propulser les questions de *wilderness* sur les scènes nationales et européennes ont été principalement portées par des acteurs non institutionnels. Les principaux leviers ayant permis un tel développement sont liés à une argumentation basée sur les bénéfices et les services que peuvent rendre les espaces de nature sauvage.

1.1. Contexte de prise en charge de la notion par le Parlement européen

L'élaboration de la Résolution sur la *wilderness* par le Parlement européen constitue un tournant significatif dans la prise en considération du concept à l'échelle européenne. La ratification de ce document en 2009 a été le fruit d'un long cheminement résultant à la fois d'éléments structurels et politiques. En effet la croissance de l'intérêt porté à la *wilderness* est fortement corrélée à l'évolution des considérations écologiques et plus particulièrement la prise

de conscience de la dégradation de l'environnement à travers la surexploitation des ressources naturelles ainsi que la raréfaction des écosystèmes faiblement transformés (Carver 2016; Martin *et al.* 2008; Potapov *et al.* 2017). À la montée de ces préoccupations s'ajoute l'élargissement de l'Union européenne avec l'adhésion des PECO (pays d'Europe centrale et orientale) en 2004[59] puis 2007[60], qui induit une reconfiguration territoriale et politique de l'UE. Dans le cadre de leur adhésion, les PECO (à l'exception de la Pologne et de la Hongrie), sortant du modèle communiste, ont entrepris une restitution du foncier public aux anciens propriétaires privés (Giovarelli et Bledsoe 2001). Cette disposition est assortie de conditions – notamment dans les Carpates –, dont l'une consistait en une 'interdiction de revendre ces terres pour l'exploitation forestière (Martin *et al.* 2008), cette restriction pouvant constituer une opportunité pour la *wilderness*. En parallèle de ce phénomène, l'Europe fait également face à des mouvements de déprise agricole créant des opportunités sans précèdent pour encourager le retour de processus naturels et de la faune sauvage (Theil *et al.* 2005 ; Pereira et Navarro 2015b). Ces préoccupations sont cristallisées dans les années 2000 par plusieurs organisations telles que PANParks, Europarc Federation, WWF Europe, European Green Belt Initiative et surtout Wild Europe Initiative (annexe IX) (Martin *et al.* 2008 ; Wild Europe 2012 ; Vancura 2008 ; Wild Europe 2021) qui, à travers leurs actions de communication et de lobbying, ont contribué à stimuler les débats autour de la protection de la *wilderness* en Europe (Bastmeijer 2016).

D'un point de vue politique, la veille des années 2010 est particulièrement propice aux interrogations relatives à la *wilderness.* En effet, cette année voit arriver à échéance les stratégies de lutte contre l'érosion de la biodiversité de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD 2010) et de l'Union européenne. Le bilan de ces stratégies conduit à constater que la biodiversité et l'environnement continuaient à subir des dommages malgré les progrès réalisés (European Commission 2010). C'est ainsi à la fois le moment du bilan des actions accomplies et de l'élaboration des stratégies à venir. La question des services écosystémiques et des processus naturels émerge à cette période sur la scène politique, donnant ainsi une nouvelle dimension aux réflexions des acteurs.

Dès 2006, lors du premier Congrès européen de Conservation de la Biologie qui regroupe gestionnaires, scientifiques et politiques, les problématiques liées à la *wilderness* européenne sont évoquées pour la première fois, tout comme la nécessité de protéger de tels espaces (ECCB 2006). Ce fut plus particulièrement l'objet de l'intervention de Ladislav Miko (Kun 2013;

[59] Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie
[60] Roumanie, Bulgarie (Touteleurope 2020).

Bastmeijer 2016) (Directeur Général de l'Environnement de la Commission européenne de 2005 à 2011), lequel déclarait qu'il était nécessaire d'envisager "*une approche européenne plus large pour permettre aux processus naturels de travailler en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques, notamment par ex. la nécessité de définir des zones de wilderness dans certains habitats proches du climax […]"* avant d'ajouter que : "*la Commission […], vise à promouvoir les discussions nécessaires avec les États membres de l'UE et les groupes de parties prenantes sur la manière d'atteindre cet objectif* [61]" (Miko 2006). Cette allocution montre ainsi l'intérêt de certains membres de la Commission européenne pour la *wilderness* et souligne le rôle moteur de Ladislav Miko.

En 2008, une centaine d'organisations représentant des intérêts variés (de la société civile, au tourisme, en passant par les gouvernements)[62], ont ratifié la *Resolution on Wilderness* avant de la soumettre à la Commission Européenne (Kun 2013). La résolution est finalement adoptée par le Parlement européen en février 2009, sans pour autant statuer sur des modalités de mise en œuvre, le Parlement enjoint à la commission de se pencher sur l'établissement de mesures plus concrètes (European Parliament 2009).

Suivant cette résolution, la Commission a financé la *Conference on Wilderness and Wild Land in Europe*, tenue à Prague en 2009 (Coleman et Aykroyd 2009 ; Bastmeijer 2016 ; WEI 2009a), durant laquelle des lignes directrices ont été établies pour favoriser la prise en compte de la nature sauvage en Europe, dans le *"Message from Prague"*, décliné en 24 recommandations (annexe VIII). Ce document atteste que "*les zones vierges restantes en Europe doivent être considérées comme un atout unique et bénéficier du plus haut niveau de protection*[63]" (WEI 2009b). À la suite de cette conférence, des travaux de recherches et réflexions ont été menés par les organisations moteurs sur la question (*Wild Europe Initiative, Wildland Research Institute, PANParks, Alterra Wageningen Ur*) dans l'optique d'établir les critères de définition de la *wilderness* en Europe, mais aussi d'essayer d'en identifier les espaces potentiels (Kuiters *et al.* 2013 ; WEI 2010; Brackhane *et al.* 2019) en les cartographiant au sein du *Wilderness quality index* (EEA 2011).

[61] Traduit de l'anglais : "*A wider European approach to allowing natural processes to work in favour of biodiversity and ecosystem services, including e.g. the need for definition of wilderness areas in some habitats close to climax stage, will need to be addressed. Commission, following up its recent Communication on Biodiversity, aims to promote the necessary discussions with EU Member States and stakeholder groups on how to achieve this objective*.".

[62] Une partie de ces organismes sont cités dans "*Invitation to support A Resolution for Wilderness Protection*", diffusée par la fondation PAN Parks en 2008 Fédération Europarc, Eurosite, Wild Europe Initiative, WWF Europe (Vancura 2008)

[63] Traduit de l'anglais : "*The remaining pristine areas in Europe should be regarded as a unique asset and benefit from the highest level of protection*."

Au niveau des instances européennes, la question de la *wilderness* est reprise dans la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2020 où elle est associée aux milieux forestiers (action 12) (European Commission 2011). La Commission encourage les états membres à s'appuyer sur le dispositif Natura 2000 pour préserver les espaces de natures sauvages (European Commission 2013). Toutefois, aucune directive claire en termes de définition ou de modalités de mise en œuvre n'est proposée aux États membres, comme l'indique un acteur rencontré à la Direction Générale de l'Environnement (Commission Européenne 2013) : *"l'objectif de la résolution européenne : c'est surtout de sensibiliser le Parlement de la part des ONG. Cela permet de sensibiliser la Commission sur le sujet, le rendre plus visible. Il n'y a pas de définition européenne, car il n'y a pas de législation européenne sur ce sujet*" (I-PB-CE 1). La résolution a donc pour fonction de donner de la visibilité aux problématiques relatives à la *wilderness* sans pour autant y apporter de réponse.

En dépit de l'importante accordée à ce sujet par les instances européennes, les actions déployées en faveur de la *wilderness* en Europe sont très hétérogènes et les projets développés aussi bien aux échelles nationales que locales principalement portés par des acteurs non institutionnels.

1.2. La wilderness : un outil conceptuel saisi par les acteurs non institutionnels

[Nota bene : Pour des raisons de lisibilités, les tableaux synthétisant les informations relatives aux structures étudiées sont accessibles dans les annexes IX à XII]

> En[64] dépit des recherches menées sur le sujet et de la volonté affichée par le Parlement européen, les actions menées en faveur de la création d'aires de *wilderness* demeurent limitées. À l'heure actuelle, la volonté de développer une politique commune n'apparaît pas comme prioritaire au niveau des instances européennes. À travers l'Union européenne, un certain nombre d'acteurs se mobilisent pour encourager et contribuer à la prise en charge des espaces de *wilderness* à plusieurs échelles. Ceux-ci travaillent à la

[64] Les éléments marqués d'une bordure sont issus de l'article légèrement modifié : Locquet A., et Heritier S., 2020, "Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe" en Europe, *Cybergeo : European Journal of Geography*

> définition, à la promotion et à la mise en œuvre d'actions ciblées et spatialisées. Les grands groupes d'acteurs sont constitués d'ONG ou d'associations[65], de scientifiques, d'acteurs indépendants ou privés, des gouvernements et d'organismes publics (annexes IX à XII).

Il faut toutefois souligner l'inégale répartition de la prise en charge des questions de *wilderness* par ces différents types de structures. Globalement, sur l'ensemble des structures étudiées, les organismes publics sont en retrait sur ces thématiques. Sur les 63 personnes rencontrées dans le cadre de cette étude, représentant 54 structures, seulement 27% étaient issues de ce type de structure alors que 75% travaillent pour d'autres organisations (association (36%) ou sont issues du monde académique (16%) (figure 24).

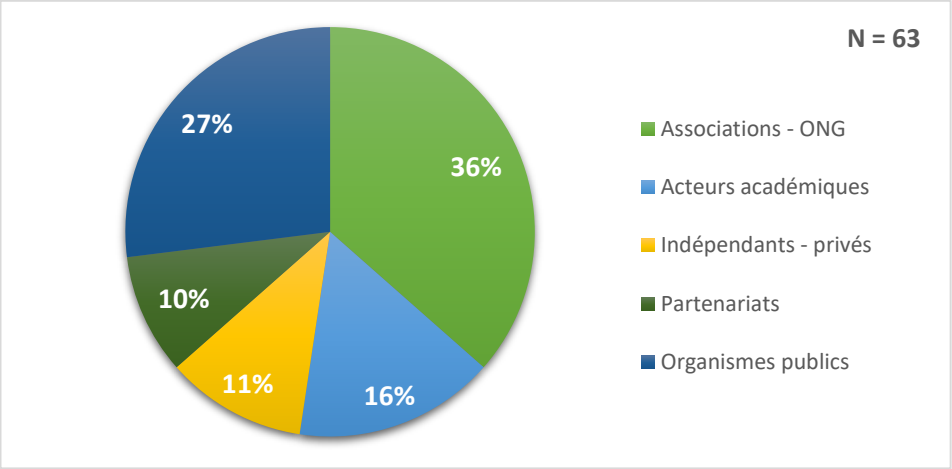


Figure 24, Répartition des acteurs rencontrés en fonction du type de structure dont ils dépendent (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée à partir de l'analyse de la nature des organisations étudiées et auxquelles sont rattachés les acteurs rencontrés sur l'ensemble des terrains explorés dans le cadre de cette thèse. Ces informations ont été obtenues via des recherches sitographiques, bibliographiques ainsi qu'à l'aide des entretiens. Les données obtenues ont été réparties au sein de catégories d'organisation puis comptabilisées afin d'en analyser la répartition en pourcentage par rapport à l'ensemble des types d'organismes étudiés.]

À l'échelle nationale, les conditions de prise en charge de la *wilderness* et des concepts mobilisés (*wild land, rewilding*, libre évolution) varient grandement selon les pays. Globalement, les organismes publics sont peu actifs concernant la prise en charge des questions de *wilderness*. Seuls la Commission européenne et les pouvoirs publics écossais (qui ont développé une règlementation concernant les *wild land*) (figure 25) ont travaillé sur des concepts associés à la

[65] ONG et associations sont des organisations à but non lucratif, indépendantes politiquement et financement, elles répondent à des intérêts publics. Le terme d'ONG est ici utilisé pour qualifier des organisations internationales.

protection de la nature sauvage. Sur l'ensemble des terrains étudiés il y a une faible diversité du type de structures impliquées dans le développement d'actions en faveur de la *wilderness* et une surreprésentation des associations. Seul le Royaume-Uni présente une plus grande variété de types de structure impliquées (figure 25), ce qui s'explique par une mobilisation assez ancienne autour de ces questions. En effet à partir des années 1990 des recherches sont menées au Royaume-Uni sur le concept de *wild land*. Dès les années 2000, les premières organisations ou associations en faveur de la nature sauvage ont été constituées (annexe IX), favorisant ainsi le développement d'initiatives variées (Boyle et Wheeler 2016 ; Deary et Warren 2017). Le Royaume-Uni est également le premier pays qui a vu se développer des programmes de recherches et travaux scientifiques spécifiques portant sur la *wilderness*.

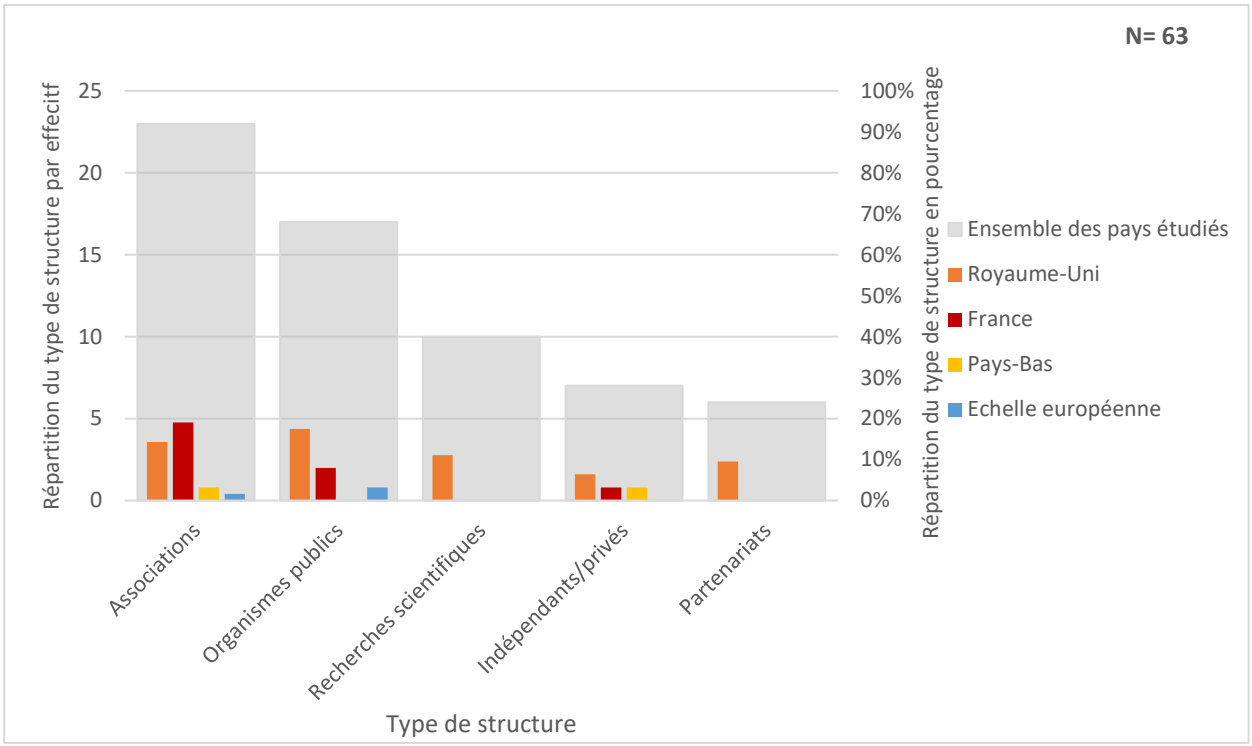


Figure 25, Répartition du type de structures par pays en fonction de la tendance européenne (réalisation A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée à partir de la classification des structures en fonction de leur type (associations, organismes publics…). En gris clair apparait la part totale de chaque type de structures sur l'ensemble des territoires étudiés, les autres couleurs indiquent la part que représente chaque sorte d'organismes en fonction du pays considéré.]

Il apparait relativement difficile d'analyser en détail le profil (compositions, nombre de membres, types de financement[66]) des structures étudiées (annexes IX à XII). D'une part, parce que ces

[66] La question des principales sources de financements sera abordée dans le chapitre 7.

organismes sont de natures différentes, et ne consacrent pas la même part de leurs activités à la prise en charge de la nature sauvage, ce qui rend la comparaison difficile. D'autre part, les données disponibles et présentées par les différentes structures s'avèrent extrêmement hétérogènes, ce qui ne permet pas de dégager de tendance globale concernant les profils de ces organisations. À titre d'exemple, l'observation des données relatives aux ONG et associations étudiées montre qu'il y a une très grande variabilité du nombre de salariés, d'adhérents ou de bénévoles (annexes IX à XII).

Cependant, l'analyse de ces données croisées avec les discours d'acteurs et l'étude des actions développées par les différentes structures permet de montrer que les questions relatives à la nature sauvage sont prises en charge aussi bien par des structures anciennes de gestions de l'environnement que par de nouvelles entités. En effet, il apparait que seules 35% des structures étudiées ont émergé après l'année 2005 (création de l'organisation *Wild Europe Initiative)*, considérée comme le point de départ des réflexions sur la *wilderness* à l'échelle européenne. Les questions relatives à la nature sauvage ont donc imprégné aussi bien des structures existantes depuis de nombreuses années que des organisations créées plus récemment. D'après les données disponibles, les structures les plus anciennes bénéficient d'un nombre d'acteurs impliqués plus important, et également d'une plus grande visibilité. Néanmoins, ces organisations ne sont pas les plus actives en ce qui concerne le développement d'actions en faveur de la *wilderness* et de communication sur ce sujet. D'après les retours d'entretiens et l'analyse des pratiques des différentes structures, les organismes spécifiquement créés autour des questions de nature sauvage (soit 42% des organisations étudiées) s'avèrent être les plus actifs – en dépit de leurs faibles nombres de membres, et de leurs plus faibles niveaux de reconnaissance. Les questions de prise en charge de la nature sauvage en Europe s'inscrivent donc comme une nouveauté et une remise en question des modes de gestions de l'environnement.

À l'échelle européenne, ce sont également les structures associatives récentes qui sont les plus actives en termes de promotion de la *wilderness.* En s'intéressant aux pays dans lesquels sont enregistrées ces organisations, il apparait une certaine polarisation des structures ayant une influence à cette échelle entre Europe de l'Ouest, le Royaume-Uni et les Pays-Bas (figure 26).

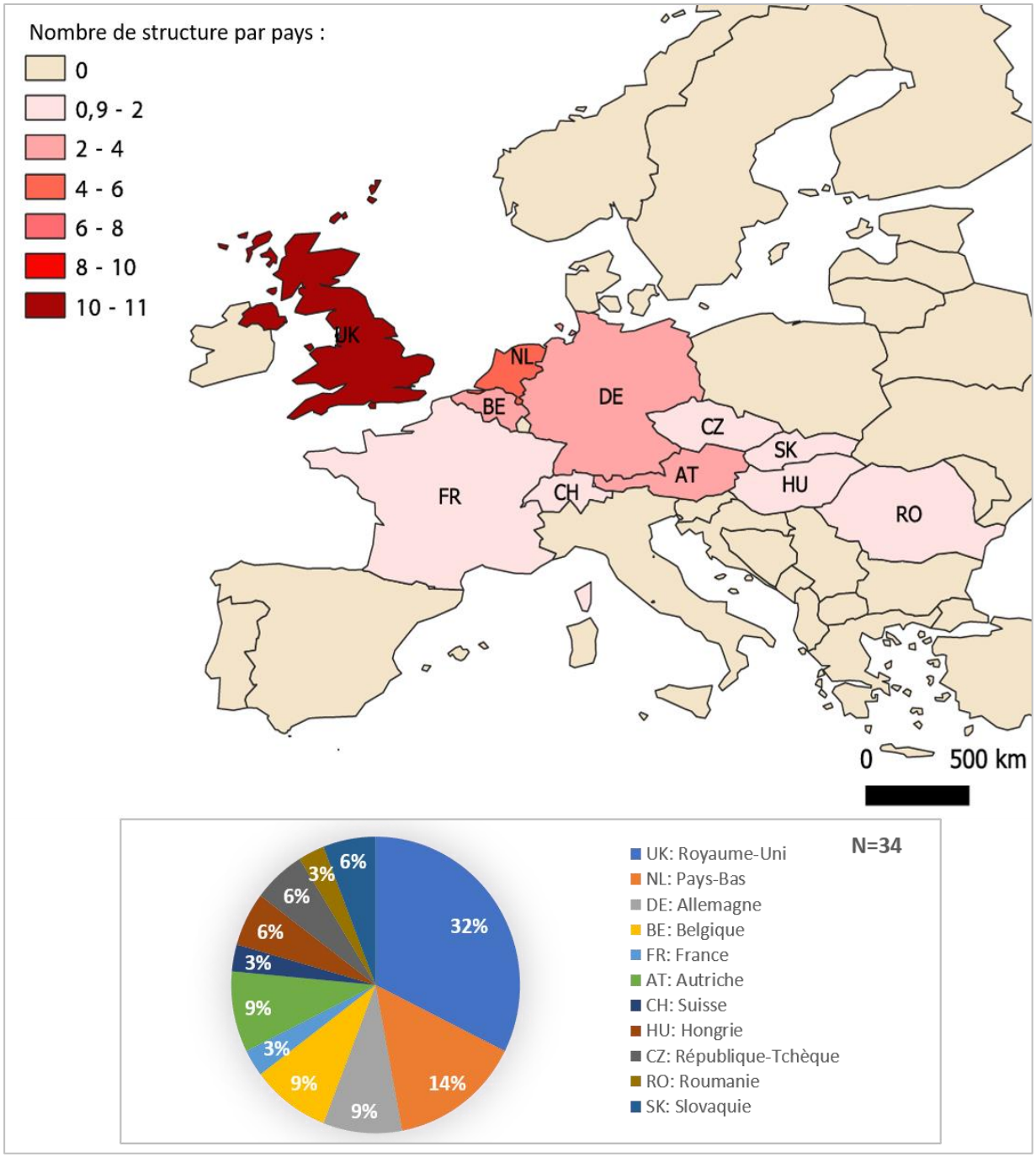


Figure 26, Répartitions des structures ayant une influence européenne en faveur de la wilderness en fonction de leur pays d'origine (source : annexe IX à XII) (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure indique les pays d'origine des organisations étudiées ayant une influence à l'échelle européenne. Sont ici exclus les acteurs issus du monde académique, à l'exception du *Wildland Research Institue* qui a contribué à la définition du concept de *wilderness* en Europe. Les données analysées prennent également en compte les 29 structures du partenariat *Wild Europe Initiative* qui est une des principales organisations à exercer un lobbying à l'échelle européenne (annexe X).]

Les organisations ayant une influence à l'échelle européenne ont largement contribué à la diffusion des idées et préoccupations relatives à la *wilderness*¸ soit par leurs actions de lobbying et communications soit par leurs implications au sein d'autres structures (*Wild Europe Initiative*,

Wildland Research Institute, European Wilderness Society). Ces organisations, et les principales actions de communication autour de la *wilderness*, aux échelles nationales ou européennes, sont polarisées autour d'un faible nombre d'acteurs. Ces derniers participent de manière plus ou moins active aux réflexions et travaux de plusieurs organisations. Ce phénomène s'observe très nettement au Royaume-Uni où les *trustees* (membres constituant les comités de décisions et de réflexions d'une institution ou d'une organisation) sont membres de différentes organisations. Dans le cadre de ce travail de recherche, il n'est pas possible d'illustrer plus avant ce phénomène en citant les acteurs en question, car dans le cadre des entretiens qui ont été menés je me suis engagée à préserver leur anonymat pour des raisons éthiques[67].

Néanmoins, l'analyse des discours des enquêtés et de leurs interrelations permet de montrer que certaines structures jouent un rôle important dans la mise en relation des acteurs et la diffusion des idées (figure 27). Les organismes principaux sont concentrés au Royaume-Uni, et parmi ceux-ci on trouve le *Wild Europe Initiative,* et *Wildland Research Institute,* qui affichent un rayonnement important tout en étant impliqué dans les réseaux nationaux et européens en faveur de la nature sauvage. Les deux organisations ont en effet grandement participé à la définition des concepts à l'échelle européenne dans le cadre de la cartographie potentielle des aires de *wilderness* et en contribuant à l'élaboration des principaux documents européens (European Commission, *et al.,* 2009; Kuiters *et al.* 2013). Aux Pays-Bas, l'organisation *Rewilding Europe* dispose également d'une influence européenne relativement importante. La structure qui a en effet développé un réseau regroupant des initiatives indépendantes à travers l'Europe (Dehaut 2020), en plus des projets qu'elle encadre. Toutefois, d'après les acteurs dont les organismes font partie de ce réseau, il n'y a pas de réels échanges de compétences entre ses différentes organisations (I-REN-SBP, I-REN-WE). En France, le groupe de travail *wilderness et naturel férale* de l'UICN est relativement important en termes de visibilité à la date des enquêtes (2018-2019). Le groupe contribue à identifier les différentes initiatives existantes en France et regroupe notamment des acteurs issus d'organisations cherchant à promouvoir des actions en faveur de la nature sauvage. Ainsi, de nombreux liens existent (souvent portés par des individus) entre les différentes organisations aussi bien aux échelles nationales qu'européennes.

[67] Étant donné que je me suis engagée à garder l'anonymat des enquêtes rencontrées, ceux-ci seront associés dans le cadre de ce manuscrit à des codes, listés dans les tableaux de 6 à 9 du chapitre 3.

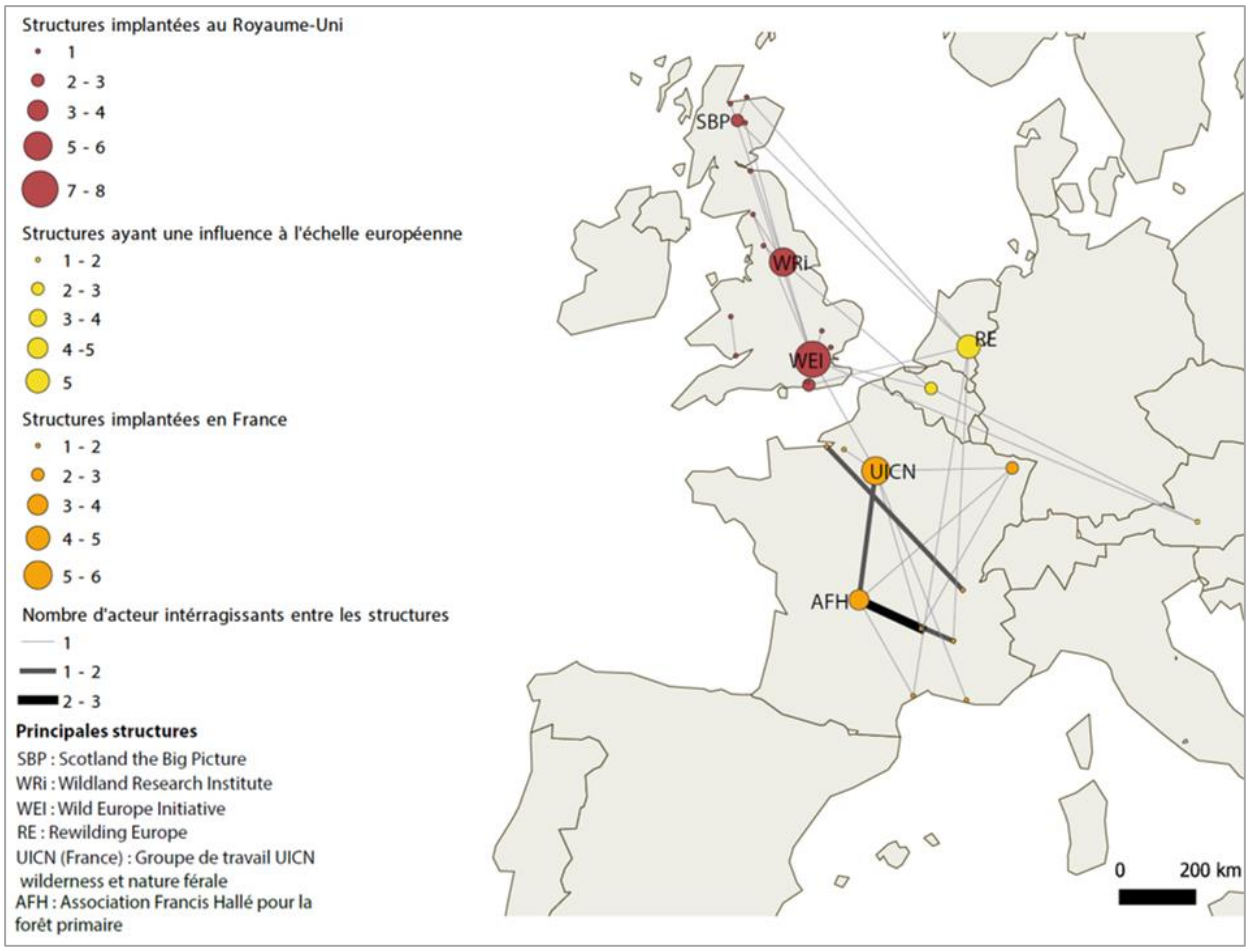


Figure 27, Lien entre les structures étudiées (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure permet de visualiser le réseau d'acteur. Elle a été réalisée à partir de l'analyse des interrelations entre les acteurs des différentes organisations étudiées. Les données sont issues des recherches bibliographiques, sitographiques, ainsi que des entretiens. Les sites utilisés sont répertoriés dans les tableaux présentés dans les annexes IX à XII. J'ai comptabilisé combien de fois des structures étaient mises en relations part des acteurs qui sont actifs dans plusieurs organisations. Ces relations sont ici matérialisées par l'épaisseur des liens entre les cercles qui représentent les différentes structures. Plus une structure apparait comme un "nœud", (c'est-à-dire plus elle polarise de relations) plus elle présente un cercle de taille importante.]

Lors des entretiens avec les acteurs, ces mises en relations ne sont pas particulièrement évoquées, les enquêtés mentionnent rarement les relations qu'ils ont avec les organisations ou institutions partenaires. La mise en réseau des différents projets n'est donc pas une priorité, ni même une nécessité. Bien que la plupart des acteurs aient connaissance de l'existence d'autres initiatives, il n'y a pas vraiment de volonté de déployer des systèmes d'échange de compétences particuliers. Ce phénomène induit un développement très individuel des projets et indépendant vis-à-vis des autres actions mises en place aussi bien au niveau national qu'européen.

Néanmoins, bien qu'il n'y ait pas de mise en commun des moyens et approches déployés par les acteurs, ceux-ci sont animés par des motivations relativement similaires.

1.3. Quels facteurs de motivations pour justifier la mobilisation des acteurs en faveur de la wilderness ?

La résolution du Parlement européen est très novatrice et marque un tournant dans la prise en considération des espaces de nature sauvage en Europe. Les principaux arguments avancés pour justifier une mobilisation en faveur de la nature sauvage, que ce soit par les parlementaires ou les acteurs, sont largement rattachés aux services écosystémiques comme cela a été abordé dans le chapitre 2. Les documents européens (European Commission 2013 ; Parlement européen 2009), tout comme l'organisation *Wild Europe Initiative* (Wild Europe 2019), évoquent principalement le rôle de la *wilderness* pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique, ainsi que l'opportunité économique que peut représenter la nature sauvage.

Comme le montre l'analyse des discours des membres du Parlement ayant voté la résolution (adoptée à 538 voix contre 19 (Parlement européen 2009b)), ce sont surtout les arguments soulignant le rôle de la protection de la *wilderness* pour répondre aux enjeux environnementaux actuels qui sont mis en avant. Comme le montre l'analyse des explications des votes apportées par 17 membres du Parlement, ce sont ces mêmes arguments qui ressortent (figure 28). En dehors des services rendus par les zones de natures sauvages, les parlementaires font également beaucoup référence (33% des arguments) à la dimension éthique attachée à la protection de ces espaces et notamment à la notion de responsabilité des sociétés humaines dans les processus de destruction ou de protection des espaces naturels (figure 28). Dans ce contexte, il apparait donc comme nécessaire de déployer des actions en faveur de la nature sauvage. La lutte contre le déclin de la biodiversité n'apparait qu'en deuxième position avec 29% avant l'intérêt économique que peuvent susciter les espaces de nature sauvage.

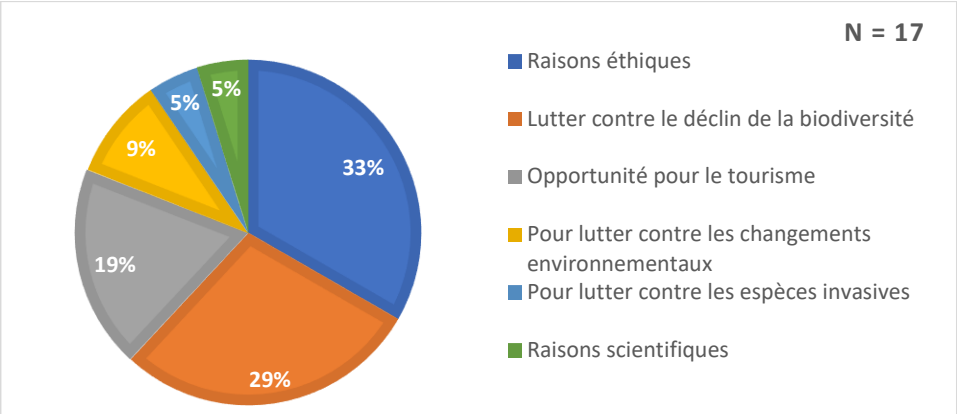


Figure 28, Arguments avancés par les parlementaires favorable à la résolution sur la *wilderness* (réalisation : A. Locquet, 2020) (Source : Parlement européen 2009)

[Cette figure a été réalisée à partir de l'analyse des explications de vote de 17 des parlementaires votants, relevées sur le site internet du Parlement européen. Les intérêts avancés par les membres du Parlement pour justifier la prise en charge des aires de *wilderness* en Europe ont été répartis au sein de catégories d'arguments que j'ai créé à partir de l'analyse de leurs discours. Le codage de ces derniers a permis de comptabiliser le nombre de fois qu'un argument donné a été mobilisé par les différents parlementaires, avant d'en analyser la répartition en pourcentage par rapport à l'ensemble des arguments avancés. L'objectif est ici de faire ressortir les thèmes récurrents et principalement évoqués.]

Dans le contexte du vote de la résolution, ces arguments sont notamment mis en regard avec le fait que les objectifs de la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2010 n'ont pas été atteints "*considérant que l'objectif fixé, à savoir mettre un terme à la perte de biodiversité à l'horizon 2010, ne sera pas atteint, et que les effets négatifs, sociaux et économiques, de la perte de biodiversité et du recul des services écosystémiques se font déjà sentir*" (Parlement européen 2009). Comme le montre cette citation, les espaces de *wilderness* et la protection de la nature sauvage en Europe sont considérés comme un moyen de lutter contre les changements environnementaux actuels et d'atteindre les objectifs que les stratégies jusqu'alors développées n'ont pas réussi à atteindre.

Les arguments fondés sur l'idée de services rendus par la nature sont également repris par les acteurs rencontrés dans les différentes zones étudiées, comme le montre l'analyse de leur discours. Ces derniers font principalement référence au fait que les actions qu'ils promeuvent contribuent à lutter contre les changements environnementaux, peuvent présenter des opportunités économiques intéressantes et participent aux bien-être humains (figure 29) (ces questions seront détaillées dans le chapitre 8). Il est notamment mis en avant, dans le cadre d'une volonté de "reconnexion à la nature", la nécessité pour les individus d'être en contact avec cette dernière, ce qui contribue à améliorer les conditions de santé humaine (I-R-MA, I-RS-HT, I-WL-NTS, I-WL-CNP3). Les acteurs soulignent également le rôle de la nature sauvage comme moyen

de régulation et de lutte contre les catastrophes naturelles (notamment dans le contexte du changement climatique) (plus de 50% des acteurs ont évoqué un de ces arguments) (figure 29). Cette idée est particulièrement évoquée par les acteurs rencontrés au Royaume-Uni, et notamment dans le cadre du projet *Wild Ennerdale*. Ce dernier vise à retrouver des dynamiques naturelles autour d'un lac et de ses affluents, l'un des objectifs étant de réduire les risques d'inondation (I-REN-WE). La région du Lake District dans laquelle est implanté le projet a été soumise à d'importantes inondations ces dernières années (Lakedistrict 2010) qui ont contribué à encourager l'initiative de restauration de processus naturels dans l'optique de réduire ce risque à moindre coût (Carver 2016).

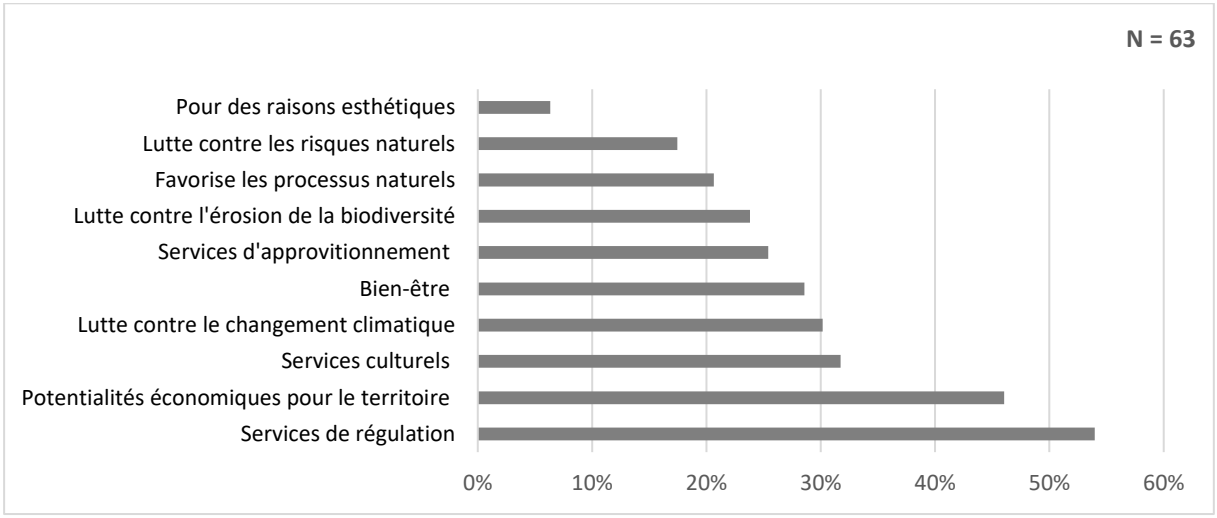


Figure 29, Arguments évoqués par les acteurs pour justifier les actions mises en place (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée à partir de l'analyse des réponses de l'ensemble des acteurs rencontrés aux questions de la catégorie *intérêt environnemental* de la grille d'entretien (annexe VI). Les intérêts avancés par les enquêtés pour justifier la prise en charge des aires de *wilderness* ont été répartis au sein de catégories d'arguments que j'ai créé à partir de l'analyse de leurs discours. Le codage de ces derniers a permis de comptabiliser le nombre de fois qu'un argument donné a été mobilisé par les différents acteurs, avant d'en analyser la répartition en pourcentage par rapport à l'ensemble des arguments avancés. L'objectif est ici de faire ressortir les thèmes récurrents et principalement évoqués.]

Outre les questions relatives aux apports des aires de *wilderness* d'un point de vue environnemental, l'argument reposant sur les retombées économiques que pourraient entrainer ces espaces est largement mobilisé dans l'ensemble des discours étudiés (ceux des parlementaires et des enquêtés). En effet, ceux-ci soulignent le fait que ces aires de nature sauvage peuvent contribuer à dynamiser des territoires via la création d'emploi et le développement d'activités écotouristiques (European Parliament 2009; European Commission 2013; Cochet et Durant

2018) notamment tournées vers l'observation de la faune (ces questions sont présentées dans le chapitre 8).

Les principaux arguments avancés par les acteurs et le Parlement européen ont une double dimension. Premièrement, ils sont déployés pour justifier et promouvoir les actions mises en œuvre, et deuxièmement ils contribuent ainsi à montrer l'utilité de telles initiatives.

Outre la motivation des acteurs qui justifie le développement de projet à travers l'Europe, l'engouement pour les questions de *wilderness* a également été influencé par l'évolution de l'usage des milieux sur le continent. L'ensemble des discours ici étudiés montre une concordance des préoccupations et motivations mises en avant par les acteurs (qu'ils soient ou non institutionnels), mais il importe également de s'interroger sur leurs représentations de la *wilderness*.

2. Le rôle du contexte socioculturel dans la construction des représentations "des" *wilderness(s)* européennes.

La compréhension de la *wilderness* influence la nature et les conditions des actions mises en œuvre en faveur de ces espaces. La perception de la *wilderness* est particulièrement liée aux représentations qu'ont les individus et groupes d'individus de la nature qui contribuent à la construction d'une représentation sociale de la nature sauvage. Les représentations sont influencées par les contextes socioculturels dans lesquels évoluent les acteurs. Ainsi, du fait du multiculturalisme européen, plusieurs représentations de la *wilderness* émergent, se traduisant notamment par l'apparition de nouveaux concepts (chapitre 2) qui contribuent au développement de stratégies d'actions variées.

2.1. L'influence culturelle dans la construction des représentations individuelles et collectives de la nature sauvage

L'Europe est constituée d'une grande diversité culturelle et linguistique et de différents contextes socio-économiques conduisant à des représentations variées de la nature sauvage et ne permettant pas d'arrêter une définition unique de la wilderness. Il est cependant difficile de justifier les facteurs culturels expliquant les divergences de représentation de la nature d'un pays à l'autre (Chansigaud 2017). En effet, les processus de construction de représentations collectives et individuelles de la nature sont multifactoriels. Tout d'abord, l'humain aurait un attachement au monde vivant caractérisé par le concept de *biophilie* (Kahn 1997; Fromm 2002; Wilson 2012). Le concept de biophilie a été développé en 1964 par E. Fromm (psychosociologue et

psychanalyste), dans *Le cœur de l'homme, sa propension au bien et au mal*, dans lequel il étudie les comportements humains et les facteurs les déterminant. La biophilie fait alors référence à "*une tendance psychologique de l'homme, s'exprimant dans une attitude physique et émotionnelle, à être attiré par tout ce qui est vivant et vital*" (Fromm 2002, in Riboulot-Chetrit 2016). La biophilie conduirait ainsi à développer des comportements non destructeur vis-à-vis de la nature (Gunderson 2014). Ensuite, les perceptions et appréciations positives ou négatives de la nature résultent d'une construction complexe de cet objet à la fois influencée par les représentations individuelles et sociales. Chaque individu présente des goûts et convictions développés d'une part en fonction de son histoire personnelle et d'autre part en fonction de son appartenance à un groupe (familial, social, idéologique…). Ces caractéristiques sont largement influencées par les contextes socioculturels et politiques dans lesquels chacun évolue. Il existe donc en Europe des différences de rapports et de représentations de la nature du fait de la diversité de cultures. Toutefois, traditionnellement, dans les campagnes des pays européens, la nature est considérée comme "*un support productif à l'activité agricole et un élément sur lequel doit intervenir l'homme"* (Depraz 2014). La nature est donc perçue de manière utilitariste, marquée par le développement d'activités humaines qui ont façonné les paysages. Comme le souligne Depraz (2014), "l*a nature est un produit historique, un paysage culturel"* créant ainsi des attachements identitaires.

L'intérêt pour la nature se traduit surtout par une approche émotionnelle et notamment à travers les dimensions esthétiques qui lui sont attachées, comme le montrent les recherches de Mathis (2014) et Chansigaud (2017). Ces travaux comparent l'attachement que portent les Français et les Anglais à la nature en s'appuyant notamment sur l'analyse d'œuvres picturales ou littéraires. À titre d'exemple, comme le montre Chansigaud (2017) dans son ouvrage *Les Français et la Nature pourquoi si peu d'amour*, les Français s'intéressent moins à la nature que leurs voisins germanophones et anglophones, et ont une vision utilitariste voire cartésienne de la nature (*"maître et possesseur de la nature"* (Descartes 1894)) (Chansigaud 2017)[68]. À l'inverse, les Britanniques présentent un tel intérêt pour la nature que Jefferies (1893) va même jusqu'à s'interroger sur *"qui aime la nature comme un anglais ?*[69]*"*. L'attention particulière des Anglais à la nature s'est principalement développée au XIXe siècle, en réponse à l'industrialisation croissante et à travers le développement d'une construction identitaire basée sur des paysages

[68] Pour étayer cette thèse, l'auteure s'appuie entre autres sur l'historique du développement d'initiatives scientifiques et associatives en faveur de l'environnement.

[69] Traduit de l'anglais "*who loves nature like an Englishman?*"

particuliers (Mathis 2014). La capacité de mobilisation en faveur de la nature serait donc liée à l'apparition de mouvements sociaux, apparus en réponse à l'industrialisation (Chansigaud 2017) qui marque une opposition totale avec la nature sauvage.

L'émergence de ces mouvements s'est traduite par le développement d'organismes de protection de l'environnement. Ces structures ont d'abord vu le jour au Royaume-Uni avant de se développer en France (Mathis 2014; Chansigaud 2017). Le Royaume-Uni est ainsi considéré comme " *le pays […] qui possède sans doute l'infrastructure la plus ancienne, la plus grande et la mieux financée pour la recherche biologique et la conservation au monde*[70]" (Lorimer 2015). La différence d'intérêt et de mobilisation pour la nature entre l'Angleterre, la France et les Pays-Bas peut notamment s'observer en comparant l'importance des structures de protection de l'environnement (ancienneté, nombre d'adhérents). Ici, je me suis intéressée aux associations d'ornithologie, l'une des branches de l'histoire naturelle les plus populaires (Chansigaud 2017) de chacun de ces pays (Tableau 13). La mobilisation pour ces questions est plus ancienne et plus importante au Royaume-Uni et aux Pays-Bas qu'en France, où la LPO voit le jour vingt-trois ans après la RSPB.

Associations	***Royal Society for Protection of Birds (RSPB)*** **Royaume-Uni**	***Vogelbescherming*** **Pays-Bas**	**Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) France**
Année de création	1889	1899	1912
Nombre de membres (2019-2020)	1 153 768	141 000	57 000

Tableau 13, Répartition du nombre de membres des associations de protections des oiseaux au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France, (réalisation : A. Locquet, 2020)

(sources : Vogelbescherming 2020; LPO 2019; RSPB 2020; 2021; LPO 2015; BirdLife 2021)

L'intérêt pour la nature et les représentations qu'en ont les différentes sociétés varient donc en fonction du contexte culturel considéré. Ici, la question a été abordée de manière très généraliste pour illustrer ce phénomène difficilement analysable. Toutefois, la diversité des représentations culturelles de la nature concerne également la *wilderness*¸ comme cela a été démontré dans les chapitres 1 et 2. Pour essayer de saisir ces différences, il est ici question de proposer une analyse basée sur les discours d'acteurs rencontrés.

[70] Traduit de l'anglais "*it is the country […] with arguably the oldest, largest and best-funded infrastructure for biological research and conservation in the world.* "

2.2. Des représentations variées de la wilderness à l'émergence de notions de substitution

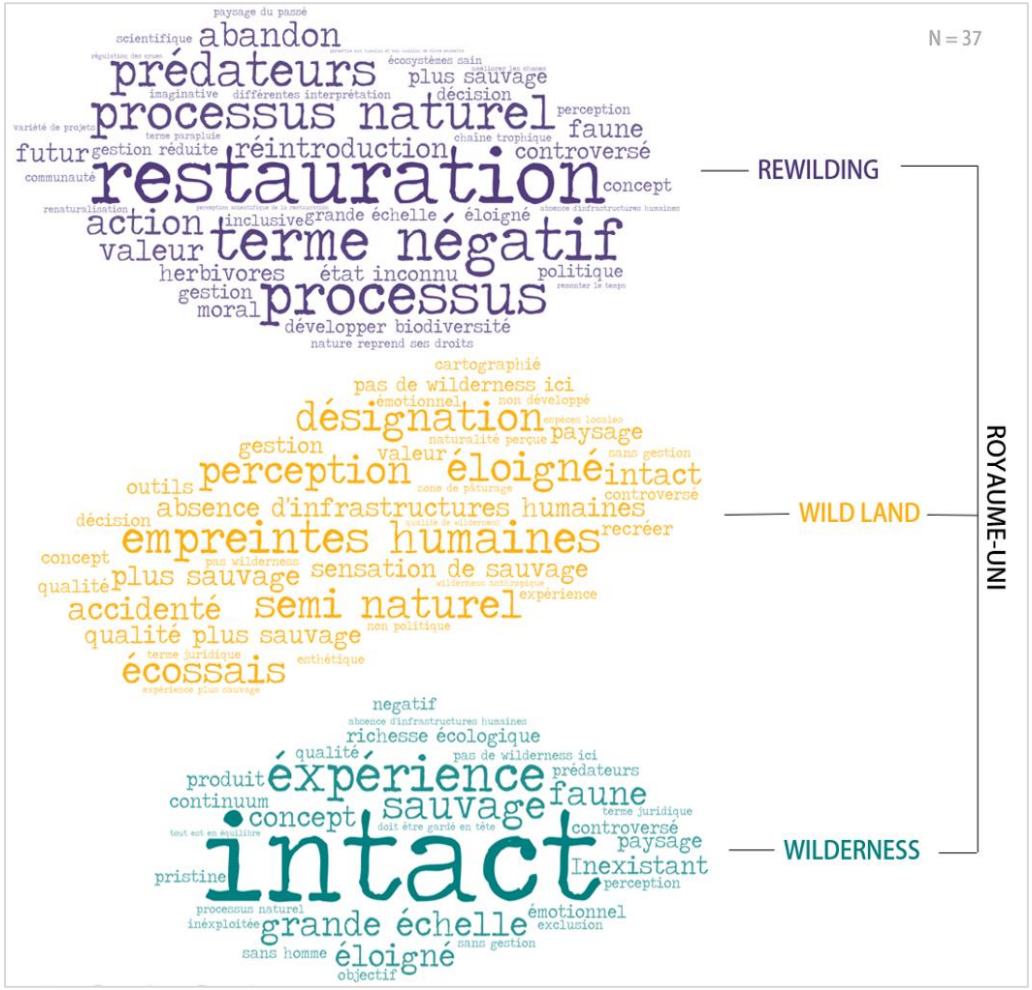
Les différences de rapport à la nature correspondent en quelque sorte au "*produit historique"* et se traduisent par des représentations variées du sauvage et des concepts qui lui sont attachés, conduisant au développement de stratégies diverses en faveur des aires de *wilderness*. Bien que ces perceptions individuelles soient éminemment subjectives, une fois partagées au sein d'un groupe, elles contribuent à faire émerger des représentations sociales. Afin de saisir les représentations qu'ont les acteurs des différents concepts attachés à la *wilderness* développés en Europe, il leur a été demandé de les définir avec leur propre vocable. En s'appuyant sur les discours des acteurs rencontrés, une analyse de la lexicométrie a été menée (la méthodologie est présentée dans le chapitre 3). Il s'agit ici de faire ressortir les occurrences des termes et expressions les plus utilisées par les acteurs. En s'intéressant au type de vocabulaire employé par les acteurs pour définir les termes étudiés, il apparait clairement qu'il existe des différences de représentation en fonction du pays d'origine des interviewés. Sur l'ensemble des acteurs rencontrés, 66% considèrent que les termes étudiés sont fondamentalement différents alors que pour 17% des enquêtés ces notions sont similaires ou peuvent être comprises le long d'un continuum.

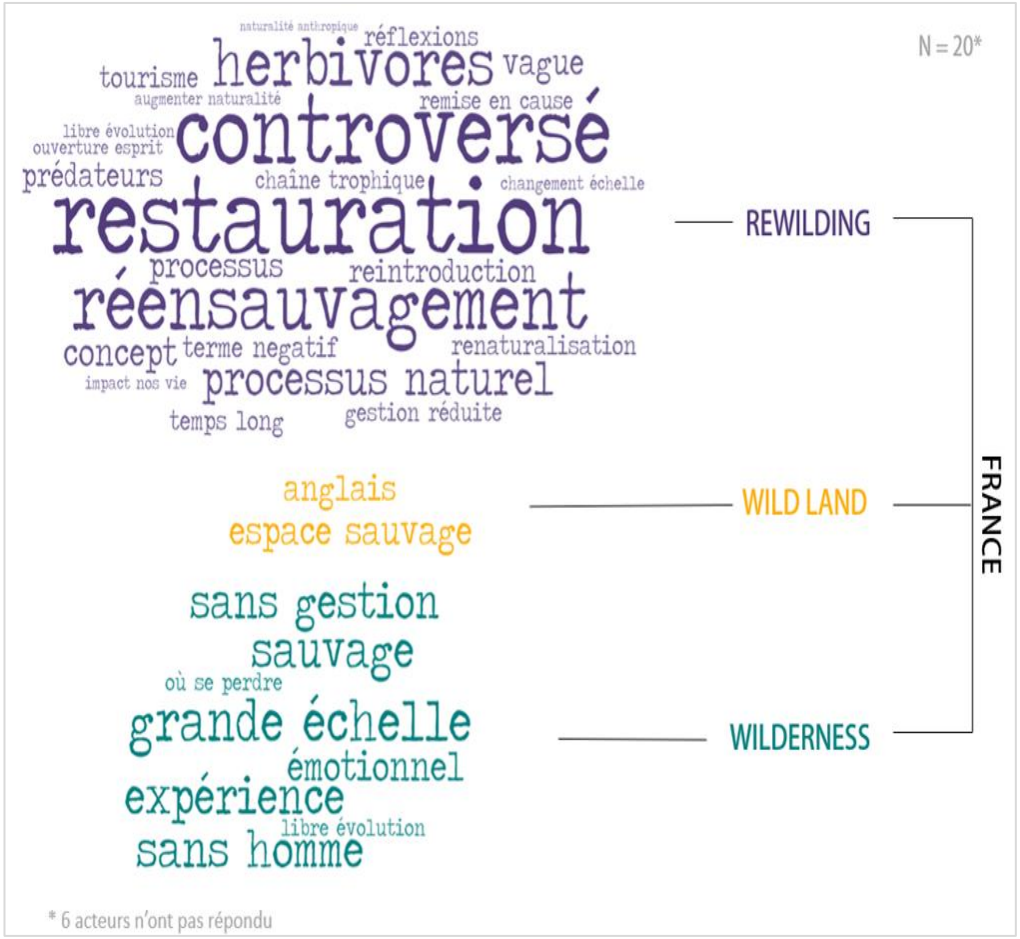
Le concept de *wild land* est ainsi surtout décrit au Royaume-Uni, il n'est pas abordé par les acteurs néerlandais et les acteurs français l'associent à la Grande-Bretagne (figure 30). Pour les acteurs britanniques interrogés, le concept de *wild land* est plus particulièrement attaché à l'Écosse, où il constitue un moyen de désignation d'espaces naturels. Bien qu'associé à l'idée d'espace sauvage par les acteurs français, le terme est surtout utilisé par les anglophones pour qualifier des espaces semi-naturels marqués par des traces d'anthropisation plus ou moins anciennes.

La *wilderness,* pour sa part, est comprise par l'ensemble des acteurs rencontrés comme un espace soustrait aux activités humaines, "intact" de toute pression d'origine anthropique (figure 30 et figure 31). Le concept est largement associé aux idées de sauvage, de grande échelle, et à des espaces dans lesquels il est possible de vivre des expériences de nature. Bien que la notion soit plus largement décrite par les acteurs britanniques, il ressort des représentations communes du terme entre les différents groupes d'acteurs, ce qui s'explique par la préexistence d'une représentation ancienne de la *wilderness* ayant circulé entre les différentes sociétés au fil du temps (chapitre 1).

Des représentations communes s'observent également dans le cadre de la définition du concept de *rewilding.* À travers les trois groupes d'acteurs étudiés, il apparait que le terme est néanmoins

largement controversé (figure 30 et figure 31). Le *rewilding* est principalement associé aux pratiques de restauration de la nature, les enquêtés semblent s'accorder sur le fait que les stratégies de *rewilding* nécessitent un certain interventionnisme dans l'optique de développer plus de processus naturels. Le vocabulaire évoquant les questions de fonctionnalité des écosystèmes est davantage mobilisé dans les définitions de la notion de *rewilding*, l'ancrant ainsi un peu plus dans des réalités de terrain et de mise en œuvre que le concept de *wilderness*, plus attaché au champ lexical du ressenti. Le *rewilding* est ainsi communément perçu comme un moyen de retrouver un état de nature "*plus sauvage*". Le *rewilding* est également le seul terme qui conduit les interviewés à évoquer la faune. Il y a ici une distinction entre les discours issus des acteurs rencontrés au Royaume-Uni et les acteurs français. Les premiers parlent surtout de prédateurs, ce qui s'explique entre autres par la disparition, dans ces espaces, des grands carnivores et par les pressions particulièrement élevées relatives à la présence d'herbivores sauvages ou domestiques. À l'inverse en France, où des populations de carnivores sont toujours présentes, ce sont surtout les herbivores qui sont mis en avant pour retrouver certaines dynamiques naturelles disparues. Enfin, dans les deux contextes, le *rewilding* est considéré comme ayant une connotation négative, car il est notamment associé à l'idée d'abandon des espaces ruraux.





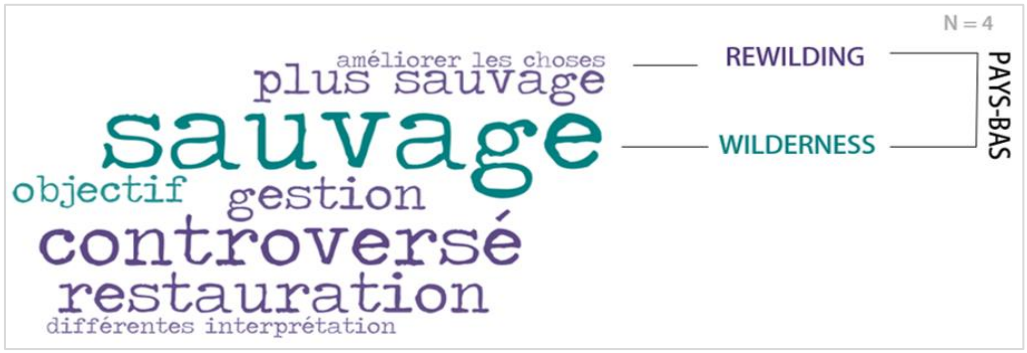


Figure 30, Nuages de mots utilisés par les acteurs rencontrés renvoyant à la notion de *wilderness, rewilding* et *wild land* d'après les acteurs rencontrés par pays, (A. Locquet, 2020)

L'ensemble du vocabulaire utilisé est issu des entretiens et a été traduit de l'anglais vers le français.

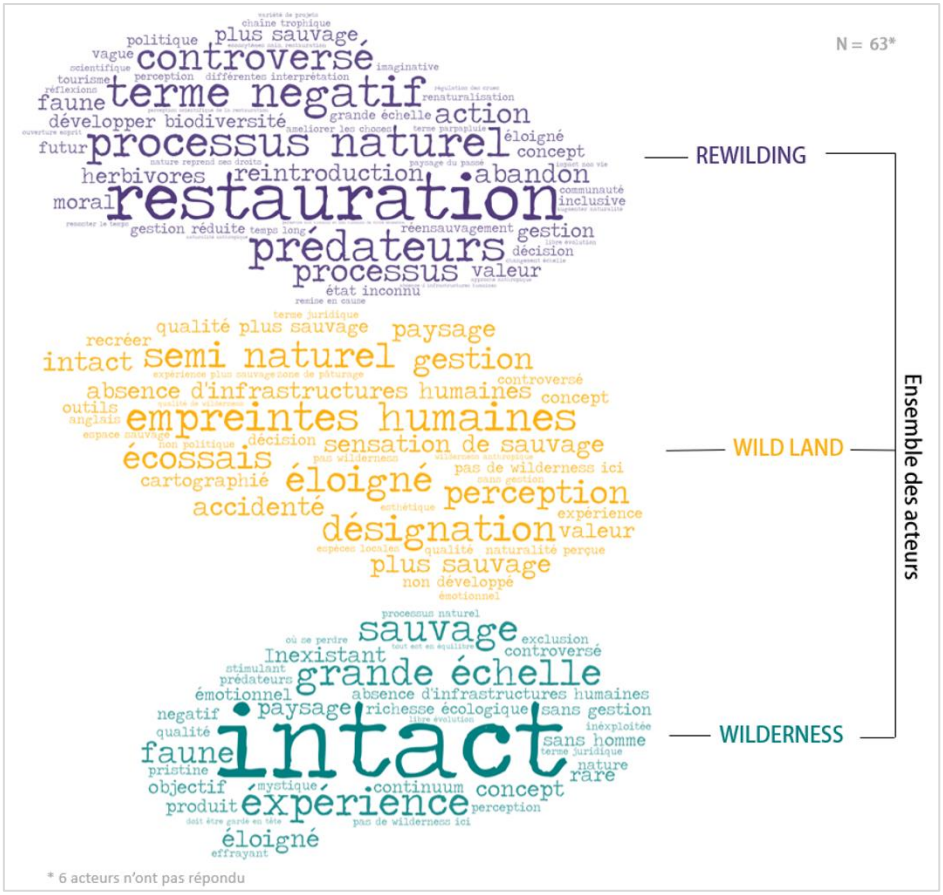


Figure 31, Nuages de mots utilisés par les acteurs rencontrés renvoyant à la notion wilderness, rewilding et wild land d'après les acteurs l'ensemble des acteurs rencontrés (A. Locquet, 2020)

[Ces figures ont été réalisées à partir de l'analyse des réponses de l'ensemble des acteurs rencontrés aux questions relatives à la définition des termes (annexe VI). À partir de ses réponses, j'ai relevé le vocabulaire utilisé par les acteurs. Les mots et expressions ainsi retenus ont ensuite été comptabilisés pour évaluer combien de fois ils étaient mobilisés en fonction de l'échelle d'action des acteurs, du concept mobilisé et du concept définit. Ces données ont ensuite permis de générer les nuages de mots[71], la grosseur du mot étant fonction de son utilisation. Il s'agit ici de faire ressortir graphiquement la fréquence des termes utilisés par les acteurs.]

L'analyse lexicométrique permet de montrer une différence d'intérêt et d'usage des termes étudiés en fonction des pays. Les acteurs rencontrés au Royaume-Uni utilisent plus de vocabulaire que dans les autres pays, comme le montrent à la fois les effectifs cumulés (Tableau 14). En s'appuyant sur le test de Friedman, il est ainsi possible de faire ressortir une différence significative (Tableau 15) en termes de nombre de mots employés entre les différents groupes d'acteurs étudiés. À titre d'exemple les acteurs britanniques mobilisent un plus grand nombre de mot pour décrire définir les trois termes étudiés que les acteurs français, ce qui laisse supposer que les idées mêmes de *wilderness*, *rewilding* et *wild land* sont plus proches des modèles mentaux britanniques que français. Cela peut s'expliquer d'une part par le fait que les concepts étudiés sont issus de la sphère anglophone et sont exprimés en anglais, et d'autre part

[71] Les nuages de mots ont été réalisés à l'aide l'outil proposé par wordart (https://wordart.com/create).

par la différence d'intérêt porté à ces concepts par les acteurs dans un contexte socioculturel donné.

	Royaume-Uni	France	Pays-Bas
Wilderness	30	8	2
Rewilding	43	24	6
Wild land	37	2	0
Nombre d'enquêtés	37	20	4

Tableau 14, Nombre de mots employés par les acteurs pour définir les termes étudiés en fonction de leur pays d'origine (effectifs cumulés), (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Ce tableau a été réalisé en s'appuyant sur l'analyse du vocabulaire utilisé par les acteurs rencontrés pour définir les différents termes étudiés en fonction de leur pays d'origine. Comme indiqué dans le cadre de l'explication méthodologique des figures précédentes, j'ai relevé et comptabilisé le nombre de mots et expressions utilisés par les acteurs. Pour chaque pays, ces données quantitatives ont ensuite été additionnées pour évaluer le nombre de mots associés à chaque concept en fonction du pays considéré.]

Terme étudié	Rewilding	Wild land	Wilderness
Q (Valeur observée)	18,392	66,615	35,720
Q (Valeur critique)	5,991	5,991	5,991
DDL	2	2	2
p-value (unilatérale)	0,000	< 0,0001	< 0,0001
Alpha	0,05	0,05	0,05

Interprétation du test[72] :

H0 : les échantillons proviennent de la même population,

Ha : les échantillons proviennent de populations différentes.

Étant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha = 0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha. Il y a donc une différence significative entre le nombre de mots utilisés par les acteurs pour définir les termes étudiés.

Tableau 15, récapitulatif du test de Friedman de recherche de différence entre le nombre de mots utilisés par les acteurs en fonction de leur pays d'origine (effectifs cumulés), (réalisation : A. Locquet, 2020) (logiciel mobilisé : XLSTAT)

[Ce tableau a été réalisé en s'appuyant sur l'analyse du vocabulaire utilisé par les acteurs rencontrés pour définir les différents termes étudiés en fonction de leur pays d'origine. Comme indiqué dans le cadre de l'explication méthodologique des figures et tableaux précédents, j'ai relevé et comptabilisé le nombre de mots et expressions utilisés par les acteurs pour définir les termes étudiés en fonction de leur origine. Les données ainsi obtenues ont été soumises au test statistique de Friedman, afin d'évaluer s'il y a entre les pays une différence significative de nombre de mots mobilisés pour définir les différents concepts.]

[72] H0 : hypothèse nulle et Ha : hypothèse alternative

La variété des représentations des concepts associées à la *wilderness* en fonction du contexte socioculturel explique pourquoi il est difficile de voir émerger en Europe des définitions et représentations communes. De même, les différences de représentations induisent le développement de pratiques et stratégies distinctes à travers l'Europe.
Les concepts utilisés ne sont pas les mêmes en fonction de la nature des structures et des niveaux d'implications (local, national, international).

> Aux échelles européennes et nationales, le terme de *wilderness* est mobilisé par les acteurs dans les sphères de réflexion et de définition de la notion (figure 32) (groupe de travail UICN France '*Wilderness* et nature férale'), ou lorsque la dimension récréative est mise en avant (*Wilderness Foundation UK, Mountain Wilderness*). Le terme *wilderness* est également utilisé par les institutions européennes (Parlement et Commission européenne) ainsi que par les organisations qui se consacrent à la sensibilisation des acteurs et des décisionnaires (*Wild Europe Initiative, Wildland Research Institute, European Wilderness Society)* [73].

Aux échelles nationales et locales, la notion de *wilderness* est relativement peu utilisée : ce sont d'autres termes, parfois développés uniquement dans des contextes socioculturels particuliers, qui lui sont préférés. Ainsi, le terme de *wild land* est surtout mobilisé en Écosse à la fois par le *Scottish Natural Heritage* (organisme public en charge de la gestion du patrimoine naturel) (McMorran, *et al.* 2006) et par des acteurs associatifs, œuvrant en faveur de la gestion des espaces sauvages et de la sensibilisation du public et des pouvoirs publics. En France, le principe de "libre évolution" est de plus en plus mobilisé (Marris 2018) (voir chapitre 2), cette notion est en effet préférée au terme *sauvage* particulièrement polémique (qui renvoie notamment à l'animal sauvage) (figure 32).

Le *rewilding* quant à lui, est promu à l'échelle européenne par l'organisation *Rewilding Europe* et par un certain nombre de travaux scientifiques (voir la partie 3 du chapitre 2). À l'échelle nationale et locale, il est surtout employé au Royaume-Uni dans le cadre des travaux de *Rewilding Britain* et aux Pays-Bas (*True Nature Foundation*). Cependant, certains acteurs refusent d'utiliser la notion de *rewilding* considérée comme controversée. Parmi les enquêtés,

[73] Les éléments marqués d'une bordure sont issus de l'article légèrement modifié : Locquet A., et Heritier S., 2020, "Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe" en Europe, *Cybergeo : European Journal of Geography*

12% remarquent que le terme de *rewilding* peut être associé par les acteurs à la réintroduction de grands prédateurs, ou à l'exclusion ou l'abandon des terres agricoles, ce qui implique un changement de mode de vie locale (Tableau 16).

Code entretiens	Citation
I-REN-WE	*Il faut faire attention à la terminologie : le réensauvagement pourrait être détourné en réintroduction de prédateurs supérieurs, par exemple.* *We've got to be careful with the terminology: rewilding, it could be hijacked to top predator reintroduction for example.*
I-WL-NTS	*Nous n'utilisons pas le terme "ré-ensauvagement" en raison de son association avec la réintroduction de grands carnivores.* *We don't use the word rewilding because of the association with the reintroduction of large carnivore.*
I-WL-CNP	*Nous n'utilisons pas le concept de ré-ensauvagement en raison de la sensibilité des gens à l'égard de leur terre natale.* *We don't use the concept of rewilding because of the sensibility people have with their homeland.*
I-PB-NRW	*Le terme "ré-ensauvagement" suscite un sentiment négatif, car, du point de vue des agriculteurs, il signifie l'abandon de la terre et la suppression des sources de revenus traditionnels et du mode de vie traditionnelle.* *The term rewilding causes bad feeling because from a farmer perspective it's abandoning the land and taking away the traditional input and lifestyle.*

Tableau 16 Citations des acteurs relatives l'usage du terme rewilding (réalisation : A. Locquet, 2020).
Le texte en gris correspond à la citation en version originale.

Le verbe *rewild* est souvent associé au retour de grands prédateurs (Baker 2017) lesquels, communément associés avec une vision négative (figure 31), peuvent poser problème en ce qui concerne l'acceptation locale et la communication autour des projets. Ce sentiment serait notamment véhiculé par le préfixe "re", lequel suppose le retour du sauvage, perçu négativement par les acteurs locaux, et notamment lorsqu'il s'agit d'implanter un projet dans une zone historiquement cultivée (Bauer et Von Atzigen 2019).

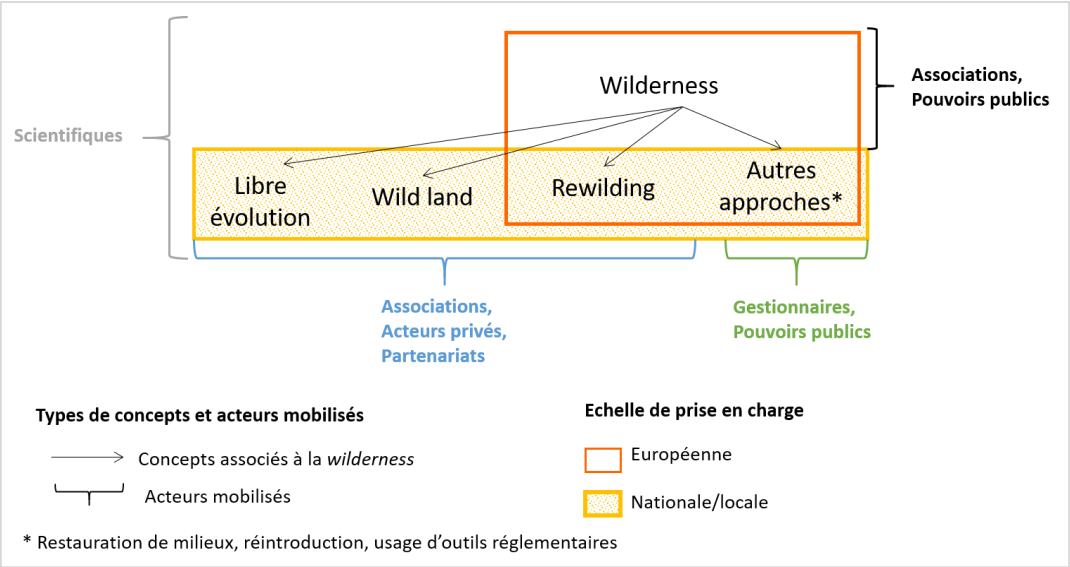


Figure 32 Catégorisation des types de concepts en fonction des acteurs mobilisés et des échelles (source : Locquet et Héritier 2020)

[Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur les documents et sites internet produits par les différentes structures étudiées en Europe. La figure permet d'observer qu'en fonction des échelles d'action et des types d'acteurs étudiés, les concepts mobilisés ne sont pas les mêmes, ce qui souligne la variété des approches et des perceptions.]

En termes de mise en œuvre d'actions concrètes, ce sont donc les associations et acteurs privés qui paraissent les plus actifs. Le rôle majeur joué par ces acteurs en Europe amène à se demander dans quelle mesure les questions relatives à la *wilderness* circulent dans les réseaux de gestionnaires de milieux naturels sans le développement de politiques ou stratégies communes.

2.3. Quels leviers pour susciter l'intérêt des acteurs en faveur des aires de wilderness ?

Le concept de *wilderness*, qui a suscité l'intérêt des instances européennes, ne s'est pas traduit par le développement d'une approche paneuropéenne. La prise en charge de la protection de ces espaces dépend grandement d'acteurs indépendants aussi bien aux échelles nationales qu'européennes. Bien que ceux-ci ne soient pas fédérés au sein d'un réseau clairement établi, ils contribuent par leurs réflexions et expérimentations à la diffusion des différentes notions qu'ils utilisent. De nombreux projets ont ainsi peu à peu émergé à travers l'Europe.

Au niveau national, en s'appuyant sur les discours des acteurs rencontrés, il est possible de voir apparaître plusieurs éléments qui ont contribué au développement d'initiatives en faveur de la nature sauvage. Deux catégories d'éléments sont identifiables : les premiers sont

considérés comme extrinsèques, ils ne sont pas dus retour d'expériences liées aux actions en faveur de la nature sauvage. Dans le cas du Royaume-Uni par exemple, certaines publications ont été déterminantes pour assurer la promotion des concepts (figure 33). Les acteurs évoquent ainsi le rapport *"Making Space for Nature : A Review of England's Wildlife Sites and Ecological Network"* (Lawton *et al.* 2010). Ce rapport a été réalisé à la demande de la secrétaire d'État du Département pour l'Environnement, l'alimentation et les affaires rurales du gouvernement britannique. L'objectif principal était de faire une revue de l'état de la faune et des réseaux écologiques anglais (Lawton *et al.* 2010) dans la perspective de repenser et d'améliorer les connectivités écologiques entre ces éléments. Destiné au gouvernement anglais, mais également aux gestionnaires de l'environnement, ce document a fortement contribué à alerter sur l'état de la biodiversité dans le pays. En effet, ce rapport encourage à réfléchir à de nouvelles stratégies de gestion de l'environnement en s'appuyant sur les principes suivants "*bigger, better, more connected"* (I-ER-EL). Le document préconise de privilégier des sites naturels de plus grandes surfaces, mieux gérés et connectés. Lors des entretiens, les acteurs ont régulièrement fait référence à un second ouvrage majeur, celui de G.Monbiot (2013) *"Feral, rewilding the land, sea and human life*[74]*"*. L'auteur et son ouvrage, contribuent à la prise de conscience de la crise environnementale qui affecte également le Royaume-Uni. Ce livre très remarqué (G. Monbiot 2013), évoqué par dix des acteurs interrogés, a permis de démocratiser et diffuser le concept de *rewilding* auprès des gestionnaires, mais également du grand public, suscitant ainsi un engouement pour le sujet (Méténier 2020).

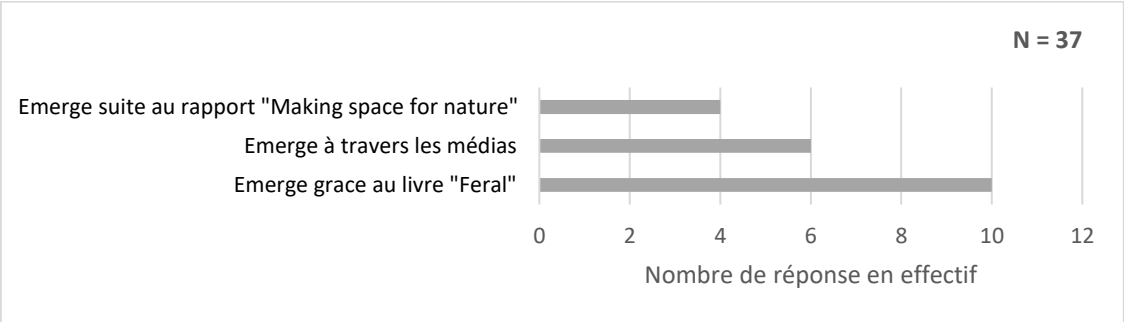


Figure 33, Réponse relative à des éléments extrinsèques en réponse à la question " pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?" au Royaume-Uni (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Les figures 33 à 36 ont été réalisées en s'appuyant sur les discours des enquêtés. Les réponses recueillies ont été catégorisées et comptabilisées pour pouvoir faire ressortir les différents facteurs évoqués par les acteurs. Les résultats sont ici présentés en effectif cumulé. Du fait du trop faible échantillon de réponses récoltées auprès des

[74] Il s'agit d'un ouvrage grand public écrit par le journaliste et environnementaliste G.Monbiot s'intéresse aux projets et initiatives de restauration des écosystèmes notamment via le rewilding. Il encourage un changement de pratiques et promeut une reconnexion à la nature.

acteurs originaires des Pays-Bas, l'analyse n'a pas été menée pour ces réponses, bien que toutefois des tendances similaires à celles des autres pays s'observent.]

De plus, selon les acteurs, les médias ont largement contribué à faire circuler et émerger les concepts attachés à la protection de la nature sauvage. En effet, des publications relatives aux questions de *rewilding* et de développement d'espaces sauvages au Royaume-Uni ont été diffusées par la presse britannique. Les articles et émissions de radios sont notamment parus dans les médias de référence outre-Manche que sont la BBC et *The Guardian* (Courrier international 2021; Eurotopics 2021b; 2021a) – quotidien dans lequel intervient régulièrement G. Monbiot –, ce qui a permis de véhiculer les concepts auprès du grand public (Tableau 17). Preuve de l'intérêt relativement ancien pour ces thématiques au Royaume-Uni, des articles ont été publiés dès les années 2010, et plus particulièrement après la sortie du livre de G.Monbiot.

ANNEES	TITRE	SOURCE
2012	Britain's Wilderness	BBC
2013	Environmentalist George Monbiot on 'rewilding' Britain	
2014	Rewilding with big beasts 'could help' UK nature	
2015	The rewilding plan that would return Britain to nature	
2015	Wilderness Britain	
2018	Farmers and landowners suspicious of 'rewilding' scheme	
2018	Beaver reintroduction positive example of 'rewilding' says study	
2019	Farming Today This Week: Rewilding	
2019	Kim McAllister takes a personal look at options for rewilding in Scotland including a visit to the Alladale Wilderness Reserve	
2020	Conservation: How re-wilding could protect species in Britain	
2013	My manifesto for rewilding the world	The Guardian
2014	Rewilding Britain: bringing wolves, bears and beavers back to the land	
2015	Let’s make Britain wild again and find ourselves in nature	
2016	Rewilding could be the way to save Britain’s farms	
2017	It is strange to see the British struggling with the beaver': why is rewilding so controversial?	
2018	Rewilding success stories	
2019	Rewilding will make Britain a rainforest nation again	
2019	The Guardian view on rewilding Scotland: an immodest proposal	
2019	Rewild a quarter of UK to fight climate crisis, campaigners urge	
2020	Missing lynx: how rewilding Britain could restore its natural balance	

Tableau 17, Exemples de titres d'articles publiés par les médias britanniques (sources : annexe XIII) (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Le tableau 17 présente des exemples de titres d'articles relatifs à la *wilderness* ou au *rewilding* publiés au Royaume-Uni. Le choix a ici été fait de se concentrer sur les publications de deux quotidiens reconnus. Les articles et émissions de radios ont été obtenus à l'aide des recherches de mots clés *"wilderness"* et *"rewilding"* dans les moteurs de recherche internet des deux quotidiens. Il ne s'agit pas ici d'une analyse exhaustive, mais d'illustrer le propos.]

Dans le contexte français, les facteurs extrinsèques ayant participé à l'émergence de l'intérêt pour les concepts associés à la *wilderness* sont tout autre (figure 34). Il s'agit principalement d'une prise de conscience de la crise environnementale actuelle et d'un "*effet de mode*" (I-R-RNCB) induit par l'apparition de préoccupations et mouvements en faveur de la nature sauvage en Europe. Ainsi, la diffusion de ces concepts est notamment liée, d'après une partie des acteurs, au développement de certaines initiatives à travers l'Europe (tel qu'*Oostvaardersplassen*, ou *Rewilding Europe*) (figure 34), qui en montrant l'exemple et le champ des possibles dans ce domaine contribuent à faire connaitre les principes attachés à la *wilderness.*

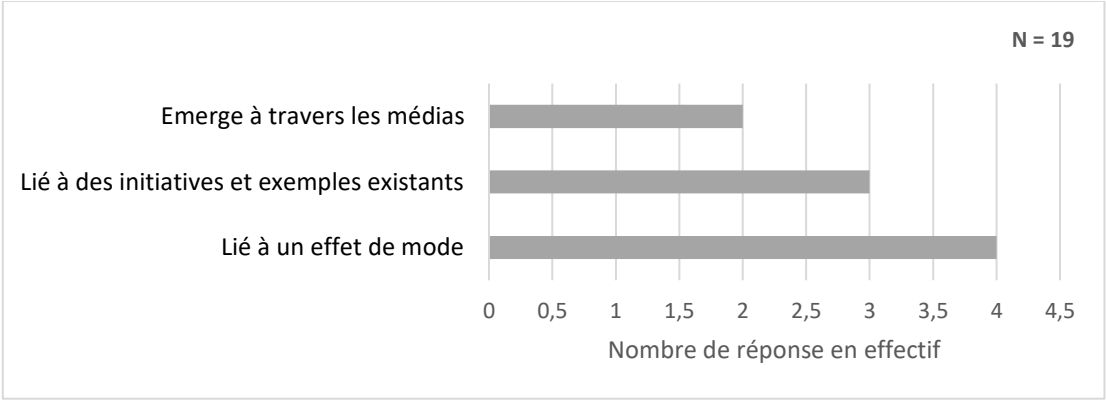


Figure 34, Réponses relatives à des éléments extrinsèques suite à la question " *pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?"* en France (réalisation : A. Locquet, 2020)

Le second type de facteurs justifiant l'intérêt pour les questions relatives à la *wilderness* est qualifié d'intrinsèque. Il s'agit d'éléments renvoyant à une vision utilitariste, liés aux bénéfices directs qu'entraine la mise en place d'aires de natures sauvages. Il est possible de faire la distinction entre, d'une part, les facteurs créant des externalités positives pour l'intérêt commun des sociétés (connaissances scientifiques, les retombés économiques ou écologiques), et d'autre part ceux répondant à des intérêts individuels et personnels comme la possibilité de vivre des "*expériences"* de nature, de solitude, d'étrangeté et d'altérité dans ces espaces (figure 35 et figure 36) (Barthod 2017). Les arguments présentés au Royaume-Uni apparaissent comme ayant une influence secondaire dans la diffusion des concepts. Dans le cas français, les facteurs dits intrinsèques sont les premiers évoqués pour justifier la diffusion des concepts, les principaux étant les intérêts scientifiques et écologiques qui motivent les acteurs à s'intéresser à des initiatives en faveur de la nature sauvage.

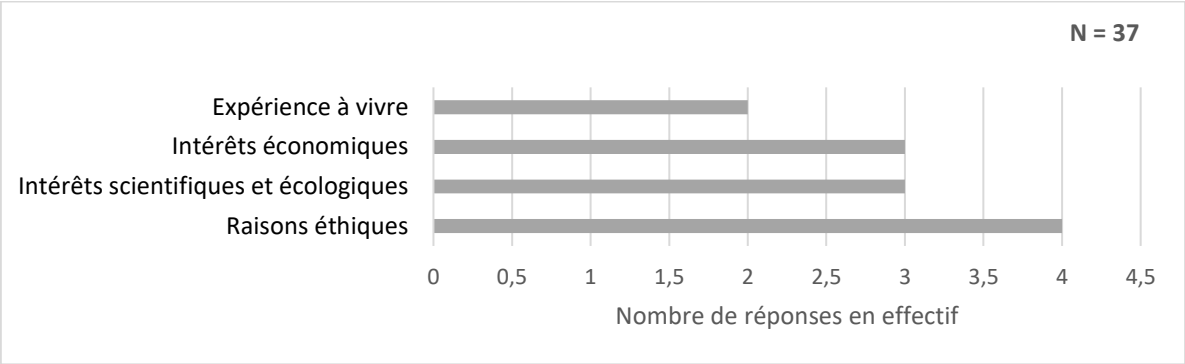


Figure 35, Réponses relatives à des éléments intrinsèques suite à la question *" pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?"* au Royaume-Uni (réalisation : A. Locquet, 2020).

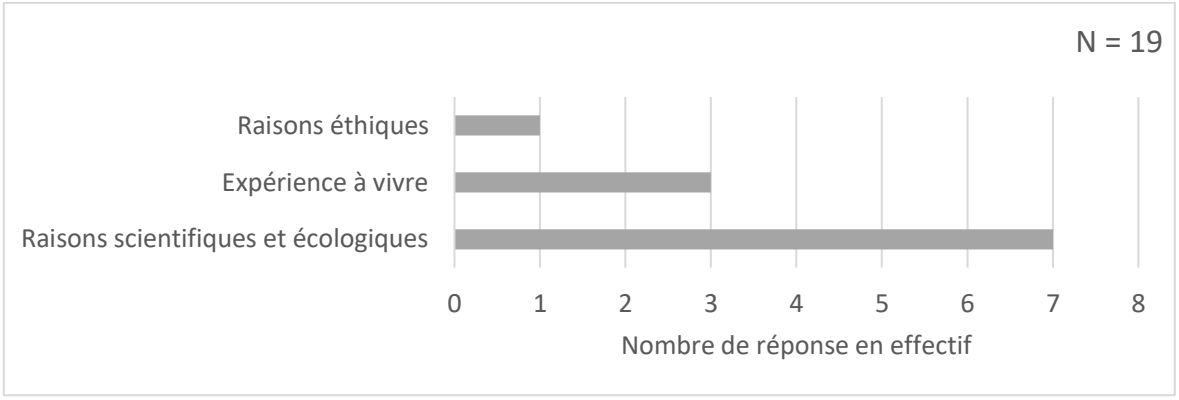


Figure 36, Réponses relatives à des éléments intrinsèques suite à la question " *pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?"* en France (réalisation : A. Locquet, 2020).

L'intérêt pour les questions relatives à la *wilderness* est donc principalement lié à des raisons éthiques et scientifique. Elles font notamment référence à la prise de conscience des responsabilités qu'ont les sociétés humaines dans la dégradation de l'environnement et par extension dans sa protection tant envers les générations futures que pour les non-humains. De plus, ces arguments permettent de souligner l'importance et la pertinence des actions développées en faveur de la *wilderness*. Ces initiatives deviennent alors une nécessité pour protéger un bien commun.

Conclusion

L'intérêt pour la *wilderness* en Europe a connu une lente ascension, celle-ci ayant été largement déterminée par la mobilisation d'acteurs issus du monde associatif, qui fort de leurs convictions ont su porter le concept jusqu'au Parlement européen. Ce cheminement a largement été favorisé par un contexte écologique, politique et territorial particulier à la fin des années 2000 en Europe. Le concept de *wilderness* a alors été promu, d'une part, comme une réponse à la crise environnementale actuelle, mais aussi à l'inefficacité de certaines stratégies déployées en faveur de l'environnement. D'autre part, la *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés, sont présentés comme un moyen de lutter contre les phénomènes de déprise agricole, et ont pour objectif de redynamiser ces territoires.

En dépit de la prise en considération croissante de la *wilderness* en Europe, le concept reste flou. La résolution du Parlement européen apparait ici comme une déclaration d'intention et de principe et non comme une stratégie de protection de l'environnement. La compréhension de la notion de *wilderness* dépend largement des conceptions que s'en font les acteurs, lesquelles sont influencées par les contextes socioculturels. Ainsi, dans le cadre de l'Europe, caractérisée par sa diversité culturelle, les représentations de la *wilderness* sont variées. Une fois saisies par les groupes d'acteurs qui développent des actions en faveur de la nature sauvage, ces représentations acquièrent une forme de reconnaissance et de mise en pratique qui contribuent à la construction des motifs environnementaux (Bouleau 2017)des concepts mobilisés.

La diffusion et l'ancrage de ces motifs et du concept de *wilderness* en Europe sont surtout dus au dynamisme d'un petit groupe d'acteurs non institutionnels qui a entrainé le développement d'initiatives à travers l'ensemble de l'espace européen. À l'échelle européenne, ce groupe d'acteurs est composé de quelques organisations (*Wild Europe Initiative, PanParks, Wildland Research Institute, Rewilding Europe),* ayant réussi par des campagnes de lobbying et de communications, à faire émerger un intérêt croissant pour la nature sauvage, se traduisant ensuite par le développement d'actions très localisées et indépendantes. Il y a donc ici un double processus d'échange des idées. D'une part, les préoccupations en faveur de la *wilderness* ont été développées selon une logique *top-down*[75] dans laquelle, le *top* correspond au petit groupe de structures citées ci-dessus, et le *down* fait ici référence aux acteurs locaux qui se sont saisis de

[75] *Top-Down :* correspondant à un mouvement descendant de l'information, porté par des acteurs influents.

ces questions. D'autre part, une logique *bottom-up*[76] s'observe, puisque les acteurs locaux et nationaux (*bottom),* via leurs représentations, développent des concepts de substitutions à la notion de *wilderness* et expérimentent des stratégies d'action qui intègrent peu à peu les discussions au niveau des grandes organisations européennes (*top)*. L'intérêt de ce mode de diffusion des idées est qu'il permet de s'appuyer sur des informations et projets correspondant aux parties prenantes et aux spécificités des sites. Cependant, cela se traduit également par des difficultés de transpositions des modèles développés (Chamaret 2007).

En dépit de ces logiques d'échanges d'idées et de concept, la nébuleuse des motifs mobilisés par les acteurs, la diversité des contextes dans lesquels s'inscrivent leurs actions ainsi que l'absence de réseau d'échange organisé, permet de conclure qu'il n'y a pas un mouvement en faveur de la *wilderness* clairement structuré en Europe.

Après avoir étudié les conditions de l'émergence d'une mosaïque de mouvements d'acteurs en faveur de la *wilderness* européenne, il convient de s'intéresser aux facteurs spatiaux et contextuels expliquant la répartition des aires de nature sauvage en UE.

[76] *Bottom-up :* induit par un mouvement ascendant de diffusion des idées, des acteurs locaux vers les acteurs européens.

Chapitre 5- Reste-t-il des espaces pour la wilderness en Europe ?

"Nous n'avons pas de wilderness. Nous sommes tissés de wilderness – et celle-ci est toujours historicisée, anthropisée."

Baptiste Morizot, *Les diplomates*, 2016

Introduction

La *wilderness* est souvent envisagée selon une perspective spatiale, cette dernière servant de base aux critères de définition sur lesquels s'appuient de nombreux auteurs (WRI 2010; Wild Europe 2012; Carver 2016). Le *wilderness register* considère en effet qu'un espace de *wilderness* peut être identifié s'il couvre une superficie d'au moins 3000 hectares et s'il dispose de caractères de naturalité (Carver 2016). En s'appuyant sur ces critères, identifier des espaces de nature sauvage en Europe ne semble pas chose aisée, dans la mesure où la plupart des milieux ont été soumis à des modifications humaines au cours de l'histoire ou bien connaissent des densités de population élevées. Par ailleurs, l'absence de définition commune complique le travail des acteurs qui chercheraient à établir des critères précis permettant d'avoir une vision d'ensemble, à l'échelle de l'Europe des espaces pouvant être envisagés comme de la *wilderness.* L'enjeu s'avère important, car la délimitation de zones de *wilderness* pourrait permettre d'assurer une meilleure reconnaissance et prise en charge de ces espaces, et éventuellement le développement de politiques adaptées. Le zonage des espaces de *wilderness* suppose nécessairement de recourir à l'outil cartographique. Depuis la fin des années 1980 des travaux de recherches ont été menés pour établir des méthodologies permettant de cartographier les zones de *wilderness* dans différentes régions du monde (Carver et Fritz 2016; Carver et Tin 2013). L'adoption de la résolution du Parlement européen a, quant à elle, impulsé des recherches relatives à la définition cartographique des espaces susceptibles de répondre aux critères de *wilderness* en Europe.

Loin de se limiter à une simple caractérisation spatiale, la question de la délimitation des espaces de *wilderness* suppose de s'intéresser aux critères écologiques et représentations que les acteurs mobilisent pour tenter d'identifier les zones les plus intéressantes. Ce chapitre a donc pour objectif de se demander quelles sont les caractéristiques théoriques et effectives du sauvage européen et les espaces disponibles pour la *wilderness* en Europe. Dans un premier temps, il sera question d'étudier les facteurs contextuels permettant le développement de zone de nature sauvage. Dans un deuxième temps, ce chapitre analysera la répartition des zones de potentielle *wilderness* en Europe en s'intéressant tout d'abord aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent avant d'aborder les méthodes et initiatives de cartographie et les localisations envisagées. Enfin, il sera question d'étudier les types de milieux naturels associés par les acteurs à des espaces de *wilderness.*

Clés de lecture du chapitre 5 :

Objectif :

- Comprendre les facteurs de la répartition spatiale des zones de *wilderness* en Europe.
- Analyser les méthodes d'identifications et de représentation de ces espaces.
- Évaluer quels sont les espaces potentiels de *wilderness* en Europe.

Questionnements :

- Quels sont les facteurs contextuels qui justifient la répartition de la *wilderness* en Europe où les fortes densités de population laissent vraisemblablement peu de place pour la nature sauvage ?
- Comment sont identifiées et relevées les zones de potentielles *wilderness* en Europe et où se situent-elles ?
- Quelles représentations ont les acteurs des espaces de nature sauvage en Europe ?

1. L'organisation spatiale européenne comme déterminant de la répartition des aires de wilderness

La prise en compte de la *wilderness* en Europe a été favorisée par l'évolution du contexte politique et territorial de l'UE depuis la seconde moitié du XXe siècle. Le développement d'aires de *wilderness* est conditionné par plusieurs facteurs. Les principaux sont la disponibilité d'espaces naturels, et la qualité écologique des milieux. Ces deux critères sont influencés par l'organisation spatiale des territoires qui résulte à la fois de facteurs biogéographiques et du niveau de pressions anthropiques. À travers l'Europe, les conditions écologiques et spatiales sont très différentes, ce qui se traduit par des possibilités inégales de développement d'espaces de nature sauvage.

1.1. Le rôle de l'évolution des usages et des paysages européens dans la création d'opportunités pour la nature sauvage

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, s'opère en Europe une mutation profonde des usages de la nature et paysages, contribuant à modifier les effets des activités anthropiques sur les milieux naturels. Deux principaux phénomènes, favorables à la protection de la wilderness européenne peuvent ainsi être identifiés. Tout d'abord, l'effondrement du 'Bloc de l'Est' a profondément bouleversé l'organisation territoriale et les paysages de ces pays. Alors que le modèle socialiste avait favorisé un démantèlement des grands domaines privés au profit de la collectivisation des terres (Depraz 2005), le changement de régime politique a inversé le phénomène en encourageant une privatisation de ces espaces (Bignebat et Latruffe 2011). Les

nouvelles configurations territoriales qui en résultent peuvent créer des opportunités de développement d'une certaine naturalité en interdisant l'exploitation forestière. Certains propriétaires contribuent notamment à l'expansion forestière par l'acquisition de champs interstitiels dans l'optique de se créer un capital (Depraz 2005). Le changement de régime politique a également créé une opportunité pour repenser les politiques de protection de l'environnement dans les pays d'Europe de l'Est, qui sous le régime soviétique privilégiaient le productivisme (Tickle et Clarke 2000). L'intégration au sein de l'UE de ces pays dans les années 2000, les encourage à avoir recours aux dispositifs de conservation de la nature européens. Comme le souligne Barthod (2010) "*certains pays d'Europe centrale et orientale ont d'ailleurs mis en avant la priorité donnée à préserver les dernières zones de nature vierge en Europe pour réclamer une révision des directives "Habitats, faune, flore" et "Oiseaux", préexistante à leur adhésion à l'Union européenne".* Selon l'auteur, il s'agit pour ces pays de faire notamment reconnaitre la qualité de leur patrimoine naturel, caractérisé par des zones de nature sauvage menacées par le développement économique.

Le contexte historique de séparation entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest a également participé au développement de milieux naturels intéressants à l'emplacement de l'ancien "rideau de fer" dans les pays d'Europe de l'Est. Cette séparation entre bloc de l'Ouest et de l'Est – qui a empêché la circulation des populations humaines – a permis pendant 40 ans le retour de processus naturels sur plus de 12 500 km entre la mer de Barents et jusqu'à la mer Noire, en passant par l'Europe centrale (figure 37) (Frobel *et al.* 2012). L'absence d'agriculture conventionnelle et le faible impact anthropique qu'ont connu ces espaces ont permis de maintenir et de connecter une variété d'habitats (Marschall, Müller, et Gather 2012). Bien avant la chute du mur, des naturalistes ont relevé l'intérêt écologique de cet espace, devenu une zone transfrontalière de nature non perturbée par les activités humaines (Eckert 2019). La chute du rideau de fer en 1989 a laissé libre cours au développement d'un projet de coopération européenne de protection de ces milieux. Dans les années 1990, des associations environnementales allemandes se réunissent autour du projet de développement d'une "*Green Belt"*, dans l'optique de constituer la "*dorsale écologique de l'Europe Centrale*" (Eckert 2019). L'initiative connecte 24 pays européens au sein d'un projet porté par *l'European Green Belt Initiative* créée en 2003 (European Green Belt 2018b) (annexe XII).Cette "*ceinture verte"* européenne est particulièrement intéressante d'un point de vue écologique puisqu'elle abrite des habitats et espèces représentatifs de la plupart des régions biogéographiques d'Europe (European

Green Belt 2018a). Ce projet, encouragé par l'UICN (Touteleurope 2019) vise à devenir le premier exemple de réseau écologique transfrontalier paneuropéen.



Figure 37, Localisation de "European Green Belt" (source : https://www.europeangreenbelt.org/)

Le second changement d'usage qui crée une opportunité inédite pour la *wilderness* en Europe est la modification des activités économiques et le recul des terres agricoles. Depuis les années 1960, l'Europe est confrontée à un phénomène de déprise agricole : pendant la période 1961-2010 la population rurale a diminué de 17% (Navarro et Pereira 2012). Ce déclin résulte à la fois de la modification du paysage socio-économique et de l'intensification et de la mécanisation de l'agriculture (Lasanta *et al.* 2017; Ustaoglu et Collier 2018). Ce processus continu à s'intensifier puisque d'après la Commission européenne, sur la période 2015-2030, 11% des surfaces agricoles européennes – soit 20 millions d'hectares – risquent d'être délaissées (Perpinat Castillo *et al.* 2018). L'abandon de ces espaces ne se fait pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire européen. D'après la Commission, les états les plus concernés seraient le Royaume-Uni, le sud de la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne, qui concentreraient 70% des pertes européennes (Perpinat Castillo *et al.* 2018) (figure 38).

La déprise rurale est généralement perçue négativement du point de vue d'une société marquée par de forts héritages agraires. Elle est associée à une perte économique, un changement d'usage

et de mode de vie ainsi que la perte de certaines espèces associées aux pratiques agricoles. En revanche, du point de vue de l'écologie ou de certains objectifs climatiques tels que la séquestration du carbone par exemple, elle peut constituer une véritable opportunité (Carver 2019).

Pour certains auteurs, l'abandon de terres agricoles permet de favoriser le retour de processus naturels soit à travers le développement de successions végétales entraînant l'évolution des milieux, et des paysages (Ustaoglu et Collier 2018 ; Carver 2019), soit *via* des pratiques de rewilding qu'elles soient actives ou passives (Carver 2019 ; Navarro et Pereira 2012; Ceauşu *et al.* 2015).

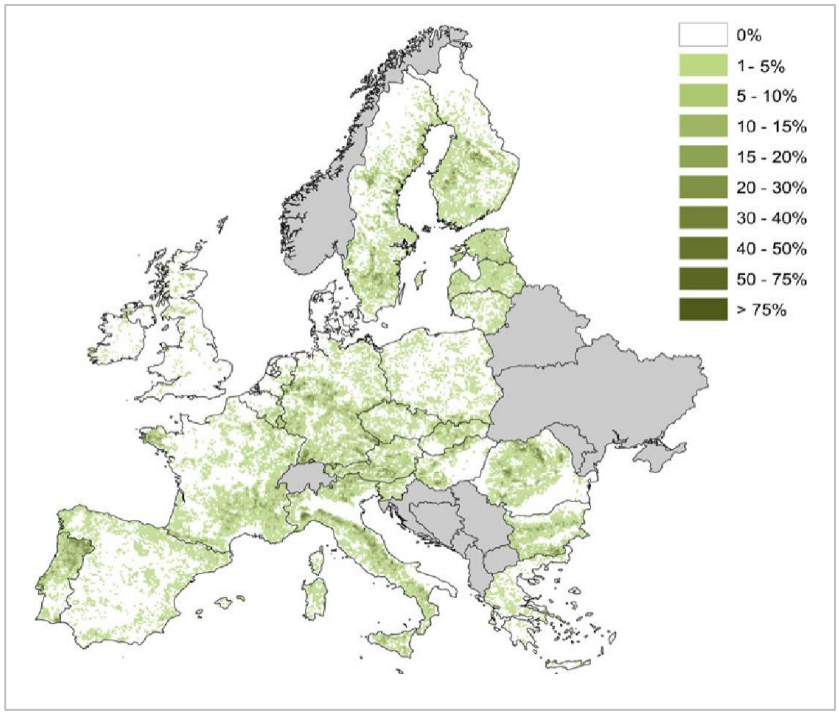


Figure 38, Localisation des principales zones de déprises agricole et de rewilding en Europe (source : Navarro et Pereira 2012, p.11)

Les changements d'usages et les évolutions paysagères qui ont eu lieu en Europe depuis la seconde moitié du XXe siècle entraînent une reconfiguration de l'organisation spatiale et de la nature de l'occupation des sols. Bien que ces phénomènes créent une opportunité sans précédent pour la *wilderness*, les conditions écologiques ne sont pas homogènes à travers l'Europe, ce qui contraint la répartition des espaces de nature sauvage.

1.2. Disparités territoriales comme déterminant de l'organisation spatiale du sauvage européen

La résolution du Parlement européen relative à la wilderness "*invite la Commission à définir les zones de nature vierge"*. Elle enjoint également à ses États membres de "*développer les zones de nature vierge*" (European Parliament 2009), supposant ainsi que la wilderness peut s'inscrire dans l'espace territorial de l'Union européenne. Les *invitations* ou le *"soutien*" (art. 25), exprimé dans le texte, constituent autant de recommandations de travail pour établir des zones de *wilderness* en considérant "*les défis imminents comme le changement climatique, l'exploitation forestière illégale et l'augmentation de la demande de matières premières*" (art 16) (European Parliament 2009). Si les notions de diversité biologique ou de biodiversité sont présentes dans le texte, il est peu fait mention de l'un des défis majeurs pour l'identification de ces zones de *wilderness*, c'est-à-dire la grande diversité de contextes écologiques et géographiques qui existent au sein de l'UE.

1.2.1. L'Europe, un espace aux contextes territoriaux variés

Les productions cartographiques de l'Agence Européenne de l'Environnement (ETC/BD 2006) subdivisent l'Europe en neuf régions biogéographiques (annexe XIV), abritant une grande variété d'espèces (plus de 1000) et d'habitats hétérogènes (200 types ont été répertoriés) (Union européenne 2010). La répartition de ces habitats résulte directement des conditions climatiques, pédologiques, géographiques, et des modalités d'usage des milieux par les sociétés humaines. En termes d'occupation des sols,[77] cette répartition se traduit par des différences de proportion de milieux naturels ou semi-naturels[78]. Sur le continent européen, ces milieux naturels et semi-naturels ont été particulièrement transformés par une anthropisation ancienne (Fritz 2001; Lévy 2011). Plus spécifiquement l'Europe se caractérise par des densités de population importantes en regroupant 9,6% de la population mondiale (Statista 2019) – en 2018, l'UE comptait 108,8

[77] Les données d'occupation du sol sont issues de la base de données européenne Corine Land Cover. Il s'agit d'un inventaire de biophysique de l'occupation des sols découpés en 44 classes, elle permet de cartographier des unités homogènes d'une surface minimale de 25ha (Copernicus 2020).

78 Les milieux naturels et semi-naturels sont considérés comme des espaces caractérisés par des conditions écologiques homogènes, ainsi que par la végétation et la faune qu'ils abritent. La distinction entre naturel et semi-naturel est régie par la trajectoire historique de l'habitat considéré, à savoir, si ce dernier a été soumis à des activités humaines (agricoles, ou sylvicoles) ayant entrainé l'introduction de plantes étrangères (Ost, *et al.* 2019).

habs/km² (Eurostat 2021a). Le territoire est ainsi marqué par un fort taux d'artificialisation[79] des écosystèmes de 4,2% en 2015 – mais dépassent les 5% dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest – (Insee 2020), et la même année près de 1,13 million de km² (soit 28% de la surface de l'UE) étaient considérés comme fortement fragmentés (EEA 2019). Ces phénomènes résultent de l'homogénéisation du type d'occupation des sols – notamment des zones agricoles – et une réduction de la part des milieux naturels induits par l'expansion des zones urbanisées.

Toutefois, ces impacts ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire de l'UE. Comme le montrent les cartes de l'annexe XVI, il y a un gradient de l'empreinte anthropique sur les milieux européens. La région la plus touchée est l'Europe de l'Ouest, qui regroupe les pays aux densités de population les plus élevées d'UE, et plus particulièrement le Royaume-Uni et les États du Benelux. Ceux-ci font partie de la dorsale européenne qui se caractérise par une concentration d'activités humaines. Plus on s'en éloigne de cet espace, plus les densités de population sont faibles (Dumont 2010) et les impacts anthropiques diminuent. L'Ouest et le Sud de l'Europe ont particulièrement été transformés par les activités humaines, et présentent des taux moyens d'artificialisation élevés (figure 39) (respectivement 10,75% et 9,17% en moyenne). L'Europe du Nord, tout comme les milieux montagnards d'Europe Centrale et du Sud, sont pour leur part, les régions les moins transformées par les activités humaines. Ainsi, de par leur plus faible degré d'anthropisation, les territoires de montagne peuvent être envisagés comme des réservoirs de *wilderness* potentiels sur le continent.

La proportion d'habitats naturels ou semi-naturels en Europe est donc très variable en fonction de la zone géographique considérée. Ces milieux sont surtout représentés en Europe du Nord, une région de l'Europe constituée en moyenne à 56,18% de milieux aquatiques, humides

[79] L'artificialisation désigne les pertes de qualités subies par un milieu naturel ou semi-naturel du fait de l'expansion d'activités anthropiques. Le taux d'artificialisation correspond à la part des surfaces artificialisées dans la surface totale d'un territoire (MTES 2019a).

et semi-naturels, contre 43,45% en Europe du Sud, 38,11% pour les pays de l'Est et enfin 36,23% dans les états de l'Ouest (EEA 2021) (figure 39).

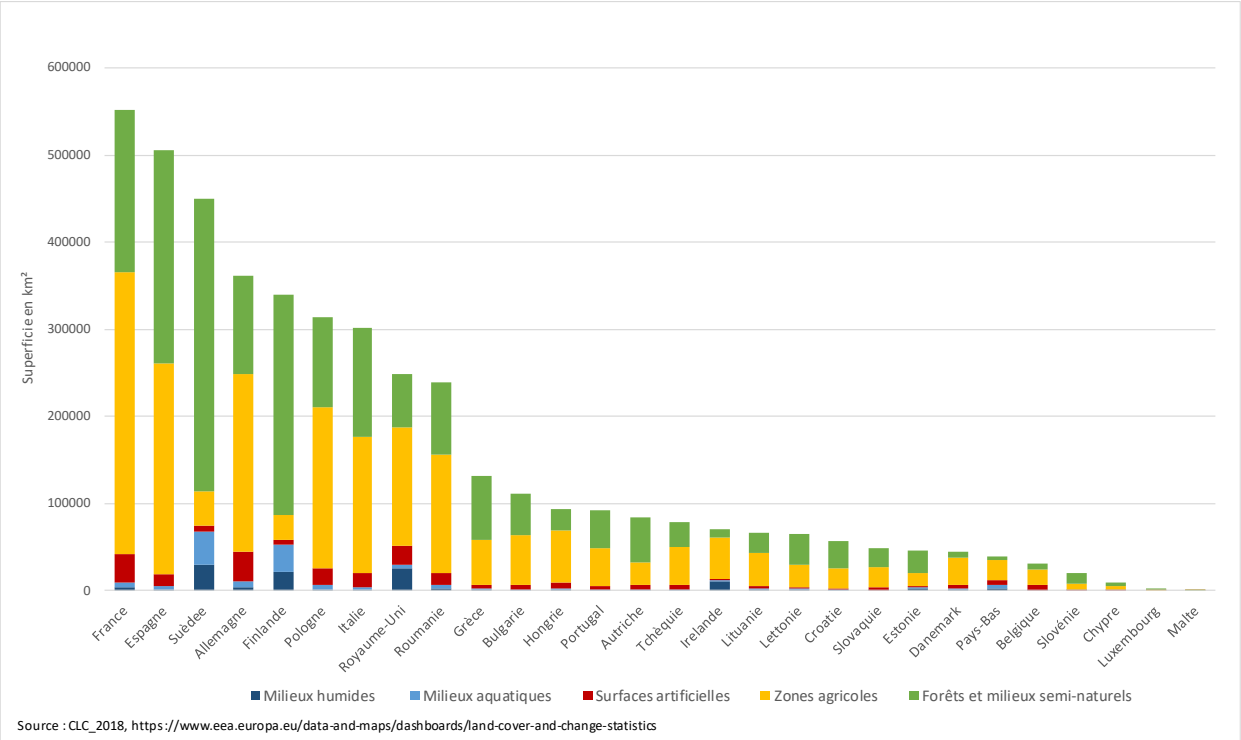


Figure 39 Type d'occupation du sol par pays.

Cette organisation a des effets sur la distribution de la faune, les grands carnivores sont ainsi présents – à des degrés variables – dans tous les pays européens à l'exception du Royaume-Uni et du Benelux[80], et sont principalement répartis en Europe du Nord et de l'Est (annexe XV).

La répartition des milieux naturels est influencée par de nombreux facteurs et l'organisation spatiale qui en découle se traduit par une grande diversité des conditions écologiques en Europe. Les trois terrains étudiés dans le cadre de cette thèse illustrent ces différences qui induisent une grande variabilité du niveau de sauvage qu'il est possible de rencontrer dans les pays considérés, mais également en termes de condition de gestion et d'acceptation de tels espaces.

[80] Belgique, Luxembourg, Pays-Bas

1.2.2. Des terrains d'étude inégalement anthropisés

Il est ici question de présenter plus précisément les grandes tendances qui justifient dans les trois pays étudiés, des différences de répartition et de potentiel de sauvage. Tout d'abord, Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France présentent des densités de population très inégales, ne laissant ainsi pas les mêmes possibilités de développement d'espaces de *wilderness*. Cela se traduit notamment par des inégalités dans les niveaux d'artificialisation des pays et en termes de part de milieux semi-naturels (Tableau 18).

- Les Pays-Bas se caractérisent par une surface relativement petite et un taux d'artificialisation très élevé par rapport à la moyenne européenne (60% des surfaces sont consacrés à l'agriculture, tandis que 30% de l'espace est occupé par des infrastructures humaines) (Mohren et Vodde 2006). Dès le XIIe siècle, des polders[81] ont été créés pour augmenter les surfaces arables (Koohafkan 2010)[82].
- Le Royaume-Uni est également caractérisé par de fortes pressions anthropiques et une densité de population élevée. Le territoire a particulièrement été marqué par des dynamiques de déforestation qui ont profondément marqué les écosystèmes du pays. À titre d'exemple, les surfaces forestières y ont décliné jusqu'aux années 1990[83]. En 2020, seuls 13% (Tableau 18) de la surface du pays sont couverts de forêts, contre une moyenne de 34% dans les pays de l'UE. Les surfaces d'espaces ouverts comme les prairies ont également été réduites par l'expansion de l'agriculture, et ont reculé de 97% entre 1932 et 1984 (Ridding, *et al.*, 2015). Au milieu des années 1980, seulement 3% des prairies n'avaient pas été transformées par l'agriculture (Fuller 1987).
- En France, les surfaces forestières ont diminué jusqu'au XIXe siècle, période à laquelle des campagnes de reboisement ont été mises en place, inversant la tendance. Durant les trente dernières années, le couvert forestier français a ainsi progressé de 0,7% par an (IGN 2019)[84]. Les activités humaines ont contribué à façonner la répartition des types d'habitats naturels et plus globalement de la biodiversité, dans

[81] Un polder est un "*espace clos, conquis sur les eaux au moyen d'endiguements, puis asséché par le drainage à des fins traditionnellement* agricoles"(Goeldner-Gianella et Verger 2009).

[82] Les surfaces ainsi conquissent sur l'espace marin représentent aujourd'hui environ 7 000 km² (Gueben-Veniere et Goeldner-Gianella 2010), ce qui correspond à environ 16% du territoire national.

[83] Au début du XXe siècle, le taux de boisement était de 5% en Angleterre (Rochel 2008).

[84] En 1830, en France, les surfaces forestières couvraient entre 8,9 et 9,5 millions d'hectares, contre 16,8 millions en 2016 (IGN 2019).

les trois pays étudiés. Les différents niveaux de pression anthropiques (agriculture, développement industriel, urbanisation) en fonction du pays considéré ainsi que les contextes écologiques variés expliquent les différences en termes d'occupation des sols (annexe XVI). Ainsi, la France dispose d'une plus grande diversité d'habitats naturels et semi-naturels (figure 39), et regroupe 81% des écosystèmes européens (ONB et AFB 2018) notamment parce que le territoire est composé de quatre régions biogéographiques à la différence du Royaume-Uni et des Pays-Bas qui ne présentent qu'un seul type de biorégion (annexe XIV).

La différence d'organisation spatiale des écosystèmes entre les trois pays se traduit par une inégale répartition des espèces. La France et le Royaume-Uni présentent un fort potentiel de biodiversité avec une abondance moyenne de nombre d'espèces allant jusqu'à 71% contre 31% maximum aux Pays-Bas (annexe XVII).

	Royaume-Uni	France	Pays-Bas
Densité de population (2018)	273.8	105.6	504
Superficie (km²)	249 000	633 000	41 526
Surface artificialisée en % de la superficie du pays (2018)	6,5	5,4	12,1
Surfaces forestières et semi-naturel (km²)	60 390	186 288	4 294
Part de surfaces forestière et semi-naturelle par pays	24%	29%	10%
Taux de couvert forestier (2017)	13%	31%	11%

Tableau 18, Comparaison des différentes caractéristiques propres aux terrains étudiés (sources : Eurostat 2021a; Europa 2016; MTES 2019b; EEA 2021; Eurostat 2021b) (réalisation : A. Locquet, 2020)

Par ailleurs, les pressions anthropiques ont conduit à l'érosion de la nature sauvage et plus généralement de la biodiversité dans les trois pays étudiés. Au Royaume-Uni, un rapport publié en 2016 par la *Royal Society for the Protection of Birds* montre que, depuis les années 1970, 56 % des espèces surveillées ont décliné (Hayhow *et al.* 2016). À titre d'exemple les trois pays ont vu reculer, voire disparaître, leur population de prédateurs. Ces espèces sont couramment associées à la *wilderness* (Trouwborst 2014), d'une part car l'urbanisation et l'agriculture intensive les ont peu à peu repoussées dans les derniers espaces utilisés de manière

moins intensive par les sociétés humaines[85], et d'autre part parce que leur présence traduit l'existence de chaînes trophiques relativement complètes. Sur l'ensemble des trois pays étudiés, seule la France présente des populations de loups, de lynx et d'ours (annexe XII)[86].

Ainsi, les trois espaces d'étude retenus dans le cadre de cette thèse ont tous été soumis à des pressions anthropiques importantes. À première vue, ce ne sont donc pas des territoires particulièrement propices au développement d'aires de *wilderness.* Pourtant, ce sont dans ces pays qu'émergent des initiatives en faveur de la nature sauvage. L'intérêt est donc ici de voir comment de telles actions peuvent être développées, et quelles formes elles prennent. Les trois pays présentent des conditions de sauvage très différentes ce qui contraint les types de projets possibles. La France se distingue par la variété des milieux naturels qui la composent et par la présence d'une faune emblématique. À l'inverse, les Pays-Bas sont remarquables pour les faibles possibilités de développement d'actions en faveur de la nature sauvage. Comme l'indique un acteur néerlandais, "*aux Pays-Bas, la nature est un timbre-poste*[87]*"* (I-R-TNF). En s'appuyant sur le principe de continuum de *wilderness* en Europe basée sur l'intensité de l'anthropisation, il serait possible de dégager un gradient entre les trois terrains étudiés. Ainsi, les Pays-Bas pourraient être considérés comme la zone d'étude la plus anthropisée alors que la France serait la plus "sauvage", le Royaume-Uni aurait pour sa part une position intermédiaire.

L'intensité de l'anthropisation est un critère qui est largement utilisé pour identifier les espaces potentiels de *wilderness* en Europe, il est notamment particulièrement mobilisé dans les travaux de cartographie présentés dans la partie qui suit.

[85] Bien que depuis quelques années certains prédateurs montrent leur capacité d'adaptation et s'intègrent dans des territoires anthropisés (Lescureux et Linnell 2010).

[86] Le Royaume-Uni a très tôt vu disparaitre les populations de grands prédateurs (au XVIIe siècle pour le loup et depuis plus de 1500 ans dans les cas de l'ours et du lynx (Brown, *et al.*, 2011; Duffey 1990; Wilson 2004)). Le loup avait également disparu aux Pays-Bas, mais depuis 2013 quelques individus sont observés (Drenthen 2015), en revanche il n'y a pas d'ours ou de lynx. En France, les populations de prédateurs ont beaucoup décliné au début du XXe siècle, le loup avait totalement disparu du territoire en 1951 avant de revenir depuis l'Italie en 1990 (Benhammou 2007). Le lynx pour sa part à disparue en 1910 avant d'être réintroduit dans les années 1980 (FERUS 2021). Quant à l''ours, il n'a jamais disparu en France, mais sa population a vu sa répartition évoluer jusqu'à n'être plus présente que dans les Pyrénées depuis le XIXe siècle (Benhammou 2007).

[87] Traduit de l'anglais : "*in Netherland nature is a post stamp*".

2. Identification et cartographie de la wilderness européenne

L'identification des zones de *wilderness* apparaît comme une dimension prégnante dès les premiers débats sur le sujet. A.Leopold mesurait la *wilderness* par le temps qu'il faut pour qu'un randonneur, sac au dos, puisse la parcourir en liberté (pendant plus de deux semaines, selon lui) (Larrère 1997). Depuis, les possibilités offertes par la mobilisation des Systèmes d'Information Géographiques (SIG), croisant des données variées, ont fortement renforcé la capacité des chercheurs à délimiter précisément ces zones. En s'appuyant sur ces technologies, des travaux ont été menés en Europe dans l'optique d'identifier les zones *wilderness* à l'aide de méthodes multicritères. Il est ici question d'étudier ces approches, ainsi que les critères de délimitation des aires des *wilderness* en Europe.

2.1. La cartographie comme méthode de délimitation de zones de wilderness

L'adoption de la résolution européenne en 2009 puis la conférence de Prague ont rendu nécessaire l'élaboration d'une cartographie à l'échelle de l'Europe afin d'identifier les zones potentielles de *wilderness.* Une première ébauche a été réalisée pour la conférence de Prague (Carver 2016). Des travaux ultérieurs ont ensuite été effectués afin de produire le *Wilderness register and indicator for Europe,* présenté en 2013 au *10th World Wilderness* Congress, l'objectif étant de proposer des indicateurs pour identifier les zones de *wilderness* en Europe. Ces travaux, tout comme la cartographie des zones de *wilderness,* ont été menés par le *Wildland Research Institute (WRI)*[88]. Pour réaliser la cartographie à l'échelle de l'UE, les chercheurs du WRI se sont appuyés sur les méthodes déjà utilisées dans le monde, et notamment celles développées en Australie, ainsi que sur le principe de *continuum de wilderness* (Carver 2016; Carver et Fritz 2016).

Ce travail a été développé en se basant sur une approche multicritère (figure 40) principalement construite en fonction du degré d'anthropisation, déterminé à l'aide des paramètres ci-dessous :

- La naturalité, déterminée à l'aide des bases de données d'occupation du sol (Corine Land Cover), de potentiel de végétation[89], de pressions de pâturage, et de distances par rapport

[88] Pour cela le document s'appuie sur les informations de la *Common Database on Designated Areas* et la World Database and Protected Areas (qui répertorie les zones protégées respectivement dans les pays de l'UE et du monde), mais aussi sur les données issues de Natura 2000 de même que celles disponibles nationalement (Kuiters *et al.* 2013) (annexe II).

[89] Les cartes de végétation potentielle représentent le type de végétation qu'il devrait y avoir dans un espace donné, dans le contexte climatique actuel en l'absence de toute interférence humaine (Bohn, Zazanashvili, et

à toute infrastructure (Carver 2016). Dans certaines méthodologies, ce critère est également dépendant de la naturalité biophysique, qui caractérise le niveau d'intégrité écologique des milieux. Certaines méthodes cartographiques ont également recours au degré d'*hemeroby*, un indice d'artificialisation du sol qui permet de mesurer l'impact des interventions humaines sur les écosystèmes[90] (Guetté 2018 ; Plutzar *et al.* 2016)

- L'absence de développement, caractérisé en fonction de (Carver *et al.* 2012; Fritz, Carver, et See 2000; Plutzar *et al.* 2016) :
 - L'éloignement aux infrastructures, qui s'appuie sur la distance par rapport aux habitations humaines, évaluées à partir des données d'urbanisme et de pollution lumineuses
 - L'éloignement par rapport aux réseaux de transports (routes, chemin de fer, ou encore routes fluviales), généralement évalué par rapport aux densités et temps de trafics.

Outre la cartographie produite à l'échelle européenne, plusieurs cartes ont également été développées à l'échelle nationale en utilisant des méthodes similaires, notamment en Écosse, au Royaume-Uni, en Autriche, en Islande et à l'échelle locale en Roumanie (Carver *et al.* 2012 ; Fritz, Carver, et See 2000 ; Plutzar *et al.* 2016; Măntoiu *et al.* 2016 ; Ólafsdóttir, Sæþórsdóttir, et Runnström 2016 ; Guetté 2018). Plus récemment, en France, des recherches ont été menées par Guetté (2018) dans l'optique de cartographier l'ensemble du territoire.

Les méthodes utilisées pour établir ces cartographies, majoritairement conditionnées par la disponibilité et la qualité des données utilisées, présentent un certain nombre de limites. D'un point de vue méthodologique, ces cartographies s'appuient surtout sur les traces d'anthropisation et leurs intensités comme facteur discriminant. Les informations portant sur l'intégrité écologique des milieux représentés, dont la prise en compte est certainement limitée par la disponibilité des données SIG, sont relativement peu mobilisées. La plupart des travaux s'appuient sur la base de données d'occupation du sol Corine Land Cover. Celle-ci ne permet cependant pas de juger de la qualité d'un milieu ni du niveau de perturbation auquel il a été soumis. Les données d'occupation du sol ne donnent pas non plus d'informations quant à l'ancienneté de l'état écologique répertorié (Guetté 2018), il est donc difficile de savoir si le

Nakhutsrishvili 2007). L'utilisation des cartes de végétation potentielle renvoie à la géographie d'Ozenda et à la notion de climax, fondée sur une vision très fixiste des écosystèmes (Ducruc 1989).

[90] Dans le cadre de ses travaux Guetté (2018), a calculé le degré d'*hemeroby* en réalisant une classification des milieux en fonction du niveau d'impact humain auquel ils avaient été soumis.

milieu analysé s'inscrit dans une continuité temporelle, c'est-à-dire s'il est peu soumis aux activités humaines depuis une longue période. Ces données sont parfois confrontées aux données de végétation potentielle qui représentent la végétation censée exister dans les conditions climatiques actuelles, mais sans l'intervention humaine. Ces informations, qui s'appuient sur une vision très fixiste, sont pourtant largement débattues. C'est notamment le cas de la notion de climax remise en cause au regard des processus naturels et cycles de perturbations qu'il est possible d'observer dans les espaces exempt de toute intervention humaine (Zummo 2016). Le recours aux données de végétations potentielles interroge également sur le type de milieu considéré comme état de référence et représentatif de la *wilderness* (cette question sera discutée dans la partie 3 de ce chapitre). De plus, il manque des données relatives à la gestion des milieux naturels et notamment des forêts. De telles informations ne sont pas disponibles à l'échelle européenne, de ce fait les milieux forestiers sont cartographiés sans prendre en compte les activités sylvicoles passées (Carver 2016).

Par ailleurs, la fonctionnalité écologique des milieux est peu prise en compte : en témoigne l'absence de données relatives à la présence ou à l'absence d'espèces clés de voûte pouvant contribuer à façonner l'habitat considéré. Les données exploitées par les différentes méthodes présentées sont à l'inverse centrées sur la végétation et les éléments anthropiques plus que sur le rôle joué par la faune, ce qui souligne que l'appréciation de la qualité des espaces de *wilderness* potentiels en Europe se fait via une entrée 'habitat' plutôt que par une entrée 'espèces'. De plus, les bases de données ici évoquées n'intègrent pas les découpages du parcellaire, et donc les superficies des ensembles considérés, ce qui est paradoxal étant donné que la notion de surface est particulièrement évoquée dans les débats relatifs à la définition des zones de *wilderness* comme le montrent les travaux de Wild Europe (2012) ; Carver (2016).

Les biais présentés dans le paragraphe précédent sont surtout induits par des limites techniques plus que méthodologiques. Un travail cartographique à l'échelle de l'Europe s'avère en effet relativement complexe, car les données disponibles ne sont pas forcément homogènes, quand elles ne sont pas simplement indisponibles pour certaines régions. Pour obtenir une cartographie plus précise quant à la répartition des aides de *wilderness* il faudrait à titre d'exemple pouvoir prendre en compte davantage :

- les caractéristiques écologiques des milieux (intégrité fonctionnelle et écologique des milieux, espèces clés de voûte ou indicatrice, connectivités entre les milieux),

- les activités d'exploitation sur l'ensemble des milieux naturels et leur degré d'intensité (y compris en forêt), notamment les niveaux de fréquentation des espaces à des fins de loisirs,
- l'organisation foncière et parcellaire, qui permettrait de déterminer si des aires de *wilderness* peuvent être constituées, et de quantifier les surfaces disponibles.

Il faudrait également, dans le cadre d'une cartographie à l'échelle de l'Europe pouvoir s'appuyer sur des bases de données construites de manière homogène. Ces propositions ne constituent que des préconisations hypothétiques étant donné que l'établissement de telles cartographies est, comme nous l'avons vu, conditionné par la disponibilité et la qualité des données. Enfin, pour plus de précisions il faudrait pouvoir développer des cartes aux échelles nationales pour avoir une lecture plus fine. C'est notamment le projet développé à partir des travaux de A.Guetté avec le soutien du groupe de travail français UICN *wilderness* et nature férale qui cherchent à établir une carte de la naturalité en France.

En dépit de ces limites identifiées, les travaux proposés par le *WQI* peuvent contribuer à la prise de décisions de la part des acteurs pour agir en faveur des aires de *wilderness* (figure 40) et constituent ainsi une base de travail et de réflexion.

2.2. Les marges comme principal horizon pour une wilderness européenne

Les travaux de recherche cartographique présentés précédemment ont abouti à l'élaboration du *Wilderness Quality Index* (WQI), réalisé par le *Wildland Research Institute* et l'Agence européenne de l'environnement. Le WQI a pour objectif de faire ressortir des zones potentielles de natures les plus sauvages en Europe (figure 40).

L'analyse de cette carte présentant les potentiels de *wilderness* permet de repérer tout d'abord un gradient latitudinal : la Scandinavie offre ainsi les plus grands espaces répondant aux critères utilisés pour réaliser la carte (type d'occupation du sol, distance aux infrastructures humaines). Ensuite, un gradient altitudinal montre que la proportion d'espaces sauvages s'avère plus forte dans les zones montagneuses à l'exception des grandes vallées intramontagnardes les plus anthropisées (Carver 2016). En dehors de ces extrêmes, il y a relativement peu de grandes surfaces répondant aux critères du WQI en Europe. Il s'agirait surtout d'espaces relictuels très fragmentés, relativement éloignés de la définition spatiale des zones de *wilderness* présentée dans le chapitre 1.

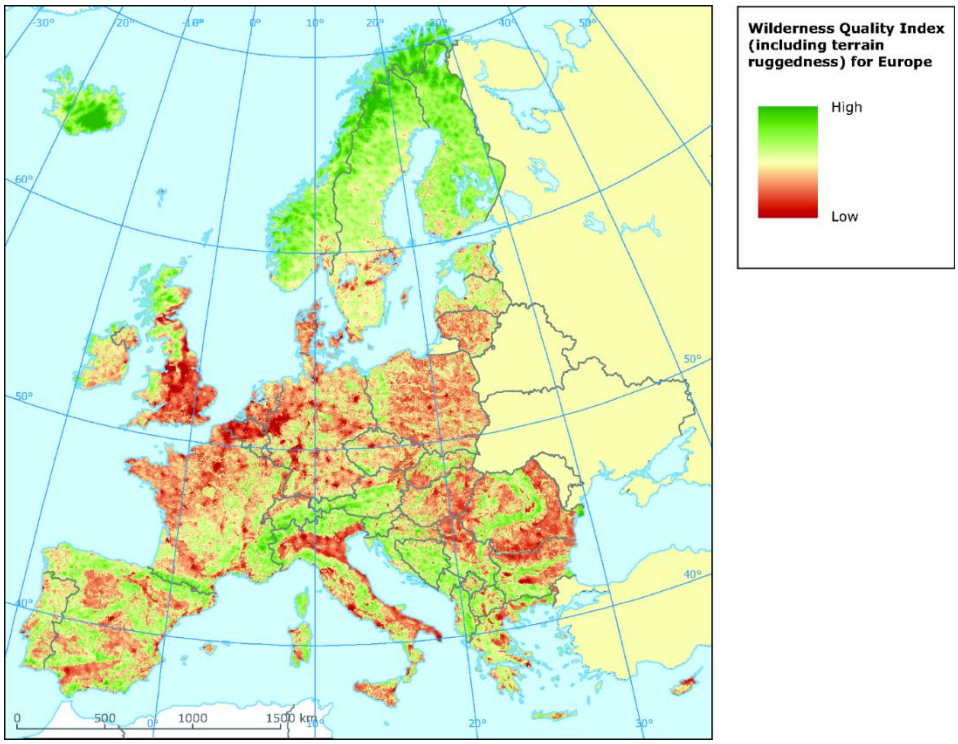


Figure 40 Carte des zones potentielles de wilderness en Europe produite par le *Wildland Research Institute* (Université de Leeds, Angleterre), EEA, 2011, (source : https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/wilderness-quality-index/wilderness-quality-index-including-terrain)

Ce sont donc les espaces reculés, dans les zones de marges, qui présentent un plus grand potentiel pour la *wilderness*. Les marges en géographie sont un objet d'étude généralement considéré dans le cadre de l'analyse de l'organisation spatiale. Ce concept est souvent associé à l'idée d'extrême, de vide ou de désert, il désigne les espaces "*laissés pour compte*" et interroge le "*rapport à la norme*" (Prost 2004; Sajaloli et Grésillon 2018). Selon Depraz (2017), les marges sont les "*territoires autres*", "*par la distance qu'elles entretiennent vis-à-vis du centre, par leurs insuffisances, mais aussi leur différence sociale et leur richesse propre, les marges constituent des miroirs efficaces de la société […]*." À l'instar du concept même de *wilderness* présenté dans le chapitre 1, les zones de marges constituent une sorte d'altérité.

Le centre est ici entendu comme les zones de concentration des activités humaines, il est d'ailleurs possible de faire une comparaison entre le *WQI* et les cartes de zonage de l'empreinte anthropique en Europe et des principaux foyers d'urbanisation (annexe XVI), il apparaît – sans grande surprise – que ce sont les espaces les plus éloignés des pressions humaines qui présentent le potentiel le plus élevé et que ce sont ces mêmes pressions qui créent des discontinuités dans le maillage de nature sauvage. Ainsi, la cartographie proposée par le *WQI* peut apparaître comme une carte de densités de population inversée (annexe XVI). La particularité des méthodes déployées pour cartographier les espaces de *wilderness* est que les données utilisées s'appuient

principalement sur des bases de données relatives aux milieux naturels plutôt qu'aux activités anthropiques (utilisées pour les cartes de densités).
Par ailleurs, la carte manque ici de lisibilité et de précisions quant à la détermination des aires de wilderness. Cette limite est principalement due à l'échelle d'analyse et à la finesse des informations rapportées via les SIG qui varient grandement en fonction du niveau d'observation. Ainsi, bien que la cartographie européenne permette de dégager des tendances, il faudrait pouvoir la décliner en représentation nationale et locale pour permettre de faire ressortir les spécificités territoriales.

La carte européenne, mise en regard avec la répartition des aires protégées[91] (annexe XVI) montre nettement que la plupart des zones de *wilderness* ne sont pas comprises dans un dispositif de protection. Les espaces de nature sauvage qui semblent le mieux intégrés à des aires protégées sont situés en Europe du Nord, là où la *wilderness* apparaît comme étant la moins morcelée. En revanche, en Europe de l'Ouest, où les zones de nature sauvage sont plus relictuelles, elles sont très faiblement intégrées à des dispositifs forts de protection de la nature. La *WQI* fournit ainsi une base de travail pour envisager l'extension ou la création d'aires de protections (Carver 2016). Ces informations peuvent également s'avérer utiles pour développer des projets de *rewilding* ou encore envisager de créer des continuités écologiques entre les différentes zones de nature sauvage afin de permettre la circulation des espèces. Les travaux cartographiques constituent donc une base de travail pour alimenter les réflexions relatives à la prise en charge des aires de *wilderness* en Europe. Les cartes ainsi produites ont également un rôle de sensibilisation permettant d'attirer l'attention à la fois sur le fait qu'il y a peu d'espaces potentiels pour la *wilderness* en Europe, et pour encourager la protection de ces zones.

La délimitation des aires de *wilderness* en Europe dépend également des modalités de zonage de ces espaces, notamment déterminées par des critères surfaciques. Ces questions, bien que non représentés dans le *WQI* ont fait l'objet de travaux de recherches.

[91] Sont ici considérées que les trois catégories UICN correspondant aux dispositifs de protection les plus forts et les plus proches du concept de *wilderness*.

2.3. Le zonage des aires de wilderness : du cadre théorique à l'impossible mise en pratique

Les travaux menés à l'échelle européenne pour déterminer l'emplacement des zones de *wilderness* sur le continent se sont traduits par des réflexions quant au zonage de ces espaces. Les acteurs ayant contribué aux travaux portant sur la cartographique des espaces de *wilderness* (parmi lesquels les organisations *Wildland Reseach Institute, Wild Europe Initiative*), ont ici cherché à déterminer des limites surfaciques et à proposer des organisations spatiales (par la mise en place d'un zonage spécifique et graduel en fonction du niveau d'intégrité écologique) des aires de *wilderness.*

Ainsi, d'après le *Wilderness register* (Kuiters *et al.* 2013) la superficie minimum libre d'activités ou d'infrastructures anthropiques devrait atteindre 3 000 ha). PAN Parks préconise en revanche un modèle, sur lequel s'appuie en partie le Parlement européen, constitué de zones couvrant plus de 10 000 hectares (WRI 2010) (Tableau 19). De telles superficies constitueraient donc l'idéal surfacique de la *wilderness* européenne. Des aires de très grandes tailles sont notamment préférées pour laisser les dynamiques naturelles s'exprimer, et notamment en permettant à certaines espèces de circuler sur l'ensemble de leurs territoires sans que celui-ci soit fragmenté par des traces d'anthropisation.

La difficulté à trouver de telles surfaces d'un seul tenant, a conduit PAN Parks – devenu depuis 2013, l'*European Wilderness Society* – à reconsidérer ses critères en indiquant dans son *European Wilderness Quality Standard and Audit System 2.0,* que la taille minimum pour catégoriser un espace de *wilderness* est de 1 000 ha (European Wilderness Society 2019). L'organisation, tout comme *Wild Europe Initiative*, préfère proposer de se baser sur un zonage se traduisant par une succession d'espaces au degré de naturalité décroissant allant d'une zone cœur à une zone de transition[92] où un certain nombre d'activités humaines sont autorisées, mais très contrôlées (Wild Europe 2012). Cette approche permet de différencier plusieurs niveaux de naturalité, via un gradient allant d'espace à haute naturalité (avec une zone cœur d'au moins 3 000 ha) à des zones de nature sauvage (zones cœurs d'au minimum 10 000 ha) (Wild Europe

[92] L'organisation spatiale des aires protégées en plusieurs zones distinctes différenciées par le niveau d'intensité des activités humaines qui y sont autorisées n'est pas une nouveauté. Les premières réflexions sur ce type d'organisation apparaissent dès les années 1933 aux États-Unis (Martino 2001), et se retrouvent dans l'organisation spatiale des parcs nationaux d'Amérique du Nord. Cependant, cette organisation spatiale concentrique des aires protégées est surtout associée au modèle développé dans les années 1970 par les réserves *Man and the Biosphere* de l'UNESCO (Martino 2001).

2012) (Tableau 19). Une telle amplitude d'un point de vue surfacique laisse plus de possibilités pour intégrer des projets sur des territoires relativement anthropisés.

	Surface en ha	***Usages autorisés***	***Caractéristiques***	***Sources***
Surface idéale	>10 000	Aucune infrastructure ou activité extractive	Zones de nature sauvage	PanParks
Surface optimale	10 000		Zones de nature sauvage	PanParks
Surface acceptable	3 000		*Espaces de haute naturalité*	*Wilderness Register*
Surface minimum	1 000		-	*European Wilderness Society*

Tableau 19, Synthèse des caractéristiques surfaciques des aires de *wilderness* (sources : Kuiters *et al.* 2013 ; WRI 2010; European Wilderness Society 2019; Wild Europe 2012) (réalisation : A. Locquet, 2020).

Toutefois, ce type de zonage ne présente pas de véritable originalité, car il se retrouve largement dans l'organisation spatiale des aires protégées de nombreux pays dont les aires protégées sont suffisamment vastes pour atteindre les superficies attendues (ex. Canada ou États-Unis) ou encore dans le contexte des réserves *Man and the Biosphere* de l'UNESCO[93] (Tsayem Demaze 2008; Mengue-Medou 2002).

L'*European Wilderness Society* (2019) définit le zonage qu'elle propose de la manière suivante (figure 41) :

- la zone de *wilderness,* qui présente la plus grande intégrité écologique, sans traces d'anthropisation et est dominée par des processus naturels,
- la zone de restauration, qui entoure et protège la zone précédente. C'est un espace où l'impact des activités humaines est relativement faible et où il n'y a pas d'activités d'extraction, ou de circulation d'engins motorisés. Cette zone, d'une intégrité écologique inférieure à la zone de *wilderness* peut être l'objet de stratégie de restauration ou de

[93] Programme qui vise à protéger la nature tout en établissant "*une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental*", https://fr.unesco.org/mab

rewilding, néanmoins, ces mesures doivent progressivement être réduites jusqu'à une non-intervention totale au bout de dix ans.

- la zone de transition est pour sa part similaire à la zone précédente, mais n'est pas soumise à la limite des dix ans en termes de projets de restauration ou de *rewilding.*

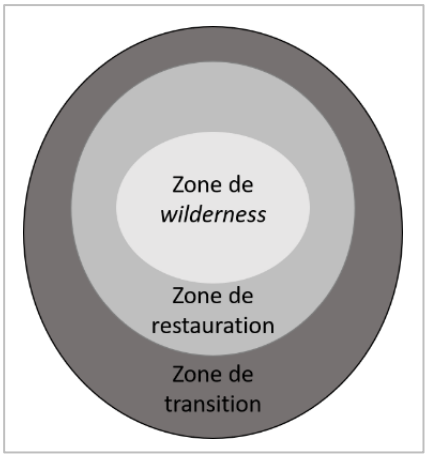


Figure 41 Exemples de zonage d'après l'European Wilderness Society (réalisation : A. Locquet, 2020)

Une telle organisation spatiale suppose de s'appuyer sur une matrice composée de zones de *wilderness* et de *rewilding* (figure 42). Par ailleurs, pour assurer de bonnes fonctionnalités écologiques et permettre la circulation des espèces, cela suppose de connecter entre elles les différentes zones de *wilderness* via des corridors. Établir des connectivités entre des espaces de nature sauvage constitue une remobilisation des principes de continuités écologiques[94] adaptés à la *wilderness.*

[94] La nécessité d'établir des connexions entre des réservoirs de biodiversité pour assurer le bon fonctionnement des milieux et préserver les espèces a notamment était démontré par les travaux en écologie du paysage (Burel et Baudry 1999), (cela a notamment été abordé dans la partie 3 du chapitre 1).

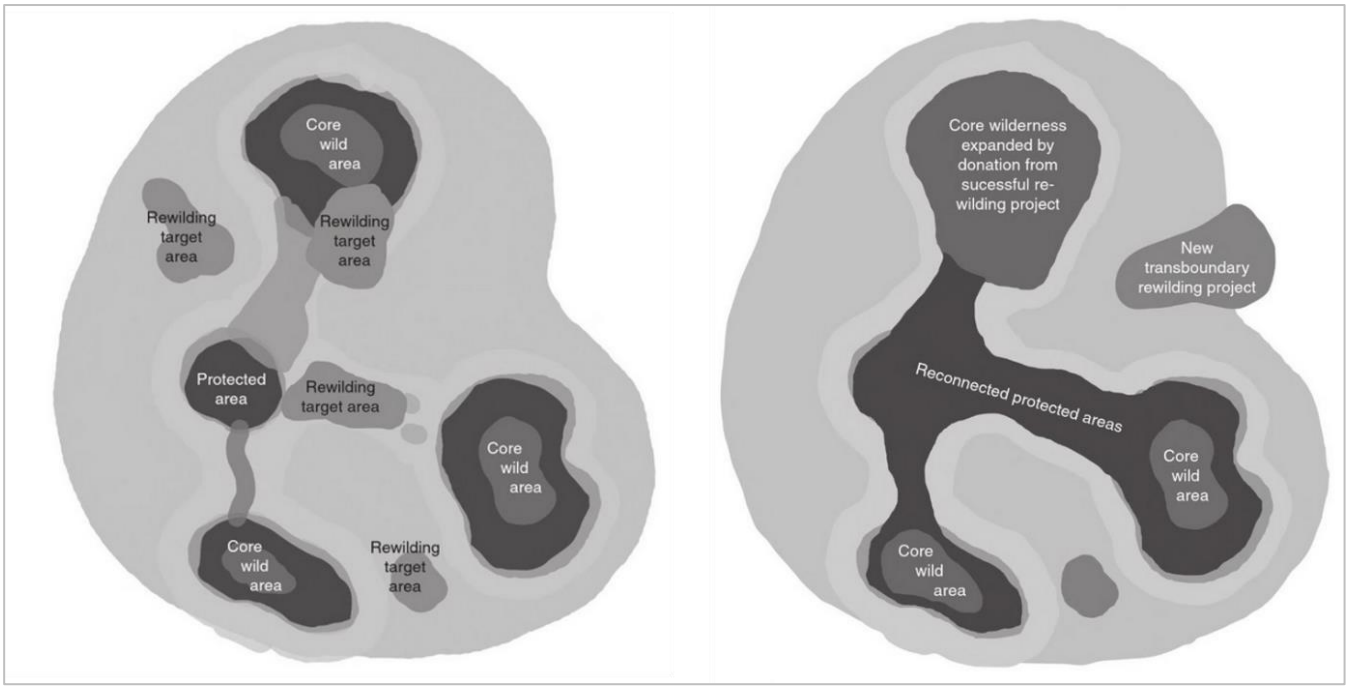


Figure 42 Exemples de zonage des espaces de wilderness, dans Mapping wilderness in Europe (Carver 2016)

Cependant, d'un point de vue pratique, il parait difficile de mettre en œuvre ce type de zonage et d'organisation spatiale en Europe. Son application supposerait une homogénéisation des approches dans les différents pays européens permettant de développer des projets paneuropéens, ce qui en l'absence de définition et méthodologie commune s'avère pour l'instant largement compromis. Ensuite, la plupart des initiatives étudiées dans le cadre de cette thèse sont menées par des acteurs indépendants s'appuyant sur des stratégies qu'ils ont développées sans disposer à ce jour d'un mandat précis de la part d'une autorité politique ou d'un État. Il s'agit généralement de projet mené sur des surfaces relativement petites en moyenne 3443 ha, les plus petites surfaces avoisinent les 4 ha et la majorité (soit 41%) des initiatives sont développées sur des surfaces inférieures à 1000 ha (figure 43).

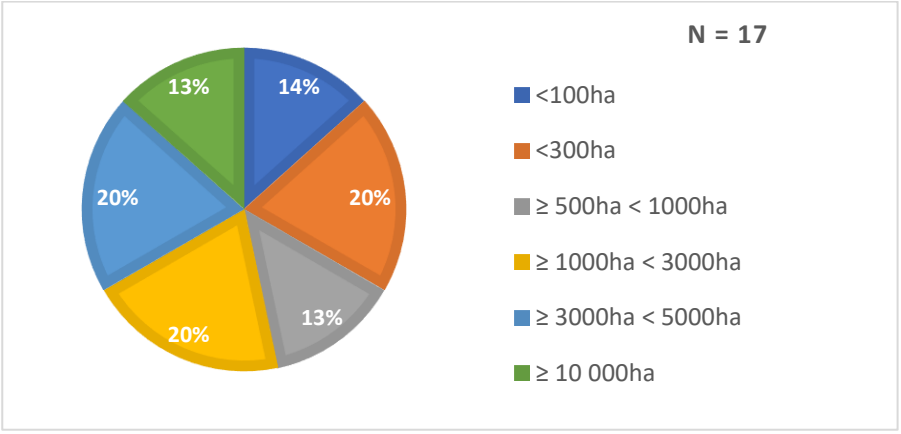


Figure 43, Répartition moyenne des surfaces de nature sauvage en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020).

[La figure 43 présente la moyenne des surfaces de 17 projets étudiés dans le cadre de cette thèse dont il a été possible de connaître la superficie, les données sont issues des entretiens, de la documentation fournie par les acteurs et des sites internet des structures.]

Il existe cependant des projets aux ambitions importantes comme celui de l'*Association Francis Hallé pour la forêt primaire* qui souhaite parvenir à protéger 70 000 ha[95] de forêt en Europe de l'Ouest, mais la faisabilité de ce projet n'est pour l'instant pas avérée. La principale difficulté est ici de trouver une telle surface forestière qui puisse être soustraite aux activités humaines. Les projets menés à par les structures ayant une influence européenne sont caractérisés par des superficies plus vastes, ce qui s'explique par le fait que ces organismes sélectionnent les projets présentant les plus forts potentiels en termes de *wilderness* à travers l'Europe. Ainsi les projets soutenus par *Rewilding Europe*[96] font en moyenne 302 500 ha, et ceux labélisés par *European Wilderness Society* font 9685 ha[97].

L'analyse des différences de superficie entre les différents projets montre qu'en dépit de la volonté de certains acteurs de développer des critères surfaciques, il n'y a pas d'approche homogène dans les mises en œuvre à travers l'Europe. Les surfaces sur lesquelles sont mis en œuvre les projets sont déterminées par les conditions d'accès au foncier, lesquelles sont très variables en fonction du contexte spatial. En Europe, il apparaît donc comme particulièrement compliqué d'implanter des projets sur de très grandes surfaces correspondant à l'idéal de la *wilderness.* Les actions étudiées montrent qu'il y a une différence entre les définitions spatiales théoriques et les mises en pratique. Les projets sont largement influencés par les socio-écosystèmes[98] dans lesquels ils s'inscrivent, qui conditionnent et façonnent les aires effectives de *wilderness*, contribuant ainsi à créer des *wilderness* territorialisées. Par ailleurs, les initiatives étant menées de manière indépendante, leur mise en réseau, qui permettrait d'assurer une partie des fonctionnalités écologiques que devraient présenter ces aires, s'inscrit dans un horizon indéterminé.

[95] https://www.foretprimaire-francishalle.org/le-projet/

[96] Ici ne sont pas pris en compte les projets faisant partie du réseau développé par la structure puisqu'il s'agit d'initiatives indépendantes.

[97] Dans le cas de ces deux structures, les informations relatives aux surfaces des projets ont été recueillies dans les publications réalisées par chacune des structures. Les données ainsi rassemblées ont ensuite permis de calculer les surfaces moyennes des sites (Rewilding Europe 2019a; European Wilderness Society 2019).

[98] Les socio-écosystèmes (ou systèmes socio-écologiques) sont formés par des systèmes écologiques (qui regroupent des communautés d'organismes vivants non-humains interagissant entre elles et avec leur environnement) qui sont en interrelation avec des systèmes sociaux humains (institutions politiques, système économique et social) (Folke *et al.* 2004, In : Clevenot 2020)

Le développement d'initiatives en faveur de la *wilderness* aux échelles locales ne s'appuie donc pas nécessairement sur les outils de délimitation ici présentés (figure 44). Le choix de localisation des aires de nature sauvage est en revanche influencé par les représentations que les acteurs ont de la *wilderness* et des concepts qu'ils développent comme présentés dans le chapitre précèdent. Les actions sont notamment déterminées en fonction des écosystèmes considérés par les porteurs de projets comme représentatifs de la nature sauvage.

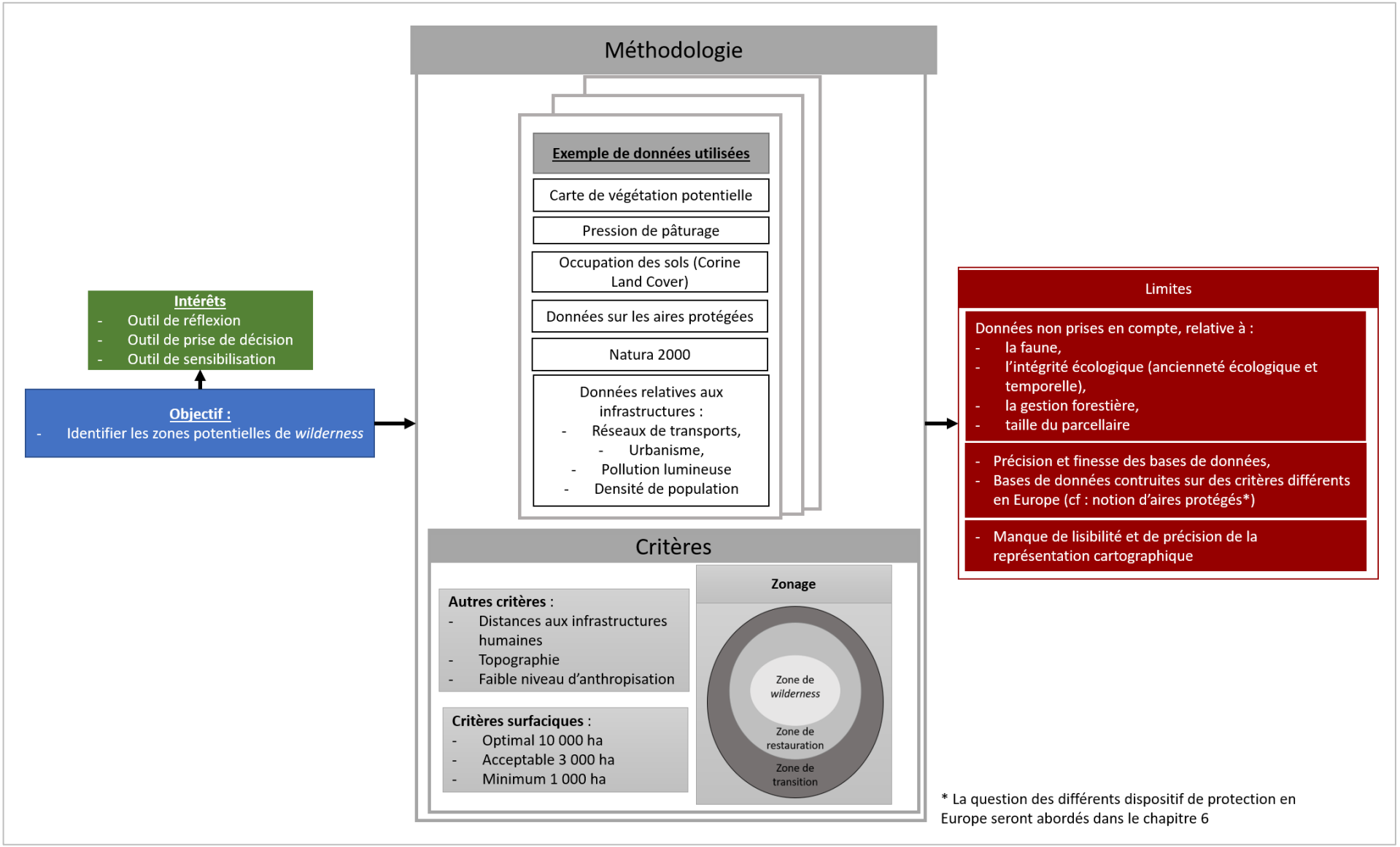


Figure 44, Synthèse présentant les critères et limites des approches cartographiques de la wilderness européenne (réalisation : A. Locquet, 2020)

3. Quels écosystèmes les acteurs considèrent-ils comme représentatifs de la *wilderness* en Europe ?

L'identification des aires de wilderness dépend de l'intégrité écologique des milieux, les espaces particulièrement soumis à l'anthropisation sont donc à priori exclus des espaces sauvages. Cependant, comme nous l'avons vu, dans le contexte européen il n'existe pas de milieu qui n'a pas été soumis aux pressions humaines. La détermination du potentiel de sauvage que présente un milieu résulte alors en partie des conceptions et rapports que les sociétés entretiennent avec ces habitats. Il est ici question de s'intéresser aux représentations qu'ont les acteurs de ces milieux en s'appuyant d'une part sur les principaux exemples d'aires de nature sauvage en Europe évoqués par les enquêtés lors des entretiens, et d'autre part sur les états de références mobilisés par les acteurs.

3.1. Les extrêmes du sauvage européen comme modèle

D'après les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens menés, la nature sauvage en Europe se situe dans les espaces les plus reculés. Lorsqu'il leur a été demandé de citer des zones représentatives de la *wilderness* d'après eux, 59% des 63 acteurs interrogés ont indiqué des espaces situés en Europe[99]. Selon eux, ces zones sont principalement localisées dans l'est (32%) et le nord du continent (29%) (figure 45). Les acteurs font ici principalement référence à la Pologne et à la forêt de *Bialowieza*, souvent considérée comme la dernière forêt primaire d'Europe (Bobiec 2002; Gross 2016), ainsi qu'au nord de la Scandinavie. La forêt de *Bialowezia* dont le couvert végétal est présent de manière continue depuis 12 000 ans (Jaroszewicz *et al.* 2019), a bénéficié d'une protection depuis le XVIe siècle permettant de limiter l'exploitation de ses ressources. D'abord au titre de ses ressources cynégétiques, puisque la forêt constituait la réserve de chasse des rois de Pologne puis des tsars russes, elle a ensuite été classée parc national en 1932, et enfin sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 pour la partie polonaise et 1992 pour la zone biélorusse (Daheur 2018). Située en zone transfrontalière entre Pologne et Biélorussie, sur les 1250 km² que recouvre la forêt de *Bialowezia* 105 km² sont localisés dans le Parc National côté polonais dont 47 km² en "réserve stricte" (Brzeziecki *et al.* 2017). La forêt est reconnue pour son haut degré de naturalité, car elle a été relativement peu

[99] Les acteurs ayant évoqué des zones de wilderness à l'échelle mondiale ont surtout tendance à se référer aux extrémités du globe à savoir l'Arctique et l'Antarctique, ainsi que les États-Unis, dont les parcs nationaux apparaissent souvent comme des symboles de la wilderness.

perturbée par les activités humaines, ainsi que pour ses dynamiques naturelles et la biodiversité qu'elle abrite. Elle bénéficie donc d'une chaîne trophique complète composée de grands carnivores, mais également de l'une des plus grandes populations de Bison d'Europe (Kowalczyk *et al.* 2011; Melis *et al.* 2007). Cependant, le statut de "*primaeval forest*[100]" de la forêt de *Bialowezia* a récemment été remis en cause par des conflits au sujet des pratiques de gestions les plus adaptées, notamment dans le contexte d'épidémie d'insectes xylophages qui ont proliféré à travers le massif entraînant d'importants dommages sur la végétation (Mikusiński *et al.* 2018). D'après ces auteurs, les coupes pratiquées auraient des conséquences sur les dynamiques écologiques bien au-delà des zones d'extraction du bois. En réponse à ce phénomène, depuis 2015, les autorités forestières polonaises ont décidé d'autoriser des coupes[101], pour lesquels le pays a été condamné par la Cour européenne de Justice (Blicharska *et al.* 2020). Ces événements ont attiré l'attention au niveau européen, mais aussi international. En effet, le site bénéficie d'une part de plusieurs dispositifs de protection (Parc National, Patrimoine de l'UNESCO, site Natura 2000) et constitue d'autre part le symbole de la nature sauvage en Europe (Jaroszewicz *et al.* 2019).

En termes de *rewilding*, le projet d'*Oostvaardersplassen* (annexe XII**,** figure 45) aux Pays-Bas est le plus fréquemment cité par les acteurs (19 %). Ce polder, initialement créé à des fins industrielles à la fin des années 1960, a été colonisé par des oies cendrées qui ont limité le développement des successions végétales hautes et permis de créer une mosaïque d'habitats propices pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux. En 1983 le site devient une réserve naturelle, géré par le *Staatsbosbeheer* (l'agence forestière néerlandaise) (Lorimer et Driessen 2014). L'équipe en charge du projet, sous l'impulsion de l'écologue F. Vera, promoteur du pâturage (Vera 2000), décide de réintroduire en 1983 des grands herbivores dans l'optique d'augmenter la biodiversité et de retrouver des dynamiques naturelles[102] (Vera 2009). Ces pratiques sont notamment développées pour maintenir des habitats favorables aux espèces d'oiseaux migrateurs qui y circulent comme l'exigent les directives Oiseaux et Habitats de Natura 2000 (I-R-SO). La médiatisation et la notoriété du projet en ont fait un exemple

[100] La notion de *primeval forest*, peut se traduire par forêt primaire en français.

[101] Les coupes ont été réalisées dans des zones gérées par l'organisme de gestion des forêts en Pologne, elles ne sont pas comprises dans les zones protégées. Toutefois, des coupes dans ces espaces peuvent entraîner une déstabilisation du milieu et des dynamiques naturelles dans les zones attenantes dont certaines font l'objet de protection. Par ailleurs, la forêt de Bialowezia a également été impactée par des coupes autorisées dans la zone classée par l'UNESCO et au titre des directives Natura 2000. Ces coupes ont été autorisées pour stopper la prolifération des ravageurs (Blicharska *et al.* 2020 ; Mikusiński *et al.* 2018 ; Franceinfo 2018).

[102] Le rôle de ces animaux en termes de processus écologiques sera explicité dans la partie suivante de ce chapitre.

incontournable en Europe. Ainsi, sur l'ensemble des acteurs rencontrés, 13% d'entre eux l'évoquent à titre d'exemple en termes de *rewilding* (il a été particulièrement inspirant pour les équipes du *Knepp Estate* en Angleterre (Tree 2018)), contre 6% qui critiquent cette initiative. Pour certains acteurs "*ce n'est pas du rewilding, mais du pâturage naturel"* (I-R-RNCB). La réserve est en effet critiquée pour ses dimensions artificielles, d'une part en termes de gestion (clôtures, absence de prédateurs), d'autre part en ce qui concerne le bien-être animal (nourrissage, abattage d'individu) (ce point est discuté dans la partie 2 du chapitre 6). Le fait de considérer la réserve néerlandaise comme un modèle de *rewilding* et de sauvage est donc particulièrement paradoxal, d'autant plus qu'elle est implantée sur un polder, soit un espace anthropique et artificiel par excellence.

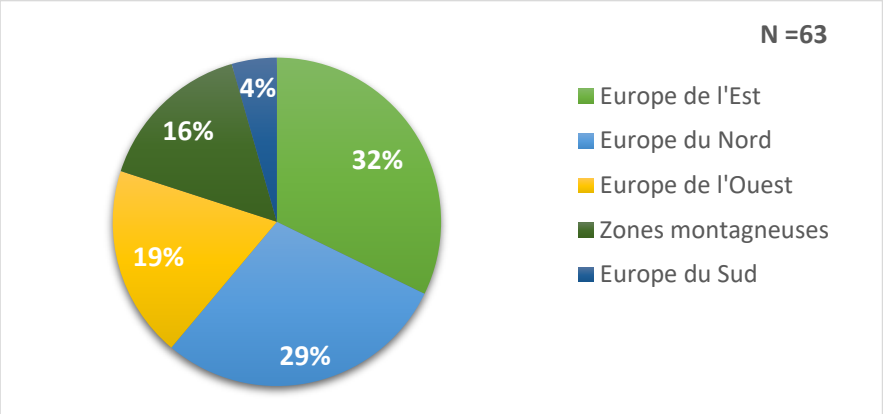


Figure 45, Répartition des espaces évoqués en Europe par les acteurs en réponse à la question : "*pourriez-vous m'indiquer des espaces que vous considérez comme sauvages ou naturels ?"* (réalisation : A. Locquet,

[Cette figure a été réalisée en analysant le discours de l'ensemble des acteurs rencontrés. Sur l'ensemble des enquêtés, seule une personne avait contribué à l'élaboration du WQI. Cependant il est ici question de s'intéresser aux représentations dominantes de la nature sauvage. Les réponses des acteurs ont été catégorisées et réparties en fonction de la région géographique évoquée. J'ai ensuite rapporté ces données comptabilisées sur l'ensemble de l'échantillon analysé.]

Les deux sites évoqués ici sont perçus dans une certaine mesure comme les exemples et extrêmes des concepts attachés au sauvage en UE par les acteurs rencontrés. Chacun d'eux se situe à un niveau différent le long du continuum de *wilderness* présenté dans la première partie de cette thèse. Ces sites constituent des espaces d'expérimentation, soit pour étudier l'évolution des dynamiques naturelles et de la biodiversité, soit pour s'interroger sur les bonnes pratiques de gestion à mettre en place dans ce type d'espace. Les deux "modèles" présentés recouvrent des écosystèmes (forestiers et zone humide ouverte) et des états écologiques différents, ce qui laisse supposer que des milieux très variés peuvent être considérés comme sauvages. Dans la

sous-partie suivante, il est question de réfléchir à cette information en s'appuyant sur les discours des acteurs rencontrés pour identifier les états de références mobilisés par les acteurs.

3.2. Quels états de références mobilisés ?

Dans le contexte européen, la prise en considération des milieux naturels comme espace sauvage dépend à la fois des caractéristiques écologiques de ces derniers, et des représentations qu'en ont les acteurs. D'après la cartographie du *WIQ*, mise en regard avec la carte d'occupation des sols constituée à l'aide de la base de données Corine Land Cover (annexe XVI), les espaces pressentis comme favorables pour accueillir des zones de *wilderness* en Europe sont majoritairement composés de milieux forestiers. La forêt a été pendant longtemps considérée comme étant la végétation climacique des zones de plaines en Europe centrale et occidentale (Vera 2000). Bien que cette conception ait largement été remise en question (Zummo 2016; Lepart, Fonderflick, et Marty 2010), les zones forestières restent majoritairement associées à la *wilderness*. Depuis l'Antiquité, la forêt, la *sylva*, est considéré comme un espace sauvage en opposition au domaine cultivé, l'*ager* (Poux, Narcy, et Ramain 2009). Pour certains acteurs, la dimension sauvage de ces espaces est liée aux dynamiques naturelles qui conduisent à la fermeture des milieux, pour d'autres cela est dû à la faible densité des infrastructures humaines. Un acteur écossais qui défend la vision selon laquelle l'optimum végétal en Écosse n'est pas forestier, s'est interrogé sur la volonté de voir revenir les forêts dans ce pays. Selon lui, ces représentations se justifieraient par un attachement émotionnel qu'auraient les humains à ce type de milieux *"les gens sont sentimentaux par rapport aux arbres. Une des raisons est que nous descendons des singes et qu'ils aiment les arbres, et je pense que la psychologie humaine est faite pour aimer les arbres*[103]*"* (I-WL-SWL). L'acteur – dont les propos n'engagent que lui – suppose ici que l'intérêt pour les milieux forestiers résulterait d'un héritage historique et affectif, ancré en nous, qui serait presque de l'ordre de l'incontrôlable et de l'inconscient.

Les milieux forestiers sont particulièrement pris en compte par les projets développés en Europe, comme le montre l'analyse des activités des structures étudiées. Sur l'ensemble des organismes qui gèrent des sites, 46% d'entre eux se concentrent principalement sur les milieux forestiers (figure 46), dans l'objectif de retrouver des habitats de bonne qualité écologique.

[103] Traduit de l'anglais : " *people are emotional about trees. One reason is we've evolved from monkeys and they like trees, and I think the psychology of the human is made to like trees."*

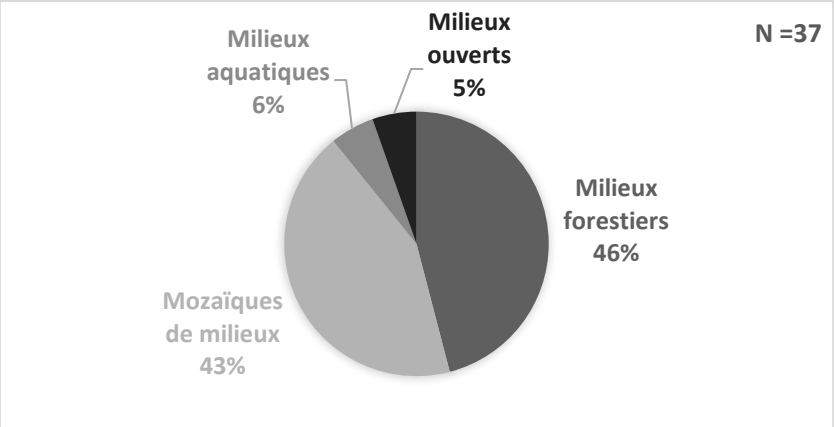


Figure 46, Répartition du type de milieux gérés par les structures gérant des espaces étudiées en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée en analysant le discours de l'ensemble des acteurs rencontrés gérant un espace et en étudiant la sitographie relative aux sites étudiés. Les initiatives ont ici été catégorisées en fonction du type de milieu naturel majoritairement présent sur le site, l'information était ici disponible pour seulement 37 projets.]

Les forêts sont également particulièrement mises en avant dans les initiatives développées à l'échelle européenne. Des démarches sont notamment menées par l'organisation *Wild Europe Initiative* pour assurer une meilleure prise en compte des "*old growth forest*[104]" (forêts anciennes[105]). Le but est de porter le projet au sein des instances européennes afin d'établir une stratégie de protection de ces milieux en développant des politiques et des pratiques de gestions adaptées à travers l'Europe, ce qui induit de prendre conscience qu'il s'agit d'actions à envisager sur le très long terme (WEI 2019). L'organisation veille à promouvoir ces travaux auprès des membres du Parlement européen (I-T-WEI), en profitant notamment de la révision en cours de la stratégie européenne pour la biodiversité à l'horizon 2030.

Preuve de l'intérêt pour les milieux forestiers comme représentatifs du sauvage, la stratégie européenne pour la biodiversité à l'horizon 2020 établie en 2011 (European Commission 2011), associait la *wilderness* uniquement aux milieux forestiers. Enfin, ces habitats sont largement considérés (41 % - comme démontré dans le chapitre 7) comme présentant des qualités propres à la *wilderness*, dans le guide relatif à la *wilderness* et Natura 2000 proposé par la Commission européenne (European Commission 2013).

En dépit de la surreprésentation des forêts comme symbole du sauvage en Europe, les stratégies de *rewilding* et de *wild land*, ont, pour leur part, tendance à remettre en cause cette vision par la diversité des milieux considérés. En effet, les pratiques visant à réintroduire de

[104] https://www.wildeurope.org/old-growth-forest-protection-strategy/

[105] D'après *Wild Europe Initiative* les *old growth forest* sont des forêts mâtures, caractérisées par la présence de dynamiques naturelles ayant contribué à en délimiter le périmètre et composées notamment de bois mort sur pied et au sol. (WEI 2020)

grands herbivores dans l'optique de retrouver des processus naturels disparus, parfois depuis le pléistocène, contribuent à mettre en doute la notion de climax forestier européen. L'idée sous-jacente est ici que le continent européen est censé être composé par une mosaïque de milieux fermés et ouverts, ces derniers étant maintenus par les pressions de pâturages naturelles exercées par de grands herbivores (ceux-ci seront présentés dans la partie 3 de cette thèse chapitre). Cette théorie est ainsi promue par l'écologue néerlandais F. Vera (2000), ayant contribué au développement de la réserve d'*Oostvaardersplassen,* ainsi que par l'association *Rewilding Europe.*

Au Royaume-Uni, les défenseurs des *wild land* quant à eux, acceptent que les milieux ouverts fassent partie intégrante des paysages sauvages, en considérant l'historique des activités humaines sur les écosystèmes. L'un des acteurs associatifs rencontrés va même jusqu'à avancer que dans le cas de l'Écosse, les milieux naturels constituant l'optimum écologique seraient les habitats ouverts de type landes (I-WL-SWL) ; selon lui, les acteurs cherchent à planter des arbres, car ils ont associé la forêt à un état de sauvage : "*les gens pensent que planter des arbres rend les choses plus sauvages"*[106]. D'après cet acteur, c'est cette idée de la forêt comme représentative du sauvage qui induit que les espaces ouverts ne sont pas considérés comme étant l'optimum, et qui justifie l'engouement pour les initiatives, relativement nombreuses en Écosse (annexe IX), visant à encourager le développement d'un couvert forestier. Cet argument ne fait toutefois pas l'unanimité puisque d'autres acteurs soutiennent que l'Écosse est censée être occupée par des milieux forestiers similaires à ceux actuellement présents dans le sud de la Norvège (I-WL-CNP1) : "*J'encourage les gens à faire des comparaisons avec le sud-ouest de la Norvège où le climat est similaire à celui de l'Écosse. Traditionnellement en Écosse on se réfère aux autres îles britanniques, mais ce n'est pas bien d'un point de vue écologique, car le climat et la géologie sont différents. L'Écosse est plus humide que n'importe où en Europe, le sud-ouest de la Norvège a un climat et une géologie très similaire à ceux de l'Écosse. Il y a cent ans en Norvège, c'était déboisé comme ça l'est ici, mais ça a changé et maintenant il y a plus de forêts dans des milieux que l'on pensait trop humides, trop pauvres, et ils sont en fait assez riches en biodiversité*[107]*".*

[106] Traduit de l'anglais : "*people think that planting trees is making things wilder".*

[107] Traduit de l'anglais :"*I'm encouraging people to make comparison with south west of Norway where the climate is similar to Scotland. Traditionally in Scotland we look at the other British Island, but it's not good from an ecological point of view, because in the other Island the climate and geology are different. We're much wetter than anywhere else in Europe, the south west of Norway has a very similar geology and climate as in Scotland. Hundred*

La mise en regard de ces deux arguments montre qu'il y a entre les acteurs des représentations différentes d'écosystèmes considérés comme sauvages, ce qui amène à réfléchir sur les états de références envisagés et utilisés par les acteurs. La littérature présentée dans la partie I de cette thèse laisse grandement supposer que ce sont majoritairement des états de nature passés qui sont recherchés par les acteurs dans leurs objectifs de gestion, surtout lorsqu'il s'agit de stratégie de *rewilding*[108]. Cependant, il ressort des discours des personnes rencontrées que seuls 13% s'appuient sur des données relatives à des paysages et milieux disparus, alors que 33% des acteurs indiquent ne pas utiliser d'état de référence ou de bon état écologique. Pour la majorité des acteurs interrogés, il s'agit surtout de *libérer* la nature des emprises anthropiques pour laisser les milieux et processus naturels s'exprimer, quel que soit le type de structures qui en résulte. Ainsi, 14% d'entre eux considèrent qu'il n'y a aucun intérêt à retrouver des états écologiques disparus. Selon eux, ce type d'ambition serait de l'ordre du "*fantasme",* car "*tout a été modifié […] et vouloir retrouver une nature mythique ne veut rien dire"* (I-LE-PNRV), d'après ces acteurs – y compris chez les promoteurs du *rewilding*. Il s'agit surtout de regarder vers le *futur* plutôt que de s'appuyer sur le passé (Tableau 20). En effet, utiliser des états de référence écologiques passés anciens présente des limites étant donné que les conditions climatiques et écologiques ont évolué (à la fois du fait des activités humaines et d'évolutions naturelles), comme le soulignent plusieurs enquêtés (Tableau 20). Prendre pour état de référence des écosystèmes disparus renforce la construction d'une représentation idéelle de la *wilderness,* mais ne correspond pas aux réalités de terrain. C'est pourquoi, certains acteurs parlent de nouveaux *"écosystèmes"* (traduction de la notion de *novel ecosystem* présenté dans le chapitre 2), ou *"paysages"* pour décrire les milieux qu'ils pourraient voir se développer suite à l'application de stratégies en faveur de la *wilderness* (Tableau 20).

years ago in Norway it was deforested as it is here, but it changed and now there is much more woodland in landscapes we assumed too wet, or too poor, and it's actually quite a rich biodiversity."

[108] Certains défenseurs du rewilding envisagent comme état de référence le pléistocène (Du Toit 2019)

Code entretiens	Citation
I-REN-SPB	*Il faut utiliser les leçons du passé pour informer le futur plutôt que d'essayer de recréer le passé.* *You use the lessons of the past to inform the future rather than trying to recreate the past.*
I-RS-RB	*C'est plus tourné vers l'avenir, il s'agit de restaurer des écosystèmes florissants et de leur permettre d'évoluer et de se développer, mais aussi de restaurer certaines espèces.* *It's more forward-looking, it's about restoring flourishing ecosystems and allowing them to evolve and develop, but also restoring some species.*
I-RE-RE	*Ce n'est pas remonter dans le passé, malgré ce que certains disent. C'est plus comment trouver une place pour la nature dans le futur, pour des novel ecosystems.* *It's not going back to the past, despite what tell some people. It's more about how can we find places for nature in the future, for novel landscape*
I-ER-CW	*Savoir ce que nous avons perdu ne signifie pas que nous devons essayer de le remplacer exactement, ou de le prendre comme un point fixe, car cela ne fait aucun sens. Le climat et l'environnement ont changé.* *Knowing what we've lost does not mean that we've to try to replace it exactly, or to take that as a fix point because it does not make any sense. The climate and environment have changed.*
I-WL-JMT	*Si vous regardez la végétation qui étaient là il y a 2 mille ans, le climat était différent, vous ne pouvez pas revenir en arrière. Nous préférons les processus naturels pour déterminer où se trouve le point final.* *If you look at the vegetation which was there 2 thousand years ago the climate was different, you can't go back. We prefer the natural processes to determine where the endpoint is.*
I-LE-PNRV	*Je me situe dans la temporalité anthropique, tous les milieux ont été modifiés, on n'a plus de milieux de référence, donc ce n'est pas la peine de vouloir rechercher un quelconque état idéal, c'est du fantasme. Des biologistes ont parlé des nouveaux écosystèmes à cause des changements globaux, parce que la température augmente*.
I-REN-WE	*Nous avons tendance à parler de futur naturel.* *We tend to speak about the future natural.*
I-ER-WT	*Nous devons être informés par le passé, mais pas gouvernés par lui, je n'aime pas l'idée de recréer un point dans le passé* *We've to be informed by the past but not ruled by it, I don't like the idea of recreating a point in the past.*

Tableau 20, Citations des acteurs relatives aux états de références (réalisation : A. Locquet, 2020).
Le texte en gris correspond à la citation en version originale.

Ainsi, loin de vouloir s'attacher à des références écologiques ou esthétiques, les acteurs semblent surtout vouloir appliquer un "*lâcher-prise*" – en termes d'intervention anthropique – qui suppose, d'une part, de remettre en cause les pratiques visant à maîtriser les milieux et d'autre part de s'affranchir de représentations et d'idéaux préconçus de ce que devrait être la nature sauvage.

Cependant, les représentations du sauvage ne sont pas uniquement liées au rapport à l'égard des milieux naturels. Le retour de processus et dynamiques naturelles suppose la prise en considération du rôle que joue la faune dans les écosystèmes, et notamment d'assurer le développement de chaine trophique complète.

Conclusion

La délimitation de zones de *wilderness* dans le contexte européen est compliquée tant d'un point de vue écologique que du fait des pressions anthropiques et des disparités territoriales, ou encore des limites méthodologiques – de par l'absence de définition spécifique. Depuis la fin des années 2000, de nombreux travaux s'attachent à déterminer les critères permettant de délimiter les zones de nature sauvage. Ceux-ci semblent cependant surtout

constituer des cadres théoriques, qualifiant l'optimum du sauvage européen, sans pour autant être particulièrement utilisés par les acteurs. Les principales analyses visant à localiser les zones de plus fort potentiel de *wilderness* en Europe tendent à montrer que celles-ci sont localisées dans les zones de marges, excentrées par rapport aux espaces soumis aux pressions anthropiques. Dans la plupart des approches étudiées, c'est d'ailleurs la distanciation par rapport aux activités et infrastructures humaines qui apparaît comme étant la plus discriminante. Les différentes méthodes privilégient donc davantage une analyse le long d'un gradient d'anthropisation plutôt qu'en s'appuyant sur un continuum de naturalité.

En termes de zonage, des réflexions ont été menées par les acteurs pour déterminer des critères permettant de délimiter les aires de *wilderness*. Le contexte européen rend toutefois difficile l'application de ces limites, d'autant plus que la majorité des initiatives sont menées de manière indépendante et autonome ne permettant pas une approche commune ni même une mise en réseau des espaces considérés. Bien que la plupart des tentatives de définition avancent l'importance des grandes superficies comme représentatives de la *wilderness,* il ressort que la majorité des initiatives déployées en Europe le sont sur de petites surfaces. Par ailleurs, ces projets sont développés et implantés dans des espaces marqués par de fortes pressions humaines (comme le montrent les cartes de localisations de projets présentés dans le chapitre 3) et pas nécessairement dans les zones identifiées comme présentant le potentiel le plus intéressant pour la *wilderness.* Il semble donc qu'il y ait un écart et des divergences entre les cadres théoriques et méthodologiques avancés par les acteurs européens et les mises en pratique aux échelles plus nationales et locales.

La détermination des zones de nature sauvage en Europe s'appuie également sur les représentations qu'ont les acteurs de ces espaces. Celles-ci, tout comme la carte du *WQI,* tendent à montrer que les zones de *wilderness,* au sens presque théorique de la notion, ne peuvent s'envisager que dans les zones de marges reculées. Ainsi la *wilderness,* dans sa dimension idéale, se caractérise forcément par son éloignement qui lui confère un aspect d'objet ou d'espace quasi inatteignable et fantasmé. Pourtant, ce sont les socio-écosystèmes qui conditionnent et façonnent les aires effectives et territorialisées des *wilderness* européennes, ce qui accentue encore un peu plus la séparation entre la *wilderness* idéelle et la réelle. La *wilderness* européenne se distingue donc spatialement des grands espaces affichés de la *wilderness* américaine. Dans le contexte européen, la majorité des zones de nature sauvage serait donc à considérer à proximité des zones de pressions anthropiques, ce qui induit de réfléchir et de penser les modalités d'une proximité directe. Une telle organisation influence le type de stratégie déployée en faveur des aires de *wilderness* par les acteurs.

Chapitre 6 – Quelles stratégies pour favoriser le retour de dynamiques naturelles en Europe ?

" Comment en venons-nous à connaître la terre […] ? C'est en regardant la terre non comme possesseur, mais comme compagnon. Pour en arriver là, il faut, me semble-t-il, cultiver l'intimité, comme on le ferait avec un être humain "

Barry Lopez, *Réécrire l'Amérique – vers une littérature des lieux*, 2020

Introduction

En Europe, les actions développées en faveur de la *wilderness* s'inscrivent, comme l'ont montré les chapitres précédents, dans des contextes culturels et écologiques variés. Les conditions de prise en charge de ces problématiques ne sont pas homogènes à travers l'Europe, notamment du fait de l'absence de définition et d'outils communs. Les stratégies mises en œuvre par les acteurs sont largement influencées par les contextes socioécologiques. L'un des facteurs déterminants est notamment lié aux représentations qu'ont les individus et les groupes d'acteurs des différents concepts mobilisés. Particulièrement dépendantes des perceptions qu'ont les acteurs impliqués et les usagers des questions de *wilderness*, les structures étudiées dans le cadre de cette thèse développent également des campagnes de communication et de sensibilisation pour promouvoir les concepts mobilisés. Ce faisant, la diffusion des idées et modèles s'opère à différentes échelles (locales, nationales et européennes).

La variété des stratégies et conditions de développement d'actions en faveur de la nature sauvage en Europe (en opposition au modèle états-unien présenté dans le chapitre 1) contribue à faire émerger des représentations et rapports différents à la *wilderness*. Les actions déployées s'inscrivent le long d'un gradient allant des pratiques les plus interventionnistes, pour accompagner le retour de processus naturels, à de la non-gestion, laissant totalement libre court aux dynamiques naturelles. Il s'agit ici de se demander quelles stratégies sont mises en place par les acteurs et comment elles s'inscrivent par rapport aux pratiques classiques de gestion et comment elles s'insèrent dans les territoires.

Ce chapitre vise à comprendre les conditions de déploiement d'actions en faveur de la *wilderness* et le type de pratiques mises en place. Dans un premier temps, il est question de s'intéresser aux stratégies mises en place par les acteurs en termes de gestion de milieux, de médiation et enfin de labélisation de site. Dans un deuxième temps, ce chapitre analysera les pratiques déployées par les acteurs dans le cadre de projets de *rewilding* et de réintroduction d'espèces animales (carnivores et herbivores). Avant d'étudier, dans une troisième partie, les effets induits par une *wilderness* européenne en termes de tensions et conflits potentiels.

Clés de lecture du chapitre 6 :

***Objectif* :**

- Comprendre les différentes stratégies utilisées en fonction des conceptions de la *wilderness* en Europe.
- Comprendre les conditions qui influencent les projets étudiés.
- Identifier les stratégies déployées par les acteurs rencontrés.
- Identifier les spécificités d'une *wilderness* européenne.

Questionnements :

- Quels sont les outils et stratégies mobilisés en faveur de la *wilderness* en Europe ?
- Comment ces pratiques sont-elles perçues par les acteurs ?

1. Quelles stratégies disponibles pour quelle(s) wilderness ?

La plupart des actions développées en faveur de la *wilderness* sont portées par des acteurs associatifs ou privés, les pouvoirs publics se saisissant jusqu'à présent relativement peu de ces questions. En l'absence de définition claire de la notion de *wilderness* à travers l'Europe, les acteurs développent des stratégies variées de prise en charge de la *wilderness.* Les entretiens réalisés dans les différentes zones d'études permettent d'identifier les stratégies dominantes en faveur de la nature sauvage en Europe. Dans le cadre cette analyse, une distinction a été faite entre les actions relevant de la gestion des milieux proprement dite et celles pouvant davantage être qualifiées de recherche et médiation.

1.1. Les stratégies de gestion des milieux

Afin d'étudier les stratégies influençant directement les aires de nature sauvage, j'ai isolé les acteurs gérants des sites, permettant ainsi de constituer un échantillon de 47 enquêtés. Bien que la plupart des concepts mobilisés semblent encourager le retour de dynamiques naturelles spontanées, seuls 26% des acteurs indiquent ne pas avoir recours à des actions. Les pratiques interventionnistes restent donc particulièrement dominantes dans la majorité des discours. Les principales actions de gestions consistent à :

- réduire les pressions relatives aux activités humaines (effacement d'infrastructures, recalibrage de pâturages),
- restructurer les milieux naturels (restauration écologique, réintroduction d'espèces, replantation d'arbres, recherche de processus naturels, *rewilding*)
- limiter les facteurs de dégradation des milieux (mise en défens contre la faune).

Toutefois, certaines pratiques sont particulièrement utilisées dans des contextes spécifiques (Tableau 21). Au Royaume-Uni, trois grandes stratégies émergent : le recalibrage du pâturage (encadré 2), les plantations d'arbres, et la protection contre les herbivores (via la mise en défens). Ces pratiques sont utilisées, quel que soit le concept mobilisé (restauration écologique, *wild land* ou *rewilding*) ce qui traduit une certaine homogénéité des objectifs des acteurs dans le contexte britannique (figure 47 et tableau 21). L'un des principaux objectifs de ces stratégies est notamment de favoriser le retour d'un couvert forestier (I-WE-NT) ainsi que de lutter contre l'homogénéité des paysages et des milieux qui peut résulter des importantes pressions de pâturage. Les stratégies envisagées ici sont largement corrélées avec le contexte dans lequel elles sont établies. En Angleterre, le recalibrage consiste principalement à réduire le nombre d'ovins et à introduire des bovins (I-WE-NT, I-WT, I-KWL1), ce qui facilite le retour d'un couvert forestier et apporte des perturbations plus naturelles (I-WE-FC). En effet, en Angleterre, l'élevage ovin est particulièrement important avec plus de 15 millions de moutons recensés juste en 2017 (Statista 2020). Dans le contexte écossais, la mise en défens contre les cervidés est privilégiée. Le surpâturage résulte des populations importantes de cerfs qui endommagent les cultures et les forêts, et dont le nombre est favorisé par l'absence de grands prédateurs. De plus, les cervidés constituent une source de revenus, à travers l'industrie de la chasse aux trophées[109], ce qui explique certainement la faible inclinaison pour en réduire le nombre (MacMillan 2004; Witta 2018). La forte régression du couvert forestier en Écosse explique en partie le nombre plus élevé qu'ailleurs de programmes de reboisement, principalement centrés sur la plantation d'arbres (Tableau 21).

En France, les pratiques déployées visent à favoriser le retour de dynamiques naturelles à travers le principe de libre évolution (Tableau 21). Il s'agit alors de restaurer et laisser évoluer les milieux dans un contexte de reconquête des surfaces forestières depuis 150 ans (Dodane 2010). Ces pratiques visent surtout à laisser les processus naturels s'exprimer et suppose donc de ne pas mettre en place d'action de gestion intrusive (I-LE-CEN) (figure 47 et tableau 21). À la différence du Royaume-Uni, la France semble présenter des écosystèmes moins perturbés

[109] La tradition de la chasse aux cervidés en Grande-Bretagne remonte au XIe siècle, il s'agit d'une activité réservée à une certaine élite sociale. Les domaines de chasses écossais contemporains trouvent leurs origines au XVIIIe siècle, période à laquelle les "*Sasenach**" (anglais), considéraient les Highlands comme sauvages et romantiques en opposition à l'urbanisation croissante de l'Angleterre (MacMillan et Leitch 2008). En 2010, 340 domaines étaient dénombrés, occupants entre 1,8 et 2,1 million d'hectare, soit environ 25,6% de la surface de l'Écosse.(Wightman 2013; MacMillan *et al.* 2010).

*Terme issu du gaélique écossais pour désigner les Saxons originaires du sud du mur d'Hadrien.

(annexe XVII) (comme le montrent les différences de taux d'artificialisation et de boisement[110]) ce qui explique pourquoi les projets ne sont pas orientés sur des actions actives de restauration des milieux. Par ailleurs, il ressort des entretiens que des pratiques visant à la réintroduction d'espèces sont également développées en France et principalement orientées sur les grands herbivores n'ayant aucune vocation agricole[111] (Arthen tarpan, Réserve des Monts d'Azur). Ces stratégies visent à compléter les chaînes trophiques, et à retrouver des dynamiques de pâturage naturel, permettant le maintien de certains milieux ouverts ainsi que d'une mosaïque d'habitats.

	Royaume-Uni	**France**	**Pays-Bas**
WILD LAND	Effacement d'infrastructures, recalibrage des pâturages et mise en défens		
RESTAURATION ÉCOLOGIQUE	Expansion, plantation forestière, restauration écologique, mise en défens, non-gestion		
LIBRE ÉVOLUTION		Absence de gestion et recherche de processus naturels	
REWILDING	Expansion, plantation forestière, restauration écologique, mise en défens, non-gestion,		Réintroduction d'espèces
RÉINTRODUCTION D'ESPÈCES		Recherche de processus naturels, réintroduction d'espèces	Recherche de processus naturels, réintroduction d'espèces

Tableau 21, Synthèse des concepts utilisés en fonction des stratégies mobilisés et du pays dans lesquelles elles sont mises en œuvre (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Le tableau 21 et la figure 47 ont été réalisés à partir des discours des acteurs rencontrés. Ici sont retenus uniquement les acteurs gérant un site. Les discours ont été analysés et les réponses catégorisées afin d'identifier les grandes stratégies mises en œuvre par les différents groupes d'acteurs. Ces informations ont été comptabilisées et croisées avec les données relatives aux concepts mobilisés par les acteurs et à leur pays d'origine.]

[110] Comme indiqué dans la partie 1 du chapitre 5 le taux d'artificialisation est de 6,5% au Royaume-Uni contre 5,4% en France, et le taux de couvert forestier est respectivement de 13 et 31% (MTES 2019b ; Eurostat 2021b).

[111] Les stratégies de réintroduction sont étudiées dans la partie 2 de ce chapitre.

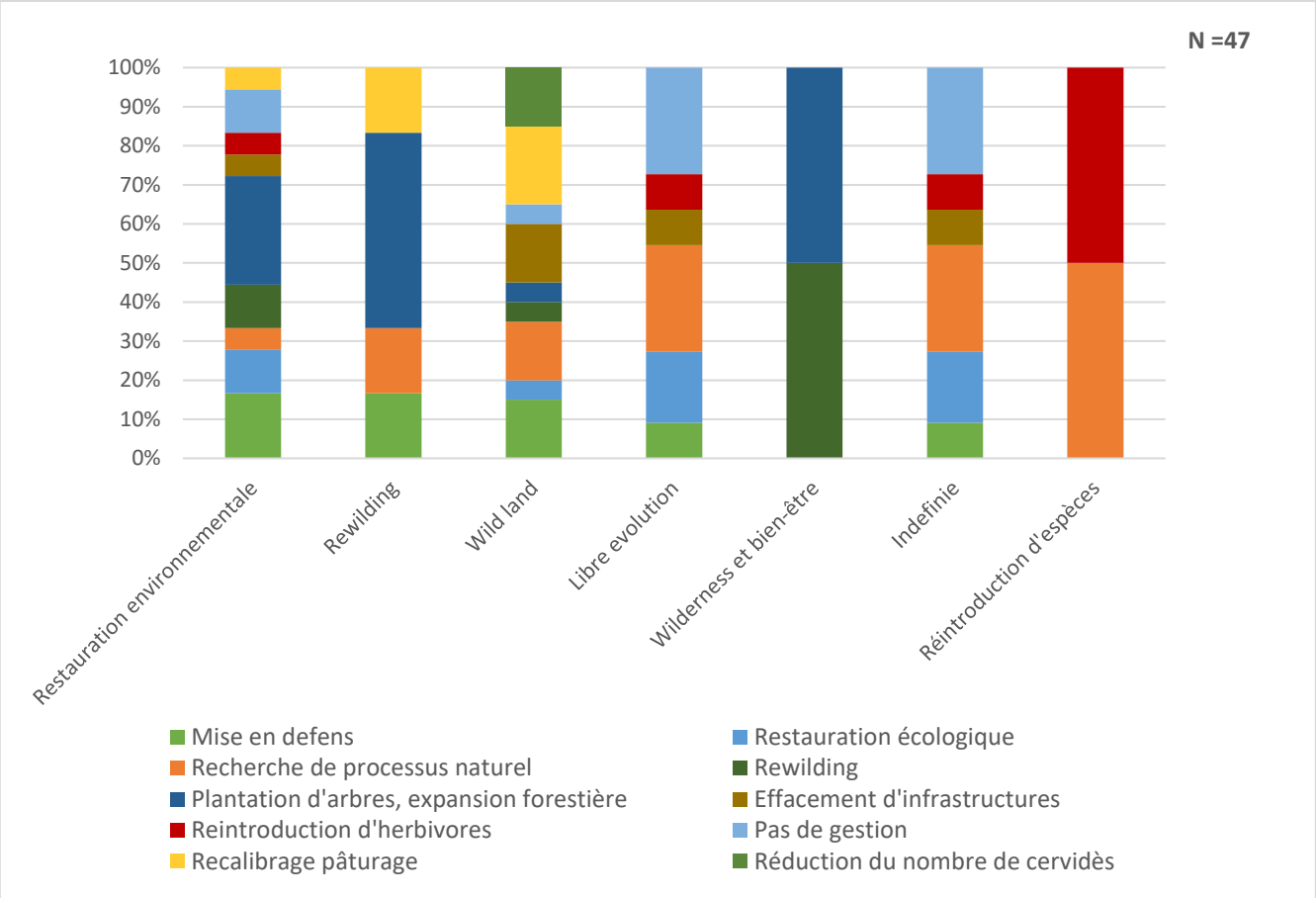


Figure 47, Type de concept utilisé en fonction des stratégies déployées (réalisation : A. Locquet, 2020)

Je fais ici l'hypothèse que le retour des grands herbivores est plus encouragé en France qu'au Royaume-Uni. Les contextes historiques et socioécologiques sont différents, comme cela a été démontré les pressions de pâturages sont problématiques au Royaume-Uni, c'est pourquoi le retour de grands herbivores n'apparait pas comme une priorité. Le Royaume-Uni est, comme le souligne un acteur, *"possiblement l'un des pays où il est le plus difficile de trouver des habitats vraiment sauvages"* (I-ER-CB). Il ne possède pas encore les écosystèmes qui permettent d'envisager le retour de grands herbivores à la différence de l'hexagone. De plus, la présence en France de grands prédateurs invite certains acteurs à envisager de compléter les chaines trophiques et dynamiser les processus naturels en intégrants des grands herbivores.

Il ressort également des entretiens que ces stratégies en France ne sont pas associées, au moment où les entretiens ont été réalisés, au concept de *rewilding* (Tableau 21). Les actions relevant du *rewilding* sont surtout développées dans le monde anglophone et dans des contextes de très forte anthropisation. Ce sont alors des projets qui visent à restructurer les milieux tout en développant des stratégies de reconnexion à la nature via de l'écotourisme. On peut ici se demander si le *rewilding* n'est pas surtout développé dans des pays présentant de faibles

potentiels de sauvage et que ces stratégies contribuent à répondre à un besoin de nature (ce besoin est abordé dans le chapitre 8). Enfin, suite aux entretiens, il ressort en Europe la possibilité d'identifier deux stratégies de *rewilding* : une centrée sur l'habitat (surtout utilisée au Royaume-Uni) ¸ et une focalisée sur les espèces (portée par les Pays-Bas - Tableau 21).

Cependant, l'analyse des entretiens (figure 47 et tableau 21) montre que, quel que soit le concept mobilisé, les préoccupations des acteurs sont surtout orientées sur la question des milieux naturels. Les actions déployées sont majoritairement attachées à la gestion de milieux par une entrée habitat plus que par une approche par les espèces et leur réintroduction. Ainsi, seuls 15 % des acteurs déclarent travailler sur des projets de réintroduction. Quels que soient les concepts mobilisés, une vision commune se dégage des entretiens. L'objectif premier de la mise en place de ces stratégies repose sur une vision commune, à savoir favoriser le retour de processus naturels tout en réduisant le niveau d'intervention humaine.

Encadré 2 – Exemples d'actions mises en œuvre

- ***Carrifran Wildwood,***



Figure 48, *Carrifran Wildwood*, A. Locquet, 2018.

Pays : Écosse (Royaume-Uni)
Zone : sud de l'Écosse (*Southern Upplands)*
Gestionnaire : *The Carrifran Wildwood Group, The Borders Forest Trust* (association), en association avec *The John Muir Trust* (association)
Type de projet : Restauration écologique.
Superficie : 665 ha
Principales stratégies : Plantation d'arbres (600 000 arbres ont été plantés depuis 2000).
Débuté en : 1993 – achat des parcelles et premières plantations en 2000.
État initial du site : Vallée déboisée du fait de pratiques agricoles anciennes (Newton 2007).
Objectif : "*recréer… une vaste étendue de wilderness principalement boisée avec la plupart de la riche diversité des espèces indigènes présentes dans la région avant que les activités humaines ne deviennent dominantes*[112]"(Ashmole et Ashmole 2009).

- **Réserve naturelle d'*Ingleborough* (Parc national du *Yorkshire Dales*)**

Pays : Angleterre (Royaume-Uni)
Zone : nord de l'Angleterre (*Yorkshire)*
Gestionnaire : *Natural England* (organisme public)
Type de projet : Restauration écologique,
Superficie : 1012 ha
Principales stratégies : Arasement des clôtures en 1970, évolution libre depuis lors et plantation d'arbres (3000 arbres ont été plantés depuis 2000).
Débuté en : 1970.
État initial du site : Pavement calcaire[113] pâturé pour l'agriculture.
Objectif : "*En 2000 le bétail a été retiré d'une zone qu'on a laissée se développer naturellement. On a juste planté 3000 arbres, car elle a été déforestée depuis des milliers d'années, il n'y avait pas assez de banques de graines, on a donc aidé les arbres à revenir, et maintenant on laisse les choses se développer naturellement*[114]*"* (I-PB-NE).



Figure 49, Pavement calcaire (lapiez), Réserve naturelle d'*Ingleborough*, A. Locquet, 2018.



Figure 50, Pavement calcaire (lapiez) reboisé, Réserve naturelle d'*Ingleborough*, A. Locquet, 2018.

- ***Wild Ennerdale* (Parc national du *Lake District*)**

Pays : Angleterre (Royaume-Uni)
Zone : nord de l'Angleterre (*Cumbria)*
Gestionnaire : partenariat entre *National Trust* (association), *Natural England* (organisme public), *United Utilities* (entreprise de gestion de l'eau), *Forestry Commission* (organisme public)
Type de projet : *Wild Land*, (fait partie du réseau *Rewilding Europe*)
Superficie : 4400 ha
Principales stratégies : Restauration écologique, arasement d'infrastructures, recalibrage du pâturage, recherche de processus naturels, communication, échange avec les communautés locales
Débuté en : 2002.
État initial du site : Sylviculture, agriculture, bassin de rétention d'eau.
Objectif : Développer des processus naturels, améliorer la structure et la diversité des habitats, changer la relation avec l'environnement (Wild ennerdale 2018).

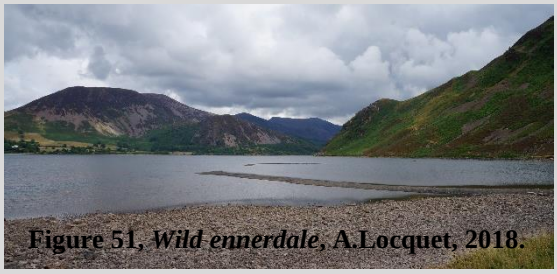


Figure 51, *Wild ennerdale*, A.Locquet, 2018.

[112] Traduit de l'anglais : " *re-create … an extensive tract of mainly forested wilderness with most of the rich diversity of native species present in the area before human activities became dominant".*

[113] Pavement calcaire : habitat d'intérêt communautaire prioritaire inscrit à l'annexe I de la directive 92/43/CEE dite "Habitats-Faune-Flore" (Natura 2000). Ce type d'habitat est majoritairement présent au Royaume-Uni, en Irlande et en Suède, toutefois, il y en a également dans les Alpes et au sein du domaine méditerranéen (Gaudillat 2008).

[114] Traduit de l'anglais : "*In 2000 we took of the livestock of an area and we let it develop naturally we just have planted 3000 trees because this area has been deforested for thousands of years, there was not enough seed source and we have helped trees to go back, and we let things develop naturally now*".

1.2. Les stratégies de recherches et médiations

Les acteurs rencontrés développent également des stratégies de recherches et médiation afin de faire évoluer les connaissances sur les questions de *wilderness* en Europe et de promouvoir les concepts qui lui sont rattachés. Il s'agit ici de stratégies majeures contribuant à assurer la mise en œuvre locale du projet et son "*acceptabilité sociale*" (Depraz 2016). Il est ici possible d'identifier quatre stratégies majeures, qui ne s'adressent pas au même public (figure 52) : la communication, la pédagogie, le lobbying, la recherche scientifique et cartographique.

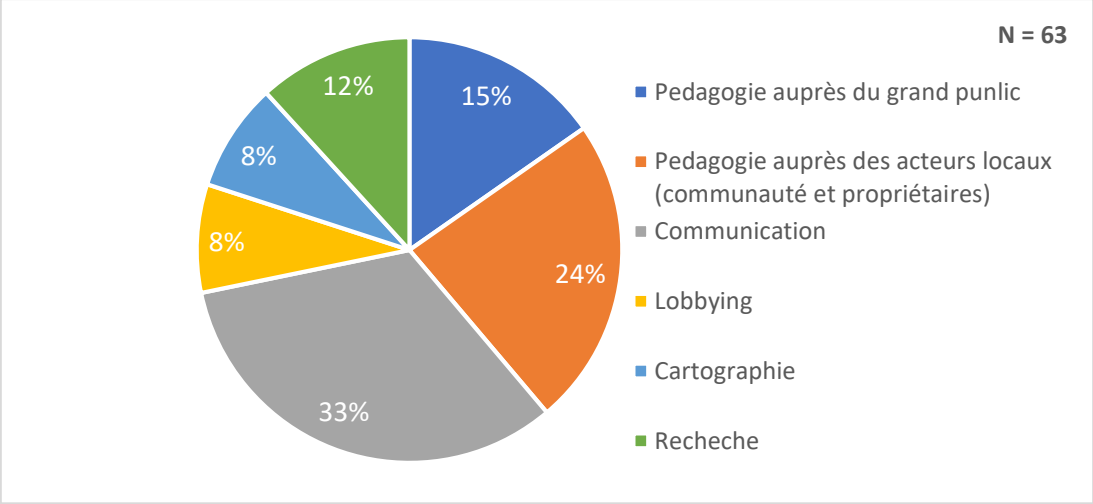


Figure 52, Stratégies de médiation utilisées par les acteurs (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée d'après les données recueillies dans le cadre des entretiens. Il a été demandé aux acteurs quelles actions ils mettaient en place. Les réponses obtenues ont ensuite été catégorisées et rapportées sur l'ensemble du groupe étudié.]

1.2.1. Les campagnes de communication et de pédagogie comme moyen de sensibilisation du grand public.

Les enquêtés ont principalement recours à des campagnes de communication (33%) (figure 52). Certaines structures se sont d'ailleurs totalement dédiées à la communication en faveur de la nature sauvage et plus particulièrement des initiatives de *rewilding*. C'est notamment le cas d'organisations telles que *Wild Wonder for Europe*[115] ou encore *Scotland the Big Picture*, dont la mission est de "*catalyser un changement de pensée nécessaire*[116]" pour

[115] https://www.wild-wonders.com/index

[116] Traduit de l'anglais: "*[…] is to catalyse the transformational change in thinking required […]*". https://www.scotlandbigpicture.com/Our-Story

permettre le développement de pratiques de *rewilding.* L'organisme travaille à promouvoir ce type de pratiques dans le contexte écossais et européen, notamment à travers la publication d'ouvrages et la production de films[117]. En termes de communication, l'association *Rewilding Europe* est également très active, et contribue ainsi largement à la diffusion du concept en Europe. L'organisation s'appuie sur une grande diversité de support (plaquettes, revues annuelles)[118] pour promouvoir son activité. Elle a ainsi particulièrement travaillé sur la charte graphique qu'elle a développée à travers les photographies produites par ses partenaires ou des peintures, dont l'objectif est de "*transmettre une " joie du sauvage " (" joy of the wild ")* (Helmer *et al.* 2015) *qui encouragerait les populations européennes à protéger et à innover en lien avec la faune sauvage et, par une extrapolation […], les processus naturels du continent"* (Dehaut 2020), en s'appuyant sur le "*pouvoir émotionnel*" de leurs productions graphiques. D'après les acteurs rencontrés, ces campagnes de communication visent à promouvoir les actions développées en faveur de la nature sauvage. Un acteur rencontré au sein de l'organisation The Big Picture souligne que leurs missions sont de "*faire avancer le voyage vers le rewilding de l'Écosse*[119]" (I-REN-SBP). Pour certaines structures, l'objectif est de "*promouvoir l'idée, ouvrir le dialogue, rassembler les gens*[120]" (I-RS-RB) en encourageant l'émergence de projets via un soutien financier ou technique (partage des connaissances) (ex. : *Rewilding Britain, Endangered Landscapes*).

Par ailleurs, la plupart des organisations étudiées ont également largement recours aux réseaux sociaux pour promouvoir leurs activités. Afin de le démontrer, une rapide analyse a été menée, elle consista à chercher sur les principaux réseaux sociaux les structures qui étaient répertoriées. Majoritairement, elles s'inscrivent sur Facebook et Twitter (figure 53), sur lesquels elles diffusent des vidéos, des photos et des bilans de leurs avancées, mais font aussi référence aux différentes campagnes qu'elles mènent. Dans le cadre de ces productions, la dimension esthétique des publications est particulièrement mise en avant.

[117] https://www.scotlandbigpicture.com/image-library
[118] https://rewildingeurope.com/search/publication/
[119] Traduit de l'anglais : "*driving forward Scotland rewilding journey*".
[120] Traduit de l'anglais : "*promote the idea, open the dialogue, bringing people together*".

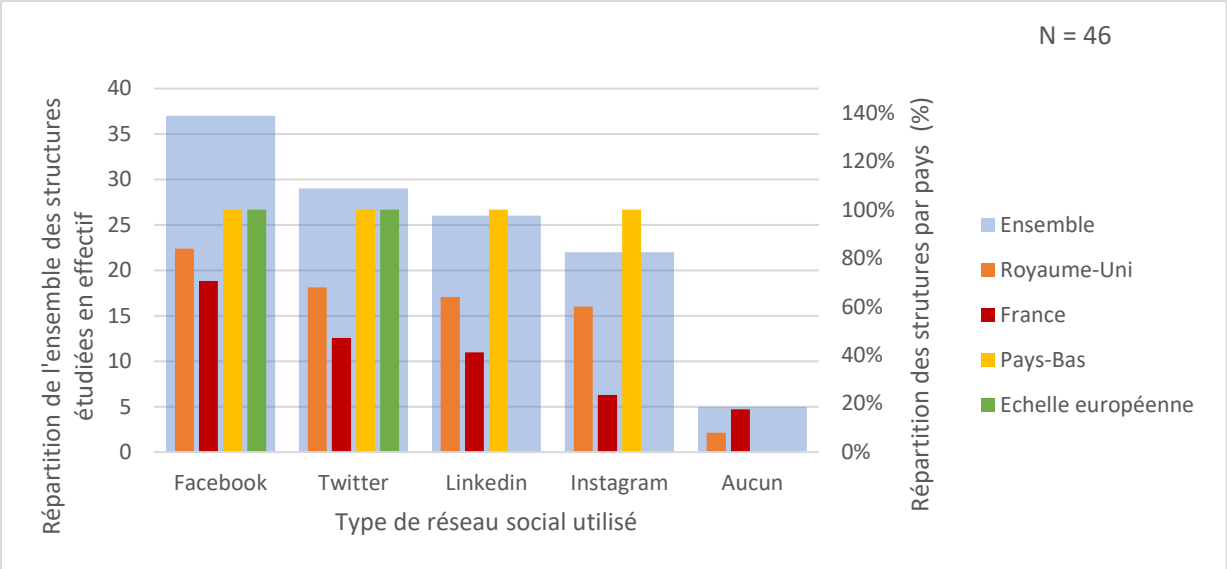


Figure 53, Répartition des structures en fonction du type de réseau social utilisé et du pays d'origine (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Pour réaliser cette figure, sont uniquement prises en compte les structures dont un acteur a été rencontré dans le cadre de cette thèse. Les universités ainsi que la Commission européenne n'ont pas été intégrées, car les contenus que ces organismes peuvent diffuser sont trop variés par rapport à la thématique étudiée ici. Ainsi, dans le cadre de ce travail doctoral, j'ai analysé 46 structures, dont la plupart ont recours aux réseaux sociaux pour communiquer au sujet de leurs activités.]

Les stratégies de communication sont essentielles dans le cadre de la diffusion de nouveaux concepts et modes d'action. Elles permettent en effet d'amorcer un changement de paradigme et de pratiques, via des campagnes de communication et d'éducation, aussi bien auprès du grand public que des institutions, ou des gestionnaires de l'environnement.

1.2.2. Les approches pédagogiques

Aux échelles locales, les acteurs s'appuient sur des approches pédagogiques, visant à démontrer l'intérêt de la prise en charge de la nature sauvage et à encourager des changements de pratiques. Les outils pédagogiques sont généralement destinés, soit à un grand public (15%) (notamment aux visiteurs lorsque les sites sont ouverts à la fréquentation), soit aux acteurs locaux (24%) (les communautés locales ou les propriétaires) (figure 52).

Les échanges avec les acteurs locaux sont généralement mis en place par des structures qui ne gèrent pas directement du foncier et qui travaillent avec des propriétaires privés. C'est par exemple le cas dans les parcs naturels au Royaume-Uni. Dans ce pays les actions de pédagogie sont plus développées que dans les deux autres terrains d'études (figure 53) à cause de l'organisation spatiale particulière. En effet, en Grande-Bretagne et plus particulièrement en

Écosse, le foncier appartient majoritairement à des propriétaires privés[121]. Impliquer les propriétaires des grands domaines dans des actions en faveur des zones de nature sauvages peut constituer une stratégie efficace. Lorsque les actions pédagogiques sont destinées au grand public en général, elles sont combinées avec des activités écotouristiques[122]. À titre d'exemple, le projet *Wild Ennerdale* (Angleterre) dispose d'un centre d'interprétation à vocation pédagogique, et propose de nombreuses activités écotouristiques (hébergement, activités sportives et de randonnées) (Wild Ennerdale 2021). Il s'agit alors d'autoriser la visite des sites au public afin de montrer l'intérêt des pratiques mises en œuvre en faveur de la nature sauvage. La médiation se fait alors soit par le biais de visites guidées et commentées ce qui permet de contrôler la fréquentation des sites (c'est le cas dans la réserve de Mont d'Azur, à

[121] D'après un rapport établi par le gouvernement écossais en 2014, 432 propriétaires privés (soit 0,008% de la population) détenaient 50% terres privées rurales écossaises (Scottish Government 2014). Ces propriétaires ne sont pas uniquement des individus privés, 12,5% de ces domaines appartiennent à des associations et 3% à des communautés locales, par ailleurs, il s'agit surtout de grands domaines, à titre d'exemple 87 d'entre eux sont estimés comme couvrant plus de 10 000ha (Glass, McMorran, et Thomson 2019).

[122] Les opportunités économiques que représentent les projets en faveur de la wilderness sont abordées dans le chapitre 8.

Ootsvaardersplassen), soit via du mobilier pédagogique tel que des panneaux informatifs à l'entrée du site (ex : *Carrifran Wildwood*) (figure 54).

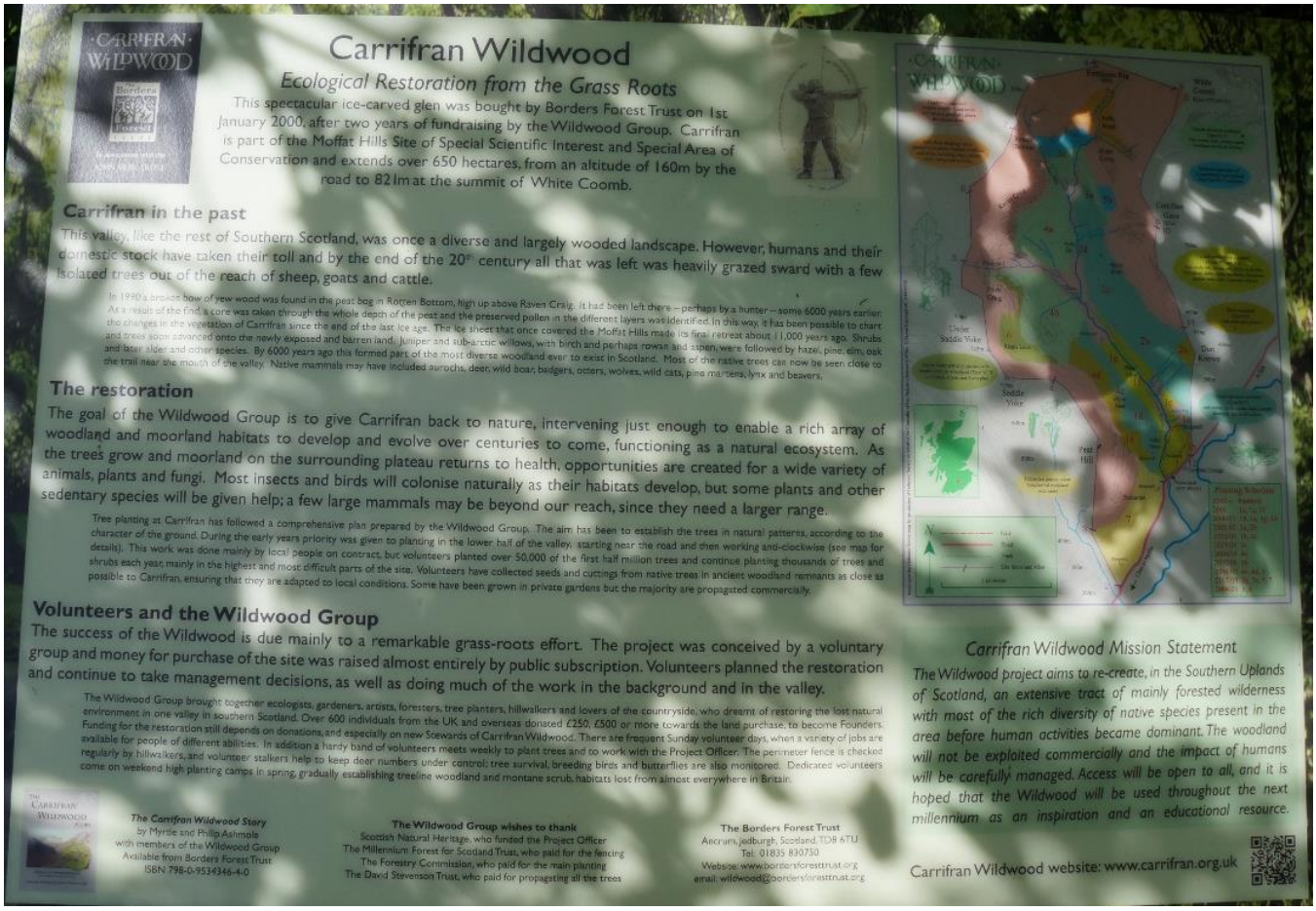


Figure 54, Exemple de panneau pédagogique à l'entrée du site du *Carrifran Wildwood* (Écosse), (A. Locquet 2018)

Les actions pédagogiques sont généralement très localisées et ont pour objectif de sensibiliser les acteurs locaux. Elles contribuent également à l'ancrage territorial des projets en favorisant notamment leur acceptabilité locale.

1.2.3. Les campagnes de lobbying et la recherche scientifique

Aux échelles nationales et européennes, les approches de sensibilisation aux problématiques relatives à la *wilderness* relèvent principalement soit du lobbying, soit des activités de recherches (ici en science de l'environnement ou cartographique). De telles stratégies sont surtout destinées aux acteurs décisionnaires ; elles visent essentiellement les institutions (nationales ou européennes) et les gestionnaires de projets. Une faible part des acteurs a recours

à ce type de pratique. Les campagnes de lobbying[123] sont mises en place par seulement 8% des personnes rencontrées. Elles sont surtout déployées par des acteurs britanniques ou français, généralement issus d'ONG ou d'institutions (figure 55). À l'échelle européenne, le lobbying vise à encourager une prise en charge des problématiques de wilderness, elles sont menées par des organismes tels que Wild Europe Initiative (Johns 2019) et European Wilderness Society. Ces structures organisent des évènements (séminaires, colloques) dans l'optique de réunir des acteurs autour de ces questions. Comme cela a été vu dans le chapitre 4, une partie de leurs actions vise notamment à porter des débats jusqu'au niveau des instances de décisions en cherchant à faire adopter des textes (résolution sur la wilderness) ou à promouvoir la prise en compte de certains éléments dans les politiques européennes (la stratégie pour les Old Growth Forest) (I-T-WEI).

Parmi les enquêtés qui contribuent à la diffusion des informations au niveau européen, il y a également les acteurs qui développent des activités de recherche sur les thématiques attachées à la notion de *wilderness.* En effet, les travaux scientifiques jouent un rôle important dans la compréhension de ces concepts en tentant de les délimiter (Dogan et Pahre 1991) et de démontrer leur finalité. Les chercheurs rencontrés sont tous originaires du Royaume-Uni (figure 55), où a notamment été développé le *Wildland Research Institute* (Université de Leeds). Les acteurs scientifiques ont travaillé en coopération avec des gestionnaires et des organismes publics afin de mettre en place des travaux de recherche cartographique. À l'échelle européenne, ces travaux ont débouché sur l'élaboration du *WQI,* et au niveau national en Écosse, cela s'est traduit par la réalisation d'une cartographie dans le contexte des *wild land* (SNH 2013; Carver, Evans, et Fritz 2002; Carver *et al.* 2008).

Les approches scientifiques participent à la diffusion des idées et peuvent, à l'instar du *Wildland Research Institute,* contribuer au développement d'outils en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs (public ou ONG) au niveau national et international.

[123] Comme démontré dans le chapitre 4, ce sont notamment les campagnes de lobbying qui ont contribué à l'adoption de la résolution par le Parlement européen. Par ailleurs, des activités de lobbying sont également déployées par des structures au niveau national, tel que *Mountain Wilderness* pour encourager les acteurs à changer de pratiques. L'organisation lutte ainsi contre les installations obsolètes en milieux montagnard (Moutain Wilderness 2019).

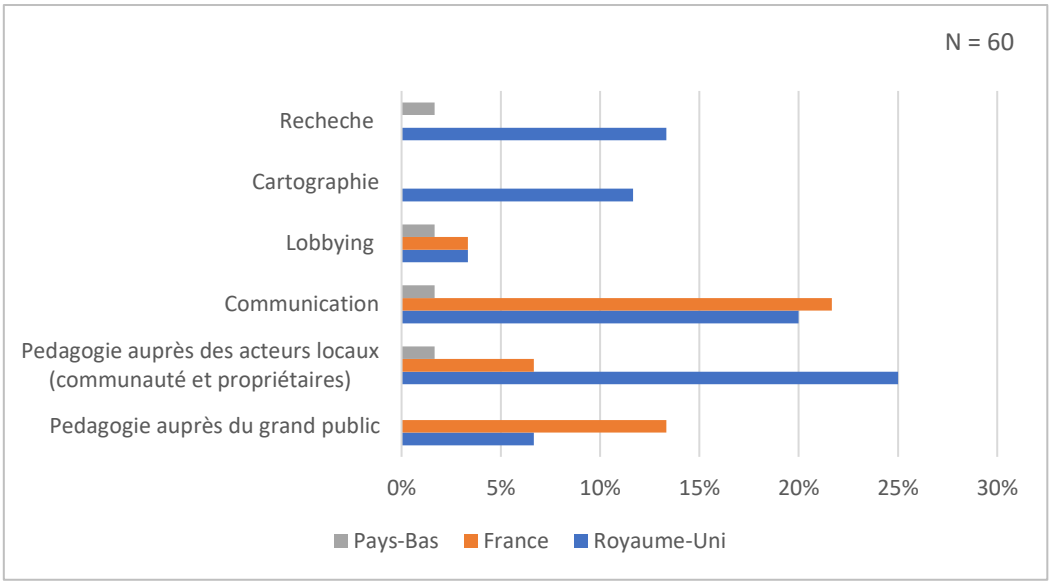


Figure 55, Stratégies de médiation utilisées par les acteurs en fonction du pays étudié (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée d'après les données recueillies dans le cadre des entretiens. Il a été demandé aux acteurs quelles actions ils mettaient en place. Les réponses obtenues ont ensuite été catégorisées, réparties en fonction du pays d'origine du répondant et rapportées sur l'ensemble du groupe étudié. Ici sont seulement prises en compte les initiatives développées dans un des pays étudiés, les acteurs rencontrés à l'échelle européenne ont été laissés de côté.]

La croissance de l'intérêt pour la *wilderness* en Europe est largement influencée par l'émergence des préoccupations environnementales, ainsi que par les actions de communication déployées par les acteurs. Les différents canaux de diffusion ont ainsi permis la promotion des actions aussi bien auprès du grand public, des institutions, que des gestionnaires de l'environnement. Certaines organisations ont également particulièrement participé à la diffusion des concepts à l'échelle européenne à travers des projets de mise en réseau des initiatives existantes ou leur labélisation.

1.3. La labellisation comme moyen de diffusion des modèles

La diffusion des idées et concepts à travers l'Europe est en grande partie due aux échanges entre les différents acteurs. Certaines structures proposent ainsi à d'autres organismes d'intégrer leurs réseaux ou de bénéficier d'une labélisation. C'est notamment le cas des deux grandes organisations européennes que sont *Rewilding Europe* et *European* Wilderness *Society* (Rewilding Europe 2020a; European Wilderness Society 2020). On peut aussi citer l'association française Rivières Sauvages Ces organisations contribuent à donner de la visibilité aux différents projets et à les inscrire dans une dynamique commune. Les organisations ont ainsi

établi des critères et cahiers des charges que doivent remplir les sites souhaitant bénéficier de leur label. À titre d'exemple, dans le cadre de l'organisation *European Wilderness Society* (anciennement PanParks) les sites souhaitant être labélisés doivent répondre aux critères développés par l'"*European wilderness quality standard and audit system"* (I-W-EWS), ce qui contribue à la construction d'une certaine vision de la *wilderness.* Les sites labellisés doivent remplir une cinquantaine de critères répartis dans les 10 catégories présentées ci-dessous (Tableau 22). Les critères utilisés dans la labélisation proposée par l'*European Wilderness Society* reprennent les grands principes théoriques avancés par les définitions et documents européens. Afin de s'adapter à une plus grande variété de milieux, l'organisation propose plusieurs types de sites :

- la *wilderness* qui présente une mosaïque de milieux et le niveau d'intégrité écologique le plus élevé,
- les *WILDCoast,* qui combine des milieux terrestres, côtiers et marins
- les *WILDForest*, majoritairement forestiers,
- les *WILDIsland*, comprenant des milieux insulaires, côtiers et marins,
- les *WILDRiver*, concerne les rivières et habitats adjacents.

Seule la catégorie *wilderness* doit répondre à des critères surfaciques d'un minimum de 1000ha (European Wilderness Society 2019).

Catégories	Recommandations
Taille et zonage	La *wilderness* ne dépend pas d'une taille minimale. La *wilderness* a une limite définie et devrait avoir trois zones : la zone sauvage, la zone de restauration et zone de transition.
Gestion de la *wilderness*	Il y a une approche holistique de la gestion de la *wilderness*, en regardant le système dans son ensemble plutôt que des segments. Les gestionnaires déterminent d'abord s'il est nécessaire de prendre des mesures de gestion avant de mettre en œuvre un plan d'action.
Wilderness et biodiversité	La *wilderness* a une zone où les processus naturels peuvent avoir lieu sans intervention humaine. Cela aide à contribuer à la conservation des espèces menacées de cette région et devient un exemple majeur d'habitats non perturbés.
Restauration wilderness	La restauration de la nature est une activité intentionnelle qui amorce ou accélère le rétablissement d'un écosystème endommagé qui a un potentiel de *wilderness*. La restauration de la *wilderness* comprend un large éventail d'activités, telles que la restauration des et la réintroduction d'espèces indigènes. Si nécessaire, les activités de restauration doivent être mises en œuvre une fois et non de manière continue.
Usages extractifs	La définition de la *wilderness* européenne stipule que la *wilderness* est une zone sans utilisations extractives ou intrusives
Perturbation anthropique	Ce principe se concentre sur la suppression d'infrastructures permanentes et temporaires, créant un accès touristique bien planifié avec un minimum d'impacts, et réglementé. L'accès routier est limité, afin de réduire l'impact humain.
Processus et dynamiques naturels	Processus dynamiques naturels, tels que les tempêtes de vent, les incendies, les épidémies de maladies ou les avalanches sont un aspect critique de la *wilderness* et sont d'importants sculpteurs de paysages et d'habitats. Ces processus devraient s'exprimer librement sans influence humaine.
Visiteurs	La *wilderness* offre la possibilité de vivre une expérience de solitude et un sens de la *wilderness.* Mais un plan de gestion des activités de visite et des loisirs est nécessaire pour réduire l'impact humain. Il faut minimiser les perturbations humaines et la modification de la wilderness.
Recherches et suivis	La nature offre des opportunités pour étudier les attributs uniques de la nature et des processus naturels. Les gestionnaires doivent surveiller les caractéristiques de la wilderness et prendre les décisions appropriées. Des activités de recherche et surveillance ne devraient jamais être envahissantes et devraient minimiser l'impact sur la zone de wilderness.
Intérêt international	La *wilderness* doit être internationalement reconnue (l'UICN, l'UNESCO, Natura 2000)

Tableau 22, Critères de labélisation des aires de *wilderness* établies par *European Wilderness Quality standard and audit system,* de l'*European Wilderness Society*, (source : European Wilderness Society 2019) (réalisation : A. Locquet, 2020).

Les critères s'intéressent surtout à la qualité écologique des aires de *wilderness* ainsi qu'aux éléments pris en compte dans le plan de gestion de la zone. Les activités humaines sont très limitées, seul le tourisme est autorisé. Les critères insistent particulièrement sur les stratégies visant à réduire toutes les pressions anthropiques sur les milieux et à favoriser les dynamiques naturelles. Les sites candidats font l'objet d'une expertise de la part de l'European *Wilderness Society* afin de vérifier qu'ils remplissent bien tous les critères avant de se voir attribuer le label

pour une période de 10 ans. En fonction de ses qualités, le site labélisé se voit attribuer un des quatre labels de l'organisation (platine, or, bronze ou argent).

Les stratégies de labélisation en faveur du *rewilding* s'appuient pour leur part sur un modèle légèrement différent. Ces stratégies sont portées par les organisations *Rewilding Europe* et *True Nature Foundation*, originaires des Pays-Bas (Rewilding Europe 2020c; True Nature Foundation 2020a), qui promeuvent le retour de dynamiques naturelles notamment par le retour de grands herbivores. L'organisation *Rewilding Europe* se veut paneuropéenne et est reconnue comme pionnière en Europe, en contribuant notamment au développement d'un modèle européen de *rewilding* (Ward 2019). L'originalité de *Rewilding Europe* et de *True Nature Foundation* est de s'appuyer sur un réseau de sites pilotes pour promouvoir le *rewilding* en Europe (Rewilding Europe 2013; True Nature Foundation 2020b). Leurs approches consistent à encourager des projets de développement économique rural, basés sur la nature, même si l'organisation n'en est pas nécessairement à l'initiative (Rewilding Europe 2019a). Comme l'indique un acteur issu de *True Nature Foundation* : "*nous travaillons avec des organisations locales de conservation, des gouvernements, et des communautés locales*[124]" (I-R-TNF). Les deux organismes entendent donc assurer un ancrage local de leur projet en constituant des partenariats avec des acteurs locaux. Les deux structures sont constituées d'un système de gouvernance basé sur une équipe centralisée aux Pays-Bas et une équipe ancrée localement pour gérer le projet (Ward 2019). Afin de renforcer cette approche paneuropéenne, outre les 8 sites pilotes qu'elle gère, l'organisation *Rewilding Europe* a également identifié un réseau de sites (*European Rewilding Network* (Rewilding Europe 2020a)) (voir carte dans le chapitre 3), fondé en 2013, qui répertorie les initiatives se revendiquant ou se rapprochant du *rewilding.* L'objectif de ce réseau est de permettre aux projets qui y sont inscrits de pouvoir de pouvoir échanger des compétences entre eux, facilités par l'organisation néerlandaise (Rewilding Europe 2019a). Pour intégrer ce réseau, les candidats doivent présenter des projets qui encouragent le retour de processus naturels, notamment via des espèces clés de voute. Ils doivent également proposer un programme de développement économique local (Rewilding Europe 2019).

Les stratégies de labélisation proposées par ces structures se voulant paneuropéennes, elles contribuent à la construction d'une certaine conception de la *wilderness* et du *rewilding.* Dans

[124] Traduit de l'anglais : " *we're working with local organisation both conservation, government, local community organisations".*

le cas du *rewilding*, c'est le modèle développé dans le contexte néerlandais, largement inspiré par les travaux de F.Vera, qui est mis en avant et exporté dans d'autres territoires à travers l'Europe (Dehaut 2020). Cette dynamique n'est pas sans rappeler les systèmes d'exportation des premiers modèles de parcs nationaux encouragés dans des pays étrangers, à la différence que les stratégies développées par les organisations néerlandaises s'appuient sur la concertation avec des acteurs locaux. En effet, la plupart des sites aujourd'hui intégrés dans les aires gérées par les organisations évoquées, ont été proposés directement par des acteurs locaux ayant pris contact avec les structures (I-R-TNF, I-RE-RE). L'affichage dont bénéficient ainsi les projets labélisés peut éventuellement permettre d'augmenter leur attractivité notamment en termes d'écotourisme, mais également de légitimer leur action d'un point de vue environnemental et social. L'intégration à ces réseaux, ou la labélisation des sites, apparait pour les acteurs locaux comme une plus-value. La labélisation suppose par ailleurs la garantie d'une certaine qualité écologique du fait des cahiers des charges que les projets doivent remplir.

2. Les stratégies de rewilding pour favoriser le retour de la faune sauvage en Europe

À travers l'Europe, de nombreux projets ont émergé en se fondant sur la réintroduction d'espèces animales comme vecteur de régénération de dynamiques naturelles. Les initiatives ainsi développées sont, dans certains contextes, apparentés à du *rewilding.* Il s'agit ici d'étudier ces stratégies dans le contexte européen, ainsi que de s'intéresser aux conditions et possibilités de retour d'une faune disparue. Les espèces animales réintroduites ne sont en effet pas considérées de la même manière en fonction des projets et des contextes socioécologiques.

2.1. Entre crocs et cornes : quelle place pour l'animal sauvage en Europe ?

Les projets en faveur de la nature sauvage promeuvent le retour de dynamiques naturelles en s'appuyant sur des processus biotiques (ex : "*l'ingénierie animale"* telle que l'herbivorie), lesquels ont disparu du fait des conflits d'intérêts qu'ils présentaient avec les sociétés humaines (Linnell et Craig 2019). La disparition de ces espèces du paysage européen a conduit à une certaine déstabilisation et homogénéisation des milieux, c'est pourquoi le concept de *rewilding* préconise la réintroduction d'espèces clés de voûte. Norgués-Bravo *et al.* (2016) distinguent trois approches de *rewilding* qui impliquent l'usage de certains animaux, pouvant être catégorisés de *trophic rewilding* (Svenning, *et al.* 2019) :

- le *rewilding* basé sur le rôle de régulation que jouent les grands prédateurs,
- le *pléistocène rewilding*, qui vise à restaurer les écosystèmes tels qu'ils étaient au pléistocène (il y a plus de 13 000 ans),
- le *translocation rewilding*, dont l'objectif est de restaurer des écosystèmes dysfonctionnant via la réintroduction des certaines espèces, notamment des herbivores.

La reconstitution d'une chaine trophique complète (avec prédateurs), ou quasi complète, permettrait selon un effet top-down, de favoriser le développement de la biodiversité et de recréer des milieux hétérogènes (Svenning, *et al.* 2019) (figure 56).

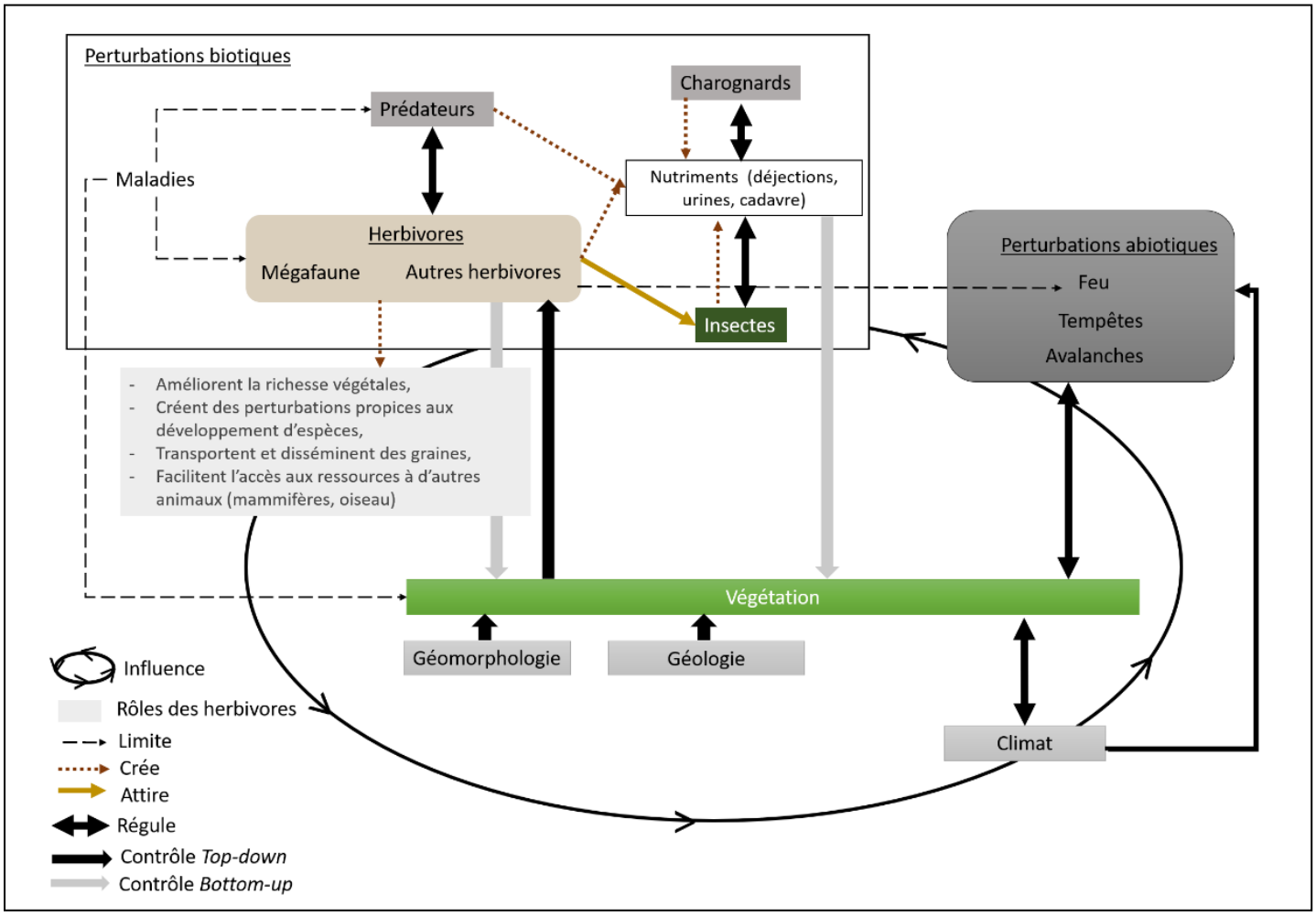


Figure 56, Exemple du rôle des espèces clés de voute sur les milieux naturels (d'après Du Toit 2019; Ramos 2017, Gordon 2006)(réalisation : A. Locquet, 2020)

Les projets visant à réintroduire des espèces ont largement été développés en Europe, comme l'indique un acteur : *" en faisant de la réintroduction, on rend visible le réensauvagement volontaire "* (I-C-WWF). Sur l'ensemble des acteurs rencontrés en Europe, 41% considèrent qu'il est possible de réintroduire des espèces dans le contexte européen. Toutefois, en fonction des disparités locales, les opinions divergent sur les espèces pouvant faire leur retour. Ainsi, la

question du retour des prédateurs (principalement le loup et le lynx) est surtout présente au Royaume-Uni, où ils ont totalement disparu (annexe XV), alors que dans le reste de l'Europe les préoccupations sont surtout tournées vers le retour des grands herbivores (Tableau 23).

	Retour possible de l'espèce				Retour impossible
	Carnivores		Herbivores		
	Lynx Boréal	*Loup*	*Castor*	*Grande faune*	*Loup*
Royaume-Uni (N=37)	35%	0%	43%	8%	32%
France (N=19)	5%	0%	0%	16%	0%
Europe (N=3)	33%	33%	0%	33%	0%
Pays-Bas (N=4)	0%	0%	0%	50%	0%

Tableau 23, Répartition des réponses des acteurs à la question la "réintroduction est-elle possible dans votre pays" par régions étudié (A. Locquet, 2020)

[Ici " N " fait référence au nombre d'acteurs rencontré par région étudiée. Les réponses obtenues auprès des acteurs rencontrés ont été catégorisées, puis comptabilisées, pour pouvoir évaluer la part des espèces évoquées en fonction du pays considéré.]

Ainsi, bien que les acteurs s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir des chaines trophiques complètes dans les espaces de nature sauvage, il y a des divergences quant au type de faune qu'il est envisagé de réintroduire. Le choix des espèces à considérer est largement conditionné par les contextes spatiaux et écologiques – certaines espèces ont des domaines vitaux particulièrement vastes[125]–, mais également par le degré de compatibilité entre ces espèces et les activités humaines (annexe XVI).

2.2. Les prédateurs : symbole du sauvage indésirable ?

Dans le cadre des actions visant à promouvoir la *wilderness*, peu de projets s'appuient sur la réintroduction de prédateurs, car elle présente un certain nombre de contraintes. Tout d'abord, ces espèces ont besoin de grands espaces, alors que les initiatives européennes sont souvent développées sur des surfaces relativement petites (figure 43, partie 2 de ce chapitre). De plus, ce sont souvent des animaux considérés comme dangereux pour les activités humaines, ou associés à un imaginaire négatif chez certains acteurs, compliquant leur acceptation sur un territoire (Benhammou 2007). Les conflits d'usages qu'engendrerait le retour des prédateurs est

[125] Le domaine vital d'un animal correspond à la zone qu'un individu doit couvrir lors de ses activités normales telles que la recherche de nourriture, la reproduction et le soin aux jeunes (Millet 2012). A titre d'exemple le domaine vital d'une meute de loup varie entre 15000 et 30000 ha (ONCFS 2018).

également largement évoqué (conflit avec l'élevage, les loisirs d'extérieurs) pour justifier des difficultés à réintroduire ces espèces. Comme le montrent les discours recueillis[126], il y a également une relation très ambivalente aux prédateurs. Ceux-ci sont, d'une part associés au danger, et d'autre part considérés comme symbole du sauvage et vecteur d'une certaine fierté locale (Tableau 24). D'après les acteurs, certains prédateurs seraient mieux acceptés que d'autres, c'est notamment le cas du Lynx Boréal, qui pourrait être plus facilement réintroduit au Royaume-Uni que le Loup, car il est plus discret (Tableau 23 et Tableau 24).

Code entretien	Citations
I-WL-NTE	*Beaucoup de gens aimeraient voir du lynx ici, car cela aide probablement à la gestion des cerfs, nous avons trop de cerfs. Ce n'est pas un animal de meute et ce n'est pas effrayant comme les loups*. *A lot of people would like to see some lynx back here, because it probably helps with the management of deer, we have too many deer. It's not a pack animal and it's not as scary full as the wolves.*
I-REN-CAL	*Pour le moment, il n'y a aucun projet de réintroduction de prédateur, car les éleveurs ont des moutons et se plaindraient s'il y avait du lynx. Et ce n'est pas possible d'avoir des loups parce que nous avons beaucoup de randonneurs au Royaume-Uni et une population qui travaille en plein air et ne veut pas de loups.* *At the moment there is not any project to reintroduce predators, because the crofters have sheep and would complain if there is lynx. And it's not possible to have some wolves because we've got a lot of hill walkers in the UK and a population who works outdoor and don't want wolves.*
I-PB-NE	*Ce n'est pas possible de voir revenir des loups. Nous avons très peur de réintroduire des espèces, nous associons les prédateurs au danger. La communauté agricole ne le tolérera pas.* *It's not possible to have wolves back. We're very fearful of reintroducing species, we associate predators with danger. The farming community will not tolerate it.*
I-PB-NRW	*Si vous avez un carnivore de retour, cela pourrait aider à gérer les cerfs.* *If you have carnivore back, it could help to manage deer.*
I-RS-HT	*On peut avoir des lynx, ils sont timides, on ne les voit jamais. Mais le gouvernement ici ne décidera pas de réintroduire quelque chose de plus grand que le castor. Les agriculteurs disent que le lynx prend de l'agneau, mais les chiens en prennent plus que le lynx n'en prendra jamais.* *We can have lynx their shy, you never see them. But the government here will not decide on something bigger than beaver. Farmers say that it takes lamb but dogs take lamb more than lynx will ever take.*
I-REN-TFL	*La réintroduction de prédateurs est possible : le lynx, c'est écologiquement et socialement possible même si c'est dur, Le lynx peut être une sorte d'espèce de drapeau, ils sont timides, et bénéfiques pour la terre. Le plus gros conflit concerne l'élevage ovin et le besoin d'une politique d'assurance* *Reintroduction of predator is possible: lynx, it's ecologically and socially possible even if it's a tough, Lynx can be a kind of flag species, its shy, it's good for land. The biggest conflict is with sheep farming.*
I-WL-CNP	*Pour certaines personnes, c'est un argument éthique, nous avons tué tous les lynx et devrions les faire revenir. Il s'agit d'un processus, qui vient avec les animaux, mais ce sont des processus principalement naturels, et il est dit que le lynx pourrait manger des cerfs (60 à 70 cerfs/an), ce qui pourrait être utile d'un point de vue de la conservation et de la foresterie commerciale. Les lynx laissent des carcasses sur le sol qui fournissent de la nourriture à d'autres espèces, et les gens perçoivent un paysage comme étant plus sauvage s'il y a des animaux sauvages.* *For some people it's an ethical argument, we killed all the lynx and should bring them back. It's about the process, which comes with animals, but it's mainly natural process, and say that lynx could eat wood deer (60 -70 deer/year) which could be helpful from a conservation and forestry (commercial) point of view. Lynx let carcasses on the floor which provide food for other species, and people perceived a landscape to be wilder if it is as wild animals.*
I-LE-AS	*Le loup c'est l'emblème du sauvage, on tue le loup, on tue le sauvage. Le jour où on arrête de tuer les loups, le rewilding sera acquis. La réintroduction donne une certaine fierté aux gens, dans les zones d'Espagne où il y a des ours, ils sont chéris.*

Tableau 24, Citations des acteurs relatives au retour de prédateurs (réalisation : A. Locquet, 2020).
Le texte en gris correspond à la citation en version originale.

[126] Il est ici nécessaire de souligner que les acteurs rencontrés ont des discours pro-environnement, ainsi leurs discours ne sont en aucune mesure représentatifs des opinions de l'ensembles des acteurs territoriaux.

Ainsi, seul le Royaume-Uni présente des initiatives visant à promouvoir le retour de prédateurs[127]. C'est notamment le cas de l'organisation *The Lynx Trust* (Lynx UK Trust 2020) qui cherche à créer les conditions adéquates pour envisager la réintroduction du Lynx dans le pays, ou encore du *Wildcat Haven* dont l'objectif est de préserver et soutenir les populations de Chats sauvages en Écosse (Wild Cat Haven 2021).

En dépit de la faible prise en compte des prédateurs, la littérature (Linnell et Craig 2019; Boitani et Linnell 2015; Svenning, *et al.* 2019) et les acteurs (Tableau 24) reconnaissent l'intérêt de la présence de cette faune d'un point de vue écologique, laquelle apparait comme un prérequis pour retrouver l'ensemble des fonctionnalités d'un milieu, via un réseau trophique complet. Comme le soulignent les enquêtés, les carnivores régulent les populations d'herbivores – qui peuvent, lorsqu'ils sont en surpopulation créer des dommages sur les milieux – et enrichissent les milieux naturels (tableau 24 et figure 56).

Le *rewilding*, fondé sur le rôle des prédateurs, est surtout utilisé aux États-Unis et est relativement peu mis en place en Europe (Norgués-Bravo *et al.* 2016), ou peu d'initiatives en faveur de la *wilderness* ou du *rewilding* ont recours à la réintroduction de prédateurs. La plupart des projets qui présentent des prédateurs sur leurs sites ont souvent bénéficié de dynamiques liées au retour spontané de ces animaux ou de l'expansion de leur aire de répartition[128] (Linnell et Craig 2019; Boitani et Linnell 2015). Néanmoins, certaines populations de prédateurs ont été renforcées par des programmes de réintroduction. Ceux-ci sont généralement portés par des partenariats entre organismes publics, associations et scientifiques, étant donné que la réintroduction est un processus technique compliqué et coûteux (Linnell et Craig 2019)[129].

La faible intégration des prédateurs dans les projets en faveur de la *wilderness* s'explique en partie du fait des difficultés énoncées ci-dessus, mais également parce que dans le contexte européen, le retour des dynamiques naturelles est surtout envisagé via le retour de grands herbivores (équidés, bovidés).

[127] La formule ici utilisée ne signifie pas qu'il n'y a pas de projets de réintroduction dans les autres pays. Des programmes de réintroduction de Lynx ou d'Ours ont en effet été menés en France (Morelle 2018; Hetherington 2018; Benhammou 2009). Cependant, dans le cadre de ce travail doctoral, ont été retenues uniquement les initiatives revendiquant actuellement des principes en faveur de la *wilderness* ou du réensauvagement.

[128] L'établissement des populations est souvent rendu possible par la présence d'un réseau d'aires protégées (Linnell et Craig 2019). Le retour de ces espèces est notamment facilité par leur grande capacité de dispersion (sur plus d'une centaine de kilomètres dans le cas des loups) (Ciucci *et al.* 2009; Samelius *et al.* 2011). L'expansion des populations de grands carnivores peut être encouragée par la présence d'habitats favorables continus et non fragmentés (Linnell et Craig 2019).

[129] C'est notamment le cas du Lynx Boréal, réintroduit dans les Vosges, le Jura et les Alpes (Hetherington 2018), et plus récemment de l'Ours Brun dans les Pyrénées (Ferus 2021).

2.3. L'herbivore comme nouvelle figure de l'animal sauvage en Europe ?

La majorité des projets de *trophic rewilding* en Europe s'appuie sur le retour de grands mammifères proches de la mégafaune[130] du pléistocène, et plus particulièrement des grands herbivores. Cette ambition se fonde sur les principes de gestion écologique des milieux par le pâturage, étudié depuis la fin des années 1980 (Lecomte et Le Neveu 1986). Ce mode de gestion entraine des changements dans la structure et le fonctionnement des écosystèmes, en modifiant les propriétés des sols, le cycle des nutriments, la production primaire et la composition de la végétation (I-R-RNCB). Le pâturage écologique[131] est généralement mis en place à l'aide à d'herbivores domestiques. En France, ce type de gestion, relativement courant dans les Réserves Naturelles[132], s'appuie principalement sur l'usage de races rustiques, nécessitant peu d'entretien comme la vache *Highlands* ou le cheval de Camargue (I-R-RNCB) (annexe XVIII) (figure 57).

Au Royaume-Uni, où les pressions de pâturage liées à l'élevage traditionnel de moutons sont très fortes, les acteurs ont surtout recours au recalibrage. Sur l'ensemble des 8 acteurs qui déclarent au Royaume-Uni travailler sur les questions d'herbivorie[133] expliquent que leur démarche consiste principalement à changer de type de bétail. Les ovins sont ainsi remplacés par des bovins (I-REN-WE, I-LDNP, I-WL-JMT)[134]. Le pâturage écologique est donc utilisé pour rééquilibrer des milieux a vocation agricole, soumis à de fortes pressions de pâturage induites par une seule espèce d'herbivore qui entraine une forte érosion des sols et empêche le développement de successions végétales naturelles (Evans 1997; Gill et Fuller 2007). Au Royaume-Uni, outre le recours à l'herbivorie, des acteurs souhaitent favoriser le retour d'autres systèmes d'ingénierie animale, avec par exemple la réintroduction de Castors, pour assurer une bonne dynamique des hydrosystèmes (Scottish wild life trust 2020).

[130] La mégafaune désigne des animaux dont le poids est supérieure à 44 kg et qui parcouraient les écosystèmes au Pléistocène (Pires *et al.* 2014; Svenning, Munk, et Schweiger 2019).

[131] Le pâturage écologique qualifie l'utilisation du pâturage extensif comme moyen de gestion de la biodiversité et de zones protégées (Pellegrini 2004).

[132] Certaines Réserves Naturelles participent à un réseau d'échange d'expériences autour de ces questions de pâturage au sein du Brouteur Fan Club (Lecomte *et al.* 1995).

[133] Il s'agit soit d'acteurs qui disposent de leurs propres troupeaux, soit d'enquêtés qui travaillent avec des acteurs gérant des herbivores.

[134] C'est notamment le cas des projets *Wild Ennerdale*, ou encore du Knepp Estate. (Wild Ennerdale 2012; Tree 2018).

En plus des chevaux et bovins, certains projets (*Oostvaardersplassen, Knepp Estate*[135]) s'appuient également sur des populations d'ongulés sauvages (Cornelissen 2017; Tree 2018) (annexe XVIII). L'objectif de ces initiatives est de reproduire des guildes écologiques de " *groupes d'espèces apparentées qui exploitent dans un même milieu des ressources de façon différentielle* " (Lecomte *et al.* 1995), proches de celles initialement présentes en Europe et ayant disparu du fait des activités humaines. Dans cette optique, certains acteurs tels que la Réserve des Monts d'Azur en France, ou encore les projets portés par *Rewilding Europe,* cherchent à réintroduire des grands herbivores sauvages (Bisons d'Europe, Élans) (figure 57). Afin de travailler avec des espèces les plus proches possible de la mégafaune originelle présente en Europe, des programmes de réintroduction s'attachent à certains traits phénotypiques. Il s'agit par exemple, dans le cas de la réintroduction de chevaux comme le Tarpan, de retrouver certaines caractéristiques propres aux chevaux primitifs sur la robe de chaque individu (I-R-ART)[136] (figure 58). C'est ce que certains acteurs appellent des processus de " *dédomestication "* (I-R-MA). L'objectif ici est double puisqu'il s'agit à la fois de retrouver des caractéristiques physiques, mais également des comportements similaires à ceux des groupes sociaux sauvages.

La volonté de retrouver des herbivores primitifs s'est également traduite par des programmes visant à recréer ces espèces et plus particulièrement l'Auroch disparu en Europe, à l'état sauvage, depuis le XVIIe siècle (Lorimer et Driessen 2016) . Dès les années 1930, sous le régime nazi, les frères Heck ont cherché à reconstituer des Aurochs et ont obtenu le Heck Cattle[137] (Flannery 2018; Van Wijngaarden-Bakker 1997). Ces bovins sont aujourd'hui présents sur la réserve d'Oostvaardersplassen (figure 57). Depuis 2008, le programme Tauros (Tauros project 2013) vise également à créer une race se rapprochant des Aurochs et implanter ces animaux dans différents projets de Rewilding Europe. Cette organisation encourage le développement d'initiatives basées sur la réintroduction d'espèces à travers son *Europe Wildlife Bank* (Rewilding Europe 2020b) via un système de prêt d'animaux pour assurer la constitution

[135] Le projet de Knepp Estate, qui consiste à changer les pressions de pâturage en remplaçant les ovins par des bovins, des chevaux et des daims, développe également un projet de vente de viandes et bénéficie d'aides agroenvironnementales. De ce fait, d'après un acteur rencontré ce projet se présente donc plutôt comme une ferme et n'est pas un projet de rewilding "*Knepp Estate got a basic farming and agrienvironmental funding, and beef sales, it's not real rewilding project"* (I-R-WLRI).

[136] http://www.arthen-tarpan.fr/le_projet.html

[137] L'objectif des frères Heck était de créer une région sauvage où " *les Aryens pourraient chasser de grands animaux sauvages dangereux à l'instar des tribus teutoniques […]* " (Flannery 2018; Van Wijngaarden-Bakker 1997).

de hordes et assurer la diversité génétique. Certains projets *Rewilding Europe* ont pour objectif de relâcher ces herbivores dans l'environnement (Rewilding Europe 2015).



Heck cattle, *Oostvaardersplassen* (Pays-Bas), A.Locquet, décembre 2019



Vaches Highlands, Réserve naturelle régionale des Courtils de Bouquelon (France) , A.Locquet août 2019



Bison d'Europe, Reserve des Mont d'Azur (France), A.Locquet février 2020

Figure 57, Exemple d'espèces de bovins réintroduits



Chevaux de Przewalski, Reserve des Mont d'Azur (France), A.Locquet février 2020



Gert Hardeman , *Chevaux koniks, Oostvaardersplassen*, (Pays-Bas), 2015, http://www.ghardeman.nl/fotos600p/oostvaardersplassen.htm



Chevaux Trapan, Arthen, http://www.arthen-tarpan.fr,

Figure 58, Exemple de races de chevaux réintroduits

Toutefois, la présence d'une telle faune peut engendrer des conflits sur les territoires dans lesquels elle est réintroduite. En effet, les projets de réintroduction d'espèces ou plus largement les actions en faveur de la *wilderness*, conduisent à questionner le rapport aux territoires, aux représentations et aux usages qu'en ont les sociétés. Laisser plus de place à la nature sauvage peut notamment entrer en opposition avec certains usages des territoires.

3. Les effets d'une *wilderness* européenne

Les projets étudiés amènent à repenser les pratiques et contribuent à modifier les paysages, ce faisant ils participent à faire évoluer les représentations qu'ont les acteurs des territoires. Les actions ainsi développées peuvent créer des tensions localement comment l'indiquent les acteurs rencontrés.

3.1. Les problématiques induites par le retour de la grande faune

La réintroduction de la faune soulève un certain nombre de problématiques qui peuvent conduire à l'émergence de conflits. Les entretiens avec les acteurs permettent d'identifier les principales interrogations qu'induit le retour de ces espèces. Il s'agit de questions liées à des enjeux spatiaux (disponibilité des habitats), au statut juridique de ces animaux et à leur condition de bien-être, ainsi qu'aux représentations qu'en ont les groupes d'acteurs et les interrogations éthiques que soulèvent ces projets.

- Les enjeux spatiaux

Tout d'abord, avant de pouvoir envisager le retour de ces animaux, il est nécessaire de disposer des habitats correspondant à leurs besoins autant d'un point de vue écologique que surfacique. En effet, les grands herbivores, tout comme les prédateurs, ont besoin de domaines vitaux et d'interconnexions entre les différents espaces pour pouvoir circuler. La mégafaune regroupe des espèces qui présentent normalement des comportements de migration, souvent sur de longues distances[138], et saisonnières pour trouver de la nourriture (Ramos 2017). Pour permettre de tels mouvements, il faudrait que les projets soient menés sur de grandes surfaces ou interconnectés. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les projets en Europe sont généralement mis en place sur de petites surfaces, et menés de manière assez individuelle, et il n'y a pas de mise en réseau envisagée. Par ailleurs, la circulation des animaux est très contrainte puisque la plupart des sites sont clôturés (*Oostvaardersplassen, Knepp Estate,* la Réserve des Monts d'Azur…) ce qui ne permet pas aux animaux d'accomplir l'entièreté de leur cycle de vie (recherche de nourriture, de partenaire, soin aux jeunes). Du fait de ces conditions, les brassages génétiques naturels ne sont pas possibles. Pour répondre à ces problématiques, des échanges

[138] À titre d'exemple une population de Bison d'Amérique suivie dans le parc national du Yellowstone migre sur le plus de 100 km²(Geremia *et al.* 2019).

d'animaux sont réalisés entre différents projets (I-R-ART, I-RE-RE, I-R-SO). Bien que les acteurs indiquent vouloir un jour voir ces espèces circuler librement dans la nature (I-R-MA, I-R-SO, I-R-ART), afin de retrouver des écosystèmes pleinement fonctionnels, les déplacements des animaux sont volontairement restreints par les enclos. Les clôtures ont pour objectif d'éviter les interactions négatives avec les autres usagers du territoire. Comme l'indiquent les acteurs rencontrés, la circulation de cette faune pourrait engendrer des conflits localement (risques de collision, dégradation des cultures, reproduction ou conflits avec des animaux domestiques) (I-R-MA, I-R-SO, I-R-ART). Les enclos sont également mis en place pour des raisons de sécurité vis-à-vis du statut juridique de ces espèces intégrées dans les programmes de *rewilding.*

- Le statut juridique des animaux

Dans les différents projets de réintroduction des espèces étudiées, la gestion des animaux est conditionnée en partie par les contraintes réglementaires et leur statut juridique (considérés ou non comme animaux domestiques). D'un point de vue juridique, les bovins et équidés sont considérés comme des animaux domestiques (I-RE-RE). En effet, l'animal est dit domestique lorsqu'il est *res propria*, soumis au droit de propriété, alors que l'animal sauvage est sans maître (*res nullius)* (Jeangène Vilmer 2008). Une distinction est faite pour le Bison d'Europe considéré comme " *non-domestique* " : ces animaux étant " *captifs* " ils ne sont pas nécessairement perçus comme sauvages, même s'ils sont soumis à des traitements similaires à ceux des animaux dits domestiques. En Europe, seuls les herbivores de la réserve d'*Oostvaardersplassen* bénéficient du statut d'animaux sauvages (I-R-TNF), bien que leurs déplacements soient limités par des clôtures.

Le statut domestique de ces animaux oblige qu'ils soient maintenus en captivité. Si ceux-ci se retrouvent en liberté, ils sont considérés comme des animaux divaguant, et peuvent être abattus s'ils sont considérés comme dangereux (I-R-MA). Par ailleurs, comme tous les animaux domestiques, les animaux utilisés dans les différents projets étudiés doivent répondre à certaines règles sanitaires. À titre d'exemple, dans le contexte français, comme l'indiquent les acteurs rencontrés, chaque individu doit être identifié, vacciné et traité avec un antiparasitaire (I-R-RNCB, I-R-ART). Ces conditions créent une certaine limite à la dimension *" sauvage* " de ces animaux, puisqu'ils restent très " *contrôlés* " par l'homme. Les soins et traitements sanitaires supposent une manipulation des individus et induisent la disparition de certaines dynamiques naturelles – tels que la régulation des populations par les maladies, ou la disparition de la

microfaune attachée à ces herbivores[139]. En outre, des échanges d'individus, entre les différents projets à travers l'Europe, sont mis en place pour assurer les brassages génétiques (I-R-ART). Cependant, ce type de pratique peut entrainer des modifications dans l'organisation et les interactions des groupes, alors même qu'il s'agit ici d'animaux sociaux complexes. Les conditions de captivité de ces animaux considérés comme sauvages soulèvent un certain nombre d'interrogations éthiques.

- Les questions éthiques

Le caractère domestique des animaux réintroduits induit des questions en termes de bien-être animal (Jeangène Vilmer 2008). D'après l'Organisation mondiale de la santé animale, le bien-être s'articule autour de 5 critères fondamentaux selon lesquels l'animal (MAAF 2020):

- ne doit pas souffrir de faim ou de soif,
- ne doit pas souffrir de contrainte physique, il doit avoir un environnement approprié
- doit être indemne de douleurs et maladies,
- avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux,
- être protégé de la peur et la détresse.

Certains de ces critères sont remis en cause par les projets de *rewilding,* ce qui soulève des questions d'ordre éthique. L'expérimentation d'*Oostvaardersplassen* a particulièrement été révélatrice de ces phénomènes. Le projet visait à intervenir le moins possible dans la réserve, ce qui implique de ne pas nourrir les animaux. Cependant, du fait de l'absence de prédateurs, les populations d'herbivores se sont développées sans aucun autre moyen de régulation que la quantité des ressources alimentaires et les maladies. À titre d'exemple, en 2005 et 2018, des hivers particulièrement rudes ont entrainé la mort de nombreux animaux (dont 34% du cheptel des Heck Cattle en 2005), ce qui a largement mobilisé l'opinion publique[140] et suscité des débats dans le monde de la conservation (Theunissen 2019; Barkham 2018) (figure 59 et figure 60). En réponse, il a été préconisé de prévoir un abattage préventif des individus qui risquaient de ne pas survivre aux hivers, ainsi que le nourrissage des animaux l'hiver (Theunissen 2019; ICMO2 2010).

[139] Des travaux ont montré que les antiparasitaires ont un impact négatif sur l'entomofaune et notamment sur les coprophage (Jeantet 2014; Pastor Alpes 2012; Goret 2015).

[140] En 2018, une pétition a été lancée pour dénoncer les pratiques de gestion dans la réserve néerlandaise, elle a recueilli 209 472 signatures (Van Veen 2018).



Figure 59, Carcasses d'animaux et bois mort à Oostvaardersplassen (Photographe : Utrecht Robin/Action Press/Rex Shutterstock) (source : Barkham 2018)



Figure 60, Protestation contre la gestion mise en place à Oostvaardersplassen (Photographe : Utrecht Robin/Action Press/Rex Shutterstock) (source : Barkham 2018)

La question des dynamiques naturelles dans toute la violence qu'elle peut recouvrir (bois mort, combat ou décès d'animaux), est une des préoccupations récurrentes dans les projets. En effet, les initiatives étudiées interrogent le rapport que les sociétés entretiennent avec ces processus et comment elles les considèrent comme étant constitutif d'un cycle naturel. Les propos d'un acteur rencontré dans la réserve d'*Oostvaardersplassen* illustrent bien ces problématiques : "Nous *avons décidé de laisser du bois mort, mais certaines personnes trouvent cela disgracieux, et ne sont pas d'accord avec cette pratique. De même, ils disent que ce n'est pas naturel de voir des chevaux se battre jusqu'au sang, se rouler dans le sable ou juste rester couché par terre, car ils conçoivent les chevaux que comme ceux qu'ils voient dans les centres équestres*" (I-R-SO). La recherche de processus naturels est donc perçue négativement. Les initiatives souhaitant s'appuyer sur la mégafaune visent généralement à minimiser toute intervention humaine, et à retrouver des dynamiques sociales propres aux groupes d'animaux considérés, ce qui implique des combats, et luttes hiérarchiques, mais aussi des phénomènes de régulation naturelle des populations (via les ressources alimentaires, conditions climatiques, mortalité juvénile, vieillesse…) pouvant entrainer le décès de certains individus (I-R-MA, I-R-SO, I-R-ART). Par ailleurs, dans l'optique de bénéficier pleinement du rôle de ces animaux au sein des chaînes trophiques, certains gestionnaires souhaitent pouvoir laisser les carcasses se décomposer naturellement et constituer une source alimentaire pour les charognards et la microfaune, ce qui est illégal en France par exemple, où toute carcasse signalée doit être évacuée conformément à l'*Article L226-3*, du code rural et de la pêche maritime (I-R-RNCB). La seule exception en France se situe dans les Grands Causses où des placettes pour le dépôt

des carcasses ont été autorisées uniquement dans le contexte de la réintroduction de rapaces nécrophages (Bobbé 2002).

Il apparait ici clairement que les projets de *rewilding* interrogent le rapport qu'ont les sociétés avec les dynamiques naturelles et le sauvage. La question de la mort apparait ici comme révélateur entre les réalités écologiques et fonctionnelles de la biodiversité et les représentations idéalisées du sauvage que peuvent avoir les populations dans les pays étudiés. Les contraintes spatiales et juridiques contribuent également à questionner les dimensions sauvages des initiatives mises en œuvre. De telles conditions soulignent les réticences à voir s'exprimer de manière spontanée dans les territoires des dynamiques naturelles induites par une faune qui est acceptable uniquement lorsqu'elle est contenue. Les projets en faveur de la nature sauvage peuvent ainsi être difficilement acceptés et être l'objet de tensions dans les territoires où ils sont implantés.

3.2. Conflits et acceptabilité

Les initiatives en faveur du sauvage ont un impact sur les usages et représentations des espaces dans lesquels ils s'inscrivent. Ainsi, les enquêtés signalent l'existence de tensions autour des actions qu'ils mènent. La nature des désaccords est conditionnée par les contextes locaux dans lesquels sont développées les initiatives. Comme le montrent les résultats de l'enquête (figure 61), la première cause de tension est due aux changements des conditions d'utilisation des milieux naturels, ce qui conduit à des conflits d'usages (59%). Le changement des pratiques et manières de faire sur un territoire sont à l'origine de tensions (qui ressortent dans le cadre des enquêtes) et sont liés au sentiment d'exclusion qu'induisent les projets ou encore à la perte de repères identitaires. D'un point de vue de changement des pratiques, cela se traduit par exemple par l'interdiction sur un site d'exercer une activité jusqu'alors autorisée. C'est notamment le cas de la chasse qui est proscrite dans les réserves de vie sauvage de l'ASPAS en France (ASPAS 2019a). De même, au Royaume-Uni, les pratiques agricoles se voient modifiées par certains projets (recalibrage du pâturage, cessation d'activités agricoles…). Dans le contexte écossais, ce sont les questions relatives aux populations de cervidés (qui constituent un revenu avec la chasse aux trophées) qui créent des tensions (figure 61). Celles-ci sont notamment exacerbées par le fait que les domaines privés écossais ne sont pas délimités par des clôtures. Les cervidés peuvent ainsi circuler librement d'un domaine à l'autre, d'un espace où des actions sont menées pour réduire les pressions exercées par leur population (mise en défens, replantation d'arbres) à

un domaine où lesdites populations sont maintenues pour la chasse (I-WL-JMT). Développer des projets de régénération forestière dans ces conditions, s'avère donc plus compliqué. Par ailleurs, au Royaume-Uni il y a également des tensions avec les propriétaires de chiens, étant donné qu'il est commun d'accéder aux espaces naturels accompagnés par ces animaux, créant ainsi du dérangement pour les espèces (I-RE-KE).

Les modifications des usages, et notamment le recul des activités agricoles, participe également à faire émerger un sentiment d'exclusion de la part des populations locales qui historiquement exploitaient ces espaces (figure 61). Les acteurs interrogés soulignent ici l'attachement aux activités traditionnelles (élevage ovin, chasse au trophée…). Ces questions sont particulièrement sensibles en Écosse. En effet, il y persiste le douloureux souvenir des *clearances*[141] (I-WL-CNP, I-WL-CMS I-WL-SHN), qui a conduit, au milieu du XVIIIe siècle, à une reconfiguration du système agraire écossais et à l'éviction d'une partie de la population rurale. Par ailleurs, les actions menées entrainent également une transformation des milieux et des paysages, en favorisant par exemple le retour du couvert forestier au détriment des milieux agricoles ouverts. De telles modifications entrainent des tensions liées notamment à l'attachement culturel, historique et identitaire qu'ont les acteurs de leurs territoires (figure 61). En effet, comme les paysages ont un rôle *"social fondateur […] pour la communauté locale comme un lien entre territoires/patrimoine/qualité du cadre de vie*" (Donadieu 1995, *in* Fortin 1999). À titre d'exemple, la dimension des paysages culturels est très présente au Royaume-Uni (Cooper 2000) et les Britanniques sont particulièrement attachés à ces paysages chargés d'histoire qu'ils ne sont pas enclins à voir changer (Henderson 1992). De nombreuses communautés rurales s'identifient à leur environnement direct (Davis 2009). La qualité de ceux-ci a ainsi contribué à définir les cultures et identités locales à travers le Royaume-Uni[142].

[141] Les Clearances désignent une transformation socio-économique du Nord de l'Écosse dû notamment à des réformes agraires. Les changements de pratiques induits entrainèrent le développement d'activités de pêche, de l'industrie textile et surtout l'élevage intensif du mouton dans les vallées traditionnellement occupées par les paysans. Dans les Highlands, ces modifications furent à l'origine de profonds bouleversements sociaux liés à la disparition du système clanique, qui se traduisirent par l'expropriation des paysans par les propriétaires terriens (Gourievidis 2011).

[142] Cet attachement aux paysages se retrouve notamment dans les expressions artistiques (poèmes, romans, peintures) (Boyle and Wheeler 2016) qui contribuent à créer une identité paysagère pour le pays.

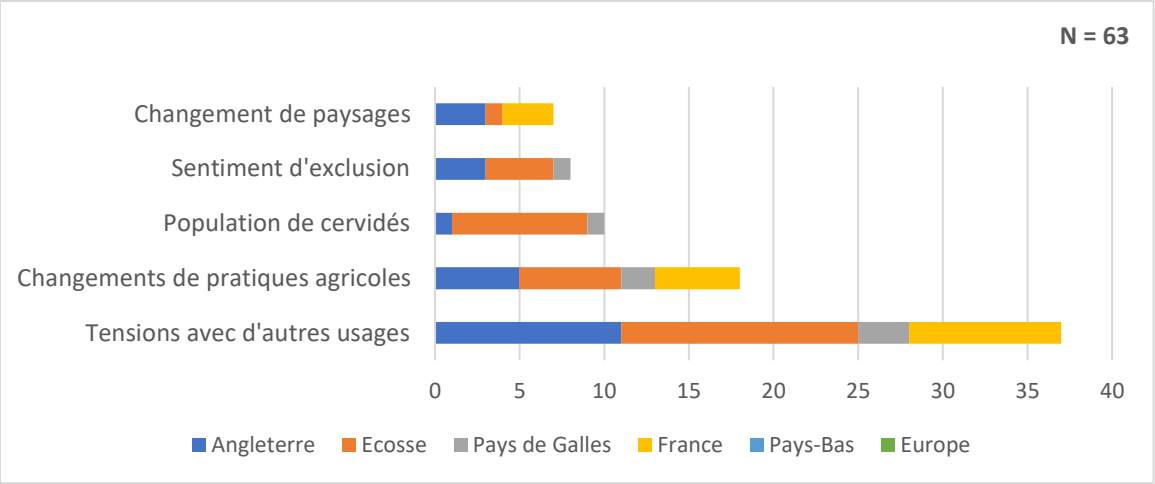


Figure 61, Principales causes de conflits identifiées par les acteurs rencontrés (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée à partir de l'analyse des entretiens. Il a été demandé aux enquêtés si les projets étaient source de conflits sur les territoires. Les réponses obtenues ont été catégorisées et comptabilisées afin d'évaluer qu'elles étaient les principales causes de conflits sur l'ensemble de terrains étudiés, mais également dans chacun d'eux.]

Les projets en faveur de la *wilderness* en Europe entrainent une reconfiguration de l'espace, et peuvent ainsi être source de tensions (Hall 2019; Pellis 2019) à plusieurs échelles. Dans ce contexte, les stratégies de communication et de pédagogie développées par les acteurs apparaissent comme primordiales pour assurer l'acceptabilité locale des actions menées. Comme le montre Gilmore (1997), l'acceptabilité sociale constitue l'un des piliers de la réussite d'une aire protégée[143]. Elle dépend largement des rapports qu'entretiennent les usagers avec leur territoire et de la manière dont le nouveau dispositif de protection influence ces relations (Thomassin et Gilbert 2014). L'acceptation[144] de ce type de projet sur un territoire dépend grandement des enjeux territoriaux (économiques, environnementaux, identitaires) perçus par les usagers (Thomassin et Gilbert 2014). Toutefois, l'appréciation de l'opinion des usagers sur un projet reste complexe, car comme le montrent Depraz et Laslaz (2014), les acteurs en relation avec des aires protégées n'ont pas un rapport binaire (favorable ou non) à ces espaces, et leurs opinions peuvent évoluer dans le temps en fonction des contextes. L'un des arguments promus par les acteurs pour contribuer à l'acceptation sociale des projets s'appuie sur le fait que ceux-

[143] Étant donné que les projets en faveur de la *wilderness* contribuent à protéger des espaces naturels, je fais ici le postulat que les processus d'acceptation par les usagers de ces projets s'apparentent aux dynamiques d'acceptation des aires protégées.

[144] L'acceptation est ici entendue comme le fait "*d'admettre le bien-fondé d'un espace protégé sans pour autant faire siens ses principes fondateurs*" (Depraz et Laslaz 2014). L'acceptation se traduit par la capacité d'accord d'un groupe à l'égard d'un projet à proximité directe (aux échelles spatiales locales ou régionales) (Depraz et Laslaz 2014).

ci peuvent contribuer au développement économique local[145]. C'est notamment ce qui est mis en avant par les organisations *Rewilding Europe* et *True Nature Foundation*. Cependant, à la différence des espaces naturels protégés portés par les pouvoirs publics, souvent perçus comme une prise de contrôle et l'importation de contraintes sur un territoire (Depraz et Laslaz 2014), les projets étudiés ne nécessitent pas nécessairement l'approbation des acteurs locaux, car ils sont menés par des acteurs associatifs ou privés souvent déployés sur des propriétés privées[146].

Conclusion

Les différences contextuelles évoquées ici créent des conditions de rapport à la nature particulières, contribuant d'une part à façonner des représentations différentes de la *wilderness*, et d'autre part à orienter les acteurs vers la mobilisation de concepts en faveur de la nature sauvage adaptée à leurs problématiques et enjeux nationaux, voir locaux. Ainsi, le concept de *rewilding* est particulièrement invoqué dans des espaces où la faune sauvage emblématique a disparu, et où les pressions anthropiques sont particulièrement intenses. L'idée de *wild land* est pour sa part déployée dans des milieux particulièrement marqués par une anthropisation ancienne et caractérisée par un attachement identitaire fort. La notion de libre évolution est, quant à elle, plutôt utilisée dans des environnements pouvant être qualifiés de plus sauvages (du fait de la présence d'une faune emblématique, ou encore de tendance de reconquête forestière spontanée), bien qu'ils aient été anciennement gérés.

Les acteurs s'appuient ainsi sur les concepts attachés à la *wilderness* pour développer des stratégies en faveur de la nature sauvage, en ayant finalement très peu recours à la notion même de *wilderness* considérée comme inatteignable ou inexistante en Europe. Bien que des tendances générales s'observent dans les pratiques déployées par les acteurs, le développement de stratégies communes et l'exportation des modèles utilisés paraissent relativement limités étant donné l'importance des conditions contextuelles locales dans le choix des approches mobilisées. Étant donné qu'il n'existe pas de réel précèdent en termes de protection de la *wilderness* en Europe, ni même de ligne de conduite commune clairement définie, les acteurs, par leurs initiatives, développent des espaces laboratoires dans lesquels ils expérimentent des stratégies. Il n’existe donc pas de dispositif normé, mais uniquement des expériences dont l'objectif est d'encourager le retour d'une forme de naturalité sans jamais pour autant atteindre

[145] La question des retombées économiques des projets en faveur des aires de *wilderness* est développée dans le chapitre 8.

[146] Les aspects fonciers relatifs aux projets étudiés sont abordés dans le chapitre 7.

la *wilderness*. Les stratégies ne sont donc pas nécessairement toutes abouties et peuvent ainsi faire l'objet d'ajustements ou de pistes de réflexion. Les projets se voulant novateurs soulèvent des questions et tensions sur les territoires dans lesquels ils s'implantent en mettant notamment en perspective le rapport que les sociétés entretiennent avec le sauvage et *"l'autre"* entendu ici comme le vivant non humain. Pour limiter les conflits, il est indispensable de comprendre les fonctionnements des écosystèmes et les besoins biologiques et sociaux des espèces qui les composent. Les initiatives mises en place en Europe, de par leur aspect expérimental, peuvent donc constituer des laboratoires d'étude de ces fonctionnements, mais également des possibilités d'interactions positives entre humains et non-humains. La diversité des initiatives crée ainsi une mosaïque de projets et de modèles à travers l'Europe. Par ailleurs, en cherchant à réinventer le rapport entre les sociétés et le sauvage, les initiatives déployées en Europe semblent essayer de s'affranchir des pratiques classiques de gestion de l'environnement, comme cela sera abordé dans le chapitre suivant.

Conclusion partie II

La partie II visait à étudier et comprendre les conditions du retour du concept de *wilderness* dans le contexte européen ainsi que les stratégies développées pour protéger ces espaces. Il ressort de cette analyse que les principaux acteurs à se mobiliser en faveur de la nature sauvage en Europe sont associatifs ou privés. Les pouvoirs publics semblent très peu investis dans la prise en charge de la nature sauvage au niveau européen et national. La résolution du Parlement européen prise comme point de départ de cette recherche et comme symbole de la montée de l'intérêt pour la *wilderness* en Europe apparait finalement uniquement comme une déclaration de principe. Les actions menées en faveur de la nature sauvage sont très localisées, ainsi, même si certains auteurs parlent de l'émergence d'un " mouvement de promotion de la nature sauvage en Europe " (Barraud *et al.*, 2019), les résultats incitent à considérer qu'il s'agit d'une *tendance* ou d'une *convergence de positions* ne se traduisant pas par l'existence d'un mouvement européen clairement identifié, coordonné ou organisé. ; ce que soulèvent par ailleurs Barraud *et al.* (2019) dans la troisième partie de leur article à partir des réserves exprimées dans la littérature scientifique.

En l'absence de définition précise, les actions développées ne sont pas normées, et restent très indépendantes les unes des autres, elles constituent ainsi une mosaïque d'initiatives variées à travers l'Europe. Elles constituent ainsi des espaces laboratoires de réflexions et d'expérimentations. Les choix des stratégies mises en œuvre semblent surtout déterminés par le contexte socioécologique dans lequel elles s'inscrivent. Ainsi il est possible de conclure qu'il n'existe pas actuellement de modèle européen de prise en charge de la *wilderness.* De même, les réflexions sur les localisations et méthodes d'identifications des zones de nature sauvage en UE, tendent à montrer qu'il n'existe pas une *wilderness,* mais des *wilderness* européennes déclinées en fonction des contextes socioécologiques, mais également en fonction de la proximité aux zones anthropisées.

L'appréciation de la *wilderness* est en effet toujours envisagée en fonction de la distance aux activités humaines et du niveau de perturbation que celles-ci entrainent. La *wilderness,* dans le contexte européen semble bien être envisagée le long d'un continuum de naturalité, comme le propose les travaux de Carver et Fritz (2016) allant du plus au moins sauvage. L'analyse des méthodes de cartographies proposées actuellement en Europe, mises en regard avec les actions développées montre qu'il y a un décalage entre les cadres théoriques, méthodologiques et les mises en pratique. En effet, les travaux sur la cartographie insistent principalement sur les

questions de zonage différencié et de grandes surfaces, alors que les difficultés d'accès au foncier et de la qualité écologique des milieux, contraint les acteurs à développer des actions sur de relativement petites surfaces. Néanmoins, les actions menées en faveur de la nature sauvage, bien qu'elles puissent créer des tensions sur les territoires, contribuent à repenser les rapports entre humain et non-humain, via notamment les projets de réintroduction de la grande faune. Les actions peuvent ainsi apparaitre comme des modèles d'interactions positives entre l'humain et "*l'autre"* qu'est le sauvage.

Partie III – La wilderness une nouvelle manière paradoxale d'aborder le sauvage en Europe

La *wilderness* est promue comme une approche de protection de l'environnement et de lutte contre les phénomènes induits par la crise environnementale actuelle. À travers l'adoption de la résolution du Parlement européen, les instances européennes encouragent les états membres à agir et à prendre en considération ce type d'espaces, sans pour autant proposer de directives précises. La *wilderness* est ainsi, implicitement présentée comme une approche novatrice de prise en charge des questions économiques, mais également comme une opportunité de développement territorial. Dans cette partie, l'objectif est de comprendre en quoi la *wilderness* constitue une nouvelle approche et marque une différence par rapport aux pratiques classiques de gestion et de prise en charge de l'environnement.

À cette fin, le **chapitre 7** s'intéresse au positionnement des actions menées en faveur de la *wilderness* en Europe par rapport aux outils classiques de gestion de l'environnement déployés aussi bien aux échelles nationales et européennes. Il s'agit ici d'identifier les dispositifs de gestions traditionnels pressentis pour protéger la nature sauvage et de comprendre quelles sont leurs limites par rapport aux objectifs associés à la notion de *wilderness.* De telles réflexions conduisent à interroger les opinions et perceptions qu'ont les acteurs rencontrés de ces outils. Le chapitre analyse également les propositions et leviers mis en avant par les acteurs pour pallier aux limites que présentent les outils existants.

Le **chapitre 8** pour sa part vise à identifier dans quelle mesure les actions proposées en faveur de la *wilderness* en Europe peuvent apparaitre comme un nouveau modèle à la fois de développement territorial et, mais également de développement personnel. Il s'agit d'évaluer la plus-value que peuvent représenter les projets mis en place pour les sociétés à différentes échelles, locales, nationales, mais aussi globales. Ce faisant, le chapitre réinterroge également le rapport entre humain et non-humain induit par les actions déployées en faveur de la nature sauvage. Il s'agit notamment de comprendre quelle place est envisagée pour l'humain dans les initiatives développées.

Chapitre 7 – Questionner la pertinence des espaces naturels protégés en tant que dispositifs adaptés à la protection de la wilderness

" *The clearest way into the Universe is through a forest wilderness*."
John Muir, *John of the Mountains: The Unpublished Journals of John Muir*, 1938

Introduction

L'adoption de la résolution relative aux "*wilderness areas"* par le Parlement européen n'a pas, jusqu'à ce jour, conduit à l'élaboration d'un outil spécifique, aussi bien aux échelles nationales qu'européenne. La Commission européenne et le Parlement européen proposent d'avoir recours à des dispositifs de protection de l'environnement existants tels que Natura 2000, l'outil phare européen en termes de conservation de la nature.

Aux échelles nationales, les dispositifs et moyens de protections de la nature sont très variables et soumis aux conditions réglementaires locales. Ces outils sont majoritairement déployés par les pouvoirs publics et n'ont pas pour objectif la préservation de la *wilderness*, même s'ils peuvent toutefois y contribuer de manière indirecte. Les acteurs n'ont donc que très partiellement recours à ces outils et développent leurs propres stratégies en fonction du contexte dans lequel s'inscrit le site qu'ils gèrent. Ce faisant, la prise en charge de la nature sauvage en Europe semble remettre en cause et questionner l'efficacité des systèmes classiques de gestion de la nature ainsi que leurs objectifs. Par ailleurs, les actions et réflexions développées en faveur de la *wilderness* interrogent également sur le rôle même de l'humain comme gestionnaire de la nature et sur sa place dans la nature.

Ce chapitre a pour objectif de comprendre comment les stratégies de prise en charge de la *wilderness* en Europe se situent par rapport aux outils de gestion de la nature déjà en vigueur. Il interroge l'aptitude de ces dispositifs de protection à prendre en charge la *wilderness*, et amène à se demander dans quelle mesure il y a une rupture avec les modèles "traditionnels" de gestion. Dans un premier temps, il est question de s'intéresser aux rares outils de protection de la nature proposés par la Commission européenne, ainsi que les principaux dispositifs existants dans les différents terrains d'études. Dans un deuxième temps, ce chapitre s'intéressera à la manière dont ces outils sont remis en cause par les pratiques déployées par les acteurs en faveur de la nature sauvage européenne, avant de s'intéresser aux principaux outils préconisés par les enquêtés.

Clés de lecture du chapitre 7

***Objectif* :**

- Identifier les dispositifs de protection de la *wilderness* préconisés par la Commission européenne.
- Comprendre quelles sont les limites de ces outils.
- Comprendre comment les acteurs et leurs pratiques se positionnent par rapport à ces dispositifs.
- Identifier les principaux leviers utilisés par les acteurs pour pallier aux limites des outils existants.

Questionnements :

- Quels sont les outils envisagés pour protéger la *wilderness* européenne ?
- Est-ce que les modèles de protection de la *wilderness* développés en Europe s'inscrivent dans la continuité des outils classiques de conservation de l'environnement, ou les remettent-ils en cause ?

1. Les dispositifs de gestion préconisés par les instances européennes

Malgré les difficultés pour établir un cadre théorique et méthodologique permettant de définir les aires de *wilderness* en Europe, les instances européennes encouragent les États membres à avoir recours à des outils existants pour protéger la nature sauvage. Les acteurs ont ainsi la possibilité d'utiliser soit les dispositifs européens de gestion et de financement de la nature soit les outils disponibles nationalement. Il est ici question de voir si, et de quelle manière, ces outils peuvent s'articuler avec les objectifs de protection de la *wilderness*.

1.1. Les dispositifs européens de protection de la nature

1.1.1. Natura 2000 comme fer de lance de conservation de la biodiversité

Le Parlement européen, bien qu'encourageant les États membres à développer des actions en faveur des zones de *wilderness* en Europe, ne propose pas d'outils spécifiquement adaptés à ce type d'espace. La résolution de 2009 entend intégrer la prise en charge de ces espaces au sein de la stratégie européenne pour la biodiversité (Kuiters *et al.* 2013) sans développer de nouveaux dispositifs de protection. Le document préconise donc d'avoir recours aux Directives "Oiseaux" et "Habitats" du réseau Natura 2000[147], qui constituent les principaux outils de protection de la biodiversité en Europe et semblent également être envisagés comme le fer de lance de la prise en charge de la nature sauvage. Dans cette optique, la Commission européenne

[147] Le réseau européen Natura 2000 comprend 26 406 sites et couvre 17,9% des surfaces terrestres de l'UE (Tsiafouli *et al.* 2013).

(2013) a édité un guide portant sur les "*Lignes directrices concernant la nature vierge dans Natura 2000"*. L'un des principaux objectifs de Natura 2000 est "*d'assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire"* (Union européenne 1992, L 206:92). Les mesures mises en œuvre dans le cadre des directives Natura 2000[148] sont très interventionnistes (Locquet 2016) et donc contradictoires avec les objectifs de *wilderness* qui visent à réduire toute intervention humaine. Cependant, dans le cas de la prise en charge de la nature sauvage, dite nature vierge dans le contexte du document européen, ce guide considère que les zones de *wilderness* et les sites Natura 2000 ont les mêmes finalités – lutte contre l'érosion de la biodiversité, contribution à la résilience des écosystèmes, et au maintien des services écosystémiques – (European Commission 2013). Par ailleurs la Commission souligne également que "*le maintien des complexes d'habitats dynamiques, tels que ceux des zones de nature vierge influencées uniquement par des processus naturels présentant des fluctuations naturelles, peut constituer un objectif de conservation approprié pour des sites Natura 2000 spécifiques, à condition que l'état de conservation favorable au niveau régional, national ou biogéographique soit garanti*".

Le guide de la Commission européenne propose une liste d'habitats et d'espèces répertoriées comme représentant la nature vierge (European Commission 2013). Une comparaison de cette liste à celle de l'ensemble des habitats répertoriés au titre de Natura 2000 montre que tous les types d'habitats ne sont pas considérés comme étant de la nature vierge, et que certaines régions biogéographiques ne sont pas intégrées (Tableau 25). Ici ne sont pris en compte que les habitats présents dans les espaces les plus "*reculés"* d'Europe, et éloignés des zones de fortes pressions anthropiques. Les milieux ici listés sont par ailleurs dans certains cas des formations végétales ouvertes (landes, fourrés) qui en l'absence de perturbations, généralement anthropique, risquent de se refermer spontanément. Or maintenir ces habitats suppose de mettre en place des pratiques de gestion interventionniste ce qui remet en cause leur caractère sauvage. Par ailleurs, les milieux atlantiques ne sont pas représentés, car d'après le guide la "*nature vierge est largement absente"* de ces zones, car elles correspondent aux espaces les plus anthropisés d'Europe (European Commission 2013). Or c'est justement dans cette région que sont menés la plupart

[148] Il est ici important de souligner que les modalités de gestion et d'application de Natura 2000 varient d'un pays à l'autre. Tous les États membres ont recours aux contrats agroenvironnementaux, en revanche, les outils financiers incitatifs, comme les exonérations de taxe, liés à la charte Natura 2000, sont uniquement appliqués en France. Certains pays utilisent des systèmes de compensation financière des pertes de rendement (Van Apeldoorn 2009).

des initiatives étudiées, ce qui traduit donc un décalage entre les préconisations européennes et la manière dont les acteurs se mobilisent dans les pays européens.

Liste des types d'habitats	Part des habitats considérés comme représentant la nature vierge	Domaines biogéographiques retenus				
		Atlantique	Alpin	Boréal	Continental	Méditerranéen
Habitats côtiers et végétations halophytiques	36%			x	x	x
Dunes maritimes et intérieures	24%				x	
Habitats d'eaux douces	45%			x	x	x
Landes et fourrés tempérés	67%		x	x	x	x
Fourrés sclérophylles (matorrals)	23%		x			x
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	59%		x	x	x	
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	67%			x	x	
Habitats rocheux et grottes	57%		x	x	x	
Forêts	41%		x	x	x	x

Tableau 25, Répartition des types d'habitats considérés comme représentants de la nature vierge d'après le guide de la Commission européenne (2013)(source : INPN 2020a) (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Ce tableau a été réalisé en s'appuyant sur la liste des sites Natura 2000 considérés par le guide de la Commission européenne comme représentatif de la nature vierge. Les habitats ont ensuite été catégorisés pour simplifier l'analyse et la lecture.]

Natura 2000 semble présenter certaines limites et incompatibilités avec les principes de protection des aires de *wilderness.* D'un point de vue spatial, d'après le *Wilderness register*, une partie des zones sauvages d'Europe sont comprises dans les sites Natura 2000, cependant, seuls 4 à 5% du réseau Natura 2000 intègre des espaces correspondant à la catégorie Ia et Ib de l'UICN (Kuiters *et al.* 2013).

Les acteurs rencontrés sur le terrain dans le cadre de ce travail sont assez sceptiques quant à la pertinence de s'appuyer sur le dispositif Natura 2000 pour élaborer un réseau d'aires de wilderness. Seuls 21% considèrent que ce dispositif est utile (figure 62) pour protéger les zones de *wilderness*. La principale critique faite par les acteurs à l'encontre de Natura 2000 porte sur le fait que les directives s'appuient sur les mesures de gestion et de conservation interventionnistes dont l'objectif est de maintenir une biodiversité attachée aux activités anthropiques, et notamment agricoles (figure 62 et tableau 26). Pour ce faire, les mesures proposées par les directives sont interventionnistes et parfois focalisées sur un élément d'un écosystème, comme par exemple une espèce qu'il est nécessaire de conserver en priorité, et qui

pourrait disparaitre si le site n'était pas maintenu un minimum. Les objectifs de Natura 2000 sont ainsi considérés comme opposés à ceux de la *wilderness.* Une autre limite du dispositif européen évoqué par les acteurs est qu'il n'est pas dimensionné pour durer sur le temps long. À titre d'exemple en France, les contrats Natura 2000 arrivent à échéance au bout de 5 ans (Locquet 2016), alors même que la *wilderness* nécessite une prise en compte sur des temporalités très importantes.

Code entretiens	Citation
I-R-WLRI	*Les sites sont désignés sur la base d'activités traditionnelles, pour de la biodiversité liée à l'agriculture.* *Areas are designated on the basis of traditional activities, for biodiversity links to human agriculture.*
I-N-INPN	*Natura 2000 c'est presque contradictoire avec la naturalité, car Natura 2000 cherche à maintenir un état de conservation d'habitat, qui est fixe, mais pas forcément l'habitat de pleine naturalité du site.*
I-LE-AS	*Natura 2000 c'est bien pour les pratiques agricoles, mais pas pour la biodiversité.*
I-T-WEI	*Natura 2000 n'est pas adapté, met en valeur certaines pratiques de conservation. Ce n'est pas un moyen de protection au long terme. Il s'agit de contrat court.*
I-LE-CEN	*Natura 2000 c'est une approche patrimoniale.*
I-W-EWS	*S'il y a du Natura 2000 dans une aire de* wilderness, c'est sûr qu'il n'y a plus de wilderness, car Natura 2000 requiert de l'intervention. *If you have Natura 2000 in a wilderness area, we've to be sur it's gone because it requires intervention.*

Tableau 26, Citations des acteurs relatives à Natura 2000 (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Le texte en gris correspond à la citation en version originale.]

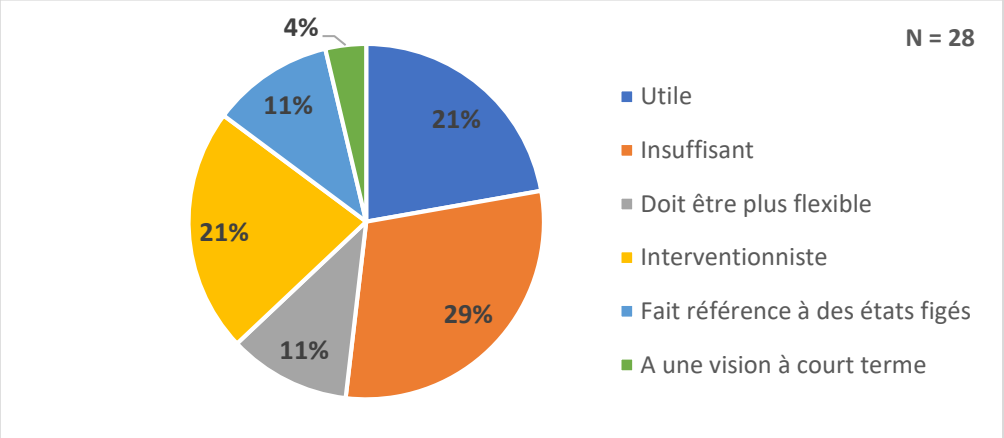


Figure 62, Appréciations des acteurs sur la pertinence de Natura 2000 pour protéger les zones de *wilderness* en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en catégorisant et comptabilisant les réponses des acteurs quant à la pertinence de Natura 2000 pour protéger la wilderness. Sur les 63 acteurs rencontrés, seuls 19% indiquent utiliser Natura 2000 et 28 (soit 44%) ont évoqué ce dispositif lors des entretiens. Les données catégorisées sont donc ici rapportées sur les 28 réponses obtenues.]

La protection des aires de *wilderness* via le réseau Natura 2000 se fait de manière indirecte. Les caractéristiques relatives à la *wilderness* sont prises en compte dans les processus

de sélection des sites Natura 2000 uniquement s'ils sont pertinents pour atteindre un bon état de conservation (Bastmeijer 2016b). Une telle compatibilité se retrouve surtout dans les milieux forestiers qui sont les principaux habitats à ne pas subir d'intervention. À titre d'exemple, en milieu forestier une évolution des îlots de sénescence peut constituer un état de conservation qui correspond à des objectifs de Natura 2000. Par ailleurs, Natura 2000 constitue une protection uniquement pour les habitats et espèces inscrites dans les directives alors même que l'idée de la *wilderness* est la prise en considération de l'ensemble des écosystèmes et des dynamiques qui s'y déploient.

Ainsi, en dépit de la volonté de la Commission et du Parlement européens de s'appuyer sur le réseau Natura 2000 pour protéger la nature vierge européenne, cette perspective semble limitée du fait de l'incompatibilité entre ce dispositif et à la manière relativement restrictive dont la *wilderness* est envisagée. Toutefois, d'autres outils plus adaptables existent à l'échelle européenne, il s'agit surtout de dispositifs de financement dans le cadre des programmes LIFE.

1.2.1. Le soutien financier des programmes LIFE

Depuis 1992, l'UE aide des politiques en faveur de l'environnement et du climat à travers son instrument financier LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement). Les programmes LIFE ont pour objectif (Commission Européenne 2018) :

- de participer à une utilisation plus raisonnée des ressources, d'assurer la résilience face aux changements climatiques, de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement, en s'appuyant notamment sur Natura 2000 ;
- de contribuer à une meilleure gouvernance de l'environnement et du climat.

Depuis la création de cet outil, l'UE a ainsi cofinancé plus de 5 400 projets[149] répartis en deux thématiques : environnement et climat. Cet instrument a ainsi bénéficié à certains projets attachés aux questions de *wilderness.*

Quatre projets ont ainsi fait l'objet d'un programme LIFE pour un budget total de 7 952 032 €. À titre d'exemple, l'un des premiers projets LIFE a été le projet *Wilderness area Dürrenstein* en Autriche (Mauerhofer, Galle, et Onida 2016) (Tableau 27). Caractérisé par une entrée habitat, ce projet visait à sécuriser une forêt primaire et à créer une zone tampon de 700 ha autour de celle-ci[150].

[149] https://ec.europa.eu/easme/en/section/life/life-history-life
[150] https://cordis.europa.eu/project/id/LIFE97NAT-A-004117/de

Le Tableau 27 montre que depuis 2016, plusieurs projets de réintroduction d'espèces dans l'objectif de répondre à des stratégies de *rewilding* ont été développés. Les différents programmes ont pour principal objectif de rétablir des fonctionnalités écologiques par la réintroduction d'espèces, et plus particulièrement des grands herbivores. Les projets sont portés par l'organisation *Rewilding Europe* et sont surtout ancrés dans les sites que gère la structure[6]. Les actions sont notamment concentrées en Europe de l'Est et du Sud et sont relativement peu implantées en Europe de l'Ouest où l'organisation est moins présente. Les initiatives qui émergent en Europe de l'Ouest sont surtout issues de projets indépendants ce qui explique le fait qu'elles ne bénéficient pas des aides financières obtenues ailleurs par *Rewilding Europe.* De plus, l'Europe de l'Est présente un contexte de déprises agricoles où les conditions socio-écologiques semblent actuellement plus favorables au développement de projets de réintroduction d'espèces.

Nom du projet	Pays concernés	Objectif	Échéance	Budget total	Montan alloué par l'UE	Partenaires impliqués
Wilderness area Dürrenstein	Autriche	Protéger une forêt primaire	1997-2001	7 402 147 €	4 441 287 €	L'unité de protection de l'environnement de la région de Niederösterreich
LIFE RE-Vultures	Bulgarie, Grèce	Établir des populations de vautour noir et de vautour fauve dans les Balkan	2016-2021	2 198 572 €	1 648 015 €	Coordinateur Rewilding Europe
LIFE RE-Bison	Roumanie	Établir une population de bison sauvage en impliquant les acteurs locaux dans le projet de réintroduction	2016-2021	1 816 991 €	1 362 735 €	Coordinateur Rewilding Europe
GRAZELIFE	Portugal, Espagne, Croatie, Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Allemagne, Pologne, Pays-Bas, Belgique, Lituanie	Améliorer le recours au pâturage par des espèces domestiques, semi-sauvages et sauvages pour contribuer à l'adaptation au changement climatique et à la conservation de paysage.	2019-2021	833 325 €	499 995 €	Coordinateur Rewilding Europe

Tableau 27, Présentation des projets LIFE contribuant à la protection de la *wilderness* en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020) (sources : LIFE 1997; Life-Bison 2015; Grazelife 2021; Rewilding Rhodopes 2021).

Il apparaît donc que les financements européens ne bénéficient jusqu'à présent qu'à une seule organisation. Il existe une dissymétrie en termes d'accès à ces aides financières. En effet, pour obtenir ce soutien, les structures doivent monter des dossiers relativement lourds et

complexes d'un point de vue administratif[151]. Par ailleurs, les projets bénéficiant de ces financements doivent prévoir de réaliser des suivis de leurs actions en mesurant *"les effets sur l'environnement, le climat, la gouvernance et l'information"* (Commission Européenne 2018). Or, toutes les organisations ne disposent pas des compétences ni même du temps nécessaire pour engager de telles démarches. Cette situation est à l'origine d'une inégalité entre les acteurs en matière d'accès aux aides financières européennes. Face aux difficultés de mobilisation des outils européens, les acteurs peuvent avoir recours aux systèmes de protection nationaux de la nature, qui varient toutefois grandement d'un pays à l'autre.

1.2. Des dispositifs nationaux de protections de la nature inégaux

Aux échelles nationales, les conditions de prise en charge et de protections de la nature ne sont pas uniformes et le développement d'une politique commune dépassant les grandes orientations actuelles, s'avère difficile. Si dans tous les terrains étudiés il existe des outils de protection des espaces naturels, tous ne permettent pas de protéger des caractéristiques propres à la nature sauvage.

Dans le contexte européen, chaque pays s'appuie sur un système de gestion national de l'environnement, en Europe, il existe ainsi plus de cent statuts de protection (Van Apeldoorn 2009). Les dispositifs nationaux sont composés d'outils allant de la protection stricte, tels que les réserves intégrales françaises, où toutes les activités humaines directes sont proscrites, à des dispositifs plus modérés (Tableau 28) comme les "*parcs de nature"* qui ont la "*double vocation de protection écologique et de soutien au développement local par la promotion des paysages et du patrimoine*" (Depraz 2014). Les parcs de nature constituent une spécificité européenne en matière de protection de la nature et sont déployés dans la plupart des pays. Les espaces bénéficiant de ce type de désignations correspondent à des catégories de gestion de l'UICN[152] allant de III à V (ex : les PNR, *Area of Oustanding Beauty*) (Tableau 28). Du fait de la place qui est laissée aux activités humaines dans ces territoires et de l'importance accordée aux dimensions paysagères, ces espaces ne peuvent être considérés comme moyen de protection de la *wilderness.*

[151] La consultation du site présentant le programme LIFE (https://ec.europa.eu/easme/en/life) est, à cet effet assez éclairant.

[152] Le recours à la classification de l'UICN, qui dénombre 140 dénominations pour caractériser les espaces protégés (Depraz 2014), est utile d'une part pour disposer de référentiel commun en termes d'analyse des dispositifs de protection. D'autre part pour évaluer l'hétérogénéité des appellations et types d'espaces protégés développés par les différents pays.

En termes d'espace protégé, les Parcs Nationaux définis par l'UICN comme "*de vastes aires naturelles ou quasi naturelles mises en réserve pour protéger des processus écologiques de grande échelle, ainsi que les espèces et les caractéristiques des écosystèmes de la région, qui fournissent aussi une base pour des opportunités de visites de nature spirituelle, scientifique, éducative et récréative"* (Dudley 2008a), pourraient avoir comme mission de contribuer à la conservation de la nature sauvage. Cependant, il n'y a pas en Europe ou à l'échelle mondiale d'homogénéité en termes de parcs nationaux (Depraz 2014). La comparaison entre les parcs nationaux français, anglais et néerlandais permet de montrer que ceux-ci ne proposent pas le même niveau de protection (Tableau 28). En effet, en France les parcs s'appuient surtout sur un modèle de protection stricte (dite radicale), limitant certaines activités humaines, alors qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, c'est une approche intégrative qui est préférée (Tableau 29). Comme l'indique un acteur (I-ER-CB) rencontré lors des entretiens, *"le Royaume-Uni est possiblement l'un des pays où il est le plus difficile de trouver des habitats vraiment sauvages, aucun de nos parcs nationaux ne répond aux standards internationaux des parcs. Ils sont fortement influencés par l'homme, ce qui n'est probablement pas le cas dans d'autres pays*[153]*"*. Il apparaît clairement que le Royaume-Uni ne présente aucun dispositif de protection s'apparentant à la catégorie II "*parcs nationaux"* de l'UICN. Le modèle de parcs britanniques est intégré par l'UICN dans des catégories de gestion relevant des "*paysages culturels"* (Dudley 2008a; Sandom et Wynne-Jones 2019). Par ailleurs, le Royaume-Uni présente la particularité d'être composé de quatre nations disposant chacune de leurs propres agences de gestion de l'environnement (Environment Law 2017). De ce fait les dispositifs de protection peuvent varier d'une nation à l'autre ne permettant pas de mettre en place de politique commune.

[153] Traduit de l'anglais : "*The UK is possibly one of the country where truly wild habitat is the most difficult to find, none of our national park meet the international standard as parks, they're to heavily influence by people. That's probably not true in other countries."*

DISPOSITIF DE PROTECTION ET CATEGORISATION UICN	OBJECTIF EN FONCTION DU PAYS CONSIDERE				
	GRANDE-BRETAGNE*			France	PAYS-BAS
	ANGLETERRE	ECOSSE	PAYYS DE GALLES		
Parc national	x	x	x	Vise à protéger de grands ensembles d'écosystèmes terrestres et marins, et également un patrimoine culturel et paysager exceptionnel.	Vise à protéger l'habitat d'une faune et flore rare ou à protéger.
	Conserver et valoriser la beauté naturelle, la faune et le patrimoine culturel. Promouvoir les opportunités de compréhension et d'appréc par le public des qualités particulières des parcs nationaux.				
Cat. UICN	V			II - V	II
Réserves Naturelles Nationales	x	x	x	A pour vocation de préserver à long terme des milieux naturels exceptionnels, fonctionnels et écologiquement représentatifs, ainsi que des espèces à forte valeur patrimoniale, des patrimoines géologiques ou paléontologiques.	
	Protéger certains de habitats, espèces et élèments de géologie les plus importants et fournir des «laboratoires extérieurs» pour la recherche.				
Cat. UICN	IV			I- III - IV	
Réserves natureles					Zones qui ont une valeur particulière
Cat. UICN					NC
Areas of Outstanding Beauty	x		x		
	Un paysage exceptionnel désigné dont le caractère distinctif et la beauté naturelle sont suffisamment précieux pour être sauvegardés dans l'intérêt national.				
Cat. UICN	V				
National Scenic Areas (NSA)		x			
	Zones «de valeur scénique exceptionnelle dans un contexte national. Le but de la désignation est d'identifier les plus beaux paysages et d'assurer leur protection contre un développement inapproprié.				
Cat. UICN	V				
Special Scientific Interest/ Areas of Special Scientifique Interest (SSI)	x	x	x		
	Site désigné comme présentant un intérêt particulier en raison de la flore ou de la faune présentes ou de la composition géologique ou de la physiographie.				
Cat. UICN	IV				
Réserve biologique				Protège des espèces ou des habitats considérés comme remarquables ou représentatifs, dans des milieux forestiers ou associés à la forêt.	
Cat. UICN				I- IV	
Réserve nationale de chasse et faune sauvage				Vise à protéger des espèces de faune sauvage à forte valeur patrimoniale.	
Cat. UICN				IV	
Parc Naturel Régional				Territoire rural ou péri-urbain dont le patrimoine naturel, culturel et paysager représente un ensemble remarquable et cohérent, mais fragile et menacé, et où les acteurs locaux s'engagent autour d'un projet pour concilier la protection et la mise en valeur du patrimoine avec le développement local.	
Cat. UICN				V	
Espaces d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels				A préserver le patrimoine naturel et paysager à travers la gestion d'un réseau de sites naturels cohérent et fonctionnel contribuant activement à la préservation des trames verte et bleue.	
Cat. UICN				I - III - IV - V - VI	
Espace naturel sensible				Préserver des milieux naturels et des paysages, et à les aménager pour offrir des espaces récréatifs au public, lorsque les caractéristiques du lieu le permettent.	
Cat. UICN				IV - V	
Arrêté de protection de biotope				A pour objectif de conserver les habitats d'espèces protégée	
Cat. UICN				IV	
National Landscapes					Paysages régionaux avec une valeur naturelle, paysagère et récréative exceptionnelle.
Cat. UICN					NC

Rappel cat. UICN : I (réserve naturelle intégrale), II (parc national), III (monument naturel), IV (aire de gestion des habitats et espèces), V (paysage terrestre/marin)

*La Grande-Bretagne comprends l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles

Sources : http://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/08/Espaces_naturels_proteges-OK.pdf ; https://www.government.nl/topics/nature-and-biodiversity/protected-nature-areas ; https://edepot.wur.nl/118495 ; https://www.government.nl/topics/nature-and-biodiversity/protected-nature-areas ; https://www.protectedplanet.net/en/country/NL ; https://www.nature.scot/professional-advice/safeguarding-protected-areas-and-species/protected-areas/national-designations/national-scenic-areas ; https://uk.practicallaw.thomsonreuters.com/5-203-2742?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true&bhcp=1 ; https://www.gov.uk/government/collections/national-nature-reserves-in-england

Tableau 28, Récapitulatif des principaux dispositifs nationaux de protection des milieux naturels (réalisation : A. Locquet, 2020).

L'idée de parc national	… déclinée par chaque paradigme environnemental dominant	
	Radical	**Intégrateur**
Le "parc" (degré d'aménagement) : - *équipements* - *loisirs et tourisme* - *vision de la nature*	- interdite - très limitée ou autour - préservationniste stricte	- tolérés (conditions) - selon les zones - conservationniste et paysagère
La "nation" (dimensions politiques et stratégiques) : - *rôle identitaire* - *rôle politique* - *place de l'état*	- clivage homme/nature - outil scientifique - première (contrôle, gestion, règlement)	- culture locale - outil de développement - partagé (encadre, gestion contractuelle)
La "nature" (choix en matière de protection) : - *choix de gestion* - *traduction spatiale* - *recherche scientifique*	- sanctuaire clos - espace vide contrôlé, - forte, surtout un rôle d'observation	- nature culturelle - espace habité, ouvert possible, un rôle de régulation/contrôle
Exemple approchant	**Parcs français (zone cœur)**	**Parcs néerlandais ou anglais, parc des Cévennes (France)**

Tableau 29, Déclinaisons possible de l'idée de parc national selon chaque paradigme environnemental dominant (Depraz 2014).

Tout comme la notion de parc naturel, celle de réserve naturelle est particulièrement polysémique : il s'agit des "*espaces protégés locaux, en général de taille réduite"* (Depraz 2014). Il existe plusieurs degrés de protection en fonction des réglementations nationales, et du type de réserve considérée (Tableau 28). Le caractère relativement sauvage des réserves réside, dans certains cas en France et au Royaume-Uni, dans leur localisation à l'intérieur d'autres aires protégées, telles que des parcs nationaux par exemple (Boyle et Wheeler 2016).Cependant, les systèmes de réserves présentent des limites notamment parce qu'elles sont généralement de petite surface et parfois situées à proximité d'infrastructures humaines, ce qui fait qu'elles ne correspondent pas aux critères de la *wilderness* (Bastmeijer 2016b). De plus, le terme de réserve est attaché à des degrés de protection variés en fonction des pays dans lesquels il est utilisé. Il qualifie ainsi des espaces allant des catégories Ia de l'UICN jusqu'à VI (Depraz 2014). Enfin, il est nécessaire de souligner que le terme réserve désigne également des sites privés (Depraz 2014) ne relevant pas d'une dimension juridique spécifique. Toutefois certaines réserves constituent des outils de protection stricte de la nature, répondant aux exigences de la catégorie Ib de l'UICN *"aire de wilderness"* de l'UICN, généralement prévues comme devant être intégrées dans la catégorie I *"réserves naturelles intégrales"*. Sur l'ensemble des pays étudiés, seule la France possède ce type de dispositif déployé dans le cadre de la mise en place de la réserve intégrale du Lauvitel (Parc National des Écrins). Il s'agit d'une réserve d'environ 700ha créée par décret en 1995 (INPN 2020b) *"d'un espace soustrait à l'activité humaine quotidienne*"

(Les Écrins Parc National 2010) l'objectif de ce laboratoire à ciel ouvert "*est de voir comment évolue la nature si on la laisse tranquille, donc sans intervention directe*" (I-LE-PNE).

Les pays étudiés présentent donc des conditions et des dispositifs de protection de la nature différents ne permettant pas de développer des stratégies similaires en faveur de la *wilderness.* Des réflexions sont toutefois menées de la part des instances politiques concernant les différents concepts attachés à la notion de *wilderness.* Toutefois, seule l'Écosse a intégré l'un de ces concepts (*wild land)* à ses politiques d'aménagement (The Scottish Government 2014). Le Royaume-Uni et la France semblent porter un intérêt pour les stratégies en faveur de la *wilderness* sans pour autant les traduire par des projets de développement d'action ou de politiques nationales. Au Royaume-Uni, la question du *rewilding* et de son impact en termes de service écosystémique a fait l'objet d'une *POSTnote*[154] informative auprès du Parlement en 2016 (POSTNOTE 2016). En France, le gouvernement a annoncé la volonté d'augmenter de "*30% la part de nos aires marines et terrestres protégées, dont un tiers d'aires protégées en pleine naturalité, ce qui est un renforcement, en particulier sur le plan maritime, considérable, mais surtout une intensification de cette protection dans les aires protégées, avec cet objectif de 30 % en pleine naturalité*" (Élysée 2019). Cette déclaration fait suite au constat que les objectifs d'Aichi[155] n'ont pas été remplis à l'horizon 2020 (I-N-INPN). L'UMS Patrimoine Naturel (Museum d'Histoire Naturel) et l'Agence Française pour la Biodiversité ont réalisé une note à la demande du gouvernement pour définir le concept de "*pleine naturalité"* et celui de "*protection forte"* auquel il est attaché (I-N-INPN). Le premier est notamment défini en s'appuyant sur les travaux d'A.Guetté (2018) (évoqué dans les chapitres 2 et 5), et propose de prendre en compte l'intégrité biophysique, la spontanéité, et les continuités spatio-temporelles. Les espaces de pleine naturalité sont à considérer, d'après cette note, au sein des aires de protection forte, celles-ci sont comprises pour le domaine terrestre comme les outils de protection réglementaires[156] (UMS PatriNat et OFB 2019).

[154] Il s'agit d'une note réalisée pour informer et rendre des sujets scientifiques accessibles auprès du Parlement du Royaume-Uni, (https://post.parliament.uk/about-us/).

[155] Il s'agit de 20 objectifs constituant le "*Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*" adopté lors de la Convention sur la diversité biologique en 2010 à Aichi (Japon). L'objectif 11 vise à atteindre "*d'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et ma*rin." (CBD 2020).

[156] Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope (APPG). Réserve biologique forestière dirigée (RBD) et intégrale (RBI), Réserve naturelle nationale (RNN), régionale (RNR) ou de Corse (RNC), Parcs nationaux (PN).

Bien que ces différentes réflexions menées dans les pays étudiés montrent un intérêt croissant pour les questions de *wilderness*, aucun des trois gouvernements n'envisage pour le moment de développer de nouveaux outils ou de nouvelles stratégies afin de protéger les espaces de nature sauvage sur leurs territoires.

1.3. Le recours à des outils de gestion classique

La prise en charge de la *wilderness* en Europe est également assurée en dehors des périmètres étatiques de protection des espaces naturels. Cependant, du fait de l'absence d'outils spécifiquement adaptés, certains acteurs ont malgré tout recours à des dispositifs de protection nationaux ou européens pour préserver les espaces qu'ils gèrent. Dans cette partie de la thèse, ces outils de protection des espaces naturels seront qualifiés de dispositifs classiques de gestion[157], car ils sont couramment utilisés dans les aires protégées et constituent les principaux outils de protection de la biodiversité dans les différents pays étudiés.

Le recours à ce type de dispositifs résulte dans certains cas d'une désignation ou d'un zonage préexistant à l'établissement d'un projet en faveur de la nature sauvage. Les sites protégés inscrits au titre de l'un de ces outils peuvent ainsi concerner tout ou partie du périmètre d'une aire de *wilderness.*

Comme le montre le chapitre précèdent, le type de dispositifs mobilisés pour protéger les zones de *wilderness* est largement conditionné par le contexte national dans lequel les actions en faveur de ces espaces sont développées. Sur l'ensemble des acteurs rencontrés, 49% déclarent s'inscrire dans un dispositif de gestion classique. Le recours à ces outils s'explique d'une part du fait que ce sont les seuls existants présentant une portée juridique permettant de protéger légalement les espaces de natures en Europe. D'autre part, parce que les désignations au titre d'un des dispositifs de protection répertoriés ici sont préexistantes à la mise en œuvre de projets en faveur de la *wilderness*.

Durant les entretiens il a été demandé aux acteurs gérants des sites de préciser quels outils de gestions classiques ils utilisent. Il apparaît que le principal dispositif utilisé est celui des réserves naturelles (figure 63). Les acteurs ont ici majoritairement recours à des réserves privées plutôt qu'au système de désignations réglementaire. C'est notamment le cas des réserves établies à travers l'Europe par *Rewilding Europe, True Nature Foundation*, il est également possible de citer la réserve de Monts d'Azur en France, ou encore les *Highland Titles* au Royaume-Uni. Le

[157] Il s'agit ici des dispositifs présentés dans la sous-partie précédente.

recours à des espaces privés, bien que ne bénéficiant pas des niveaux de protection de certains dispositifs, permet aux acteurs de développer les stratégies qu'ils souhaitent sans répondre aux contraintes des systèmes de protection nationaux. En France, toutefois, les acteurs ont davantage recours aux outils de protection classique qu'au Royaume-Uni (figure 63). Le contexte français est plus favorable à la mobilisation de ces dispositifs puisqu'il y a plus d'outils de protection de la nature (tableau 28) et que la plupart des actions développées en faveur des espaces sauvages se font au sein de périmètres de protection existants, présentant déjà des qualités écologiques identifiées.

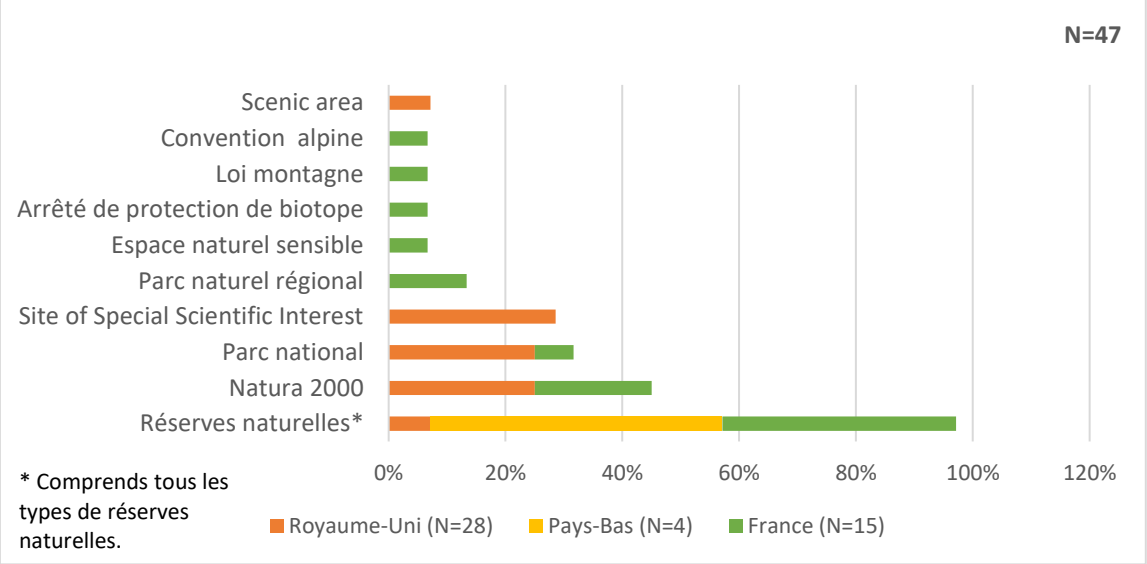


Figure 63, Répartition du type d'outils de gestion utilisé par les acteurs gérants des sites en fonction de leur pays d'origine (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en catégorisant et comptabilisant les réponses des acteurs. Les données sont ici rapportées sur le nombre d'acteurs gérant un site par pays.]

À l'image de Natura 2000, les dispositifs classiques de gestion de l'environnement qu'utilisent les acteurs n'ont pas pour objectif principal la prise en charge de la *wilderness*, mais ils contribuent à sa protection de manière indirecte. Les outils de gestion ici évoqués sont surtout utilisés dans des zones où ils sont déjà appliqués. Il est relativement difficile de déployer ces outils dans de nouveaux sites, car ils font généralement l'objet d'une désignation de la part des États (Depraz et Laslaz 2014), et de procédures de mise en place administrative longue et lourde. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, ce sont surtout des acteurs associatifs et privés qui déploient des actions en faveur de la *wilderness*. Les acteurs tendent notamment à développer des stratégies de prises en charge de la nature sauvage différentes de celles proposées par les outils classiques de gestion de la nature.

2. La *wilderness* comme questionnement des pratiques de gestion

Comme cela a été démontré dans le chapitre précèdent, les acteurs s'appuient sur des stratégies qui ne sont pas attachées aux outils de conservation classique de la nature. Le recours à ces dispositifs remet en perspective l'efficacité des systèmes traditionnels de gestion de la nature dans la prise en charge de la *wilderness*. Par leurs projets, les acteurs ouvrent la réflexion sur les dispositifs les plus appropriés pour protéger la nature sauvage ou " vierge " - pour reprendre le terme de la version française de la résolution du Parlement – tant au niveau national qu'européen.

2.1. Remise en cause des modèles classiques

2.1.1. Les limites des outils classiques de gestion d'après les acteurs rencontrés

Lors des entretiens, il a été demandé aux personnes rencontrées si elles jugeaient ces dispositifs de gestion de l'environnement suffisants pour assurer la protection de la *wilderness* en Europe. Selon 10 % des enquêtés seulement, les outils sont suffisants, mais ils nécessitent d'être plus adaptables aux différents cas de figure et il faudrait également une plus grande volonté d'application notamment de la part des pouvoirs publics (I-ER-MW). Toutefois, d'après 33 % des enquêtés[158] ces outils ne suffisent pas. Selon certains acteurs rencontrés au Royaume-Uni, il y aurait besoin d'un système de "*paiement qui reconnait les processus naturels, un paiement pour service public, peut-être une reconnaissance de la valeur des wild land*[159]*"* (I-REN-WE(UT)) (I-R-WLRI). L'idée pourrait être ici de proposer un système de paiement pour services environnementaux, à l'image des subventions agricoles ou des aides financières Natura 2000 débloquées, en échange de pratiques de gestions jugées adaptées. Une telle stratégie permettrait d'attribuer une valeur monétaire aux dynamiques naturelles ce qui aurait pour double effet de légitimer les actions et d'encourager le développement d'initiative en faveur de la nature sauvage.

[158] 57% des enquêtés ne se sont pas prononcés quant au sujet de l'efficacité des outils existants pour protéger la *wilderness* en Europe.

[159] Traduit de l'anglais : "*we need a sort of payment that recognises natural processes, public payment for public goods, it may be a recognition of the value of wild land*."

Dans la continuité de cette réflexion, certains enquêtés avancent l'idée que les pouvoirs publics (aux échelles locales et nationales) devraient participer au développement d'initiatives en faveur de la *wilderness* (I-WL-SWL, I-T-WEI). Il serait notamment utile de développer "*à l'échelle locale un guide pour les gestionnaires locaux, pour appliquer leurs objectifs*[160]*"* (I-PB-NRW), et de répondre à un *"besoin d'outils de régulation*[161]*"* (I-WB-WF). L'implication des pouvoirs publics permettrait ainsi de délimiter les conditions et outils de développement d'actions en faveur de la nature sauvage.

Bien que certains acteurs utilisent les outils classiques de gestion de l'environnement pour développer leurs projets en faveur de la *wilderness,* la plupart apparaissent comme une remise en cause des modèles classiques de gestion. Les outils de gestion classique constituent une forme de patrimonialisation de la nature (Bouisset et Degremont 2013; Crépin-Bournival 2015; Tardy et Rautenberg 2013). Ils visent principalement à conserver les aspects emblématiques et la rareté des écosystèmes ne prenant pas nécessairement en compte les fonctionnalités écologiques. À titre d'exemple, au Royaume-Uni les dispositifs de gestion de la nature ont notamment des objectifs de protection de paysages culturels, lesquels sont maintenus par des activités anthropiques, ce qui entre donc en opposition avec les objectifs annoncés de mise en œuvre d'aires de *wilderness* qui privilégient des dynamiques naturelles.

Les acteurs questionnent donc la pertinence des outils classiques de gestion de la nature pour protéger la *wilderness.* Par ailleurs, l'analyse des différents projets étudiés montre que les moyens de financement classiques de la protection de l'environnement sont également remis en cause par les stratégies développées par les acteurs.

2.1.2. Des recherches de financements variés

Les acteurs indiquent également développer des projets en s'appuyant sur des moyens de financement divers. Les principales sources de financement sont les dons et certaines subventions publiques et européennes, mais ces dernières constituent un financement indirect, dont l'objectif premier d'attribution n'est pas la préservation de la *wilderness.* Étant donné qu'il n'existe pas de fonds dédiés à la protection des espaces sauvages en Europe ou aux échelles nationales, les acteurs n'ont d'autre choix que de chercher des financements auprès des dispositifs existants. Ils ont ainsi recours aux subventions européennes ou nationales ayant pour vocation d'encourager la protection de l'environnement ou l'aide à l'agriculture (surtout au

Traduit de l'anglais :
[160] "*At the local level it should be guidance for locale practitioners, to apply their local objectives."*
[161] "*There is a need for regulatory tools*".

Royaume-Uni où de nombreuses actions se traduisent par une transformation des pratiques agricoles). Toutefois, 70% des répondants indiquent avoir recours à d'autres moyens de financements. Il s'agit majoritairement de dons[162] ou de fonds privés (figure 64 et figure 65) dont une partie résulte des activités économiques développées par les acteurs dans le cadre de leurs projets en faveur de la *wilderness* (tel que le tourisme)[163]. Dans les contextes anglais et néerlandais, les acteurs ont également recours à des financements via des loteries et bourses mises en place par différents types d'organisation, tels que des associations, des entreprises, ou des pouvoirs publics (figure 65) pour soutenir des initiatives en faveur de l'environnement.

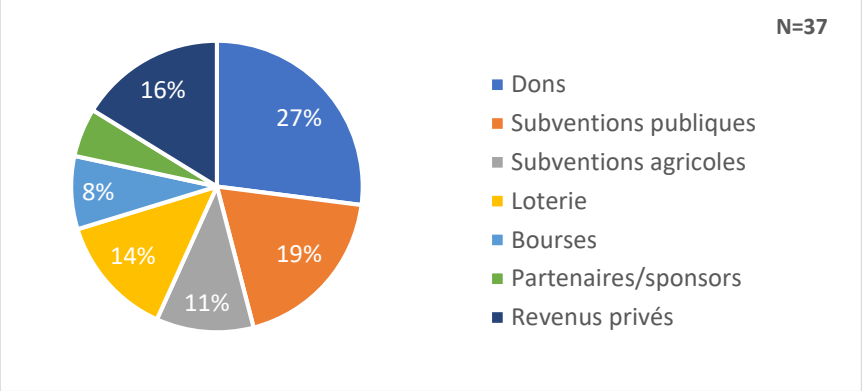


Figure 64, Répartition des types de financements utilisés par les acteurs (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en catégorisant et comptabilisant les réponses des acteurs. Sur les 63 acteurs rencontrés seuls, 37 (soit 58%) ont évoqué les moyens de financements qu'ils utilisent. Les données catégorisées sont donc ici rapportées sur les 37 réponses obtenues.]

[162] À titre d'exemple, en France, l'ASPAS a en 2018 eu recours à une plateforme de financement participatif pour lever des fonds afin de pouvoir acheter des parcelles. L'association a ainsi recueilli 500 000 euros en 2018 (ASPAS 2019b).

[163] La question de la valorisation économique des initiatives sera abordée dans le chapitre 8.

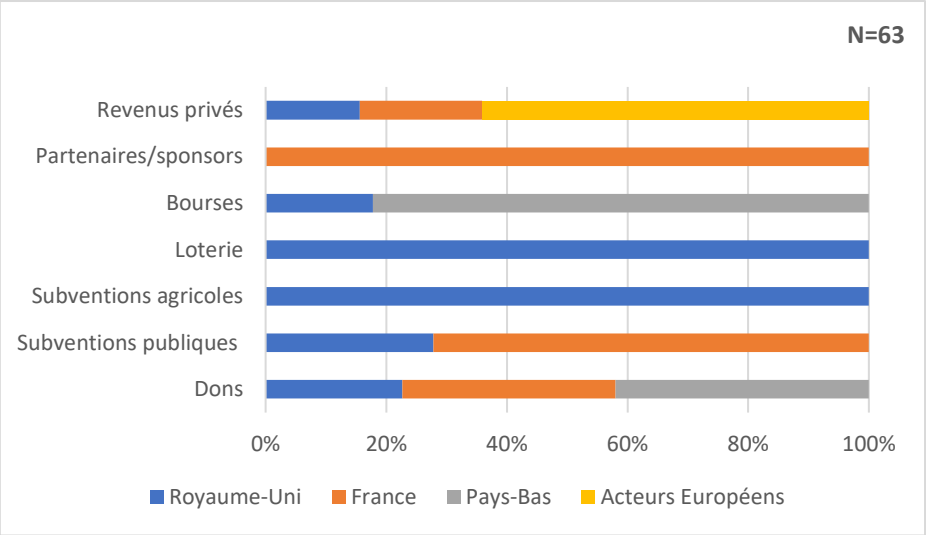


Figure 65, Répartition des types de financements utilisés par les acteurs en fonction de leur échelle d'action (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en catégorisant et comptabilisant les réponses des acteurs. Les données ont ici été réparties en fonction du pays d'origine des acteurs rencontrés et rapportées au nombre de personnes rencontrées par pays.]

Le recours à des financements privés ou à des dons contraint les acteurs à recherche de fonds, mais cela leur permet de rester indépendants en ce qui concerne le choix des stratégies qu'ils souhaitent développer (I-LE-ASPAS). La plupart des projets en faveur de la *wilderness* en Europe sont donc développés en s'appuyant sur des outils et moyens différents des dispositifs classiques de gestion de l'environnement, mais également de ceux préconisés par les instances européennes. Les stratégies expérimentées par les acteurs, contribuent en tant que tel, à interroger l'efficacité des modèles de gestion de l'environnement, comme le montre par exemple la mise en perspective sur *rewilding* par rapport aux pratiques de restauration.

2.2. Rewilding versus restauration

Les projets s'appuyant sur des stratégies de *rewilding* interrogent les pratiques de restauration écologique des milieux. Bien que 24 % des acteurs considèrent le *rewilding* et la restauration écologique comme étant similaires (figure 66), le premier concept tend néanmoins à se démarquer du second. En effet le *rewilding* est considéré par les répondants comme un "*processus pour atteindre un état de nature plus sauvage*[164]"(I-ER-WT). Alors que, les résultats des entretiens montrent que la restauration écologique est pour sa part comprise par les acteurs

Traduit de l'anglais :
[164] "*Rewilding is the process of getting towards a wilder state*".

comme relevant de l'ingénierie écologique et comme étant dépendante d'état de référence (figure 66 et tableau 30), elle est donc relativement fixiste. Certains acteurs conçoivent ainsi la restauration écologique et le *rewilding* le long d'un gradient (I-PB-NRW, I-LDNP), à l'image du continuum de *wilderness*, allant des pratiques les plus actives aux plus passives sur les milieux. Ainsi, la restauration écologique constitue le "*premier stade le long de l'échelle de réparation d'un milieu*[165]*"* (I-RS-HT), la restauration permet ainsi d'amorcer des projets de *rewilding.*

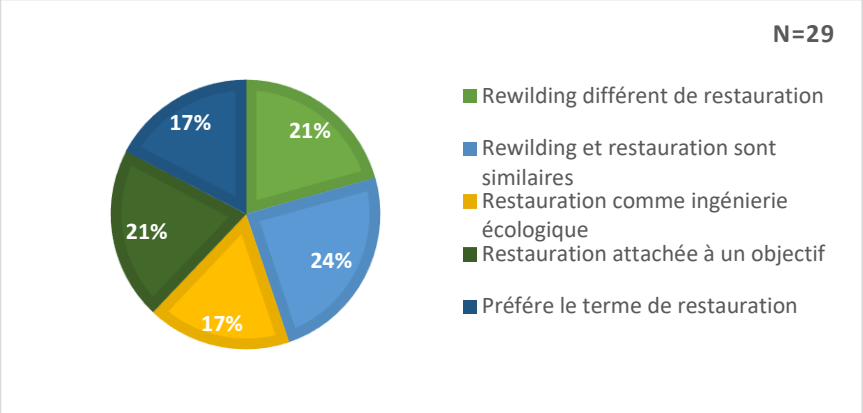


Figure 66, Répartition des perceptions qu'ont les acteurs des notions de *rewilding* et de restauration (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur les discours issus des entretiens. Il a été demandé aux acteurs d'expliquer si selon eux il y avait des différences ou similitudes entre les concepts de rewilding et restauration. Sur les 63 acteurs rencontrés seuls 29 (soit 46%) ont discuté les termes de rewilding et restaurations. Les données catégorisées sont donc ici rapportées sur les 29 réponses obtenues.]

	RESTAURATION	REWILDING	SOURCE
Synthèse issue des réponses des acteurs rencontrés	S'appuie sur un état de référence. Approche technique, issue de l'ingénierie écologique. Peut amorcer le *rewilding.*	Objectif ouvert (sans état de référence fixe) pour retrouver des dynamiques naturelles caractéristiques du sauvage. S'appuie sur la réintroduction d'espèces animales	I-R-LU, I-PB-NE, I-PB-NRW, I-LDNP.
Synthèse issue de la bibliographie	S'appuie sur des pratiques interventionnistes régulières pour atteindre un état de référence préalablement défini.	N'est pas anthropocentré, ne vise pas à atteindre un objectif fixé par les humains. Entends rendre un espace anciennement géré à la nature sauvage.	(Du Toit et Pettorelli 2019; Corlett 2016; Derham 2019; Schweiger *et al.* 2019)

Tableau 30, Synthèses des différences entre *rewilding* et restauration (réalisation : A. Locquet, 2020)

[165] "*Restoration is stage one and the scale of repairing the land*".

La restauration écologique a pour objectif de retrouver l'état d'un écosystème tel qu'il était avant d'avoir subi une perturbation alors que le *rewilding* vise à rendre un espace anciennement géré à la nature sauvage. Le *rewilding* entend restaurer des processus naturels et des écosystèmes autonomes en réduisant au minimum les interventions humaines, alors que les pratiques de restaurations écologiques se traduisent par des actions interventionnistes régulières pour maintenir les états souhaités (Schweiger *et al.* 2019).

En outre, le *rewilding* se distingue de la restauration en plaçant la faune (carnivores, mégafaune) au centre des dispositifs, laquelle se voit conférer une fonction d'ingénierie écologique à la place d'une ingénierie écologique anthropique. Ce sont en effet les espèces animales qui, en enrichissant les écosystèmes et en ayant un impact mécanique, contribuent au développement de dynamiques naturelles. Le recours aux grands herbivores sauvages et semi-sauvages que proposent les stratégies de *rewilding* entraine un changement de paradigme puisque dans les milieux de la conservation de la nature c'est le pâturage par des animaux domestiques qui est traditionnellement préféré, via notamment des partenariats avec des éleveurs. En introduisant cette mégafaune le *rewilding* interroge ainsi notre rapport à ces espèces, mais également aux paysages dont la composition se voit modifiée avec la simple présence de ces animaux et d'autre part via les actions exercées par ces derniers sur les milieux. Le recours à la faune semi-sauvage comme outil d'ingénierie écologique, à l'image de l'ensemble des stratégies déployées en faveur de la nature sauvage et des objectifs mêmes affichés par la *wilderness*, amène à questionner la place de l'humain dans ces projets.

2.3. Redéfinition du rôle des gestionnaires et de la place de l'humain

Les actions développées en faveur de la *wilderness* introduisent l'idée de l'importance des processus naturels et de la spontanéité écologique. Ce faisant, une réduction des pratiques de gestion et de l'interventionnisme sur les milieux est encouragée. Parmi les acteurs rencontrés "*gérant"* des sites, 26% indiquent ne pas pratiquer de gestion sur les sites, et 47% déclarent ne pas développer d'actions trop interventionnistes en recherchant des processus naturels, ou en faisant de la mise en défens.

Les acteurs en faveur de la *wilderness* en Europe revendiquent que sur "*les sites on cherche à intervenir le moins possible"* (I-R-ART), "*à avoir moins de gestion"*(I-ER-WT) et à trouver *"plus de place pour la nature dans le futur, de nouveaux paysages"* (I-RE-RE). Ainsi, à la différence des systèmes de gestion classique patrimoniale (I-LE-CEN) qui visent à maintenir

via des actions de gestion certains états écologiques, bon état de conservation de Natura 2000, ou une certaine biodiversité, les actions en faveur de la *wilderness* tendent à s'affranchir de ces objectifs pour "*laisser faire la nature"* (I-LE-ONF, I-C-WWF). Ces projets remettent en cause une vision très encadrée de la nature fondée sur des états de référence passés et une volonté de contrôle des évolutions des écosystèmes. Par ailleurs, cette volonté de réduction de l'intervention humaine sur les milieux marque une opposition avec les pratiques de conservation de la nature mises en place jusqu'alors et notamment avec les dispositifs classiques de conservation, lesquels encouragent une gestion des habitats et espèces (Schnitzler, Genot, et Wintz 2008). Les pratiques en faveur de la *wilderness* amènent donc à repenser le type de nature considérée comme ayant de la valeur et nécessitant une protection. Il ne s'agit plus ici d'avoir uniquement une entrée par habitats ou espèces emblématiques à conserver, mais d'envisager les écosystèmes dans leur ensemble.

Les approches en faveur de la *wilderness* en Europe conduisent également à repenser la place de l'humain dans les milieux naturels. D'une part, le rôle des gestionnaires se voit totalement réinventé, leurs pratiques interventionnistes devant petit à petit s'estomper pour laisser les dynamiques naturelles s'exprimer. Les missions des gestionnaires tendent alors à évoluer davantage vers des pratiques d'accompagnement des propriétaires (I-RS-RB, I-LE-CEN), de projets (I-ER-RS, I-ER-EL), et surtout par le déploiement de campagnes de sensibilisation et de pédagogie pour assurer le changement de paradigme : il s'agit ici d'encourager les acteurs locaux à modifier les pratiques et à encourager l'acceptabilité sociale.
D'autre part, les projets en faveur de la *wilderness* en Europe interrogent la place de l'humain face à la nature sauvage. Dans le contexte européen, à la différence de l'ancienne vision états-unienne, l'homme n'est pas considéré comme totalement extérieur à la nature sauvage, il est nécessaire que ce dernier s'y confronte. Comme cela a été démontré dans le chapitre 4, les acteurs associent la nature sauvage à des espaces propices pour vivre des expériences. La plupart des projets prévoient ainsi la circulation d'humains entendue comme simple visiteur. Les initiatives proposent ainsi des modèles économiques fondés sur la fréquentation des espaces de nature sauvage et plus spécifiquement sur des activités écotouristiques (ce point sera abordé dans le chapitre 8). L'idée de *"mise sous cloche",* qui suppose une exclusion des usagers du territoire, se voit donc déconstruite (Morizot 2020b).
D'un point de vue éthique, ces projets mettent en cause le besoin de l'humain d'exercer un contrôle sur tout ce qui l'entoure, en renonçant à jouer son rôle "*d'aménageur de la Terre"* (Morizot 2020b). Ces projets invitent à redévelopper une certaine humilité (I-R-WLRI 2), l'être

humain n'est plus à envisager comme extérieur au non-humain, mais comme faisant partie d'un tout, c'est-à-dire pensé "*comme des vivants parmi les vivants"* (Morizot 2020b). Comme le souligne Morizot (2020), il s'agit de redonner des "*territoires aux autres vivants"*. Cependant les projets étudiés, s'appuient tout de même sur une vision dualiste de la nature. Les initiatives et acteurs développent en effet un argumentaire ambigu anthropocentré développé, à travers les notions de services écosystémiques. Ces projets soulignent ainsi l'interdépendance qui existe entre les êtres humains et les milieux naturels dont ils dépendent pour leur survie (ex : nourriture, lutte contre le changement climatique, ou des pandémies). Néanmoins, cette approche questionne le rapport qu'entretiennent les sociétés modernes avec la nature puisque celles-ci tendent à s'affranchir du monde naturel.

3. Des outils au service de la pérennisation des actions : Maîtrise foncière, éducation, contractualisation

Les projets étudiés à travers l'Europe semblent chercher à s'affranchir des outils de protection de la nature proposés par les instances publiques, européennes ou nationales. Les acteurs cherchent donc à s'appuyer sur des systèmes permettant à la fois de mettre en place des stratégies se voulant en rupture avec les pratiques de la conservation dans leur pays en faveur de la nature sauvage, mais également de pérenniser sur le temps long leurs actions. Il est ici question de voir les moyens disponibles pour atteindre ces deux objectifs.

3.1. La maitrise foncière comme outil de protection de la wilderness

Un grand nombre de projets étudiés dans le cadre de cette thèse ont recours aux systèmes de maîtrise foncière qui constitue l'outil juridique le plus simple "*pour appliquer un statut de protection à une portion de territoire"* (Depraz 2014)[166].

Parmi les acteurs rencontrés gérant un site, 60% déclarent travailler sur des propriétés privées, dont ils sont propriétaires ou non. Au Royaume-Uni, 39% des acteurs déclarent que la structure dont ils dépendent est propriétaire du site qu'ils gèrent (*Knepp Estate, Highland Title, Carrifran Wilwood)* (figure 67). En France, 53% des acteurs rencontrés ont recours à l'acquisition foncière

[166] L'utilisation de ce type d'outil s'observe également de la part des pouvoirs publics dans les espaces protégés, cependant cette approche varie grandement en fonction des pays européens. À titre d'exemple en France, seuls 3 à 4% des zones centrales des parcs nationaux sont la propriété de l'État, alors que dans les pays anglo-saxons, où les politiques de protection de la nature sont plus libérales, la maitrise foncière via de grandes fondations est courante (Depraz 2014).

notamment mise en œuvre par les organisations promouvant la libre évolution, telle que l'ASPA ou Forêts Sauvages.

Au Royaume-Uni, 36% (figure 67) des acteurs indiquent travailler sur des sites appartenant à des acteurs privés. Ce cas de figure s'observe surtout au Royaume-Uni qui présente un des plus importants niveaux de propriétés privées au monde (Cahill 2002; Bibby 2009). Les organismes portant des projets en faveur de la nature sauvage travaillent donc avec les propriétaires pour encourager un changement de pratiques (*Wild Ennerdale, Rewilding Britain, John Muir Trust).* Ce modèle est notamment déployé à l'échelle européenne par des structures telles que *Rewilding Europe* (I-RE-RE) qui labélisent des sites et travaillent avec les propriétaires et acteurs locaux pour développer des actions (comme présenté dans le chapitre 6).

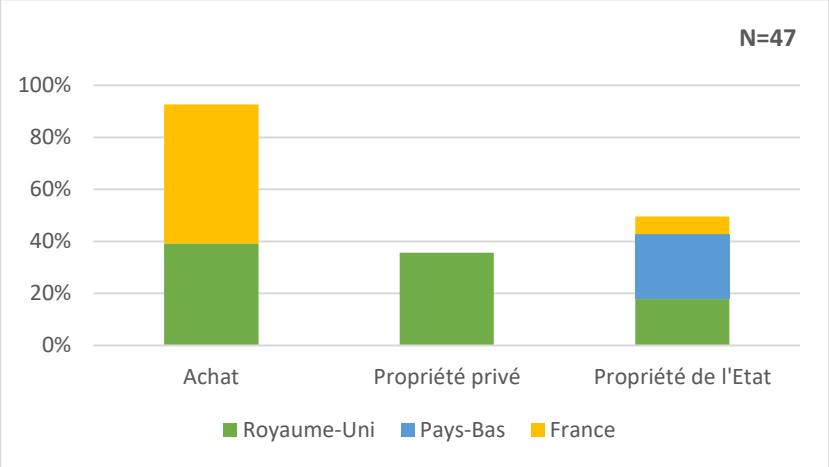


Figure 67, système de maitrise foncière utilisée par les acteurs interrogés gérant un site (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur les discours issus des entretiens. Il a été demandé aux acteurs d'expliquer par quel biais ils accèdent au foncier. Les données recueillies ont ensuite été catégorisées et comptabilisées.]

L'achat de propriété(s) laisse une certaine liberté d'action. Comme l'indiquent certains acteurs, sans la maîtrise du foncier, la mise en place d'actions en faveur de la *wilderness* est difficile (I-LE-PNE) : *"qui maîtrise le foncier, maîtrise l'avenir*" (I-LE-PNRV). La maîtrise foncière permet d'une part de limiter l'accès au site et d'autre part, dans le cas d'initiative d'acteurs privés de développer les actions qu'ils souhaitent mener sur leur site en s'affranchissant ainsi des systèmes de protection classique.

Le recours à la maîtrise foncière privée et associative comme moyen de développer des projets en faveur de la *wilderness* et comme moyen de les sécuriser se positionne comme une alternative aux pratiques classiques de gestion de l'environnement, principalement publiques et

interventionnistes. Cela souligne le fait que les actions sont principalement mises en place par ces acteurs proposant un modèle alternatif à ce qui est pratiqué par les États, dont les dispositifs existants ne répondent pas aux objectifs de préservation de la *wilderness* en Europe. Cependant la maitrise foncière remet parfois en cause l'idée même de cohabitation avec le sauvage avancée par les projets mis en place, notamment lorsqu'elle s'accompagne de limites physiques, comme par exemple dans le cas de la réserve des Monts d'Azur. Le recours au système de propriété privée peut-être perçu comme un moyen d'imposer des pratiques sur un territoire donné sans nécessairement impliquer les usagers locaux. Un tel modèle qui questionne le principe de bien commun[167] attaché à la notion de *wilderness* puisque cela suppose de privatiser la nature sauvage. Néanmoins, la maitrise foncière est un moyen qui offre une plus grande liberté d'action des porteurs de projets contribuant à assurer, dans une certaine mesure, la pérennité de ces derniers.

3.2. Inscrire les projets dans le temps et favoriser leur pérennisation

Les actions en faveur des aires de *wilderness* conduisent également à questionner les temporalités des projets. En effet, pour permettre le développement de dynamiques naturelles, il est nécessaire de laisser les écosystèmes évoluer sur des pas de temps très long, pouvant dépasser l'échelle d'une vie humaine. Comme cela a été présenté dans le chapitre 2, la naturalité est caractérisée par une ancienneté des milieux (Guetté 2018). Cependant, les outils existants tels que Natura 2000 ne permettent pas de limiter toute intervention humaine sur de très longues périodes : les contrats sont établis pour 5 ans en France[168]. La question de la pérennisation des actions est donc centrale dans les projets en faveur de la *wilderness.* Il existe relativement peu d'outils permettant d'assurer sur le temps long la protection d'espace naturel. Fort de ce constat, une partie des acteurs rencontrés indiquent que le meilleur moyen de sécuriser les projets sur des pas de temps longs reste la pédagogie et la communication[169]. Il s'agit ici d'encourager l'adhésion aux pratiques favorables à la *wilderness* en Europe et d'impliquer les acteurs locaux

[167] La wilderness peut être comprise comme un bien commun qui prend en comptes les intérêts des humains et non-humains (Larrère et Larrère 2015a). La notion de bien commun désigne "*des ressources partagées par une communauté d'utilisateurs*" (Combes, Combes-Motel, et Schwartz 2016) et qui sert l'intérêt général (Flahault 2013). Dans la question de la gestion des ressources communes une externalité négative peut être engendrer par un mouvement d'appropriation de la ressource empêchant ainsi certains usagers d'y accéder (Combes, Combes-Motel, et Schwartz 2016).

[168] Comme démontré dans le 1.1.1. de ce chapitre.

[169] La question des stratégies de communication développées en faveur de la wilderness est abordée dans la partie 1 du chapitre 6.

(I-W-EWS, I-R-TNF), car, "*ce qui est important c'est l'engagement moral des gens*" (I-LE-CEN).

Certains acteurs rencontrés indiquent développer des projets envisagés sur de longues périodes (entre 20 ou 50 ans) (I-REN-WE, I-REN-CAL, I-ER-WT), mais soulignent la difficulté à s'assurer d'une telle pérennité pourtant nécessaire à la modification de trajectoire de certains écosystèmes. En effet, même si dans certains cas la maîtrise foncière apparaît comme un moyen de sécuriser des sites sur le temps long elle peut également présenter certaines limites. Lorsqu'il s'agit de propriétés privées, il est difficile de s'assurer que les héritiers ou les futurs acquéreurs du site en cas de cession maintiendront les mêmes pratiques de protection de l'espace considéré. De même, rien ne garantit qu'un propriétaire privé va garder la même ligne de conduite sur le long terme, comme l'indique un acteur anglais, "*on ne peut pas se fier aux propriétaires privés, car ils peuvent changer d'avis au bout de quelques années"*[170] (I-R-WLRI).

Les acteurs reconnaissent qu'il est nécessaire de développer une approche sur le long terme (I-LLNP). Certains enquêtés préconisent d'avoir recours à des ONG comme propriétaire d'aires de nature sauvage : "*on ne peut pas être sûr (*que le site perdurera), *mais on pense que l'acquisition par une ONG est le mieux que l'on puisse faire*[171]*"* (I-ER-CB), ou encore à des acquisitions par des communautés (I-R-CMS). Ils s'appuient ici sur l'idée de développer une approche se basant sur l'idée de bien commun. Le caractère indépendant des ONG leur permettrait d'éviter les problèmes liés aux changements d'objectifs liés notamment aux changements de propriétaire et successions qu'il peut y avoir dans le cas de propriété privée. De plus, les ONG, ne sont pas soumises aux évolutions d'orientations politiques que peuvent connaître les parcelles publiques.

Le conventionnement ou la contractualisation constitue enfin un outil utilisé dans certaines situations. En France, par exemple le CEN Normandie, à l'origine du programme PRELE (Programme Régional pour des Espaces en Libre Évolution) s'appuie sur des systèmes de protections incitatives (Depraz 2014) par le biais de conventions signées avec les propriétaires des sites. Il s'agit de contrats ayant une valeur juridique et liant le CEN et le propriétaire (information contenue dans : CEN Rhône-Alpes 2013) qui s'engage à interdire l'exploitation du bois et le pâturage sur une période de 30 ans (I-LE-CEN). Ces engagements peuvent également prendre la forme d'ORE[172] (Obligation Réelle Environnementale), qui est

[170] Traduit de l'anglais : "*You can't trust a private landowner, because they can change their mind in a few years".*
[171] Traduit de l'anglais : " *We can be sure, but we think that the ownership by an NGO is the best that can be done*".
[172] Le premier contrat de ce type a été signé en 2019 en Normandie pour une durée de 50 ans (Radisson 2019).

un outil contractuel créé par la loi pour la reconquête de la biodiversité en 2016[173] (CEN 2018). D'après l'Article L.132-3 du code de l'environnement, l'ORE en tant que dispositif foncier de protection de l'environnement permet aux propriétaires de biens immobiliers de conclure "*un contrat avec une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement en vue de faire naître à leur charge, ainsi qu'à la charge des propriétaires ultérieurs du bien, les obligations réelles que bon leur semble, dès lors que de telles obligations ont pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques"* (CEREMA et MTES 2018). Ce contrat présente deux particularités le rendant pertinent pour la mise en œuvre d'actions en faveur des aires de nature sauvage. Tout d'abord " *l'intérêt de l'ORE c'est qu'elle est attachée au terrain, si le terrain est vendu le nouveau propriétaire doit respecter l'engagement. Ce qui est intéressant c'est que jusque-là, un propriétaire privé ne pouvait pas sanctuariser sa zone, avec l'ORE c'est maintenant possible* " (I-LE-CEN). Ensuite, le contrat peut être établi sur une très longue période allant jusqu'à 99 ans, ce qui permet ainsi d'assurer la pérennité du projet et le développement de dynamiques écologiques (CEREMA et MTES 2018).

La pérennisation des projets en faveur de la nature sauvage est une condition fondamentale permettant de favoriser le développement de dynamique naturelle sur le long terme. Cependant relativement peu d'outils peuvent permettre de s'assurer que les initiatives pourront perdurer sur le temps long ce qui constitue une limite pour l'ensemble des projets étudiés.

Conclusion

Pour prendre en charge les aires de *wilderness*, la Commission européenne propose d'avoir recours aux outils de gestion de l'environnement existant, ceux-ci s'avèrent très limités pour protéger les zones de nature sauvage. Les outils proposés à l'échelle européenne sont par ailleurs difficilement saisissables puisqu'ils s'inscrivent dans des logiques administratives et financières relativement lourdes et complexes, ne permettant pas à tous les acteurs d'en bénéficier. Il n'existe donc pas à l'échelle européenne d'outils spécifiques dédiés à la prise en charge de la *wilderness.* À l'échelle nationale, il existe entre les pays des disparités en termes de réglementations et d'outils de protection de l'environnement créant ainsi des conditions et

[173] Cette loi vise à protéger, restaurer et valoriser la biodiversité (MTES 2017).

niveaux de protection très variés. Les dispositifs les plus stricts permettant de protéger au mieux la nature sauvage sont les parcs nationaux et les réserves naturelles. Toutefois, ces outils sont généralement mis en œuvre par les États et supposent donc une implication des pouvoirs publics, lesquels se mobilisent très peu autour des questions de *wilderness*, largement prise en charge par les acteurs privés et associatifs. La forte mobilisation de ces catégories d'acteurs participe à ce que S. Depraz (2014) identifiait comme "*une décentralisation de l'action publique en faveur de la nature*". Dans le cas présent, le processus à l'œuvre va plus loin en raison de l'engagement des acteurs privés et associatifs dans la création d'aires de nature sauvage qui prend plus encore la forme d'une sorte de retrait partiel de l'action publique, voire de son remplacement par une forme particulière de délégation de l'action de ces acteurs en matière de conservation. Cette situation offrirait l'avantage de compenser les limites que présentent les outils classiques de protection de l'environnement, ces derniers n'étant pas spécifiquement dimensionnés pour répondre aux attentes d'une approche fonctionnaliste, même s'ils y contribuent de manière indirecte ou incomplète.

Dans ce contexte, les acteurs, en développant leurs propres stratégies et projets de protection de la *wilderness* en Europe, montrent une volonté de s'affranchir des modèles classiques de conservation et de gestion de l'environnement et notamment d'une *"frustration par rapport aux formes réglementaires de protection*[174]*"* (I-R-CU). Les acteurs ont ainsi pour ambition de tendre vers une réduction des actions de gestion interventionniste pour laisser librement s'exprimer les dynamiques naturelles. Cette approche n'est pas sans paradoxe, puisque pour atteindre cet objectif, les acteurs doivent avoir recours de manière transitoire à des actions de gestion. La volonté de réduire l'intervention humaine sur les milieux et de laisser plus de place à la nature sauvage questionne également le rôle des gestionnaires qui se voit ici réinventé, mais également la place de l'humain face au non-humain. Ce faisant, la *wilderness* conserve son rôle d'altérité en fonctionnant comme un miroir critique de modèles anciennement ancrés.

Ainsi, les pratiques développées pour la *wilderness* sont une remise en cause des modèles classiques. Elles sont développées dans un contexte de réflexion profonde sur les limites des stratégies de protection de la nature tant d'un point de vue écologique qu'humain ou social.

[174] Traduit de l'anglais : " *[…] a frustration about the regulatory forms of protection*".

Chapitre 8 – La wilderness comme nouvelle opportunité pour les territoires

"*The Wild still lingered in him and the wolf in him merely slept.*"

Jack London, White Fang, 1906

Introduction

La *wilderness* européenne et les projets qui lui sont attachés entendent questionner les pratiques de gestions de l'environnement, mais aussi les moyens de valoriser et d'assurer la protection de la nature sauvage. D'une part, les projets en faveur de la *wilderness* apparaissent comme une remise en cause des fonctionnements actuels aussi bien dans les domaines de l'environnement, que dans la gestion des territoires. Les initiatives contribuent également à questionner les représentations sociales et les positionnements aussi bien éthiques que philosophiques. D'autre part, ces projets ont l'ambition de s'inscrire comme des modèles alternatifs par rapport aux pratiques de gestions classiques, bien qu'ils soient encore grandement expérimentaux. L'un des défis de ces actions est de gagner en légitimité et d'assurer leur pérennité sur le long terme. L'une des réponses à ces défis est le recours à des campagnes pédagogiques et informatives auprès des acteurs du monde de l'environnement et du grand public, afin d'éveiller les sensibilités à l'égard des problématiques attachées à la *wilderness*.

La principale stratégie déployée consiste à présenter des arguments justifiant de s'intéresser aux questions de nature sauvage et à la plus-value de telles démarches. Les acteurs aussi bien associatifs qu'institutionnels présentent ainsi les projets en faveur de la *wilderness* comme étant des opportunités de développement local. Les défenseurs de ces idées s'appuient majoritairement sur les services rendus par les aires de *wilderness.* Le principal argument mis en avant aussi bien par les acteurs rencontrés, par la littérature ou encore par le Parlement européen, concerne les retombées économiques que peuvent engendrer les projets en faveur de la *wilderness.* Comme le souligne un acteur *"pour que ça marche il faut que les gens y voient un intérêt économique, pas grave si leurs motivations ne sont pas écologiques"* (I-T-WEI). Par ailleurs, l'intérêt des actions qui émergent un peu partout en Europe est notamment mis en regard avec l'idée qu'une période particulièrement propice aux développements de telles initiatives se dessine en réponse notamment aux phénomènes d'exodes ruraux, compris comme un abandon des espaces anciennement maitrisés. Enfin, les bienfaits que fournit la nature pour la santé et le bien-être humains, compris comme des services écosystémiques, sont également largement mis en avant. Ce faisant, les actions en faveur de la nature sauvage interrogent de nouveau notre rapport aux mondes vivant et au non-humain.

Ce chapitre a pour objectif d'identifier les principaux arguments déployés par les acteurs en faveur de la *wilderness* en Europe, et également de comprendre ce que de tels espaces peuvent apporter aux territoires sur lesquels ils s'implantent. Dans un premier temps il est question d'aborder le rôle de la *wilderness* dans les processus de revalorisation de territoires. Il

s'agit notamment ici de s'intéresser à l'argument économique mis en avant par les acteurs. Dans un deuxième temps ce chapitre s'intéressera au rapport entre la nature sauvage et le bien-être humain ainsi qu'à la place de ce dernier dans ces dispositifs.

Clés de lecture du chapitre 8

Objectifs :

- Identifier dans quelle mesure le développement d'initiatives en faveur de la *wilderness* en Europe peut constituer un modèle de développement local.
- Évaluer les plus-values de tels projets pour les territoires localement.
- Comprendre la place envisagée par ces projets pour l'humain.

Questionnements :

- Quelles sont les principales retombées économiques et sociales relatives à la *wilderness* européenne ?
- Est-ce que la nécessité de prendre en compte la nature sauvage dans des contextes de très forte artificialisation reflète un besoin de nature ?
- Les préoccupations relatives au retour de la nature sauvage sont-elles biocentriques ?

1. La *wilderness* comme moyen de revalorisation d'un territoire

Les projets menés en faveur de la *wilderness* sont présentés par les acteurs comme novateurs pour les territoires sur lesquels ils sont mis en place. Les principaux arguments mis en avant pour justifier leurs stratégies s'appuient sur les retombées économiques qu'ils peuvent entraîner, les initiatives apparaissant alors comme des projets de développement local. Il est ici question de s'intéresser aux externalités positives que ces actions peuvent générer.

1.1. La wilderness comme modèle économique

Les actions développées en faveur de la wilderness en Europe sont promues par les acteurs comme permettant d'assurer un développement économique sur les territoires sur lesquels ils sont implantés. Sur l'ensemble des acteurs rencontrés, 46% soulignent les possibles retombés économiques liés aux projets en faveur de la nature sauvage en Europe.

Les principales sources de revenus viendraient du tourisme que génèrent les activités liées à la protection de la nature sauvage. Il s'agit ici aussi bien de créations d'emplois, de bénéfices de la structure initiatrice du projet, que de retombées locales associées (hébergements touristiques, restauration, promotion des savoir-faire locaux (artisanat, agriculture)) (Tableau 31). À titre

d'exemple la "*RSPB*[175] *et les Cairngorms*[176] *ont des zones qui attirent des dizaines de milliers de personnes chaque année, qui payent, ils peuvent employer plus de gens […] ils viennent pour l'observation de la faune, mais veulent de bons hébergements*[177]*"* (I-WL-JMT). Certains projets tels que celui de *Carrifran Wildwood*, ou les sites du *Scottish Natural Heritage* génèrent selon les acteurs rencontrés plus de revenus et d'emplois localement que les activités agricoles initialement présentent sur le site (I-ER-CB, I-WL-SHN1). Les arguments relatifs aux retombées économiques sont notamment mis en avant par le projet *Coigach & Assynt Living Landscape*[178] en Écosse pour redynamiser économiquement la région et permettre aux communautés locales de subsister. Certaines structures disposent sur leurs sites d'hébergements ou de commerces (cafés, boutiques) permettant également de générer des revenus (*Wild Ennerdale, Wildlife Trust)* (Tableau 31). D'autres organisations comme *Knepp Estate* ou la Réserve des Monts d'Azur ont développé des activités en proposant des offres d'hébergements et de restaurations en plus des safaris pour observer la faune qu'elles abritent sur leurs sites. Dans le cas de *Knepp Estate* tout le modèle économique du domaine a ainsi été réinventé, pour passer d'un système d'exploitation agricole conventionnelle à un système d'élevage extensif[179] caractérisé par le recours à des races rustiques d'herbivores voir des espèces sauvages ou semi-sauvages (Tree 2018).

[175] La RSPB (*Royal Society for the Protection of Birds*) est la plus grande organisation pour la protection des animaux en Europe.

[176] Il est ici question du parc national des Cairngorms en Écosse.

[177] Traduit de l'anglais : "*RSPB or the Cairngorms they have places which bring tens of thousands of people every year, who pays, they can employ more people […] they come for wildlife watching but want good accommodation".*

[178] https://coigach-assynt.org/projects/

[179] L'élevage extensif est caractérisé par une faible densité de chargement d'effectifs animaux.

Structure	Pays	Types d'activités économiques directe	Retombées économiques indirectes
Coigach & Assynt Living Landscape	Royaume-Uni		Promotion de l'artisanat et de l'agriculture locale, Hébergement, restauration
Lake District National Park			
Loch Lomond National Park			
Wildlife Trust		Boutiques	Attrait pour le territoire (hébergement, restauration, visites touristiques…)
Knepp Estate		Site de camping, organisation de safaris, organisation d'évènements, vente de viande issues de animaux qui pâturent le site	
National Trust		Boutiques, dispose de sites dont l'entrée est payante	
Wild Ennerdale		Auberge et café	
Highglands Titles		Boutiques, ventes de parcelles pour aider à sa conservation contre le titre de Lord, Lady, Laird	
Carrifran Wildwood			
John Muir Trust		Boutiques, adoption de parcelles pour aider à sa conservation,	
Trees for life		Adoption d'un arbre qui sera planté sur le site	
Cairngorms National Park			
Scottish Natural Heritage			
Rewilding Britain			
Cambrian Wilwood			
Scotland Big Picture		Création de média de communication en faveur du *rewilding* (livre, vidéo), vente de livre	
Réserve naturelle régionale des Courtils de Bouquelon	France		Attrait pour le territoire (hébergement, restauration, visites touristiques…)
Rivière sauvage			
ASPAS			
PNR des Vosges du Nord et Forêts Sauvage			
PNR du Vercors			
Parc National des Ecrins			
Reserve des Monts d'Azur		Safaris, hébergement, boutique, restauration	
Staatsbosbeheer (Ootsvardersplassen)	Pays-Bas		Attrait pour le territoire (hébergement, restauration, visites touristiques…)
Rewilding Europe			
True nature foundation			

http://www.wildennerdale.co.uk/ ; https://www.wildlifetrusts.org/shop ; https://www.kneppwildrangemeat.co.uk/ ; https://www.kneppsafaris.co.uk/ https://www.highlandtitles.fr/ ; https://www.johnmuirtrust.org/support-us/adopt-an-acre ; https://treesforlife.org.uk/support/plant-a-tree/ ; https://www.scotlandbigpicture.com/Our-Story# ; https://www.reserve-biologique.com/

Tableau 31, Types de retombées économiques générées par les projets en faveur de la nature sauvage en Europe (réalisation : A.Locquet, 2020)

[Ce tableau a été construit à partir des réponses recueillies lors des entretiens ainsi que sur les données disponibles sur les sites internet des structures étudiées.]

Le sauvage et les labels promouvant le caractère sauvage d'un espace sont présentés comme des gages de qualité et d'attraction d'un territoire (I-ER-RS). L'intérêt pour ses projets est notamment encouragé par une croissance de l'engouement pour le tourisme de nature, exprimé par la notion de "*démocratisation des sports de nature"* (I-I-ALP)[180]. Les dimensions

[180] Les activités de sport de nature se sont démocratisées à partir des années 1970-80 (Mounet 2007a). Les sports de nature étaient avant "pratiqués par une « élite » s'inscrivant notamment dans une logique de distinction sociale

touristiques de la *wilderness* sont également promues par les instances européennes. Dans la résolution de 2009, le Parlement européen, reconnait le potentiel économique des initiatives en faveur de la nature vierge et encourage la Commission et les états membres à conserver une zone limitée "*toutefois ouverte à un tourisme durable de haut niveau, axé sur la découverte de l'espace sauvage, qui serait une source d'avantages économiques pour les communautés locales*[181]". L'argument économique est notamment mis en avant par l'organisation *Rewilding Europe* qui aide au développement d'entreprises locales "*fondées sur la nature*" en créant de "*nouvelles opportunités pour l'économie rurale*" (Rewilding Europe 2021). Ces initiatives, à l'image des actions portées par *Endangerd Landscapes* visent ainsi à "*célébrer le patrimoine culturel"* des territoires sur lesquels elles sont implantées (Endangered Landscapes 2020).

La bibliographie analysant certains exemples d'activités écotouristiques[182] permet d'illustrer l'importance des retombées économiques dues au tourisme de nature. Elle montre que les retombés économiques issus de l'écotourisme ne sont pas négligeables pour les territoires. Au Royaume-Uni un rapport relativement récent (Birnie et Barnard, 2016) sur les retombés économiques du *rewilding* a montré que le tourisme lié à ces espaces en Grande-Bretagne génère 18,6 milliards de livres à l'économie rurale et 340 000 emplois à plein temps (Sandom et Wynne-Jones 2019). Par ailleurs, 65% des revenus issus du tourisme de nature et "*d'aventure*" sont réinjectés dans l'économie locale (Sandom et Wynne-Jones 2019). L'observation de la faune et la flore est présentée comme particulièrement lucrative, puisque que comme le montrent Cochet et Durant (2018), en Écosse l'écotourisme lié à la faune côtière et marine rapporte 1,87 milliard d'euros par an et génère 39 000 emplois.

Par ailleurs, les projets en faveur de la nature sauvage présentent également d'après certains acteurs, des intérêts économiques résultant directement des pratiques de gestion. D'une part, ces actions contribuent à réduire les catastrophes naturelles et ainsi les dépenses dues à la prévention des risques et à la prise en charge des dégâts (I-REN-WE(UT)). Il est ici question d'utiliser les services de régulation offerts par les écosystèmes pour limiter et se protéger contre les risques naturels. L'acteur ici interrogé fait référence aux importantes inondations qui

(Bourdieu 1979) dans la confrontation avec la nature. Pour de nombreux auteurs, ces sports se caractérisaient par un jeu avec l'environnement reflétant les compétences intellectuelles des pratiquants de ces " *activités physiques de pleine nature* " (Pociello 1981)" (Mounet 2007b).

[181] European Parliament resolution of 3 February 2009 on Wilderness in Europe (2008/2210(INI)) European Parliament.

[182] Il ne s'agit pas ici de données relatives aux projets menés en faveur de la nature sauvage, car celles-ci ne sont pas disponibles et auraient fait l'objet d'une étude à part entière, ce qui n'est pas le propos central de cette thèse.

touchent la région du Lake District en Angleterre. Ce type d'évènement s'avère couteux (les inondations coutent plus 1 milliard de livres par an au Royaume-Uni, en termes de prévention et de réparation (Rewilding Britain 2021)). Les actions de restructurations des milieux (restauration des cours d'eau, des ripisylves) peuvent contribuer à limiter les inondations et donc les dépenses qu'elles induisent (Carver 2016). De plus, comme cela a été analysé dans les chapitres 2 et 4, les espaces de *wilderness* pourraient contribuer à lutter contre le changement climatique. De manière indirecte, ce type d'action permet de générer des services écosystémiques[183] et entraine une réduction de l'ensemble des dépenses liées à la gestion des externalités négatives dues au réchauffement climatique (maladies, catastrophes naturelles, impacts sur les ressources alimentaires…) (Carver 2016; Casson *et al.* 2016; Fisher 2016; Bauer 2016; Lienhoop et Hansjürgens 2016; Cerqueira *et al.* 2015 ; Ceauşu, *et al.*, 2015; Carver et Fritz 2016).

D'autre part, la réduction des pratiques interventionnistes induit une diminution des dépenses d'entretien et de gestion des sites (I-PB-CE1). En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, les pratiques classiques de gestion de l'environnement s'appuient sur des approches interventionnistes parfois coûteuses, notamment pour maintenir des stades de végétations particuliers. À l'inverse, la non-gestion encouragée par les principes de la *wilderness* suppose d'intervenir le moins possible, ce qui induit peu de dépenses. Il peut toutefois y avoir une réorientation de ces lignes de dépenses des structures vers des activités de formations, d'animations et de pédagogie tant auprès des gestionnaires que du grand public.

L'argument économique est donc largement mis en avant par les acteurs pour promouvoir leurs actions en faveur de la nature sauvage en Europe et notamment pour contribuer à l'acceptation des projets dans les territoires (Tableau 32). Parmi les personnes rencontrées, 37% déclarent que les actions en faveur de la nature sauvage constituent une opportunité de développement économique intéressante.

[183] La question des services écosystémiques est abordée dans le chapitre 1, partie 3.

Code entretiens	Citation
I-WL-JMT	*Le tourisme de la faune est une bonne chose, RSPB[184], ou le Parc National des Cairngorms, ils ont des endroits qui attirent des milliers de personnes chaque année, qui paient. Ils peuvent employer plus de personnes sur le terrain, il y a tout un business du tourisme. Ils viennent pour observer la vie sauvage, mais veulent un bon hébergement.* *Wildlife tourism is a good thing, RSPB, or the Cairngorms they have places which bring 10 thousand of people every year, who pay. They can employ more people on the land, there is an all tourisms business. They come for wildlife watching, but want good accommodation.*
I-WL-SHN 1	*Ces paysages génèrent plus de valeur économique que l'ensemble de nos centres agricoles et forestiers.* This landscape is generated more economic value than all of our agricultural, forestry centre.
I-RE-B	*Si on remet en place des processus à grande échelle, ça pourrait être intéressant, ça permettrait de développer des opportunités économiques.*
I-LE-CEN	*Les grands espaces sauvages peuvent avoir un attrait touristique, lié au besoin de se ressourcer.*
I-LE-AS	*Le tourisme pour voir certaines espèces, pourquoi pas, s'il permet de les protéger. Par exemple le balbuzard en Écosse, qui est accepté, car il y a eu du tourisme qui s'est développé. Mais, ça ne doit pas amener à des dérives : des espaces de natures qui côtoient des Las Vegas. Tout est question d'équilibre.*
I-W-EWS	*L'économie locale pourrait bénéficier de ces zones dans la zone tampon, mais pas dans cette zone centrale.* Local economy could benefit from those area in the buffer zone but not in this core zone.

Tableau 32, Citations des acteurs relatives aux retombées économiques des projets en faveur de la nature sauvage en Europe (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Le texte en gris correspond à la citation en version originale.]

Il est ici possible de différentier des retombées économiques directes et indirectes. Les premières comprennent les revenus que perçoivent les structures proposant des activités écotouristiques. Les secondes caractérisent les retombées économiques dont peuvent bénéficier les territoires alentours de par l'afflux touristique, mais également l'ensemble de la société du fait des services écosystémiques rendus par les dynamiques naturelles (notamment la réduction des catastrophes naturelles et la lutte contre le changement climatique).

Les projets en faveur de la nature sauvage apparaissent donc comme un moyen de redynamiser des territoires en perte de vitesse d'un point de vue social et économique.

1.2. La wilderness comme moyen de réappropriation d'espaces

Les activités participent ainsi à relocaliser le tourisme en valorisant une nature locale et de proximité. Il s'agit ici de "*relocaliser le patrimoine naturel et le tourisme d'observation"* (I-LE-ASPAS). Les projets en faveur de la nature sauvage en Europe ont pour ambition de créer un regard nouveau sur les territoires. Ils invitent à redécouvrir certains écosystèmes locaux, et ce faisant amènent à réinterroger la nécessité de voyager dans des contrées lointaines pour se

[184] *Royal Society for the Protection of Birds.*

confronter à la "*vraie*" nature. Les actions menées en faveur de la wilderness participent ainsi à la relocalisation d'un tourisme de nature. Les projets pourraient s'inscrire ainsi dans une réflexion plus globale concernant l'impact des voyages à longue distance. Comme le montre Christin (2020) dans son ouvrage portant sur ses réflexions sur le voyage au temps du tourisme, "*nul besoin de courir les steppes pour sortir bousculé d'un voyage. D'autres territoires moins lointains rendront service*". L'auteur suggère ici que *"l'exotisme véritable commence là où cesse la reconnaissance et commence la connaissance".* Les projets offrent donc une alternative au besoin d'exotisme[185] qui caractérise le tourisme de masse.

Les projets en faveur de la *wilderness* créent localement des activités dans des contextes ruraux, souvent peu attractifs économiquement et socialement surtout pour les jeunes générations. D'après les acteurs rencontrés qui travaillent avec des communautés rurales, notamment en Écosse, l'une des préoccupations est le fait que les jeunes générations rencontrent des difficultés pour trouver du travail localement et se voient donc dans l'obligation de quitter leurs régions (I-REN-SBP). Comme l'indique un acteur écossais, développant un projet dans une région touchée par la déprise "*la population est en danger, car les jeunes partent depuis les années 1800, de ce fait la communauté devient de plus en plus petite. Nous pensons que s'intéresser au patrimoine naturel va augmenter l'écotourisme dans la région. Ici, il n'y a pas d'opportunité de travail pour les jeunes ou pour se sociabiliser[186]"* (I-REN-CAL). Les initiatives en faveur de la nature sauvage sont donc envisagées comme créatrices d'emplois d'après 10% des acteurs rencontrés. Selon l'organisation *Endangered Landscapes,* les projets en faveur de la nature sauvage contribuent à encourager les jeunes à rester dans leur communauté ou à y retourner après leurs études pour y travailler[187].

De plus, outre les aspects socio-économiques, le développement d'actions en faveur de la nature sauvage permet de redonner une fonction à des espaces perçus comme délaissés et abandonnés. Comme l'indique un acteur anglais, s'il n'est pas possible de gérer un espace, il est préférable de "*développer des stratégies pour positiver le rewilding plutôt que d'avoir de*

[185] L'exotisme est ici entendu comme une construction imaginaire de l'espace lointain (Géoconfluences 2018).

[186]Traduit de l'anglais : *"Here the population is endangered, because the young people are living since the 1800, so the community is become smaller and smaller. We think that looking at nature heritage will increase ecotourism, and tourism in the area. Here there is not enough opportunity of jobs for young people, or for socialising".*

[187] https://www.endangeredlandscapes.org/our-approach/supporting-local-economies/

l'abandon négatif [188]" (I-ER-WT). Il ajoute également que le *"rewilding peut raconter une histoire positive et capturer l'imagination du public, des décideurs et financeurs, ce que les autres stratégies de conservation n'ont pas su faire*[189]*"* (I-R-CU). Les actions menées en faveur des aires de *wilderness* en Europe amènent donc à repenser le rapport entre les sociétés et leur territoire, particulièrement dans le contexte de déprise agricole. Ces projets peuvent ainsi apparaitre comme réponses à l'une des craintes principales associées au phénomène de déprise qui est la perte de contrôle sur les territoires. Depuis les années 1960, la population rurale européenne a décliné de 20% ; durant les vingt dernières années 7,6 millions d'hectares de terres agricoles ont été abandonnées (Dérer 2018). Ces phénomènes sont perçus de manières négatives, d'une part, dans les communautés rurales au sein desquelles la déprise induit un changement de style de vie (Carver 2019) et d'autre part d'un point de vue écologique puisqu'il est estimé que 50% de la faune et de la flore dépendent de pratiques agricoles[190] (Terres *et al.* 2015).

Ainsi, bien que les projets en faveur de la *wilderness* prônent la réduction de toute intervention humaine sur les milieux, les actions de zonage, de qualification et catégorisation des aires sauvages, contribuent à maintenir une certaine maitrise des sociétés locales sur ces espaces qu'elle soit d'ordre physique ou conceptuel. Les projets constituent donc une forme d'appropriation du territoire, qui peut se faire de deux manières : par l'appropriation matérielle et/ou idéelle. La première, s'appuie sur des aspects réglementaires tels que les droits d'usage (qui peuvent être plus ou moins restreints) et la maitrise foncière qui conditionne la nature des usages autorisés (Ripoll et Veschambre 2005). La seconde, dépend de la familiarisation avec l'espace (connaissance théorique et pratique), et de l'attachement affectif voir identitaire (Ripoll et Veschambre 2005). Cependant, ces processus de réappropriation ne se développent pas sans soulever de résistance. Les actions en faveur de la nature sauvage, et notamment le *rewilding*, peuvent être mal perçues comme étant imposées par des acteurs extérieurs pouvant ainsi engendrer des tensions sur les territoires, même s'il s'agit de réserves privées (Hall 2019). C'est

[188] Traduit de l'anglais : "*If you can't manage an area then we should develop policy tools to positive rewilding rather than negative abandonment*".

[189] Traduit de l'anglais : "*rewilding can tell a positive story and capture the imagination of the public makers and founders, that other conservation strategy has not captured".*

[190] Les projets en faveur de la nature sauvage peuvent donc limiter les effets négatifs associés aux phénomènes de déprises agricoles. Toutefois, il est ici nécessaire de rappeler que les effets écologiques induits par la protection de la *wilderness* sont dans une certaine mesure incompatible avec les objectifs de protection de la biodiversité (comme cela a été démontré dans la partie 3 du chapitre 1) et *a fortiori* des espèces directement liées aux activités agricoles.

pourquoi il est nécessaire de s'intéresser aux relations entre les sociétés et leurs territoires là où se trouvent les aires de *wilderness.*

2. Les aires de wilderness comme réponse à un besoin de nature renouvelé

Les projets en faveur de la *wilderness* amènent finalement à réinterroger le rapport entre les sociétés et la nature. Les initiatives semblent cristalliser la prise en considération des difficultés à répondre aux enjeux environnementaux actuels, mais surtout le besoin qu'auraient les sociétés de se reconnecter à la nature. De ce fait, favoriser le contact entre les espaces de nature sauvage et l'humain semble être encouragé par la plupart des acteurs rencontrés. Il est ici question de s'intéresser à cette relation entre humain et non-humain, qui amène à interroger la dimension biocentrique des projets en faveur de la *wilderness* en Europe.

2.1. La wilderness : une préoccupation portée par l'imaginaire citadin ?

En Europe de l'Ouest, les actions ici étudiées sont surtout développées dans des pays marqués par des niveaux d'artificialisation des milieux et par des densités de population élevées, c'est-à-dire des contextes dans lesquels la *wilderness* est a priori quasi inexistante.

Il est remarquable de constater que la majorité des initiatives répertoriées en Europe, et affiliées à une organisation originaire d'un des trois pays étudiés, sont attachés aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni (figure 68), caractérisés par de fortes densités de population et une faible part de nature sauvage (comment le rappellent les cartes du chapitre 5). Ce paradoxe peut être interprété à la fois comme 'une prise de conscience des conditions écologiques actuelles, mais aussi comme une attente ou d'un besoin de nature de la part des sociétés hyperurbanisées.

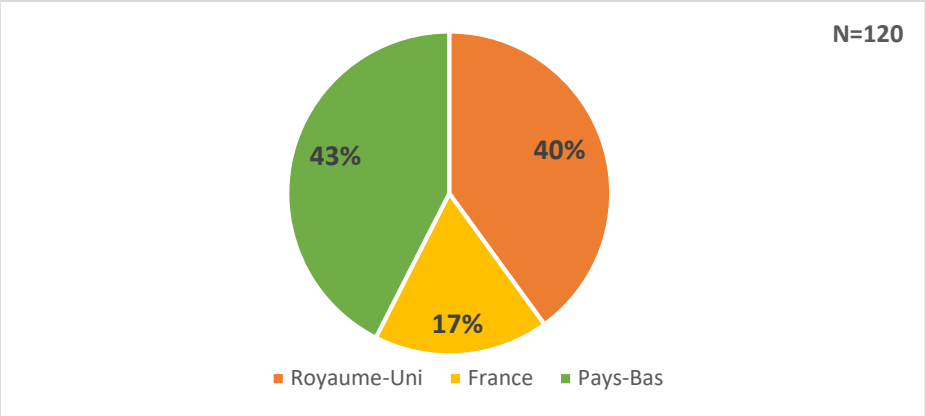


Figure 68, Répartition du nombre d'initiatives attachées à une organisation d'un des trois pays étudiés (réalisation : A.Locquet, 2020)

[Cette figure a été construite à l'aide des données de localisation de l'ensemble des initiatives répertoriées dans les trois pays étudiés, ce qui inclue également des structures qui n'ont pas été rencontrées.]

D'après les acteurs rencontrés, l'urbanisation croissante de nos sociétés participe à la prise de conscience des questions environnementales. Les enquêtés soulignent ainsi que les préoccupations pour la nature sauvage ont évolué en parallèle de la "*prise de conscience que la plupart des gens deviennent de plus en plus urbanisés et voient leur connexion avec la nature rompue*[191]*"* (I-REN-SBP, I-LE-CEN). Les actions en faveur de la nature sauvage sont donc envisagées comme un moyen de reconnexion à la nature. Les initiatives invitent ainsi à repenser la relation entre les citadins et la *wilderness.* Comme le montre Nash (2014), l'urbanisation permet de porter un nouveau regard sur la *wilderness* et de l'approcher comme un vacancier plutôt qu'un défricheur ou un conquérant, entrainant ainsi une transformation des représentations. Les connotations négatives attachées à la *wilderness* se voient transférées dans le monde humain et la nature sauvage devient alors attrayante, car elle permet de sortir d'une certaine artificialité. Les espaces de nature sauvage apparaissent comme un moyen de s'extraire de l'univers quotidien artificialisé et, en opposition aux modes de vies urbains (Girault 2017) : ils "*sortent le promeneur […] de la réalité construite, utilitaire, fonctionnelle*" (Christin 2020).

L'engouement pour les questions de nature sauvage dans les espaces urbanisés conduit au développement de travaux qui s'intéressent aux possibilités de ramener le sauvage dans les espaces urbanisés. Il servirait d'espace de déploiement des activités de loisirs, mais il permettrait surtout de favoriser une reconnexion à la nature (Kowarik 2018; Diemer, Held, et

[191] Traduit de l'anglais : *"It's a gradual process that is evolved over 40 years and coincide with the realisation that most people are becoming more and more urbanised and their connection with nature is being cut."*

Hofmeister 2003; Rink 2009). Certaines réflexions portent notamment sur le *rewilding* urbain[192], caractérisé par trois processus majeurs (Owens et Wolch 2019) :

- la désindustrialisation, qui libère de l'espace susceptible d'être réensauvagé,
- le retour spontané et autonome d'éléments naturels (faunistique et floristique),
- le développement de programme de réensauvagement.

Ces préoccupations sont liées à l'essor des questions de justice environnementale[193] et peuvent engendrer des phénomènes qualifiés de *"green gentrification[194]"* (Owens et Wolch 2019*).* Il est ici question de combattre les inégalités sociospatiales d'accès à la nature en milieux urbains et de favoriser une proximité entre les citadins et les espaces verts. De tels projets invitent à repenser la nature en ville et apprendre à cohabiter avec des dynamiques naturelles au cœur des espaces urbains. À titre d'exemple, des projets de *rewilding* urbain sont développés à Glasgow en Écosse. Cela se traduit par des campagnes de plantation d'arbres, de fleurs sauvages ou encore la création de milieux favorables à l'accueil de la faune sauvage (TCV 2021). À Londres en Angleterre, des projets de *rewilding* urbain (comprenant la restauration d'écosystèmes et la réintroduction d'espèces) sont menés par la structure Citizen Zoo (UNEP 2019; LukiRuzo 2021). Toutefois, il est ici important de souligner que les acteurs impliqués dans les projets de *rewilding* urbain ne sont pas les mêmes que ceux qui agissent en faveur du *rewilding* de grands espaces. Les initiatives de *rewilding* urbain s'intéressent surtout à une logique fonctionnaliste à l'échelle micro, participant à la recomplexification des milieux et du métabolisme urbain. Ils se distinguent donc des projets développés en faveur de la *wilderness* et, étudiés dans le cadre de cette thèse, qui se caractérisent par de grands espaces et un éloignement aux infrastructures urbaines.

[192] Le rewilding urbain est défini par comme "*toutes initiatives qui vise à encourager la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes et la persistance d'espèces natives dans un milieu urbain, incluant les propriétés privées et publiques, et comprenant aussi bien les actions portées par les humains que les colonisations "naturelles" de l'environnement urbain par des espèces locales*" (Maller, Mumaw, et Cooke 2019).

[193] La justice environnementale est un mouvement qui a émergé aux États-Unis dans les années 1970, pour dénoncer les répartitions inégales des charges de l'environnement sur les communautés de couleur (expositions aux risques de pollutions, à des déchets et environnements dégradés dangereux) (Sene 2019). En France en 2006 l'Institut Français de l'Environnement, identifie quatre aspects des inégalités environnementales : territoriales, d'accès à l'urbanité et au cadre de vie, rapport aux nuisances et aux risques, inégalités dans la capacité d'action et d'interpellation de la puissance publique (Blanchon, Moreau, et Veyret 2009). Les mouvements de justice environnementale visent donc à assurer un traitement équitable "*de toutes les races, de toutes les cultures, de tous les revenus et de tous les niveaux d'éducation"* (Sene 2019).

[194] La *green gentrification* est un processus de verdissement des espaces urbains par le développement d'aménités (parcs, jardin, toits végétalisés) entrainant une augmentation des conditions de vie et des valeurs et prix de l'immobilier, ce qui contribue à la création d'inégalités sociales (Rigolon et Németh 2020).

Cependant, pour certains acteurs l'engouement des urbains pour la nature sauvage serait lié à une certaine idéalisation de cette dernière (I-C-PNRVER, I-LE-ONF). Les représentations romantiques qu'ont les urbains de la nature se ressentent notamment dans l'évocation des questions relatives au retour des prédateurs. Comme l'indique un acteur : "*les communautés urbaines regardent des documentaires et pensent que les prédateurs sont vraiment intéressants alors que les populations rurales sont heureuses de n'avoir aucun prédateur*[195]" (I-REN-CAL). La vision idéalisée présentée ici traduit une certaine déconnexion d'après cet acteur, entre les urbains et les enjeux socioécologiques dans les territoires à proximité directe de la nature sauvage. Le décalage qui en résulte fait partie d'un faisceau d'éléments conduisant à l'émergence de tensions avec certains groupes d'acteurs ruraux, notamment autour des questions relatives au retour de prédateurs (Benhammou 2007).

Néanmoins, bien que pouvant être fondé sur une idéalisation de la réalité, l'intérêt pour les initiatives en faveur de la nature sauvage de la part des citadins traduit un réel engouement pour ces questions. L'attirance pour la nature renvoie au concept de biophilie (déjà évoqué dans le chapitre 6) qui caractérise un besoin pour les humains de "*se connecter*" avec des éléments de nature et avec différentes formes de vivant (Kellert 2003). La nature est en effet essentielle pour le développement humain aussi bien individuel que collectif, alors que plusieurs travaux ont démontré la déconnexion actuelle entre l'humain et la nature (Riboulot-Chetrit 2016). Un acteur rencontré en France, considère même que "*l'on a un héritage génétique qui vient du sauvage, 90% de la vie d'homo sapiens a été dans une nature sauvage et dangereuse. Peut-être que les gens qui aiment le sauvage aujourd'hui, c'est une toute petite partie de l'héritage du paléolithique qui revient comme ça"* (I-LE-PNRV). Si la référence à un quelconque héritage génétique peut sembler étrange pour justifier d'un besoin de connexion avec le monde ou avec les espaces sauvages chez les humains, certains sociologues considèrent toutefois que l'individu moderne *"souffrirait ainsi d'un manque chronique de nature"*, et - d'après leur analyse du *best-seller Sapiens* de Harari (2015) - il serait "*en quelque sorte un être handicapé, dégénéré, fragilisé par son incapacité à vivre sa nature profonde"* (Dalgalarrondo et Fournier 2020).

[195] Traduit de l'anglais : "*The urban community watch documentaries and they think that predator are really interesting when people in rural area are happy to no have any predator".*

2.2. La wilderness, une "nouvelle frontière" des pratiques "wellbeing" (bien-être) ?

Le besoin de connexion avec la nature apparait comme essentiel pour des raisons psychologiques et spirituelles (Wilson 2012). Comme le montrent Russell *et al.* (2013) les connexions non matérielles entre les humains et leur environnement sont très fortes et indispensables à leur bien-être. L'intérêt dans la littérature pour ces relations a conduit à se demander si les acteurs rencontrés identifiaient également les effets positifs de la *wilderness* sur le bien-être humain.

La question des bienfaits qu'engendre une reconnexion à la nature est évoquée parmi les acteurs rencontrés, dont 29% indiquent que l'une de leurs principales motivations pour le développement d'actions en faveur de la *wilderness* est l'amélioration du bien-être et de la santé humaine et constitue une réserve pharmaceutique (I-R-MA). Certains acteurs mettent en avant leur compréhension "*entre un environnement sain, la santé humaine et le bien-être*[196]" (I-RS-HT, I-WL-NTS, I-WL-CNP3) dans l'élaboration de leurs projets. Un enquêté va même jusqu'à parler du "*rewilding des gens"* qu'il conçoit comme *"une manière d'encourager le contact"* avec la nature (I-ER-WT). Les bienfaits liés à la nature seraient une des raisons de la visite de touristes, notamment en Écosse (I-LLNP). Des initiatives spécialisées sur la reconnexion à la nature se sont ainsi développées en Europe en mettant en avant leurs objectifs de contribuer au bien-être des individus. En France, dans les Vosges, à la suite de l'initiative de François Terrasson (chercheur, naturaliste), sont organisés des stages "*d'abandon nocturne"* par l'association CESAME[197] et Jean-Claude Genot (écologue) (I-LE-PNRV). L'expérience "*de contact avec le sauvage - c'est-à-dire une nature moins domestiquée - permet d'être dans le lâcher-prise par rapport au contrôle de nos émotions et de ne pas se couper du réel"* (Réseau Idée 2021). Les bienfaits que génère la nature sont également utilisés dans des champs aussi divers que dans les programmes de développement personnel, ou de réinsertion de personnes en difficultés.

Au Royaume-Uni, l'organisation *Wilderness Foundation UK*[198], propose des programmes pour les jeunes, ainsi que des programmes thérapeutiques basés sur l'impact des

Traduit de l'anglais :

[196] " *We understand the relationship between a healthy environment and human health and well-being".*

[197] Association artistique et écophilosophique. (Http://www.cesame.asso.fr/association).

[198] L'organisation *Wilderness Foundation* a initialement été fondée en 1976 initialement pour protéger en Afrique, et à l'origine d'un programme multiracial, devenu un mouvement mondial dédié à la préservation des espaces sauvages et à la possibilité de vivre des expériences dans ces milieux. (Https://wildernessfoundation.org.uk/history/).

"*wild land et de la wilderness sur le bien-être humain*[199]*"* (I-WB-WF). L'objectif est ici d'aider, à travers des stages d'immersion dans la nature sauvage (dans des parcs nationaux en Afrique, au Royaume-Uni et en Europe), des jeunes britanniques confrontés à des difficultés (déscolarisés, exploités ou délinquants) à se reconstruire et développer des compétences (Wilderness Foundation UK 2018). L'organisation mène des suivis pour évaluer l'impact de ces programmes en "*utilisant plusieurs critères de mesures : l'évaluation de l'estime personnelle et le niveau de connexion avec la nature. On évalue les changements qui s'opèrent chez les gens quand ils sont plus connectés avec la nature*[200]*"* (I-WB-WF). D'après les analyses de l'organisation, 71% des jeunes participants au programme pour les 13-15 ans retournent à l'école à l'issue des stages (Wilderness Foundation UK 2018). À travers ces stages, *Wilderness Foundation UK* cherche également à sensibiliser les jeunes aux questions de respect et protection de l'environnement : certains programmes *"ont des aspects de conservation. […]. Pour certains jeunes vulnérables, on leur apprend juste à ne pas laisser de trace derrière eux. On ramasse les déchets pendant que l'on marche, on leur apprend à ne pas avoir d'impact sur l'environnement, à ne pas dégrader les choses, et nous parlons de conservation*[201]*"* (I-WB-WF). La mise en relation avec la nature permet d'accroitre la sensibilité des individus aux questions environnementales. L'émergence de projets favorisant une reconnexion à la nature traduit une inquiétude croissante quant à l'artificialisation de nos modes de vie. Un acteur rencontré souligne ainsi *"l'importance (…) que des enfants grandissent au contact de la nature et l'inquiétude de les voir grandir devant des écrans"* (I-LE-PNRV). Favoriser le contact avec la nature dès le plus jeune âge, permettrait d'encourager des comportements écoresponsables et un intérêt pour ces sujets une fois adultes.

En complément des approches défendues par les acteurs, rappelons qu'une grande quantité d'initiatives, de programmes de développement personnel, de formations ou d'émissions de télévision promouvant une reconnexion à la nature émergent, comme le montrent Dalgalarrondo et Fournier (2020) dans leur ouvrage *L'utopie sauvage.* Ces mouvements touchent à des aspects variés des pratiques quotidiennes : l'alimentation par

[199] Traduit de l'anglais :"*We work on the impact of wild land and wilderness on human being*".

[200] Traduit de l'anglais : " We use *a couple of measures (self esteem measurement, with other measurements looking at connexion with nature, we assess the change that happens in people when they are more connected with nature,"*

[201] *Traduit de l'anglais : "Some of our program has a conservation aspect into them. […] To some vulnerable young people we just teach them to no leave trace. We pick up litter as we walk we teach them not to impact on the landscape, not to damage things, we talk about conservation."*

exemple (en prônant une recherche de comportement métabolique plus naturel via le jeûne), la redécouverte de pratique de cueillette, mais aussi l'observation de la biodiversité urbaine ou encore la pratique de la sylvothérapie[202]. Ils défendent parfois l'idée de confrontations plus intenses avec la nature à travers des expériences d'immersion dans des milieux sauvages qui peuvent aller jusqu'aux pratiques du survivalisme[203]. Plusieurs ouvrages de développement personnel ont ainsi été publiés sur ces thématiques, avec des titres particulièrement explicites : *Rewilding Our Hearts: Building Pathways of Compassion and Coexistence* (Bekoff 2014), *Rewild Yourself: 23 Spellbinding Ways to Make Nature More Visible* (Barnes 2018), *Rewilding: Meditations, Practices, and Skills for Awakening in Nature* (Mortali 2019), *ReWild Yourself : becoming nature* (Corby 2015). Ces mouvements invitent à se *dédomestiquer* (Mortali 2019) et à " *nous réapproprier ce mode de vie, de nous ensauvager pour retrouver et laisser parler notre "vraie nature". Une nature qui ne serait qu'endormie au fond de nous-mêmes sous l'effet des technologies de la modernité et du progrès"* (Dalgalarrondo et Fournier 2020). Si pour une partie des acteurs du tourisme et des territoires, ce regain d'attention constitue une opportunité économique bien comprise, le retour à la nature est encouragé et envisagé comme un moyen de permettre aux individus de s'octroyer une pose et de vivre une expérience qui rompt avec les sollicitations constantes, qu'elles soient professionnelles ou technologiques. La reconnexion à la nature se voit donc également assortit d'un droit à la déconnexion des technologies très stimulantes et envahissantes des sociétés modernes.

Le besoin de contact avec la nature a pu être particulièrement ressenti pendant les longues périodes de confinements vécues en 2020 (Dalgalarrondo et Fournier 2020). Russell *et al.* (2013) identifient quatre canaux de relation à la nature contribuant au bien-être humain. On peut ici distinguer ceux relevant d'un rapport indirect avec la nature (la connaissance des fonctionnements écologiques et la perception, comprise comme la possibilité d'observer la

[202] Des travaux, notamment menés au Japon, se sont intéressés aux effets liés au contact avec les milieux forestiers sur la santé humaine, et plus particulièrement à travers le concept de "*shinrin-yoku*" (bains de forêt) (Hansen, Jones, et Tocchini 2017). Il s'agit de processus d'immersion et de recherche de contact avec la forêt dans un objectif de détente, les bienfaits de ce milieu sont notamment induits par les substances volatiles organiques qu'il dégage (phytoncides). Ce type de pratique est également appelée sylvothérapie ("*forest medecine*"), et constitue une nouvelle science (Li 2019).

[203] Le survivalisme est un mouvement né dans les années 1960 aux États-Unis, préparant à une éventuelle catastrophe nucléaire. Il s'agit d'une démarche de préparation dans l'optique de développer une certaine autonomie vis-à-vis des systèmes d'approvisionnement industriel. Ce terme protéiforme désigne aussi bien des personnes souhaitant apprendre à vivre dans des milieux sauvages que de groupes rejetant les institutions officielles (Servigne, Stevens, et Chapelle 2018). Ce mouvement est notamment un prolongement de la collapsologie et de l'idée de l'effondrement prochain de nos sociétés (Servigne, Stevens, et Chapelle 2018).

nature), des relations directes (l'interaction via l'un des cinq sens ou encore le fait de vivre dans la nature, qui induit des interactions quotidiennes avec des éléments naturels).

Dans leur publication sur les bénéfices, de vivre au contact de la nature sauvage, Maller, Mumaw, et Cooke (2019) et Russell *et al.* (2013), ont répertorié un certain nombre de bénéfices issus de cette relation. Il a en effet été démontré que les interactions avec la nature étaient la source de nombreux bienfaits : cognitifs, psychologiques, sociaux et spirituels (réduction du stress et augmentation de la capacité d'attention, de la connexion sociale, amélioration de la santé émotionnelle) (Keniger *et al.* 2013 ; Ulrich *et al.* 1991 ; Kaplan 1995; Maller *et al.* 2006 ; Coley, Kuo, et Sullivan 1997; Townsend 2006; Maller 2009; Soulsby et White 2016). Interagir avec la nature permet d'améliorer la capacité de contrôle des individus, leur sentiment de sécurité, mais également de développer l'imagination, ainsi qu'une certaine construction identitaire[204] (Maller, Mumaw, et Cooke 2019). De plus, certains travaux ont montré qu'outre le simple contact avec la nature, le fait de se mobiliser en faveur de sa protection (tel que le bénévolat) constitue une source supplémentaire de bien-être attaché aux idées de *"giving back[205]"*, de contribution pour la nature et les générations futures, et permet de s'intégrer dans une communauté (Warburton et Gooch 2007; Mumaw 2017; Husk *et al.* 2016; *in* Maller, Mumaw, et Cooke 2019). Le contact avec la nature a également des effets non négligeables sur la santé physique tels que : amélioration des fonctions immunitaires, augmentation de l'activité physique, réduction des risques d'accident cardiovasculaires (Egorov, Mudu, et Martuzzi 2016). Des auteurs vont même jusqu'à avancer l'hypothèse que le réensauvagement en zone urbaine contribuerait au réensauvagement de notre microbiome[206] (la *Microbiome Rewilding Hypothesis*) permettant ainsi de prévenir l'apparition de certaines maladies (Mills *et al.* 2017). Les dimensions sanitaires ici présentées amènent de nouveau à considérer la nature sauvage à l'aune des services écosystémiques.

Un mouvement encourageant, le réensauvagement des individus, émerge donc et traduit un besoin de nature. D'après un acteur rencontré, il y aurait donc une prise de conscience générale que "*l'on est dans un monde anxiogène"* face auquel il est nécessaire de faire émerger

[204] Le contact avec la nature contribue à renforcer un sentiment d'appartenance à un territoire ou un pays, il favorise les processus d'intégration (Russell *et al.* 2013).

[205] Reviens à l'idée de rendre à la nature ce qu'elle apporte aux humains.

[206] Le microbiome désigne l'ensemble "*micro-organismes, bactéries, protozoaires et champignons vivent en équilibre dans le corps humain et à sa surface et constituent avec ce dernier un « écosystème humain*" (Encyclopædia Universalis s. d.).

"*un mouvement de résistance"* (I-LE-PNRV). La recherche de contact avec la nature devient alors pour beaucoup "*une question de survie*[207]*"* (I-REN-SBP). L'ensauvagement peut donc répondre à des ambitions engagées et "*réactionnaires". "L'ensauvagement n'est plus ici un jeu, une robinsonnade salvatrice, mais une forme de vie contestataire"* (Dalgalarrondo et Fournier 2020). La volonté de réensauvager devient donc un moyen de réaction face au mode de vie moderne et peut alors s'envisager comme un acte citoyen et collectif. La revendication du besoin de reconnexion à la nature peut être envisagée dans le cadre d'un acte citoyen qui nécessite de reconsidérer le rapport au vivant via notamment une "*réappropriation citoyenne du soin de nos milieux de vie"*[208] (Morizot 2020). La volonté de réensauvagement se trouve ainsi à la conjonction d'ambitions personnelles, spirituelles, mais aussi collectives et politiques.

Les actions en faveur de la *wilderness* en Europe et plus particulièrement la volonté de retrouver un contact avec la nature sauvage afin d'assurer le bien-être humain pourraient apparaitre comme une "*nouvelle frontière*[209]*"* des relations entre humains et non-humains.

2.3. L'humain au milieu du sauvage

Les aires de *wilderness* dans le contexte européen, et plus particulièrement en Europe de l'Ouest, sont établies dans des environnements particulièrement marqués par l'anthropisation, loin de l'image de la nature libre de toute trace d'activités humaines. À la différence de la compréhension classique et anglophone de la *wilderness,* les concepts européens s'attachent à intégrer l'être humain.

La plupart des acteurs rencontrés (67%) considèrent qu'il est possible d'autoriser des activités anthropiques dans les aires de nature sauvage en Europe. Selon 46% des enquêtés (figure 69), il est même nécessaire que le public puisse accéder à ces espaces de nature pour conserver une "*connexion avec la nature"* (I-ER-WT, I-PB-NRW, I-WL-NTS, I-R-CU). D'après les enquêtés, les espaces de *wilderness* doivent pouvoir être fréquentés pour pouvoir y vivre des expériences de nature (Tableau 33**).** Une telle nécessité est liée aux représentations associées aux aires de *wilderness* comprises comme des espaces où vivre des expériences, notamment pour s'extraire

[207] Traduit de l'anglais : "*It's a question of survival"*.

[208] Cette idée rejoint les principes des éthiques du care évoquées dans la partie 3 du chapitre 1.

[209] La notion de "*nouvelle frontière"* est issue de l'histoire américaine, est utilisée par J.F.Kennedy en 1960 pour désigner un renouveau à travers de *"new frontiers"* (Lefèvre 2010). Si dans l'histoire américaine elle fait notamment référence à la conquête spatiale ou aux projections cyberstratégiques (Harrel 2016), l'expression est, dans cette sous-partie utilisée de manière métaphorique pour désigner des espaces symboliques à conquérir par de nouvelles formes d'action, la *wilderness* constituant un espace de déploiement d'activités (ex : récréation, pratiques propices à la santé psychique ou physique des individus) dont l'objectif est d'assurer le bien-être humain.

du monde social hyper actif et retrouver une certaine humilité. La possibilité de visiter ces zones permettrait également de prendre conscience de la nécessité de les préserver, en leur attribuant une "*valeur"* (I-ER-EL, I-ER-CW), pour pouvoir les protéger. Pour ces acteurs, la confrontation à ces espaces renverrait ainsi à une dimension émotionnelle, supposant d'agir sur les sensibilités comme mode d'adhésion aux actions de protection de la *wilderness.* L'expérimentation et la fréquentation de ces espaces permettraient également de créer une conscience et des conceptions de ce qu'est la *wilderness*. D'après un acteur, c'est la représentation qu'ont les visiteurs de ces aires de nature qui en fait ou non des espaces sauvages (Tableau 33**).** L'argument découle ici directement du fait que la *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés sont des constructions sociales et culturelles. La nécessité de devoir se confronter à ces espaces pour les comprendre suppose également l'importance du regard de l'individu. Ainsi l'appréciation de la *wilderness* demeure subjective et résulte également de l'expérience personnelle.

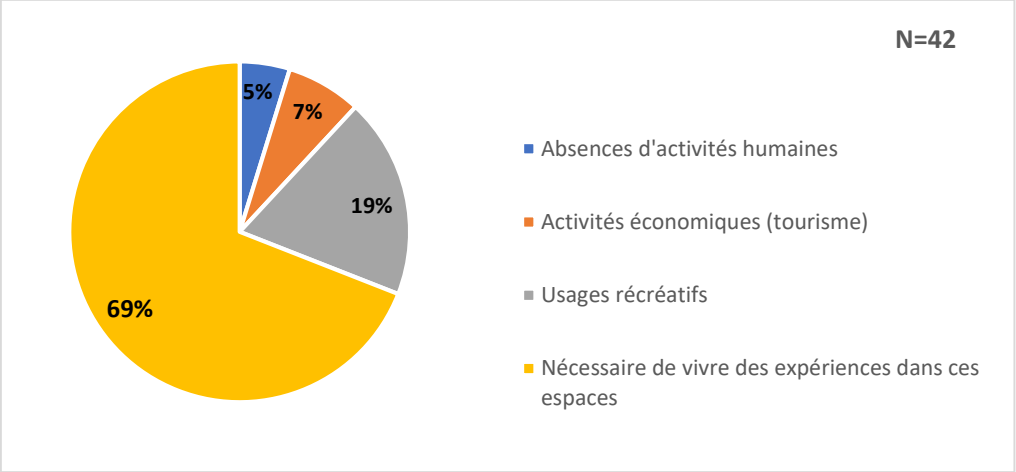


Figure 69, Réponse à la question "Quelle est la place de l'Homme dans ces projets" ? (réalisation : A. Locquet, 2020)

[Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur les discours recueillis lors des entretiens. Sur les 63 acteurs rencontrés, seuls 42 (soit 66%) ont discuté les termes de rewilding et restaurations. Les données catégorisées sont donc ici rapportées sur les 42 réponses obtenues.]

Code entretiens	Citations
I-R-WLRI2	*Il est important que les gens puissent expérimenter ça, et qu'ils laissent le monde derrière eux.* *It's important that people can experience that and they have to leave the world behind them.*
I-ER-MW	*Il faut pouvoir ressentir l'espace, la grandeur, sentir que l'on est à une autre échelle que la nôtre, important de se rappeler qu'on est issu de cette Terre.*
I-WL-CNP3	*C'est important que les gens puissent les traverser, sinon elles n'ont pas de valeurs.* *It's important that people can cross it, because otherwise they'll no value it.*
I-PB-CE 1	*Les gens ont besoin de voir sa valeur pour pouvoir la protéger* *People need to see the value of it to be able to protect it.*
I-REN-WE(FC)	*Si les gens ne peuvent pas expérimenter ces espaces, cela ne peut pas être vraiment des wild land, cela devient des wild land à cause de notre perception de ces espaces.* *If they can't experience, it can't really be a wild land. It becomes wild land because it's our view of it.*

Tableau 33, Citations des acteurs relatives à la circulation dans les aires de *wilderness* (réalisation : A. Locquet, 2020).
Le texte en gris correspond à la citation en version originale.

Toutefois, si les enquêtés s'accordent sur la nécessité de laisser les aires de *wilderness* accessibles, ils soulignent également le besoin de limiter la circulation pour ne pas détériorer les habitats, mais également pour conserver le sentiment de sauvage. L'objectif déclaré est ainsi d'atteindre un "*équilibre à travers le paysage, certaines zones ne doivent pas être gérées et l'accès à ces espaces ne doit pas être encouragé, alors que dans d'autres endroits l'accès au public est autorisé et il y a de la gestion*[210]*"* (I-PB-NRW). À cette fin les acteurs proposent d'avoir recours à un zonage graduel composé d'une zone cœur et d'une zone tampon tel que celui proposé par Pan Parks et présenté dans le chapitre 5. Selon ce modèle, il s'agit de garder des espaces soustraits à toute fréquentation humaine tout en autorisant des visites dans les zones de transitions. En outre, selon un acteur, ce type de modèle qui reprend également celui de nombreux dispositifs de protection, participerait à créer un " *processus mental. On sait que l'on va sur un sentier, on se prépare à aller dans un monde différent, ce n'est pas notre monde*[211]*"* (I-R-WLRI 2). Selon cet interlocuteur, plus le visiteur se rapproche de la zone cœur, plus il a conscience qu'il quitte progressivement le monde auquel il est habitué pour se confronter à une altérité de plus en plus sauvage. Le découpage en zones présentant des intensités de sauvage graduelles contribuerait, de ce fait, à un processus physique et émotionnel attaché à l'expérience de ces espaces.

[210] Traduit de l'anglais : "*In some situation it's having a balance across the landscapes, some area should be unmanaged and discourage human access, when in other places you can have public access and management*".
[211] Traduit de l'anglais : "I*t's a mental process, you know that you're going on the trail, you're preparing that you're going in a different world, it's not your wolrd*."

La nécessité de laisser les visiteurs accéder aux espaces de nature est également conditionnée par les contextes socioécologiques dans lesquels sont implantés les projets. Le contexte influence également le choix d'autoriser la circulation dans les zones de nature sauvage. À titre d'exemple, au Royaume-Uni, et plus particulièrement en Écosse, il est difficile d'empêcher l'accès à des espaces naturels pour des raisons culturelles. La présence humaine et la circulation sont en effet possibles sur la majeure partie du territoire, y compris sur les terres privées, grâce au "*right to roam*" (droit de se déplacer). Ce droit est particulièrement important pour les Britanniques, il fait partie de l'ancienne tradition écossaise et a été officiellement promulgué en 2003 en Écosse (Miller 2005). En Angleterre et au Pays de Galles, le libre accès à certains espaces est beaucoup plus restreint qu'en Écosse et est conditionné par le *Countryside and Rights of Way Act* adopté en 2000. Cet acte autorise le public à circuler librement dans les "*open country"* (montagnes et lands), ce qui représente 8% des terres anglaises et galloises (Ramblers 2020; Natural England 2014). En dehors des zones où la circulation est autorisée, le territoire britannique est soumis à l'une des règles juridiques les plus excluantes d'Europe : "*c'est le seul pays où la loi explicite une interdiction de pénétrer "the law of trespass" et on trouve des applications de cette loi au mot à mot"* (Michel 2003). La dimension très stricte de la protection de ces propriétés (chapitre 6) et le fait que la majorité du foncier britannique appartient à quelques grands propriétaires renforce l'attachement au droit de circuler dans les espaces soumis au *"right to roam*" ou " *Countryside and Rights of Way Act"*.

En France et aux Pays-Bas, il n'existe pas d'équivalent au *right to roam*. La circulation est contrainte par le droit de propriété lié au droit d'exclusion couramment matérialisé par des clôtures (Michel 2003, Robertson 2011). Il est donc possible de circuler librement dans des espaces de nature uniquement s'ils ne sont pas clôturés. L'accès aux espaces naturels est également conditionné par les règles juridiques relatives aux dispositifs de protection utilisés dans les trois pays étudiés. En fonction du niveau de protection auquel est soumis l'espace naturel, il peut être interdit d'y circuler ou certaines zones peuvent être exclues des circuits de visites (tel que les cœurs de parcs).

En se positionnant dans des usages fondés sur la reconnexion (qu'ils soient utilitaires ou relevant du bien-être individuel) des pratiques humaines liées aux espaces de nature sauvage ou vierge (*wilderness*), les approches développées dans le contexte européen proposent des modèles alternatifs permettant la circulation dans certains sites. La possibilité de visiter ces espaces devient même une condition à l'appréciation et à la protection des aires de *wilderness* en Europe. Le modèle ainsi envisagé rend donc possible des activités de loisirs ou économiques dans les aires de nature sauvage en Europe.

Conclusion

Les projets développés en faveur de la *wilderness* en Europe s'appuient sur des visions biocentrées reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature. Pourtant, les principaux arguments présentés par les acteurs et dans la littérature, pour promouvoir les actions en faveur de la nature sauvage, soulignent les retombées positives que de tels projets peuvent avoir tant d'un point de vue économique que social. Comme le fait remarquer un acteur rencontré, "*nous faisons tout pour nous-même*[212]*"* (I-R-SO). Un glissement s'opère ainsi vers des approches plus utilitaristes et anthropocentristes, qui semblent rester les principaux leviers pour favoriser acceptations et mobilisations pour assurer la prise en charge de la *wilderness* en Europe. Par ces aspects très utilitaristes, les initiatives n'apparaissent pas comme une rupture avec les pratiques classiques de gestion et de prise en considération de l'environnement. Les ambitions des projets menés en faveur de la *wilderness* en Europe s'avèrent donc contradictoires puisqu'ils se veulent novateurs et se positionnent comme étant en rupture avec les modèles traditionnels.

Les discours utilitaristes renforcent la dimension hautement culturelle du concept alors même que les projets souhaitent s'en affranchir en recentrant l'intérêt sur les dynamiques naturelles libres de toutes pressions humaines. Ainsi, les projets développés en faveur de la *wilderness* ne sont pas à envisager comme excluant l'humain et ses activités, mais plutôt comme contribuant aux besoins de ce dernier. Les espaces de nature sauvage sont alors présentés comme modèle économique s'appuyant surtout sur l'écotourisme et comme moyen de lutter contre les phénomènes de déprises partout en Europe en redonnant une "raison d'être" à des territoires délaissés.

Les aires de *wilderness* et les mouvements de pensées et d'actions qui y sont attachés ont également pour vocation de contribuer au bien-être humain en favorisant la reconnexion à la nature. Ce faisant, les projets en faveur de la *wilderness* étudiés réussissent à introduire un changement de paradigme en marquant une volonté de dépasser la simple préservation de la nature et en souhaitant créer un lien social. Ces projets entendent ainsi répondre au besoin de nature en ayant une approche inclusive et en s'appuyant sur une dimension émotionnelle forte attachée à la nature sauvage. L'une des forces de ces projets est comme l'indiquent Durant, Pettorelli, et Du Toit (2019) dans le cas du *rewilding*, et comme le montre Monbiot (2013), réside dans le fait qu'ils réveillent les imaginations. En outre, ces projets créent des histoires positives, en redonnant une place à la nature et en redonnant des fonctions à des espaces

[212] Traduit de l'anglais : " *we're doing everything for ourselves*".

abandonnés ou peu considérés (I-R-TNF, I-REN-SBP). Ces aspects concordent avec les conceptions historiques de la *wilderness* largement attachée aux questions de ressenties. Les projets en faveur de la nature sauvage visent alors à éveiller les sensibilités pour assurer l'acceptation des actions et la mobilisation en leur faveur.

Conclusion partie III

La partie III visait à apprécier les dimensions novatrices attachées aux initiatives développées en faveur de la *wilderness*. Il ressort de cette analyse qu'en dépit d'une volonté affichée par les instances européennes de protéger les aires de *wilderness,* il n'existe pas d'outils parfaitement adaptés. Les dispositifs classiques de gestion de la nature, préconisés à l'échelle européenne pour assurer la protection de la nature sauvage, contribuent à la conservation de ces espaces que de manières très indirectes, en l'état actuel de la réflexion et des actions menées. Les outils européens, de même que ceux développés aux échelles nationales, sont surtout dimensionnés pour conserver des états de nature relevant d'une approche fixiste, souvent associée à des activités agropastorales, ils s'appuient donc sur une gestion souvent interventionniste, qui va à l'encontre même des objectifs des aires *wilderness*, présentées comme en rupture avec les pratiques de la conservation. En l'absence de dispositifs européens normés, les acteurs peuvent se tourner vers les outils nationaux, mais ceux-ci sont très inégaux en termes de niveau de protection en fonction du pays considéré, et ils sont généralement prévus pour être mis en place par les pouvoirs publics. Face aux limites de ces outils classiques de gestion de l'environnement, les acteurs rencontrés tentent de développer leurs propres stratégies d'actions. Ils montrent, a minima dans les positions exprimées dans les entretiens, une volonté de s'affranchir des dispositifs traditionnels de la nature, ils soulignent ici l'inefficacité de ces derniers pour protéger la nature sauvage et marquent une volonté de décentraliser les actions de prise en charge de la nature.

Il s'avère nécessaire de souligner certaines contradictions entre les objectifs et la mise en œuvre. La plupart des projets étudiés prônent la réduction des interventions anthropiques sur les milieux alors même qu'ils ont recours à certaines pratiques interventionnistes telles que la replantation d'arbres, ou l'introduction et la gestion de mammifères. De même, le recours à la maitrise foncière présenté comme un moyen d'assurer les choix de pratiques et de les pérenniser apparait contradictoire avec l'idée même de *wilderness* comme bien commun et symbole de liberté puisqu'elle se voit alors appropriée et imposée dans un territoire ; un aspect qu'il sera sans aucun doute intéressant de suivre attentivement dans les années à venir.

Cette partie montre par ailleurs que les projets développés sont considérés à travers le prisme économique, en ce qu'ils peuvent contribuer à stimuler le développement des territoires dans lesquels ils sont implantés. Les principaux arguments pour justifier les actions en faveur de la *wilderness*, mais aussi contribuer à faire accepter les projets, consistent à s'appuyer sur les

retombées économiques qu'elles peuvent générer et sur leurs effets positifs sur le bien-être et la santé humaine. Les justifications présentées en faveur de la nature sauvage apparaissent ainsi comme paradoxales. En effet, les principales motivations mises en avant pour assurer la protection de la *wilderness* se veulent biocentristes alors même que les arguments présentés ici soulignent les dimensions utilitaristes des aires de *wilderness.* Toutefois, ces projets tendent à encourager une certaine reconnexion à la nature et invitent ainsi à recréer un lien entre les mondes humain et non humain. Dans le cadre de sociétés modernes très artificialisées, qui par bien des aspects invitent à une forme de déconnexions à la nature, les projets en faveur de la nature sauvage peuvent donc apparaitre comme novateurs, et invitent ainsi à repenser les rythmes de vie des sociétés actuelles.

Conclusion générale

La *wilderness* est un concept polymorphe et complexe, culturellement construit, dont la dimension évolutive est nomade et dont le bornage aussi bien théorique que méthodologique s'avère particulièrement complexe (comme cherche à le synthétiser la figure 70). La compréhension et les représentations qui lui sont attachées restent largement influencées par la vision étatsunienne qui a contribué à façonner la notion dans l'imaginaire occidental. Cependant, la *wilderness*, via des processus d'internationalisation et d'écologisation, est peu à peu devenue centrale dans le domaine de la conservation de la nature, jusqu'à devenir une catégorie mondialement reconnue de classification d'espace de nature sauvage (Martin 2017). La *wilderness* comprise dans sa dimension écologique désigne un état de nature caractérisé par un haut niveau d'intégrité écologique (de naturalité – ou de *naturalness* –) et un sentiment de sauvage (le *wildness*). Depuis la fin des années 2000 en Europe, la *wilderness* est présentée comme une stratégie pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, comme l'atteste la résolution relative à la *wilderness* adoptée en 2009 par le Parlement européen. Le document montre une volonté de développer des actions dans l'optique de protéger la nature sauvage, cet élan étant par ailleurs caractérisé par le maintien d'un champ ouvert quant à la définition de la *wilderness* européenne.

La présente thèse s'est ici intéressée aux conditions de déploiement de stratégies de protection de la nature sauvage à travers l'Europe dans des contextes culturels et socio-écologiques différents et aux contraintes qui émergent pour les territoires. Il convient ici de rappeler l'objectif et le questionnement central de ce travail doctoral. L'objectif central de cette thèse était de réfléchir à quel type de *wilderness* l'Europe peut prétendre et quel référentiel de *wilderness* (d'un point de vue spatial, temporel, ou en termes d'espèces) peut être mobilisé. L'ensemble de ce travail a été animé par la question de recherche suivante :

La wilderness est-elle un objectif à atteindre (celui d'une véritable altérité) ou doit-elle être considérée principalement comme une référence mobilisatrice pour de nouveaux rapports à la nature en Europe ?

Les caractéristiques de la *wilderness* européenne

Pour répondre à cette question, je vais ici présenter les principaux résultats en revenant successivement sur les trois hypothèses de recherches identifiées.

- *Hypothèse 1 : le territoire influence l'élaboration même du concept et son développement*

L'absence de définition méthodologique et théorique de la *wilderness* en Europe, a conduit à l'émergence de concepts de substitution que sont le *rewilding*, le *wild land*, ou encore la libre évolution (figure 70). Le développement de telles notions montre que la *wilderness* est finalement un concept qui présente de nombreuses limites, et qui ne convient pas aux réalités du fonctionnement des territoires. En effet, ceux-ci ont été façonnés par des pratiques anthropiques anciennes et ne peuvent de ce fait être considérés comme de la *wilderness* intacte. La transposition de la *wilderness* en concept mobilisable d'un point de vue opérationnel se fait à travers un processus émotionnel et cognitif, influencé par le contexte culturel (figure 70). Les représentations que les acteurs se font de la nature sauvage dans leur pays ont contribué à établir les contours des concepts qu'ils mobilisent. Ces derniers se démarquent de la vision de la *wilderness* étatsunienne par deux constats intégrés de manière plus ou moins implicite dans les concepts mobilisés par les acteurs européens rencontrés. D'une part, du fait de l'histoire des territoires européens il n'existe pas de *wilderness* au sens d'espaces vierges ou non anthropisés en Europe – pas plus, comme le rappelait Cronon (2009) qu'en Amérique du Nord. D'autre part, l'anthropisation de la nature fait maintenant partie des facteurs de l'évolution de ces milieux, et peut donc être prise en compte par les concepts développés tels que le *rewilding*, la libre évolution ou les *wild lands*.

Outre ces représentations, les contextes historiques, culturels, écologiques, politiques et sociaux dans lesquels sont envisagées les actions en faveur de la nature sauvage influencent grandement les représentations qu'en ont les acteurs. Comme cela a été démontré à travers l'analyse des trois terrains étudiés, les potentiels de nature sauvage ne sont pas équivalents dans les différents pays. La variété des conditions spatiales, écologiques et historiques contraint donc la possibilité d'imaginer et de développer une approche paneuropéenne pour protéger la *wilderness*. Ainsi, l'absence de modèle normé et la variété des socio-écosystèmes présents en Europe favorisent la mobilisation de concepts de substitution. Les notions que choisissent d'utiliser les acteurs sont largement déterminées par l'environnement dans lequel ils évoluent.

Le *rewilding* est très utilisé dans les espaces fortement soumis à des pressions humaines et marqués par l'absence d'une faune sauvage emblématique. Le concept de *wild land* pour sa part est surtout convoqué dans des milieux marqués par un attachement aux activités qui ont historiquement façonné le paysage. Alors que la notion de libre évolution est mobilisée dans des environnements pouvant être perçus comme plus sauvages et dans lesquels la notion de sauvage suscite de fortes oppositions, c'est pourquoi le terme de libre évolution, moins polémique, lui est préféré.

Les initiatives qui s'appuient sur ces différents concepts, contribuent, par les expériences qu'elles mènent, à alimenter les réflexions sur les définitions mêmes de ces notions. Les projets sont en effet conduits en Europe de manière indépendante, et le choix des stratégies déployées par les acteurs est largement déterminé par les conditions territoriales et les moyens disponibles. Les différentes initiatives menées constituent ainsi des modèles de réflexions et d'expérimentations, que certains organismes européens contribuent à diffuser (*Rewilding Europe, European Wilderness Society).*

Les recherches et analyses menées dans le cadre de cette thèse permettent donc de confirmer l'hypothèse 1 selon laquelle, le territoire influence l'élaboration même du concept et son développement. Ce résultat permet ici de réaffirmer qu'il n'y a pas une *wilderness*, mais des conceptions situées de la *wilderness* dans les États européens. Alors même que cette thèse s'interrogeait sur la pertinence de la volonté de la prise en charge de la *wilderness* en Europe faute de cadre théorique, conceptuel et méthodologique commun, il ressort que l'absence d'approche normée peut être envisagée comme une chance pour permettre l'émergence d'une réflexion propre aux contextes culturels dans les différents pays, permettant d'assurer la protection des aires de *wilderness* en Europe en phase avec la variété des socio-écosystèmes.

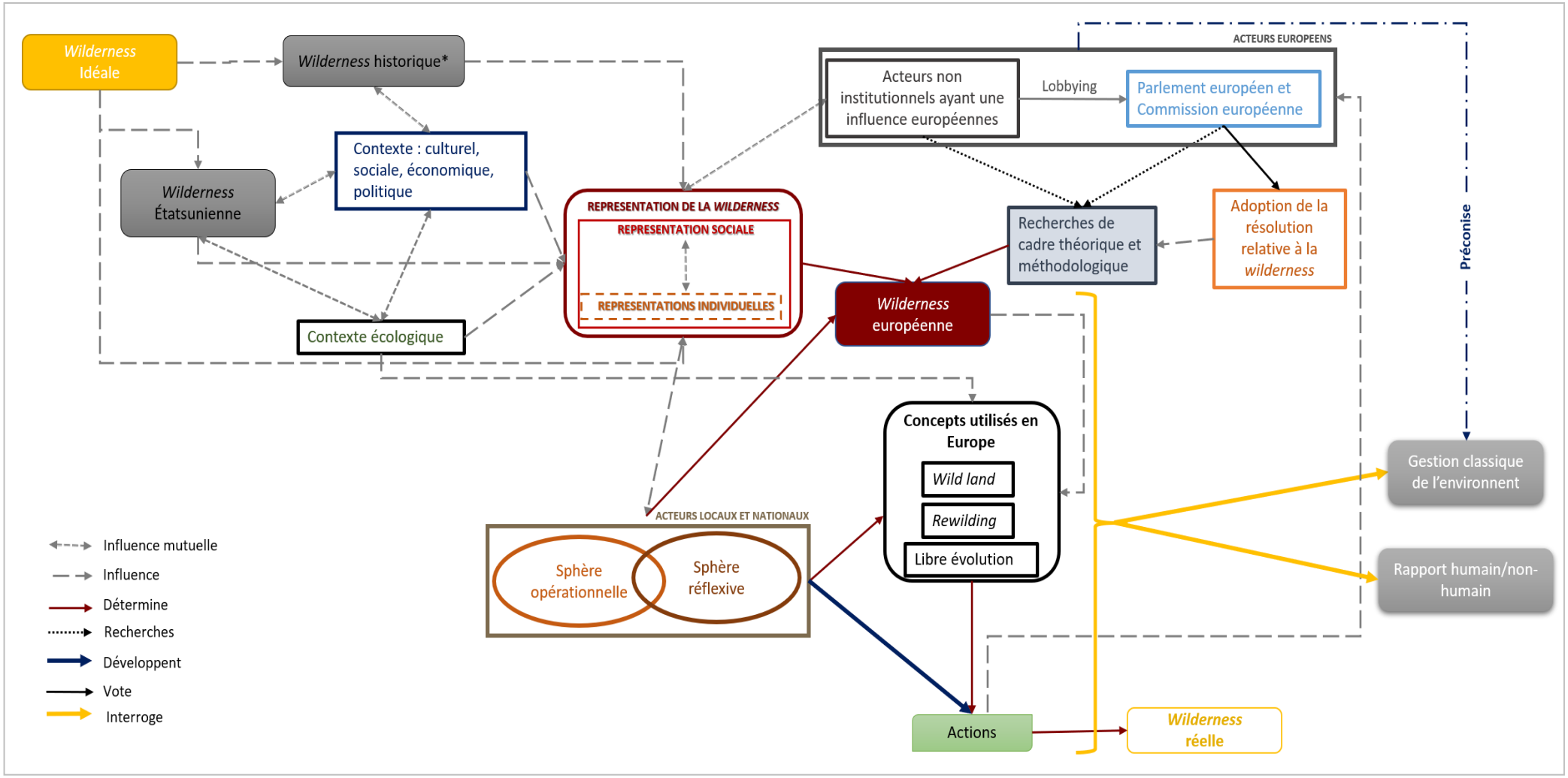


Figure 70, Schéma de synthèse de la construction de la *wilderness* en Europe (réalisation : A. Locquet, 2021)

[* La *wilderness* historique fait ici référence aux dimensions historiques et philosophiques attachées à la notion et présentées dans le chapitre 1]

- *Hypothèse 2 : Les actions en faveur de la wilderness sont principalement développées par des acteurs associatifs privés. Une telle structuration s'inscrit-elle dans un système de diffusion d'idées principalement ascendant (bottom-up) ?*

Les recherches menées dans le cadre de cette thèse ont permis de montrer que la montée des préoccupations en faveur de la *wilderness* en Europe est principalement le résultat de la mobilisation et du dynamisme d'acteurs non-institutionnels. Les débats qui ont émergé à l'échelle européenne ont ainsi été motivés par des actions de lobbying et de promotions menées par des acteurs majoritairement associatifs, qui ont promu auprès des instances européennes la nécessité de protéger la *wilderness* (Bastmeijer 2016b). Bien que ces actions aient abouti à l'adoption d'une résolution par le Parlement européen, celle-ci n'induit aucune réelle volonté d'implication de la part des instances européennes et constitue surtout une déclaration de principe, par ailleurs très inégalement relayée à l'échelle des États membres. La majorité des actions menées en faveur de la *wilderness*, que ce soit aux échelles nationales ou européennes sont développées, comme le montrent les échanges avec les acteurs interrogés pour réaliser ce travail, par des acteurs non-institutionnels qui travaillent aussi bien à essayer de définir le concept qu'à mettre en place des expérimentations spatialisées, ou encore à diffuser des idées et réflexions relatives à la *wilderness* (figure 70).

Par ailleurs, cette recherche doctorale montre que les projets portés par les acteurs non-institutionnels tendent à remettre en cause les pratiques actuelles de gestion de l'environnement (généralement développement par des acteurs institutionnels), pour initier leurs propres modèles. La montée des préoccupations en faveur de la nature sauvage en Europe semble également souligner le fait que les stratégies lancées en faveur de la protection de la nature aussi bien aux échelles nationales qu'européennes n'ont pas réussi à enrayer la crise environnementale actuelle.

Les acteurs agissant en faveur de la *wilderness* en Europe montrent donc une volonté de s'affranchir des institutions et des pratiques classiques de conservation de l'environnement. Ils proposent ici des modèles de gestion de l'environnement basés sur la prise en charge par les acteurs issus de la société civile. Il s'agit ici de ce que l'on pourrait considérer comme une forme de "*démocratisation, réappropriation citoyenne du soin des milieux. Le reclaim*[213] *de la défense*

[213] D'après Morizot (2020) le reclaim ne doit pas conduire à un désengagement des pouvoirs publics ou des citoyens, il doit être compris comme un mouvement démocratique pour améliorer les droits à l'environnement. Le concept de *reclaims* est attaché au mouvement de l'écoféministe, le concept désigne le lien et la relation avec la nature et entend "*renverser le modèle dominant qui se construit en dehors de la nature*" (Gagnon-Bouchard et Ranger 2020). Ainsi, selon Hache (2016) Le *reclaim "*signifie tout à la fois réhabiliter et se réapproprier quelque chose de détruit, de dévalorisé, le modifier comme être modifié par cette réappropriation".

du tissu vivant" (Morizot 2020b). Les initiatives étudiées s'appuient en effet sur des systèmes de gouvernance basés sur la mobilisation d'acteurs associatifs ou privés. Une telle approche invite à décentraliser les pratiques de gestion de l'environnement, mais également à répartir les responsabilités quant à la prise en charge des questions de protection de la nature, qui n'est plus uniquement ici de l'ordre de l'obligation réglementaire, mais également de celle de la responsabilité éthique individuelle.

Les recherches menées dans le cadre de ce travail doctoral permettent ici de valider en partie l'hypothèse 2 selon laquelle les actions sont principalement développées par des acteurs non-institutionnels. Cependant, l'hypothèse de départ était que ce phénomène s'appuie sur un système de diffusion d'idées principalement ascendantes de type *bottom-up,* cette théorie a été vérifiée et complétée. En effet, comme cela a été démontré dans le chapitre 4, la *wilderness* européenne a fait l'objet d'un double processus de diffusion d'idées (figure 71). D'une part, les concepts et pratiques développés autour de la notion sont véhiculés selon un mouvement *bottom-up.* Elles sont d'abord issues des représentations et initiatives développées localement par les acteurs avant d'être intégrées par les grandes organisations européennes et les institutions, qui les diffusent plus largement. Toutefois, si la dimension *bottom-up* prédomine, il n'exclut pas une logique *top-down*, le *top* " n'étant pas ici constitué par des pouvoirs publics ou des entités étatiques, mais par des organisations importantes à l'échelle européenne telles que *Wild Europe Initiative, European Wilderness Society, Wildland Research Institute, PanParks*. Elles portent les préoccupations et les réflexions relatives à la *wilderness* avant que ces dernières ne soient intégrées par les acteurs locaux et nationaux.

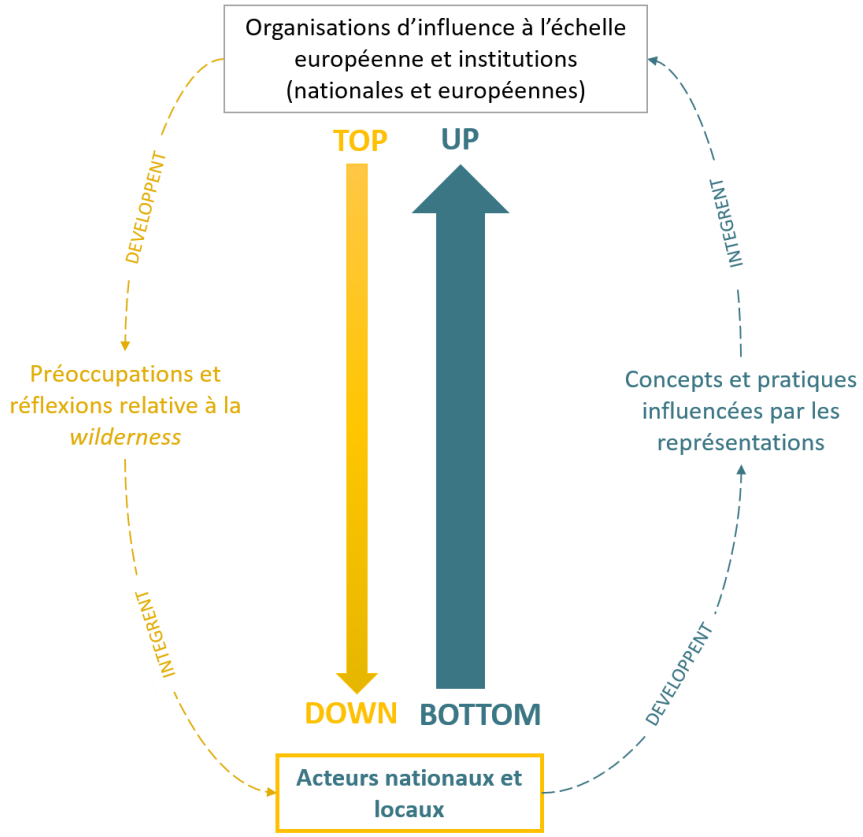


Figure 71 Schéma du processus de diffusion d'idées et concepts attachés à la *wilderness* en Europe (réalisation : A. Locquet, 2021).

Il ressort donc de cette analyse que la *wilderness* est surtout un concept saisi et construit par des acteurs associatifs et privés. Les initiatives et réflexions développées à différentes échelles participent ainsi à la caractérisation des différentes *wilderness* européennes.

- *Hypothèse 3 : La wilderness et les concepts qui lui sont attachés (wild land, rewilding, libre évolution) remettent en cause ou s'appuient sur une évolution du rapport entre humain et non-humain ainsi que les pratiques actuelles de gestion de l'environnement en marquant une opposition avec le principe de protection de la biodiversité.*

Les recherches menées dans le cadre de cette thèse ont montré que bien qu'il n'y ait pas d'outils spécifiques préconisés pour protéger les aires de *wilderness* en Europe, le Parlement et la Commission européenne encouragent les États membres à avoir recours aux dispositifs existants de gestion de l'environnement et plus particulièrement Natura 2000 (figure 70). Il apparaît pourtant que les objectifs de ces outils sont contradictoires avec les attentes attachées à la notion de *wilderness*. Ils visent essentiellement à maintenir des états écologiques fixistes par des pratiques interventionnistes là où la *wilderness* préconise le "*laisser-faire*". Les objectifs

affichés de la *wilderness* conduisent également à questionner le rapport à la protection de la biodiversité. En effet, bien que la *wilderness* soit présentée comme un moyen de lutter contre l'érosion de la biodiversité, il peut y avoir certaines incompatibilités entre les deux concepts comme cela a été démontré dans le chapitre 2. Ainsi, à la différence des outils classiques de gestion de l'environnement qui se focalisent sur la protection de certains pans de la biodiversité, les pratiques en faveur de la *wilderness* s'intéressent aux écosystèmes dans leurs ensembles et aux dynamiques naturelles. Les évolutions spontanées des milieux peuvent alors entraîner une reconfiguration des milieux et la disparition de certaines espèces.

À l'échelle nationale, les acteurs peuvent se tourner vers les dispositifs de protection de l'environnement existant dans leurs pays, mais ceux-ci sont généralement mis en œuvre par les pouvoirs publics et ne sont pas dimensionnés pour la prise en charge de la nature sauvage. Les outils classiques de gestions de l'environnement ne participent à protéger les *wilderness* que de manière très indirecte (Bastmeijer 2016b), ce qui explique pourquoi les acteurs rencontrés cherchent à développer d'autres stratégies. Les acteurs ne semblent pas ici s'appuyer sur des états de référence et visent essentiellement à encourager le retour de dynamiques naturelles avec pour objectif final de ne plus pratiquer de gestion sur les milieux. De telles stratégies supposent donc de repenser à la fois les pratiques de gestion de l'environnement ainsi que le rôle des gestionnaires. Cependant, en dépit de la volonté de remettre en cause des approches classiques de prise en charge de l'environnement il ressort de la présente étude que les acteurs utilisent, paradoxalement, des pratiques interventionnistes, notamment pour amorcer les changements escomptés. Le recours aux systèmes de maitrise foncière mis en avant par les initiatives étudiées apparait également comme un paradoxe. En effet, il s'agit d'une part d'un moyen de s'affranchir des institutions et modèles classiques de prise en charge de la nature, mais d'autre part cela réinscrit la *wilderness* dans les anciens modèles de privatisation et, dans une certaine mesure, de sanctuarisation des espaces considérés.

Les stratégies développées par les acteurs se démarquent tout de même du modèle en vigueur traditionnel de gestion de l'environnement. En effet, alors que les outils classiques de protection de la nature sont normés, les acteurs en faveur de la *wilderness* proposent ici de s'appuyer sur un modèle hétérogène qui prend en compte les spécificités socio-écologiques locales. Ainsi, le fait de ne pas avoir d'outils propres à la *wilderness* permet de développer des approches plus variées et adaptées aux conditions territoriales.

Enfin, la présente recherche a montré que les stratégies en faveur de la *wilderness* invitent à questionner les rapports entre humain et non-humain. Elle interroge le rôle de l'humain dans la prise en charge de la nature (figure 70), en supposant notamment qu'il n'est pas

indispensable au bon fonctionnement de cette dernière. La *wilderness* conduit donc à s'affranchir de la vision "*paternaliste"* Morizot (2020) attachée aux pratiques classiques de gestion de l'environnement.

L'hypothèse 3 selon laquelle les stratégies en faveur de la *wilderness* contribuent à remettre en cause les pratiques de gestion classiques de l'environnement, la notion de biodiversité et les rapports entre humain et non-humain est donc vérifiée.

L'Europe doit-elle "*Take a walk on the wild side*[214]*"?*

La *wilderness* n'apparait donc pas encore comme une stratégie de protection de l'environnement à proprement parler dans l'UE ou même à l'échelle continentale. Il s'agit plutôt d'un levier de réflexions et de mobilisations des acteurs autour des questions de prise en considération de la nature sauvage. Comme le montre l'analyse des représentations des acteurs et les concepts que ceux-ci utilisent (*wild land, rewilding,* libre évolution). Il y a un décalage entre la *wilderness "*idéale" et la réalité. Ce constat amène à avancer l'hypothèse que la *wilderness* doit être considérée comme une qualité et un objet qui restera possiblement fantasmé. Il s'agit d'une représentation utopique de la nature qui encourage le développement d'initiatives dans l'ambition de tendre vers plus de naturalité. Comme le déclarent Dalgalarrondo et Fournier (2020), "*l'utopie sauvage n'est pas un lieu, c'est un horizon".*

La wilderness est également essentielle puisqu'elle soulève des questions sociales et éthiques. Elle invite ainsi à questionner à la fois le rapport des humains au territoire, mais aussi les identités des acteurs locaux attachés à certains paysages et pratiques anciennes. En soulevant la question générale de la place de l'humain dans le reste du monde vivant, la *wilderness* amène à réfléchir aux valeurs (affectives, biocentristes et utilitaristes) que l'on attribue à la nature sauvage (Clayton 2019). Pour cela, la réflexion sur les espaces de *wilderness* est l'occasion de reconsidérer le modèle de sanctuarisation de la nature, dont la critique est déjà ancienne. L'histoire de la conservation, et son cortège de réserves privées invitent également à être particulièrement précautionneux quant au recours à un quelconque modèle de privatisation des espaces de nature sauvage, qui tendent à imposer des usages sur un territoire. La crainte de l'éviction et les processus de dépossession symboliques induits par le développement de nouvelles pratiques peuvent ainsi contribuer à une forme de gentrification des espaces de natures sauvages, voire à justifier de l'exclusion sociale dans certains territoires ruraux sous

[214] Lou Reed, *Walk on the wild side*, 1972.

couvert d'une justification de promotion de la wilderness (Méténier 2020). Trouver un juste équilibre entre les usages, les acteurs locaux et les projets en faveur de la nature sauvage constitue ainsi un enjeu majeur pour assurer l'accessibilité du plus grand nombre aux bienfaits de ces espaces de nature vierge ou sauvage. Le fait d'autoriser la circulation dans ces espaces et de développer des modèles économiques peut contribuer à faire accepter ces initiatives. Les projets conduits en Europe en faveur de la wilderness apportent une contribution à la réflexion sur le rapport entre humain et non-humain et encouragent à envisager une coprésence de ces deux sphères sur les territoires (Rodary 2019).

Ainsi, envisager la wilderness comme une utopie, s'inscrit dans une "*géographie du lâcher-prise"* .Cette dernière invite à sortir des schémas de domination de la nature en permettant aux humains de s'émanciper des cadres de la domestication et de la maîtrise pour renforcer une approche empathique qui encourage à "*faire attention"* de ne pas retomber dans des pratiques utilitaristes ou interventionnistes dont les effets délétères sont connus (Chartier et Rodary 2016). La *wilderness* est donc un concept important et utile pour favoriser le développement de pratiques plus ou moins innovantes et ouvrir le débat sur les questions de protection de la nature sauvage et de cohabitation avec celle-ci. Les expérimentations développées et dont la promotion est faite constituent ainsi des messages positifs et optimistes pour réinventer les relations entre humain et non-humain et inviter à une reconnexion à la nature. La *wilderness*, toujours marquée par ses dimensions romantiques, est donc une question d'histoire. Le concept tout comme ceux qui lui sont attachés constituent des sources d'inspirations.

Limites de la thèse

Il est devenu coutumier de réfléchir aux limites d'un travail doctoral. Au-delà de la dimension normative de ce moment de la rédaction, c'est aussi l'occasion de faire le point sur les conditions de réalisation de la thèse, sur les bifurcations qui ont pu être prises ou qu'il a fallu laisser de côté ; autant d'éléments qui jouent un rôle dans la perspective de la reproductibilité du travail.

Bien que le travail ici effectué ait permis de vérifier les hypothèses de recherche, certaines limites d'ordre générique (présentées dans le chapitre 3) ou d'ordre conjoncturel doivent être évoquées.

Cette recherche aurait bénéficié d'une plus grande ampleur si elle avait pu se consacrer de manières systématisées aux représentations des acteurs à l'échelle de l'Europe, afin d'analyser l'ensemble des initiatives existantes en faveur de la *wilderness.* Ce travail reste à faire et pourra

sans doute être mené par d'autres chercheurs, qui pourront toutefois s'appuyer sur les résultats évoqués dans cette thèse.

En termes conjoncturels, les conditions sociopolitiques dans lesquelles s'inscrit cette thèse sont doubles. Elle commence avant le Brexit et s'achève après son entrée en vigueur et dans une période de crise sanitaire globale. Ces évolutions ont pu avoir des effets sur la réalisation de ce travail, mais plus importants, elles ont des évolutions sur la manière d'agir sur les espaces de destination des actions concernant la wilderness.

- ***Les réflexions induites par le Brexit pour la protection des espaces sauvages britanniques***

Le projet de recherche a été construit à une période pendant laquelle le Royaume-Uni faisait encore partie des États membres de l'Union européenne. Cependant, en juin 2016, le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE (simplifié en Brexit) a été voté annonçant ainsi la modification du paysage communautaire européen. La sortie du Royaume-Uni de l'UE peut avoir d'importantes conséquences sur les politiques environnementales britanniques. En effet, le pays n'est plus tenu d'appliquer les politiques adoptées au sein de l'UE (Méténier 2020), ni même les recommandations en faveur de la protection de la nature sauvage. Toutefois, une partie des réglementations européennes se retrouvent déjà transférées dans la législation nationale : à titre d'exemple un réseau de site a été créé nationalement dans lesquels sont inscrits les sites initialement classés Natura 2000 (legislation.gov.uk 2019). Les sites ainsi reconnus peuvent contribuer de manière très indirecte à la protection de la *wilderness.*

Par ailleurs, la sortie du Royaume-Uni risque d'entraîner un changement du paysage britannique. D'après 43% des acteurs rencontrés dans le pays (figure 72), le Brexit est synonyme de la fin de l'accès aux subventions agricoles, lesquelles contribuaient à maintenir notamment les activités agropastorales. Selon 14% des acteurs, des changements de pratiques agricoles et par extension de paysages sont à prévoir. À l'opposé, pour 38% des acteurs, cette évolution peut, constituer une opportunité pour développer des projets en faveur de la nature sauvage (figure 72).

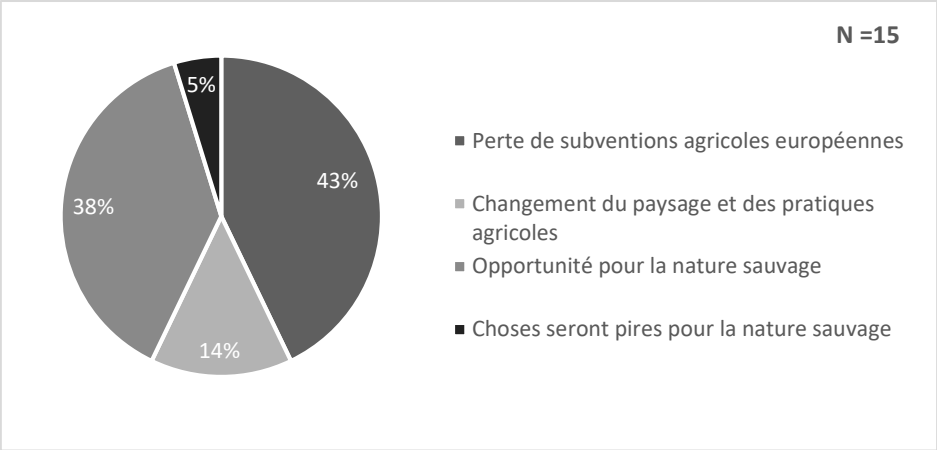


Figure 72, Conséquences du Brexit sur la protection de la nature et les paysages ruraux au Royaume-Uni d'après les acteurs britanniques rencontrés (réalisation : A. Locquet, 2020).

[Cette figure a été réalisée à partir des discours recueillis auprès des acteurs rencontrés au Royaume-Uni, pendant la période d'entretiens qui s'est déroulée pendant les débats relatifs à la manière dont le Royaume-Uni allait se séparer de l'UE. À la fin des entretiens, j'ai profité de l'évolution annoncée pour les interroger sur les conséquences qu'ils voyaient au Brexit sur le développement d'actions en faveur de la nature sauvage. Sur les 37 acteurs rencontrés, seuls 15 (soit 40%) ont évoqué le Brexit. Les réponses ont ensuite été comptabilisées et catégorisées avant d'être rapportées au nombre total d'acteurs britanniques rencontrés.]

Les arguments selon lesquelles la perte de subvention agricole va entraîner un changement de paysage, ou même un abandon des espaces agricoles sont conformes à ceux publiés par certains auteurs (Sandom et Wynne-Jones 2019). La question est alors de savoir si les choix politiques britanniques privilégieront les paysages agricoles traditionnels, ou des pratiques plus favorables à la nature, voire intégrant des principes de *rewilding* (Convery et Dutson 2008; Sandom et Wynne-Jones 2019) ; une interrogation qui suscitera probablement des recherches dans les années à venir.

Il est ainsi possible de poser l'hypothèse que le Brexit peut constituer une réelle opportunité pour réinventer l'usage des espaces ruraux et naturels au Royaume-Uni. Selon Sandom et Wynne-Jones (2019), il s'agit ici d'une opportunité pour promouvoir des pratiques de *rewilding.* Toutefois, les auteurs ici cités soulignent le fait que la transposition des réglementations européennes de protection de la nature induit un maintien des modèles de gestion de l'environnement interventionnistes visant à maintenir des "*bons états écologiques"* prédéfinis. Il est extrêmement difficile d'anticiper les réels effets qu'aura le Brexit sur la manière de considérer la wilderness ou les wild lands au Royaume-Uni.

- ***La Covid-19 : une opportunité pour repenser notre rapport au vivant non-humain ?***

La pandémie de la Covid-19 qui secoue la planète depuis le début de l'année 2020 contribue à repenser les interactions entre humain et non-humain. Tout d'abord, le virus a mis en exergue les risques sanitaires liés aux zoonoses[215]. Le développement de ces maladies est largement favorisé par la dégradation de l'environnement – dont la fragmentation des écosystèmes – qui met en contact l'humain et d'autres espèces pouvant être porteuses de virus (Karesh *et al.* 2012; Ferreira *et al.* 2021). Ce constat pourrait amener à encourager la prise en considération des projets en faveur de la *wilderness* en Europe, mais aussi dans le monde. D'autant plus qu'il est reconnu que l'environnement est à la fois à l'origine de maladies et de traitements (propriétés thérapeutiques des plantes et de certaines espèces).

En outre, la période actuelle a été marquée par des périodes successives de confinement et de restrictions des libertés de circulations, ce qui entraîne une réduction des possibilités d'accès à la nature. La privation ainsi engendrée à deux effets. D'une part elle a été pour beaucoup le moment "*d'éprouver ce besoin de nature"* (Dalgalarrondo et Fournier 2020), et d'éveiller les consciences en faveur d'une nécessité de reconnexion à la nature pour le bien-être humain. D'autre part, les confinements ont mis en exergue les inégalités sociales d'accès direct à la nature, les plus défavorisés étant surtout en milieux urbains et n'ayant pas les possibilités logistiques et financières pour se confiner dans des espaces proches de la nature. Ces constats soulignent les effets de phénomènes de gentrification environnementale et soulèvent ainsi des questions relevant des mouvements de justice environnementale (Méténier 2020). Les réflexions ainsi engendrées sont de nature à susciter des recherches dans des disciplines variées et pourraient contribuer à encourager des initiatives en faveur d'une reconnexion à la nature.

Toutefois, même si la crise sanitaire actuelle constitue une opportunité pour repenser les rapports entre humain et non-humain, et invite aux changements de pratiques, la pandémie a également des effets négatifs sur le monde sauvage. Les pertes d'emplois et la cessation d'activités entraînent des baisses de revenus pour les différentes structures. Par ailleurs, à une échelle plus globale, les États les plus fragiles économiquement connaissent des difficultés à

[215] Maladies transmises à l'humain par le biais d'un animal (Blancou et Maslin 2000).

maintenir les dispositifs de surveillance assurant la protection contre les actes délictueux (prélèvement forestier, braconnage, etc.) (IUCN WCPA 2021).

En guise de perspective

Bien que le propos ici développé souligne la particularité de la *wilderness* européenne comme relativement indépendante des institutions, une volonté plus marquée de ces derniers en faveur de la protection de la nature sauvage pourrait encourager le développement d'initiatives.

Comme cela a été démontré, il apparaît difficile d'envisager la création d'un outil paneuropéen de protection de la *wilderness.* Dans l'ouvrage qu'il coordonne – *Wilderness protection in Europe* –, Bastmeijer (2016) préconise un investissement plus important de la part des pouvoirs publics à différentes échelles afin d'assurer la protection de la *wilderness*. Ainsi, inscrire de manière plus engagée dans les stratégies européennes et nationales de conservation de la nature la protection de la *wilderness* pourrait contribuer à encourager le développement d'action, et l'implication plus active des pouvoirs publics des différents États membres. À l'échelle nationale, si les États intégraient dans leurs dispositifs de protection (Bastmeijer 2016b) la question de la protection de la nature sauvage, cela pourrait également permettre de protéger des surfaces plus importantes au titre de systèmes de protection stricte.

Certains acteurs rencontrés dans le cadre de cette thèse préconisent de développer des systèmes de financement basé sur le principe de subvention rémunérant les services rendus par la *wilderness.* Attribuer une valeur monétaire aux espaces de nature sauvage pourrait ainsi encourager le développement d'initiatives en leurs faveurs, et contribuer à faire accepter le changement de pratiques que cela induit sur les territoires.

Enfin, la protection de la *wilderness* ne peut se faire qu'à travers une compréhension de cette dernière et un développement des sensibilités à son encontre. Il paraît donc indispensable de développer les recherches pluridisciplinaires sur ce sujet. Il est notamment primordial de s'intéresser aux possibilités de cohabitation positive entre humain et non-humain autour des espaces sauvages.

Bibliographie

Abel, N, H Ross, et P Walker. 1998. "Mental models in rangeland research, communication and management". *Rangeland Journal* 20: 77-91.

Abric, J-C. 1994. "L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique". *Structures et transformations des représentations sociales*, 73-84.

———. 2005. *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Eres.

Adams, W.M., et J Hutton. 2007. "People, Parks and Poverty: Political Ecology and Biodiversity Conservation". *Conservation and Society* 5 (2): 147-83.

Aitken, R. 1977. "Wilderness Areas in Scotland". Unpublished Ph.D, University of Aberdeen.

Alber, A. 2010. "Voir le son : réflexions sur le traitement des entretiens enregistrés dans le logiciel Sonal". *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, nº 5 (avril). http://journals.openedition.org/socio-logos/2482.

Alexandre, F, et A Génin. 2012. "Le modèle spatio-temporel du climax : la fin d'un paradigme ?" In *Géographie de la végétation terrestre*, 79-96. Armand Colin.

Allard-Poesi, F. 2003. "Coder les données". In *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, par Y Giordano, EMS, 245-90. Caen.

Anderson, J.L. 2007. "Countryside access and environmental protection : an American view of Britain's right to roam". *Environmental Law Review*, 241-59.

Antonioli, M. 2015. "Les deux écosophies". *Chimeres* N° 87 (3): 41-50.

Argyris, Ch, et Donald Schön. 1997. "Organizational learning: A theory of action perspective". *Reis*, 345-48.

Arnould, P., et E. Glon. 2006. "Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord." *Annales de géographie* n° 649 (3): 227-38.

Arnould, P., Y-F Le Lay, C. Dodane, et I. Méliani. 2011. "La nature en ville : l'improbable biodiversité". *Geographie, economie, societe* Vol. 13 (1): 45-68.

Arnould, P. 2006. "Biodiversité : la confusion des chiffres et des territoires". *Annales de géographie* 5 (651): 528-49.

Ashmole, P., et M. Ashmole. 2009. *The Carrifran Wildwood story*.

Aubertin, C, V Boisvert, et F.D. Vivien. 1998. "La construction sociale de la question de la biodiversité : Social construction of the problem of biodiversity". *Nature Sciences Sociétés* 6 (1): 7-19.

Aubertin, C, et E Rodary. 2011. *Aires protégées, espaces durables ? (Objectifs Suds)*. IRD.

Baker, N. 2017. *ReWild: The Art of Returning to Nature*. Aurum Press.

Bakker, K, L Del Mora, T Downing, C Giansante, A Garrido, E Iglesias, B Pedregal, et P Riesco. 1999. " Societal and Institutional Responses to Climate Change and Climatic Hazards: Managing Changing Flood and Drought Risk. A Framework for Institutional Analysis. " Working Paper #3: A Framework for Institutional Analysis, SIRCH project.

Ballé, M. 2001. *Les modèles mentaux : sociologie cognitive de l'entreprise*. L'Harmattan.

Barbier, K., et R. Juston. 2019. "Équiper le processus de recherche. Retours réflexifs comparés sur l'usage d'Atlas.ti et de Sonal dans deux recherches doctorales". *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 143 (1): 53-76.

Barbillon, E., et J. Le Roy. 2012. *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche : De la problématique à l'analyse*. Enrick B. Editions.

Barnaud, C., M. Antona, et J. Marzin. 2011. "Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion deservice écosystémique". *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* 11 (1).

Barnes, S. 2018. *Rewild Yourself: 23 Spellbinding Ways to Make Nature More Visible*. Simon and Schuster.

Barraud, R., V. Andreu-Boussut, C. Chadenas, C. Portal, et S. Guyot. 2019. "Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques". *BAGF – Bulletin de l'Association des Géographes Français* 96 (2): 301-18.

Barraud, R, et M. Périgord. 2013. "L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?" *L'Espace géographique* Tome 42 (3): 254-69.

Barthod, C. 2010. "Le retour du débat sur la wilderness". *Revue Forestière Française* 62 (1): 57-70.

———. 2017. "De la wilderness à la sauvageté". In *Wilderness, nature sauvage, voyages intérieurs*, Mountain Wilderness, 9.

Bastmeijer, K. 2016a. "Natura 2000 and the protection of wilderness in Europe". In *Wilderness Protection in Europe: The Role of International, European and National Law*, 177-98.

———. 2016b. *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.* Cambridge University Press.

Bauer, N. 2016. "Social values of wilderness in Europe". In *Wilderness Protection in Europe: The Role of International, European and National Law*, 94-113.

Bauer, N., et A Von Atzigen. 2019. "Understanding the Factors Shaping the Attitudes towards Wilderness and Rewilding". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 142-64. Cambridge University Press.

Bavoux, J-J. 2016. *La géographie Objets, méthodes, débats*. Armand Colin. U. Armand Colin.

Beau, R. 2013. "Ethique de la nature ordinaire". Thèse en Philosophie, Paris: l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Becu, N, F Bousquet, O Barreteau, P Perez, et A Walker. 2003. "A methodology for elicitingand modelling stakeholders' representations with agent-based modelling ". In *Lecture Notes in Artif icial Intelligence*, 131-48.

Beery, T.H. 2011. "Nordic in Nature: Friluftsliv and Environmental Connectedness". University of Minnesota.

Begandi, D, et F Galangau-Quérat. 2008. "Le développement durableLes racines environnementalistes d'un paradigme". *aster* 46: 31-44.

Bekoff, M. 2014. *Rewilding Our Hearts: Building Pathways of Compassion and Coexistence*. New World Library.

Belpomme, D. 2013. *Ces maladies créées par l'homme : Comment la dégradation de l'environnement met en péril notre santé*. Albin Michel.

Benhammou, F. 2007. "Crier au loup pour avoir la peau de l'ours : une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France". Thèse de doctorat spécialité : Sciences de l'environnement mention Géographie, Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêt de Paris.

Benhammou, F. 2009. "Protéger l'ours et le loup en France. Antihumanisme ou coexistence territoriale durable ?" *Géographie et cultures*, nº 69 (mars): 25-42.

Bennett, G. 1991. "Vers un réseau écologique européen". Arnhem: Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement.

Bergandi, D, et P Blandin. 2012. "De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique". *Revue d'histoire des sciences* Tome 65 (1): 103-42.

Berthier, A. 2019. "Oiseaux urbains ? Les conditions d'une cohabitation humains-animaux dans le Grand Paris". Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Berthier, N. 2010. *Les techniques d'enquête en sciences sociales - 4e éd.: Méthodes et exercices corrigés*. Armand Colin.

Bibby, P. 2009. "Land Use Change in Britain". *Land Use Policy*, Land Use Futures, 26 (décembre): S2-13.

Biggs, D, N. Abel, A. Knight, A. Leitch, A. Langston, et N. Ban. 2011. "The Implementation Crisis in Conservation Planning: Could "mental Models" Help?" *Conservation Letters* 4 (3): 169-183.

Bignebat, C., et L. Latruffe. 2011. "Vingt ans de réformes foncières en Europe centrale et orientale. Bilan et perspectives". *Economie rurale*, 25-38.

Birnie, N., et F. Barnard. 2016. "Socio-economic benefits of rewilding in the Highlands of Scotland". Report for Rewilding Britain. Conservation Capital.

Blais, M., et S. Martineau. 2006. "L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes". *Recherches Qualitatives* 26 (2): 1-18.

Blanchet, A., et A. Gotman. 2010. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan.

Blanchon, D., S. Moreau, et Y. Veyret. 2009. "Comprendre et construire la justice environnementale". *Annales de geographie* n° 665-666 (1) : 35-60.

Blancou, J., et F-X. Maslin. 2000. "Brefs rappels sur l'histoire des zoonoses". *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, 19 (1): 15-22.

Blandin, P. 2009. "Le concept de mosaïque en écologie : plus qu'une métaphore ?" *Bulletin dhistoire et depistemologie des sciences de la vie* Volume 16 (1): 95-103.

———. 2010. *Biodiversité : l'avenir du vivant*. Albin Michel.

———. 2013. "La biodiversité, substitut technocratique de la nature ?" In *Le multinaturalisme: mélanges à Catherine Larrère*, par F. Burgat et V. Nurock, Wildproject, 54-66.

———. 2014. "La diversité du vivant avant (et après) la biodiversité : repères historiques et épistémologiques". In *La biodiversité en question enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques*, par E Casetta et J Delord, Editions Matériologiques, 272. Sciences & philosophie.

Blicharska, M., P. Angelstam, L. Giessen, J. Hilszczański, E. Hermanowicz, J. Holeksa, J. B. Jacobsen, *et al.* 2020. "Between Biodiversity Conservation and Sustainable Forest Management – A Multidisciplinary Assessment of the Emblematic Białowieża Forest Case". *Biological Conservation* 248 (août): 108614.

Blondel, J. 2012. "Biodiveristé et naturalité : histoire et évolution des concepts". *Forêt méditerranéenne* 38 (2): 101-9.

BMUB/BfN. 2017. "Quality Criteria for the Selection of "Large Wilderness Areas in Germany for the purpose of attaining the 2 % target set in the National Strategy on Biological Diversity"". Policy Paper agreed with the technical authorities for nature conservation of the German federal states (Länder).

Bobbé, S. 2002. "Idéologie, mythe et science. Le loup objet de toutes nos passions". *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, nº 1-3: 53-71.

Bobiec, A. 2002. "Bialoweza primeval forest, the largest area of nature deiduous lowland forest in europe". *International Journal of Wilderness* 8 (3): 33-37.

Bohn, U., N. Zazanashvili, et G Nakhutsrishvili. 2007. "The Map of the Natural Vegetation of Europe and itsapplication in the Caucasus Ecoregion". *Bulletin of the Georgian National Academy of Sciences* 175 (1).

Boitani, L, et J.D.C. Linnell. 2015. "Bringing large mammals back: large carnivores in Europe". In *Rewilding European Landscapes*, par H.M. Pereira et L.M. Navarro, SpringerOpens, 67-84.

Bonnemaison, J. 2004. *La géographie culturelle*. C.T.H.S. Paris.

Bouisset, C., et I. Degremont. 2013. "La patrimonalisation de la nature : un processus en renouvellement". *L'espace géographique* 3 (42): 193-99.

Bouleau, G. 2017. "La politique des motifs environnementaux". Mémoire de projet (volume II) proposé en vue de la soutenance de l'habilitation à diriger des recherches HDR, Bordeaux: Irstea.

Bourdieu, P. 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*. Editions de Minuit. Paris.

Bourgeois, M-J. 2016. "Pour une sociologie du concept de wilderness : étude de la globalisation d'une représentation étatsunienne de la nature". Mémoire de Maitrise en Sociologie. Université du Québec à Montréal.

Bowen, D. J., J.T. Neill, et S.J. R. Crisp. 2016. "Wilderness Adventure Therapy Effects on the Mental Health of Youth Participants". *Evaluation and Program Planning* 58 (octobre): 49-59.

Boyle, S., et N. Wheeler. 2016. "Wilderness Protection in the United Kingdom". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par Kees Bastmeijer. Cambridge University Press.

Brackhane, S., N. Schoof, A. Reif, et C.B. Schmitt. 2019. "A new wilderness for Central Europe? — The potential for large strictly protected forest reserves in Germany". *Biological Conservation* 237: 373-82.

Bréchon, P. 2015. *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Presses Universitaires de Grenoble.

Brockington, D, et K Schmidt-Soltau. 2004. "The social and environmental impacts of wilderness and development". *Oryx* 38 (2).

Brown, C., M.F. Price, et R. McMorran. 2011. "Rewilding – A New Paradigm for Nature Conservation in Scotland?" *Scottish Geographical Journa* 127 (4): 288-314.

Brunet, H, R Ferras, et H Théry. 2005. *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. La Documentation Française. Dynamiques du territoire. Paris.

Brzeziecki, B., S. Drozdowski, H. Żybura, L. Bolibok, K. Bielak, et J. Zajączkowski. 2017. "Managing for Naturalness Alone Is Not an Effective Way to Preserve All the Valuable Natural Features of the Białowieża Forest – a Reply to Jaroszewicz *et al.*" *Journal of Vegetation Science* 28 (1): 223-31.

Burel, F, et J. Baudry. 1999. *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*. Éditions TEC & DOC. Paris.

Cahill, K. 2002. *Who Owns Britain*. Canongate.

Caillé, A. 2019. *Extensions du domaine du don : Demander-donner-recevoir-rendre*. Actes Sud Littérature.

Calberac, Y. 2010. "Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle", Université Lumière - Lyon II, 397.

Callicott, J. B. 1999. *Beyond the Land Ethic: More Essays in Environmental Philosophy*. SUNY Press.

———. 2008. "Contemporary Criticisms of the Received Wilderness Idea". In *The Wilderness Debate Rages on: Continuing the Great New Wilderness Debate*, par M.P. Nelson et J.B Callicott, 355-77. University of Georgia Press.

Callicott, J.B. 2010. "The conceptual foundations of the land ethic". In *Technology and values essential reading*, par C. Hanks, Wiley-Blackwell, 560.

Carley, K., et M. Palmquist. 1992. "Extracting, Representing, and Analyzing Mental Models". *Social Forces* 70 (3): 601-36.

Carver, S. 2016. "Flood management and nature-can rewilding help?" *Ecos* 37 (1): 32-42.

———. 2019. "Rewilding through Land Abandonment". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 99-122. Cambridge University Press.

Carver, S., A. Comber, R. McMorran, et S. Nutter. 2012. "A GIS model for mapping spatial patterns and distribution of wild land in Scotland". *Landscape and Urban Planning* 104 (3-4): 395-409.

Carver, S, L. Comber, S. Fritz, R. McMorran, S. Taylor, et J. Washtel. 2008. "Wildness Study in the Cairngorms National Park".

Carver, S., AJ. Evans, et S Fritz. 2002. "Wilderness Attribute Mapping in the United Kingdom". *International Journal of Wilderness* 8 (1): 24-29.

Carver, S, et T Tin. 2013. "Mapping and modelling wilderness values in Antarctica". Wildland Research Institute University of Leeds.

Carver, S.J. 2016. "Mapping Wilderness in Europe". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par Kees Bastmeijer, 38-66. Cambridge University Press.

Carver, SJ., et S Fritz. 2016. *Mapping Wilderness*. Springer.

Casson, S.A., V.G. Martin, A Watson, A Stringer, et C.F. Komos. 2016. "Wilderness Protected Areas : Management guidelines for IUCN Category 1b protected areas". Best Practice Protected Area Guidelines Series 25.

Ceauşu, S., S. Carver, P.H. Verburg, et H.U. Kuechly. 2015. "European Wilderness in time of Farmland Abandonment". In *Rewilding European Landscapes*, par H.M. Pereira et L.M. Navarro, SpringerOpens, 25-46.

Ceauşu, S., I. Gomes, et H.M. Pereira. 2015. "Conservation Planning for Biodiversity and Wilderness: A Real-World Example". *Environmental Management* 55 (5): 1168-80.

Ceauşu, S., M. Hofmann, L. M. Navarro, S. Carver, P. H. Verburg, et H.M. Pereira. 2015. "Mapping Opportunities and Challenges for Rewilding in Europe". *Conservation Biology* 29 (4): 1017-27.

CEN. 2018. "L'obligation réelle environnementale un outil au service de la biodiversité".

CEN Rhône-Alpes. 2013. "Fiche pratique les outils de maîtrise foncière".

CEREMA, et MTES. 2018. "Obligation Réelle Environnementale (ORE) fiches de synthèse".

Cerqueira, Y., L.M. Navarro, C. Marta-Pedroso, et J. Padrinho Honrado. 2015. "Ecosystem Services: The Opportunities of Rewilding in Europe". In *Rewilding European Landscapes*, par H.M. Pereira et L.M. Navarro, Spinger, 47-64.

Chamaret, A. 2007. "Une démarche Top-Down / Bottom-Up pour l'évaluation en termes multicritères et multi-acteurs des projets miniers dans l'optique du développement durable Application sur les mines d'Uranium d'Arlit (Niger)". Thèse de doctorat spécialité : Sciences économiques, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines.

Chamboredon, H., F. Pavis, M. Surdez, et M. Willemez. 1994. "S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien". *Genèses. Territoires urbains contestés* 16: 114-32.

Chanal, V. 2008. "La stratégie en pratiques". In *Management, fondements et renou-vellements*, par Géraldine Schmidt, Editions Sciences Humaines, p, 42-50.

Chanial, P. 2013. "La nature donne-t-elle pour de bon ? L'éthique de la Terre vue du don". *Revue du MAUSS* n° 42 (2): 83-96.

Chansigaud, V. 2017. *Les français et la nature, pourquoi si peu d'amour ?* Actes Sud.

Charbonnier, E, I Bonnin, et X Le Roux. 2011. "Analyse textuelle des interviews : quelle géographie des paroles et des perceptions de la biodiversité ?" In *Biodiversité : paroles d'acteurs. Rencontres avec le Conseil d'Orientation Stratégique de la FRB*, par Fondationp Pour la Recherche sur la Biodiversité, FRB, 369-375. Paris.

Chartier, D., et E. Rodary. 2016. *Manifeste pour une géographie environnementale*. *Manifeste pour une géographie environnementale*. Presses de Sciences Po.

Chartier, D., et E. Rodary. 2007. "Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitiques". *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, nº 1 (janvier).

Chilla, T. 2007. "La protection de la nature en Allemagne – une nature allemande ?" *Nature, environnement et société en Allemagne* 47 (1).

Christin, R. 2020. *La vraie vie est ici*. Ecosociété.

Cibien, C. 2006. "Les réserves de biosphère : des lieux de collaboration entre chercheurs et gestionnaires en faveur de la biodiversité". *Nature Sciences Sociétés* 14 (1): 84-90.

Ciucci, P., W. Reggioni, L. Maiorano, et L Boitani. 2009. "Long-Distance Dispersal of a Rescued Wolf From the Northern Apennines to the Western Alps". *Journal of Wildlife Management* 73 (8): 1300-1306.

Claval, P. 2013. "Le rôle du terrain en géographie. Des épistémologies de la curiosité à celles du désir". *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia*, nº 17 (mars).

Clayton. 2019. "The Psychology of Rewilding". In *Rewilding*, par Nathalie Pettorelli, Sarah M. Durant, et Johan T. du Toit. Cambridge University Press.

Clements, F.E. 1916. *Plant Succession : An Analysis of the Development of Vegetation*. Carnegie Institution. Washington.

Clevenot, L. 2020. "Bassins autoroutiers et amphibiens en France : des fonctionnalités écologiques aux pratiques de gestion. Approche géographique d'un complexe socio-écologique." Thèse de Géographie.

Cochet, G., et S. Durand. 2018. *Ré-ensauvageons la France: Plaidoyer pour une nature sauvage et libre*. Actes Sud Nature.

Code rural et de la pêche maritime - Article L226-3. s. d. *Code rural et de la pêche maritime*. Vol. L226-3. Consulté le 26 août 2020.

Cole, D.N, et L Yung. 2012. *Beyond naturalness: rethinking park and wilderness stewardship in an era of rapid change*. Island Press.

Coleman, A., et T. Aykroyd. 2009. "Conference proceedings: Wild Europe and Large Natural Habitat Areas". Prague: European Commission and Wild Europe.

Coley, R.L., F.E. Kuo, et W.C. Sullivan. 1997. "Where does Community Grow?The Social Context Created by Nature in Urban Public Housing". *Environnement and behavior* 29: 468-95.

Combes, J-L., P. Combes-Motel, et S. Schwartz. 2016. "Un survol de la théorie des biens communs". *Revue d'economie du developpement* Vol. 24 (3): 55-83.

Commission Européenne. 2013. "Lignes directrices concernant la nature vierge dans Natura 2000 - gestion des zones de nature vierge et des zones sauvages terrestres dans le réseau Natura 2000". Rapport technique 069. Environnement. Luxembourg: Commission Européenne.

———. 2018. *DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2018/210 DE LA COMMISSION du 12 février 2018 concernant l'adoption du programme de travail pluriannuel LIFE pour 2018-2020*. L 39/11.

Conseil de l'Europe. 2013. "Critères d'évaluation révisés des Listes nationales de propositions de zones d'intérêt spécial pour la conservation (ZISC) au niveau biogéographique et de procédure d'examen et de validation des sites candidats au Réseau Emeraude". Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe T-PVS/PA(2013)13. Strasbourg.

Convery, I., et T. Dutson. 2008. "Rural communities and landscape change: a case study of wild Ennerdale" *Journal of Rural and Community Developpment* 3: 104-18.

Cooper, N.S. 2000. "How natural is a nature reserve?: an ideological study of British nature conservation landscapes". *Biodiversity and Conservation*, nº 9: 1131-52.

Corby, R. 2015. *ReWild Yourself: Becoming Nature*.

Corlett, R.T. 2016. "Restoration, Reintroduction, and Rewilding in a Changing World". *Trends in Ecology & Evolution* 31 (6): 453-62.

Cornelissen, P. 2017. "Large herbivores as a driving force of woodland-grassland cycles : The mutual interactions between the population dynamics of large herbivores and vegetation development in a eutrophic wetland as a driving force of woodland-grassland cycles". Wageningen University.

Crépin-Bournival, M. 2015. "La patrimonialisation des parcs nationaux : aux frontières de la nature et de la cultureLe cas du Parc national de la Jacques-Cartier ". Maîtrise en sciences géographiques, Université Laval.

Cronon, W. 1996. "The Trouble with Wilderness: Or, Getting Back to the Wrong Nature". *Environmental History* 1 (1): 7-28.

Cronon, W. 2009. "Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature". *Ecologie & politique* N°38 (1): 173-99.

Daheur, J. 2018. "Thomas M. Bohn, Aliaksandr Dalhouski, Markus Krzoska, Wisent-Wildnis und Welterbe". *Cahiers du monde russe* Vol. 59 (4): 732-35.

Dalgalarrondo, S., et T. Fournier. 2020. *L'utopie sauvage*. Les arènes.

Dalhstöm, A. N. 2003. "Negotiating Wilderness in a Cultural Landscape : Predators and Saami Reindeer Herding in the Laponian World Heritage Area". Uppsala, Sweeden: Uppsala University.

Davis, W. 2009. *The Wayfinders: Why Ancient Wisdom Matters in the Modern World*. House of Anansi.

De Bélizal, E, V. Fourault-Cauët, M-A. Germaine, et É. Temple-Boyer. 2017. *Géographie de l'environnement*. Armand Colin.

De Verdalle, L., C. Vigour, et T. Le Bianic. 2012. " S'inscrire dans une démarche comparative ". *Terrains travaux* N° 21 (2): 5-21.

Deary, H., et C.R. Warren. 2017. "Divergent visions of wildness and naturalness in a storied landscape: Practices and discourses of rewilding in Scotland's wild places". *Journal of Rural Studies* 54: 211-22.

Dehaut, S. 2020. "Représentations sociales, écologiques et politiques du rewilding chez Rewilding Europe". Université de Paris CERES École normale supérieure de la rue d'Ulm.

Delord, J. 2005. "La " sauvageté " : un principe de réconciliation entre l'homme et la biosphère". *Natures Sciences Societes* Vol. 13 (3): 316-20.

———. 2019. *L'extinction d'espèce: Histoire d'un concept & enjeux éthiques*. Publications scientifiques du Muséum.

Denis, M. 2016. *Petit traité de l'espace*. PSY-Théories, débats, synthèses. Mardaga.

Depraz, S. 2005. "Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste". Géographie, Université Paul Valéry - Montpellier III.

Depraz, S. 2014. *Géographie des espaces naturels protégés - Genèse, principes et enjeux territoriaux: Genèse, principes et enjeux territoriaux*. Paris : Armand Colin.

Depraz, S. 2016. "Pourquoi et comment travailler l'acceptation sociale dans les territoires ?" In *Acceptation sociale et développement des territoires*, par S. Depraz, U Cornec, et U Grabski-Kieron. Sociétés, Espaces, Temps.

Depraz, S. 2017. *La France des Marges*. Armand Colin. http://www.cairn.info/la-france-des-marges--9782200617172-page-5.htm.

Depraz, S., et L. Laslaz. 2014. "Une méthode en dix points pour comprendre l'acceptation sociale des espaces protégés". In *Espaces protégés, entre conflits et acceptation*, par L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval, et S. Héritier, 49-66. Belin.

Derham, T.T. 2019. "In defence of "rewilding" - a response to Hayward *et al.*(2019)". *Biological Conservation* 236: 583.

Descartes, R. 1894. *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Librairie de la Bibliothèque nationale. Paris.

Descola, P. 2005. *Par-delà nature et culture*. Gallimard. Folio essais.

Detienne, M. 2000. *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil.

Devictor, V. 2015. *Nature en crise penser la biodiversité*. Seuil. Anthropocène.

Di Marco, M, S. Ferrier, T. D. Harwood, A. J. Hoskins, et J. E. M. Watson. 2019. "Wilderness areas halve the extinction risk of terrestrial biodiversity". *Nature* 573: 582-96.

Di Méo, G. 1991. *L'homme, la société, l'espace*. Anthropos.

Di Méo, G, et P. Buléon. 2005. *L'espace social: Lecture géographique des sociétés*. Armand Colin.

Diemer, M., M. Held, et S. Hofmeister. 2003. "Urban Wilderness in Central Europe" 9 (3): 5.

Dodane, C. 2010. "La France : des territoires en mutation, les nouvelles forêts françaises. L'exemple ardéchois". In *Géoconfluences*.

Dogan, M., et R. Pahre. 1991. "11 - La diffusion des concepts d'une discipline à l'autre". *Sociologies*, 163-70.

Doise, W, A Clemence, et F Lorenzi-Cioldi. 1992. *Représentations sociales et analyses de données*. Presses universitaires de Grenoble.

Doisy, L. 2017. "Présentation du Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution : PRELE". Conservatoire d'espaces naturels Basse-Normandie.

Donadieu, P. 1995. "Pour une conservation inventive des paysages". In *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, par Roger, 400-423.

Drenthen, M. 2015. "The return of the wild in the Anthropocene. Wolf resurgence in the Netherlands". *Ethics, Policy & Environment* 18 (3): 318-37.

Du Toit, J.T. 2019. "Pleistocene Rewilding: An Enlightening Thought Experiment". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 55-72. Cambridge University Press.

Du Toit, J.T., et N. Pettorelli. 2019. "The differences between rewilding and restoring an ecologically degraded lanscape". *Journal of Applied Ecology* 56 (11): 2467-71.

Ducarme, F. 2019. "Qu'est-ce que la nature qu'on cherche à conserver? Uneapproche sémiologique de l'action écologique". *Nouvelles perspectives ensciences sociales* 14 (2): 23-60.

Ducarme, F, et D Couvet. 2020. "What does 'nature' mean?" *Pallgrave Communications* 14 (6).

Ducruc, J-P. 1989. " Ozenda, P. (1986) La cartographie écologique et ses applications/Ecological Mapping and Its Applications. Paris, Masson (Coll. Écologie appliquée et sciences de l'environnement, 7). 160 p. " *Cahiers de géographie du Québec* 33 (88): 114.

Dudley, N. 2008a. "Guidelines for applying protected area management categories". Gland, Suisse : IUCN.

———. 2008b. "Lignes directrices pour l'application des catégories de gestions aux aires protégées". Gland, Suisse : UICN.

Duffey, E. 1990. "The conservation of nature in western Europe". *Journal of Zoology* 57 (2): 139-43.

Dumez, H. 2016. *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.

Dumont, G-F. 2010. "Le peuplement de l'Europe : une logique centre-périphérie". *Population Avenir* n° 700 (5): 3-3.

Durant, S.M., N. Pettorelli, et J.T. Du Toit. 2019. "The Future of Rewilding: Foresting Nature and People in a Changing World". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 413-25. Cambridge University Press.

Durkheim, E. 1898. "Représentations individuelles et représentations collectives". *Revue de Métaphysique et de Morale* 6 (3): 273-302.

Dussault, A. 2010. " Le rôle de la science dans l'écocentrisme humien de Callicott ". *Phares*, nº 10: 103-23.

ECCB. 2006. "1st European Congress of Conservation Biology". In, 187. Eger-Hungary.

Eckert, A.M. 2019. *West Germany and the Iron Curtain: Environment, Economy, and Culture in the Borderlands*. Oxford University Press.

Egerer, H., C.L. Gwee, E. Musco, et M. Koeck. 2016. "Wilderness protection under the Carpathian convention". In *Wilderness Protection in Europe : The Role of International, European and National Law*, par K. Bastmeijer, 222-44.

Egorov, A.I., P. Mudu, et M. Martuzzi. 2016. "Urban green spaces and health". WHO Regional Office For Europe. Copenhagen.

Eidsvik, H.K. 1989. "The Status of Wilderness: An International Overview". *Natural Resources Journal* 29 (1): 57-82.

Escobar, H. 2016. "Rewilding rio". *Science* 353 (6295): 113-15.

ETC/BD. 2006. "The indicative Map of European Biogeographical Regions: Methodology and development".

European Commission. 2010. "EU biodiversity action plan: 2010 assessment". European Union.

———. 2011. *Communication from the commission to the european parliament, the council, the economic and social committee and the committee of the regions Our life insurance, our natural capital: an EU biodiversity strategy to 2020*. *COM(2011) 244 final*. Vol. {SEC(2011) 540 final} {SEC(2011) 541 final}.

———. 2013. "Guidelines on Wilderness in Natura 2000: Management of Terrestrial Wilderness and Wild Areas within the Natura 2000 Network". Technical report 069. Erscheinungsort nicht ermittelbar: Verlag nicht ermittelbar.

European Wilderness Society. 2019. "European Wilderness Quality Standard and Audit System 2.0".

Evans, D. 2002. *A History of Nature Conservation in Britain*. Taylor & Francis.

Evans, R. 1997. "Soil Erosion in the UK Initiated by Grazing Animals: A Need for a National Survey". *Applied Geography* 17 (2): 127-41.

Evers, C.R., C.B. Wardropper, B. Branoff, E.F. Granek, S.L. Hirsch, T.E. Link, S. Olivero-Lora, et C. Wilson. 2018. "The ecosystem services and biodiversity of novel ecosystems: A literature review". *Global ecology and conservation*, 13.

Ewert, A, J. Overholt, A. Voight, et C.C. Wang. 2011. "Understanding the Transformative Aspects of the Wilderness and Protected Lands Experience upon Human Health". *USDA Forest Service Proceedings RMRS*, 140-46.

Feldt, L. 2012. *Wilderness in mythology and religion approaching religious spatialities, cosmologies, and ideas of wild nature.* Religion and society (Berlin), 1437-5370 ; v. 55. New York : De Gruyter.

Fenton, J. 2017. "SNH's Wild Land areas & government policy". *Wild Land News, Magazine of the Scotttish Wild Land Group*, 2017.

Fernandez, N., L.M. Navarro, et M.H. Pereira. 2017. "Rewilding: a call for Boosting Ecological Complexity in Conservation". *Conservation Letters* 10 (3): 276-78.

Ferreira, M.N, W. Eliott, R. Goldern Kroner, M.F. Kinnaird, P.R. Prist, P. Valdujo, et M.M. Vale. 2021. "Divers and causes of zoonotic diseases: an overview". *PARKS, The international journal of Protected Areas and Conservation* 27: 15-24.

Finck, P., M. Klein, et U. Riecken. 2013. "Wilderness areas in Germany - From vision to reality outcomes of a scientific workshop convened by the German Federal Agency for Nature Conservation from 19 to 21 November 2012 on the Isle of Vilm". *Natur und Landschaft* 88 (8): 342-46.

Fischer, J., D.J. Abson, V. Butsic, M. Jahi Chappell, J. Ekroos, J. Hanspach, T. Kuemmerle, H. G. Smith, et H. von Wehrden. 2014. "Land Sparing versus Land Sharing: Moving Forward". *Conservation Letters* 7 (3): n/a-n/a.

Fisher, B., R.K. Turner, et P. Morling. 2009. "Defining and classifying ecosystem services for decision making". *Ecological economics* 68 (3): 643-53.

Fisher, M., S. Carver, Z. Kun, R. McMorran, K Arrell, et G Mitchell. 2010. "Review of status and conservation of wild land in Europe", Wildland Research Institute, School of Geography, University of Leeds.

Fisher, M. 2016. "Ecological Value of Wilderness in Europe". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par Kees Bastmeijer, 94-113. Cambridge University Press.

Flahault, F. 2013. "Pour une conception renouvelée du bien commun". *Etudes* Tome 418 (6): 773-83.

Flament, C. 1987. "Pratiques et représentations sociales". In *Perspectives cognitives et conduites sociales. Théories implicites et conflits cognitif*, par J-L Beauvois, R-V Joule, et J-M Monteil.

Flannery, T. 2018. *Le supercontinent, une histoire naturelle de l'Europe*.

Fleury, A. 2008. "Croiser les terrains en géographie". In, 12. Arras, France.

Fleury, C, et A.C. Prévot-Julliard. 2013. *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Fayard et MNHN. Le temps des sciences. Paris.

Folke, C., S. Carpenter, B. Walker, M. Scheffer, T. Elmqvist, L. Gunderson, et C.S. Holling. 2004. "Regime Shifts, Resilience, and Biodiversity in Ecosystem Management". *Annual Review of Ecology, Evolution, and Systematics* 35 (1): 557-81.

Folke, C., Å. Jansson, J. Rockström, P. Olsson, S. R. Carpenter, F.S. Chapin, A-S. Crépin, *et al.* 2011. "Reconnecting to the Biosphere". *AMBIO* 40 (7): 719.

Fonte, D, T Apostolidis, et Lagouanelle-Simeoni. 2014. "Compétences psychosociales et éducation thérapeutique du patient diabétique de type 1 : une revue de la littérature". *Santé Publique* 26 (6): 763-77.

Foreman, D. 1995. "Wilderness: From Scenery to Nature". *Wild Earth* 8 (4): 8-15.

———. 2008. "The Real Wilderness Idea". In *The Wilderness Debate Rages on: Continuing the Great New Wilderness Debate*, par M.P. Nelson et J. B. Callicott, 378-97. University of Georgia Press.

Foreman, D, et J. Davis. 1992. "The Wildlands Project (Wild Earth-Special Issue)."

Fortin, M-J. 1999. "Le paysage comme lieu d'expression de l'identité rurale : le cas de la communauté de Petit-Saguenay". Mémoire de la maitrise en études régionales. Québec, Canada.

Fossier, A. 2006. "Par-delà nature et culture, "*Tracés. Revue de Sciences humaines"*, nº 10

Fressoz, J-B., et C. Bonneuil. 2013. *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*. Le Seuil. Anthropocène.

Fritz, J.M. 2001a. "Mapping and modelling of wild land areas in Europe and Great Britain: A multi-scale approach". School of Geography University of Leeds.

———. 2001b. "Maping and modeling of wild land in Europe and Great Britain: A multi-scale approach".

Fritz, S., S. Carver, et L; See. 2000. "New GIS Approaches to Wild Land Mapping in Europe". *USDA Forest Service Proceedings RMRS-P- 15*, 2: 120-127.

Frobel, K., A. Spangenberg, M. Kreutz, L. Geidezis, M. Schneider-Jacoby, et G. Schwaderer. 2012. "The European Green Belt initiative". In *Development concept for the Territory of the Baltic Green Belt - A synthesis report of the INTEREG IVB Project Baltic Green Belt*, Coastline Reports 20, 13-23.

Fromm, E. 2002. *Le coeur de l'homme. Sa propension au bien et au mal*. Payot et Rivages.

Fuller, R.M. 1987. "The Changing Extent and Conservation Interest of Lowland Grasslands in England and Wales: A Review of Grassland Surveys 1930-84". *Biological Conservation* 40: 281-300.

Gaard, G. 1997. "Ecofeminism and Wilderness". *Envirpnmental Ethics* 19 (1): 5-24.

Gagnon-Bouchard, L., et C. Ranger. 2020. "Reclaiming relationality through the logic of the gift and vulnerability ". *Hypatia*, nº 35: 41-57.

Gaidet, N., et E. Fouilleux. 2018. "Entre alliances et métriques Dynamiques de débat sur les politiques globales de protection de la biodiversité". *Revue française de science politique* 68 (4): 669-90.

Garcier, R., E. Martinais, et L. Rocher. 2017. "Désigner, mesurer, réguler : la mise en politique des flux et circulations". *Géocarrefour* 91 (3).

Gaudillat, V. 2008. "Les " Pavements calcaires ", habitat d'intérêt communautaire prioritaire (UE 8240) Présentation et situation en France". INPN - MNHN.

Gelter, H. 2000. "Friluftsliv: The Scandinavian Philosophy of Outdoor Life". *Canadian Journal of Environmental Education*, nº 5.

Gendron, C., et J-G. Vaillancourt. 2007. *Environnement et sciences sociales : les défis de l'interdisciplinarité*. Presses Université Laval.

Génot, J-C. 2008. *La nature malade de la gestion*. Le Sang de la Terre. Paris.

Geremia, C., J.A. Merkle, D.R. Eacker, R.L. Wallen, P. J. White, M. Hebblewhite, et M.J Kauffman. 2019. "Migrating Bison Engineer the Green Wave". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 116 (51): 25707-13.

Gill, R.M. A., et R. J. Fuller. 2007. "The Effects of Deer Browsing on Woodland Structure and Songbirds in Lowland Britain". *Ibis* 149 (s2): 119-27.

Gilmore, D.W. 1997. "Ecosystem management - a needs driven, ressource-use philosophy". *The Forestry Chronicle*, nº 73: 560-64.

Girault, C. 2017. "Construire la naturalité nordique à la lumière de la ville La production des espaces naturels protégés comme composante de l'urbanité à Oslo (Norvège), Göteborg, Stockholm (Suède), Copenhague (Danemark) et Helsinki (Finlande)". Thèse de Géographie, Université Savoie Mont Blanc.

Girault, C. 2018. "Le droit d'accès à la nature en Europe du Nord : partage d'un capital environnemental et construction d'un espace contractuel". *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, nº Hors-série 29 (mars).

Glass, J., R. McMorran, et S Thomson. 2019. "Research Review1The effectsassociated with concentrated and large-scale landownership in Scotland: a research review". Scotland's Rural College.

Goeldner-Gianella, L., et F. Verger. 2009. "Du " polder " à la " dépoldérisation " ?" *L'espace géographique* 38 (4): 376-77.

Goret, T. 2015. "Les traitements anti-parasitaires". Life Prairies bocagères.

Gordon, I.J. 2006. "Restoring the function of grazed ecosystems". In *Large Herbivore Ecology, Ecosystem Dynamics and Conservation*, par K. Danell, P. Duncan, R. Bergström, et J. Pastor, Cambridge University Press. Cambridge., 449-467.

Gourievidis, L. 2011. "Raconter les Highland clearances : fluctuations mémorielles et instrumentalisation de la mémoire". *E-rea* 8.

Goy, H. 2009. "La "stratégie en pratiques" comme cadre d'analyse des outils de gestion ?" In . Grenoble, France.

Green, C. 2009. "A World Heritage Site as Arena for Sami Ethno-Politics in Sweden". Studies in Cultural Anthropology, Acra Universitatis Upsaliensis.

Green, R.E., S.J. Cornell, J.P.W. Scharlemann, et A. Balmford. 2005. "Farming and the Fate of Wild Nature". *Science* 307 (550).

Grimm, V, et C Wissel. 1997. "Babel, or the ecological stability discussions: an inventory and analysis of terminology and a guide for avoiding confusion". *Oecologia* 109 (3): 323-34.

Gross, M. 2016. "Europe's last wilderness threatened". *Current Biology* 26 (14).

Grumbline, R.E. 1995. "Using biodiversity as a justification for nature protection in the US". *Humboldt Journal of Social Relations* 21 (1): 35-59.

Gueben-Veniere, S., et L. Goeldner-Gianella. 2010. "Pays-Bas : quel avenir pour les polders ?, Grande Europe, n° 19, Dossier : face aux désordres climatiques". *La doumentaiton Française*, janvier, 3.

Guetté, A. 2018. "Contirbution à l'analyse multiscalaire de l'anthropisation et de la naturalité en géographie de la conservation" Université de Nantes.

Guetté, A., J. Carruthers-Jones, L. Godet, et M. Robin. 2018. "" Naturalité " concepts and methods applied to nature conservation".

Guha, R. 1989. "Radical American Environmentalism and Wilderness Preservation: A Third World Critique". *Environmental Ethics* 11 (1): 71-83.

Guimelli, C. 1989. "Pratiques nouvelles et transformation sans rupture d'une représentation sociale : la représentation de la chasse et de la nature". In *Perspectives cognitives et conduites sociales : représentations et processus cognitifs*, par J-L Beauvois, R-V Joule, et J-M Monteil, Cousset, 333. Fribourg.

Gunderson, R. 2014. "Erich Fromm's Ecological Messianism: The First Biophilia Hypothesis as Humanistic Social Theory". *Humanity & Society* 38 (2): 182-204.

Guz, A.N., et J.J. Rushchitsky. 2009. "Scopus: A system for the evaluation of scientific journals". *International Applied Mechanics* 45 (4): 351-62.

Hache, E. 2016. *Reclaim: recueil de textes écoféministes*. Cambourakis.

Hall, M. 2019. "Tourism and rewilding: an introduction – definition, issues and review". *Journal of Ecotourism* 18 (4): 297-308.

Hansen, M.M., R. Jones, et Kirsten Tocchini. 2017. "Shinrin-Yoku (Forest Bathing) and Nature Therapy: A State-of-the-Art Review". *International Journal of Environmental Research and Public Health* 14 (8): 851.

Harari, Y.N. 2015. *Sapiens: Une brève histoire de l'humanité*. Albin Michel.

Harbon, A.D. 1998. "Defining wild land in Scotland through G.I.S. based wilderness perception mapping",. P.h.D., Stirling University.

Harbon, D. 1998. "Visual perception of wild land in Scotland". *Landscape and Urban Planning*, 42: 45-46.

Hare, M, et C Pahl-Wostl. 2002. "Stakeholder Categorisation in Participatory Integrated Assessment Processes". *Integrated Assessment* 3 (1): 50-62.

Harrel, Y. 2016. "Le concept américain de nouvelle frontière : de la conquête de l'Ouest au cyberespace". *La revue géopolitique*, 13.

Harvey, M.W.T. 2014. *The Wilderness Writings of Howard Zahniser*. University of Washington Press.

Hassenteufel, P. 2005. "De la comparaison internationale à la comparaison transnationale". *Revue francaise de science politique* Vol. 55 (1): 113-32.

Hayhow, DB, F Burns, MA. Eaton, N. Al Fulaij, TA. August, L. Babey, L. Bacon, *et al.* 2016. "State of Nature 2016". The State of Nature partnership.

Hegyi, G. 2008. "Report on Wilderness in Europe (2008/2210(INI))". Committee on the Environment, Public Health and Food Safety, European Parliament,.

Helburn, N. 1977. "The Wilderness Continuum". *The Professional Geographer* 29 (4): 333-37.

Helmer, W., D. Saavedra, M. Sylvén, et F. Schepers. 2015. "Rewilding Europe : A New Strategy for an Old Continent". In *Rewilding European Landscapes*, par H.M. Pereira et L.M. Navarro, SpringerOpens, 171-90.

Hendee, K.C., G.H. Stankey, et R.C. Lucas. 1978. "Wilderness management". Forest Service US Department of Agriculture.

Henderson, N. 1992. "Wilderness and the Nature Conservation Ideal: Britain, Canada, and the United States". *AMBIO* 21 (6): 394-99.

Henne, S.K. 2005. "New Wilderness" as en element of the peri-urban Landscape". In *Wild Urban Woodlands*, par I Kowarik et S. Krömer, Spinger, 247-62. Verlag Berlin Heidelberg.

Héritier, S. 2011. "Parcs nationaux et populations locales dans l'ouestcanadien : de l'exclusion`a la participation". *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 55 (2): 158-1179.

Hetherington, D. 2018. *The Lynx and Us*. Wild Media Foundation.

Hill, N. 2007. "Wilderness Therapy as a Treatment Modality for At-Risk Youth: A Primer for Mental Health Counselors". *Journal of Mental Health Counseling* 29 (4): 338-49.

Hughes, M., M. Tye, et M. Zulfa, 2010. "The Right to Roam: A review of policy and management of public access to land". Perth: The Department of Sport and RecreationWA.

Huneman, P. 2014. *Introduction. Diversités théoriques et empiriques de la notion de biodiversité*. *La biodiversité en question*. Éditions Matériologiques.

Husk, K., R. Lovell, C. Cooper, W. Stahl-Timmins, et R. Garside. 2016. "Participation in Environmental Enhancement and Conservation Activities for Health and Well-Being in Adults". *Cochrane Database of Systematic Reviews* 5.

ICMO2. 2010. "Natural processes, animal welfare, moral aspects and management of the Oostvaardersplassen". Report of the second International Commission on Management of the Ootsvaardersplassen.

Imbert, G. 2010. "L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie". *Recherche en soins infirmiers* N° 102 (3): 23-34.

IPCC. 2014. " Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability." Cambridge University Press,. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA: Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovemmental Panel on Climate Change.

IUCN WCPA. 2021. *PARKS. The International Journal of Protected Areas and Conservation,*. Vol. 27.

Janssen, P. 2016. "Influences relatives de l'ancienneté et de la maturité sur la biodiversité : implications pour la conservation en forêts de montagne". Université de Grenoble Alpes.

Jaroszewicz, B., O. Cholewińska, J-M. Gutowski, T. Samojlik, M. Zimny, et M. Latałowa. 2019. "Białowieża Forest—A Relic of the High Naturalness of European Forests". *Forests* 10 (10): 849.

Jarzabkowski, P., J Balogun, et D Seidl. 2007. "Strategizing: The Challenges of a Practice Perspective". *Human Relations* 60 (1): 5-27.

Jeangène Vilmer, J-B. 2008. "Les animaux sauvages". In *Ethique animale*, Presses Universitaires de France, 239-61. Presses Universitaires de France.

Jeantet, C. 2014. "Impact des produits antiparasitaires sur l'entomofaune coprophage". Mémoire de fin d'études. Lyon.

Jefferies, R. 1893. *The Open Air*. Chatto & Windus.

Jepson, P. 2016. "A rewilding agenda for Europe: creating a network of experimental reserves". *Ecography* 39 (2).

Jodelet, D. 2006. "Place de l'expérience vécue dans les processus de formation des représentations sociales". In *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*, par V Hass, Place de l'expérience vécue dans les processus de formation des représentations sociales, 235-55. Rennes.

Jóhannsdóttir, A. 2016. "Wilderness Protection in Iceland". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par Kees Bastmeijer, 360-85. Cambridge University Press.

Johns, D. 2019. "History of rewilding: ideas and practice". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. Du Toit, British Ecology Society, 12-33. Cambridge.

Johnson-Laird, P. N. 1993. "La théorie des modèles mentaux". In *Les Modèles mentaux : Approche cognitive des représentations*, par Marie-France Ehrlich, Hubert Tardieu, et Marc Cavazza. FeniXX.

Jones, N, H Ross, T Lynam, et P Perez. 2014. "Eliciting mental models: a comparison of interview procedures in the context of natural resource management". *Ecology and Society* 19 (1): 13.

Jones, N., H. Ross, T. Lynam, P. Perez, et A. Leitch. 2011. "Mental Models: An Interdisciplinary Synthesis of Theory and Methods". *Ecology and Society* 16 (1). h

Jones-Walters, L., et K. Čivić. 2010. "Wilderness and biodiversity". *Journal of Nature Conservation*, nº 18: 338-39.

Jørgensen, D. 2015. "Rethinking wilderness". *Geoforum* 65: 482-88.

Kahn, P.H. 1997. "Developmental Psychology and the Biophilia Hypothesis: Children's Affiliation with Nature". *Developmental Review* 17 (1): 1-61.

Kalamandeen, M., et Æ.L. Gillson. 2007. "Demything ''wilderness'': implications for protected area designation and management". *Biodiversity Conservation* 16: 165-82.

Kalaora, B. 2001. "À la conquête de la pleine nature". *Ethnologie Française* 31 (4): 591-97.

Kaplan, S. 1995. "The restorative benefits of nature toward an integrative framework". *Journal of Environnemental Psychology*, nº 15: 169-82.

Karesh, B.B., A. Dobson, J.O. Lloyd-Smith, J. Lubroth, Matthew A. Dixon, Malcolm Bennett, Stephen Aldrich, *et al.* 2012. "Ecology of Zoonoses: Natural and Unnatural Histories". *The Lancet* 380 (9857): 1936-45.

Kaufmann, V. 2000. *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines. La question du report modal*. Presses polytechniques et Universitaires romandes. Lausanne.

Kellert, S.R. 2003. *Kinship to Mastery: Biophilia In Human Evolution And Development*. Island Press.

Keniger, L.E., K.J. Gaston, K.N. Irvine, et R.A. Fuller. 2013. "What Are the Benefits of Interacting with Nature?" *International Journal of Environmental Research and Public Health* 10 (3):

Kirchhoff, T., et V. Vicenzotti. 2014. "A Historical and Systematic Survey of European Perceptions of Wilderness". *Environmental Values* 23 (4): 443-64.

Kokko, K., et M. Oksanen. 2016. "Wilderness Protection in Finland". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par K. Bastmeijer, 314-56. Cambridge University Press.

Koohafkan, P. 2010. "The remarkable history of polder systems in The Netherlands". FAO.

Kopnina, H., H. Washington, J. Gray, et B. Taylor. 2018. "The 'Future of Conservation' Debate: Defending Ecocentrism and the Nature Needs Half Movement". *Biological Conservation* 217 (janvier): 140-48.

Kowalczyk, R., P. Taberlet, E. Coissac, A. Valentini, C. Miquel, T. Kamiński, et J-M. Wójcik. 2011. "Influence of Management Practices on Large Herbivore Diet—Case of European Bison in Białowieża Primeval Forest (Poland)". *Forest Ecology and Management* 261 (4): 821-28.

Kowarik, I. 2018. "Urban Wilderness: Supply, Demand, and Access". *Urban Forestry & Urban Greening*, Wild urban ecosystems: challenges and opportunities for urban development, 29 (janvier): 336-47.

Kun, Z. 2013. "Preservation of wilderness areas in Europe". *European Journal of Environmental Sciences* 3 (1): 54-56.

Labussière, O, et J. Aldhuy. 2012. "Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la portée cognitive de l'expérience sensible en géographie". *Annales de geographie* n° 687-688 (5): 583-99.

Landres, P.B., M.W. Brunson, L Merigliano, et S Morton. 2000. "Naturalness and Wildness: the dilemma and irony of managing wilderness". In *Wilderness ecosystems, threats and management*, 5:377-81. Missoula, Montana, Etats-Unis.

Larrère, C. 1997a. "La nature est-elle vierge ou sauvage ?" *Philosophies*, 85-104.

———. 1997b. "La valeur intrinsèque". *Philosophies*, 18-38.

———. 2006. "Ethique de l'environnement". *Multitudes* 1 (24): 75-84.

———. 2010. "Dossier " Le réveil du dodo III " - Les éthiques environnementales". *Natures Sciences Sociétés* 18 (4): 405-13.

———. 2012a. "Care et environnement : la montagne ou le jardin ?, dans LAUGIER S. (dir.), Tous vulnérables ? Le *care*, les animaux et l'environnement, Paris, coll. " Petite Bibliothèque Payot ", Payot et Rivages (chapitre VIII, p. 233- 261)." In *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, par S. Laugier, 233-61. Petite Bibliothèque Payot. Paris.

———. 2012b. "L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe". *Tracés. Revue de Sciences humaines*, nº 22 (juin): 105-21.

———. 2015. "La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme". *Cahiers du Genre* n° 59 (2): 103-25.

———. 2017. "L'écoféminisme ou comment faire de la politique autrement". *Multitudes* n° 67 (2): 29-36.

Larrère, C., et R. Larrère. 2015a. "Du bien commun au monde commun : la biodiversité". In *Sciences humaines*, 263-78. La Découverte.

———. 2015b. *Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*. Paris, France: Edition la Découverte.

Lasanta, T., J. Arnáez J., N. Pascual, P. Ruiz-Flaño, M.P. Errea, et N. Lana-Renault. 2017. "Space-time process and drivers of land abandonment in Europe". *Catena*, nº 149: 810-23.

Laslaz, L. 2009. "Sauvagerie artificielle et naturalité construite en zone centrale des Parcs Nationaux alpins française". In *Nature et patrimoine au service de la gestion durable des territoires* -, par Stéphane Héritier et Stéphane Mottin. Publication Mission Ressources et Compétences Technologiques CNRS. Meudon.

Laslaz, L., S. Depraz, et S. Héritier. 2013. *Atlas Mondial Des Espaces Protégés. Les Sociétés Face à La Nature*. Autrement.

Latour, B. 2010. "An Attempt at a "Compositionist Manifesto"". *New Literary History* 41 (3): 471-90.

———. 2011. "Love Your Monsters". In *Love Your Monsters: Postenvironmentalism and the Anthropocene*, par M. Shellenberger et T. Nordhaus. Breakthrough Institute.

Laugier, S. 2015. "Care, environnement et éthique globale". *Cahiers du Genre* n° 59 (2): 127-52.

Lawton, J.H., P.N.M. Brotherton, V.K. Brown, C. Elphick, A.H. Fitter, J. Forshaw, R.W. Haddow, *et al.* 2010. "Making Space for Nature: A Review of England's Wildlife Sites and Ecological Network".

Lecomte, J. 1999. "Réflexions sur la naturalité". *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 37: 5-10.

Lecomte, T., et C. Le Neveu. 1986. "Le marais Vernier : contribution à l'étude et à la gestion d'une zone humide". Thèse de doctorat : Biologie des organismes et populations, Université de Rouen Normandie.

Lecomte, T., C. Le Neveu, L. Nicaise, et E. Valot. 1995. "Gestion écologique par le pâturage : l'expérience des réserves naturelles". Outils de gestion.

Lefèvre, M. 2010. "Le " désengagement engagé " des années 1960". In *Le soutien américain à la francophonie*, 25-42. Presses de Sciences Po.

Lehmann, A. 2001. "Mythos Deutscher Wald". *Der Bürger im Staat* 31 (1): 4-10.

Leopold, A. 1925. "Wilderness as a Form of Land Use". *The Journal of Land & Public Utility Economics* 1 (4): 398-404.

———. 2000. *Almanach d'un comté des sables [1949]*. GF-Flammarion. Paris, France.

Leopold, A. 2019. *L'Ethique de la terre: Suivi de : Penser comme une montagne*. Payot.

Lepart, J., J Fonderflick, et P. Marty. 2010. "Naturalité ou biodiversité ! Quels enjeux de conservation, quels modes de mise en œuvre ?" In *Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts*, par D Vallauri, J André, Jean-Claude Génot, et R Eynard-Machet, Lavoisier.

Lepart, J., P. Marty, et M. Klesczewski. 2007. "Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ?" In *Paysages : de la connaissance à l'action*, par M Berlan-Darqué, Y Luginbühl, et D Terrasson, 29-40. Éditions Quæ.

Les Ecrins Parc National. 2010. "La réserve intégrale de Lauvitel". Parc National des Ecrins.

Lescureux, N., et J.D.C. Linnell. 2010. "Les montagnes sont-elles les derniers refuges des grands prédateurs ?" *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen*, nº 15: 195-210.

Lesslie, R.G., et S.G. Taylor. 1985. "The wilderness continuum concept and its implications for Australian Wilderness Preservation Policy". *Biological Conservation* 32: 309-33.

Lévêque, C. 2008. *La biodiversité au quotidien : Le développement durable à l'épreuve des faits*. Quae.

———. 2014. "Biodiversité : mythologies et dénis de réalité". In *La biodiversité en question*, par E Casetta et J Delord, Editions Matériologiques, 209-28. Sciences & philosophie.

Lévy, J, et M Lussault. 2003a. *Dictionnaire de la géographie*. Belin. Paris.

———. 2003b. "Représentation de l'espace". In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 904-5. Paris.

Lévy, J. 2011. *Europe, une géographie - La fabrique d'un continent*. Hachette Éducation.

Lewis, M. 2007. *American wilderness A New History*. Oxford University Press.

Li, Q. 2019. "Effets des forêts et des bains de forêt (shinrin-yoku) sur la santé humaine : une revue de la littérature". *Sante Publique* S1 (HS1): 135-43.

Lienhoop, N., et B. Hansjürgens. 2016. "Economic Values of Wilderness in Europe". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par Kees Bastmeijer, 94-113. Cambridge University Press.

LIFE. 1997. *Dürrenstein/Niederösterreich - Wilderness area Dürrenstein -Niederösterreich (Lower Austria). LIFE97 NAT/A/004117*.

Linglart, M., S. Morin, M. Paris, et P Clergeau. 2016. "Méthodologie de mise en place d'une Trame verte urbaine : le cas d'une communauté d'agglomération, Plaine Commune". 2016.

Linnell, J.D.C., et R.J. Craig. 2019. "Bringing Back Large Carnivores to Rewild Landscapes". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 248-79. Cambridge University Press.

Lo Manoco, G., S. Delouvée, et P. Rateau. 2016. *Les représentations sociales : Théories, méthodes et applications*. De Boeck Superieur.

Locke, H, et P Dearden. 2005. "Rethinking protected area categories and the new paradigm". *Environmental Conservation* 32 (1): 1-10.

Locquet, A. 2016. "Etude de l'efficacité des mesures Natura 2000 en France. Analyse de suivis naturalistes et retour d'enquêtes." MNHN-SPN. Paris, France.

Locquet, A., et C. Clauzel. 2018. "Identification et caractérisation de la trame verte et bleue du PNR des Ardennes : comparaison des approches par habitat et par perméabilité des milieux". *Cybergeo : European Journal of Geography*.

Locquet, A., et S. Héritier. 2020. "Interrogations autour de la nature et du sauvage dans les "European Wilderness Areas"". *Cybergeo : European Journal of Geography*.

Lorimer, J. 2015. *Wildlife in the Anthropocene: Conservation after Nature*. University od Minnesota Press.

Lorimer, J., et C. Driessen. 2014. "Wild Experiments at the Oostvaardersplassen : Rethinking Environmentalism in the Anthropocene". *Transactions of the Institute of British Geographers* 39 (2): 169-81.

———. 2016. "From "nazi cows" to cosmopolitan "ecological engineers": Specifying rewilding through a history of Heck cattle". *Annals of the American Association of Geographers* 106 (3): 631-52.

Lorimer, J., C. Sandom, P. Jepson, C. Doughty, M. Barua, et K.J Kirby. 2015. "Rewilding: Science, Practice, and Politics". *Annual Review of Environment and Resources* 40: 39-62.

Lorius, C, et L. Carpentier. 2013. *Voyage dans l'anthropocène*. Actes Sud.

Lynam, T., et K. Brown. 2012. "Mental Models in Human–Environment Interactions: Theory, PolicyImplications, and Methodological Explorations" 17 (3): 24.

MAAF. 2020. "Fiche 22 Le bien-être animal". Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

MacMillan, D. 2004. "Tradeable hunting obligations—a new approach to regulating red deer numbers in the Scottish Highlands?" *Journal of Environmental Management* 71 (3): 261-70.

MacMillan, D., et K. Leitch. 2008. "Conservation with a Gun: Understanding LandownerAttitudes to Deer Hunting in the Scottish Highlands". *Human Ecology* 36: 473-84.

MacMillan, D., K. Leitch, A. Wightman, et P. Higgins. 2010. "The management and role of Highland sporting estates in the early twenty-first century: the owner's view of a unique but contested form of land use." *Scottish Geographical Journal* 126: 24-40.

Macron, E. 2015. *Mesures de la Biodiversité*. Kourou, France.

Makowiak, J. 2005. "La mise en place du réseau Natura 2000 : les transpositions nationales". In *Actes du colloque organisé à, les 30-31 mai 2003*. Caserta, Piedimonte Matese I: Presses Univ. Limoges.

Maller, C. 2009. "Promoting children's mental, emotional and social health through contact with nature: a model". *Health Education* 109 (6): 522-43.

Maller, C., L. Mumaw, et B. Cooke. 2019. "Health and Social Benefits of Living with "Wild" Nature". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 165-81. Cambridge University Press.

Maller, C., M. Townsend, A. Pryor, P. Brown, et L. St Leger. 2006. "Healthy Nature Healthy People: 'Contact with Nature' as an Upstream Health Promotion Intervention for Populations". *Health Promotion International* 21 (1): 45-54.

Mannoni, P. 2016. *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France. Vol. 7e éd. Que sais-je ? Presses Universitaires de France.

Măntoiu, D.S., M.C. Nistorescu, I.C. Sandric, I.C. Mirea, A. Hagatis, et E. Stanciu. 2016. "Wilderness areas in Romania : a case study on the South Western Carpathians". In *Mapping Wilderness*, par SJ. Carver et S Fritz, Springer, 145-56.

Maris, V. 2009. "Ecofeminism". Traduit par Mike Routledge. *Multitudes* No 36 (1): 178-84.

Maris, V. 2006. "La protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique". Thèse en Philosophie, Université de Montréal.

———. 2014. *Nature à vendre, les limites des services écosystémiques*. Quae. Sciences en question.

———. 2018. *La part sauvage du monde - Penser la nature dans l'Anthropocène*. Le Seuil.

Marris, E. 2011. *Rambunctious Garden: Saving Nature in a Post-Wild World*. Bloomsbury Press.

Marschall, I., M. Müller, et M. Gather. 2012. "Proceedings of the 1st GreenNet Conference: The Green Belt as a European Ecological Network - strengths and gaps". In , 140. Erfurt, Allemagne.

Marsden, S. 2016. "Wilderness protection in Europe and the relevance of the world heritage convention". In *Wilderness Protection in Europe: The Role of International, European and National Law*, par K. Bastmeijer, 137-59.

———. 2018. "Protecting wild land from wind farms in a post-EU Scotland". *Int Environ Agreements*, nº 18: 295-314.

Martin, V. 2017. "Wilderness – International Perspectives and the China Opportunity". *Chinese Journal of Landscape Architecture* 33 (258): 5-9.

Martin, V.G., C. Kormos, F ZUNINO, T. Meyer, U. Doerner, et T. Aykroyd. 2008. "Wilderness Momentum in Europe". *International Journal of Wilderness* 14 (2).

Martino, D. 2001. "Buffer Zones Around Protected Areas: A Brief Literature Review". *Electronic Green Journal* 1 (15).

Marx, L. 2008. "The idea of nature in America", On Nature, Daedalus ". *Journal of the American Academy of Arts and Sciences* 137 (2): 19.

Mathevet, R., et L. Godet. 2015. *Pour une géographie de la conservation : Biodiversités, natures et sociétés*. Editions L'Harmattan.

Mathevet, R., et P. Marty. 2015. "La géographie de la conservation : entrevoir, voir et porter attention à la biodiversité". In *Pour une géographie de la conservation : Biodiversités, natures et sociétés*, par R. Mathevet et L. Godet. Editions L'Harmattan.

Mathevet, R, E. Michel, T. Lynam, et C. Calvet. 2011. "Water Management in the Camargue Biosphere Reserve: Insights from Comparative Mental Models Analysis". *Ecology and Society* 16 (1): 43.

Mathieu, N. 2000. "Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie". *Natures Sciences Societes* 8 (3): 79-80.

Mathis, C-F. 2014. "Nation and Nature Preservation in France and England in the Nineteenth Century". *Environment and History* 20 (1).

Mauerhofer, V., E. Galle, et M. Onida. 2016. "The Alpine Convention and Wilderness Protection". In *Wilderness Protection in Europe The Role of International European and National Law.*, par K. Bastmeijer, 199-221. Cambridge University Press.

Mayade-Claustre, J. 2002. "Le don". *Hypotheses* 5 (1): 229-37.

McDade, H. 2014. "Protecting wild land from inappropriate energy developments". *Environmental Law and Management* 26 (3-4): 113-17.

McMorran, R., M.F. Price, et A. McVittie. 2006. "A review of the benefits and opportunities attributed to Scotland's landscapes of wild character." Commissioned Report No. 194 (ROAME No. F04NC18). Scottish Natural Heritage.

McNeely, J, et S.A. Mainka. 2009. "Convention pour une ère nouvelle". Gland, Suisse.

Melis, C., N. Selva, I. Teurlings, C. Skarpe, J.D.C. Linnell, et R. Andersen. 2007. "Soil and vegetation nutrient response to bison carcasses in Białowieża Primeval Forest, Poland". *Ecological Research* 22 (5): 807-13.

Mengue-Medou, C. 2002. "Les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation". *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, nº Volume 3 Numéro 1 (avril).

Méral, P. 2012. "Le concept de service écosystémique en économie : origine et tendances récentes". *Natures sciences sociétés*, 20 (1): 3-15.

———. et D Pesche. 2016. *Les services écosystémiques, Repenser les relations nature et société*. Quae. Nature et société.

Merchant, C. 1980. *The death of nature*. Harper San Fransisco.

———. 2003. *Reinventing Eden: The fate of Nature in Western Culture,*. Routledge.

Mermet, L, R Billé, M Leroy, J-B Narcy, et X Poux. 2005. "L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement". *Natures Sciences Sociétés* 13: 127-37.

Méténier, M. 2020. "In national parks They trust " : la gentrification rurale de trois territoires de nature protégée en Angleterre". Thèse de Géographie, Université de Limoges.

Meyer, T. 2010. "Rewilding Germany". *International Journal of Wilderness* 16 (3): 8-16.

———. 2013. "Culture and cultural landscapes as functional matrices for wilderness and vice versa". *European Journal of Environmental Sciences* 3 (2).

Michel, C. 2003. "L'accès du public aux espaces naturels, agricoles et forestiers et l'exercice du droit de propriété : des équilibres à gérer". Thèse de doctorat spécialité : Sciences de l'environnement, Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêt de Paris.

Miko, L. 2006. "The Natura 2000 Network - Time for moving to management". In , 7. Eger-Hungary.

Mikusiński, G., J.W. Bubnicki, M. Churski, D. Czeszczewik, W. Walankiewicz, et D.P.J. Kuijper. 2018. "Is the Impact of Loggings in the Last Primeval Lowland Forest in Europe Underestimated? The Conservation Issues of Białowieża Forest". *Biological Conservation* 227 (novembre);

Milanovic, F. 2018. "Protéger des espaces naturels, Régimes pragmatiques de gestion et rapports au vivant". *Revue d'anthropologie des connaissances* 12 (1): 57-80.

Miles, M.B, et A.M. Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.

Mill, J.S. 1999. *La nature*. Paris: Adep.

Miller, J.R. 2005. "Biodiversity Conservation and the Extinction of Experience". *Trends in Ecology & Evolution* 20 (8): 430-34.

Millet, L. 2012. "Détermination des domaines vitaux et taux de contact chez le blaireau, Meles meles en présence de zones à bovins dans un contexte de tuberculose bovine."

Mills, J.G., P. Weinstein, N.J.C. Gellie, L.S. Weyrich, A.J. Lowe, et M.F. Breed. 2017. "Urban habitat restoration provides a human health benefit through microbiome rewilding: the Microbiome Rewilding Hypothesis". *Restoration Ecology* 25 (6): 866-72.

Mittermeier, R.A., C.G Mittermeier, T.M. Brooks, J.D. Pilgrim, W.R Konstatn, G.A.B. Da Fonseca, et C. Kormos. 2003. "Wilderness and biodiversity conservation". *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 100 (18).

Mohren, G.M.J., et F. Vodde. 2006. "Forests and Forestry in the Netherlands". FAO.

Moliner, P. 2001. *La dynamique des représentations sociales*. Presses universitaires de Grenoble. Grenoble.

Monbiot, G; 2013. *Feral, rewilding the land, sea and human life*. Penguin book.

Monjaret, A, et C Pugeault. 2015. "Le travail du genre sur le terrain. Retours d'expériences dans la littérature méthodologique en anthropologie et en sociologie". In *Le sexe de l'enquête approches sociologiques et anthropologiques*, ENS édition, 300. Lyon.

Montoroi, J-P. 2012. "Rôle des sols sur la génèse des inondations".

Morand, S., et C. Lajaunie. 2018. *Biodiversité et santé: Les liens entre le vivant, les écosystèmes et les sociétés*. ISTE Group.

Morizot, B. 2020a. *Manières d'être vivant*. Actes Sud. Nature Mondes sauvages.

———. 2020b. *Raviver les braises du vivant: Un front commun*. Actes Sud Nature.

Morlot, R, et E Salès-Wuillemin. 2009. "Effet des pratiques et des connaissances sur la représentation sociale d'un objet: application à l'hygiène hospitalière". *Revue internationale de psychologie sociale* 21 (4): 89-114.

Mormont, M. 2013. "Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques". *Nature Sciences Société* 21 (2): 159-60.

Morse, N. B., P.A. Pellissier, E.N. Cianciola, R.L. Brereton, M.M. Sullivan, N.K. Shonka, T.B. Wheeler, et W. H. McDowell. 2014. "Novel ecosystems in the Anthropocene: a revision of the novel ecosystem concept for pragmatic applications" *Ecology and Society* 19 (2).

Mortali, M. 2019. *Rewilding: Meditations, Practices, and Skills for Awakening in Nature*. Sounds True.

Moscovici, S. 2003. "Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire". In *Les représentations sociales*, par D Jodelet, 7e éd.:454. Presses Universitaires de France.

———. 1961. *La psychanalyse, son image et son public: étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Presses universitaires de France.

Mounet, J-P. 2007a. "La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation". *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.

———. 2007b. "Sports de nature, développement durable et controverse environnementale". *Natures Sciences Societes* Vol. 15 (2): 162-66.

Moutain Wilderness. 2019. "Encordés pour le climat - les montagnes sentinelles du climat".

Moutel, N. 2018. "La métaphore du viol de la terre. Une proposition écoféministe". *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, nº 13 (janvier): 65-79.

Mumaw, L. 2017. "Transforming Urban Gardeners into Land Stewards". *Journal of Environmental Psychology* 52: 92-103.

Myllyntaus, T. 2001. *Encountering the Past in Nature: Essays in Environmental History*. Ohio University Press,. USA.

Naess, A. 1973. "The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement: A Summary". *An Interdisciplinary Journal of Philosophy* 16: 95-100.

———. 2005. "Self-Realization: An Ecological Approach to Being in the World". In *The Selected Works of Arne Naess*, par Alan Drengson, 2781-97. Dordrecht: Springer Netherlands..

Nash, R. 2014. *Wilderness and the American Mind*. New Haven and London, Pays multiples: Yale U.P.

Navarro, L., et H. Pereira. 2012. "Rewilding Abandoned Landscapes in Europe". *Ecosystems* 15 (6): 900-912.

Nelson, M.P., et J.B Callicott. 2008. *The Wilderness Debate Rages on: Continuing the Great New Wilderness Debate*. University of Georgia Press.

Newton, A. 2007. *Forest Ecology and Conservation: A Handbook of Techniques*. OUP Oxford.

Nguyen, V-D. 1998. "Qu'est-ce que l'éthique de l'environnement?" *Horizons philosophiques* 9 (1): 87.

Norgués-Bravo, D., D. Simberloff, C. Rahbek, et N. Sanders. 2016. "Rewilding is the new Pandora box in conservation". *Current Biology* 26 (3): 7-91.

Noss, R.F. 1990. "What can wilderness do for biodiversity ?" In , édité par Patrick C. Reed, 49-61. Athens, GA.

Noss, R.F., et A. Cooperrider. 1994. *Saving Nature's Legacy: Protecting And Restoring Biodiversity*. Island Press.

Odiara Kihima, B. 2010. "Vers la mise en tourisme de nouveaux territoires touristiques au Kenya ? Cas de la région occidentale". Thèse de Géographie, Lyon: Université Lumière Lyon 2.

Oelschlaeger, M. 1991. *The idea of wilderness: from prehistory to the age of ecology*. New Haven, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Ólafsdóttir, R., et A.D. Sæþórsdóttir. 2020. "Public Perception of Wilderness in Iceland". *Land* 9 (4): 99.

ONB, et AFB. 2018. "Biodiversité Les chiffres clés". Agence Française pour la Biodiveristé, Observatoire National de la Biodiversité.

ONCFS. 2018. "Le Loup".

Ost, F., J. R, et L. Van Campenhoudt. 2019. "Les sites semi-naturels, nouvelle figure du patrimoine urbain". In *Entre ville et nature, les sites semi-naturels*, édité par L. Van Campenhoudt, 9-29. Collection générale. Bruxelles: Presses de l'Université Saint-Louis.

Owens, M., et J. Wolch. 2019. " Rewilding Cities ". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 280-302. Cambridge University Press.

Pastor Alpes. 2012. "Pratiques sanitaires et entomofaune sur 19 alpages des Alpes du Nord".

Pearlman Hougie, D.J, et J.E. Dickinson. 2000. "The right to roam - what's in a name ? Policy development and terminology issues in England and Wales, UK". *European Environment* 10: 230-38.

Pellegrini, P. 2004. "Les races bovines rustiques et leur domestication". *Ethnologie française* 34 (1): 129-38.

Pellis, A. 2019. "Reality effects of conflict avoidance in rewilding and ecotourism practices – the case of Western Iberia". *Journal of Ecotourism* 18 (4): 316-31.

Peraya, D, et M-C. Nyssen. 1995. "Les paratextes dans les manuels scolaires de biologie et d'économie : une étude comparative". *Recherches en communication* 4.

Pereira, H.M, et L.M. Navarro. 2015a. "Rewilding Abandoned Landscapes in Europe",. In *Rewilding European Landscapes*, par H.M. Pereira et L.M. Navarro, SpringerOpens, 3-24.

Pereira, H.M., et L.M. Navarro. 2015b. *Rewilding European Landscapes*. SpringerOpens.

Petit, E. 2014. "Ethique du care et comportement pro-environnemental". *Revue d'economie politique* Vol. 124 (2): 243-67.

Pettorelli, N., S.M. Durant, et J.T. du Toit. 2019. *Rewilding*. Cambridge University Press.

Phalan, B.T. 2018. "What Have We Learned from the Land Sparing-Sharing Model?" *Sustainability* 10 (6): 1760.

Pires, M.M., M. Galetti, C.I. Donatti, M.A. Pizo, R. Dirzo, et P.R Guimarães. 2014. "Reconstructing Past Ecological Networks: The Reconfiguration of Seed-Dispersal Interactions after Megafaunal Extinction". *Oecologia* 175 (4): 1247-56.

Plutzar, C, K. Enzenhofer, F Hoser, M. Zika, et B Kholer. 2016. "Is there something wild in Austria?" In *Mapping Wilderness*, par S.J. Carver et S Fritz, Springer, 177-90.

Pociello, C. 1981. *Sports et société : approche socioculturelle des pratiques*. Vigot. Paris.

Point, S. 2018. "L'analyse des données qualitatives : voyage au centre du codage". In *Les méthodes de recherche du DBA*, par F Chevalier, L Cloutier, et L Mitev, EMS Edition, 496. Business Science Institute.

POSTNOTE. 2016. "Rewilding and Ecosystem Services". 537. House of Parliament, Parliamentary office of Science & Technology.

Potapov, P., M.C. Hansen, L. Laestadius, S. Turubanova, A. Yaroshenko, C. Thies, W. Smith, *et al.* 2017. "The Last Frontiers of Wilderness: Tracking Loss of Intact Forest Landscapes from 2000 to 2013". *Science Advances* 3 (1): e1600821.

Poux, X., J-B. Narcy, et B. Ramain. 2009. "Le saltus : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité." *Courrier de l'environnement de l'INRA*, nº 57 (juillet).

Prost, B. 2004. "Marge et dynamique territoriale". *Géocarrefour* 79 (2): 175-82.

Quammen, D. 2012. *Spillover: Animal Infections and the Next Human Pandemic*. W. W. Norton & Company.

Radisson, L. 2019. "Biodiversité : un premier agriculteur signe une obligation réelle environnementale". *Actu Environement*, 13 juin 2019.

Raffestin, C. 1995. "De la nature aux images de la nature". *Espaces et sociétés : revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation*, nº 82-83: 37-52.

Raffin, J-P. 2005. "De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité". *Ecologie & politique* 1 (30): 97-109.

Ramos, A. 2017. "Réseau social, utilisation de l'espace et processus de prise de décision collective lors des déplacements de groupe chez le bison d'Europe (Bison bonasus) : implications pour la gestion en milieu sauvage". Thèse en sciences du vivant et biologie animale, Université de Strasbourg.

Ratinaud, P, et P Marchand. 2015. "Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014)". *Mots. Les langages du politique*, nº 108: 57-77.

Reed, M. S., K. Hubacek, A. Bonn, T. P. Burt, J. Holden, L. C. Stringer, N. Beharry-Borg, *et al.* 2013. "Anticipating and Managing Future Trade-offs and Complementarities between Ecosystem Services". *Ecology and Society* 18 (1).

Reid, W. V., H. A. Mooney, A. Cropper, D. Capistrano, S. R. Carpenter, K. Chopra, P. Dasgupta, *et al.* 2005. *Ecosystems and Human Well-Being - Synthesis: A Report of the Millennium Ecosystem Assessment*. Island Press.

Reinert, M. 1983. "Une méthode de classification descendante hiérarchique :application à l'analyse lexicale par contexte". *Les cahiers de l'analyse des données* 3 (2): 187-98.

———. 1990. "Alceste. Une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval". *Bulletin de méthodologie sociologique* 26: 24-54.

Revelin, F. 2013. "Montagnes à vivre, à voir et à préserver : dynamiques du tourisme et sites européens du Patrimoine mondial (Laponia et Pyrénées-Mont-Perdu)". Thèse de doctorat : anthropologie de l'environnement, Paris : MNHN.

Rewilding Europe. 2013. "Rewilding Europe annual review 2013". Rewilding Europe.

———. 2019a. "Annual review 2018".

Riboulot-Chetrit, M. 2016. "Les habitants et leur jardin, relations au vivant, pratiques de jardinage et biodiversité au coeur de l'agglomération parisienne". Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Richez, G. 1992. *Parcs nationaux et tourisme en Europe*. L'Harmattan. Paris.

Ridder, B. 2007a. "An exploration of the value of naturalness and wild nature". *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 20 (2): 195-213.

Ridder, B. 2007b. "The Naturalness versus Wildness Debate: Ambiguity,Inconsistency, and Unattainable Objectivity". *Restoration Ecology* 15 (1): 8-12.

Ridding, L.E., J.W. Redhead, et R.F. Pywell. 2015. "Fate of Semi-Natural Grassland in England between 1960 and 2013: A Test of National Conservation Policy". *Global Ecology and Conservation* 4 (juillet): 516-25.

Rigolon, A., et J. Németh. 2020. "Green gentrification or 'just green enough': Do park location, size and function affect whether a place gentrifies or not?" *Urban Studies* 57 (2): 402-20.

Rink, D. 2009. "Wilderness: The Nature of Urban Shrinkage ? The debate on urban restructuring and restoration in Eastern Germany". *Nature and Culture*, 275-92.

Ripoll, F., et V. Veschambre. 2005. "L'appropriation de l'espace comme problématique". *Norois. Environnement, aménagement, société*, nº 195 (juin): 7-15.

Rives, F., D Pesche, P. Méral, et S. Carrière. 2016. "Les services écosystémiques : une notion discutée en écologie". In *Les services écosystémiques, Repenser les relations nature et société*, par P. Méral et D Pesche, Quae, 53-74. Nature et société.

Robert, A. 2018. "Paysages et services écosystémiques : les apports d'une approche croisée pour la connaissance des interrelations nature-sociétés". *CyberGeo*.

Robert, M., et B. Saugier. 2003. "Contribution des écosystèmes continentaux à la séquestration du carbone". *Comptes Rendus Geoscience* 335 (6): 577-95.

Robertson, H.G. 2011. "Public access to private land for walking: environmental and individual responsibility as rationale for limiting the right to exclude". *Georgetown International Environmental Law Review* 23 (211): 53.

Rochel, X. 2008. "Vers une approche culturelle du patrimoine forestier : le modèle britannique". *Revue Géographique de l'Est* 48 (vol. 48 / 1-2).

Rodary, E. 2019. *L'Apartheid et l'animal : Protection de la nature et extinction de la modernité* -. Wildproject.

Roggenbuck, J.W., et R.C. Lucas. 1995. "Wilderness use and user characteristics: a state-of-knowledge review". In *Proceedings -National wilderness research conference: issues, State-of-Knowledge, future directions*, 204-45. Fort Collins, CO.

Romelaer, P. 2005. "L'entretien de recherche". In *Management des ressources humaines, méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, par P. Roussel et F Wacheux, 101-37. De Boeck Supérieur.

Rossignol, M-J. 1997. "Frontières d'empires : vers une nouvelle historiographie de la " frontière " nord-américaine avant 1848". *Revue Française d'Etudes Américaines,* 72: 91-102.

Roussiau, N., et C. Bonardi. 2001. *Les représentations sociales: état des lieux et perspectives*. Editions Mardaga.

Routley, R.S. 2007. "A-t-on besoin d'une éthique environnementale ?" In *Ethique de l'environnement, nature, valeur, respect*, par H.S. Afeissa, VRIN, 31-49.

Russ, J., et C. Leguil. 2012. *La pensée éthique contemporaine*.

Russell, R., A. D. Guerry, P. Balvanera, R. K. Gould, X. Basurto, K.M.A. Chan, S. Klain, J. Levine, et J. Tam. 2013. "Humans and Nature: How Knowing and Experiencing Nature Affect Well-Being". *Annual Review of Environment and Resources* 38 (1): 473-502.

Ruysschaert, D. 2013. "Le rôle des organisations de conservation dans la construction et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques : le cas des orangs-outans de Sumatra". Sociologie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.

Sajaloli, B., et E. Grésillon. 2018. "Les marges, une géographie plastique des territoires humains" *L'Information geographique* Vol. 82 (1): 129-42.

Salès-Wuillemin, E. 2006. "Méthodologie de l'enquête : De l'entretien au questionnaire". In *Cours de psychologie Sociale 1*, par M Bromberg et A Trognon, Presses Universitaires de France, 45-77.

Salles, J-M. 2010. "Dossier " Le réveil du dodo III " - Évaluer la biodiversité et les services écosystémiques : pourquoi, comment et avec quels résultats ?" *Natures Sciences Sociétés* 18 (4): 414-23.

Saluzzo, J-F., P. Vidal, et J-P. Gonzalez. 2013. *Les virus émergents*. IRD Editions.

Salvat, B. 1974. "L'homme et la biosphère programme MAB de l'UNESCO". *Aménagement et Nature*, nº 36: 12.

Samelius, G., H. Andrén, O. Liberg, J. Linnell, J. Odden, Per Ahlqvist, P. Segerström, et K. Sköld. 2011. "Spatial and temporal variation in natal dispersal by Eurasian lynx in Scandinavia ". *Journal of Zoology* 286 (septembre): 120-30.

San Roman Sanz, A, C Fernandez, F Mouillot, L Ferrat, D Istria, et V Pasqualini. 2013. "Long-Term Forest Dynamics and Land-Use Abandonment in the Mediterranean Mountains, Corsica, France". *Ecology and Society* 18 (2).

Sandell, K. 2012. " Friluftsliv et allemansrätt : "vie au grand air " et droit universel d'accès à la nature en Suède Identité, démocratie et inspiration éco-politique". *Deshima : Revue D'histoire Globale des Pays du Nord*, nº 6: 109-28.

Sandom, C.J., et S. Wynne-Jones. 2019. "Rewilding a Country: Britain as a Case Study". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit, 222-47. Cambridge University Press.

Sarkar, S. 1999. "Wilderness preservation and biodiversity conservation - keeping divergent goals distinct". *BioScience* 49 (5): 405-12.

Sauvayre, R. 2013. *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Dunod.

Savoie-Zajc, L. 2007. "Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?" *Recherches Qualitatives*, nº 5: 99-111.

Schils, R, P. Kuikman, J Liski, M Van Oijen, P Smith, J Webb, J Alm, *et al*. 2008. "Review of existing information on the interrelations between soil and climate change. (ClimSoil)". Brussels,: European Commission.

Schnitzler, A., et J-C. Génot. 2012. *La France des friches : de la ruralité à la féralité*. Versailles: Quae.

Schnitzler, A., J-C. Genot, et M. Wintz. 2008. "Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention". *Courrier de l'environnement de l'INRA*, nº 56.

Schnitzler, A., J.-C. Génot, M. Wintz, et B. W. Hale. 2008. "Naturalness and Conservation in France". *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 21 (5): 423-36.

Schumacher, H., P. Finck, U. Riecken, et M. Klein. 2018. "More wilderness for Germany: implementing an important objective of Germany's National Strategy on Biological Diversity". *Journal for Nature Conservation* 42: 45-52.

Schweiger, A.H., I. Boulangeat, T. Conradi, M. Davis, et J.-C. Svenning. 2019. "The importance of ecological memory for trophic rewilding as an ecosystem restoration approach". *Biological reviews* 94: 1-15.

Scottishwildlifetrust. 2020. "Scottish Beavers | Beaver Reintroduction". *Scottish Wildlife Trust* (blog). 2020.

Sene, A. 2019. "Justice environnementale : débats autour du concept et perspectives d'application". *La Revue Marocaine de la Pensée Contemporaine*, 1-12.

Servigne, P., R. Stevens, et G. Chapelle. 2018. *Une autre fin du monde est possible*. Média Diffusion.

Siipi, H. 2004. "Naturalness in biological conservation". *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 17 (6): 457-77.

Simon, L. 2006. "De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoire". *Annales de géographie* 5 (651): 451-67.

SNH. 2013. "SNH Core Areas of Wild Land 2013 Map Consultation Paper".

Sordello, R., A. Villemey, A. Jeusset, M. Vargac, Y. Bertheau, A. Coulon, N. Deniaud, *et al.* 2017. "Conseils méthodologiques pour la réalisation d'une revue systématique à travers l'expérience de COHNECS-IT" MNHN, Irstea, UPMC, Cerema, Inra.

Soulé, M., et R.F. Noss. 1998. "Rewilding and biodiversity: complementary goals for continental conservation". *Wild Earth* 8: 19-28.

Soulsby, C., et P.C.L. White. 2016. "Human–wildlife interactions in urban areas: a review of conflicts, benefits and opportunities". *Wildlife Research* 42: 541-53.

Steffen, W, J Grinevald, P Crutzen, et J. McNeill. 2011. "The Anthropocene: conceptual and historical perspectives". *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 842-67.

Svenning, J.-C., M Munk, et A Schweiger. 2019. "Trophic rewilding: ecological restoration of top-down trophic interaction to promote self-regulation biodiverse ecosystems". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. Du Toit, British Ecology Society, 73-98. Cambridge.

Talbot, C. 1998. "The wilderness narrative and the cultural logic of capitalism". In *The great new wilderness debate*, par J. B. Callicott et M.P. Nelson, 325-33. Etats-Unis d'Amérique : University of Georgia Press Athens and London.

Tardy, C., et M. Rautenberg. 2013. "Patrimoines culturel et naturel : Analyse des patrimonialisations". *La muséologique : 20 ans de recherches*, 115-38.

Terres, J-M., L.N. Scacchiafichi, A. Wania, M. Ambar, E. Anguiano, A. Buckwell, A. Coppola, *et al.* 2015. "Farmland Abandonment in Europe: Identification of Drivers and Indicators, and Development of a Composite Indicator of Risk". *Land Use Policy* 49: 20-34.

Tews, J., U. Brose, V. Grimm, K. Tielbörger, M. C. Wichmann, M. Schwager, et F. Jeltsch. 2004. "Animal Species Diversity Driven by Habitat Heterogeneity/Diversity: The Importance of Keystone Structures". *Journal of Biogeography* 31 (1): 79-92.

The Scottish Government. 2014. " Scottish Planning Policy ". Edinburgh.

Theil, S., M. Elkin, W. Underhill, E. Pape, et W. Rogacin. 2005. "Into the woods: Economics and declining birthrates are pushing large swaths of Europe back to their primeval state, with wolves taking the place of people" *Newsweek International*, 2005.

Therville, C. 2013. "Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France". Architecture, aménagement de l'espace, Brest : Université de Bretagne occidentale.

Theunissen, B. 2019. "The Oostvaardersplassen fiasco". *ISIS* 110 (2): 341-45.

Thevenot, C., et P. Perret. 2009. "Le développement du raisonnement dans la résolution de problèmes : l'apport de la théorie des modèles mentaux". *Developpements* n° 2 (2): 49-56.

Thomas, D.R. 2006. "A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data". *American Journal of Evaluation* 27 (2): 237-46.

Thomassin, A., et D. Gilbert. 2014. "Elaboration d'une méthode pour construire des indicateurs d'acceptation sociale : application à la réserve naturelle marine de la Réunion". In *Espaces protégés, entre conflits et acceptation*, par L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval, et S. Héritier, 67-85. Belin.

Thoreau, H.D. 1992. *Walden and other writtings*. Barnes&Noble Books.

Tickle, A., et R. Clarke. 2000. "Nature and landscape conservation in transition in central, and south-eastern europe". *European Environment* 10: 211-19.

Townsend, M. 2006. "Feel Blue? Touch Green! Participation in Forest/Woodland Management as a Treatment for Depression". *Urban Forestry & Urban Greening* 5 (3): 111-20.

Tree, I. 2018. *Wilding: The Return of Nature out of British Farm*. Picador.

Trouwborst, A. 2014. "Gearing Up for Wolf Comeback". Country report : the Netherlands.

———. 2016. "Wilderness protection under the bern convention: The perspective of Europe's large carnivores". In *Wilderness Protection in Europe: The Role of International, European and National Law*, par K. Bastmeijer, 160-76.

Tsayem D, M. 2008. "Le Parc Amazonien de Guyane Française : Un Exemple Du Difficile Compromis Entre Protection de La Nature et Développement . *Cybergeo : European Journal of Geography*.

Tsiafouli, M.A., E. Apostolopoulou, A.D. Mazaris, A.S. Kallimanis, E.G. Drakou, et J.D. Pantis. 2013. "Human Activities in Natura 2000 Sites: A Highly Diversified Conservation Network". *Environmental Management*, nº 51: 1025-33.

UICN. 2018. "Les solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France". Paris: UICN France.

Ulrich, R.S., F. Simons, B.D. Losito, E. Fiorito, M.A. Miles, et M. Zelson. 1991. "Stress Recovery during Exposure to Natural and Urban Environments". *Journal of Environmental Psychology* 11 (3): 201-30.

UMS PatriNat et AFB. 2019. "Note sur les concepts de " pleine naturalité " et de " protection forte " pour soutenir la définition de nouveaux objectifs surfaciques".

Union Européenne. 1992. *Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*. Vol. L 206.

———. 2010. "Etat de conservation des espèces et des habitats naturels de l'Union européenne". Commission Européenne.

Ustaoglu, E., et M.J. Collier. 2018. "Farmland abandonment in Europe: an overview of drivers, consequences and assessment of the sustainability implications". *Environ. Rev.*, 1-21.

Vallauri, D, J André, J.-C. Génot, et R Eynard-Machet. 2010. *Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts*. Lavoisier.

Van Apeldoorn, R. 2009. "Europe, une approche diversifiée de Natura 2000 | Espaces naturels". *Espaces naturels*, nº 28.

Van Der Sluis, T, T Kizos, et B Pedroli. 2015. "Landscpe change in mediterranean farmlands: impacts of land abandonment on cultivation terraces in Portofino (Italy) and Lesvos (Greece)". *Journal of Landscape Ecology* 7 (1): 23-44.

Van Wijngaarden-Bakker, L. 1997. "Aurochs and Heck Cattle". *Anthropozoologica* 26 (25).

Vance, L. 1997. "Ecofeminism and Wilderness". *NWSA Journal* 9 (3): 60-76.

Vera, F. 2009. "Large-Scale Nature Development – the Oostvaardersplassen". *BritishWildlife* 20 (5): 28-35.

Vera, F.W.M. 2000. *Grazing Ecology and Forest History*. CABI Publishing,.

Veyret, Y., et L Simon. 2006. "Biodiversite, developpement durable et Geographie". *Annales des mines* 44: 76-83.

Vieillard-Baron, H. 2005. "Entre proximité et distance, quelle place pour le terrain ?" *Cahiers de géographie du Québec* 49 (138): 409-27.

Volvey, A. 2003. "Terrain". In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, par J Lévy et M Lussault, Belin, 904-5. Paris.

Vouillot, C. 2015. "Paysages agricoles et biodiversité dans les représentations sociales et les modèles mentaux des agriculteurs. Une approche comparée de quatre régions françaises" Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech).

Voynnet Fourboul, C. 2012. "Ce que "analyse de données qualitatives" veut dire". *Revue internationale de psychosociologie* Vol. XVIII (44): 71-88.

Wallenhorst, N. 2019. *L'anthropocène décodé pour les humains*. Le Pommier.

Warburton, J., et M. Gooch. 2007. "Stewardship Volunteering by Older Australians: The Generative Response". *Local Environment* 12: 43-55.

Ward, K. 2019. "For Wilderness or Wildness? Decolonising Rewilding". In *Rewilding*, par N. Pettorelli, S.M. Durant, et J.T. du Toit. Cambridge University Press.

Washington, H.G. 2007. "The "Wilderness Knot"". In *Proceedings RMRS-P-49. Fort Collins, CO: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station.*, édité par A. Watson, J. Sproull, et L. Dean, 049:441-46. Anchorage, AK.

Watson, A., L. Alessa, et B. Glaspell. 2003. "The Relationship between Traditional Ecological Knowledge, Evolving Cultures, and Wilderness Protection in the Circumpolar North". *Conservation Ecology* 8 (1).

Watson, James E. M., D.F. Shanahan, M Di Marco, J. Allan, W.F. Laurance, E.W. Sanderson, B. Mackey, et O. Venter. 2016. "Catastrophic Declines in Wilderness Areas Undermine Global Environment Targets". *Current Biology* 26 (21): 2929-34.

Weber, F., et S. Beaud. 2010. *Guide de l'enquête de terrain*. Grands Repères Guides.

WEI. 2009a. "Towards a wilder europe developing an action agenda for wilderness and large natural habitat areas". Wild Europe Initiative.

———. 2009b. "An Agenda for Europe's Wild Areas POSELSTVÍ FROM PRAGUE". In *Summary of the Conference on Wilderness and Large Natural Habitat Areas*, 4. Prague, Czech Republic,.

———. 2010. "A European wilderness register". Draft project 2.

———. 2020. "Old Growth/primary forest and related termes, A practical definition structure to support sustainable protection". Consulting draft.

———.2021, "Update shows wide use of the wilderness definition", p.2.

Wightman, A. 2013. *The Poor Had No Lawyers: Who Owns Scotland and How They Got It*. Birlinn.

Wild ennerdale. 2018. "Wild water forest mountains ennerdale, Stewardship Plan 2018-2020". National Trust, United Utilities, Forestry Commission England, Natural England.

Wild Europe. 2012. "Résumé du débat, Une définition provisoire des espaces de nature sauvage en Europe."

Wilderness Foundation UK. 2018. "Youth and conselling services".

Wilson, C.J. 2004. "Could we live with reintroduced large carnivores in the UK?" *Mammal Review* 34 (3): 211-32.

Wilson, E.O. 2012. *Biophilie*. Jose Corti.

Wilson, E.O. 2016. *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life*. W. W. Norton & Company.

Witta, L.E. 2018. "Roles, rights, and responsibilities in the sustainable management of red deer populations in scotland". University of St Andrews.

Woodley, S, H Locke, D Laffoley, K MacKinnon, T Sandwith, et J Smart. 2019. "A review of evidence for area-based conservation targets for the post-2020 global biodiversity framework". *PARKS*, 31-46.

Woods, M. 2017. *Rethinking Wilderness*. Broadview Press.

WRI. 2010. "Review of status and conservation of wild land in Europe, final report". Wildland Research Institute University of Leeds.

Zummo, R. 2016. "Des éthiques du care à l'éthique de la terre : sensibilité environnementale et valeur intrinsèque de la nature". *Ethica* 20 (2): 77-195.

Sitographie

ASPAS. 2019a. " Les Réserves de vie sauvage ".

———. 2019b. " Un demi-million d'euros de dons de citoyens pour une nature libre et sauvage ! " ASPAS : Association pour la Protection des Animaux Sauvages. 2019. https://www.aspas-nature.org/communiques-de-presse/2019-communiques-de-presse/un-demi-million-deuros-de-dons-de-citoyens-pour-une-nature-libre-et-sauvage/.

Barkham, P. 2018. " Dutch Rewilding Experiment Sparks Backlash as Thousands of Animals Starve ". *The Guardian*, 27 avril 2018, sect. Environment. http://www.theguardian.com/environment/2018/apr/27/dutch-rewilding-experiment-backfires-as-thousands-of-animals-starve.

Barragan Paladines, M-J. 2019. " Wilderness as an adjective—Latin American Spanish | Environment & Society Portal ". 2019. http://www.environmentandsociety.org/exhibitions/wilderness/wilderness-adjective-latin-american-spanish.

BirdLife. 2021. " Netherlands - Society for the Protection of Birds (VBN) ". BirdLife. 2021. https://www.birdlife.org/europe-and-central-asia/partners/netherlands-society-protection-birds-vbn.

Cagle, S. 2019. " "Bees, Not Refugees": The Environmentalist Roots of Anti-Immigrant Bigotry ". The Guardian. 16 août 2019. http://www.theguardian.com/environment/2019/aug/15/anti.

CBD. 2010. " Strategic Plan 2002-2010 ". Secretariat of the Convention on Biological Diversity. 2010. https://www.cbd.int/sp/2010/.

———. 2020. " Aichi Biodiversity Targets ". Secretariat of the Convention on Biological Diversity. 18 septembre 2020. https://www.cbd.int/sp/targets/.

———. 24-29 février2020. " Avant-projet du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ". CBD/WG2020/2/3. Kunming (Chine): CBD. https://www.cbd.int/doc/c/b0ad/2153/c2798e2ff41785f71e41cf1b/wg2020-02-03-fr.pdf.

CNRTL. 2012. " ALTÉRITÉ : Définition de ALTÉRITÉ ". 2012. https://www.cnrtl.fr/definition/alt%C3%A9rit%C3%A9.

Conseil de l'Europe. 1989. " Convention relatige à la conservation de la vie sauvage et du milieux naturel de l'Europe ". 1989. https://search.coe.int/bern-convention/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016807468d5.

Copernicus. 2020. " CORINE Land Cover — Copernicus Land Monitoring Service ". Land Section. 2020. https://land.copernicus.eu/pan-european/corine-land-cover.

Coordination Libre Evolution, 2021, *Le vocabulaire,* https://www.coordination-libre-evolution.fr/la-libre-evolution

Courrier international. 2021. " The Guardian - Londres ". Courrier international. 2021. https://www.courrierinternational.com/notule-source/the-guardian.

Depraz, S. 2013. " Protéger, préserver ou conserver la nature ? " *Géoconfluences,*. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-proteger-preserver-ou-conserver-la-nature.

Dérer, P. 2018. " Rethinking Depopulation and Land Abandonment – the Opportunity of Rewilding ". The Overpopulation Project. 21 septembre 2018. https://overpopulation-project.com/rethinking-depopulation-and-land-abandonment-the-opportunity-of-rewilding/.

EEA. 2011. " Wilderness Quality Index — European Environment Agency ". Figure. 2011. https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/wilderness-quality-index.

———. 2012. " The Natura 2000 Network across Biogeographical Regions, Status July 2008 — European Environment Agency ". Figure. 2012. https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/the-natura-2000-network-across-biogeographical-regions-status-july-2008.

———. 2019. " Landscape fragmentation pressure and trends in Europe — European Environment Agency ". 2019. https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/mobility-and-urbanisation-pressure-on-ecosystems-2/assessment.

———. 2020. " An Introduction to Europe's Protected Areas — European Environment Agency ". Page. 2020. https://www.eea.europa.eu/themes/biodiversity/europe-protected-areas.

———. 2021. " Land cover and change statistics 2000-2018 — European Environment Agency ". 2021. https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/dashboards/land-cover-and-change-statistics.

Elysée. 2019. " Protéger la biodiversité : une ambition française, européenne et mondiale ". elysee.fr. 6 mai 2019. https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/06/proteger-la-biodiversite-une-ambition-francaise-europeenne-et-mondiale.

Encyclopædia Universalis. s. d. " Microbiome Humain ". In . Encyclopædia Universalis. Consulté le 14 janvier 2021. http://www.universalis-edu.com.ezpaarse.univ-paris1.fr/encyclopedie/microbiome-humain/.

Endangered Landscapes. 2020. " Supporting Local Economies | The Endangered Landscapes Programme ". 2020. https://www.endangeredlandscapes.org/our-approach/supporting-local-economies/.

Environment Law. 2017. " Nature Conservation Law in the UK ". 2017. http://www.environmentlaw.org.uk/rte.asp?id=201.

Europa. 2016. " Quelle est la superficie des pays de l'UE ? " https://europa.eu/european-union/sites/europaeu/files/docs/body/size_of_countries_fr.pdf.

European Commission, Wild Europe, et Eur2009.CZ. 2009. " Proceedings of the Conference on WIlderness and Large Natural Habitat Areas ". http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/wilderness/pdf/proceedings_wildlife.pdf.

European Green Belt. 2018a. " EGB: Ecological Network ". 2018. https://www.europeangreenbelt.org/european-green-belt/ecological-network/.

———. 2018b. " EGB: History ". 2018. https://www.europeangreenbelt.org/initiative/history/.

European Parliament. 2009. *European Parliament resolution of 3 February 2009 on Wilderness in Europe (2008/2210(INI))*. Vol. C 67 E/1. https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/5bc06340-9f99-4071-9e26-a4abfc34ce6e/language-en.

European Wilderness Society. 2020. " European Wilderness Network - Europe's Last Wilderness ". European Wilderness Network. 2020. https://european-wilderness.network/.

———.2021, *European wilderness definition*, https://wilderness-society.org/european-wilderness-definition/

Eurostat. 2020. " Base de données - Population (Démographie, migration et projections) ". 2020. https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/population-demography-migration-projections/data/database.

———. 2021a. " Densité de la population - Produits Données - Eurostat ". 2021. https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/-/TPS00003.

———. 2021b. " Forests, forestry and logging - Statistics Explained ". 2021. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Forests,_forestry_and_logging&oldid=411414.

Eurotopics. 2021a. " BBC | eurotopics.net ". 2021. https://www.eurotopics.net/fr/148417/bbc.

———. 2021b. " The Guardian ". eurotopics.net. 2021. https://www.eurotopics.net/fr/148819/the-guardian.

FAO. 2020. " Services de régulation ". Food and Agriculture Organization of the United Nations. 2020. http://www.fao.org/ecosystem-services-biodiversity/background/regulatingservices/fr/.

Ferus. 2021. " Conservation et présence en France ". FERUS. 2021. https://www.ferus.fr/ours/l-ours-conservation-et-presence-en-france.

FERUS. 2021. " Le lynx : conservation et présence en France | FERUS ". 2021. https://www.ferus.fr/lynx/le-lynx-conservation-et-presence-en-france.

Franceinfo. 2018. " En Pologne, pourquoi la forêt vierge de Białowieża arrive-t-elle devant la Cour de justice européenne ? " Franceinfo. 20 février 2018. https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/en-pologne-les-tensions-s-apaisent-autour-de-la-foret-vierge-de-bia-owie-a_2595928.html.

Géoconfluences. 2018. " Exotisme ". Terme. 2018. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/exotisme.

Giovarelli, R., et D. Bledsoe. 2001. " Land reform in Eastern Europe ",. Seattle, Washington: FAO. http://www.fao.org/3/ad878e/AD878E00.htm#toc.

Grazelife. 2021. " GrazeLIFE | Grazing for Wildfire Prevention, Ecosystem Services, Biodiversity and Landscape Management ". GrazeLIFE. 2021. https://grazelife.com/.

IGN. 2019. " La surface forestière - INVENTAIRE FORESTIER ". 2019. https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?rubrique11.

INPN. 2020a. " Habitats d'intérêt communautaire - Typologie ". 2020. https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_typo/8.

———. 2020b. " INPN - Lauvitel, Réserve intégrale de parc national - Présentation ". 2020. https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3500001.

Insee. 2020. " Artificialisation des sols − Indicateurs de richesse nationale | Insee ". 2020. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281689?sommaire=3281778.

IUCN. 2017. " Rewilding ". IUCN. 2017. https://www.iucn.org/commissions/commission-ecosystem-management/our-work/cems-thematic-groups/rewilding.

Kuiters, A.T, M. Van Eupen, S. Carver, M. Fisher, et Z. Kun. 2013. " Wilderness register and indicator for Europe ". http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/wilderness/pdf/Wilderness_register_indicator.pdf.

Lakedistrict. 2010. " Extreme Weather Events ". Lake District National Park. Lake District National Park, 2010. https://www.lakedistrict.gov.uk/learning/weatherandclimate/factsweather.

legislation.gov.uk. 2019. " Explanatory memorandum to the conservation of habitats and species (amendment) (EU exit) regulatins 2019 ".

Life-Bison. 2015. " Recovery of the European Bison — Rewilding Europe ". 2015. https://life-bison.com/life-bison/.

Littré. 2020. " Littré - naturalité - définition, citations, étymologie ". 2020. https://www.littre.org/definition/naturalit%C3%A9.

LPO. 2015. " Histoire de la LPO - Actualités - LPO ". 2015. https://www.lpo.fr/la-lpo/histoire-de-la-lpo.

———. 2019. " 2019 la LPO en chiffres ". https://www.lpo.fr/images/actualites/2020/rapport_dactivite_2020/lpo_chiffrescles_v5_web.PDF.

LukiRuzo. 2021. " Our Mission ". *Citizen Zoo* (blog). 2021. https://www.citizenzoo.org/mission/.

Lupp, Gerd. 2012. " Biodiversity and Wilderness Management ". *European Journal of Environmental Sciences* 2 (2). http://ejes.cz/index.php/ejes/article/view/101.

Lynx UK Trust. 2020. " Lynx UK Trust ". Lynx UK Trust. 2020. https://lynxuk.org/about-us.

Monbiot, G. 2013. " Feral ". George Monbiot. 2013. https://www.monbiot.com/2013/05/24/feral-searching-for-enchantment-on-the-frontiers-of-rewilding/.

Morelle, S. 2018. " Réintroduction du lynx dans le Pfälzerwald ". Parc naturel régional des Vosges du Nord. 2018. https://www.parc-vosges-nord.fr/projet/reintroduction-lynx.

MTES. 2017. " Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ". Ministère de la Transition écologique. 2017. https://www.ecologie.gouv.fr/loi-reconquete-biodiversite-nature-et-des-paysages.

MTES. 2019a. " Évaluation du taux d'artificialisation en France : comparaison des sources Teruti-Lucas et fichiers fonciers ". Ministère de la transistion écologique et solidaire.

———. 2019b. " Occupation des sols - Comparaison européenne ". L'environnement en France - Rapport sur l'état de l'environnement. 2019. https://ree.developpement-durable.gouv.fr//international/comparaisons-internationales/article/occupation-des-sols-comparaison-europeenne.

Nations Unies. 1992. *Convneiton sur la diversité biologique*. https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf.

Natural England. 2014. " Guidance open access land: management, rights and responsibilities ". 2014. https://www.gov.uk/guidance/open-access-land-management-rights-and-responsibilities.

NatureScot. 2020. " Landscape Policy: Wild Land ". NatureScot. 2020. https://www.nature.scot/professional-advice/landscape/landscape-policy-and-guidance/landscape-policy-wild-land.

Parcs nationaux. 2020. " Les parcs nationaux dans le monde | Portail des parcs nationaux de France ". 2020. http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/en-france-et-dans-le-monde/les-parcs-nationaux-dans-le-monde.

Parlement européen. 2009a. " Rapport sur les zones vierge en Europe ". Bruxelles.

———. 2009b. " Résultats du vote au Parlement - 2008/2210(INI) - A6-0478/2008 ". 2009. https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/sda.do?id=16462&l=fr.

Perpinat Castillo, C., B. Kavalov, V. Diogo, C. Jacobs, F. Batistat E Silva, et C. Lavalle. 2018. " Agricultural Land Abandonment in the EU within 2015-2030 ". Text. European Commission. https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/agricultural-land-abandonment-eu-within-2015-2030.

Ramblers. 2020. " Access to open countryside ". 2020. https://www.ramblers.org.uk/policy/england/access/access-to-wild-open-countryside-or-the-right-to-roam.aspx.

Réseau Idée. 2021. " Un stage d'abandon nocturne (expérience) - Réseau IDée asbl ". 2021. https://reseau-idee.be/experiences-pedagogiques/fiche.php?&experience_id=442&index=0&no_reload=9ff3482f_1.

Rewilding Britain. 2021. " Rewilding to Enable Natural Flood Management ". Rewilding Britain. 2021. https://www.rewildingbritain.org.uk/blog/rewilding-to-enable-natural-flood-management.

Rewilding Europe.. 2015. " Rewilding Lapland ". https://www.rewildingeurope.com/wp-content/uploads/2015/12/Rewilding-Lapland-EN.pdf.

———. 2019b. " Rewilding Europe | Making Europe a Wilder Place ". Rewilding Europe. 2019. https://rewildingeurope.com/.

———. 2020a. " European Rewilding Network ". Rewilding Europe. 2020. https://rewildingeurope.com/european-rewilding-network/.

———. 2020b. " European Wildlife Bank | Rewilding Europe ". 2020. https://rewildingeurope.com/european-wildlife-bank/.

———. 2020c. " Our Story ". 2020. https://rewildingeurope.com/our-story/.

———. 2021. " Nature-Based Economies ". Rewilding Europe. 2021. https://rewildingeurope.com/rewilding-in-action/nature-based-economies/.

Rewilding Rhodopes. 2021. " LIFE Vultures ". Rewilding Rhodope Mountains. 2021. https://rewilding-rhodopes.com/life-vultures/.

Roué, M. 2007. " Coping with change in a World Heritage site : Laponia and the Sami ". In *Links between biological and cultural diversity: report of the International Workshop*, 17. UNESCO. Paris. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000159255.

RSPB. 2020. " Annual report 2020 ". https://www.rspb.org.uk/globalassets/downloads/annual-report-2020/rspb-annual-report-08-10-2020-signedoff-interacrtive-pdf.pdf?sourcecode=GENWEB0026.

———. 2021. " RSPB History: From Humble Beginnings to Thriving Today ". The RSPB. 2021. https://www.rspb.org.uk/about-the-rspb/about-us/our-history/.

Scottish Government. 2014. " The land of Scotland and the common good: report ". file:///C:/Users/sandra/AppData/Local/Temp/00451087.pdf.

Statista. 2019. " Population mondiale par continent 2019 | Statista ". 2019. https://fr.statista.com/statistiques/559814/distribution-de-la-population-mondiale-par-continent-en/.

———. 2020. " Sheep in the United Kingdom 2017 | Statista ". 2020. https://www.statista.com/statistics/530750/number-sheep-of-united-kingdom-uk/.

Taurosproject. 2013. " TaurOs Programme ". 2013. https://www.taurosproject.com/.

TCV. 2021. " Project Background ". *Community Rewilding* (blog). 2021. https://www.communityrewilding.org.uk/project-background/.

The Wilderness Working Group. 2012. " A Working Definition of European Wilderness and Wild Areas, Wild Europe ". The Wilderness Working Group. http://www.europarc.org/wp-content/uploads/2015/05/2012_Wild_Europe_Working_definition_of_European_wilderness_final_draft.pdf.

Touteleurope. 2019. " La ceinture verte européenne, relique écologique du rideau de fer ". *Touteleurope.eu* (blog). 2019. https://www.touteleurope.eu/environnement/la-ceinture-verte-europeenne-relique-ecologique-du-rideau-de-fer/.

———. 2020. " Les élargissements de l'Union européenne, de 6 à 27 États membres - Touteleurope.eu ". 2020. https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/les-elargissements-de-l-union-europeenne-de-6-a-27-etats-membres/.

True Nature Foundation. 2020a. " About ". *True Nature Foundation* (blog). 2020. https://truenaturefoundation.org/about/.

———. 2020b. " What we do ". 2020. https://truenaturefoundation.org/about/.

UNEP. 2019. " Rewilding London's Urban Spaces ". UNEP. 2019. http://www.unep.org/news-and-stories/story/rewilding-londons-urban-spaces.

UNESCO. 2019. " Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) ". 2019. https://fr.unesco.org/mab.

Unsats. 2020. " UNSD — Methodology ". 2020. https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/.

Van Veen, P. 2018. " Sign Petition: Stop Animal Cruelty at Nature Reserve in the Netherlands ". 2018. https://www.thepetitionsite.com/203/661/696/stop-animal-cruelty-amp-neglect-oostvaardersplassen-netherlands/.

Vancura, V. 2016. " What Is the Wilderness Continuum? " *European Wilderness Society* (blog). 2016. https://wilderness-society.org/what-is-wilderness-continuum/.

Vogelbescherming. 2020. " Jaarverslag 2019 Vogelbescherming Nederland ". https://www.vogelbescherming.nl/docs/8e2c6e41-c7c7-4fe8-a708-9cd76e372084.pdf.

———. 2019. " Old Growth Forest Protection Strategy ". *Wild Europe* (blog). 21 mai 2019. https://www.wildeurope.org/old-growth-forest-protection-strategy/.

Wild Cat Haven. 2021. " Wildcat Haven - Saving Scottish Wildcats ". Wildcat Haven. 2021. https://www.wildcathaven.com.

Wild Ennerdale. 2012. " Wild Cattle, Wilder Valley ".

Wild Ennerdale. 2021. " Activities – Wild Ennerdale ". 2021. http://www.wildennerdale.co.uk/activities/.

Wild Europe. 2021. " About Wild Europe ". *Wild Europe* (blog). 2021. https://www.wildeurope.org/about-us/wild-europe/WildernessNet. 2019. " The Wilderness Act - Wilderness Connect ". 2019. https://wilderness.net/learn-about-wilderness/key-laws/wilderness-act/default.php.

WRI. 2003. " Les écosystèmes et le bien-être de l'homme. Un cadre d'évaluation. Résumé. Un rapport du Groupe de travail sur le cadre conceptuel de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire ". World Resources Institute. http://www.millenniumassessment.org/documents/document.6.aspx.pdf.

Annexes

Annexe I– Résolution du Parlement européen 353

Annexe II – Sens ou connotations attachés aux termes employés par le Parlement européen dans les traductions du terme "wilderness" 356

Annexe III– Description des étapes et équations de recherches utilisées dans la recherche bibliographique 355

Annexe IV - Récapitulatif des définitions de la notion de *wilderness* 357

Annexe V (a) - Répartition des aires protégées correspondantes aux catégories I à III de l'UICN en Europe 359

Annexe V (b) - Répartition des aires protégées correspondantes aux catégories I à III de l'UICN en Europe 360

Annexe VI – Grilles d'entretiens 362

Annexe VII – Métadonnées de traitement de données 363

Annexe VIII – Recommandation du "Message from Prague" 364

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [A] 366

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [B] 367

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [C] 368

Annexe X – Organisations faisant partie de *Wild Europe Initiative* [A] 369

Annexe X – Organisations faisant partie de *Wild Europe Initiative* [B] 370

Annexe XI – Organisations étudiées en France [A] 371

Annexe XI – Organisations étudiées en France [A] 372

Annexe XII – Organisations étudiées aux Pays-Bas et à l'échelle européenne 373

Annexe XIII – Articles et émissions de radios relatifs à la *wilderness* ou le *rewilding* au Royaume-Uni 374

Annexe XIV- Répartition des régions biogéographiques en Europe 375

Annexe XV – Distribution géographique des grands prédateurs en Europe – (A) loups, (B) ours brun, (C) lynx, (D) gloutons. 376

Annexe XVI – Empreinte humaine en UE 377

Annexe XVII- Carte de répartition de la biodiversité et des services écosystémiques (Dunbar, *et al.*, 2013) 378

Annexe XVIII – Type d'espèces utilisées dans les projets de *rewilding* étudié dans le cadre de cette thèse 379

Annexe I– Résolution du Parlement européen

P6_TA(2009)0034

Zones de nature vierge en Europe

Résolution du Parlement européen du 3 février 2009 sur les zones de nature vierge en Europe (2008/2210(INI))

Le Parlement européen,

– vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages[1] (directive "Oiseaux"),

– vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages[2] (directive "Habitats"),

– vu le réseau écologique de zones spéciales de conservation de l'Union européenne créé par les deux directives susmentionnées, appelé "Réseau Natura 2000",

– vu les résultats de la neuvième réunion de la conférence des parties (CdP 9) à la convention sur la diversité biologique,

– vu le rapport n° 3/2008 de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) intitulé "European Forests – ecosystem conditions and sustainable use" (Les forêts européennes – conditions de l'écosystème et utilisation durable),

– vu l'article 45 de son règlement,

– vu le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (A6-0478/2008),

A. considérant que la protection efficace et, si nécessaire, le rétablissement des dernières zones de nature vierge européennes sont essentiels pour mettre un terme à la perte de la biodiversité à l'horizon 2010,

B. considérant que l'objectif fixé, à savoir mettre un terme à la perte de biodiversité à l'horizon 2010, ne sera pas atteint, et que les effets négatifs, sociaux et économiques, de la perte de biodiversité et du recul des services écosystémiques se font déjà sentir,

C. considérant que l'Union européenne devrait faire fond sur les réalisations actuelles, comme Natura 2000, et concevoir un nouveau cadre politique pour la biodiversité après 2010, cadre significativement renforcé et ambitieux,

D. considérant que les directives Oiseaux et Habitats offrent un cadre solide et exploitable pour la protection de la nature, y compris les zones de nature vierge, contre des évolutions préjudiciables,

E. considérant que les objectifs que poursuivent la politique de biodiversité de l'Union européenne et les directives Oiseaux et Habitats ne sont pas encore, tant s'en faut, correctement intégrés dans les politiques sectorielles, comme l'agriculture, le développement régional, l'énergie ou les transports,

F. considérant que de nombreuses zones de nature vierge constituent d'importants stocks de carbone, dont la sauvegarde est essentielle pour la protection tant de la biodiversité que du climat,

G. considérant que les effets des espèces allogènes envahissantes sur la biodiversité représentent une menace particulièrement grave pour les zones de nature vierge, où une détection rapide des espèces envahissantes peut ne pas être possible et où des dommages écologiques et économiques notables risquent de se produire avant de pouvoir prendre des mesures,

Définition et cartographie

1. invite la Commission à définir les zones de nature vierge, étant entendu que cette définition devrait tenir compte des différents aspects que sont les services écosystémiques, la valeur de conservation, le changement climatique et l'utilisation durable;

2. invite la Commission à charger l'AEE et d'autres organes européens compétents de dresser la carte des dernières zones de nature vierge en Europe, aux fins de déterminer la répartition, le niveau de biodiversité et l'étendue actuels des zones encore vierges, ainsi que des zones où les activités humaines sont minimales (réparties selon de grands types d'habitats: forêts, zones d'eau douce et d'eau de mer);

3. invite la Commission à réaliser une étude sur la valeur et les avantages de la protection des zones de nature vierge, étude portant en particulier sur les questions des services écosystémiques, du niveau de biodiversité dans lesdites zones, de l'adaptation au changement climatique et du tourisme naturel durable;

Développement des zones de nature vierge

4. invite la Commission à concevoir une stratégie communautaire relative aux zones de nature vierge, qui soit cohérente avec les directives Oiseaux et Habitats, qui se fonde sur une démarche écosystémique, qui identifie les espèces et biotopes menacés et qui fixe des priorités;

5. invite la Commission et les États membres à développer les zones de nature vierge; souligne qu'il est nécessaire de prévoir un financement spécial pour réduire la fragmentation, gérer soigneusement les zones revenant à l'état naturel, concevoir des mécanismes de compensation et des programmes, sensibiliser l'opinion, permettre la compréhension de la situation et introduire des concepts en rapport avec l'espace sauvage, comme le rôle des processus naturels non perturbés et des éléments structurels en résultant, dans le contrôle et l'évaluation de l'état de conservation favorable; considère que ces mesures devraient associer la population locale et les acteurs concernés;

Promotion

6. invite la Commission et les États membres à coopérer avec les organisations non gouvernementales locales, les acteurs concernés et la population locale pour promouvoir la

[1] JO L 103 du 25.4.1979, p. 1.
[2] JO L 206 du 22.7.1992, p. 7.

valeur des zones de nature vierge;

7. invite les États membres à lancer et à soutenir des campagnes d'information visant à sensibiliser le grand public à la question des zones de nature vierge et à l'importance de celles-ci et à promouvoir l'idée que la protection de la biodiversité peut être compatible avec la croissance économique et l'emploi;

8. invite les États membres à échanger leurs expériences de bonnes pratiques et les connaissances acquises dans le domaine des zones de nature vierge en associant des experts européens de premier plan à l'étude du concept d'espace naturel dans l'Union européenne et à inscrire le thème de l'espace naturel dans la politique européenne;

9. invite la Commission et les États membres, compte tenu des préjudices clairement attestés que le tourisme a fait subir, et continue à faire subir, à une grande partie des éléments les plus précieux du patrimoine naturel européen, à veiller à ce que le tourisme, même s'il vise avant tout à mettre des visiteurs en contact avec les habitats et la vie sauvage de telles zones, soit géré avec le plus grand soin, en tirant parti de l'expérience acquise en Europe et ailleurs quant aux moyens d'en réduire au minimum les conséquences, en faisant référence, le cas échéant, à l'article 6 de la directive Habitats; estime qu'il convient d'envisager des modèles dans lesquels les zones de nature vierge sont pour l'essentiel interdites d'accès (si ce n'est pour des recherches scientifiques autorisées), une partie limitée étant toutefois ouverte à un tourisme durable de haut niveau, axé sur la découverte de l'espace sauvage, qui serait une source d'avantages économiques pour les communautés locales;

Amélioration de la protection

10. invite la Commission et les États membres à attacher une attention spéciale à la protection efficace des zones de nature vierge;

11. invite la Commission à déterminer les menaces immédiates auxquelles sont confrontées les zones de nature vierge;

12. invite la Commission à formuler des recommandations adéquates qui serviraient de lignes directrices pour les États membres quant aux meilleures façons de protéger les habitats naturels;

13. invite la Commission et les États membres à protéger les zones de nature vierge en mettant en œuvre – dans un plus grand souci d'efficacité et de cohérence et sur la base d'un meilleur financement – les directives Oiseaux et Habitats, la directive-cadre sur l'eau[1] et la directive-cadre "stratégie pour le milieu marin"[2], pour éviter que ces zones ne soient détruites par un développement non durable intempestif;

14. accueille favorablement la révision visant à adapter, si nécessaire, les directives Oiseaux et Habitats, afin de mieux protéger les espèces et les biotopes menacés;

15. invite la Commission à se rallier à l'initiative de Wild Europe, partenariat entre plusieurs organisations de protection de la nature (IUCN, IUCN-WCPA, WWF, Birdlife International et parcs PAN, entre autres), ayant particulièrement à cœur la défense des zones vierges ou quasi vierges;

Zones de nature sauvage et Natura 2000

16. invite la Commission à concevoir, en coopération avec les acteurs concernés, des lignes directrices concernant la protection, la gestion, l'utilisation durable, le contrôle et le financement des zones de nature sauvage dans le contexte du réseau Natura 2000, en particulier en relation avec les défis imminents comme le changement climatique, l'exploitation forestière illégale et l'augmentation de la demande de matières premières;

17. exprime de vives préoccupations quant au devenir de la politique communautaire dans le domaine de la biodiversité eu égard aux ressources financières insuffisantes consacrées à la gestion du réseau Natura 2000; invite, dans ce contexte, la Commission à concevoir, ainsi qu'il est prévu dans la directive Habitats, un cofinancement communautaire pour la gestion des sites dans les États membres;

18. invite la Commission à reconnaître un statut particulier et une protection renforcée aux zones de nature vierge du réseau Natura 2000;

19. considère qu'il convient de renforcer la politique du développement rural et l'intégration de la protection environnementale dans le secteur agricole de l'Union européenne; estime toutefois que le Fonds européen agricole pour le développement rural est insuffisant pour financer la protection de la biodiversité et des zones de nature vierge, en termes tant de ressources que de programme et de compétences techniques;

20. invite la Commission à faire en sorte d'encore renforcer le réseau Natura 2000 pour en faire un réseau écologique cohérent et efficace dans lequel les zones de nature vierge occupent une place centrale; souligne que des stratégies cohérentes, en particulier dans la politique agricole commune, les transports, l'énergie et le budget, sont nécessaires pour ne pas compromettre les objectifs de conservation de Natura 2000;

Espèces allogènes envahissantes

21. invite la Commission et les États membres à coopérer pour développer un cadre législatif solide concernant les espèces allogènes envahissantes, cadre prenant en compte tant les effets écologiques et économiques produits par de telles espèces que la vulnérabilité particulière des zones de nature vierge exposées à cette menace;

Zones de nature vierge et changement climatique

22. invite la Commission à contrôler et à évaluer les répercussions du changement climatique sur les zones de nature vierge;

23. invite la Commission et les États membres à faire de la conservation des zones de nature vierge une priorité de leur stratégie de lutte contre le changement climatique;

24. invite la Commission, s'agissant du changement climatique, à étudier dans quels cas et comment l'intervention humaine peut préserver les zones de nature vierge, et à formuler des recommandations en la matière;

[1] Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (JO L 327 du 22.12.2000, p. 1).

[2] Directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (JO L 164 du 25.6.2008, p. 19).

o

o o

25. exprime son soutien résolu au renforcement des politiques et mesures concernant les zones de nature vierge;

26. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres.

(Sources : version française – https://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0034+0+DOC+XML+V0//FR
Version anglaise – https://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0034+0+DOC+XML+V0//EN)

Annexe II – Sens ou connotations attachés aux termes employés par le Parlement européen dans les traductions du terme "wilderness" (Locquet et Héritier 2020)

Langue	Terme employé en langue de traduction	Spatiale	Sauvage, incontrôlé	Intact, Vierge	Vide (d'humains)	Faune	Nature
Allemand	wildnis		■	■	■	■	■
Anglais	Wilderness	■	■	■	■	■	■
Bulgare	Дивата природа		■	■	■	■	■
Croate (Hrvatski)	NC (non communiqué)						
Danois	Uberørte naturområder	■	■	■	■	■	■
Espagnol	espacios naturales	■	■	■	■	■	■
Estonien	põlisloodus			■	■	■	■
Finnois	erämaat	■	■	■	■	■	■
Français	Zones de nature vierge	■	■	■	■	■	■
Gaellic	NC						
Grec	Άγρια φύση		■	■	■	■	■
Hongrois	Érintetlen természeti övezetek	■	■	■	■	■	■
Italien	Aree naturali	■	■				■
Letton	Neskartās teritorijas	■	■	■	■	■	■
Lituanien	Laukinė gamta		■	■	■	■	■
Maltais	In-natura selvaġġa		■	■	■	■	■
Néerlandais	Wilde natuur		■	■	■	■	■
Polonais	Dzika przyroda		■	■	■	■	■
Portugais	Natureza selvagem		■	■	■	■	■
Roumain	Zonele cu natură virgină	■	■	■	■	■	■
Slovaque	Divoká príroda		■	■	■	■	■
Slovène	Divjina		■	■	■	■	■
Suédois	Vildmark	■	■	■	■	■	■
Tchèque	Volná příroda		■	■	■	■	■
Somme		**9**	**13**	**8**	**3**	**2**	**15**

[Ce tableau permet d'identifier les difficultés de traductibilité des concepts. L'objectif est d'indiquer quels sont les termes utilisés au Parlement européen. En termes méthodologiques, ce tableau a été constitué à partir des traductions officielles (présentes sur le site du parlement : voir URL en source du tableau) de la résolution de février 2009. La 2e colonne indique le terme correspondant à la notion de wilderness exprimée dans la langue du pays. Pour chaque terme, sa définition a permis d'identifier des termes clés ou les notions qui servaient à définir le mot utilisé pour traduire ou transposer le terme wilderness. Les mots ou expressions choisis par les traducteurs officiels sont parfois chargés d'un sens culturel élargi, différent de ce qu'indique la traduction stricte, mais ces éléments ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Ce choix de restreindre la traduction à celle proposée par les traducteurs du Parlement présente un intérêt de trois ordres : i) les traducteurs professionnels constituent une catégorie d'acteurs dont l'expertise linguistique permet de considérer leur choix comme pertinent, au moins pour les besoins des autorités publiques ; ii) les autorités publiques des États travaillent avec ces traductions officielles, qui servent donc à orienter ou élaborer des politiques publiques – ce 2e aspect peut soulever des critiques, car ils ne sont pas nécessairement des spécialistes des questions de naturalité – ; iii) travaillant pour cette institution, ils s'inscrivent dans une culture institutionnelle et l'on peut postuler qu'ils utilisent un même prisme d'intelligibilité en choisissant le terme le plus adapté à l'action publique. Ne parlant qu'une modeste partie des langues de l'Union, une première étape a constitué à chercher le sens des syntagmes et des termes avant de le traduire et d'établir les connotations associées aux termes utilisés dans les versions traduites de la résolution. Cette méthode présente incontestablement des limites de méthode mais elle présente l'avantage de balayer de manière rationnelle les connotations des termes se trouvant dans la définition des mots en langue nationale et d'en donner un aperçu homogène.]

(Source : http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0034+0+DOC+XML+V0//EN ; lexilogos.com)

Annexe III– Description des étapes et équations de recherches utilisées dans la recherche bibliographique

Echelle d'analyse	Etapes	Variables sélectionnées		Période de publication retenue	Nombre de publications retenues après traitement
Monde	**1**	Mots clés utilisés	*Wilderness*	1908-2019	8971
	2	Domaine de recherches retenus	*Environmental Science, Social Sciences, Arts and Humanities, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary*		**3614**
	1	Mots clés utilisés	*Rewilding*	1999-2019	411
	2	Domaine de recherches retenus	*Environmental Science, Social Sciences, Arts and Humanities, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology*		**253**
Europe	**1**	Mots clés	*wilderness* « *(wilderness OR rewilding OR "wild land")AND (Europe OR France OR Slovakia OR Romania OR "United-Kingdom" OR England Or Scotland OR Wales Or Poland OR Spain OR Italy OR Netherland OR Germany OR Belgium OR Czech Or Austria)*	1980-2019	683
	2	Exclu	*AND NOT TITLE-ABS-KEY (america OR usa OR china OR australia OR africa OR "South America" OR "China" OR "Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR india) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire))*		493
	3	Domaine de recherches retenus	*Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology*		**190**
	1	Mots clés	*Rewilding* *TITLE-ABS-KEY (rewilding) AND TITLE-ABS-KEY (europe OR france OR slovakia OR romania OR "United-Kingdom" OR england OR scotland OR wales OR poland OR spain OR italy OR netherland OR germany OR belgium OR czech OR austria)*	2004-2019	137
	2	Exclu	*AND NOT TITLE-ABS-KEY (america OR usa OR china OR australia OR africa OR "South America" OR "China" OR "Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR india) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire))*		118
	3	Domaine de recherches retenus	*Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology*		**74**
	1	Mots clés	*Wild land* *TITLE-ABS-KEY ("wild land") AND TITLE-ABS-KEY (europe OR france OR slovakia OR romania OR "United-Kingdom" OR england OR scotland OR wales OR poland OR spain OR italy OR netherland OR germany OR belgium OR czech OR austria)*	1998-2019	50
	2	Exclu	*AND NOT TITLE-ABS-KEY (america OR usa OR china OR australia OR africa OR "South America" OR "China" OR "Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR india) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire))*		33
	3	Domaine de recherches retenus	*Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology*		**15**

(Source : Locquet et Héritier 2020)

Annexe IV - Récapitulatif des définitions de la notion de *wilderness*

| Definition | Sujet | Caractèristiques | | | Place de l'Homme | | | | | | Infrastructures | | | | | Elèments biologiques | | | | | | | | | | | | Objectif de gestion | | Sentiments | | | | Sources |
|---|
| | | (ha) | Grandes surfaces | Ancienneté | Extraction | Ressoureces de subsitances | Activités touristiques | Visiteurs* | Recherche scientifique | Traces d'anthropisations | intervention ponctuelles | Routes | Habitations | Perturbations visuelles | Autres** | Non-modifié | Légèrement modifié | Espèces clés de voûtes : Faune du pleistocène | Espèces clés de voûtes : Herbivore | Espèces clés de voûtes : Carnivores | Ecologique | Géologique | Processus naturels | Espèces indigènes | Milieux framgmentés | Milieux non-fragmentés | Connectivités écologiques | Préservation | Restauration | Spirituel | Solitude | Récréation | Wildness | |
| Us wilderness act | Wilderness | 2 000 | | | | | | X | | | | | X | | | | X | | | | X | X | X | | | | | X | | | X | X | | Wilderness Act (62/1991). 1991 |
| IUCN | Wilderness | | X | | | | | | | | | | X | | | X | X | | | | | | X | | | | | X | | | | | | Dudley N., Shadie P., Solton S., 2013, Guidelines for applying protected area |
| The Wild foundation | Wilderness | | X | | | | | | | | X | X | | | X | X | | | | | | | X | | | | | X | | | | | | https://www.wild.org/ |
| Commission européenne | Wilderness | | X | | | | | | | | | | | X | | X | X | | | | X | | X | X | | | | | | | | | | European Commission,2013, Guidelines on wilderness in Natura 2000,p.96, |
| European wilderness working group (2010) | Wilderness | | X | | | | X | | | | X | X | X | | X | | | | | | | | X | | | | | X | | X | | | | Wild Europe Inititive, 2010, Draft proposal, *Wilderness* working group, p.3 |
| Pan Park | Wilderness | 10 000 | X | | | | X | | | | X | | | | | | | | | | | | X | | | X | | X | X | | | | | S.Carver, 2016, *Mapping wildernesss in Europe,* In : Wilderness protection in europe |
| | Wilderness cat A. | 3000 | | | X | X | X | | | | | X | X | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Wilderness Cat B | < 3000 | | | X | X | X | | | | | X |
| Wild europe initiative | Wilderness Area | >10 000 | | | X | X | | | | | | | | | | X | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | https://www.wildeurope.org/ |
| | Wild area | <10 000 | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| | old growth forest | <1000 | | >150 ans |
| | new spontaneous forest | | | <150ans |
| | Abandonned land | | | <40 ans | D.Vallauri, J-C. Génot, A. Schnitzler, 2016, *Les faciès de nature objet du groupe de travail UICN "wilderness et nature férale": Eléments de définitions adaptés pour la* |
| National trust for Scotland | Wild land | | | | | | | | | | | X | X | X | | | | | | | | | | | X | | | | X | X | | | SNH, 2014, CORE AREAS OF WILD LAND 2013 MAP Scottish Natural Heritage's Advice to Government – 16th June 2014 |
| The national planning policy guidelines | Wild land | | | | | X | X | X | | X | | X | X | X | Powell J., Sarlov-Herlin I., Slee B., 2004, 'Wild land': a concept in search of space, Cairngorms national parks |
| John Muir Trust | Wild land | | | | | X | | | | X | | | X |
| | Rewilding (3Cs : coeur, corridors, carnivores) | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | X | X | | X | | | | X | | X | | | | | Noguès-Bravo D., Simberloff D., Rahbek C., Sanders N.J., *Rewilding is the new Pandora's box in conservation,* |
| | Pleistocene rewilding | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | X | | X | | | | | | X | | | | | |
| | Pasive rewilding | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | X | | X | | | | | | X | | | | | |
| | Translocation Rewilding | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | X | X | | X | | | | | | X | | | | | |
| | Rewilding European approach | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | X | | X | | | | | | X | | | | | |

Avec X

Sans X

Visiteurs* : circulation ponctuelle sans retombés économiques particulières

Autres** : ex : infrastructures électriques ou de loisir

(réalisation : A. Locquet, 2020)

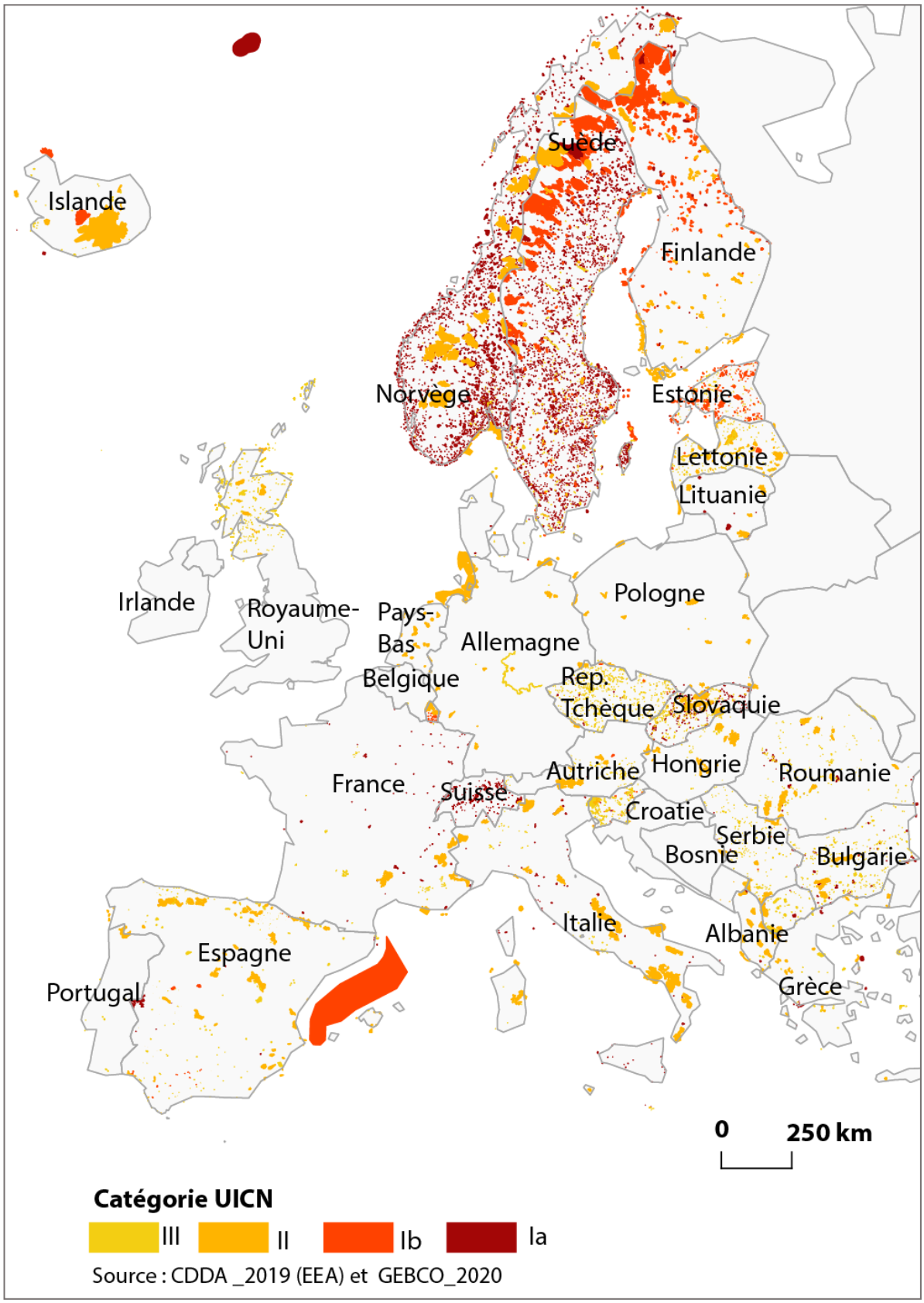
Annexe V (a) - Répartition des aires protégées correspondantes aux catégories I à III de l'UICN en Europe

	Terrestre		Marin/marin & terrestre		Terrestre		Marin/marin & terrestre		Terrestre		Marin/marin & terrestre		Terrestre		Marin/marin & terrestre		Total surf. aires protégées	% du pays
	Ia				Ib				II				III					
	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)	nbre	surf (ha)		
Albanie	2	4800							13	205724	2	21852	7	3920			236297	8%
Allemagne									12	160619	5	881920	3	6601			1049140	3%
Autriche	3	493			2	0			17	210174			145	1070			211737	3%
Belgique																	0	0%
Bulgarie	50	72401								193423			343	17975			283799	3%
Croatie																	0	0%
Chypre	7	5817							10	22800			6	495			29112	3%
Danemark	3	608	1	890					1	7600	2	5962	17	3145			18206	0%
Estonie	15	6891			309	155503	31	29013					156	280	3	9	191697	4%
Espagne	10	31742			49	4667216	3	4641205	67	868615	6	69500	291	102092	7	4685	10385056	21%
Finlande	22	153655	1	41	276	2484973	30	71403	4	20258	10	166526	16	92	1	24	2896971	9%
France	83	65843							5	350125	2	54473	12	2133	2	67	472640	1%
Grèce	6	5525	2	16456					16	68280	4	10228	29	48436			148925	1%
Hongrie									3	94585			88	121			94706	1%
Irlande																	0	0%
Islande					2	216098			2	1416707			40	9093			1641898	16%
Italie	104	58211							17	1013240	2	93768	55	5414			1170633	4%
Lettonie					4	25070			45	342221			325	5296			372587	6%
Lituanie	6	37067							4	129411	1	27389					193867	3%
Luxembourg					61	7964			3	87918							95882	37%
Macédoine	2	7787															7787	0%
Malte									1	249			6	16			265	1%
Monténégro									1	51870							51870	4%
Norvège	1612	664575	332	60730	1	1917			32	2962337	15	3670067	92	112	13	1667	7361404	19%
Pays-Bas									16	90501	1	28904					119405	3%
Pologne	1	41							14	22360676	2	43228	2	1			22403946	36%
Portugal	9	4297	3	9817	13	10034	10	527929	1	69593			22	4242	1	118	626030	7%
République Tchèque	25	4167			3		3	0	2	14201			658	26926			45294	1%
Roumanie	44	21200	1	7308					13	317424			202	13694			359626	2%
Royaume-Uni									15	133217			340	57925	2	1398	192539	1%
Serbie	8	155			1	37			3	100747			179	9138			110077	1%
Slovaquie					21	40640			8	291441			330	287953			620034	13%
Slovénie					48	622253	1	124	1	83979			317	17518			723875	36%
Suède	3448	695204	71	16698	138	2948632	26	149782	20	688419	4	53775	272	22246	32	11016	4585774	10%
Suisse	355	22665															22665	1%
Total	5815	1863146	411	111939	928	11180338	104	5419457	346	32356354	56	5127592	3953	645932	61	18984	56723741	9%
Etats membres de l'UE en 2019																		

[Données issues de la classification des aires protégées réalisée par l'Agence Européenne de l'Environnement https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/nationally-designated-areas-national-cdda-14]

(réalisation : A. Locquet , 2019)

Annexe V (b) - Répartition des aires protégées correspondantes aux catégories I à III de l'UICN en Europe



(réalisation : A.Locquet, 2020)

Annexe VI – Grilles d'entretiens

Presentation

1) What was your career path to get to your current position?
2) Do you work on wild areas or wildlife preservation? If so, what is your work and mission?

Plans/procedures for implementing actions in favour of wildland areas

3) What actions are being developed in favour of wild areas?
4) As part of your actions in favour of wild areas, what engineering techniques do you implement?
5) Will these projects be perpetuated and if so how?
6) What policy implementation tools and means are being mobilised? Are the tools you use local, national,or international (e.g. Natura 2000)?
7) Is there a link between your actions and other projects / programmes at national or international level?
8) In which territories are these projects being developed?
9) On the next gradient, where would you place the project (s) that you manage? Why?

(not wild) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (wild)

10) Has this space been wild for a long time? Since when ?
11) Is this space far from human infrastructure? If so, how far does it affect its quality?

Stakeholder organisation

12) How does the network of actors structured around your projects favour wild land?
13) Are these projects accepted by other users of the territory? How are they involved?
14) Are these actions a response to land abandonment or a re-appropriation of land?
15) Do you think there is a strong interest in the management of wild areas in your country?

Environnemental interest

16) From an environmental/ecological point of view, what is the added value of this action?
17) Which species and habitats are concerned?
18) Which baseline (spatial, temporal, ecological) do you use?
19) What is the human place in these projects?

Conceptualisation

20) Is there a distinction between wilderness, wild land, rewilding and restoration?
21) What is the origin of your attraction to the wild?
22) Quote wild places in the world, in Europe.
23) If I may ask, do you come from the region?

Tableau 34, Grille d'entretien version anglaise (réalisation : A. Locquet 2020)

Présentation

1) Quel a été votre parcours pour arriver à ce poste ?
2) Est-ce que vous travaillez sur les zones sauvages, ou la préservation de la faune sauvage ?
3) Si oui, en quoi consistent votre travail et vos missions ?

Projets /modalités de mises en œuvre d'action en faveur des zones de *wild land ?*

4) Que vous évoquent les termes de *wilderness, wild land, rewilding ?* Comment les traduiriez-vous en français ?
5) Quelles sont les actions que vous développez en faveur des zones sauvages ? (dans votre pays, mais aussi en Europe) ? Comment ces projets vont-ils être pérennisés ?
6) Quels outils et moyens sont mobilisés ? Les outils que vous utilisez sont-ils locaux, nationaux, internationaux (ex : Natura 2000) ?
7) Vos actions peuvent-elles s'inscrire dans les approches de gestions rattachées à la *wilderness* (*rewilding, wild land*, renaturation, réensauvagement) ?
8) Selon vous, en quoi votre approche se différencie-t-elle des modes de gestions existants de l'environnement ? Et quel est son intérêt ?
9) Y a-t-il un lien entre vos actions et d'autres projets/programmes au niveau national ou international ?
10) Sur quels territoires sont développés ces projets ? (sur quels territoires faudrait-il les développer ?)
11) Quel est pour vous le territoire/ site de référence de votre pays et en Europe ?

Organisation des acteurs

12) De quels acteurs émane la demande de développer le type d'action que vous mettez en place ?
13) Comment se structure le réseau d'acteur autour des projets en faveur des *wild land ? (Nature sauvage ?)*
14) Ces projets sont-ils acceptés/combattus par les autres usagers du territoire ? Ces derniers sont-ils impliqués ?
15) Ces actions sont-elles une réponse à la déprise rurale ? Une réappropriation de l'espace ? Contribuent-elles à créer des dynamiques territoriales ?
16) Pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? Votre région ?

Intérêt environnemental

17) D'un point de vue environnemental, quel est l'intérêt de ces actions ?
18) Quels sont les espèces et habitats concernés ?
19) Quels référentiels (spatiaux, temporels, écologiques) utilisez-vous ?
20) Quelle est la place de l'Homme dans ces projets ?

Conceptualisation

21) Y a-t-il une distinction entre *wilderness, wild land, rewilding* et restauration ? (zone de nature sauvage, renaturation, restauration, réensauvagement)
22) Quel est selon vous l'intérêt de ces concepts ?
23) Pourriez-vous m'indiquer des espaces que vous considérez comme sauvages ou naturels en Europe ?

Tableau 35, Grille d'entretien version française (réalisation : A. Locquet 2020)

Annexe VII – Métadonnées de traitement de données

Champs	Contenu
Acteur_N°	Numéro attribué à chaque personne rencontrée
Acteurs_ID	Nom, prénom de l'acteur rencontré
Acteurs_Pays	Pays où travaille l'acteur
Acteurs_Structure	Organisme pour lequel il travaille
Acteurs_Cat	Catégorie de la structure : NGO, Academic, Independent/private Government, Public body(gouvernementale, universitaire, ONG…) Charity Parternship
Acteurs_Area	Zone/espace naturel concerné
Acteur_Area_Type	Type d'espace naturel concerné : National Park, Private land, Community land Natural Reserve
Acteurs_Lieu	Lieu de l'entretien
Acteurs_Date	Date de l'entretien
Acteurs_H	Heure de l'entretien
Acteurs_D	Durée de l'entretien
Acteurs_Docs	Documents fournis par les acteurs en complément de l'entretien
Acteurs_Champs	Champs principaux d'action de la structure de cet acteur : Environmental restoration Wild land idea Rewilding Europe Network Rewilding strategy Specie reintroduction Well-being Libre evolution Naturalité
Acteurs_Level	Niveau d'action de l'acteur : International European United Kingdom National Local

Tableau 36, Métadonnée de la base de données "Acteurs", (réalisation : A.Locquet, 2020)

Champs	Contenu
Entretien_ID_n°	Numéro attribué à chaque personne rencontrée
Entretien_ID	Nom, prénom de l'acteur rencontré
Entretient_Presentation	Présentation de l'acteurs (parcours professionnel et personnel)
Entretien_Pl_Action	Historiques du projets et actions mises en œuvre par l'acteur et sa structure
Entretien_Pl_Policy	Outils (réglementaires, ingénierie écologiques) et moyens (fonds, accès au foncier) utilisé par la structure
Entretien_Pl_Territory	Historiques et caractéristiques de la zone d'implantation du projet
Entretien_Pl_Wild_aspect	Critères de "sauvage" selon l'acteur, soit dans l'idéal, soit pour déterminer la zone
Entretien_Or_Link	Liens et types d'acteurs avec qui travaille l'acteur rencontré pour mener le projet
Entretien_Or_Conflict	Type de conflits relatifs au projet
Entretien_Or_Answer_LA	Intérêt de la déprise agricole comme opportunité de retour du sauvage
Entretien_Or_Interst	Origine de l'intérêt pour la thématique du sauvage dans le pays de l'acteur et en Europe (selon lui)
Entretien_En_Interest	Intérêt environnemental des actions mises en place
Entretien_En_Species	Lien entre le projet est la réintroduction ou gestion d'espèces
Entretien_En_Ref	Etats de référence utilisé par l'acteur
Entretien_En_Human	Place laissé à l'Homme dans le contexte du projet
Entretien_Co_Wilderness	Définitions des termes d'après l'acteur
Entretien_Co_Wild Land	
Entretien_Co_Rewilding	
Entretien_Co_Restoration	
Entretien_Co_Quote	Citation d'espaces emblématique de la wilderness d'après l'acteurs

Tableau 37, Métadonnée de la base de données "Entretiens" (réalisation : A. Locquet 2020)

Annexe VIII – Recommandation du "Message from Prague"[216]

A. Policy development

1. Provide guidance on how wilderness qualities could receive legal protection both under the Natura 2000 regime and outside the EU, without compromising concrete protection of species and habitats in Europe
2. The management of the Natura 2000 network should take account of the need to protect ecological processes as well as habitats and species.
3. Guidance should be developed concerning the protection of wilderness areas in the context of the EU nature legislation, addressing issues such as natural changes to sites, response to climate change, the maintenance of specific succession states and non-intervention.
4. Assessment and implementation of means by which links with neighbouring countries can more effectively support protection of wilderness and wildland areas outside EU boundaries.
5. In the light of a clearer definition of wilderness and wild land in different parts of Europe, and the extent to which this is protected by existing legislation and policy, consider and promote the action needed to ensure existing legislation protecting wilderness and wildlands is monitored and enforced effectively by all responsible authorities and steps are taken to fill the gaps in protective cover that are identified.
6. Promote connectivity of existing protected areas, restoration of degraded areas, and the setting up of corridors and ecological networks.
7. To identify and promote opportunities within the 2012 Common Agricultural Policy review that can benefit protection and restoration of wilderness and wildlands, especially in relation to abandoned agricultural land and ecosystem-based adaptation to climate change.

B. Awareness building

8. In the short run, to incorporate recommendations from the Conference into relevant reports (including TEEB), government meetings (upcoming EU Presidencies), international conferences (CBD/Nagoya, UNFCCC/Copenhagen) and other events – facilitated by compilation of a relevant schedule and production of appropriate policy documents.
9. To further develop awareness in the conservation sector of the contribution wilderness and wildland areas can make to halting biodiversity loss and supporting Natura 2000 and the Emerald Network.
10. To develop a programme promoting the values of wilderness and wildlands to organizations and decision-makers in all relevant sectors, including landholding, agriculture, forestry, business, local and national government, health, institutions, media and education, so as to ensure that these values are reflected in appropriate sectoral plans, including the EU Forestry Action Plan, EU Fisheries policy, EU Agricultural policy. Differences in natural bio-geographical regions should be taken into consideration.
11. To invest in mass communication to the wide European audience about wilderness and wild values.

C. Further work and information needs

12. Finalisation of a definition of wilderness and wild areas, taking into account the globally agreed definitions, criteria and characteristics and the continuum of natural habitats and ecological

[216] https://www.wildeurope.org/wp-content/uploads/2019/05/agenda_for_wilderness.pdf

processes, the range of ecological and cultural interpretations of these terms and their application in different parts of Europe.

13. Compilation of a Register of Wilderness using existing databases, such as the EEA and WDPA, identifying in tandem with appropriate interested parties the remaining areas of wilderness and wildlands, the threats and opportunities related to these, and their economic values, with practical recommendations for action.
14. Completion of mapping wilderness and wildland areas in Europe, involving appropriate definitional and habitat criteria and level of scale to effectively support plans for protecting and monitoring such areas.
15. Identification of key opportunities for prospective restoration of wild natural habitats and processes, involving mapping, biodiversity design and benefit assessment for relevant parties including local landholders and communities.
16. Further investigation into the scientific rationale underpinning the linkage between wilderness, wildlands and delivery of societal benefits in support of social programmes – eg for youth development, youth at risk, conflict reconciliation and healthcare.
17. Quantification of the value of non-extractive economic, social and environmental benefits of wilderness and wildland, identifying key beneficiaries.
18. Identification and promotion of how ecosystem services such as carbon sequestration, flood mitigation, water purification, erosion control, and pollution alleviation can be linked to specific payment mechanisms, via landholders, communities and other beneficiaries, for protection and restoration of wilderness and wildland. The public goods benefits of wilderness will require public funding.
19. Review of how to secure opportunities for gaining of value from social benefits (eg healthcare, youth development, youth at risk, conflict resolution) – linked to proactive development of new markets (eg probationary and health services) and delivery infrastructure.

D. Supporting capacity

20. Further development of the Wildland Support Network, especially to support implementation of recommendations from the conference.
21. Establish a website and network-based Wildland Information Exchange to collate and disseminate good practice and model projects to demonstrate the value of wilderness benefits, link initiatives and enable coordinated response to threats and opportunities.
22. Develop examples, based on best practice, of how local communities and landholders can secure value from recreation, tourism and other initiatives.
23. Undertake a full assessment of government, institutional and private sector funding opportunities for protection and restoration, as part of broader conservation programmes.
24. Build inter-sector consensus and support by developing initiatives for joint approaches based on common ground with other sectors including: landholders, forestry, agriculture, busine

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [A]

(réalisation : A.Locquet, 2020)

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'actions	Principaux objectifs	Nombre de					Surfaces possédées	Autres	Sources
						Membres actifs	Salariés	Trustees [1]	Adhérents	Bénvoles			
Organisation qui mobilise le concept de "Wild land"	Organisme public	The Scottish Natural Heritage	1990	Nationale (Ecosse)	Vise à améliorer la qualité de l'environnement naturel en Ecosse								https://www.nature.scot/about-naturescot
		Cairngorms National Park	2003	Locale	Vise à conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel. Promeut des partenariats avec les acteurs du territoires. Dialogue avec les acteurs locaux et travail sur la cartographie des *wild land* au sein du parc.								https://cairngorms.co.uk
	Association	Scottish Wild Land	1982	Nationale (Ecosse)	Protéger et conserver les *wild lands* en Ecosse. Travail à la sensibilisation et diffusion d'idée, notamment via la plublication d'un magazine (*Wild land news* - publié tout les trimestres).	8							https://www.swlg.org.uk/
		John Muir Trust (Scotland)	1983	Nationale (Ecosse)	Promouvoir et protéger la *wildness* et les *wild land*		12	14	11 000	135	24 400 ha		http://www.parliament.scot/S4_RuralAffairsClimateChangeandEnvironmentCommittee/General%20Documents/(123)_John_Muir_Trust.pdf
		The National Trust for Scotland	1931	Nationale (Ecosse)	Promouvoir et protéger le patrimoine naturel et culturel de l'Ecosse		450	14	365 000	4 000	76 000 ha		https://www.nts.org.uk/our-work
		The National Trust (England)	1885	Nationale (Ecosse)	Promouvoir et protéger le patrimoine naturel et culturel		14000	13	2 700 000	53000	250 000 ha		https://nt.global.ssl.fastly.net/documents/annual-report-201920.pdf
Organisation membre du "Rewilding Europe network"	Association/partenariat Privée/ partenariat Organisme public/partenariat	Wild Ennerdale	2003	Locale	Favoriser le retour de processus naturels dans la vallée, travail en partenariat avec les acteurs et propriétaires locaux.		4				4400 ha	Structures membres : National Trust, United Utilities, Natural England, Forestry Commission	http://www.wildennerdale.co.uk
	Indépendant/privé	Knepp Wild land	2000	Locale	Projet de *rewilding* promouvant le pâturage par des grands herbivores, et le tourisme de nature.						1400 ha		https://knepp.co.uk
		Scottland the Big Picture	2015	Europe	Vise a encourager et a promouvoir le *rewilding* en Ecosse, via la production de médias (livres, films)	8		7					https://www.scotlandbigpicture.com
	Partenariat	Coigach Assynt living landscape	2011	Locale	Projet de restauration à l'échelle d'un paysage	11					60 000 ha		https://coigach-assynt.org/
	Association	Tree for Life	1989	Locale	Restaurer la forêt calédonienne (replantation d'arbres)	22				2000	4 000 ha		https://treesforlife.org.au/about-us

[1] Personnes faisant parties du comité de gestion de la structure

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [B]

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'actions	Principaux objectifs	Nombre de					Surfaces possédées	Autres	Sources
						Membres actifs	Salariés	Trustees [1]	Adhérents	Bénvoles			
Organisation ayant une stratégie de rewilding	Indépendant/ privé	Highland titles	2006	Locale	Restaurer des espaces dévastés par l'agrriculture et la sylviculture, via l'achat de parcelles, financé par la vente de titre de Lord,Lady et de "plot" (petits bout de terrain)		5				166 ha	200 000 contributeurs	https://www.highlandtitles.com
	Association	Rewilding Britain	2015	Nationale (Angleterre)	Encourager des projest de *rewilding* en Angleterre, travaille avec des partenariats d'acteurs (propriétaire, ONG, financeurs)		12	8			60 000 ha (projets cumulés)		https://www.rewildingbritain.org.uk
Wilderness et bien-être	Association	Wilderness Foundation	1976	Nationale	Vise a aider des jeunes en difficulter à se reconstruire par la mise en contact avec la naure sauvage		7	12					https://wildernessfoundation.org.uk
Parcs nationaux et organismes publics	Organisme public	Loch Lomond National Park	2002	Locale	Vise à conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel. Promeut des partenariats avec les acteurs du territoires. Dialogue avec les acteurs locaux.						186300 ha		https://www.lochlomond-trossachs.org/
		Lake District National Park	1951	Locale	Vise à conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel. Promeut des partenariats avec les acteurs du territoires. Dialogue avec les acteurs locaux et abrite sur son territoire le projet Wild Ennerdale.						229 200 ha		https://www.lakedistrict.gov.uk/
		Natural England	2006	Nationale (Angleterre)	Organisme public chargé de veillé sur la nature en Angleterre, contribue à protéger et restaurer l'environnement.								https://www.gov.uk/government/organisations/natural-england
		Nature Ressources Wales	2013	Nationale (Pays de Galles)	Organisme public chargé de veillé sur la nature au Pays de Galles, contribue à protéger et restaurer l'environnement.								https://naturalresources.wales/?lang=en

(réalisation : A. Locquet, 2020)

Annexe IX – Organisations étudiées au Royaume-Uni [C] (réalisation : A.Locquet, 2020)

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'actions	Principaux objectifs	Nombre de					Surfaces possédées	Sources
						Membres actifs	Salariés	Trustees [1]	Adhérents	Bénévoles		
Chercheurs	Académique	SRUC (Scottland's Rural College)	2012	Européenne	Chercheur ayant travaillé sur le *rewilding* et la cartographie des zones de *wild land* en Écosse							Entretiens
		Center for mountain studies	2000	Européenne	Chercheur ayant travaillé sur les *wild land* en Écosse							Entretiens
		Leeds University	1831	Européenne	Chercheur ayant travaillé sur le *rewilding*							Entretiens
		Cardiff University	1883	Européenne	Chercheur ayant travaillé sur le *rewilding*							Entretiens
		Wildland Research Institute	2008	Européenne	Institut de recherche qui travaille sur les questions de *wilderness*, qui a notamment contribué à l'élaboration des travaux réalisés à l'échelle européenne, comme la cartographie potentielle des espaces de *wilderness*.	17						https://wildlandresearch.org
Principales organisations travaillant dans la restauration de l'environnement	Association/ partenariat	Assynt Foudation	2004	Locale	Protéger un domaine acquis par la communauté locale		54		270		18 000 ha	https://www.assyntfoundation.scot/ethos https://coigach-assynt.org/partner/assynt-foundation/
	Association	The wildlife trust	1912	Nationale	Protéger la nature et la faune sauvage		2000	600	850 000	38 000	98 500 ha (en cumulé)	https://www.wildlifetrusts.org/about-us
	Académique	Cambrian Wildwood	2007	Locale	Vise à restaurer des écosystèmes, via la plantation d'arbres		3	9			Objectif de 3 000 ha	https://www.cambrianwildwood.org/
	Association/ académique	Carrifran Wildwood	2000	Locale	Vise à recréer une vallée boisée						607 ha	https://www.carrifran.org.uk/about/
	Programme	Endangered landscape	2018	Européenne	Encourager via des financements des projets de restauration et la protection d'écosystèmes en Europe	9	4					https://www.endangeredlandscapes.org
Approche transversale	ONG	Wild europe initiative	2005	Européenne	Promeut la coordination d'une stratégie de protection et restauration de la *wilderness*							https://www.wildeurope.org

Annexe X – Organisations faisant partie de *Wild Europe Initiative*[A]

Organismes	Type de structures	Pays	Objectifs	Sources
Alterra Consultancy (Wageningen University & Research)	**Académique**	**Pays-Bas**	**Recherches scientifiques sur les questions environnementales**	https://www.wur.nl/en/Research-Results/Research-Institutes/Environmental-Research/Programmes.htm
Birdlife International	**ONG**	**Royaume-Uni**	**Conserver les oiseaux, leurs habitats et la biodiversité**	https://www.birdlife.org/worldwide/partnership/about-birdlife
CEEWeb	**Association/ Partenariat**	**Hongrie**	**Conserver la biodiversité à travers la promotion du développement durable**	https://www.ceeweb.org/about-us/mission/
Conservation Capital	**Entreprise**	**Royaume-Uni**	**Développe des aides financières pour soutenir les aires de conservations de la nature à travers le monde**	https://www.conservation-capital.com/
Council of Europe	**Organisation intergouvernementale**	**Belgique**	**Vise à favoriser l'émergence d'un espace juridique et démocratique commun en Europe**	https://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-conseil-de-l-europe.html
CzechGlobe Foundation	**Académique**	**République Tchèque**	**Recherches scientifiques sur les questions environnementales**	http://www.czech-research.com/rd-environment/new-rd-infrastructure/czechglobe/
European Commission	**Organisation intergouvernementale**	**Belgique**	**Met en œuvre les actes législatifs adoptés par le Conseil et le Parlement européen**	https://www.touteleurope.eu/actualite/la-commission-europeenne.html
European Nature Trust	**Association**	**Royaume-Uni**	**Crée des expériences de voyages pour connecter les gens à la nature**	https://theeuropeannaturetrust.com/abouttent/
European Wilderness Society	**Association**	**Autriche**	**Vise à désigner, promouvoir et gérer des aires des *wilderness* en Europe**	https://wilderness-society.org
Europarc Federation	**Association**	**Allemagne**	**Vise à fédérer les parcs nationaux à travers l'Europe et améliorer la gestion de ces parcs**	https://www.europarc.org/
Frankfurt Zoological Society	**Association**	**Allemagne**	**Conservation de la faune sauvage**	https://fzs.org/en/
Fundatia Conservation Carpathia (Romania)	**Association**	**Roumanie**	**Stopper les coupes forestières illégales et protéger les forêts des Carpates**	https://www.carpathia.org/about/
Hnuti Duha (Friends of the Earth Czech Republic)	**ONG**	**République Tchèque**	**Protection de l'environnement**	https://www.foei.org/fr/groupes-membres/leurope/czech-republic
Institute of European Environmental Policy (IEEP)	**ONG**	**Belgique**	**Travail avec les acteurs européens et mène des recherches pour développer des politiques en faveur de l'environnement**	https://ieep.eu/about-us

(réalisation : A. Locquet, 2020)

Annexe X – Organisations faisant partie de *Wild Europe Initiative* [B]

Organismes	Type de structures	Pays	Objectifs	Sources
UICN	**ONG**	**Suisse**	**Conservation de la nature**	https://www.iucn.org/fr
Lifescape	**ONG**	**Royaume-Uni**	**Conservation de la nature**	https://lifescapeproject.org/who-we-are/
Natuurmonumenten	**Association**	**Pays-Bas**	**Protection de la nature**	https://www.natuurmonumenten.nl/
Rewilding Europe	**ONG**	**Pays-Bas**	**Encourager des projets de rewilding**	https://rewildingeurope.com/
Romanian Wilderness Society	**/**	**Roumanie**	**/**	/
Royal Society of Wildlife Trusts	**Association**	**Royaume-Uni**	**Protéger la nature et la faune sauvage**	https://www.wildlifetrusts.org/about-us
UNESCO	**Organisation intergouvernementale**	**France**	**Protéger le patrimoine naturel et culturel**	https://fr.unesco.org/
Wilderness Foundation UK	**Association**	**Royaume-Uni**	**Vise à aider des jeunes en difficultés à se reconstruire par la mise en contact avec la nature sauvage**	https://wildernessfoundation.org.uk
Wildland Research Institute	**Académique**	**Royaume-Uni**	**Institut de recherche qui travaille sur les questions de wilderness, qui a notamment contribué à l'élaboration des travaux réalisés à l'échelle européenne, comme la cartographie potentielle des espaces de wilderness.**	https://wildlandresearch.org
Wolf Foundation, Slovakia	**Association**	**Slovaquie**	**Création de réserves privées extraites de toutes activités humaines**	https://www.wolf.sk/en/who-we-are
WWF Austria **WWF Central and Eastern Europe** **WWF European Policy Office** **WWF France** **WWF Slovakia**	**ONG**		**Protection de l'environnement**	https://wwf.panda.org/fr/wwf_quoi/

(réalisation : A. Locquet, 2020)

Annexe XI – Organisations étudiées en France [A] (réalisation A.Locquet, 2020)

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'actions	Principaux objectifs	Nombre de				Surfaces possédées	Sources
						Membres actifs	Salariés	Adhérents	Bénvoles		
Libre évolution	Association	ASPAS	1980	Locale	Assurer la pérénisation d'un milieu naturel sans dégradation		7		150	1160 ha (cumulés)	https://aspas-reserves-vie-sauvage.org
		Rivières sauvages	2007	Locale	Labéliser des rivières pour encourager la protection de rivières sauvges.	18					https://aspas-reserves-vie-sauvage.org
		CEN Normandie	1989	Locale et nationale	Vise à conserver les espaces naturels, et notamment a encourager le développement de preocessus naturels ainsi qu'un changement de manière de penser, via le programme PRELE		74	587	570	2700 ha (cumulé)	http://cen-normandie.fr
		Forêts sauvages		Nationale	Promouvoir la naturalité en milieux forestier, via l'achat de parcelles et la communication						Entretien
		CEN Auvergne	1989	Locale	Vise à conserver les espaces naturels, et notamment a encourager le développement de preocessus naturels en milieu forestier via le programme Sylvae (réseau de vieille forêts en Auvergne)		36		400	1600 ha	http://cen-auvergne.fr
		Association Francis Hallé pour les forêts primaires	2018	Transnationale	Etablir une forêt primaire de 70 000ha en Europe de l'Ouest.		1	2 200	15		https://www.foretprimaire-francishalle.org
	Organisme public	PNR des Vosges du Nord	1976	Locale	Lr PNR a pour objectif est d'encourager un équilibre entre les activités humaines et la préservatin de l'environnement. Vise également a promouvoir la naturalité notamment en milieux forestiers		50			127 600 ha	https://www.parc-vosges-nord.fr/
	ONG	WWF France	1973	Nationale	Organisation de protection de l'environnement		107		3050		https://www.wwf.fr/qui-sommes-nous/rapport-activite
Usage de grands herbivores	Association	ARTHEN	2003	Locale	Objectif de retrouver des dynamiques naturelles via le recours à des grands herbivores et particulièrement par la réintroduction du chevaux (Tarpan). Vise également a sensibiliser les acteurs sur ces questions.	5					http://www.arthen-tarpan.fr
		Réserve naturelle volontaire*, marais du Vernier	1979	Locale	Objectif d'encourager des dynamiques naturelles via le recours au pâturage mixte de grands herbivores				60	77 ha	https://courtilsdebouquelon.wordpress.com
	Privé	Réserve Biologiques des Monts d'Azur	2006	Locale	A pour objectif d'encourager le retour du sauvage en France, via la réintroduction de grands herbivores (bisons, chevaux…) tout en proposant une nouvelle forme d'éco-tourisme.		9			700 ha	https://www.reserve-biologique.com

Annexe XI – Organisations étudiées en France [B]

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'actions	Principaux objectifs	Nombre de				Surfaces possédées	Sources
						Membres actifs	Salariés	Adhérents	Bénvoles		
Réduction de l'impact des infrastructures	Associatin	Mountain wilderWWF France ness	19731987	Européenne Nationale	Lutte contre l'artificialisation croissante des montagnes	107	4	1 630			https://www.mountainwilderness.fr/
Gestions d'espaces protégés	Organisme public	RNN des Hauts plateaux du Vercors	1985	Locale	Vise à protéger la régéion des hauts plateaux du Vercors		1			17 030,40 ha	https://www.reserves-naturelles.org/hauts-plateaux-du-vercors
		RBI du Vercors	2009	Locale	Vise à protéger les habitats naturels		1			2160 ha	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR2400206
		PatriNat -OFB-MNHN	1995	Nationale	Assure les missions d'expertises et de gestion des connaissances pour l'Office Français de la Biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle, et le Centre national de la recherche scientifique		114				http://www.patrinat.fr/fr https://data.bnf.fr/fr/11865043/museum_national_d_histoire_naturelle_service_du_patrimoine_naturel_paris/fr.pdf?fbclid=IwAR2YdlgmrJYZCvAgkT-dZt2g_TLT-iR9cQatrk6mdy7pK7wgvYE2MmuAI1o
		PN des Ecrins - Réserve intégrale de Lauvitel	1995	Locale	Protéger un espace soustrait des activités humaines et en étudier l'évolution					689 ha	https://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/fiche_doc/17057/pne-livretlauvitel112017fbd.pdf
	Association	Alparc	1995	Européenne	Vise à faciliter les échanges entre les gestionnaires de tous les gands espaces protégés des Alpes		26				https://fr.calameo.com/read/004633481cc26e140a883
Stratégie de rewilding	Bureau d'étude	Biotope	1993	Européenne	Vise protéger l'environnement		236				https://www.biotope.fr/qui-sommes-nous/

* Réserve naturelle volontaire : propriété privé présentant un intérêt scientifique et écologique (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/reserves-naturelles-volontaires-rnv-en-pays-de-la-loire/)

(réalisation : A. Locquet 2020)

Annexe XII – Organisations étudiées aux Pays-Bas et à l'échelle européenne

Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Echelle d'action	Principaux objectifs	Salariés	Surfaces possédées	Sources
Rewilding	Association	True nature Fondation	2012	Européenne	Porte des projest de restauration écologique et de rewilding en Europe en travaillant avec des communautés locales	21		https://truenaturefoundation.org/
	ONG	Rewilding Europe	2011	Européenne	Promeut, développe et accompagne des projets de *rewidling* en Europe basée sur le retour de grands herbivores. Objectifs de développer ces principes sur 2,6 millions d'hectares à travers l'Europe d'ici 2025	16		(Rewilding Europe 2019)
Usage de grands herbivores	Organisme public	Oostvaarderplassen	1983	Locale	Projet de restaurer des dynamiques naturelles via le retour de grands herbivores		5000 ha	(Lorimer et Driessen 2014)

Tableau 38, Organisations étudiées aux Pays-Bas (réalisation : A. Locquet, 2020)

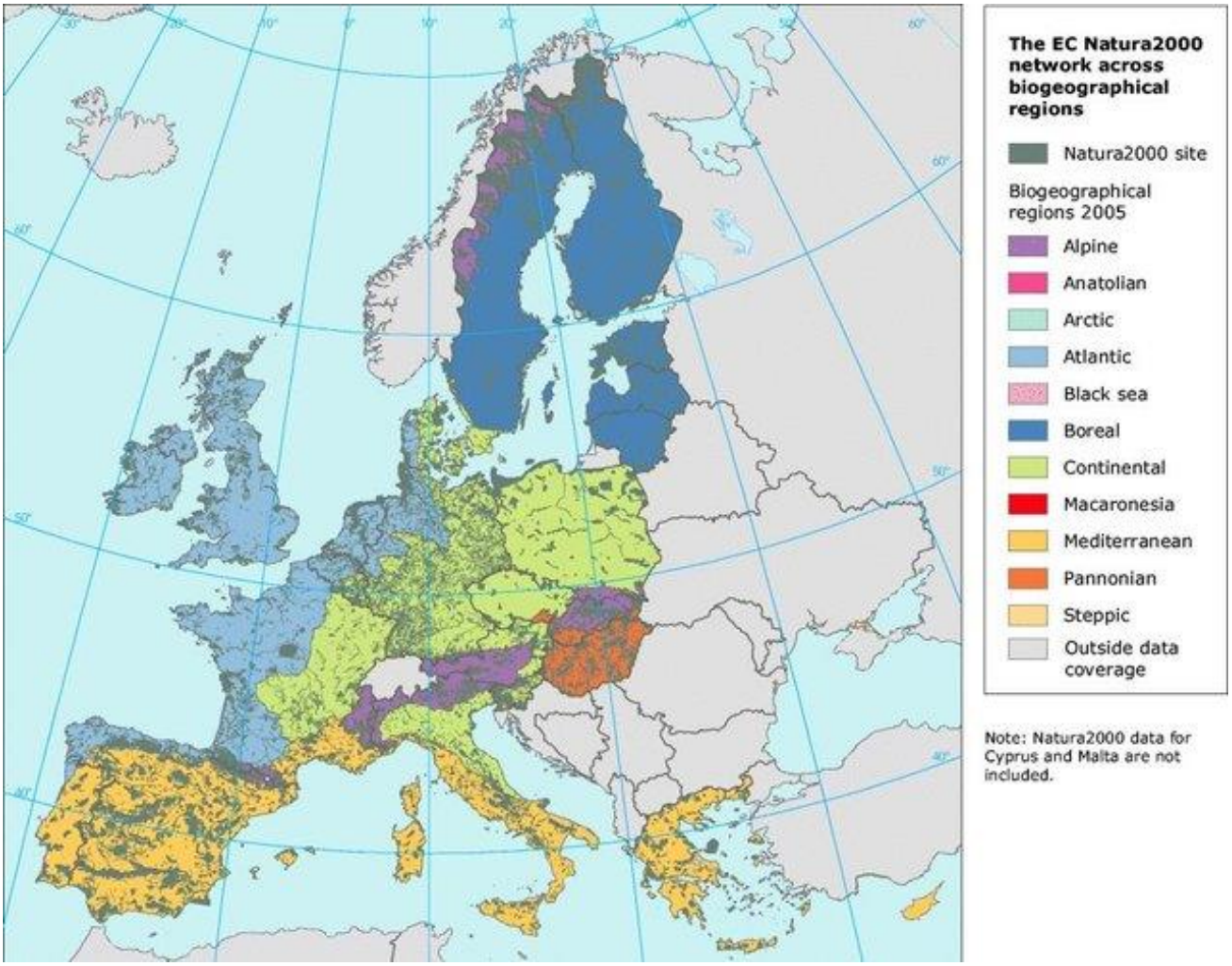
Objectif	Type de structure	Organisme	Année de création	Principaux objectifs	Nombre de		Autres	Sources
					Membres actifs	Salariés		
Approche transversale	ONG	Pan Park	1997	Vise à développer un réseau européen d'aires protégées, et à promouvoir l'écotourisme.			L'organisation a notamment été initiée par WWF. Pan Parks a fait faillite en 2013 et ses idées ont été reprises par l'organisation *European Wilderness Society*	https://www.panparks.org
		European Green Belt	2003	Vise à conserver et restaurer les milieux naturels à l'emplacement de l'ancien rideau de fer (sur 12 500km)	32 organisations à travers l'Europe			https://www.europeangreenbelt.org/initiative/
S'appuie sur le concept de wilderness	ONG	European Wilderness Society	2013	Vise à désigner, promouvoir et gérer des aires des *wilderness* en Europe		12		https://wilderness-society.org

Tableau 39, Organisations étudiées à l'échelle européenne (réalisation : A. Locquet, 2020)

Annexe XIII – Articles et émissions de radios relatifs à la *wilderness* ou le *rewilding* au Royaume-Uni
(réalisation : A.Locquet, 2020)

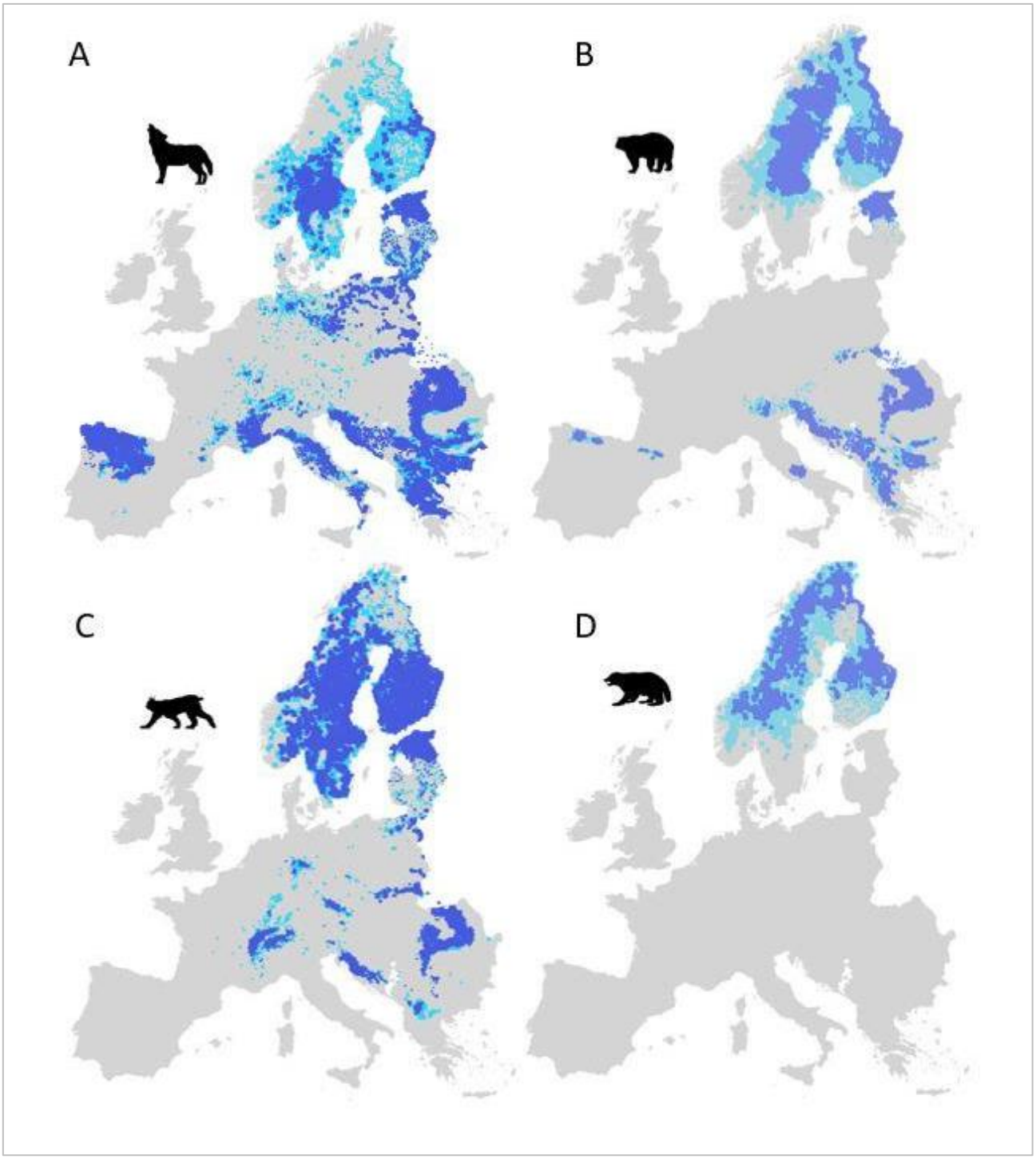
Titres	Sources
Britain's Wilderness	https://www.bbc.co.uk/programmes/b01m5jlk
Environmentalist George Monbiot on 'rewilding' Britain	https://www.bbc.com/news/av/uk-22706729
Rewilding with big beasts 'could help' UK nature	https://www.bbc.co.uk/newsround/26438009
The rewilding plan that would return Britain to nature	www.bbc.com/earth/story/20150604-can-we-make-britain-wild-again
Wilderness Britain	https://www.bbc.co.uk/programmes/b008d4bt
Farmers and landowners suspicious of 'rewilding' scheme	https://www.bbc.com/news/av/uk-wales-46118241
Beaver reintroduction positive example of 'rewilding' says study	https://www.bbc.com/news/uk-scotland-highlands-islands-45939621
Farming Today This Week: Rewilding	https://www.bbc.co.uk/programmes/m000qxc2
Kim McAllister takes a personal look at options for rewilding in Scotland including a visit to the Alladale Wilderness Reserve	https://www.bbc.co.uk/programmes/p07l9pvs
Conservation: How re-wilding could protect species in Britain	https://www.bbc.co.uk/newsround/54729728
My manifesto for rewilding the world	https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/may/27/my-manifesto-rewilding-world
Rewilding Britain: bringing wolves, bears and beavers back to the land	https://www.theguardian.com/environment/2014/sep/19/-sp-rewilding-large-species-britain-wolves-bears
Let's make Britain wild again and find ourselves in nature	https://www.theguardian.com/commentisfree/2015/jul/16/britain-wild-nature-rewilding-ecosystems-heal-lives
Rewilding could be the way to save Britain's farms	https://www.theguardian.com/commentisfree/2016/jul/11/rewilding-save-britains-farms-brexit-eu-subsidies
It is strange to see the British struggling with the beaver': why is rewilding so controversial?	https://www.theguardian.com/environment/2017/jul/01/rewilding-conservation-ecology-national-trust
Rewilding success stories	https://www.theguardian.com/environment/2018/jun/03/rewilding-conservation-bison-wolves-beaver-giant-tortoise-tigers
Rewilding will make Britain a rainforest nation again	https://www.theguardian.com/commentisfree/2019/sep/25/rewilding-britains-rainforest-planting-trees
The Guardian view on rewilding Scotland: an immodest proposal	https://www.theguardian.com/commentisfree/2019/mar/21/the-guardian-view-on-rewilding-scotland-an-immodest-proposal
Rewild a quarter of UK to fight climate crisis, campaigners urge	https://www.theguardian.com/environment/2019/may/21/rewild-quarter-uk-fight-climate-crisis-campaigners-urge
Missing lynx: how rewilding Britain could restore its natural balance	https://www.theguardian.com/environment/2020/jul/12/missing-lynx-how-rewilding-britain-could-restore-its-natural-balance

Annexe XIV- Répartition des régions biogéographiques en Europe



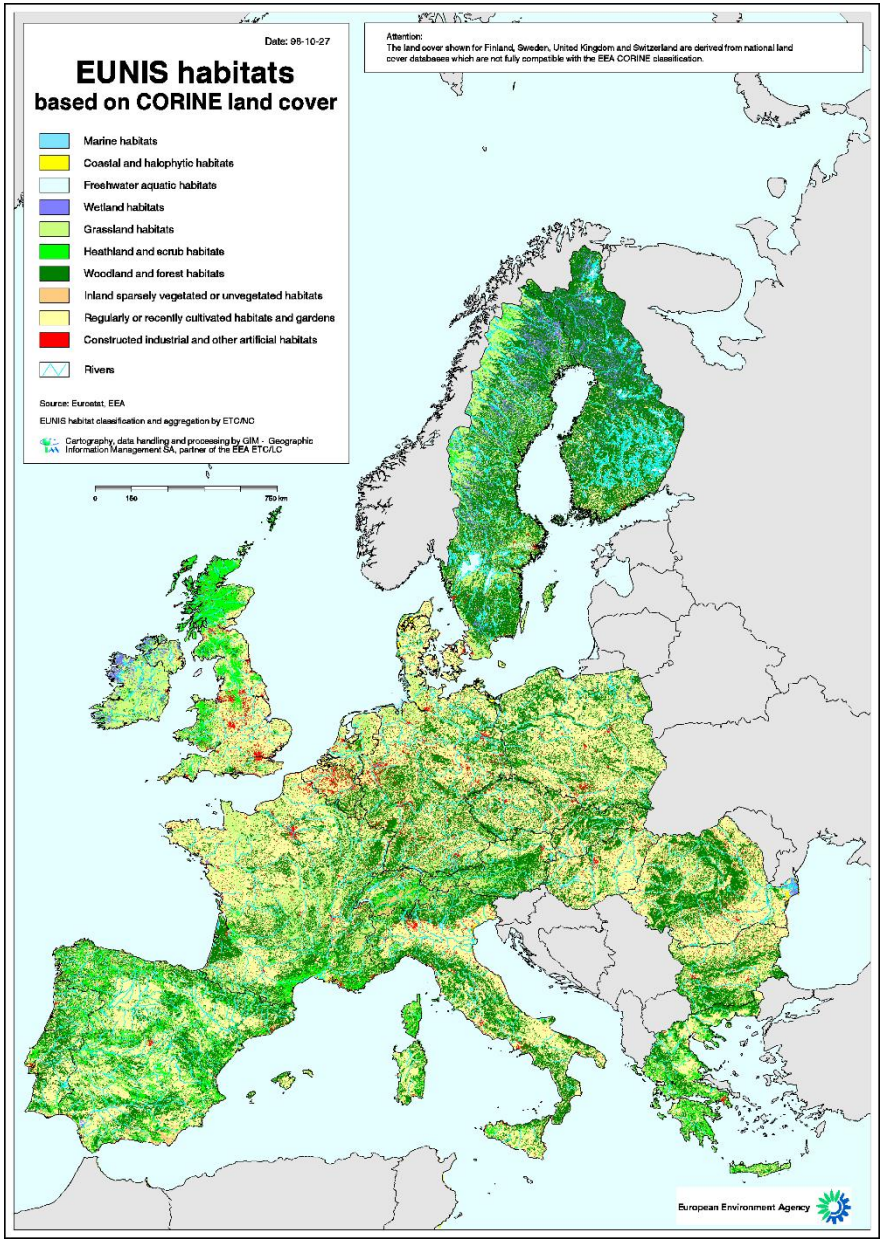
(Source : https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/biogeographical-regions-in-europe-2)

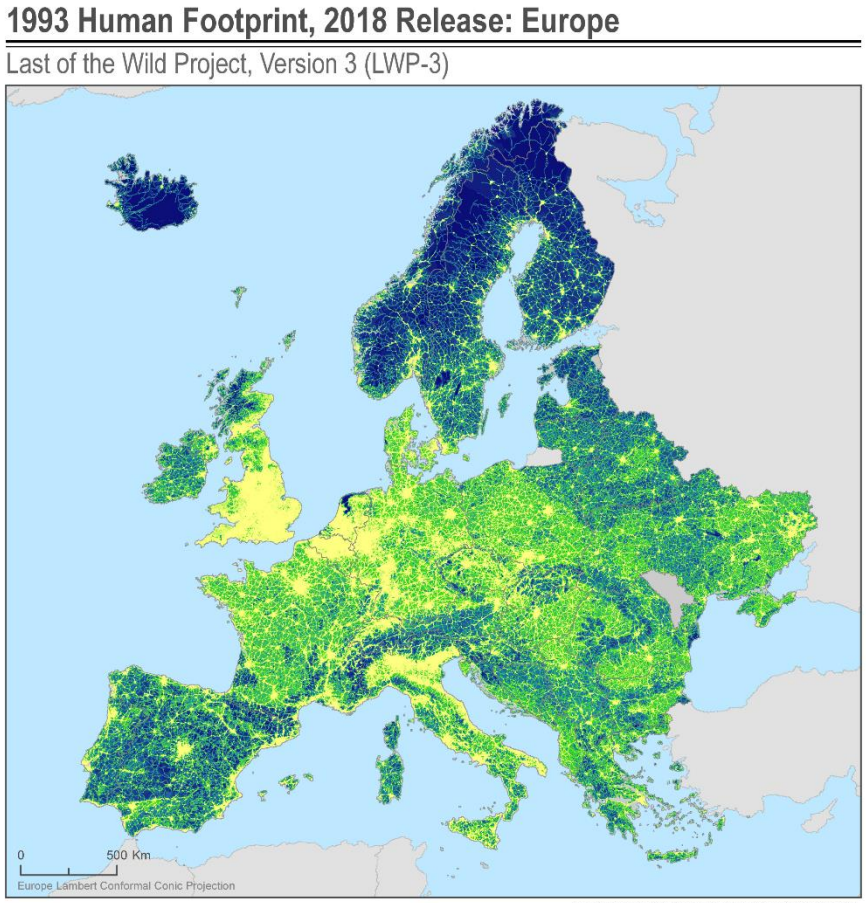
Annexe XV – Distribution géographique des grands prédateurs en Europe – (A) loups, (B) ours brun, (C) lynx, (D) gloutons.



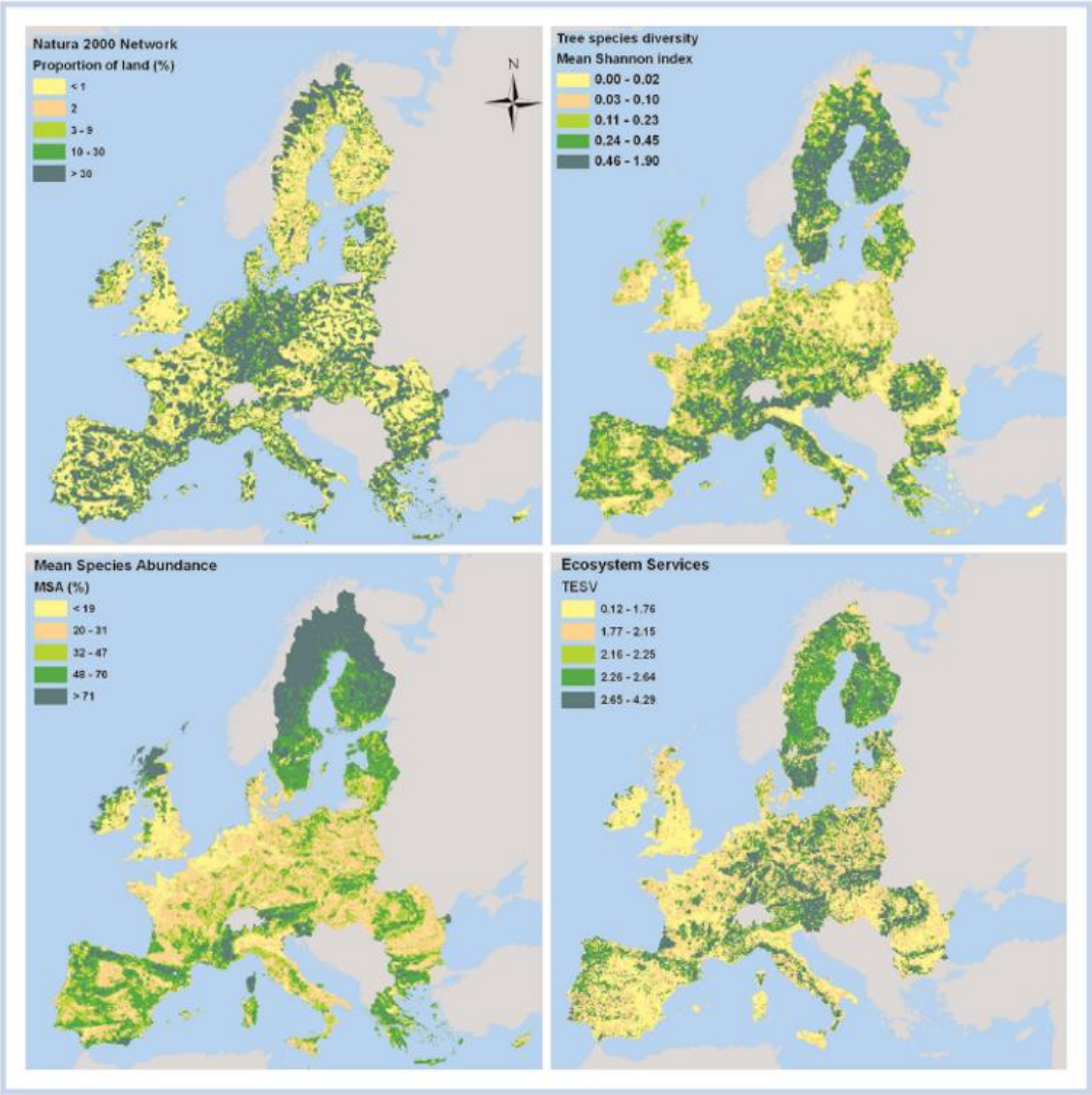
(Source: https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/carnivores/conservation_status.htm)

Annexe XVI – Empreinte humaine en UE





Annexe XVII- Carte de répartition de la biodiversité et des services écosystémiques (Dunbar, *et al.*, 2013)



En haut à gauche : pourcentage de terres protégées dans le cadre du réseau Natura 2000 (comme proxy de la biodiversité). En haut à droite : diversité des espèces d'arbres (comme proxy de la biodiversité). En bas à gauche : abondance moyenne des espèces (comme proxy de la biodiversité). En bas à droite : offre totale de services écosystémiques (somme des valeurs normalisées de 10 indicateurs de services écosystémiques).

Annexe XVIII – Type d'espèces utilisées dans les projets de *rewilding* étudié dans le cadre de cette thèse

	Nom de l'initiative / Nom vernaculaire	Knepp Estate	Wild ennerdale	Arthen	Réserve naturelle régionale les Courtils de Bouquelon	Ootsvaardersplassen	Rewilding Europe Wildlife Bank	True Nature Foundation	Réserve des Monts d'Azur
Bovins domestiques ou semi-domestiques	Longhorns Cattle	■							
	Black galloway cattle		■						
	Highlands Cattle				■				
	Heck Cattle					■			
Bovins sauvages ou dédomestiqués	Bovin du programme Tauros*						■		
	Buffle des marais							■	
	Bison d'Europe						■		■
Equidés semi-sauvages	Poney Exmoor	■					■		
	Tarpan			■					
	Cheval de camargue				■				
	Konik					■	■		
	Chevaux sauvages**							■	
Equidés sauvages	Przewalski								■
Ongulés sauvages	Daims	■							
	Cerf élaphe		■			■			■
	Chevreuil	■							
	Elan		■						■
Autres herbivores	Moored Shetland sheeps (Moutons rustiques)				■				
	Tamworth (Cochon)	■							

*Maronesa, Maremmana, Boskarin, Sayaguesa, Pajuna, Podolica and crossbreeds;
**Karakachan, Bosnian Mountain Horse, Retuerta, Garrano

Sources : https://knepp.co.uk/the-drivers ; http://www.wildennerdale.co.uk/wordpress/wp-content/uploads/2013/02/WildCcattleWilder-Valley03-2013.pdf ; https://courtilsdebouquelon.files.wordpress.com/2014/05/rapport-dactivitc3a9s-2016.pdf ; https://rewildingeurope.com/european-wildlife-bank/ ; https://truenaturefoundation.org/# ; https://www.reserve-biologique.com/animaux-en-liberte/

(réalisation : A. Locquet, 2020)

Listes des figures et tableaux

Listes des figures

Figure 1, Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés. 34
Figure 2 Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés à l'échelle européenne.. 36
Figure 3 Évolution de la répartition des publications entre 1981 et 2019. 36
Figure 4 Répartition des publications relative à la wilderness à l'échelle mondiale sur la période 1908-2019. 37
Figure 5 Répartition des publications relatives au rewilding à l'échelle mondiale sur la période 1999-2019. 37
Figure 6, Répartition mondiale des publications relatives à la wilderness portant sur des pays européens sur la période 1980-2019. 38
Figure 7 Répartition mondiale des publications relatives au rewilding portant sur des pays européens sur la période 2004-2019. 39
Figure 8 Répartition mondiale des publications relatives au wild land portant sur des pays européens sur la période 1998-2019. 39
Figure 9, Répartition à l'échelle européenne des publications relative aux trois termes portant sur des pays européens sur la période 1955-2019. 40
Figure 10, Répartition par zone géographique des publications relatives à l'ensemble des termes étudiés* portant sur les pays européens sur la période 1955-2019, 40
Figure 11, Pays les plus cités dans les articles étudiés portant sur l'Europe ou un pays européen. 41
Figure 12 Typologie des services et bénéfices tirés des écosystèmes et leurs liens avec le bien-être de l'être humain. Schéma adapté du MEA 53
Figure 13 Les différentes déclinaisons de l'idée de protection de la nature en fonction des éthiques environnementales auxquelles elles se rapportent 60
Figure 14, Représentation de la nature retenue dans le cadre de cette thèse, 76
Figure 15, Représentation des différentes dimensions de la naturalité 80
Figure 16, Représentation du continuum de wilderness et des concepts qui lui sont attachés, 86
Figure 17. Schéma de synthèse des différents concepts attachés à la *wilderness* 90
Figure 18, Construction des représentations sociale. 100
Figure 19, Construction des modèles mentaux, d'après Peraya et Nyssen 1995. 102
Figure 20, Schéma de synthèse des articulations des cadres conceptuels de la représentation 106
Figure 21 Répartition des initiatives étudiées 116
Figure 22, Répartition des initiatives en lien avec rewilding Europe 117
Figure 23. Schéma de synthèse des moyens de compréhension de la *wilderness* 136
Figure 24, Répartition des acteurs rencontrés en fonction du type de structure dont ils dépendent 145
Figure 25, Répartition du type de structures par pays en fonction de la tendance européenne 146
Figure 26, Répartitions des structures ayant une influence européenne en faveur de la wilderness en fonction de leur pays d'origine 148
Figure 27, Lien entre les structures étudiées 150
Figure 28, Arguments avancés par les parlementaires favorable à la résolution sur la *wilderness* 152
Figure 29, Arguments évoqués par les acteurs pour justifier les actions mises en place 153
Figure 30, Nuages de mots utilisés par les acteurs rencontrés renvoyant à la notion de *wilderness, rewilding* et *wild land* d'après les acteurs rencontrés par pays, 159
Figure 31, Nuages de mots utilisés par les acteurs rencontrés renvoyant à la notion wilderness, rewilding et wild land d'après les acteurs l'ensemble des acteurs rencontrés 160
Figure 32 Catégorisation des types de concepts en fonction des acteurs mobilisés et des échelles 164

Figure 33, Réponse relative à des éléments extrinsèques en réponse à la question " pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?" au Royaume-Uni 165
Figure 34, Réponses relatives à des éléments extrinsèques suite à la question " pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?" en France 167
Figure 35, Réponses relatives à des éléments intrinsèques suite à la question " pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?" au Royaume-Uni 168
Figure 36, Réponses relatives à des éléments intrinsèques suite à la question " pensez-vous qu'il y ait un fort intérêt pour la prise en charge des zones sauvages dans votre pays ? si, oui d'où vient-il ?" en France 168
Figure 37, Localisation de "European Green Belt" 175
Figure 38, Localisation des principales zones de déprises agricole et de rewilding en Europe 176
Figure 39 Type d'occupation du sol par pays. 179
Figure 40 Carte des zones potentielles de wilderness en Europe produite par le *Wildland Research Institute* (Université de Leeds, Angleterre), 187
Figure 41 Exemples de zonage d'après l'European Wilderness Society 191
Figure 42 Exemples de zonage des espaces de wilderness, dans Mapping wilderness in Europe 192
Figure 43, Répartition moyenne des surfaces de nature sauvage en Europe. 192
Figure 44, Synthèse présentant les critères et limites des approches cartographiques de la wilderness européenne 195
Figure 45, Répartition des espaces évoqués en Europe par les acteurs en réponse à la question : "*pourriez-vous m'indiquer des espaces que vous considérez comme sauvages ou naturels ?"* 198
Figure 46, Répartition du type de milieux gérés par les structures gérant des espaces étudiées en Europe 200
Figure 47, Type de concept utilisé en fonction des stratégies déployées 210
Figure 48, *Carrifran Wildwood,* 212
Figure 49, Pavement calcaire (lapiez), Réserve naturelle d'*Ingleborough,* 212
Figure 50, Pavement calcaire (lapiez) reboisé, Réserve naturelle d'*Ingleborough,* 212
Figure 51, *Wild ennerdale,*. 212
Figure 52, Stratégies de médiation utilisées par les acteurs. 213
Figure 53, Répartition des structures en fonction du type de réseau social utilisé et du pays d'origine 215
Figure 54, Exemple de panneau pédagogique à l'entrée du site du *Carrifran Wildwood* (Écosse), 217
Figure 55, Stratégies de médiation utilisées par les acteurs en fonction du pays étudié 219
Figure 56, Exemple du rôle des espèces clés de voute sur les milieux naturels 224
Figure 57, Exemple d'espèces de bovins réintroduits 230
Figure 58, Exemple de races de chevaux réintroduits 231
Figure 59, Carcasses d'animaux et bois mort à Oostvaardersplassen……..……..234
Figure 60, Protestation contre la gestion mise en place à Oostvaardersplassen……..……234
Figure 61, Principales causes de conflits identifiées par les acteurs rencontrés 238
Figure 62, Appréciations des acteurs sur la pertinence de Natura 2000 pour protéger les zones de *wilderness* en Europe 249
Figure 63, Répartition du type d'outils de gestion utilisé par les acteurs gérants des sites en fonction de leur pays d'origine 258
Figure 64, Répartition des types de financements utilisés par les acteurs. 261
Figure 65, Répartition des types de financements utilisés par les acteurs en fonction de leur échelle d'action. 262
Figure 66, Répartition des perceptions qu'ont les acteurs des notions de *rewilding* et de restauration. 263

Figure 67, système de maitrise foncière utilisée par les acteurs interrogés gérant un site 267
Figure 68, Répartition du nombre d'initiatives attachées à une organisation d'un des trois pays étudiés 283
Figure 69, Réponse à la question "Quelle est la place de l'Homme dans ces projets" ?..... 291
Figure 70, Schéma de synthèse de la construction de la *wilderness* en Europe 301
Figure 71 Schéma du processus de diffusion d'idées et concepts attachés à la *wilderness* en Europe.304
Figure 72, Conséquences du Brexit sur la protection de la nature et les paysages ruraux au Royaume-Uni d'après les acteurs britanniques rencontrés..... 309

Listes des tableaux

Tableau 1 Textes juridiques mobilisés en Europe offrant un cadre à la possible protection d'espaces de wilderness en Europe..... 48
Tableau 2, Textes juridiques mobilisés en Europe offrant un cadre à la possible protection d'espaces de wilderness en Europe..... 49
Tableau 3 Textes juridiques mobilisés en Europe pour la protection de la wilderness 50
Tableau 4, Typologie des services écosystémiques fournis par la wilderness 54
Tableau 5, Synthèse des éthiques environnementales 57
Tableau 6, Liste des acteurs rencontrés à l'échelle européenne..... 110
Tableau 7, Liste des acteurs rencontrés au Royaume-Uni..... 113
Tableau 8, Liste des acteurs rencontrés aux Pays-Bas 114
Tableau 9, Liste des acteurs rencontrés en France 115
Tableau 10, Catégorisation des acteurs. 120
Tableau 11, Classification des informations recueillies grâce aux questions 128
Tableau 12, Récapitulatif des axes et hypothèses de recherche 134
Tableau 13, Répartition du nombre de membres des associations de protections des oiseaux au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France, 156
Tableau 14, Nombre de mots employés par les acteurs pour définir les termes étudiés en fonction de leur pays d'origine (effectifs cumulés),..... 161
Tableau 15, récapitulatif du test de Friedman de recherche de différence entre le nombre de mots utilisés par les acteurs en fonction de leur pays d'origine (effectifs cumulés),..... 161
Tableau 16 Citations des acteurs relatives l'usage du terme rewilding. 163
Tableau 17, Exemples de titres d'articles publiés par les médias britanniques 166
Tableau 18, Comparaison des différentes caractéristiques propres aux terrains étudiés..... 181
Tableau 19, Synthèse des caractéristiques surfaciques des aires de *wilderness*..... 190
Tableau 20, Citations des acteurs relatives aux états de références 203
Tableau 21, Synthèse des concepts utilisés en fonction des stratégies mobilisés et du pays dans lesquelles elles sont mises en œuvre)..... 209
Tableau 22, Critères de labélisation des aires de *wilderness* établies par *European Wilderness Quality standard and audit system*, de l'*European Wilderness Society*, 221
Tableau 23, Répartition des réponses des acteurs à la question la "réintroduction est-elle possible dans votre pays" par régions étudié 225
Tableau 24, Citations des acteurs relatives au retour de prédateurs. 226
Tableau 25, Répartition des types d'habitats considérés comme représentants de la nature vierge d'après le guide de la Commission européenne (2013). 248
Tableau 26, Citations des acteurs relatives à Natura 2000 249
Tableau 27, Présentation des projets LIFE contribuant à la protection de la *wilderness* en Europe... 251

Tableau 28, Récapitulatif des principaux dispositifs nationaux de protection des milieux naturels …… 254
Tableau 29, Déclinaisons possible de l'idée de parc national selon chaque paradigme environnemental dominant 255
Tableau 30, Synthèses des différences entre *rewilding* et restauration 263
Tableau 31, Types de retombées économiques générées par les projets en faveur de la nature sauvage en Europe 276
Tableau 32, Citations des acteurs relatives aux retombées économiques des projets en faveur de la nature sauvage en Europe 279
Tableau 33, Citations des acteurs relatives à la circulation dans les aires de *wilderness*. 292
Tableau 34, Grille d'entretien version anglaise 362
Tableau 35, Grille d'entretien version française 363
Tableau 36, Métadonnée de la base de données "Acteurs" 364
Tableau 37,Métadonnée de la base de données "Entretiens" 364
Tableau 38, Organisations étudiées aux Pays-Bas 374
Tableau 39, Organisations étudiées à l'échelle européenne 374

Cette thèse s'intéresse aux conditions de protection de la *wilderness* (nature vierge) en Europe, symbole du sauvage, devenue un concept central dans le domaine de la conservation de l'environnement. Ces espaces sont envisagés par leurs promoteurs comme moyen de répondre aux grands enjeux écologiques actuels (lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité). Le Parlement européen a adopté en 2009 une résolution incitant les États membres à la désignation de vastes étendues se trouvant dans un état naturel et dans lesquelles toute interférence humaine majeure doit être évitée. Depuis la fin des années 2000, de nombreuses initiatives en faveur de la *wilderness* émergent à plusieurs échelles (locales, nationales, internationales) à travers l'Europe. L'objectif de la recherche est d'étudier les conditions de déploiement de stratégies de protection de la nature sauvage à travers l'Europe dans des contextes culturels et socio-écologiques différents et les contraintes qui émergent pour les territoires. Faisant le choix d'une méthodologie qualitative, des entretiens semi-directifs ont été menés au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France, ainsi qu'auprès d'acteurs ayant une influence européenne. Cette thèse montre que de nombreux acteurs, principalement issus d'ONG, se saisissent de ce concept à travers l'Europe, et tentent de le traduire par des applications sur des territoires qui pourraient offrir des retours d'expériences permettant de préciser les enjeux et conditions techniques de réalisation des projets de *wilderness*. Toutefois, le concept de *wilderness*, culturellement construit, est difficilement saisissable et transposable. L'impossibilité de voir émerger une définition commune de la notion entraine le développement de concepts de substitution plus proches des réalités de terrains (*wild land, rewilding,* libre évolution) qui se traduisent par le déploiement de stratégies variées dont l'objectif commun est de favoriser le retour de processus naturels. La *wilderness*, façonnée par les conditions socio-écologiques locales, apparait ainsi comme un moyen de repenser les politiques de protection de la nature aux échelles nationales et européennes, mais également de réinventer les rapports entre humains et non-humains.

Mots clés : *wilderness*, nature sauvage*, rewilding, wild land,* libre évolution, géographie de l'environnement, Europe, conservation de la nature, protection de la nature, nature/société, restauration écologique, biodi-

Résumé

This PhD. focuses on the conditions of protection of the wilderness in Europe, which has become a central concept in the field of environmental conservation. Such areas are considered by their promoters as a means to respond to the contemporary major ecological challenges (e.g. battle against climate change, global biodiversity loss). In 2009, the European Parliament adopted a resolution encouraging State Members to designate large areas in a natural state in which all major human interference must be avoided. Since the end of the 2000s, many wilderness initiatives have emerged at various scales (i.e. local, national, international) across Europe. The aim of this research is to study the requirements for implementing wilderness protection strategies across Europe in different cultural and socio-ecological contexts and the limitations that emerge from these territories. Using a qualitative methodology, semi-structured interviews were conducted in the UK, the Netherlands and France, as well as with actors with European influence. This thesis shows that many stakeholders, mainly from NGOs, are utilizing this concept throughout Europe and are trying to implement its applications in different areas. These attempts could provide feedback on the issues that must be addressed and on the technical requirements necessary when carrying out wilderness projects. However, because the concept of wilderness is a cultural construct, it is difficult to grasp and to transpose. The difficulty to obtain a universal definition of the notion has led to the development of substitute concepts closer to the realities on the field (e.g. wild land, rewilding, free evolution), which result in the implementation of various strategies whose common goal is to promote the recovery of natural processes. Wilderness, shaped by local socio-ecological conditions, thus appears to be a means of rethinking nature protection policies at national and European levels, but also of reinventing the relationship between humans and non-humans.

Keywords : *wilderness, wild nature, rewilding, wild land, free evolution, environmental geography, Europe, nature conservation, nature protection, nature/society, ecological restoration, biodiversity*

Abstract

